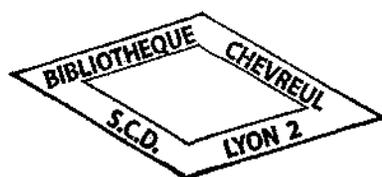


JEAN DIMI-NIANGA



**LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DES CADRES SOCIO-ECONOMIQUES
AU CONGO (1960-1984) :**

**Contribution pédagogique au développement
de la région M'Bochi d'Ollombo**

THÈSE

soutenu devant l'Université Lyon II en vue
DU DOCTORAT DE SCIENCES DE L'EDUCATION
(Nouveau régime : Loi N° 84-52/26/1/84)

TOME I

Directeur de recherche : P.-Cl. COLLIN

632 162

Année 1986

AVANT - PROPOS

"Là où il y a la volonté, là il y a un chemin"

H. DESROCHE

A mon épouse DIMI-NIANGA (née) OGNIMBA ANNE-MARIE

A nos enfants

*La solitude s'égaiera, et fleurira comme un narcisse.
Elle se couvrira de fleurs et tressaillera de joie
Avec chants d'allégresse et cris de triomphe.
La gloire du solitaire lui sera donnée
La magnificence de l'Ego libéré tel un lotus épanoui
Il verra la gloire de l'Eternel.
La magnificence de notre grand Soleil Central.*

R E S U R G A M

attribué à notre frère - cadet OKANDZE -
 NIANGA REMY - VICTOR

*Il n'y a pas de mort ! Nos étoiles se couchent
 Pour se lever sur un plus beau rivage.
 Et dans la couronne scintillante du ciel
 Elles brillent à jamais.*

*Il n'y a pas de mort ! La poussière que nous foulons
 Se changera sous les averses de la petite saison de pluies
 En grain doré ou en fruit mûr,
 Ou en fleurs aux couleurs de l'arc-en-ciel.
 Les rochers de granit tombent en poussière
 Et nourrissent la mousse affamée qu'ils portent.
 Les feuilles les plus belles boivent leur vie quotidienne
 Dans l'air invisible.*

*Il n'y a pas de mort ! Les feuilles peuvent tomber,
 Les fleurs se faner et passer
 Pendant les jours de la grande saison sèche elles attendent seulement
 L'arrivée du mois de septembre.*

*Et près de nous, sans cesse, quoique invisibles,
 Se meuvent les radieux esprits immortels,
 Car l'Univers infini
 Est vie, la mort n'existe pas !*

Nous :

Jean DIMI-NIANGA
 ANNE-MARIE (épouse) DIMI-NIANGA
 DESTIN DIMI-NIANGA
 ASSEMY-ANESSY DIMI-NIANGA
 NOLAG-INNOCENT DIMI-NIANGA
 ANNE-VERDIE DIMI-NIANGA

R E M E R C I E M E N T S

=====

Cette étude doit beaucoup à l'amitié et aux conseils de Pierre-Claude COLLIN qui l'a dirigée avec patience et rigueur ; tout en respectant scrupuleusement notre liberté de recherche, il a su nous apporter une aide constante tout le long de nos travaux.

Nous sommes redevable au Professeur Guy AVANZINI qui a su découvrir très tôt en nous cette vocation certaine de chercheur en sciences humaines, notamment en sciences de l'Education, il a collaboré avec nous au cours des étapes succédantes qui ont conduit à la réalisation de cette étude doctorale.

L'intérêt que Maurice MAGNIFICAT a porté aux premiers résultats de nos travaux de D.E.A. et les commentaires qu'il a bien voulu en faire nous ont été précieux. Monsieur Charles DELORME, Directeur du C.E.P.E.C. de Lyon a grandement facilité notre recherche dans la bibliothèque de cette institution pédagogique qu'il dirige.

Le professeur Henri DESROCHE, Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, - Fondateur et Directeur des Archives Internationales de Sociologie de la Coopération et du Développement, a eu le souci d'appuyer nos recherches antérieures et actuelles avec bienveillance et efficacité comme un investissement nécessaire au futur collège coopératif du Congo.

Le Lycée Agricole AMILCAR-CABRAL, l'Institut de Développement Rural, L'Ecole Normale d'Instituteurs et l'Institut National Supérieur des Sciences de l'Education de BRAZZAVILLE, nous ont accordé, dans le cadre de leur département d'activité professionnelle et de recherche des facilités substantielles pour la réalisation de notre étude. Le personnel d'encadrement de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique du Congo, s'est

intéressé à notre projet et a encouragé notre entreprise.

Monsieur ONGUELE Michel, Directeur de la Formation Permanente du Congo, nous a aidé, avec compétence, gentillesse et amitié, à mieux franchir les obstacles administratifs dans le pays. Monsieur F. N'DEY-MOUANDZIPFI, Inspecteur du Trésor, Chef du Service Comptable Central de la Direction Générale du Budget a grandement facilité notre séjour et nos nouvelles relations avec les institutions financières à BRAZZAVILLE, il a su lier la parenté à l'amitié en nous apportant une aide constante et considérable tout au long des rudes journées du décès de notre frère cadet R.V. OKANDZE-NIANGA. Monsieur M. TSONO-NGATSE-IKAMBA, ancien Maire de TALANGAI et J. EBBA-OLABOUA-ENGONDO, Officier du Logistique de l'Armée Populaire Nationale du Congo, nous ont aidé en permanence, à mieux cerner certains problèmes de la société M'Bochi d'Ollombo, ils ont assuré nos réguliers déplacements à NGANGALINGOLO et dans le pays.

Monsieur OKONDZA Claude, Chef d'Etat-Major de la Police Nationale et Madame OKONDZA Christiane, Institutrice, Monsieur OGNIMBA AMEDEE, Magistrat de formation à la Cour de Justice de BRAZZAVILLE et Monsieur OGNIMBA Emile L., Coordonnateur de l'Organisation de l'Unité Africaine à ADDIS-ABEBA, ont fourni à ce travail un soutien matériel et moral inhabituel. Ils ont tous droit à nos remerciements et à notre reconnaissance.

Nous avons contracté une immense dette auprès de nombreux congolais et M'Bochi d'Ollombo qu'il n'est pas aisé de citer nommément : les longues discussions avec nos amis citadins et villageois, l'accueil chaleureux et ouvert dont nous avons bénéficié lors de nos séjours à BRAZZAVILLE et dans l'arrière-pays, les contacts multiples avec une population homogène et hétérogène qui dans sa vie rurale et urbaine, exprime son identité profonde et superficielle avec humour et spontanéité ont imprimé leur marque sur notre étude. "AYAM - AYAM - AYAM" (293).

S O M M A I R E

=====

	Pages
AVANT-PROPOS	3
INTRODUCTION GENERALE	10
PREMIERE PARTIE :	
=====	
LES USAGES COUTUMIERS DE FORMATION POLYVALENTE OU L'EDUCATION PROFESSIONNELLE TRADITIONNELLE	40
CHAPITRE I :	
LA SURFACE MORPHO-ECOLOGIQUE DU PAYS M'BOCHI ET L'APPROPRIATION SOCIALE D'UN ESPACE MULTIFORME	45
CHAPITRE II :	
L'EXERCICE DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET L'ACQUISITION DES SAVOIRS TECHNIQUES	63
CHAPITRE III :	
LES FORMES DE SOCIABILITE INTER- ETHNIQUE ET L'INTERIORISATION DES CONDUITES COLLECTIVES	82
CHAPITRE IV :	
LES MODELES DE LA COHESION SOCIALE ET L'APPRENTISSAGE DE LA REGULATION DES CONFLITS	113
CHAPITRE V :	
LES PERCEPTIONS RELIGIEUSES ET LA TRANS- MISSION DES ACTES MYTHIQUES.	142

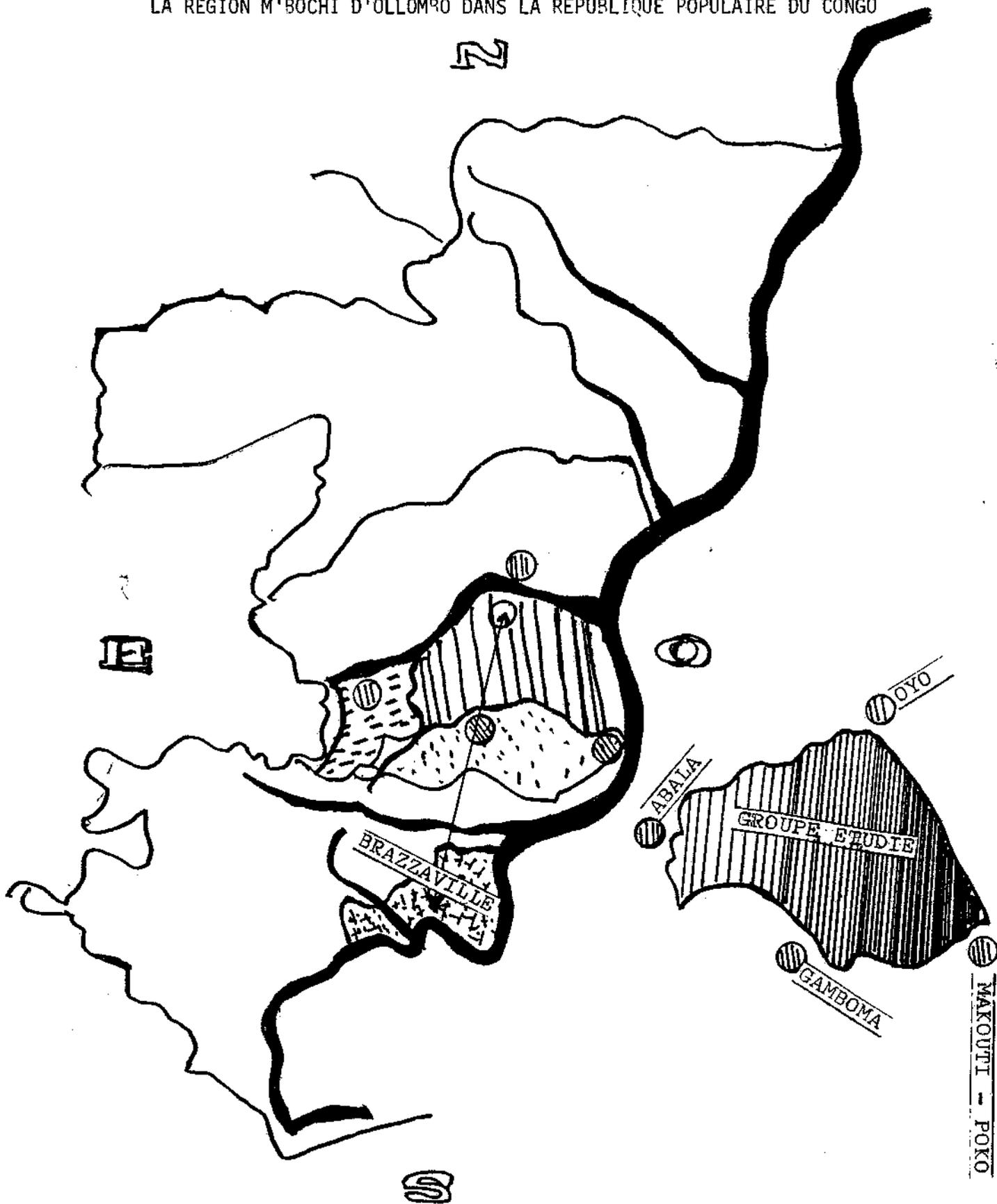
DEUXIEME PARTIE :

=====

LES USAGES MODERNES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIALISANTE	196
CHAPITRE I :	
LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE BRAZZAVILLE OU LA SURVALORISATION D'UN ESPACE ECLATE	202
CHAPITRE II :	
L'APPRENTISSAGE SPECIALISE DES TECHNIQUES AGRICOLES	223
CHAPITRE III :	
LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES MAITRES OU LA TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE PREMIER DEGRE	289
- CONCLUSION GENERALE	375
- ANNEXES	401
- BIBLIOGRAPHIE	495
- TABLE DES MATIERES	537

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO DANS LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO



Echelle : 300 Km.

Il y a six ans, nous avons présenté à cette même université une recherche intitulée : Tensions créées dans les mariages coutumiers par les effets du nouveau code de la famille chez les M'Bochi d'Ollombo (Congo) et nous avons obtenu le Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales (D.H.E.P.S.). L'intérêt que nous portions et portons encore envers cette société particulière s'enracine dans deux constatations complémentaires : d'abord nous en sommes originaire, ensuite nous avons eu à y exercer des responsabilités professionnelles, à la tête de l'administration publique, ayant un statut de cadre des services administratifs et financiers (S.A.F.) à l'issue d'une formation en la matière. Or, nous avons vivement ressenti le malaise et même les résistances et les bouleversements provoqués dans cette région par les nouvelles règlementation édictées et les nouveaux usages imposés. Dans cette première étude, nous avons observé et analysé un point très précis de la réalité sociale et relatif à l'une de nos préoccupations administratives dans l'ordre des unions matrimoniales et, ce faisant, des patronymies et des filiations. Mais, poursuivant et élargissant notre réflexion et notre recherche pour tenter de cerner les causes essentielles des tensions suscitées, nous présentons aujourd'hui une étude portant sur la Formation professionnelle des Cadres socio-économiques au Congo (1960-1984) : contribution pédagogique au développement de la région M'Bochi d'Ollombo.

Nous estimons, en effet, que la cause principale des tensions créées dans la zone considérée tient au fait d'une dissonance voire d'une distorsion entre les modèles de formation professionnelle tels qu'appliqués et mis en oeuvre tant dans la zone rurale étudiée que dans les centres spécialisés, de Brazzaville. C'est pourquoi nous nous plaçons résolument dans

le cadre des sciences de l'éducation et nous entendons apporter une contribution pédagogique au développement de cette région particulière.

Il s'agit donc d'abord, en l'occurrence, d'analyser l'organisation formative, les axes pédagogiques et les procédés didactiques qu'une population se donne par legs et préserve par répétition, pour gérer son propre sort, assurer sa survie et transmettre son patrimoine technique, social et culturel aux nouvelles générations. Il s'agit également ensuite d'analyser les données de la formation professionnelle moderne, initiale, moyenne et supérieure que la population consent à faire diffuser pour certains de ses membres qui auront un jour la charge d'encadrer son développement. Ce faisant, cette recherche offre un aspect singulier, dans son objet et dans sa présentation, plus ou moins classique dans sa forme, pour une part ethnologique et sociologique, notamment en ce qui concerne la zone rurale considérée, dans une perspective anthropo-pédagogique.

Nous avons conscience que, pour être scientifique ou rigoureuse, cette étude ne pouvait exister qu'à condition de répondre déjà par l'affirmative à la question suivante : la région M'Bochi d'Ollombo forme-t-elle une unité sociale, homogène et pertinente, présentant les conditions d'une recherche particulière ? En d'autres termes, dispose-t-elle en son sein des conditions nécessaires de cohérence, d'originalité et de permanence pour que l'on puisse valablement décrire et analyser la formation des cadres socio-économiques pour résoudre quotidiennement la variété de ses problèmes de vie collective ?

Trois brefs commentaires nuancés concourent à apporter ici une réponse positive ; distinctement, ils résument trois premières approches d'ordre géographique, historique et humain.

Géographiquement, la région M'Bochi d'Ollombo fait partie du Sud de la Cuvette Congolaise, - position qui la différencie ou la distingue assez précisément des autres régions avoisinantes (carte n° 1). La contrée fait partie des grandes forêts, savanes et plaines au rythme moins changeant des saisons qu'une nature sauvage, non maîtrisée dans la grande partie de son étendue. Le sud de la cuvette congolaise est limité du Nord à l'Est et de l'Est à l'Ouest par la rivière LIMA, au sud par le district de GAMBOMA. Le pays M'Bochi d'Ollombo constitue une zone de dépôts alluviaux quaternaires, il comporte 150.000 km² d'alluvions sableuses, argileuses. Son altitude est de 370 à 380 mètres sur le pourtour et décroît en direction du fleuve Congo à 280 mètres environ, près de M'Pouya, le point le plus bas. Les auréoles régulières d'un bassin classique se succèdent ainsi vers l'est. Grès tendres, argiles et marnes de la série crétacée apparaissent vers 300 mètres d'altitude quand les rivières ont crevé le plafond vers 400 mètres. Ce plafond est fait de sables silicieux et limoneux.

Ainsi définie, la contrée est couverte au nord et à l'est par une forêt ombrophile qui ferme le paysage. Au centre, des forêts secondaires s'articulent et se répandent vers le sud-ouest. Au sud enfin, divers types de savanes, à trachypogons puis andropogons dominants, effacent la forêt et abondent alors les grandes et monotones savanes des plateaux Ba-Téké.

Le réseau hydrographique du sud de la cuvette congolaise est très puissant. Il représente au sein du territoire national un potentiel des forces hydrauliques insoupçonnables, mais négligé volontairement ou involontairement soit par suite des difficultés économiques, soit par manque d'initiatives novatrices relatives à la formation professionnelle des agents de développement issus de cette société.

Ce réseau hydraulique constitue plusieurs voies de communications entre les différentes zones de la région.

La LIMA est une rivière navigable en toutes saisons sur 500 km ; elle débouche sur le fleuve Congo et fait communiquer les populations locales avec celles du Zaïre et des régions côtières de la République Populaire du Congo. La KOMO, affluent de la LIMA, est navigable par intermittence et mesure 50 km depuis son confluent jusqu'au poste d'Ollombo. La TSAKOSSO, navigable en saison de pluies. Ces trois voies d'eau constituent les indices des distinctions climatiques, notamment pluviométriques qui attribuent à cet espace régional une affinité certaine, sans doute particulière, fort différente des réalités climatiques et pédologiques de l'espace géographique le plus représentatif du territoire national.

Par un changement de décor paysagé dont on verra ultérieurement l'importance, la contrée du bassin oriental du Pool est située à quatre cents soixante dix kilomètres de la région M'Bochi d'Ollombo. Le citadin qui réside dans cet espace circonscrit autour de BRAZZAVILLE (carte n° 9), le connaît bien : il est étendu sur un espace de 48 km² en éclatement permanent. Cet environnement géographique construit sur le bord du Stanley Pool, était à l'origine encadré par deux villages Ba-Téké : celui du chef Mbakwa établi dans la plaine, celui du chef Mbama établi sur la terrasse supérieure dominant le fleuve. En 1889 le poste administratif a déjà rassemblé à son contact, un village de 350 habitants issus des sociétés et races hétérogènes - qui est à l'origine de l'actuel centre urbain de renommée nationale et internationale. Cet espace important, survalorisé, sert ainsi de cadre non seulement au développement d'une grande capitale administrative, mais encore à la poussée rapide d'une véritable culture négro-urbaine.

Ce cadre géographique de BRAZZAVILLE de moyennes dépressions allongées entre les élévations des plateaux Ba-Téké au Nord et des coteaux Ba-Bémbé au Sud, bénéficie, selon la formule du géographe J. DRESCH

noté par G. BALANDIER, d'une ville "*Création des blancs qui se peuplent de noirs*" (1) ; elle bouleverse le peuplement des régions environnantes, établit de nouveaux types de relations sociales, élabore des "*paternes culturelles originaux*" (2) ; on l'a dit d'après le vocabulaire employé couramment au Congo, peuplée d'éléments dits "évolués" ou "détribalisés". A partir de 1918, ce mouvement d'émigration vers BRAZZAVILLE s'accélère et l'on totalise environ 10.000 habitants répartis sur sept quartiers qui vont devenir des grandes banlieues. Ce qui est à reconnaître par une terminologie plus ou moins adéquate, l'ampleur des transformations psychologiques que cet environnement géographique urbanisé devrait susciter. Il représente donc un phénomène humain complexe dans ses aspects naturel, social et mental ; la caractéristique la plus apparente est, partout, l'observation d'un accroissement rapide démesuré par rapport au potentiel démographique économique et culturel des régions de l'intérieur en général, des M'Bochi d'Ollombo en particulier, marquées ici, d'une stricte dépendance à l'égard de la société coloniale qui a provoqué son apparition.

Parmi leurs réponses profondément révétables, les populations affirment avec confusion apparente leur homogénéité sociale par des "oui" et des "non".

"Oui" pour la délimitation naturelle qui distingue les M'Bochi d'Ollombo des autres sociétés des régions environnantes : les Bangangoulou, - Moyes, Ondinga, Ngayé, - N'Guilima et N'Golo ; pour leurs manières d'agir, de concevoir et d'appréhender le réel, portant sur leur mode de vie à

(1) (G.) BALANDIER. *Sociologie des BRAZZAVILLES noires* ; Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1985, 16.

(2) (L.) LEVI-STRAUSS. *L'anthropologie structurale* ; Paris, Plon, 1958, 454 p.

travers leur type d'organisation ethnique ou tribale, d'institutions formatives et éducatives, de reproduction sociale, enfin de tout ce qui peut régir un groupe social précis.

"Non", les gens expriment qu'ils sont "Ombossi-m'ollée" (sing.) "ambossi-ba-ollée" (pl.) ; et non "M'bochi d'Ollombo". Cette réponse négative nous renvoie à l'histoire de la mise en place ou à l'occupation du territoire de la région. Mais le recueil de ces faits historiques apparaît difficile à cerner ici, - faute de documents existants, alors que l'installation de cette entité sociale particulière, comme celle du nord ou du sud, de l'est ou de l'ouest, précède largement l'histoire de la création de BRAZZAVILLE, liée aux trois voyages de PIERRE SAVORGAN de BRAZZA au Congo entre 1880 et 1905. Et ils ne manquent pas de reprocher à cette innovation dominante, de s'être substituée à l'histoire de chaque ethnie du Congo à la former d'un rassemblement, d'un regroupement plus large de toutes les communautés en fusion avec l'installation européenne.

Certes, dans cette appréhension, nous pouvons mentionner que s'il peut y avoir des similitudes culturelles dans l'ensemble des sociétés congolaises, les sous-cultures sont souvent très différentes.

Ainsi, à partir de ce passé historique qui recouvre la mémoire collective, les gens dénoncent que le nom "M'Bochi d'Ollombo" n'est qu'une simple déformation linguistique soutenue par une volonté de soumission de la part de la population autochtone envers l'administration coloniale depuis 1899. Par ailleurs, la notoriété d'"Ollombo" est l'effet de la planification congolaise ; "Ollombo" n'est qu'un tout petit village implanté par les dissidents ralliés des villages environnants de la contrée. En 1960, l'évènement de l'indépendance nationale contribua à donner une impor-

tance nouvelle à ce groupement de la plaine sableuse et des rizières marécageuses, situé au carrefour de trois axes routiers nationales et secondaires : entre - Oyo, GAMBOMA et ABALA (carte n°I). Dans une période relativement courte de dix ans environ, les pourparlers furent engagés depuis BRAZZAVILLE, à la suite des conflits issus de la "colonisation", de la part des originaires des anciens chefs-lieu des districts d'Abala et de GAMBOMA - des N'GUILIMA, - N'GAYE, - N'GANGOULOU et TEKE à l'égard des M'Bochi "d'Ollée", de "Tsongo", "d'Assoni", de "Bombo", d'"Illanga" et d'"Abalé".

Un document officiel daté d'octobre 1968, signé par le Président Manien N'GOUABI, autorise pour la première fois la création du poste de contrôle administratif (P.C.A.) d'Ollombo. Depuis cette date, les autorités les plus représentatives du gouvernement résident en ce chef-lieu de la circonscription.

Malgré ce baptême administratif négocié, dont les finalités convergent pourtant avec l'opinion des populations autochtones, le nom le plus usité reste le dénominateur ethnique. Certes, la contestation, voir le refus du nom "Ollombo" n'est nullement l'objet d'un caprice quelconque : ils prennent leur source dans les représentations mentales. Accepter le nom d'un autre village, lignage et clan, sans indice ni références d'appartenance, c'est aussi accepter l'identité sociale, les ancêtres mythiques, les coutumes particulières, les savoirs-faire et savoir-être particuliers d'une entité étrangère.

Cependant, les habitants répondent à l'appellation "M'Bochi d'Ollombo" attribuée par les agents du gouvernement selon les contraintes politiques, administratives, juridiques, économiques, sociales et culturelles... A ces occasions multiples et multiformes, les M'Bochi autochtones font semblant d'accepter le nom "Les M'Bochi d'Ollombo", comme un signe d'homogénéité qui recouvre leur identité collective ou leur unité régionale.

Par ailleurs, les originaires M'Bochi, jeunes gens et adultes éduqués et formés en milieu scolaire, donc adhérents au processus de développement, refusent avec mépris le terme "Ambossi-Ba-Olée". Cette appellation connote pour eux des représentations mentales, schémas mentaux et rationalités de type primitif, féodal, attardé. Aussi, comme le souligne M. CROZIER (1), dans une société en mutation, la supériorité des rapports de force étant du côté "des acteurs du système", le vocable "M'Bochi d'Ollombo" devient officiel et s'impose pour toutes les populations de la région.

En conséquence, la région des M'Bochi, recouvre l'actuelle circonscription afférente au poste de contrôle administratif d'Ollombo (P.C.A.) et s'étend à cinq zones : ALIMA, AKOUSSIKA, DJALENTSE, POMBO et ONDAY-NDOULA.

Toutefois et malgré ces nouvelles désignations de ce découpage récent qui s'apparente encore à ceux des périodes coloniales, nous sommes amené à constater combien les usages coutumiers demeurent amplement nombreux et enracinés dans les conduites ethniques ou tribales et combien demeure inchangée, scrupuleusement respectée, la formation professionnelle polyvalente régionale pour l'exercice des activités agraires, de chasse, de pêche, etc. - et sous cette même influence maintenue - pour une spécificité de la vie sociale des "M'Bochi d'Ollombo". Cependant, si la structure de l'ancienne économie villageoise se trouve encore répétée tant au niveau agricole qu'à celui des travaux divers, et rattachée à des circuits intra-régionaux et nationaux, il reste que certaines pratiques récentes, largement démarquées de conduites millénaires, constituent les objectifs et finalités poursuivis par les nouveaux usages mis en oeuvre depuis deux ou

(1) (M.) CROZIER - (E.) FIERDBERG. *L'acteur et le système* ; Paris, Ed. du Seuil, 1977, 79-80.

trois décennies et issus de la nouvelle formation professionnelle centralisée, sont actuellement survalorisés et que l'ensemble des modèles traditionnels paraissent fortement désavoués "rejetés" par les leaders nationaux afin d'ébranler radicalement les formes coutumières collectives de sociabilité, de cohésion inter-clanique, des représentations et conduites mythiques et même la totalité du système habituel de production M'Bochi d'Ollombo.

Motivé par les résultats de nos premières observations, nous avons d'abord tenté d'élucider les dimensions et la prégnance des noms ethniques et tribales de cette population. Nous avons l'intuition que cet itinéraire, s'il n'est pas classique, nous conduit au fond de la connaissance du groupe. D'où cette appréhension, il s'agit d'observer et expliquer le contenu de la mémoire ethnique et tribale qui constitue le support et la dynamique du psychisme social du groupe où sont accumulées et mémorisées les habitudes des conduites et représentations passées qui, aujourd'hui constituent et représentent le potentiel des relations entre les éléments géographiques et événementiel, donc sa surface morpho-écologique, et la communauté qui y réside. Par cette étude, nous sommes introduit dans leurs échanges réciproques à l'endroit et au moment où ils émergent, s'expriment et sont évoqués. En suivant cette démarche spécifique et originale, nous avons voulu éviter de retomber dans les modèles habituels des recherches abstraites compilant amplement les théories forgées à l'extérieur du monde rural africain ou congolais, et ainsi décrire une population sous son aspect le plus concret et le plus actif, le plus intime et le plus significatif, à la fois stable, dans sa résistance aux changements "téléprogrammés" et inspirant l'ensemble des références sur lesquelles repose toute l'organisation des activités à court et à long terme.

Cette première exploration a conduit à découvrir les causes pour lesquelles ce groupe social apparaît fortement marqué par l'espace géographique et évènementiel dont il hérite et où il s'insère totalement pour l'approprier selon la volonté des ancêtres transmetteurs. Il s'agissait de cerner les éléments du paysage, relief, climat, texture des terrains, hydrographie, flore, faune qui constituent les fondements naturels par lesquels la population détermine ses propres dimensions et qu'elle perçoit dans l'espace et dans le temps.

Les habitants constituent ainsi un groupe social homogène dont les pratiques culturelles, les structures sociétares, les conduites collectives et individuelles, les attitudes mentales, les systèmes sont partout identiques malgré quelques indices locaux sporadiques de certains traits de l'environnement zonal ou villageois. L'unité et l'immobilité l'emportent sur toute la perception. En retour, les habitats se montrent partout, profondément attachés à cet environnement naturel, selon une relation affective et sentimentale envers les choses et les gens qui le composent.

La région M'Bochi d'Ollombo constitue également un groupe social original par l'importance accordée aux formes de sociabilité inter-clanique et l'intériorisation des conduites et attitudes claniques. Très fréquemment exprimés dans des assemblées et rituels parentaux aux dimensions étendues, les mythes appris hiérarchiquement et réaffirmés paraissent maintenir inchangés les relations interpersonnelles et unifier les comportements à l'égard des partenaires des groupes d'âge, plus qu'ils ne créent de distorsion : liés à la diversité des groupes observables et aux comportements collectifs, ils associent entre eux les éléments d'influence réciproque entre une personne et un groupe immédiat. Cette dimension étendue qui s'in-

sinue dans toutes les formes et dans toutes les relations de ce groupe contribue à enraciner les conduites dans un ordre de structures à la fois humaines et spatiales.

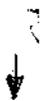
La vie ethnique et tribale semble ainsi puiser ses normes dans l'espace aménagé et dans l'espace naturel. L'ordonnement du village, l'exercice des activités économiques et l'acquisition des savoirs ethniques, les modèles de la cohésion sociale et l'apprentissage de la régulation des conflits, les perceptions religieuses et la transmission des actes mythiques, tout cela renvoie à une reproduction et une permanence des techniques coutumières, nées des connaissances empiriques et intériorisées par les expérimentations fécondes et efficaces dans tous les domaines.

La mémoire ethnique ou tribale, véhicule encore une véritable rationalité spécifique, constituée et constituante (1) des schémas mentaux particuliers, successivement transmis de génération en génération par l'apprentissage de la langue locale, qui, usitée en permanence, confère aux mentalités à la fois support, expression et donne aux expériences journalières à la fois signification pratique et axiologie symbolique.

En revanche, pour les agents de l'administration, y compris pour les M'Bochi revenus au pays après une longue période de formation professionnelle dans l'univers Brazzavillois, ces ~~regles~~ règles ancestrales paraissent si oppressantes et tellement immobilisantes, dépourvues de dynamisme progressiste, < que de nouvelles techniques socio-économiques et en l'occurrence leurs

(1) (P.C.L.) COLLIN. La "S'éducation permanente des Monts du Lyonnais < 9
(1950-1980), Lyon, Université Lyon II, 1982, t... 1, 14
(Thèse de Doctorat d'Etat, ès Lettres et Sciences humaines).

effets mobilisateurs apparaissent indispensables pour instaurer un processus de développement régional et utiles pour perfectionner les activités de chacun des paysans. Il leur convient donc d'être particulièrement hostiles à la profonde immobilité du paysage multiforme, à la fixité de la texture de la terre, à la permanence de la flore et de la faune, à la perpétualisation des espèces culturales, à la tonalité du discours des patriarches et matriarches, à l'enclavement culturel par le parler local, à l'isolement social par rapport aux circonscriptions voisines, à l'ordonnement inchangé des lieux de rencontre. En particulier, l'hostilité manifeste des agents administratifs à l'égard de la permanente fixité des aspects spatiaux et géo-humains les amènent à conclure qu'ils doivent transgresser les usages coutumiers d'éducation professionnelle : faire plier la nature et les groupes ethniques ou tribaux qui se l'approprient à leurs exigences, avant de tenter lentement ou par la contrainte de les amener à accepter leur planification préprogrammée, selon les normes et les effets prédisposés.



En cela nous décelons plus qu'une divergence de pratiques ou qu'une opposition de principes, mais une divergence entre des rationalités inconciliables, fondées notamment sur des perceptions différentes de la durée. Pour les promoteurs des techniques novatrices, le présent ne revêt d'importance qu'en fonction de ce qu'il permet de préparer pour un avenir estimé meilleur au nom duquel il convient aujourd'hui de transformer chacune des composantes de l'univers naturel et social, selon les règles des techniques les plus éprouvées. Au contraire, pour la population locale, le présent est diffus et fragile, à la fois rapide et lent, individuel et clanique, fait d'évènements instantanés inscrits dans une émergence surprenante et d'évènements répétés issus d'un passé lointain, alors que ce passé et ce présent renvoient toujours aux ancêtres qui ne cessent de prédisposer dans l'au-delà des forces et techniques du travail des vivants. Fiers et humbles

héritiers d'un passé harmonieux, gestionnaires d'un patrimoine ancien maintenu jusque dans le présent, responsables actuels d'un avenir qu'ils veulent transmettre aux générations suivantes, les M'Bochi d'Ollombo se perçoivent au centre d'une durée dont ils sont dépositaires et continuateurs. Grâce à la reproduction des usages coutumiers de formation polyvalente, le passé est confondu avec le présent et de celui-ci découle l'avenir.

D'un côté, au risque de nous répéter, nous devons affirmer que nous sommes en présence d'un groupe que l'on pourrait désigner comme traditionaliste, même si la région M'Bochi d'Ollombo ne constitue pas une entité sociale absolument figée, si personne ne peut nier qu'elle a évolué depuis des millénaires et si l'on doit reconnaître à de nombreux signes qu'elle continue d'évoluer actuellement. Néanmoins les plus anciennes comme les nouvelles générations se montrent accrochées au passé auquel elles font fréquemment référence et peu pressées d'introduire des novations fondamentales tant dans leurs conduites villageoises que dans leurs activités agraires. D'une autre côté, à l'extérieur et à l'intérieur même de cette population, issus ou marqués par les données structurantes du bassin oriental du Pool ou la ville de Brazzaville, un groupe hétérogène d'agents administratifs dans une situation générale que l'on pourrait désigner comme "civilisatrice" ou "évoluée", affichant un haut niveau de compétence et de technicité pour mener les activités agricoles, pour améliorer la productivité des hommes, pour assurer leur formation spécialisée et pour promouvoir le développement des zones urbaines et rurales du Congo. Ces quelques notations désignent les éléments les plus apparents des constatations présentées dans la "Sociologie des Brazzavilles noires" de G. BALANDIER (1) qui anticipent celles de J.M. GIBBAL (2) à propos des "villes africaines" et de l'acceptation des Congolais et M'Bochi d'Ollombo à l'égard d'un changement en faveur des idéaux européens. En par-

(1) (G.) BALANDIER. *La sociologie des BRAZZAVILLES Noires ...*, 26.

(2) (J.M.) GIBBAL. *Citadins et villageois dans la ville africaine - L'exemple d'Abidjan*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, François Maspéro, 1974, 137.

ticulier, les agents qui ont suivi leur formation socio-économique dans cet espace présentent une volonté unanime de valoriser les incohérences des groupes ethniques au profit de la cohérence des groupements professionnels, quitte à se défaire eux-mêmes de tout particularisme ethnique ou tribal et de suspendre leurs comportements, conduites, attitudes et représentations mentales antérieurs. Ils participent désormais activement à une promotion individuelle, après avoir bénéficié d'une formation professionnelle périodique, régulée et mesurée, qui s'appuie sur l'acquisition des savoir-faire et savoir-être modernes, basée sur la transmission théorique des techniques, connaissances et compétences professionnelles.

Tels sont quelques aspects, brièvement relatés, du contexte ethno-sociologique de notre étude, après avoir constitué celui de nos premières observations et réflexions d'autochtone et d'homme de terrain. Elargissant et approfondissant notre regard, nous avons voulu inventorier et analyser les modes de formation professionnelle et d'éducation sociale tant au niveau des M'Bochi d'Ollombo qu'à celui des écoles spécialisées moyennes et supérieures dans l'univers Brazzavillois. Dès lors cette recherche ne cesse d'être anthropologique alors même qu'elle incline à être pédagogique.

Parmi toutes les modalités de formation professionnelle traditionnelles qui se présentent à nous, nous en avons retenu huit, successivement repérées, classées en deux colonnes parallèles et analysées, selon leur perpétuité, leur émergence, leur évolution, par amplification ou par déclin, quelques unes au cours de plus de cinq siècles, les autres accentuées depuis trois dernières décennies. Et s'il nous convient de retenir ce dernier laps de temps comme une période la plus pertinente, c'est suivant les avis de quelques témoins privilégiés comme selon les études de quelques institutions spécialisées en la matière (1), les années 1956 et 1960 marquant l'émergence de la formation professionnelle des cadres socio-économiques dans le but d'assurer la politique de développement national.

(1) Il s'agit essentiellement de la Direction des Ecoles de Métiers et de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique du Congo.

Parallèlement, nous avons observé, décrit et analysé plusieurs institutions brazzavilloises répondant à l'effort de spécialisation professionnelle à l'intention des jeunes et adultes scolarisés, notamment des futurs cadres et agents intermédiaires du développement rural. Ecoles hétérogènes, multiethniques et multiraciales, instituées au gré des besoins nationaux, que nous avons explorées par connaissance directe ainsi que par les transmissions et publications des organismes pédagogiques et politico-administratifs compétents en la matière, au service des formateurs et des formés.

En outre, une telle recherche aux deux objets parallèles et opposés, exige qu'une interrogation centrale, unique et unifiante soit rigoureusement formulée et la parcourt consciemment, parfois très explicitement mais toujours présente. Elle apparaît désormais essentielle, dans un ordre à la fois explicatif et conceptuel, utile autant à la connaissance qu'à l'action. Comment et pourquoi cette société M'Bochi d'Ollombo, demeure-t-elle intacte dans ses moeurs d'éducation professionnelle, malgré une perte calculée de ses membres qui tendent à l'orienter dans une autre voie ? Comment opère-t-elle dans la reproduction quasi intégrale de ses usages pédagogiques polyvalents aux effets quotidiens si enracinants ? Nous pouvons encore formuler cette question de la façon suivante. De quelle formation professionnelle, les M'Bochi d'Ollombo se dotent-ils pour être capables à la fois de supporter des dissensions incessantes et pressantes et de préserver de manière stabilisante leurs habitudes coutumières, au cours de ces dernières décennies jusqu'à nos jours ?

Cette interrogation noue notre double recherche sur les deux pratiques pédagogiques considérées, l'une globale et ethnocentrée, l'autre spécialisée et exogène, sinon extravertie. Ce faisant, notre regard se porte sur une nouvelle interrogation dont la réponse constituera en partie l'objet

de notre conclusion. Ces procédures formatives ou éducatives, aux aspects divergents sinon contradictoires, déployées par répétition ou par novation, ont-elles des points de convergences dans leurs finalités essentielles, à savoir au-delà de l'intériorisation des conduites, celle des valeurs et symboles, quelles que soient leurs formes scolaire et non scolaire d'apprentissage, convergences qui permettraient de réconcilier

la production locale et ses agents de développement, moyennant quelques accomodations réciproques et secondaires ?

Lorsque nous avons choisi de mener et d'appliquer notre recherche dans le cadre des Sciences de l'Education, nous avons ressenti une certaine appréhension de la part de plusieurs de nos interlocuteurs. Nous avons nous-même éprouvé un doute lorsqu'auparavant nous avons consulté les ouvrages les plus classiques en matière de développement et de situation sociale anomique. Ces oeuvres apparaissaient essentiellement descriptives et plates, sans rechercher les dynamiques internes, ni les causes profondes des affrontements, ni les lieux possibles pour une mobilisation des forces sociales. Si quelques unes d'entre elles abordaient les composantes d'une action éducative effectuée ou à engager auprès d'enfants scolarisés, elles se montraient muettes ou très vagues quant à une recherche et une analyse de type pédagogique ou éducationnel à l'égard d'un groupe social dans son entier. Nous avons donc conscience que nous manquons des vocabulaires admis et des concepts forgés de la manière la plus authentique et référencée, pour traiter ici des phénomènes non seulement éducatifs mais plus particulièrement formatifs selon un double modèle coutumier et novateur, touchant d'une part l'ensemble organisé et hiérarchisé d'une population rurale et d'autre part les adolescents et adultes en situation de formation professionnelle comme futurs cadres de développement.

Il nous est alors apparu nécessaire de recourir à des travaux que nous avons estimés semblables, à des notations éparses, à des observations et réflexions transposables de la part de chercheurs et enseignants européens, comme E. DURKHEIM, J. PIAGET, C. FREINET, H. DESROCHE, P.H. CHOMBART DE LAUWE, P.C. COLLIN, G. BELLONCLE et d'autres, illustrant par analogie notre étude en termes de pédagogie de groupe, déjà groupe-classe et groupe-école mais aussi groupe ethnique, clanique ou lignager d'affinité. Pour nous, ces micro-groupes d'observation constituent les composantes d'un groupe social homogène de dix sept mille personnes maintenues en auto-éducation professionnelle permanente dans une région rurale déterminée, dont quelques membres sont en outre ou par ailleurs sollicités par une formation professionnelle limitée dans des établissements scolaires urbains. Ce qui nous a contraint à des méthodologies et à des sémantiques diverses, changeantes, adaptées à chacun des processus repérés, dont la variété nuit avec évidence à l'homogénéité de notre discours.

En effet, les remarques habituellement formulées sur les procédures didactiques, la nature des enseignements programmés, les représentations sur l'éducabilité, les relations formateurs-formés, les modes d'acquisition des connaissances, les objectifs formatifs et leurs finalités, tous ces axes d'analyse devenaient parfois flous, difficiles à distinguer et à synthétiser en un tout pédagogique tant dans la dimension des usages coutumiers d'éducation professionnelle que dans celle des usages modernes de formation spécialisée.

Dès lors quelles sont les limites du cadre fondamental de notre réflexion théorique ?

Cinq concepts constituent des réponses indéniables à cette question. Il s'agit du concept de "Formation", - "Education", - "professionnelle", - "cadre" et "développement" ; ils se complètent, convergent et aboutissent tous à "l'enculturation", la "déculturation" et "l'acculturation", pour

prendre des termes sociologiques à consonance pédagogique.

La formation se définit par rapport à l'éducation. Elle est l'activité qui consiste à former un personnel professionnel, spécialisé pour intervenir dans un domaine social, économique ou culturel. Elle peut être initiale, continue, de perfectionnement ou de recyclage. Elle est déclarée comme "initiale" lorsqu'elle s'adresse à des jeunes issus de l'éducation scolaire ou de l'enseignement général, en quête d'une initiation ou d'une préparation affective à un emploi. Mais cette formation professionnelle peut concerner aussi les adultes et cela dans les quatre types de situations qui sont les suivants.

Les personnes qui changent de métier peuvent être amenées, en repartant de leur niveau d'enseignement général, à reprendre une filière de formation professionnelle, alors qu'elles ont eu précédemment l'expérience d'un métier.

Par ailleurs et dans le cas spécifique de cette étude appliquée au Congo ou à la région M'Bochi d'Ollombo, de nombreux adultes ont été insérés dans l'une des professions d'agent d'agriculture ou d'éducation scolaire de premier degré, avant et au cours de ces vingt quatre dernières années, sans préparation professionnelle spécifique. Aussi, certains adultes, de plus en plus nombreux aujourd'hui, se trouvent-ils dans l'obligation d'acquérir une profession précise, nettement délimitée, alors qu'ils ont déjà un emploi.

Une troisième situation de formation initiale concernant les adultes porte généralement le nom de promotion sociale. C'est un dispositif que les gouvernements nationaux avaient eu l'occasion, entre les années 60 et 70, de développer considérablement et avec un certain bonheur, pour donner une seconde chance à des adultes qui avaient dû quitter l'école très tôt, de suivre un enseignement général approfondi débouchant sur une formation professionnelle spécialisante. Ce dispositif existe encore mais,

curieusement s'est ralenti ; il semblerait même qu'il tende à disparaître, à cause de l'expression et du prolongement de l'éducation scolaire secondaire et supérieure dans l'ensemble du dispositif de l'enseignement général congolais.

Enfin, la quatrième dimension de la formation professionnelle initiale qui concerne les adultes touche ce que l'on pourrait désigner sous la formule de formation de développement personnel, "*sorte de capitalisation que fait un adulte*" (1), dans un champ professionnel autre que celui de son travail, soit pour s'en servir un jour, soit pour compenser des insatisfactions que génère son activité professionnelle.

La deuxième grande catégorie de la formation professionnelle relève de "ce que l'on appelle la formation "continue". Selon les modalités distinctes, parallèles ou opposées, s'il s'agit du modèle modernisant, elle ne concerne cette fois que les adultes, en entendant par ce terme, des hommes et des femmes salariés, agents des services agricoles ou de l'éducation nationale, qui reviennent eux-mêmes, en stage momentané pour suivre une formation professionnelle. En outre s'il s'agit du modèle coutumier, cette formation "prolongée" touche toutes les générations installées dans une communauté ethnique ou tribale ; en fonction de ses aspects polyvalents elle est souvent déclarée "informelle", parce que les frontières qui la distinguent de l'éducation professionnelle traditionnelle paraissent moins perceptibles.

Certes, dans l'ensemble de ces formations "continues", il faut encore distinguer quatre types de subdivisions : les formations les plus répandues ou les formations de "maintenance", c'est-à-dire, celles qui compensent

(1) (G.) LE BOTERF et coll. *L'audit de la formation professionnelle*, Paris, Les Ed. d'Organisation, 1985, 21.

l'usure d'une personne ou d'un groupe d'individus rassemblés en une même catégorie socio-professionnelle ou en un même clan ou lignage : elles les maintiennent à niveau pour une activité de qualité dans un travail sectoriel ou inter-sectoriel ou polyvalent.

En second lieu, nous désignons l'ensemble des formations continues liées au fait que les situations des travaux locaux exigent permanence, perpétuation ou reproduction, mais qu'ils contraignent également à une évolution, à des adaptations, voire des changements parce que les techniques et les compétences coutumières qu'on poursuit dans un contexte régional ou national d'activités socio-économiques, doivent se transformer.

On parle aussi de formation professionnelle continue lorsqu'une personne est promue dans la hiérarchie des responsabilités de l'organisation à laquelle elle appartient et se forme pour acquérir les nouvelles capacités requises par les formations qu'elle vise, ou auxquelles elle est promise.

Enfin, comme pour les formations professionnelles initiales, les formations-développement personnel, c'est-à-dire sans lien direct avec l'activité professionnelle, peuvent être considérées comme relevant d'une formation professionnelle continue que décide et que gère par lui-même l'agent considéré.

D'un côté comme de l'autre, la formation professionnelle polyvalente ou spécialisante qui est effectuée dans l'espace villageois ou dans les établissements scolaires, consiste soit à "enculturer" ou "enraciner" soit à "déculturer-acculturer" ou à "déraciner" par le biais de "préparer" ou de "parfaire" un "professionnel".

Sous le vocable d'éducation, nous entendons un ensemble d'activités qui visent à atteindre certains niveaux de connaissances dans diverses disciplines dont on souhaite faire acquérir la maîtrise des opérations techniques et intellectuelles qui sont mises en oeuvre dans un travail où *"le jugement de la personne est sollicité"* (1) et elles visent ainsi à la transformation de l'être. Cette éducation est dite informelle si elle s'effectue de manière spontanée, permanente, par influence et par imitation comme elle est effectivement réalisée dans toutes les circonstances quotidiennes qui mettent en relation les moins initiés et les plus avertis. Elle est déclarée formelle si elle est réalisée de manière concertée, prévue et organisée avec volonté respective d'en prendre les moyens et d'en acquérir les effets. Cela étant, le partage se fait sans ambiguïté dans le cas spécifique d'une formation professionnelle scolarisée dont la dynamique programmée favorise à la fois la transmission exacte des disciplines singulières qui caractérisent une profession précise mais aussi l'acquisition conjointe d'un ensemble de conduites, attitudes et idéaux qu'il convient de manifester dans cette profession. Nous prétendons par ailleurs qu'une certaine formalité se cache derrière l'informalité habituelle ou apparente de l'éducation professionnelle polyvalente en milieu rural M'Bochi d'Ollombo, en raison même d'une volonté concertée et réfléchie chez les plus anciens d'enculturer les jeunes générations ainsi que d'une acceptation réitérée et explicitée chez les enfants, adolescents et jeunes adultes d'acquérir et d'intérioriser les comportements de leurs aînés.

Nous entendons par "professionnel", l'exercice ou l'agent d'une activité sociale appartenant au secteur primaire, secondaire ou tertiaire caractérisant actuellement le travail humain, afin de le situer dans son domaine, par rapport à d'autres activités professionnelles, selon une contribution identifiable.

(1) (P.) LEBEL. *La pédagogie, outil de management*. Paris, les éd. d'organisation, 1985, 87.

En d'autres termes, est "professionnelle" une activité exercée par un groupe de personnes ayant des connaissances et des compétences identiques et qui de ce fait a une indépendance certaine par rapport aux autres activités exigeant des savoir-faire différents et réalisant d'autres objectifs spécialisés différents, complémentaires ou divergents. Elle se distingue également des activités polyvalentes, générales ou généralisantes qui recouvrent l'ensemble des actions nécessaires à la survie individuelle et collective et exercées par la totalité des membres d'un groupe considéré. Par suite de "la division du travail social", pour reprendre les termes de E. DURKHEIM, les sociétés modernes ont spécialisé des groupes de professionnels pour assurer l'ensemble et la variété de ses fonctions, alors que les sociétés traditionnelles comptent sur les services polyvalents de chacun de ses membres pour les assurer de manière permanente et multiforme ; pour les unes une structure complexe et "organisée" souvent conflictuelle à la façon des différents organes d'un corps humain et pour les autres une structure non moins complexe mais "communautaire" où les tensions sont toujours régulées pour que tous les services attendus soient assurés de chacun à chacun dans leur totalité et sans défaillance, sans acception ni exclusion de personne.

Nous entendons par "cadres", certains membres du personnel d'une entreprise agricole, éducative, industrielle, commerciale, nationalisée ou d'Etat, qui ont une influence plus ou moins importante, suivant leur niveau hiérarchique, sur la définition ou l'exécution ou le contrôle des politiques de développement d'un secteur d'activité nationale ou régionale. Cette définition très générale concernant l'ensemble des cadres interpelle les niveaux formation professionnelle acquis au terme du processus de celle-ci. Ce qui est une condition déterminante du titre de cadre dont l'obtention constitue le signe tangible de la promotion et de l'accès d'une élite fermée de personnes, maintenant bénéficiaires d'une identité sociale particulière qui, sans ces critères repérables, serait pour eux-mêmes une "énigme"(1).

(1) (L.) BOLTANSKI. *Les cadres et la formation d'un groupe social* ; Paris, Minuit, 1982, 48.

Par analogie aux officiers de l'armée, selon la comparaison que fait Marc BENAIN (1), pour les cadres civils, il existe également différents niveaux qui correspondent aux différentes grandes catégories "cadres supérieurs", "cadres supérieurs-moyens", "cadres supérieurs-subalternes", "cadres-moyens", "cadres subalternes" et "cadres auxiliaires" relativement au-dessus des ouvriers et des employés que l'américain EZRAN SULEIMAN qualifie de "*groupes désavantagés de la société*" (2). A chaque niveau des groupes constitués, les "cadres" dépositaires d'une formation professionnelle spécifique, indiquant en quoi ils sont formés, sont désignés désormais pour assurer les innovations qui doivent se traduire en terme de développement. Ils sont responsables d'une fraction plus ou moins importante de l'enchaînement des actions concourant à leur activité sociale, économique ou culturelle dans le milieu urbain ou rural. A dessein, il convient d'insister qu'un cadre est un individu "responsable" dont les actes et les décisions, les comportements et conduites individuels et collectifs ont une influence sur la vie et la survie des producteurs directs, ouvriers ou paysans. M. CROZIER et E. FRIEDBERG soulignent unanimement qu'il s'agit des acteurs disposant "ainsi de pouvoir sur les autres acteurs" ; pouvoir faisant de chacun d'entre eux une personnalité nationale dans le but de contraindre simultanément les autres membres de l'organisation sociale ou des communautés ethniques ou tribales, à satisfaire leurs exigences qu'ils reçoivent eux-mêmes de l'Etat central (3).

(1) (M.) BENAIN. *Comment réussir votre carrière de cadre* ; Paris, Ed. Technique et Vulgarisation, 1969, 76.

(2) (E.N.) SULEINMAN. *Les hauts fonctionnaires et la politique* ; Paris, Ed. du Seuil, 1976, 21 (col. Sociologie politique).

(3) (M.) CROZIER - (E.) FRIEDBERG. *L'acteur et le système*, ..., 79

De nombreux chercheurs comme H. DESROCHE, G. ROCHER, G. BELLONCLE, G. LERBET, J.M. MONTEIL et d'autres, s'accordent pour conceptualiser le développement dans le sens d'aménager ou de déménager, de déployer, étendre, faire apparaître, augmenter, détailler, prendre une envergure, rayonner. Cela s'applique aussi bien à un territoire national, à une région rurale spécifique, à un groupe ethnique ou tribal précis qu'à une personne isolée. Ainsi, ce concept de développement se charge des connotations variées. Que recouvre-t-il en matière de formation professionnelle des cadres socio-économiques ?

Dans notre approche, le concept de développement recouvre l'acquisition, le stockage, l'emmagasinement des connaissances, des savoir-faire et savoir-être : c'est acquérir par la découverte des choses naturelles. Du développement d'une ou plusieurs personnes et de la transformation de celles-ci, découle le développement régional qui aura ainsi une signification tant quantitative que qualitative.

Le développement de la personne, de laquelle dépend le développement régional ou villageois, c'est aussi savoir se libérer des savoirs et comportements périmés et pouvoir vivre une autre réalité, un progrès. Le développement conduit donc à une notion de coupure ou de suspension, au repérage d'écart, de seuils, de mouvements. Vivre un développement par ou après la formation professionnelle, c'est "bouger", se mobiliser, déménager de façon linéaire, progressive, régulière ou intermittente. C'est s'insérer dans un processus évolutif marqué successivement d'étapes, de niveaux, de ruptures, de nouveaux départs. Mais c'est aussi un mouvement réfléchi, intériorisé, traversé par une réflexion lente ou intense mais permanente : il passe nécessairement par des instants ou des périodes de méditation ou de rumination explicite individuelle ou collective pour permettre la mobilisation du "Moi" en face des déracinements et des enracinements jugés opportuns ou rendus indispensables et favoriser la re-conquête

de l'Ego". Sans cette réappropriation personnelle ou sociale, individuelle ou collective, il ne s'agit pas de développement mais d'aménagement ou même de destruction.

En définitive, pour nous, il n'y a développement véritable que lorsqu'on donne et se donne ce type et ces critères de développement comme finalité pour toutes les actions engagées, dont les nouveaux modèles ou les formes rénovées de la formation professionnelle. C'est à cette référence que nous jugerons finalement les faits et gestes que nous allons présenter au cours des pages suivantes.

Devant ces pratiques d'éducation professionnelle coutumière et de formation professionnelle spécialisante moderne, une série de questions ont néanmoins surgi et pris corps dans notre réflexion et notre analyse.

Tout d'abord en est-il bien ainsi ? Y a-t-il effectivement deux champs distincts, parallèles, opposés pour lesquels les processus sont différents entre tradition et modernité, entre immobilité et mobilité ? C'est une interrogation adressée à notre classification elle-même : est-elle fortuite, arbitraire, manipulatrice ou pertinente ? Comment en est-il ainsi dans chaque ensemble des actions pédagogiques rassemblées dans ce document ?

Enfin, les écarts qui séparent ces conduites spécifiques, endogènes et exogènes, consciemment ou inconsciemment poursuivies, nous permettent-ils de rendre compte au singulier, de "la formation professionnelle des cadres socio-économiques au Congo" (1960-1984) pour une contribution au développement de la région M'Bochi d'Ollombo, dont il s'agirait alors de désigner les composantes pédagogiques particulières ?

Dans la Région M'Bochi d'Ollombo, aucune recherche en matière de sciences humaines, notamment de sciences de l'éducation et, plus spécifiquement, à propos de la formation professionnelle des cadres socio-économiques n'a jamais été effectuée. Certains travaux des assemblées populaires, Conseils des districts et régionaux, se sont limités à l'élaboration des projets de développement dont l'inefficacité et l'inadaptation dans la formation professionnelle des cadres compromettent précisément l'application et le rendement. C'est dire que la complexité des questions que pose cette formation justifiait une recherche approfondie.

- Celle-ci s'est avérée délicate et n'a pu se faire qu'en trois phases successives et complémentaires :

- la première phase a visé la collecte et l'étude des documents officiels : textes gouvernementaux, programmes des institutions de formation, écrits sur l'Histoire de l'Afrique ou du Congo, travaux théoriques et pratiques traitant de différents problèmes de sciences de l'Education, en particulier ceux de la formation professionnelle des cadres.
- la deuxième phase a consisté en une enquête systématique menée par des entretiens semi-directifs auprès de trois groupes d'individus : d'abord dans le groupe des dirigeants chargés de conduire la politique "d'éducation nationale et de formation universitaire et professionnelle". Au près de ces premiers partenaires dont le nombre se limite à "20 personnes : les responsables nationaux indiqués dans l'organigramme du Cabinet ministériel de l'Education Nationale, de Formation Universitaire et Professionnelle" (1), nos entretiens se sont limités aux différents thèmes concernant la formation professionnelle du personnel d'encadrement des services suivantes : essentiellement de l'enseignement primaire et du secteur agricole.

(1) *Organigramme du Cabinet Ministériel de l'Education Nationale de Formation Universitaire et Professionnelle, approuvé par Arrêté n° 0081/MENUP/7-3 79 - pp. 4-5 ; Brazzaville 11 mars 1979/ Ampliations.*

- *Services Centraux d'Etat - Cellules du Parti et organisations des masses de la République Populaire du Congo.*

Ensuite, la même méthode d'entretiens semi-directifs a été appliquée à "99 personnes", soit la totalité des "cadres bénéficiant de la formation professionnelle moyenne, actuellement en service dans la Région M'Bochi d'Ollombo (1). Enfin, et par le même procédé, une troisième s'est adressée aux populations rurales (2), dont nous n'avons retenu que quelques témoins privilégiés ; des notables, susceptibles de représenter chacune des fonctions sociales de cette contrée ethnique ou tribale.

Ce faisant, si notre procédé a été pertinent, nous avons cherché à obtenir de nos partenaires des réponses libres, mais portant sur les problèmes qui nous préoccupent. Nous avons recouru pour cela à des entretiens semi-directifs, élaborés à partir des éléments qui constituent l'ensemble de notre plan d'étude.

Nous savions fort bien que tous nos partenaires sont impliqués dans les problèmes de la formation professionnelle, qu'il s'agisse des premiers : les dirigeants et les cadres eux-mêmes, ou des seconds : les populations autochtones, qui ne savent ni lire, ni écrire mais subissent les effets des faiblesses de la formation professionnelle du personnel d'encadrement.

(1) *Registre du Personnel affecté : "Personnel cadres des (S.A.F.) Services Administratifs et Financiers Directeurs et Chefs de Services de l'enseignement primaire et secondaire, centres Médicaux et infirmeries, Secteurs Agricoles, Commissariat régional du Gouvernement des Plateaux, Djambala 1979, Gréliche n° 4" Personnel et Notices individuelles, 215 p. (Textes).*

(2) *Mission Nationale de Recensement "Rubrique Populations rurales de la Région des Plateaux" Brazzaville 1973, 51 p. Pour justifier notre choix des témoins privilégiés, nous signalons que sur 17.000 habitants des populations de la Région M'Bochi d'Ollombo, à l'exception des enfants et adolescents scolarisés, la majeure partie des adultes ne savent ni lire, ni écrire, et qui présentent un aspect impossible pour être saisi par questionnaire.*

En outre, notre position personnelle d'enquêteur a été comme nous l'avons rappelé en présentant le sujet de cette étude, celle d'un observateur participant, ce qui justifiait le choix d'entretiens semi-directifs. Mais il est certain que nos liens avec la Région "M'Bochi d'Ollombo", ce dont nous sommes entièrement conscient, ont pu compliquer et parfois faciliter le traitement de nos enquêtes.

Qu'il s'agisse de l'exploitation des documents officiels, des recherches théoriques et pratiques en sciences de l'Education sur la formation professionnelle des cadres socio-économiques, nous avons adopté une seule technique de traitement : un dépouillement conduit par analyse de contenu. Les thèmes principaux que nous avons retenus nous ont permis de saisir la réalité objective des conduites et des tendances collectives des représentations manifestées par nos partenaires. Ces résultats ont été éclairés par des concepts empruntés à divers chercheurs ou "forgés" par nous-même à partir de l'apport des sciences de l'éducation à l'étude de la formation professionnelle des cadres socio-économiques. Ainsi, si dans l'ensemble, l'observation et l'interprétation de cette réalité sociale apparaissent à la fois objectives et subjectives, nous espérons que notre étude sera jugée cohérente et rigoureuse.

PREMIÈRE PARTIE :

LES USAGES COUTUMIERS DE FORMATION POLYVALENTE OU L'EDUCATION

PROFESSIONNELLE TRADITIONNELLE

Cette première partie décrit l'ensemble des dispositions d'un modèle de formation recouvrant ses propres techniques de conservation et d'interprétation et programmes incisifs, mais très élargis et imprécis. Nous l'appréhendons en termes d'éducation professionnelle, pour souligner l'essence de cette inclusivité extensive et indiquer les caractéristiques de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité. Ce modèle ambitieux recouvre des actions relatives à l'utilisation du relief, l'adaptation aux climats, l'aménagement du paysage, le regroupement des habitants par clan, lignée et fratrie ; - l'utilisation des ressources naturelles. A l'endroit de ces premiers éléments, nous constatons ensuite que les usages coutumiers marquent leur enracinement au point de faire répéter de façon durable les mêmes activités acquises et les opérations réussies. Ces usages coutumiers font préserver les relations du groupe envers sa surface morpho-écologique et son univers tribal.

En transposant les données géographiques, démographiques et économiques en facteurs sociaux déterminants, nous remarquons que, pour les adultes, il s'agit de situer, auprès des jeunes, les supports particulièrement observables, les techniques et perceptions, les conduites et attitudes, les normes et "croyances collectives" qui "transforment" ou "transfigurent" cet environnement naturel, comme le note G. GURVITCH. Ces composantes "façonnent" et "pénètrent" conjointement tous les autres paliers

profonds de "la vie sociale et sont dominées par elle"¹. Inversement, l'immobilité du paysage multiforme où le groupe s'est inséré, impose aux membres des générations succédentes, concomitantes et concordantes, le recommencement habituel de ses formes de sociabilité inter-clanique ; le maintien des modèles de la cohésion sociale spécifique et de l'univers mythique sans cesse renouvelés dans la pérennité du culte, pour assurer la stabilité globale du groupe conditionnant sa survie dans cet espace approprié, considéré comme un véritable temple où "les temps" saisonniers "sont des fêtes" disait M. MAUSS².

-
1. G. GURVITCH. *La vocation actuelle de la sociologie, t.1 vers une sociologie différentielle,* 65-75 cf. L. D'HAINAUT. *Des fins aux objectifs de l'Education (préface de A. BIANCHERI). Education 2000 ;* PARIS, Fernand NATHAN / BRUXELLES éd. LABOR, 1980, 99-109 ; il indique sans ambiguïté les différentes étapes des "approches d'entrée dans le profil éducatif" ou formatif : le point de vue intradisciplinaire, - l'approche transdisciplinaire instrumentale, - la perspective pluridisciplinaire, - l'approche transdisciplinaire comportementale axée sur les situations", ici, dans le cas de cette étude, analogies faites à l'adaptation aux situations géographiques, humaines et psychologiques de la tribu MBochi.
 2. M. MAUSS. *Journal of the royal anthropological institute*, LXVIII, 1938, 263-81. Repris dans *Sociologie et Anthropologie*, PARIS, Presses Universitaires de France, 1960, 331-362.

~~Et~~ nous découvrons cette grande stabilité des données spatiales et sociales dans certaines souches des populations autochtones, notamment à travers leurs structures organisationnelles et mentales, celles qui connotent une plurivariété des actions sur chacun des êtres, l'originalité de chacune et de toutes les personnalités et leur assujettissement aux phénomènes psychologiques et sociaux hérités des générations anciennes, marquant un fidèle attachement à cette liberté prédisposée et à la polyvalence des statuts socio-professionnels traditionnels. De plus, l'immobilité de ces structures organisationnelles et mentales domestiquent l'ensemble des règles collectives qui, en diverses circonstances, perpétuent la prise de conscience et déterminent rigoureusement la préservation des finalités acquises, grâce au système d'éducation professionnelle renouvelée. La fixité du relief et des noms à chaque endroit, - de la dispersion des habitants, - de la structuration des villages et zones basés sur la parenté de la hiérarchie, - de la tenue foncière et de l'utilisation des ressources naturelles, de la commémoration des divers symboliques¹, des formes de sociabilité inter-clanique, des rites mystérieux, le tout incluant les finalités objectives et subjectives de la tribu. Une telle démarche permet d'expliquer les rapports entre les premiers faits classifiés et leurs significations avec l'ensemble des habitudes, des comportements, conduites, attitudes et schémas mentaux passés dans les moeurs. Tous ceci étant acquis par la répétition des mêmes actes d'éducation professionnelle, opérés en collectivité puis en groupe dans les diverses fonctions de l'organisation tribale.

1. (L.) NOT . *Les pédagogies de la connaissance*. TOULOUSE, PRIVAT, 1979, 40-42 ; il définit "la commémoration" comme une référence aux anciens : commémorer les anciens, c'est faire aussi bien qu'on le peut, ce qu'eux-mêmes ont fait de façon exemplaire. La commémoration débouche sur l'initiation. Il s'agit là d'une pédagogie sur une éducation par les modèles : ~~e'est~~ ~~d'~~apprendre se réduit (...) à imiter longtemps et copier longtemps". Les MBochi d'Ollombo confirment ces propos selon l'expression : "il faut bien penser et bien faire comme nos aïeux". Cette version ne souhaite ni démarcation ni indifférence à l'égard des fondateurs de la tribu et à l'ensemble des usages coutumiers de formation polyvalente traditionnelle.

En suivant R. CRESSWELL et M. GODELIER¹, nous sommes convaincu que le bien fondé de cette démarche se justifie par une description des faits collectés et classés, graduellement ethnographiés puis ethnologisés. Adopter un tel cheminement et poursuivre un tel processus, c'est présenter chronologiquement les pratiques éducatives et, inversement, investir ces pratiques d'une ou de nombreuses théories éducatives. C'est présenter également l'articulation étroite entre l'immobilité de la surface morpho-écologique et les traditions des activités socio-économiques, - d'acquisition des savoirs techniques, - des formes de sociabilité inter-claniques, intraligagères et d'intériorisation des conduites collectives, - des modèles de la cohésion sociale et d'apprentissage de la régularisation des conflits, - des perceptions religieuses et de la transmission des actes mythiques. Tels sont ici, les points principaux de repère ou de recours ; et ce sont leurs exigences que l'on analyse. Bref, affirmer la pertinence d'une telle démarche, c'est aussi prétendre vérifier conjointement les finalités d'ordre historique, philosophique et sociologique. Et même quand cela s'inscrit dans un champ plus vaste des sciences humaines, ce procédé peut être limité. Il inclut essentiellement les procédures suivies qui définissent une méthode didactique locale, - les enseignements diffusés et leur nature originelle, - la dimension psychologique particulière de cette formation polyvalente dont les pratiques courantes nourrissent la mémoire tribale.

Encore, dans l'ensemble, ces axes cohérents d'éducation professionnelle recouvrent les habitudes selon le contenu de la vie socio-économique propre des populations. Ils représentent autant d'objets et des techniques diversifiées, mais coordonnées dans un système d'apprentissage extensif. Le milieu naturel ou paranaturel ambiant offre l'analyse des premiers éléments écologiques et humains du pays.

1. (R.) CRESSWELL / (M.) GODELIER . *Outils d'enquête et d'analyse anthropologique* ; PARIS, F. MASPERO, 1976, 17-24- A
 "ces étapes graduelles de la démarche scientifique", évoquées par ces deux auteurs, il convient "d'épingler" cet éclaircissement apporté par Cl. LEVI-STRAUSS dans l'Anthropologie structurale ; PARIS, PLON, 1958, 388. Il n'aperçoit pas l'ethnographie, l'ethnologie et l'anthropologie comme trois disciplines différentes ou trois conceptions de mêmes études. "Ce sont, en fait, trois étapes ou trois moments d'une même recherche".

C H A P I T R E P R E M I E R

LA SURFACE MORPHO-ÉCOLOGIQUE DU PAYS MBOCHI ET L'APPROBATION SOCIALE D'UN ESPACE MULTIFORME

La région d'Ollombo fait partie du Congo septentrional (voir carte n° 1). On y distingue aisément trois reliefs variés :

- plateaux anciens d'âge éocène aux sommets arrondis de grès durs, médiocrement élevés, donnant l'impression d'une horizontalité générale.
- 2 - plaines basses, larges ; faute de diversité importante et imposante, elles sont monotones, marécageuses quand l'alluvionnement ou la sédimentation a comblé les dépressions primaires ; elles constituent la ceinture du Nord-Ouest au Sud-Ouest.
- des collines aux pentes modérées, apparaissent toutes plates quand on descend des plateaux, alors que les moindres élévations sont baptisées plateaux lorsqu'on sort des plaines.

Ce triple zonage fait ainsi communiquer la partie Sud de la cuvette congolaise à celle du Nord, isolant la plus grande masse montagneuse ou les boucliers "bombés en carapace de tortue" des régions de la N'KENI et d'ABALA.

Vers l'Est, ce relief véritable est nettement plus élevé que celui de la région d'ABALA qui culmine à 700 mètres et a reçu la désignation de diadème : "BANGANGOULO"¹, ékori y a angongolo. A l'Ouest, ces montagnes s'effacent à moins de 450 mètres, s'infléchissent rapidement par

1. Ce terme désigne une ethnie voisine à celle des MBochi.

paliers successifs, moins atteintes par l'érosion lorsqu'elles abordent le point le plus plat de la grande plaine à LESSANGA la KANAHA.

La région est d'une topographie aux mouvements hétérogènes : une série de quelques petits plateaux, distanciés les uns par rapport aux autres, quelquefois séparés par des ruisseaux très étroits, artères tortueuses dont les convergences constituent des vallons assez élargis et peu encaissés. L'architecture même de ces petits plateaux structuraux s'explique par un affleurement d'une pente régulière, aux mouvements ondulés, successivement changeants, selon l'image classique de relief de pénéplaine en voie de rajeunissement ; mais la monotonie des anciennes surfaces demeure apparente.

La topographie invite au découpage du territoire d'Ollombo en trois accidents du terrain (voir carte n° 4). - un arrondissement de moyennes voûtes, étirées sur toute la partie de l'Est ; elles sont formées des auréoles d'"ONDINGA" et ses sous-zones ; - une série de collines dominantes les ruisseaux plus ou moins larges mais assez longs, dont les pentes se perdent en méandres divagants. Ces groupements de collines sont striées de petits et nombreux sillons, étalés sur tout le centre d'"ASSONI-a-KOLO, BOMBO, OLLEMBE et TSONGO". A l'aile orientale de cette contrée, des grandes plaines larges, longues et ouvertes, exposent des petits marais aux alluvions quaternaires indifférenciées, sables siliceux, limoneux ou grésifiés ; rares par portion, limitant la zone d'"ILANGA" et ses sous-foyers composés, moins de croûtes élevées, plusieurs sillons bas, plaines étendues aux composantes géologiques multiples et variées et petits marais. Dans l'ensemble, ils déterminent la place que les habitants occupent comme enfermés dans un triangle "GONDWANA" piedmont.

La chaîne des plateaux d'"ONDINGA" s'élève à une hauteur de 650 mètres du Nord-Est au Sud-Est en quelques 80 kilomètres de base et 50 kilomètres de longueur¹. Le pourtour de cette zone est entièrement couvert par une galerie forestière. A l'Est, Nord-Est et Sud-Est, une savane recouvre des croûtes de 500 mètres de hauteur. Du Nord-Ouest au

1. Cette hauteur correspond à peu près à celle de la carte faite sous forme de trapèze rectangle que nous avons corrigée.

Sud-Est de BOMBO, OLLEMBE, TSONGO et ASSONI, une suite de collines de 450 mètres aux pentes très faibles caractérisent la particularité de cette zone du Centre. Plus loin, sur toute la ceinture de l'Ouest d'ILANGA, des plaines basses, toutes semblables, à une altitude de 250 à 300 mètres, semblent signifier d'une part que l'érosion, freinée par les collines des sous-zones du Centre, a émoussé et aplati le relief ; - d'autre part, elles témoignent que l'alluvionnement ou la sédimentation ont comblé la dépression. Ce sont les facteurs qui caractérisent l'originalité même de l'appellation du Sud-Est de la cuvette Congolaise ; c'est-à-dire une région qui borde en grande partie le centre du fleuve Congo et ses quelques affluents.

A l'intérieur de ce triangle régional au relief varié, médiocrement accidenté, peu valonné, plat, l'état du climat doit jouer un rôle éminent. Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, la fréquence des précipitations régionales donne une moyenne annuelle de 180 ^{pluies}, soit un jour sur deux¹. Elles sont réparties en quatre saisons sur six au cours ? de l'année, - la grande saison des pluies, - la grande saison sèche, - la petite saison des pluies, - la petite saison sèche.

-
1. Nous admettons que ces calculs tels qu'ils sont enregistrés dans les documents des services de Météorologie Nationale, sont peu fiables puisqu'en réalité, si l'on observait, dans certains villages de la région d'OLLOMBO, à ASSENGUE (zone ONDINGA) par exemple, on pourrait noter 164 jours de pluies dans l'année, soit un jour sur deux. Par contre dans le village NBANDZA, on calcule 614 heures de pluies sur 8760 heures de l'année, soit 7 %. Le premier chiffre donne l'impression qu'il pleut la moitié du temps, le second montre qu'il pleut une heure sur quatorze. On pourrait davantage procéder à de telles comparaisons controversées dans plusieurs villages de la région d'OLLOMBO. Est-ce une explication permettant de généraliser ces lacunes administratives dans toutes les régions du pays ? Il faut avoir réuni toutes les données climatiques, région par région, zone par zone et village par village, pour tenter de donner une réponse synthèse à une telle question.

Chacune des petites saisons comporte une période de transition marquant le début ou la fin d'une plus grande saison. Par exemple, la période qui commence après la fin de la petite saison des pluies pourrait être considérée comme un vide qui précède le début de la grande saison sèche ; et inversement. C'est dire qu'une petite saison n'est jamais directement combinée avec la plus grande (voir le calendrier régional des saisons). Toutes ces périodes totalisent en moyenne 870 mm d'eau par an sur la globalité de l'espace régional. Si ce climat apparaît égal à celui des régions voisines, il est relativement supérieur à la quantité d'eau des pluies de la région de MAKOUA (plus au Nord), donnant 1.600 mm par an¹ ; il est inférieur à celui des Plateaux KOUKOUYA, relevant 2.000 mm sur 190 jours principalement², où la rémission observée au mois de juillet est très infime.

Une observation plus fine de la situation du relief évoquée précédemment permet d'affirmer que les spécificités des paysages constituent l'originalité de la surface morpho-écologique du pays. Ces lieux ont une renommée historisante : chaque endroit naturel, aménagé ou non est un "lieu témoin" dont le nom historique réagit toujours dans l'espace. Les MBochi eux-mêmes les désignent sans difficulté particulière. Par exemple, les collines *Eholo* (sing.), *iholo* (pl.), les montées, *olapfili* (sing.), *ilapfili* (pl.), les pentes, *oboyi* (sing.), *iboyi* (pl.), les plaines, *kondo* ou *olongo* (sing.), *akondo/alongo* (pl.), les rivières, *dzale* (sing.), *adzale* (pl.), les ruisseaux, *okiessi* (sing.), *ikiessi* (pl.), sont des indices qui constituent l'acuité des perceptions envers cet espace multiforme.

Ces composantes du relief sont nommées avec finesse, rigoureusement distinguées, et apparaissent comme des références parlantes, accompagnant le

1. Source : *Annuaire statistique du Congo (1977-1981)*.

BRAZZAVILLE, Ministère du Plan, 1981, 470 pp.

2. B. GUILLOT. *La terre Enkou (Congo)*

PARIS, Mouton, 1973, 13. Il s'agit d'une région KOUKOUYA, faisant partie de la même circonscription départementale que la région d'OLLOMBO.

nom du groupe tribal, du clan ou lignage. Ainsi, on dira par exemple : "Les collines des MBochi: IKOLO ba ambossi". Inversement, cette observation est faite à l'égard des membres de l'ethnie ou des partenaires du clan qui s'expriment, s'identifient par des termes empruntés aux éléments spatiaux :

*"Nous autres les MBochi d'Ollombo de la plaine ;
bissi ambossi ba Ollombo a Kondo" ;*

*"Nous autres ressortissants de l'autre côté du ruisseau
Tsakosso ; bissi a si ngola Tsakosso".*

Cependant, au-delà de la désignation de l'espace régional et zonal par des références précises, interviennent des distinctions plus subtiles par suite d'un mélange entre les indices de l'espace du village et du lignage. On note par exemple : "La plaine du village NGUELOKASSA, Kondo a Nguélokassa". Partout, sur toute l'étendue du territoire, ces lieux nommés recouvrent certains endroits symboliques qui désignent, pour les membres des générations vivantes la présence des ancêtres disparus. Ainsi, "la montée de NGAKOSSO, olapfili a mba Ngakosso", signifie que le lieu du relief immortalise l'identité d'une personnalité. En outre, et en opposé, pour nuancer l'identité d'un ancêtre généalogique dans un espace d'origine, du village de naissance, on juxtapose à son nom celui d'une partie du relief. Par exemple : "NDINGA descente d'Otsini, NDINGA Oboyi ma Otsini". Le premier nom identifie un ancêtre commun, lointain, le second exprime une partie de l'espace où cet ancêtre généalogique a vécu le cours de son existence. Ainsi, d'une zone à une autre, dans chaque village petit ou grand, les composants de l'espace sont mis en rapport avec les valeurs sociales de la collectivité et de l'individu.

Quelle signification éducationnelle pouvons-nous déceler dans de telles pratiques ?

Les usages coutumiers d'éducation professionnelle pour l'appropriation de l'espace, sont compris et intériorisés en relation permanente avec chaque lieu du relief qui a façonné et modelé le clan, le lignage et les ancêtres mémorisés.

Si cette première analyse apparaît quelque peu rapide, pourrait-on encore s'interroger comme Marcel MAUSS¹ l'avait pressenti :
 " dans quelle mesure la morphologie spatiale serait-elle appréciée comme un habitat régional qui recouvre d'autres habitats ?"

Des plateaux et des collines aux plaines, l'espace d'OLLOMBO impose toujours aux MBochi les conditions diverses de protection et de dispersion pour "une adaptation permanente, moyennant les connaissances du réel"². C'est ainsi que la région est divisée par les habitants en trois grandes zones : OLLEE - ONDINGA - ILLANGA et neuf sous zones à savoir : ASSONI, BOMBO, TSONGO, OLLEMBE, ABALE-a-Tsé, ABALE-a-Tanda, TSONGO-ya-ngolo-oyéé, ASSONI-a-ngola-a-Kwi, ASSONI-a-ngola-idzombo. Chacun des groupements de villages et quartiers a des caractères particuliers de dimensions, altitude et exposition mais sont semblables les uns des autres.

Cet espace multiforme, propre à la région, ne contribue-t-il pas à l'immobilité des comportements, attitudes et schémas mentaux des MBochi ; en fonction des conduites et représentations répétées, poursuivies et maintenues jusqu'à aujourd'hui ?

-
1. M. MAUSS. *Représentations collectives et diversité de civilisations*. PARIS, Minuit, 1969, 739 p. - Au début de ce siècle, l'auteur était de ceux qui se préoccupait à travers les recherches sur la morphologie sociale, des questions très voisines à celles envisagées avec prédilection par les géographes comme Vidal de la BLACHE. *Géographie Universelle*, t. XII, Afrique Septentrionale et Occidentale ; PARIS, Armand Colin, 1937, 284 p., dont le contenu a été influent, considéré comme une base nouvelle de cette époque pour l'orientation des recherches en Sciences humaines, rapprochant la géographie des besoins, aspirations, et projets profonds des habitants.
 2. D. FAUCHER. "La Géographie", *Cahiers pédagogiques modernes*. PARIS. 2ème éd., Bourrelly, 1957, 19.

Notamment, la globalité des coutumes se trouve marquée par les dimensions parentales étendues et villageoises de la tribu dont la distribution est calquée sur les divisions géographiques. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à maintenant, la région fonctionne, malgré la division apparente en quartiers, comme un seul et même gros village, en raison essentiellement de la ressemblance des paysages.

Sur l'espace régional, les habitants se sont regroupés d'une manière dispersée et inégale. En 1951, le recensement national évalue la population d'Ollombo à 17.000 habitants. La densité générale est de 2,5 personnes au kilomètre carré, variant toutefois de un à trois selon les zones et sous-zones. On constate que la moyenne de la densité régionale est inférieure à celle de la densité nationale, soit trois habitants au kilomètre carré. Cependant, cette moyenne globale de trois zones apparaît comme convenable, importante pour une région de plateaux, collines et plaines, si on la compare avec les moyennes d'OYO (2), MAKUTIPOKO (1,5), NGÔ (1,20) quant à la densité des P.C.A. homologues à la région. Par ailleurs, le pourcentage des populations rurales selon le sondage de l'ORSTOM 1960 est évalué à 60 % supérieur à la moyenne nationale de 40 %¹. Ce chiffre indique la prégnance des coutumes par rapport à l'appropriation de l'espace rural que celui d'OLLOMBO confirme par les cinq habitants au kilomètre carré.

Par ailleurs, le taux de dispersion montre que non seulement la région est essentiellement composée de grandes zones, habitées par plusieurs clans, mais que chaque sous-zone recouvre de nombreux villages dont les habitants proviennent rarement des autres localités. Un premier échantillon révélateur est celui de l'agglomération d'Ollée et ses sous-zones, où l'on compte 80 villages pour une population de 9.000 habitants dont 7.000 regroupés autour d'"ASSONI et TSONGO". Les villages APFEME, MBANDZA et OTSINI ramènent le taux de dispersion d'ASSONI à 30 % ; alors que pour TSONGO qui est constitué des grands villages NGANIA, NGUELOKASSA et OKASSA, il est à peu près de 20 %, égal à celui de BENE, AMBOMBOGO,

1. Source : Une enquête de l'ORSTOM pour les périodes de 1960-1961. Cet indice est calculé en fonction de la superficie totale de la région, alors qu'il devrait l'être par rapport à l'espace agricole qui n'est malheureusement jamais mesuré.

NGOUENE et (OLLOMBO Village) dont le taux est encore égal à celui de ILANGA et ONDINGA réunis et formés de 96 villages. Ces deux dernières zones sont considérées comme les moins peuplées avec 12 % pour la première et 8 % pour la seconde.

Après cette brève évocation de la dispersion sociale, nous devons mentionner d'où et quand sont arrivés les différents groupes et sous-groupes de MBochi qui habitent actuellement la région d'OLLOMBO.

Cette question ne peut recevoir quelque réponse valable qu'en considérant l'histoire profonde, mais très limitée de tous les groupes sociaux du CONGO. Les MBochi actuels d'OLLOMBO, pas plus que leurs ancêtres, n'ont jamais été complètement isolés d'autres peuples de l'Afrique en général, du Congo en particulier. Du paléolithique aux migrations bantoues et à l'installation des groupes ethniques actuels, l'histoire primitive de ces populations est inséparable de l'histoire du Congo.

Vers le 1er siècle de notre ère, les ascendants de ces populations commencent à être refoulés dans les plateaux, collines et plaines de ce pays. Les mouvements migratoires bantous initiaux provenaient selon toute probabilité de la région des grands lacs africains de la vallée du Nil. Certaines de ces migrations plus récentes sont situées à partir du Nord du Cameroun actuel.

De ces premières approches, nous pouvons déduire que la formation de la région d'Ollombo et de ses cellules d'habitation eut lieu au IV^{ème} ou au V^{ème} siècle¹. Les habitants reconnaissent eux-mêmes dans leurs traditions orales qu'ils sont venus de l'Est. Ils manifestent ainsi une volonté de se référer à une communauté plus vaste, incluse dans un univers cohérent où rien ne saurait rétrécir leur espace, diviser leur groupe, ni dissocier une personne des partenaires de sa parenté.

1. (Th.) OBENGA. *L'Afrique Centrale pré-coloniale*. PARIS, Présence Africaine 1974, 272 p. L'auteur évoque les mêmes arguments dans *La cuvette congolaise, les hommes et les structures*. PARIS, Présence Africaine, 1976, 2.

Depuis lors, si dans cette région, les gens connaissent les dimensions des clans et des lignages et la place d'un individu au sein de la zone et du village, il faut souligner que la notion des calculs enregistrés et publiés à propos des surfaces des cultures, de chasse et pêche leur échappe complètement, et que les planificateurs nationaux ou régionaux ne peuvent apporter aux chercheurs des données quantitatives en ces domaines précis. Néanmoins, les autochtones savent aisément qu'un champ, une surface, "onèh" terrestre ou submergés est désignés par une longueur olà, et une largeur "ipèrèh". Ce qui les amène à comparer à vue d'oeil sans utiliser aucune unité de mesure, des terrains personnels à ceux des clans et lignages voisins. Ce faisant, bien que totalement imaginées, ces mesures ont pénétré toute la conscience collective et individuelle ; de même, elles immobilisent les coutumes, les comportements, attitudes et représentations mentales de tous et de chaque habitant, à l'égard du temps et du calendrier des activités quotidiennes.

En outre, les données climatiques que nous avons observées précédemment suscitent de nouvelles réactions dans les dimensions spatiales auxquelles les populations s'affrontent pour s'y adapter, les aménager et tenter d'en éviter les effets nocifs. Partout, sur les plateaux, sur les collines et dans les plaines, les habitants s'adaptent au climat selon les saisons dont ils n'oublient ni les limites, ni la durée.

En grande saison sèche, de la fin juin à la mi-septembre de chaque année, la région toute entière connaît une sécheresse très marquée ; il y a cessation momentanée de pluies. Cependant, ce pays n'est pas du tout épargné par des précipitations abondantes sans être excessives. Dans les trois zones, d'ONDINGA, ALLEE et ILANGA, la fréquence des averses s'étend de la mi-septembre à la mi-mai. Cette grande saison de pluies constitue une grande ambivalence entre la sécheresse partielle et la semi-inondation ; elle est caractérisée par une lourdeur de l'atmosphère, due autant à l'échauffement qu'à l'humidité.

Les températures varient alors constamment et considérablement. La moyenne saisonnière s'élève à 29° le jour et baisse à 16° la nuit, et cette différence de 13° est plus grande que l'amplitude annuelle ; comprise régulièrement entre 26° à 25° le jour, et 22° et 20° la nuit. Cela confirme davantage ce type de climat équatorial dont la plus haute température peut s'élever à 33° dans l'espace régional.

De durée et d'intensité variables, chaque année, ces saisons se caractérisent distinctement les unes des autres, davantage par leurs aspects de temps vécu que de temps calendaire. Pour répondre aux besoins pressants de survie, le groupe de chaque village se mobilise alors ; à l'exclusivité des activités spécifiquement de la cellule familiale. Quand ils constatent que les précipitations pluvieuses sont momentanément arrêtées, les hommes se rassemblent pour abattre les arbres et les brûler ; ils préparent ainsi les futures plantations, issa (sing.), assa (pl.), puis construisent les barrages, bwandé (sing.), mandé (pl.), font la pêche ; ils ne sauraient négliger l'entretien des tombeaux et d'autres lieux de culte du village. Les ruisseaux, étangs et marais ne cessent de sécher pour offrir des occasions multiples aux femmes. Celles-ci vident ces cours d'eau, itoa (sing.) otoa (pl.) pour avoir du poisson. Ensemble, dans les groupes féminins et masculins, les mots habituellement échangés n'empêchent pas d'effectuer des travaux communautaires ; à cette occasion, bien des rancunes s'apaisent et des difficultés s'estompent compte tenu de l'urgence de la cohésion sociale.

De chaque village ou de plusieurs quartiers éloignés, avant que les fines pluies ne deviennent grandes averses, toutes les femmes se mettent à planter les boutures, à semer les graines, lémbolo (sing.), mbolo (pl.), puis elles vont à la cueillette des champignons blancs, issé (sing.), asséh (pl.), elles "récoltent" aussi les fourmis ailées, léndwenga (sing.) ndwenge (pl.) qui sortent des croûtes ossémba (sing.) issemba (pl.). Elles ne méprisent pas non plus les travaux ménagers réguliers. les soins aux

1. SOURCE : *Annuaire statistique du Congo*.
(1974-1981 440 p.

enfants, l'éducation des fillettes et filles devenues adolescentes. Pourtant, si le ciel est gris, et que des grosses pluies s'abattent sur le pays ou dans une zone particulière, les hommes savent que c'est le moment de faire la classe. Cependant, ils ne sauraient omettre les rendez-vous les plus précieux, fixés pour des contrats matrimoniaux, associant un homme et une femme et à l'occasion plusieurs clans et lignages. Ces rencontres inter-claniques, inter-lignagères et intergénérationnelles favorisent davantage l'extension des sous-groupes et de nouveau le maintien de la cohésion sociale.]?

On pourrait décrire ici d'une manière exhaustive toutes les pratiques sociales et économiques, telles qu'elles sont habituellement entretenues, mais la liste serait encore plus longue, et, dans certaines mesures, ce procédé empêcherait les explications à apporter sur la suite des effets, notamment les agressions suscitées par les éléments climatiques.

Pourtant, sur les plus hautes, moyennes et basses altitudes, s'il y fait très chaud, il y fait aussi très humide ; les séries de pluies, de vents et les divergences entre les températures diurnes et nocturnes sont très sensibles, désagréables, voire dangereuses, favorisant bien régulièrement le paludisme, le trypanosomiasme, les bilharzioses, et nombreuses infections de l'organisme. Ayant l'habitude de subir et d'éviter ces effets climatiques, les habitants n'ont point de chaussures, mais ils savent qu'ils doivent porter, en saison de pluies, comme en saison sèche, des vêtements faits de raphias légers, étouépfé (sing./pl.) correspondant à chaque type de travail et à chaque cérémonie. Pour répondre à ses besoins vestimentaires, la population a exercé depuis les temps les plus reculés l'activité du tissage, ipayé (sing.), apayé (pl.) par l'extraction de folioles des grandes feuilles pennées du palmier-raphia. Quelques centres reconnus pour cette production existent d'une manière concentrée dans les villages OLLEME, MBANDZA (zone OLLE), ENGANGA, EBALA, OKONGA (zone ONDINGA)¹.

Ces enseignements concernant la diversité des activités rurales confirment à bien des égards l'homogénéité du groupe et sa polyvalence

1. Ces remarques convergent bien avec celles qui ont été développées plus longuement par SAMIR-AMIN et COQUERY-VIDROVITCH dans l'ouvrage *Histoire Economique du Congo*. (1960-1968). PARIS Anthropos, 1969, 204 pp.

professionnelle ; en même temps qu'une volonté collective pour apprécier toute la surface morpho-écologique et d'y subsister malgré les conditions de forme parfois insupportables. Les mouvements de dispersion de la population constatés précédemment se traduisent ici par la nature des propriétés communautaires, les exploitations agricoles, les surfaces de chasse et pêche. Cela sous-tend l'intention de donner, d'attribuer à chacun et à tous les moyens économiques multidiversifiés, artisanaux mais indispensables, et atténuer pas ce voile toutes les tensions que susciterait le privilège accordé à un seul domaine d'activité par rapport aux autres.]?

Les surfaces terrestres et aquatiques, les lieux des champs et de chasse, les ruisseaux, marigots et marais sont globalement et indistinctement perçus comme des données définitives de l'espace et du groupe. Egalement les produits escomptés comme les tubercules de manioc, les bananes, ignames, arachides, maïs, noix de kola et de palme ; - les animaux/sangliers, lièvres, les bufles et biches ; - les mammifères, crocodiles, caïmans et tortues ; - les poissons, silures, carpes, anguilles et sardines sont des ressources habituelles qui confirment les caractéristiques de l'espace approprié par les individus autochtones. De ce fait, comme capitaux indestructibles d'une part, - circulant et périssables d'autre part, - ces richesses consolident - elles l'initiative clanique et lignagère, de même, elles exigent de tout mettre en oeuvre, plutôt que de négliger l'exploitation d'un seul endroit. Cela connote les manifestations d'une double volonté coutumière et indissociable de la part des paysans : - d'abord une volonté d'un membre du groupe d'exercer parmi les partenaires toutes les activités rurales ; - ensuite une volonté collective et personnelle d'être un à un, puis communautairement propriétaires de tout l'espace local.

Ainsi, le paysage diversifié confère la formation polyvalente des habitants : il charge la mémoire tribale d'images spatiales et sociales confondues, il contraint le groupe à maîtriser et maintenir les usages coutumiers qui constituent une structure originale de vie. Dans cette situation il est aisé de comprendre pourquoi les exploitations agricoles, les lieux de chasse et de pêche, le découpage des zones, la disparition des villages, les pistes et routes qui relient les unités locales, sont répertoriées, classifiées, mémorisées comme ayant des finalités tant économiques que de sociabilité qu'il faut toujours préserver.

Ainsi et à l'inverse, il ressort encore que la volonté définitive des habitants est de rester durant toute leur vie, dans leur espace d'origine d'une zone et d'un village. Dans l'incapacité permanente de déménager leur lieu de naissance, pour construire ailleurs, "à l'étranger", et y exister, selon ces noms communs et propres qui composent leurs identités collectives et individuelles "MBOCHI d'OLLOMBO", "AMBOSSI ba OLLOMBO", ils se considèreraient eux-mêmes comme des gens remis à l'extérieur des frontières du paysage qui les a procréés, éduqués et formés. D'abord, le désir d'être déclaré mbochi ; - ensuite de se prononcer originaire d'OLLOMBO, puis d'une zone connue et d'un village précis ; tout cela touche à la constitution de la personnalité des habitants¹. Ce sentiment est très marquant, comme une force qui ouvre perpétuellement sur l'organisation tribale, clanique, lignagère et sur la personne d'autrui elle-même appréciée comme un élément microscopique de cet univers social.

Dès lors, cet apprentissage mutuel, favorable à l'intériorisation et à la poursuite des usages coutumiers par le biais d'une appropriation de l'espace multiforme, constitue tout à la fois une formation professionnelle et une éducation de l'être.

Les procédés employés sont apparemment informels, diffus, pragmatiques, mais fonctionnels et organisés². Ils définissent une méthode didactique qui s'apparente aux usages coutumiers utilisés de façon répétitive comme un ensemble des pratiques, d'affectivités et de sentiments relatifs à cet espace approprié. Usages coutumiers de travaux plurivariés, partout répétés, repris en fonction de l'observation constante des éléments de l'environnement écologique, des dimensions et de cohésion parentales ; des alliances inter-claniques de division sexuelle du travail sur les

-
1. (R.) LINTON. *Le fondement de la personnalité : l'enracinement dans un terroir.*
 2. (P.) ERNY. *Ethnologie de l'éducation.* PARIS, Presse Universitaire de France, 1981, 12-13.

périodes d'exploitation des champs, des conduites de chasse et de pêche ; des appropriations lignagères réalisées par le biais de l'occupation collective et individuelle des surfaces terrestres et aquatiques ; usages coutumiers encore des affectivités et des sentiments projetés sur le paysage, la sécheresse, la pluie, le nombre et la durée des saisons, la chaleur et l'humidité ; - sur les habitudes des relations de parenté étendue, des relations intergénérationnelles et sur la base des responsabilités mutuelles entre le quartier, le village et la zone ; - sur la comparaison des moyens utiles à la survie et du modèle supposé idéal et idéal de l'aménagement des régions voisines et identiques. En effet, cette méthode active¹ s'appuie à la fois sur une ou plusieurs activités des hommes et des femmes des différentes générations "pour les développer et sur la vie sociale des membres en favorisant le travail en groupe"² ou en unité parentale. Ces méthodes actives vont donc conduire les formants et formés à s'imiter les uns les autres, à se confronter directement avec la totalité des problèmes socio-économiques de la région, des zones et villages.

Les enseignements diffusés sont pluridisciplinaires et cohérents ; ils mettent en oeuvre les diverses connaissances, les savoir-faire, et savoir-être relatifs à la personne, au groupe et à l'enseignement naturel. A cet égard, cette étude de la surface morpho-écologique fait appel aux habitants pour maîtriser sans cesse les éléments du relief multiforme, du climat divergent, des saisons variées, de l'organisation identique des zones et villages, de la répartition et dispersion des populations, des travaux multidiversifiés, des conduites des clans et lignages en relation avec chacun et tous les aspects de cet espace local. Ainsi, la nature des enseignements programmés apparaît comme une relation "extenso-sensu", constituant une action par l'action. Elle assure un lien entre la fixité du groupe, les conduites sociales et les conduites naturelles. Cette action

-
1. (P.) GOGUELIN. *La formation continue des adultes* (coll. sup.) PARIS, Presse Universitaire de France, 1970, 104 p.
 2. (P.) CAPUL. *Les groupes rééducatifs*. (coll. sup.) PARIS, Presse Universitaire de France, 1969, 81 cf. (P.) GOGUELIN. *La formation continue des Adultes* 104-105.

de l'union tridimensionnelle permet une solidarité étroite entre les habitants, composants de l'espace et usages coutumiers. Ces éléments de l'espace et du temps, de cohésion et solidarité sont avant tout exprimés dans chaque groupe de parenté et corrélativement dans tous les villages des trois zones de la région, pour souligner une appartenance socio-spatiale en familles nucléaires inter-dépendantes. Cela constitue les fondements de l'identité coutumière de chacun et de tous les habitants.

En outre, cette identité est caractérisée par la relation intime lignage - espace ; elle est marquée par la volonté d'y être né, d'y exister et demeurer parmi les "siens" et soi-même, affermis par la fidélité au terroir des ancêtres et par la confiance aux ancêtres eux-mêmes fondateurs de la parenté de cette personne, des générations actuelles du groupe, après avoir été les premiers venus pour occuper ces lieux, et, à juste titre, les instaurateurs de cette organisation sociale, les éducateurs ou formateurs inoubliés des activités scrupuleusement poursuivies et répétées. En effet, ces conditions individuelles et collectives observées précédemment, déterminent-elles le mode de travail : reproduction des résultats, des pratiques et habitudes que les mbochi ne cessent d'établir entre l'espace et les relations inter-claniques, tous sensibles à leur fixité sur l'espace et l'appropriation de celui-ci, - à leur vie antérieure et actuelle - à l'état de dispersion et aux travaux effectués, soutenus de manière ordinaire. La raison de ce mode d'interprétation est que les paysans vivants, concernés par cette formation professionnelle polyvalente traditionnelle agissent, se comportent et pensent non seulement pour le présent, mais aussi pour le passé ; étant convaincus que l'avenir découlera inévitablement de ces deux dernières périodes. C'est ainsi que cette tradition est assimilée à un immobilisme continu, à une répétition rigide des techniques d'aménagement de l'espace local, des différents paliers culturels et des comportements du passé.

La dimension psychologique de cette auto-transmission des savoirs fait apparaître que les valeurs, normes, comportements, conduites et représentations mentales traditionnellement organisées dans un

espace, favorisent la réalisation des résultats socio-économiques attendus de l'action formative. Ces réalités sont particulièrement visibles dans la relation établie entre les formants et les formés¹. Chaque habitant et tous les partenaires des groupes, chaque clan, lignage en tant que cadre d'intégration et élément intégré, ont chacun à chacun et collectivement le rôle de maintenir les axes déjà tracés pour cette formation. Dans cette acception, les tâches essentielles consistent à aménager l'espace hérité : les plateaux, collines, plaines et cours d'eau du territoire et sous-localités en adoptant les données et en s'adaptant à elles, en élargissant l'habitat communautaire par groupements parentaux, en diversifiant les activités individuelles, puis collectives et les relations efficaces, en poursuivant l'interdépendance entre les familles nucléaires et les liens avec les clans de la contrée. Cette classification se fait par assemblage des synthèses[]]? et perceptions effectuées dans les champs des intentions et des réalités, notamment des affectivités, des éléments naturels, claniques, lignagers et villageois. Tout cela contribue indissociablement à la constante survie du groupe et à l'épanouissement de chaque partenaire.

L'organisation des paysages et l'articulation des enseignements coutumiers ainsi définis contribuent à la transmission des techniques de savoir-faire en de multiples et diverses situations professionnelles ; elles convergent avant tout et, unanimement dans une intervention très complète, très profonde, en intériorisant des habitudes, comportements propres, personnels et sociaux, affectifs et relationnels.

Par ailleurs, les finalités poursuivies sont adaptées aux réalités économiques, sociales, culturelles et écologiques de chaque zone et chaque village de la région, et plus particulièrement aux objectifs

1. (A.) LEON. *Psychopédagogie des adultes* (coll. sup.)
PARIS, Presses Universitaires de France, 1971, 31.

prédisposés par les usages coutumiers¹. Ceux-ci constituent non seulement des facteurs de savoir-faire, mais des moyens permettant une poursuite de transformation de la personnalité, donc mettant en jeu des mécanismes psychologiques plus vastes que ceux d'un individu et de tous les membres de la communauté, chaque groupe ou sous-groupe est conscient de son espace d'origine ; - des paysages au relief hétérogène ou des paysages homogènes de plateaux, des collines ou des plaines qui favorisent l'existence de chaque habitant parmi ceux qui lui ressemblent, en le distinguant des personnes des tribus voisines, ou éloignées. Enfin, dans cette acception, chacun ne peut se déclarer ~~comme~~ membre intégral du groupe que lorsqu'il a acquis les connaissances des saisons, des pluies et de la sécheresse, de l'échauffement et de l'humidité. Bref, tous ces phénomènes étant compris et appris comme des fléaux contre ou pour la santé, l'habitat, les champs, la chasse, la pêche, etc De même, si l'intégration d'une personne peut être déjà complète par ces premiers indices qu'elle aurait manifesté la volonté d'apprendre il faut souligner que cela n'est pas suffisant. Il faudrait encore qu'elle fut susceptible d'appréhender, de comprendre les actions affectives, offertes par le milieu naturel. C'est par rapport à cette dernière connaissance qu'un mbochi serait désigné, identifié et apprécié comme un mbochi légitime d'OLLOMBO, c'est-à-dire reconnu comme membre de cet espace régional dont les vivants ont conscience d'être des propriétaires héritiers, par le truchement du travail qu'ils ont déjà trouvé là, institué, transmis et intériorisé de manière préservée.

-
1. UNESCO . *L'éducation et l'environnement : les grandes orientations de la Conférence de TBILISSI*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1980, 23. Ces propos ne sont pas nouveaux ; ils ont été déjà élaborés de manière précieuse par de nombreux chercheurs des Sciences de l'Education ; cf. L. D'HAINAULT *Des fins aux objectifs de l'éducation*. BRUXELLES/PARIS, Labor/Nathan 1977, 69 ; il dit : "Les sources premières des objectifs de l'éducation", mieux aussi celles de l'éducation professionnelle traditionnelle, "ne sont pas la société, l'étudiant et le contenu de l'enseignement mais bien les valeurs qui déterminent dès le départ des finalités relatives à la société, à l'étudiant" ou à l'adulte paysan, "à la culture" et à l'espace où se déploient ces finalités.

Cet ensemble quadripolaire d'observations et de remarques désigne une pédagogie de groupe ; elle est manifestement caractérisée par le fait que les procédures de travaux multivariés ne sont ni conçus, ni mis en place par les seuls aînés des générations anciennes, appartenant à la parenté étendue, au terme d'une négociation inter-clanique et intralignagère. Cette négociation aurait davantage précisé la pluralité des enseignements diffusés, la relation entre partenaires formateurs et à former, la portée endogène de formation professionnelle traditionnelle en elle-même et les techniques originales qui ont favorisé l'intériorisation des connaissances multivariées, constituant une éducation professionnelle collectivement acquise, possédée, selon la répétition des actes inchangés dont les moeurs et habitudes assurent et incitent au refus de l'assimilation de l' "être tribal" à travers l'habitat régional, zonal et villageois. Cela souligne que la survie d'un clan ne peut être assurée que par son attachement aux tiers clans du reste de la tribu, et par l'appropriation de l'espace multiforme.

CHAPITRE DEUXIEME

L'EXERCICE DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET

L'ACQUISITION DES SAVOIRS TECHNIQUES

Pour préserver les usages coutumiers et ainsi réaliser un objectif de formation professionnelle relative à leurs aspirations sociales, les MBOCHI ont toujours maintenu et renforcé l'habitude d'acquérir des savoirs techniques favorables à leur système de production, de répartition et de consommation coutumières conforme à celui que les générations des aînés ont déjà acquis, - celui que ces gens ne cessent de refaire et de réapprendre, - d'inculquer et d'intérioriser. L'on peut observer que les populations actuelles se communiquent et se transmettent un éventail de connaissances coutumières, étendues aux contraintes de l'environnement naturel, au consensus actuel des vivants et au contenu du passé. Sans cette activité éducative incessante, la formation professionnelle serait inassimilable par chacun des partenaires et par tous les membres des communautés lignagères. En effet, pour organiser leur subsistance matérielle et leur survie sociale, les habitants doivent répéter les lois d'échange et les règles d'appropriation, afin d'exploiter les terres diversifiées de leur environnement géographique.

La région est naturellement divisée en trois zones principales de terres. Sur l'ameublement apparemment cohérent du relief ancien, les auréoles régulières du bassin classique se succèdent les unes aux autres :

- Grès tendres et marnes de la série crétacée,
- Plafond de sables silicieux, limoneux ou grésifiés, tels des amas détritiques, répandus par les grès secondaires qu'ils masquent,
- Alluvions quaternaires indifférenciées qui n'apparaissent guère dans les vallées ; elles accroissent en direction des points les plus inondés du fleuve CONGO.

Ainsi, l'écologie invite à diviser le territoire d'OLLOMBO en trois structures de sol : - des sables siliceux, limoneux ou grésifiés, des argiles et marnes de la série crétacée, des terres figulines ou terres glaises souvent mélangées de substances ferrugineuses ; elles apparaissent autour de la zone d'ONDINGA et des villages environnants ; des terres steppiques, meubles, perméables d'un profil noir à humus forestier, épaisses, fertiles, mesurant entre 25 et 50 centimètres¹ dans les sous-localités d'OLLEE, autour de BOMBO, OLLEMBE, TSONGO, ASSONI-a-KOLO et ASSONI-a-NGOLO - INDZOMBO. Des alluvions quaternaires indifférenciées : - sables et argiles blancs, plastiques, salés et hydromorphes ; on les trouve dans la zone d'ILLANGA, notamment les villages YAPFA, IBAPFE, POMBO, NDENDA, EMBOLI et ASSALE. Terres ordinaires, terres figulines, argiles et sables constituent globalement un véritable pandage de géologie interzonale et intravillageoise. Dans l'ensemble des facteurs, - elles déterminent une variété des règles, des rapports sociaux et des rapports de production entretenus par les partenaires des clans et lignages dans l'exercice des activités économiques et l'acquisition des savoirs techniques, ici plus appréhendées dans le domaine agraire. Partout, les terres ferrugineuses, rougeâtres, plus ou moins perméables, les terres steppiques et épaisses, noirâtres, les alluvions diversifiées affleurent à chaque endroit des zones et villages de la région.

Les conséquences du relief et du climat observés précédemment s'expliquent par la texture des sols, adéquate à l'exercice des activités économiques dont l'acquisition des savoir-faire en agriculture occupent une place importante. Ces moyens naturels de production sont perçus par les habitants comme une propriété personnelle et collective, c'est-à-dire un patrimoine individuel, clanique, lignager et apparemment régional. En d'autres termes, ces terres constituent les fondements immuables et inaliénables des "valeurs culturelles, le plus souvent incarnées dans des hommes qui eux-mêmes les incarnent par une action culturelle dans le milieu local"².

-
1. J. HERNOULT. *L'agriculture au CONGO - Les terres des régions de la Cuvette Congolaise*. PARIS, Payot 1960, 103.
 2. J. DUMAZEDIER/N. SAMWEL. *Société éducative et pouvoir culturel Coll. Sociologie*. PARIS, éd. du Genil, 1976, 121.

Dans cet univers écologique dont les variétés des sols sont appréciées pour effectuer des cultures diversifiées, les superficies des terres cultivées et cultivables ne sont jamais précisées par les habitants. Par ailleurs, les données statistiques sur les réserves des terres (de flore et faune) nationales et départementales¹, suscitent des doutes remarquables aux yeux des chercheurs en sciences humaines.

Cette description technique élaborée sur l'existence des terres ne suffit pas pour parler des activités agricoles, renforcées par une communication et une intériorisation soutenues des savoirs techniques originales ou tribales. Du fond de la conscience des paysans, faut-il encore s'interroger si ces techniques ne se limitent non seulement à préciser "en quoi" les mbochi d'Ollombo sont "formés" ?² Il convient de souligner que, pratiqués en termes d'éducation professionnelle, ces savoirs techniques mobilisent tous les usages coutumiers, fonctionnant comme des courroies de transmission. Ils transforment les personnes et modifient dans la continuité tous les schémas mentaux de chacun des partenaires et du groupe, étant entendu que ces gens ne peuvent exister en dehors des terres dont ils dépendent chacun à chacun, puis par clan et lignage. C'est l'objet de la première question. Dans toute la région, ces terres sont répertoriées, désignées par des termes significatifs. *Lètsambi* (sing.) *tsambi* (pl.) sont classées selon les couleurs qui signalent leur composition. Par exemple, les terres rougeâtres révèlent un état des ferralitiques dénaturées, "*Lètsambi latsò*", "*tsambi ya tso-tso*", - terres noirâtres, "*tsambi ya pipi*", la couleur connote l'état des terres meubles à humus forestier ; - les argiles blanches ou kaolin blanc pur "*tsambi ya pembe*" ; - les argiles grisâtres interpellent les terres tendres, gluantes, arides ou "*tsambi ya bongui*", telles sont les lois de correspondance qui allient les formes des terres à leur propre contenu dont les habitants ne cessent d'attribuer les noms en fonction essentiellement des usages quotidiens.

1. SOURCE. *Annuaire statistique du CONGO (1974-1981)*. BRAZZAVILLE, Ministère du Plan, 1981, 470 pp.

2. G. AVANZINI. "Sciences de l'éducation et Education permanente. Notes de lecture "Archives des sciences sociales de la coopération et du développement (46) ; PARIS, CNRS/EHESS, 1978, 117 - 123.

En outre, comme ces terres ne sont pas nues, comme elles sont couvertes de végétation sauvage ou aménagées, indice d'une fertilité de ces sols, la taxonomie indigène identifie successivement les forêts, *Kō* (sing.) *Akō* (pl.), selon leur état primaire ou secondaire existant avant et après la mise en culture des sols. On dira, forêts vierges, *mwandza* (sing.), *mwandza* (pl.), forêts reboisées, *opfoussa* (sing.) *ipfoussa* (pl.) ou "forêts jachères", elles permettent aux habitants de déployer constamment l'exercice des activités agricoles, la construction judicieuse des cases et les autres pratiques des travaux utiles.

Partout où ces terres existent, elles ont toujours imposé leurs noms aux lieux-dits de leur étendue et marqué la mémoire collective. C'est ainsi que ENDOLO et OKAMAMWOUE de la zone Ondinga, Ngouéné et Epaha d'Ollée,² Ibapfé et Assalé d'³EPAHA sont connus par leurs terres ferrugineuses, steppiques et argileuses "Endolo - Tsambi ya-abwoué - abwoué", endolo - terre - roche - roche", "Epaha - Lêtsambi - la - pi, - la - béya - béya", "Epaha - terre-noire" ou "terre-riche", "Assalé - Lépembé" "Assalé-Kaolin" ou "argile-blanche".

Dès lors en pays Mbochi, comme P. GOUROU l'a constaté dans d'autres régions d'Afrique : ces terres constituent une "propriété Collective", elle-même "correspondante aux limites des communautés claniques et lignagères"¹. En d'autres termes, ces terres ne constituent pas des propriétés foncières personnelles ; elles ne supposent pas non plus une aliénation au bénéfice d'un individu et sa famille même si ceux-ci en concèdent facilement l'usage. On comprend alors pourquoi individuellement, les Mbochi ne se déclarent jamais propriétaires d'une ou plusieurs terres, selon les manières dont ils manifestent leur justice en reconnaissant :

"Des générations les plus lointaines aux nôtres, nos ancêtres, grands-parents et parents ont vécu ensemble sur ces mêmes coins de terres, et ces villages qu'ils y ont patiemment édifiés sont restés nos biens".

Ainsi dans la région d'Ollombo, d'autres gens redisent-ils les mêmes choses,

1. P. GOUROU . *Leçons de géographie en Afrique Tropicale*. PARIS Mouton, 1971, 113.

sans doute pour confirmer davantage leurs liens avec la terre :

"On est ressortissant d'un clan, d'un lignage, dans la mesure où l'on y possède une terre. Ne plus y avoir d'implantation, c'est du même coup n'en plus faire partie quand bien même on en se saurait originaire".

La terre et les ressources naturelles, les sols cultivables (forêts, étangs, mines, faune ...) sont collectivement possédées à titre d'usage par chaque individu, et par les différents clans et lignages, constituant la communauté villageoise. Le sol primitivement occupé par des ancêtres communs appartient collectivement, puis individuellement aux membres de la parenté qui se reconnaissent descendants des mêmes ancêtres généalogiques. Chaque membre adulte valide est légitimement exploitant, mais seulement à titre d'usufruitier, les droits collectifs et inaliénables appartenant à tous les membres de la parenté. Cependant, là ne s'arrêtent pas les nuances et les précisions auxquelles contraignent les liens possibles envers les terres.

Partout, dans chaque zone comme dans chaque village, ces propriétés sont désignées par un nom qui symbolise le nom d'un "ancêtre historique dont on conserve les souvenirs réels ainsi que ses successeurs"¹. Par exemple, "Tsengère" ou "tsambi ya Kosso y a mba Nguébili" "Terre Kosso de Nguébili", "Tsengué ya Akongo ya mba Ngangalé" "Terre - Akongo de Ngangalé". Inversement, on dira, "Ngangalé a Kongo", "Ngangalé d'Akongo", "Nguébili a Kosso", "Nguébili de Kosso". Ici, le nom du village est accompagné par celui d'un ancêtre, mais ces deux noms par leur composition ne font qu'un seul. Dès lors, ce dernier recouvre à la fois les terres, sols, forêts, clans, lignages et tous les membres de la parenté. Cependant, ce personnage reconnu, appartenant lui aussi à un lignage précis, ne possède pas la terre, les forêts de la communauté de façon privée. Il n'existe pas de propriété privée de la terre, pas d'appropriation privée des sols. Ce qui constitue le fondement des coutumes d'éducation professionnelle de la société Mbochi où l'essentiel des savoirs techniques restent très marqués par un mode de production social dont le domaine agraire apparaît le plus pertinent.

1. L.V. THOMAS/R. LUNEAU. *Les religions d'Afrique Noir - Textes et traditions sacrés*. PARIS, Fayard Denoël, 1969, 280.

On constate aisément que l'absence de propriété individuelle renvoie, selon toute probabilité, à une ancienne tradition connue des zones, propre à la région d'Ollombo. Cette tradition des liens à la terre remonte à des origines très lointaines dans le temps et dans l'espace.

Il faut sans doute remonter jusqu'à l'Egypte pharaonique, que E. Le Roy LADURIE considère comme un cadre de références culturelles, capitales pour l'Afrique sub-saharienne : "Des Noirs africains ont reçu de l'ancienne Egypte les coutumes de possession, d'accès aux ressources naturelles"¹. Par ailleurs, le grand Colloque de l'UNESCO a reconnu unanimement que "l'Egypte pharaonique est africaine par sa culture, son écriture, sa langue, son tempérament, sa manière de penser"². Cette filiation culturelle recouvre aussi les coutumes de possession et les règles du droit foncier des anciens Mbochi : elles favorisent la recherche.

Ainsi cette comparaison historique ne peut indiquer l'évolution des savoirs techniques que lorsqu'on prend séparément l'exercice des activités agraires dans cette globalité des travaux des terres, eaux, forêts et plaines. Ces lieux orientent et dictent chaque fois aux Mbochi, la division du travail social, décrite d'abord et analysée par E. DURKHEIM, au titre d'une "extension croissante des professions"³ ; évoquée également par H. MAURIER, comme les "facteurs déterminants de la culture"⁴ ; tels qu'ils sont maîtrisés dans le fonctionnement de chaque système traditionnel, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, potiers, forgerons, tisserands et vigneron en territoire d'Ollombo.

-
1. E. LE ROY LADURIE. *Le territoire de l'historien*. PARIS. Gallimard, 1973, 419-536.
 2. UNESCO. "Colloque du Caire - Egypte" - 28 janvier - 3 février 1974.
 3. E. DURKHEIM. *De la division du travail social*. 8ème éd. ; PARIS, Presses Universitaires de France, 1967, 84-102.
 4. H. MAURIER. *Philosophie de l'Afrique Noire*. St Augustin BEI BONN, VERLAG des Anthropos - Instituts, 1976, 229.

D'après les résultats du recensement de 1981, la répartition de la population active en catégories socio-professionnelles laissent apercevoir que 60 % des habitants, sont des agriculteurs ou cultivateurs non salariés, "propriétaires", alors que 25 % sont pêcheurs, 10 % sont chasseurs et 5 % issus de professions diverses (voir annexe n° 15)¹.

De tels chiffres semblent tout-à-fait remarquables pour une population rurale, très éloignée des centres urbains, malgré le rapprochement apparent qui semble rattacher les zones et villages aux chefs-lieux des régions comme Ollombo (poste), Gamboma, Abala et Oyo. En effet, ils signifient que cette population a longtemps effectué et continue d'exercer toutes les activités économiques selon les coutumes correspondantes aux réalités de l'espace, fruit "d'une synthèse des contraintes et des moyens offerts par les paysages locaux"².

Toutefois, ces travaux permanents d'une tradition vivante fondent encore dans cette région la conscience collective qui, elle-même n'est pas constituée par la somme des consciences individuelles, pour acquérir tous les savoirs techniques. Si dans l'ensemble des trois zones rurales concernées, l'on répartit la population active classée au lieu de travail selon les catégories socio-professionnelles (voir annexe n° 15), nous observons que 80 % représentent les travailleurs de la terre, 10 % les pêcheurs, 4 % les chasseurs, 6 % les vigneron, forgerons et potiers³. Ces quelques chiffres s'ils ne sont pas erronés, compte-tenu de la fragilité des services nationaux de statistiques, confirment avec acuité, cette multivariété des activités et des savoirs techniques que les habitants ont continuellement exercés dans chaque zone et village. En outre, ces chiffres désignent que l'agriculture occupe une première place ; sans doute en fonction des effets d'origine, permettant à cette dernière, une certaine emprise sur les activités complémentaires. En d'autres termes, travailler la terre, c'est suivre le chemin déjà tracé par les ancêtres,

-
1. SOURCE : - *Annuaire statistique du Congo (1974-1981)*. 471 pp.
 2. G. DIETERLEN - "Mythes et organisation sociale au Soudan Français" - J. S.A.T. XXV, 1955, 39-76. Ces propos tenus par l'auteur et leur mise en lumière en pays Bambara, correspondent à ceux des MBochi d'Ollombo.
 3. SOURCE : - *Annuaire statistique du Congo (1974-1981)*... 470 pp.

et ensemble, les MBochi autochtones continuent de recevoir, de se transmettre efficacement les techniques que ces ancêtres ont élaborées. Les autres professions ne peuvent avoir socialement d'existence que dans cette continuité.

Sur 9.000 membres actifs, l'administration régionale compte 8.800 personnes, soit 80,20 % qui ne sont jamais dans une situation de salariat. Toutefois, si l'administration locale élimine les travaux de la terre qui représentent plus de 3.500 femmes et 2.500 hommes "propriétaires exploitants", elle dénombre encore 1.600 habitants dans une situation de pêcheur, chasseur, vigneron, potier et tisserand des clans et lignages - soit 6 % de la population, des gens maîtrisant davantage ces savoirs techniques, relatifs à ces dernières professions ; contre 200 personnes soit 2,4 % des non-natifs, résidant dans la région. Enfin, indice d'une population laborieuse, caractérisée par la pression des coutumes et comportements, il révèle que le taux d'activité féminine atteint 65,6 % dans les trois zones de la région rurale¹.

Ainsi, en cet autre domaine écologique, à savoir les activités économiques que les habitants tirent de leur espace naturel, nous notons comment les usages coutumiers de l'éducation professionnelle, "renforcent l'intégration des habitants qui y participent en se partageant les connaissances, les valeurs individuelles² et groupales² ; tous en rapport permanent avec cette terre qui n'est pas seulement la terre originelle, mais un espace tout à la fois difficile et familier duquel il faut chaque jour puiser de quoi vivre :

Les MBochi sont avant tout cultivateurs et "faire un champ" sous un climat chaud et humide, revêt à leurs yeux, une importance si grande, que cela seul mérite vraiment pour eux le nom de travailler. Ces gens affirment eux-mêmes ces propos :

"Nous autres d'Ollombo, nous sommes avant tout autre chose des paysans ; notre noblesse nous revient de la terre. Notre terre est gratuite,

-
1. SOURCE : Monographies du recensement du P.C.A. d'Ollombo - OLLOMBO, 1971 - 1981 -
 2. J. HERNY. *L'âme du peuple africain, les BAMBARA*. PARIS, Anthropos, 1910, 49. Ce sont des analogies culturelles qu'on y trouve dans plusieurs sociétés traditionnelles en Afrique.

excédant la mesure de chacun de nous-mêmes, et nous vivons de ses fruits".

Ces gens s'estiment propriétaires du sol qu'ils travaillent. Ils l'ont reçu de leurs ancêtres qui eux-mêmes, à l'origine, s'étaient conciliés les bonnes grâces des génies qui s'y trouvaient. vs d'ici
le
l'ancien

On considère qu'il y a toujours de la terre disponible sur les plateaux d'Ondinga et sur les collines d'Ollée. Les habitants y exploitent toujours tout ce qui est réellement cultivable, quand bien même ils doivent cultiver un champ très éloigné du village. Les secteurs de terres cultivables se divisent en trois catégories :

1. *Ebâni*, jardin, restreinte dépression alluviale qui s'étend à quelques centaines de mètres, derrière la case. Il procure au village des arbres fruitiers, des palmiers à huile, *ibya* (sing.), *abya* (pl.), des papayers, des goyaviers, *émbolo* (sing.), *imbolo* (pl.), des bananiers, *iko* (sing.), *ako* (pl.), tous dressés de distance en distance, dominant les plus basses plantes. En dessous de ces arbres, l'on observe des lignées d'ananas, *éto* (sing.), *ito* (pl.), quelques pieds de piment, *ondongo* (sing.) *ndongo* (pl.), des taros, *ipfia* (sing.), *apfia* (pl.), se trouvent ici et là, associés aux herbes forestières, *lêmbumbu* (sing.) *mbumbu* (pl.). D'autres arbres à fruits et légumes ne peuvent être plantés aux côtés de ces plus anciens. Ils ont leur place dans les forêts denses, éloignées du village.

2. Les *Akupfa*, champs du village, qui se trouvent entre les quartiers des villages voisins. A l'est et au centre de la région, c'est-à-dire spécifiquement dans les zones Ollée et Ondinga, ces plantations concernent les pieds de maïs, *issanguï* (sing.), *assanguï* (pl.) regroupés sur les sillons distancés les uns des autres, entre lesquels se dressent d'écart en écart, des canes à sucre, *okoho* (sing.) *ikhoho* (pl.), des aubergines, *lêtsanguï* (sing.), *tsanguï* (pl.), des ignames, *bori* (sing.), *abori* (pl.) des patates douces, *ossitoro* (sing.) *issitoro* (pl.), des arachides, *lëndzo* (sing.), *ndzo* (pl.), et des épinards, *obôlo* (sing.), *ibôlo* (pl.), de sortes diverses. Quelques légumes, "*asêpfa*" observés dans les *ébâni*, peuvent être cultivés dans les *akupfa* ; leur élévation dans ces plantations, n'entraîne ni rotation particulière aux premières cultures existantes, ni changement du paysage à proximité des villages.

3. Les *Assâh*, *angouëni*, *ikonda*, *angonda*, tous ces termes pour désigner les champs de brousse ou de forêt, *kô* (sing.), *akô* (pl.), qui sont souvent fort éloignés du village. On les trouve fréquemment à Ollée et Ondinga, plus régulièrement sur les plateaux d'Ipounou, Ekana, NDongo, et ¹Okâh - sur les pentes des collines de Koli, Ello et ²Akiélé. Du haut des altitudes élevées de la région, le long des chemins et entre les parcelles de culture, des haies hautes, faites de troncs d'arbres et d'arbustes, attachés à l'aide des lianes, sont constitués des kolatiers, *obessi* (sing.), *abessi* (pl.), safoutiers, *ossa* (sing.), *assa* (pl.) peu répandus, derniers témoins d'une culture traditionnelle préservée. En-dessous de ces arbres à fruits, se dressent en distance serrée, des tiges "Mboro Eko" de manioc, issues d'une même bouture. Les asperges, *Okanda* (sing.), *ikanda* (pl.), *mwawandé* et d'autres plantes sauvages constituent des pieds épars à l'intérieur ou sur le pourtour des champs. Cette disposition volontaire de la végétation continue de conférer en de nombreuses exploitations, des cultures "d'ancien système" ou d'appoint.

Pourtant, dans cette région rurale, aucune recherche en matière agricole ne peut ici, apporter des données précises, quantifiant ainsi les superficies boisées, la couverture végétale, les surfaces en herbes, la surface agricole cultivée.

Cependant, les MBochi autochtones savent tout des obstacles et des facilités offerts par les données géologiques et pédologiques. Ils le racontent pour situer les endroits où ils trouvent des terres cultivables, disponibles aux activités assurant leur subsistance :

"Partout, sur les rebords des fonds des vallées, en bas des pentes, les terres sont fertiles, cultivables et suffisantes pour tous".

"On ne peut pas cultiver toutes ces grandes parties de terres, tellement elles sont couvertes de forêts ; et, avec nos deux mains et quelques machettes, haches et houes dont dispose chacun de nous, - prétendre abattre les baobab, bouma, mima, les iberro, fromagers, couper les issossi, accacias, etc... - sous ce grand soleil ou sous les grandes pluies, ce serait diminuer l'énergie physique et perdre toutes les forces pour faire un seul champ pendant toute la vie".

Ainsi, pour rappeler cette large disponibilité culturelle et l'état de fertilité des terres déclarées, il faut souligner que les vallées d'Ondinga sont occupées par des galeries forestières, mésophiles en amont et en aval, comme dans toutes les basses plaines d'Illanga. Les pentes des collines d'Assoni, Ollémbé, Bombo et Tsongo sont couvertes de forêts ombrophiles qui ferment le paysage. Dans ces plus grandes zones, on y trouve aussi des forêts secondaires où s'installent des steppes-ouvertes. Elles constituent ce que R. CRESSWEL et M. GODELIER constatent comme des "indices qui évaluent la fertilité des sols, permettant aux habitants de comprendre les saisons d'un cycle de rotation des cultures"¹. Chaque année, en des saisons limitées, sous un climat changeant, munis des machettes, *bunu* (sing.), *mini* (pl.) et de haches, *djouémbé* (sing.), *miémbé* (pl.), adultes, adolescents et enfants, femmes, adolescentes et filles ne peuvent exploiter qu'une fraction réduite du sol. Ce sol peut être celui qui est repris, après plusieurs années de jachère, jusqu'à ce que le complexe édaphique ait retrouvé un état initial, et que la terre se trouve prête pour une nouvelle activité de culture. C'est ce que P. DE SCHLIPPE note en termes de pratiques "d'une culture cyclique"². Ce faisant, si au cours des activités agraires, ces populations peuvent se déplacer, travailler périodiquement un champ, puis ultérieurement passer dans un autre, ces gens ne déplacent jamais leur résidence. S'ils savent se contenter de rapprochement, dans tous les cas il se soucient peu de l'éloignement entre l'habitat et le lieu du travail. D'un point de vue positif, les MBochi, évitent toutefois de changer les règles, coutumes et procédures de distribution des terrains et de répartition des tâches en cours.

Dès lors, la nature des sols disponibles apparaît favorable à une exploitation agricole extensive ; on doit constater que la plus grande partie de la surface régionale reste forestière, par rapport à l'exploitation des champs de cultures.

1. R. CRESSWEL / M. GODELIER. *Outils d'enquête et d'analyse anthropologiques*. PARIS, Maspéro, 1976, 140-150.

2. P. DE SCHLIPPE. *Méthode de recherches quantitatives dans l'économie rurale coutumière de l'Afrique Centrale*. Royaume de Belgique / Bruxelles, Ministère des Colonies, 1957, 76.

En pays MBochi, si chaque partenaire est considéré comme maître et exploitant du sol, le rang de tout un chacun ne constitue pas un titre de propriété ni un statut de décideur. Seul le Chef du Lignage est habilité à représenter la communauté clanique auprès des génies locaux qui président à la fécondité de la terre. Sa fonction est une fonction de médiation et ici c'est lui qui choisit une portion de terre pour les membres de son entourage. Pourtant, on tient cette terre de ce Chef pour se concilier les faveurs tutélaires des "divinités"¹. Ce faisant, s'il demeure une personne intermédiaire obligée pour toutes les générations, c'est encore lui qui mobilise tous les chefs de famille, pères et enfants, frères aînés et frères cadets, oncles et neveux, pour couper, "itswoua" les arbustes, abattre "ikwouéré" les arbres et faire des brûlis "itumba". Les MBochi d'Ollombo connaissent le travail habituel des générations précédentes et ils l'effectuent sans désavouer les usages coutumiers, fortement ancrés dans toutes les pratiques quotidiennes, "synonymes dans leur esprit de la permanence", de la reproduction des clans, des lignages et de la tribu². Afin d'enchaîner ces travaux difficilement effectués par le groupe masculin, après que le Chef du lignage ait déjà attribué chaque parcelle à chaque chef d'unité familiale, ce dernier doit alors la répartir entre ses propres épouses. Ces femmes et leurs filles doivent, une fois dans l'année, sarcler "itséndzé", labourer "issah", semer, planter "ipiya", récolter "itima", et abandonner plus tard, pendant une longue période cette étendue de terre à la reconstitution.

Ainsi, la formation professionnelle traditionnelle comme fondement des usages coutumiers et "du consensus actuel et passé, des vivants et des ancêtres"³ MBochi, demeure toutefois chargée de cette intimité avec le sol dans un horizon très limité, selon une durée très distendue, étant entendu que ce registre spatio-temporel reste profondément coloré d'affectivité. De ce fait, durant toute l'année, à un rythme

-
1. G.A. KOUSSIGAN. *L'homme et la terre. Droits fonciers et droits de propriété en Afrique Occidentale*. PARIS, ORSTOM, Berger-Levrault, 1966, 58-60
 2. P.C. COLLIN. *La "S'éducation" permanente des Monts du Lyonnais (1950-1980) T.1*. Lyon, Université Lyon II, 1982, 67-83.
 3. A. LEROI-GOURHAN. *L'homme et la matière*. PARIS, éd. Albin Michel 1971, 214.

irrégulièrement soutenu, les paysans d'Ollombo travaillent leurs terres, ils estiment avoir appris et fait tout cela pour conserver dans leurs greniers les provisions utiles pour se nourrir eux-mêmes et nourrir aussi les membres de leur parenté. Ces gens ont toujours pensé qu'il n'est pas d'abord nécessaire de travailler pour capitaliser un excédent de ressources, bien qu'ils éprouvent chaque jour, que la terre est riche, que le climat est favorable, que les récoltes sont toujours bonnes.

Pourtant, à l'intérieur de cette région rurale, ces travailleurs de la terre sont en relation constante avec les autres segments ou groupes professionnels. Les échanges entre les agriculteurs et les potiers, pêcheurs, chasseurs, vigneron et tisserands ont pratiquement lieu tous les jours de la semaine, mais les endroits où les marchés se tiennent sont fixés à l'avance et ils varient d'une zone à une autre. Chaque chef de clan du village où se fait le marché accorde une grande considération aux différents membres des catégories socio-professionnelles représentées, mais sans remettre en question la solidarité naturelle et construite qui lie les gens dont la fonction essentielle est en ce lieu d'assurer au groupe les principaux moyens de sa subsistance. Les cultivateurs bénéficient du sentiment de responsabilité que les chefs des clans font naître en eux à l'égard des pêcheurs, chasseurs, tisserands et vigneron, dans une perspective d'utilité sociale de toutes leurs activités économiques. Partout, les chefs de clans agissent de manière à réguler le circuit des produits au sein de la communauté. Par exemple, un besoin en poteries manifesté par ces cultivateurs doit être compensé par la nécessité d'écouler du manioc, des aubergines, des taro, des arachides, des bananes ... que les potiers cherchent à se procurer¹. Cette activité d'échange est très complexe ; elle s'exprime d'abord en terme social avant d'être considérée comme une relation économique.

Il est évident que cette dynamique "horizontale" concernant les transactions commerciales réalisées au niveau des zones de la région, ne sont pas du même ordre que la distribution qui s'effectue dans un lignage,

1. A. LEROI-GOURHAN . *Milieu et Techniques*.

PARIS, éd. Albin Michel, 1973, 336. Il dit : "Le déterminisme des échanges en milieu primitif est aussi un déterminisme technique, un phénomène dans lequel les coutumes se répètent à travers les produits en circulation simple".

rassemblant les hommes, femmes, filles et garçons pour des exercices communs. Dans ce dernier cas que l'on pourrait appeler de dynamique "verticale", tous les produits et revenus obtenus par chacun des partenaires de la parenté, sont indistinctement associés, déposés chez le chef du lignage. C'est toujours ce dernier qui remet à chaque chef de foyer conjugal, une partie des produits alimentaires. En outre, pour marquer davantage cette absence d'individualité économique dont l'objectif essentiel est de caractériser la dépendance de chaque partenaire à l'égard du lignage, on voit le chef du lignage passer outre à la personnalité d'unité familiale : directement, sans agent intermédiaire, il paie la dote d'un jeune conjoint, les vêtements des épouses et enfants de son cercle, les impôts et diverses taxes affectées à chaque adulte du groupe¹. Cependant, il s'agit effectivement d'un projet défini et limité, dont chacun et tous tirent profit, et que le terme "coopératif" recouvre assez bien.

Tout ce travail de déboisement, de défrichage, de semailles et de récoltes, tout au long des années, est l'oeuvre des communautés qui composent la société régionale² : ensemble, ces communautés lignagères constituent des unités très achevées de production, lorsqu'elles sont à la fois unités foncières avec la propriété collective des champs, unités de travail, quand hommes et femmes, garçons et filles, tous réunis travaillent sur les champs lignagers, unités de consommation puisque le chef du lignage détenteur de la richesse parentale paie les impôts, les habits, les compensations matrimoniales, achète et distribue les objets nécessaires à chacun et à tous, et que tous mangent ensemble, unité d'habitation puisque tous les villages sont compris sur la même terre où ils sont économiquement et socialement reliés.

-
1. H. DUPRIEZ . *Paysans d'Afrique Noire (terres et vie)*. NIVELLES (Belgique) - Imprimerie Havaux, 1980, 63-66
 2. H. MENDRAS . *Sociétés paysannes*. PARIS Armand Colin, 1976, 40. Comme le note si bien l'auteur, par communautés paysannes, en société MBochi, il faut entendre un ensemble des lignages constituant une unité indissociable qui compte à la fois les bras qui travaillent et les bouches à nourrir, unité qui peut être traitée du point de vue économique comme agent.
Cf. J.P. HARROY . *Economie des peuples sans machinisme*. BRUXELLES, Université libre, 1970, 290 pp.

Dans cette **acception**, la poursuite des usages coutumiers de formation professionnelle polyvalente apparaît pertinente ; elle se précise de manière particulière dans le déploiement des activités économiques, de l'apprentissage des savoirs techniques et de l'éducation de l'être. Notamment, elle concorde avec données spatio-temporelles : géographiques, climatiques et saisonnières, géologiques et pédologiques dont les effets déterminent la couverture végétale spontanée ou aménagée ; de même, cet ensemble des facteurs favorise-t-il l'exercice des activités rurales pluri-diversifiées, adaptées aux aspects multiformes de la surface morpho-écologique du pays. Cette éducation professionnelle informelle est diffusée en milieu parental, en lignage, en clan ou en groupe d'âge et sur les lieux du travail correspondant. Cette formation apparaît encore informelle par suite du chevauchement des nombreuses pratiques opérées régulièrement en communauté villageoise, zonale et tribale où chacun des partenaires est d'abord lié au savoir-faire et savoir-être lui-même selon ses moyens et aptitudes personnels¹. Bref, cette appréhension pédagogique est clairement marquée par la division sexuelle du travail et l'organisation de l'habitat, } *quels*
 comme en témoignent aisément les écarts entre les villages et les lieux des exploitations agricoles, de chasse et pêche ; - la production clanique des champs, des jardins potagers et la distribution des plantes ou semences en des endroits convenables ; - l'attribution des tâches spécifiques à chaque groupe d'hommes, adolescents et garçons, des femmes, adolescentes et filles.

1. H. HARTUNG . *Pour une éducation permanente.*

PARIS, Fayard, 1966, 43. Si contrairement à cette réflexion pédagogique faite par l'auteur, l'on noterait qu'en société MBochi, la pédagogie par l'observation et l'imitation n'implique pas nécessairement un "faire-faire" de manière déclarée ; est-ce pour confirmer davantage ici que la relation pédagogique traditionnelle ou coutumière s'avère contradictoire au modèle de pédagogie classique dont du "savoir-faire" découlant directement le "faire-savoir" et le "faire-faire" ? En effet, bien des questions peuvent être plus profondes, elles restent ouvertes et, quelques réponses judicieuses qui les devancent, apparaissent dans le contenu des finalités largement analysées dans cette étude.

Cela pour montrer à chacun et à tous les participants, le fonctionnement des cycles de rotation des cultures selon les saisons et la nature des sols. Formation toutefois informelle dans les hab~~it~~elles pratiques, < remarques, contes et explications par voie orale, faits en langue locale que les aînés continuent de transmettre aux partenaires des jeunes générations des clans et lignages de la tribu. Education professionnelle informelle, elle se manifeste davantage à travers les relations entretenues par les partenaires des groupes d'âge des zones voisines qui s'apprennent réciproquement des techniques propres à l'exercice des activités de tissage, de vinification et poterie, marquant ainsi la diversité des aspects de la surface morpho-écologique du pays.

Les enseignements diffusés par influence et par procédure ^{De} didactique montrent la spécificité tribale de formation polyvalente relative à l'exercice des activités économiques, à l'acquisition des savoirs techniques propres à façonner les personnalités des individus autochtones selon une forme d'originalité particulière et semblable. Cette nature des enseignements programmé consiste à déterminer les axes d'appropriation, de rapprochement et d'harmonie avec l'espace multiforme de la région, de la zone ou du village, pour que la fixité spatiale et les usages coutumiers soient préservés sans équivoque¹. Rapprochement en ce que chaque clan, chaque lignage ou tout le groupe tribal intériorise l'ensemble des données de l'espace qu'il occupe et, sans lesquelles il ne peut être ni localisé ni identifié et, au-delà, chaque habitant n'aurait aucun moyen de subsistance ou de survie. Harmonie, du fait que la terre, les forêts et cours d'eau sont unanimement perçus comme des moyens fondamentaux et irremplaçables de

1. P. FIRTSH. *L'éducation des adultes (cahiers du centre de Sociologie Européenne)*.

PARIS, Mouton, 1971, 81; il souligne judicieusement que "les enseignements de l'apprentissage des savoirs techniques (.....) fournissent des indications sur la situation de la formation elle-même". Dans le cas de cette étude, cela confirme le style et la conception des usages coutumiers d'éducation professionnelle traditionnelle, notamment ceux de l'acquisition des savoirs techniques.

production, auxquels le groupe laborieux ne peut demeurer indifférent, en évitant de les approprier par des techniques locales, car, en définitive, il est tenu d'être soumis à leurs exigences et contraintes qu'il devrait considérer comme des intentions naturelles, pédisposées à son profit. Dès lors, selon les savoirs techniques dont dispose le groupe, il lui revient une nécessité d'en exploiter les ressources qu'il juge utiles pour ses besoins. Ce faisant, cette harmonie profondément amplifiée et produite avec l'espace multiforme désigne aussi celle du groupe avec les ancêtres qui lui ont légué cet espace dans toutes ses formes et richesses ; avec les partenaires des lignages et clans voisins à l'égard desquels toute activité, qu'elle soit de production, de répartition ou d'utilisation, n'apparaît non seulement comme des transactions économiques, mais en termes plus mouvants comme des pratiques d'utilité sociale. Ainsi, poursuivre la reproduction du groupe et préserver la polyvalence des activités naturelles semblent être deux réalités conjointes qui elles-mêmes correspondent intimement aux données immuables de l'espace régional recouvrant les usages coutumiers de formation professionnelle polyvalente des habitants autochtones.

2

Pour parvenir à ces résultats matériels et psychologiques satisfaisant à ses attentes, le groupe ne cesse de disposer en son sein, en diverses occasions, des multiples manières "d'interaction" avec l'environnement et des apprentissages correspondants à l'exploitation des sols et sous-sols, des forêts et des cours d'eau¹ et, en même temps il distribue la responsabilité à chaque membre adulte ou jeune, sans distinction de groupe sexuel. Chaque ressortissant et tous doivent connaître

1. H. HARTUNG . *Pour une éducation permanente.....* 92

exactement l'ensemble "des éléments de l'environnement local"¹, qui exercent une influence directrice sur la constitution des modèles de comportements individuels et collectifs ; ceci pour que, lorsqu'il affronte une situation nouvelle, personnellement ou en communauté, l'individu réagisse non seulement d'après ces réalités objectives ou spatiales, mais encore d'après les attitudes, les valeurs, les connaissances qu'il a acquises et qui elles-mêmes résultent des expériences passées, opportunément appréciées comme des usages coutumiers. Cela explique amplement la nature du programme rigoureux des enseignements techniques auxquels les activités multivariées correspondent bien, et les effets de l'exercice de celles-ci sur le développement de la personnalité qui sont considérables.

Pour cerner de plus près les résultats de cet exercice des activités économiques et l'acquisition des savoirs techniques, il est utile de considérer que les lignages, clans et chacun de tous leurs membres sont psychologiquement conscients des manifestations habituelles et figées de l'environnement morpho-écologique. Ces manifestations sont perçues comme des intentions naturelles que les partenaires de la tribu acceptent en termes de contraintes ou de facilités offertes aux besoins habituels, mais cette acceptation est limitée par les techniques acquises ; étant entendu que ces techniques sont aussi très anciennes, qu'elles sont adaptées à l'immobile espace multiforme, pour désigner cette globalité cohérente des moyens de production relative aux activités économiques². En outre, cet

1. R. LINTON . *Le fondement culturel de la personnalité.*

PARIS, Dunod, 1959, 34-35. Dans cette acceptation des effets du travail en groupe, les deux auteurs se rapprochent pour mettre en valeur l'importance des forces et de progression vers un but. En outre, ils laissent apparaître l'importance respective des relations affectives entre les participants et des réseaux et des structures qui leur servent de cadre pour travailler. Dès lors, si pour la société MBochi d'Ollombo, on adopte le concept, l'application de cette prise de conscience s'avère pertinente, telle qu'elle est largement montrée dans l'exercice des activités et l'acquisition des savoirs techniques en groupes d'âge, claniques et lignagers.

2. D. VACHESLER. *La mesure de l'intelligence de l'adulte.*

PARIS, Presses Universitaires de France, 1973, 2.

environnement total est marqué par le modèle de fonctionnement et d'affectivité tel qu'il agit sur tous et chacun des membres des parentés étendues pour stimuler la poursuite des usages coutumiers propres à la tribu¹. Par ailleurs, spontanément solidaires de tous leur voisins qui se trouvent eux aussi marqués par la tradition, chacun et tous les habitants sont psychologiquement doués d'une volonté originale d'accepter "les ordres" et les "desseins" des lieux multidiversifiés et des saisons changeantes, et d'organiser par rapport à ceux-ci les modalités et les techniques variées du travail pluridimensionnel. Ce sont les résultats des formes et sociabilité inter-claniques ou les conduites collectives perçues comme les finalités du processus d'éducation professionnelle traditionnelle.

Ainsi, de cette plurivariété d'activités éducatives, il ressort clairement quatre axes d'observations et de remarques pédagogiques qui se déploient et se croisent dans une formation professionnelle des cadres socio-économiques. Celle-ci contribue à la poursuite des usages coutumiers de formation polyvalente ou d'éducation professionnelle correspondant à l'identité tribale, selon les caractéristiques d'une région rurale aux aspects morpho-écologiques multifformes et complets ; elle permet au groupe d'acquérir des savoirs techniques internes, indispensables à son habitation et à sa survie dans un espace géographique et social habituellement estimé comme le meilleur des autres régions du pays.

1. R. LINTON. *Le fondement culturel de la personnalité* 82

CHAPITRE TROISIEME

LES FORMES DE SOCIABILITE INTER-CLANIQUE ET L'INTERIORISATION DES CONDUITES COLLECTIVES

Afin d'expliquer en quoi les formes de sociabilité inter-claniques sont relatives à l'intériorisation des conduites collectives en société MBochi, il est toutefois nécessaire de présenter celles-ci dans une organisation parentale étendue, composée de multiples clans et lignages recouvrant plusieurs séries de couples nucléaires. Cette organisation hiérarchique permet encore de discerner combien, au-delà de certaines relations interpersonnelles observables, telles que rapportées dans les paragraphes suivants, les comportements à l'égard des partenaires des groupes d'âge, se trouvent inchangés, fortement unifiés. Certes, dans un cas comme dans un autre, il s'agit des comportements fusionnés dans un processus de prégnance groupale, d'influence mutuelle entre les unités claniques, entre une personne et son groupe d'appartenance.

Pour cerner la réalité et l'exécution de certains actes particuliers d'un MBochi et des membres du groupe, au regard de la hiérarchie des valeurs, de l'ensemble des idéaux dominants et des règles morales, reconnus et admis de façon générale par chacune des personnes et par tous les habitants de la région, nous interrogeons essentiellement cette disposition de représentations mentales acquises par la répétition des mêmes actes de l'éducation professionnelle traditionnelle.

D'abord à partir de nos observations, nous tentons de répondre à une série de questions : - Comment sont formés les clans et lignages ? - Comment chacun et tous les partenaires de ces clans et lignages se désignent-ils par distinction ou fusion ? - Qui est chargé de ce registre particulier d'éducation des membres et du groupe parental ? - Comment sont déterminés les liens généalogiques ? Quant aux groupes d'âge, nous cherchons à connaître les facteurs extra-parentaux qui suscitent chaque individu et les nouveaux groupes d'intégration, à la recherche d'une autonomie personnelle et collective. Est-ce le phénomène de ressemblance des villages et de leur histoire d'origine commune ? Les effets des formes de sociabilité supposées plus transcendantes qu'ascendantes ? La volonté de passer des conduites collectives verticales à des conduites collectives horizontales ? Bref, bien des questions restent ouvertes.

Dans l'ensemble de ces démarches, nous cherchons d'abord à observer et à interpréter comment ces groupes de parenté et d'âge se situent au sein des diverses fratries, quartiers et villages. Ce faisant, nous éluciderons un ensemble complexe de comportements et d'attitudes similaires, basées sur des motivations à peu près semblables dans la désignation des rôles, statuts et normes composant l'univers individuel, inter-clanique, lignager et groupes d'âge des MBochi. Nous expliquons également des mots exprimant des procédures spécifiques, valeurs et perceptions propres à renseigner sur la complexité du jeu social et l'étendue des relations inter-claniques et intra-générationnelles au sein de cette ethnie, impliquée coutumièrement dans un processus continu de formation polyvalente.

Dans la région d'Ollombo, les formes de sociabilité inter-clanique et l'acquisition des conduites collectives configurent chacun dans les structures des clans, lignages et groupes d'âge qui

s'inscrivent dans l'ordonnement du village. Selon G. GURVITCH¹, le village constitue un aspect primordial de "la surface morphologique et écologique" sur lequel les gens, les clans, lignages et groupes d'âge se considèrent comme nativement et culturellement unis. Ce village peut être situé à proximité d'un cours d'eau, d'une rivière, d'un marigot, d'une savane ou d'une forêt ; il révèle encore ici comment chacun porte un nom dont l'histoire est toujours riche de renseignements pour désigner l'identité collective des personnes.

Partout dans les trois zones de la région, la mémoire des anciens a conservé jusqu'à aujourd'hui le souvenir du chasseur qui fonda autrefois le premier village de la région d'Ollombo. Si l'on en croit, l'Evêque BENOIT N'GATSONGO, originaire du village M'Bandza² :

-
1. G. GURVITCH. *La vocation actuelle de la sociologie, t.1, vers une sociologie différentielle*, 3ème éd., PARIS, Presses Universitaires de France, 1969, 73. Conceptualisé ainsi : "aperçue du dehors, la réalité sociale offre aux égards des objets, des individus et des conduites extérieurement perceptibles : (...), les monuments, édifices, casernes, maisons, baraques, etc... se présentent également à l'oeil non exercé". Ainsi, de cette théorie de "la base matérielle de la société", nous convenons avec l'auteur que les formes de sociabilité interclanique M'Bochi, sont fondées à partir de cette morphologie écologique, comme base d'existence humaine, notamment des conduites des individus rassemblés, les relations entre les individus dans une institution de formation professionnelle polyvalente ou d'éducation culturelle traditionnelle.
 2. (B.) N'GATSONGO. *L'organisation du pays M'Bochi* : ... d'Ollé dans l'histoire du Congo. " *Semaine Africaine*" n° 35, BRAZZAVILLE 1974, 4. Ce récit est connu de toutes les personnes âgées, adultes, jeunes, hommes, femmes, garçons et filles de la région.

"Celui qui a fondé le village KOSSO-la-NDONGO était appelé NDINGA, un homme chasseur. Il venait du côté de l'Est; peut-être de la région de MBONDZI qui se trouve très proche de la zone d'ONDINGA. Il est entré dans la région d'OLLOMBO vers l'Est, et de là il a pris la route du centre d'OLLEE. Il a traversé le pays. Dans les plaines qui abordent les principales collines, il a vu les traces des sangliers, car c'est là que ces animaux se nourrissaient. Sur la pente d'OVEE, il a construit une hutte pour la chasse. Il tuait des sangliers et les populations dispersées dans la brousse venaient prendre de la viande. Une femme OlépfA-A-Soho est venue le rejoindre. Il lui a demandé des tubercules. Elle a apporté IKOO. Elle est venue souvent le rejoindre, allant et venant. Un jour elle a décidé de rester avec lui. La femme a eu cinq enfants, deux filles puis trois garçons".

Quoi qu'il en soit des modalités du récit, personne parmi les MBochi autochtones n'ont oublié que l'ancêtre fondateur du village vient de "tanda a MBondzi", et, tous les habitants de la région d'OLLOMBO, se reconnaissent descendants de cet ancêtre commun du nom de NDINZA : "bissi a NDA a NDINGA" ; "Nous sommes les petit-fils de NDINGA". En outre, ces gens n'oublient pas de joindre à cette première désignation le nom du village Kosso-la-NDongo ; "bissi a NDinga a Kosso-la-NDongo" ; "Nous autres les a NDinga de Kosso-la-NDongo".

L'ancêtre MBochi aux parents et grands-parents inconnus a laissé quelques descendants directs dont la tradition a gardé le souvenir. Est-ce lui-même NDinga, est-ce l'un ou tous ses fils qui fondèrent les villages successifs ? Les traditions divergent, sur ce point. Cependant elles sont toutes d'accord pour recéler que le premier village de cette région fût Kosso-la-NDongo. Aujourd'hui, ce village a morphologiquement disparu, mais il reste le plus important, inoublié, présent dans la mémoire ethnique. Tous les gens d'Ollombo ont la garde de Kosso-la-NDongo. Premier trait de sociabilité inter-classique et d'intériorisation des conduites collectives, chacun des habitants comme tous les partenaires du groupe, se sait et se veut "A NDinga de Kosso-la-N'Dongo".

*là, nécessité d'une carte
des lignages.*

Certains descendants de ces premiers fondateurs se séparèrent un jour pour fonder d'autres villages. Ainsi, ils ont montré l'extension géographique de N'Dinga qui, lui-même engendra les branches claniques et lignagères sous des patronymes précis, dans chaque foyer parental composant les zones de la région. Par exemple, chez les "Assoni a Kolo", (opara ma Assoni) de la zone Ollée, un grand clan de N'Dinga, se serait subdivisé en trois lignages : Tsana, au village Lésanga, Mwandzola à Pama ; Ngango siège Okayé. Dans la sous-zone Bombo (Ollée), le N'Dinga serait aujourd'hui continué par Bombo ou Bombo la Mbilindzi, -unachâna-constitué par les lignages Ekoro du village Oséndé, ékoro de Mwa. Konga à Bolo ; ékoro de Apará N'Dzyi siège Ala. Chez les Tsongo (Ollée), N'Dinga est encore continué par les lignages Okulu-Ombandza des villages Essébili, Etono ; - Okulu-Elenga à Ngania, - Okulu - Issongo à Okassa. - chez les Illanga, NDinga est ainsi hiérarchisé : Ngékoo a NDinga des villages OLEME , Akyélé, - Ngambéé à Odza - NDongo, - Ngalémè à Itandi. Avec les ONdinga du périmètre d'Ondinga, NDinga est réparti dans les lignages Osépfi du village Mbopfi, - N'Dinga Okolo à Elondi, - Ngala - N'Dinga (nom d'une femme, fille de N'Dinga) au village Ibanguí. A part ces quelques patronymes, tous issus d'une même origine, correspondant à chacune des sous-zones, bien que siégeant dans des villages témoins, considérés comme la continuité directe du premier village Kosso-la-NDongo, on trouve quelques noms de famille répandus dans tout le territoire, comme Dimi, Elénga, Ibara, Itoua, Okandzé ou Kandza, MBongo ou Mbôngô, Ngamboyi ou Ngamboué, Ikoni, Akoni ou Okoni, dont les variantes d'orthographe renvoient à des nuances locales d'accent de l'Est, du Centre et de l'Ouest. La plupart des patronymes restent inchangés, particuliers à chaque zone précise composée de quelques villages et quartiers, semblables aux sous-foyers voisins. Pourtant, à Ondinga, Ollé et Illanga, on y trouve des noms comme Ngatsé, Ondongo et Nianga. Cela peut apparaître comme les effets des alliances matrimoniales, obligeant les lignées parentales les plus éloignées de se croiser les unes avec les autres dans un même village ; d'où la nécessité d'attribuer aux enfants les noms des grands-parents, des oncles maternels du père ou de la mère. Ces faits évoquent l'obtention permanente des désignations très homogènes et représentatives dans tous les villages de la région.

Cela n'est sans doute pas l'effet du hasard, si ces agglomérations constituent les tous premiers paliers sociaux dans lesquels les gens rassemblent toutes les "données" de leur identité à la fois personnelle et collective, clanique et lignagère¹. De ces assemblages de cases, naît le sentiment d'appartenir à un grand ou petit village², mais, même si tous ne s'étalent pas sur des espaces identiques, ils présentent tous un plan traditionnel commun.

Au terme de chaque route, sentier ou piste, on découvre immédiatement le grand Otéma "coeur", c'est-à-dire la longue et large place du village. Cet espace est rendu moins sévère par le dôme des palmiers, manguiers, orangers et safoutiers dont les ombrages protègent les ardeurs du soleil et de la violence des tempêtes. On constate qu'il remplit une fonction sociale éminente : il facilite la rencontre des habitants. L'éducation des enfants, les visites journalières, les conversations intergénérationnelles et intra-groupales, les mariages et autres affaires collectives sont traitées à l'ombre des grands arbres du village.

Ainsi, il apparaît de premier abord que les gens ont tracé la cour de leur village pour produire et reproduire l'écheveau des relations et conduites quotidiennes entremêlées. Celles-ci contribuent à un accord total de chacune des personnes avec elle-même, ses semblables, les membres de sa parenté ou de son groupe d'âge, aux autres éléments de l'habitat et aux techniques concernant la disposition du village.

Les cases sont construites en ligne sur chaque bord de la cour, disposées ainsi en vis-à-vis. Entre deux cases successives, un espace est préservé, utilisé pour disposer des claies où sèchent maïs et arachides et pour étaler un petit potager sans barrière. Indice de la fixité du village pour l'exercice des activités économiques et

1. (A.R.) RADCLIFFE-BROW et (D.) FORDE. *Les systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique ...*, 77. cf. (P.) RAMBAUD. *Société rurale et urbanisation*, 1ère édition, PARIS, SEUIL, 1969, 19 (Coll. Esprit)

2. Cf. PP. 6-7. (Situation démographique)

l'acquisition des savoirs techniques observés précédemment. Une première explication nous est donnée concernant les distances établies entre les maisons : elles sont disposées de telle sorte qu'un incendie ne puisse ravager tout le village. Toutefois, la disposition générale est telle qu'elle donne l'impression d'un troupeau de boeufs en stationnement, assoupi sous la chaleur ; - d'une masse décomposable : un équilibre judicieux est assuré entre l'espace individuel, familial et le collectif villageois : chaque case est fermée sur elle-même en même temps qu'ouverte sur l'ensemble.

Ainsi, dans le sens où le définit CHOMBART DE LAUWE¹, l'habitat traditionnel a une utilité qui assure à son propriétaire non seulement une partie des finalités coutumières de première nécessité, (notamment de l'éducation professionnelle la plus observable) mais lui ^{rôle de} ~~est~~ offre aussi une référence pour les statuts et rôles qui identifient cet individu aux autres membres de la communauté parentale ou aux partenaires du groupe d'âge. En d'autres termes, la case apparaît comme un moyen essentiel de communication, sans lequel un MBochi ne saurait ni justifier ce qu'il est, individuellement et demeure en droit d'attendre des autres, ni préciser ce que les partenaires attendent de lui.

"Un individu qui n'a pas de case personnelle est considéré comme quelqu'un en l'air, qui parle toujours dans le vide devant ses semblables. Il ne peut recevoir des autres une opinion sincère ; - personne ne lui fera confiance".

Ce groupement des cases constitue une sorte d'habitation collective, rassemblée en référence avec le modèle des conduites coutumières du ^à ~~matr~~ patriarche ou de l'oncle maternel.

(P.H.) CHOMBART DE LAUWE. *Pour une sociologie des aspirations.* PARIS, Denoël (Gonthier) 1971, 118, exprime : "l'habitat apparaît comme un langage par lequel communiquent les hommes d'une même culture", reconnus sous des mêmes formes de sociabilité et des conduites collectives.

Au centre de ces cases, on repère d'abord la grande maison du *teyi* "chef du patrilignage". Celui-ci est le père de plusieurs enfants, le mari, *olomi*, de nombreuses épouses, *basi* ou polygame exemplaire, l'aîné, *oyepfi* des cadets, *odimi* (sing.) *adimi* (pl.), le grand-père, *gnakôô* de plusieurs petit-fils et arrières petits-fils, *andaa*, *apapfélé*. Ce sont les statuts principaux qui définissent avant tout l'honorabilité d'un patriarche. Ces statuts acquis et attribués sont perçus selon un registre spécifique, soulignant les qualités d'une personne qui cherche l'extension de son être par l'extension de sa parenté. Cette personne aime vivre en clan et lignage, parmi les gens qui se reconnaissent réciproquement les mêmes manières d'agir, conformes à la tradition. Ainsi, de ces premiers faits, il semble que la "grandeur" du chef du patrilignage est liée à celle de sa maison et du nombre des cases individuelles qui l'entourent.

Dans le cercle du patriarche, les cases s'élèvent ou disparaissent selon les besoins. A droite de la maison du patriarche, on observe la case de la première épouse ; à gauche celle de la deuxième conjointe ; plus loin, de gauche à droite, s'alignent les cases des épouses nouvellement mariées ou héritées d'un oncle maternel ou d'un frère aîné défunt. En face de la lignée de ces cases du premier ordre, sont dressées les maisons des cadets, fils, petits-fils, cousins et épouses de ces derniers. Tout cela est agencé selon un plan imagé, en fonction des manières dont s'organisent, s'orientent et s'enchainent les formes de la hiérarchie. Ces formes interpellent profondément les éléments psychiques, nécessaires aux comportements individuels et collectifs, qui président à l'installation de chaque épouse au foyer conjugal et à la venue au monde de chaque membre de la parenté. Il est difficile d'expliquer davantage l'ordonnancement des cases dans le groupement parental, appréhendé au travers l'éducation professionnelle traditionnelle : il constitue et manifeste une forme homogène d'un patrilignage cohérent. D'autres signes confirment pourtant ces raisons pour lesquelles une personne et les partenaires de la parenté clanique et lignagère, tiennent à intérioriser des conduites collectives identiques.

Mais cette première institution parentale et les règles coutumières qu'elle recouvre ne suffisent pas pour constituer le rassemblement des obligations pratiques, mentales et morales, reconnues

comme la somme complète des connaissances nécessaires aux MBochi. Comme un deuxième groupe parental, le matrilignage renforce et complète les premières formes de sociabilité lignagère, pour élargir et préciser les conduites collectives et mémorisées par chacun des partenaires.

Cependant, quelle différence y a-t-il entre un patrilignage et un matrilignage ? Le matrilignage recouvre-t-il également des formes de sociabilité qui s'inscrivent aussi dans l'ordonnement d'un espace géographique et social précis ? Le village et ses habitants enseignent-ils encore des règles particulières de conduites collectives qu'un membre et ses partenaires matrilineaires doivent intérioriser ? Les deux hypothèses s'articulent.

Ainsi, nous disons qu'un village est perçu comme le contenant d'un double contenu : les habitants et leur environnement spatial aménagé sont inclusivement à la fois patrilinéaires et matrilineaires. Patrilinéaires, c'est la première forme de sociabilité que nous avons observée et analysée. Matrilineaires, parce que ce village est également celui dans lequel la mère, *ngoo*, est née, - où cette dernière résidait avec ses parents avant qu'elle ne soit épousée, et n'ait rejoint son village marital. En d'autres termes, le matrilignage correspond au village dans lequel le patrilignage du père et des membres de ses lignées a été noué avec la mère d'un individu et ses parents à elle, en une alliance matrimoniale. Dès lors, les parents restés dans leur village, après le transfert de leur fille au village patriarcal de son mari, constituent pour les enfants qui sont nés ou qui naîtront de cette femme, un groupe d'appartenance matrilineaire. Dans la formation polyvalente traditionnelle conférant aux MBochi des compétences socio-économiques, plusieurs faits explicitent la multitude des relations interpersonnelles dans ce domaine parental. Cette forme de parenté inclut un processus de conduites mutuelles établies entre une personne et ses partenaires des groupes inter-lignagers, résidant dans un seul ou plusieurs villages.

En particulier, dans toute la région, à l'intérieur des zones Ondinga, Ollé et Illanga, dans chaque agglomération villageoise, un individu ne peut se marier ni dans son patrilignage, ni dans son matrilignage, car ils sont pour lui deux groupes endogamiques. Les

renseignements recueillis à propos de cet interdit social, revêtent des normes et valeurs matrimoniales, construites comme des moyens répressifs, que chacun et ses partenaires, doivent ajouter aux conduites intériorisées, reçues du patrilignage et du matrilignage. Cela constitue un procédé pour rendre les modèles comportementaux de parenté inter-claniques plus complets¹, plus adaptés par chaque individu, et, réciproquement par tous les membres.

"Je ne peux pas me marier dans mon village matrilinéaire, bien que je n'y habite pas. Il est le deuxième côté de mon origine parentale, la souche de ma généalogie. C'est là-bas où vivent mes oncles maternels, leurs parents qui sont mes grands-parents, leurs épouses et fils qui m'appartiennent. Leur existence affirme le rayonnement de ma personnalité dans la parenté et dans la tribu."

"Oublier mon matrilignage, c'est vivre et agir à moitié, incomplet. Je serais un individu vendu au patrilignage. Je serais donc quelqu'un qui a une mère dont l'origine devient inconnu de moi-même et de tous ceux des différents groupes auxquels j'appartiens." Source ?

Une autre représentation verbale nous paraît particulièrement suggestive à propos du patrilignage : celui que recouvre le village du père présenté encore comme une localité, un milieu dans lequel chaque MBochi ne doit pas non plus contacter mariage, par le fait qu'il y est né et y habite.

"Lorsqu'une épouse vient dans un village, elle vient seulement avec son ventre vide ; elle n'apporte pas d'enfant avec elle. De ce fait, le village patrilinéaire est un seul et même ventre, bien que ce dernier soit plus gros

1. (Cl.) LEVI-STRAUSS. *Les structures élémentaires de la parenté*, 5ème éd. PARIS, Mouton, 1977, 20, dément les observateurs qui prétendent expliquer que : "dans les sociétés en régime de filiation patrilinéaire", les gens ne reconnaissent aucun lien de parenté entre les enfants et les membres de la parenté maternelle.

que chacun des ventres des femmes non parentées, toutes épouses des hommes de ce village. Tous les descendants que ces mères enfantent dans ce village marital, sont les progénitures de nos pères, frères-aînés et frères cadets, oncles paternels etc... Filles et garçons de ce même lieu ne doivent pas se marier entre eux".

Ainsi, il apparaît que la prohibition fondamentale est facile à expliquer ici. Elle interdit à un individu MBochi, de se marier à l'intérieur de ses groupes endogamiques, notamment ses matrilignage et patrilignage qui correspondent aux villages de sa mère et de son père, de lui-même et des autres parents à eux tous. Cet interdit entraîne constamment la reconnaissance volontaire ou involontaire du matrilignage et du patrilignage par chaque individu. Cela évite également à chacun de trahir sa mère et son père, et donc de perdre partiellement, puis complètement son identité. Ce réseau des interdépendances claniques, ces règles de conduites acquises, admises, connues, comprises par eux et par tous les partenaires des groupes d'intégration. Seuls de très rares couples dérogent à cette pression sociale et ces exceptions sont notoires, taxées de dangereuses.

"Il faut barrer la voie aux adolescents, garçons et filles, qui désirent remettre en question ces rapports de consanguinité, ces relations et conduites interpersonnelles."

Celles-ci peuvent être d'ordre biologique, évoquant dans une certaine mesure la notion d'héritage génétique, mais ici, ces relations et représentations mentales relèvent d'une situation, d'un moyen créé par les individus eux-mêmes qui souhaitent instituer une forme de contrat social¹, pour s'identifier communautairement. Ces conduites se manifestent et s'observent selon les normes strictes d'une structure sociale tenue pour fondamentale ; notamment les règles ou coutumes d'éducation culturelle relatives à la prohibition du choix du conjoint dans la parenté

1. (G.) DAVY . *Sociologues d'hier et d'aujourd'hui*.
PARIS. Félix Alcan, 1931, 109.

étendue, ont pour fonction sociale de préserver et maintenir la structure de parenté en tant que système de relations¹.

Les formes sociales relatives au choix du conjoint qui recouvrent les modalités de la ratification et de l'officialisation matrimoniales sont deux grandes occasions fondamentales. Elles ont lieu au village patrilinéaire du garçon, de la fille et de leurs parents.

En général, les MBochi connaissent jusqu'à présent plusieurs manières, dont trois principales sont retenues pour choisir une femme. Cependant, il existe d'autres manières moins usitées.

Habituellement, les parents du garçon lui suggèrent sa future épouse. Ils estiment que leur choix est le plus utile pour leur enfant. Pourtant, dans ce concert de propositions, le nom le plus avancé par la soeur aînée est souvent le plus retenu. Même mariée, la soeur reçoit les confidences de tous et, pour préserver le sort de ses propres enfants, elle vient conseiller son frère et lui livrer ses secrets intimes.

Cependant, une autre manière reste celle qui permet au garçon d'annoncer à ses père et mère qu'il a choisi une épouse par la formule :

"J'ai déjà trouvé une femme belle, mais je connais moins que vous ses origines parentales : j'ignore aussi ses défauts personnels et ceux de ses parents, ainsi que l'histoire de ses lignages."

On a l'impression que pour de tels fils, le père et la mère constituent deux personnes essentielles, pour ratifier leur élection conjugale².

1. (M.) AUGÉ . *Les domaines de la parenté.*

PARIS, François Maspéro, 1975, 45.

2. (V.) MULAGO . *Mariage Traditionnel Bantou.*

Une revue du clergé africain, juillet 1970, 11.

Certes, cette perspective relationnelle ne se limite pas seulement aux parents immédiats. Elle postule la convocation du conseil des sages, de la parenté étendue, pour examiner d'une manière exhaustive le dossier de la conjointe choisie.

Après délibération, la commission communique ses conclusions et décisions aux parents de la fille. Ceux-ci fixent le jour du dialogue, puis se chargent eux aussi d'avertir tous les membres de leur parenté, de l'évènement qui vient de se produire dans leur maison.

A son appel, tous les membres de la parenté lignagère se réunissent pour examiner à leur tour les relations passées et présentes de l'éventuel conjoint. Ce contrat est très sérieux. Le conseil cherche à savoir si le prétendant est correctement initié, bien préparé à ses responsabilités adultes et s'il est viril. C'est une recherche très importante par laquelle il voudrait également s'assurer de sa santé mentale.

Deux semaines après, les parents du garçon l'accompagnent au village des beaux-parents pour confirmer le choix amorcé. La société traditionnelle veut en effet que les parents consacrent leur accord en participant au déroulement de la première négociation officielle du choix collectif du conjoint de leur fils. Essentiellement, le père, l'oncle maternel, le délégué du conseil lignager de l'éventuel conjoint, sont membres de cette commission de négociation, organisée pour rencontrer leur homologues.

La visite se fait précisément à dix neuf heures, de préférence en un jour faste où il a plu. La pluie est l'un des signes de bénédiction des ancêtres sur ce qu'on entreprend. Son effet est de laver la nautre dans laquelle voyage le cortège, demandeur de la main d'une conjointe. La pluie consume la haine "chaude" des esprits et apporte la paix dans

le déroulement de toutes les activités des relations interpersonnelles¹.

A cette occasion, les salutations sont scrupuleusement précisées et attendues : sans tendre la main aux étrangers, chaque membre de la famille de la fille adresse une parole aux visiteurs en ces termes : "Ognangui-a-bini", ou "Léyéi - waré". En français, ces termes sont les équivalents de "bonjour" et de "soyez les bienvenus chez nous". Ce sont les normes de communication qui signifient immédiatement qu'entre les visiteurs et les gens de la famille visitée, il n'y a pas d'antécédents.

Ainsi, le choix du conjoint constitue un processus complexe ininterrompu, dont toutes les démarches sont ritualisées par un ensemble de sacrifices et d'échanges qui symbolisent le passage de l'isolement à l'alliance, de la peur à l'amitié, de l'inconnu individuel à la confiance collective. Cette élection conjugale constitue bien un phénomène social. C'est aussi un ensemble d'actes éducatifs sous le biais de conduites pratiques et d'attitudes mentales, individuelles et collectives.

Même, si l'on passe outre d'autres étapes, normes, valeurs et rites comme la dot, les cérémonies de l'installation d'une conjointe au village marital, de nombreuses réflexions expriment qu'une naissance doit venir marquer la première année du mariage. Les femmes enceintes dont l'accouchement devient évident et éminent sont installées au fond de la case de la première épouse du village ; elles sont couchées sur un lit de bois couvert de nattes de bambou, posé contre un mur de tuiles sèches, éclairé par un feu de bois. L'obstétrique est l'oeuvre des *Non*!

1. (L.) LEVY-BRUHL. *Le surnaturel et la nature dans la mentalité primitive* (nouvelle édition) ; PARIS, Presses Universitaires de France, 1963, 284, nous rappelle certaines circonstances : les "croyances aux phénomènes naturels" tels que "la pluie" sans laquelle un évènement quelconque peut tomber dans l'impureté : il y en a autant de mauvaises influences qui peuvent s'exercer sur l'évènement.

femmes adultes expérimentées en la matière dans le village. L'assistance des filles adolescentes est non seulement permise mais très exigée, pour leur propre édification.

L'enfant est déjà né. Lorsque la cicatrice du cordon ombilical est tout-à-fait sèche, la mère du père plonge pour une première fois son petit-fils dans une petite pirogue remplie d'eau, puisée dans une rivière la plus réputée miraculeuse du clan parental paternel. C'est un baptême clanique qui annonce le nom de l'enfant. Ce nom peut être celui du jour ou de la nuit de la naissance. Généralement, le chef du clan du père donne au premier fils de la famille le nom du grand-père patrilinéaire. Au deuxième fils, le nom de l'oncle maternel de la conjointe. On procèdera de la même façon pour faire revivre les prédécesseurs lignagers par l'attribution des noms de chacun d'eux aux enfants qui naissent. Ainsi, on aura par exemple le premier indice de l'identité individuelle suivante : *TSONO* = le nom du jour de naissance, *Elénga* = le nom propre d'un ancêtre. Alors l'enfant sera appelé par ce nom composé : *Tsono-Elénga*.

Les attitudes sous-jacentes paraissent liées à une croyance en la réincarnation des ancêtres. Quand le fils est né, il peut même transmettre un rêve à l'un de ses grands-parents en vie, pour l'avertir du nom qu'il doit porter. C'est alors qu'on parle d'un phénomène mystique, du retour d'un ancêtre dans un enfant. La renaissance de l'ancêtre se fonde quelquefois sur sa ressemblance. Les parents se trouvent dans l'éventualité de donner à l'enfant le nom de l'aïeul revenu. S'ils le font, ils devront avoir vis-à-vis de tous les aïeuls un comportement de conformité aux lois de l'éternité, qui précisent notamment certaines premières conduites à intérioriser.

A l'âge de deux ans, l'enfant apprend maintenant la langue maternelle : le Embossi "MBochi", en commençant par la formulation des termes d'appellation à l'égard de ses parents naturels. Il doit savoir désigner avec dévouement et gratitude son *ngoo-olomi*, "mère-homme" par *noo* "oncle", comme principal supérieur généalogique de son existence dans le milieu parental. Par la désignation de ces principales personnes, l'enfant saura mettre à la palce qu'il convient les premières

conduites relatives aux premiers linéaments de l'organisation sociale.

Ces premières initiations aux conduites personnelles et collectives n'inclinent-elles pas généralement à faire dire que les adultes savent répondre aux besoins affectifs et intellectuels de l'enfant ? Les adultes ne sont pas les seuls à être jugés par la collectivité. Par ailleurs, un adulte ne peut être conforme aux conduites des autres membres du groupe d'appartenance, que lorsque son enfance a été bien formée et façonnée par son entourage. C'est ainsi que la mère et le père doivent punir l'enfant devant les autres sous l'empire de la honte¹. Il faut éduquer l'enfant contre les défauts qui le tentent. Par exemple, en l'absence de sa maman, si l'enfant ouvre la casserole et mange la nourriture sans être autorisé, il a commis un vol ; il doit être réprimandé. S'il crie et pleure quand il voit un passant avec un objet qui l'attire, s'il rapporte à son père les propos que sa mère a proférés contre son mari, l'enfant apprend à être menteur et encore aiguise ses envies de mendier objets ou caresses, alors la mère, le père doivent le sanctionner, le gronder, le giffler, le mettre à genoux ou le laisser affamé. Le vol, le mensonge, la gourmandise sont les défauts les plus redoutés de la société traditionnelle MBochi. Le savoir-être doit être appris dès l'enfance. Il marque la réussite de l'éducation du jeune sujet, - la base et les premiers éléments de la formation professionnelle polyvalente, notamment l'acquisition des formes de sociabilité tribales, et ethniques et l'intériorisation des conduites du groupe.

On ne doit pas donner de cadeaux ni d'argent à un enfant, mais on lui achète un à trois vêtements par année, selon les moyens financiers dont disposent les parents. "Il ne faut pas gâter l'enfant, sinon il sera exigeant et orgueilleux". Les cadeaux, l'argent, les compliments déforment en lui les qualités traditionnelles : "il aura de la peine à obéir et il se moquera des gens pauvres et malheureux". La peur d'avoir un bonheur matériel devient la peur d'être marginalisé.

1. (P.) ERNY . *L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1968, 108-156.

Cette interprétation rejoint sensiblement celle qu'aurait formulée CLAUDE ALZON¹, celle qui constitue une "impossibilité pour la grande majorité des hommes de se comporter, même une fois devenus adultes, de manière autonome".

"Le jeune enfant doit apprendre à vivre difficilement comme cela était chez ses parents. Il doit être livré quelquefois à lui-même. Il ne faut pas lui donner l'occasion de croire que la vie est facile". C'est une façon de lui faire prendre conscience qu'il doit compter sur lui-même, condition indispensable pour une bonne insertion dans les différents groupes sociaux : il doit se conduire comme ses aînés et ne pas agir en "parasite", condition éminente, notamment pour un fructueux apprentissage professionnel ultérieur.

Pour le grand-frère ou grande-soeur, voir un cadet ou une cadette à ses côtés est une grande joie. Le fait d'être aîné ou cadet donne à chacun un statut qu'il ne lui appartient pas de remettre en question : aux aînés, l'autorité et la sollicitude ; aux plus jeunes, l'obéissance et le respect. Les grands frères et les grandes soeurs s'occupent avec attention et dévouement de leurs petits frères et soeurs. Ainsi, ils les aident à marcher dans les chemins épineux, ils leur apprennent à nager, ils les défendent contre les autres et leur procurent des friandises : oiseaux, souris, termites, ils ne manquent jamais de partager avec eux ce qu'ils ont trouvé ; ils aiment jouer avec eux. Il est très rare qu'un aîné maltraite un de ses petits frères ou petites soeurs. Cependant, ils savent les punir, s'ils ont fait une sottise. Face à cette présence "grand-fraternelle", le cadet doit avoir soin de demeurer à sa place. Il ne parlera pas avant son frère ou sa soeur aîné. De la même manière, un cadet prendra garde de ne surpasser en rien son grand frère. S'il le fait, ce serait lui manquer de respect et risquer ultérieurement de manquer en outre à la pudeur. Tous ces faits désignent l'univers des procédés de formation professionnelle, comme l'ensemble des moyens permettant l'acquisition des compétences

1. (Cl.) ALZON . *La mort de Pygmalion* (Essai sur l'immaturation de la jeunesse). PARIS, François MASPERO, 1974, 33-40.

sociales, des formes de sociabilité inter-clanique et des conduites collectives qu'un sujet MBochi doit intérioriser dès la plus petite enfance.

Dans l'âge de six à douze ans, le jeune enfant commence à se montrer capable de manifester une certaine contestation. Par ailleurs, il prend conscience de certains faits dits "honteux" par rapport à ce qui peut blesser la décence personnelle et collective. C'est à ce moment qu'intervient divers problèmes posés par la distinction de droit entre les sexes ; ni la fille, ni le garçon ne peut plus se mettre nu devant l'autre. A partir de cet âge, l'un et l'autre sont tenus séparés en ce qui concerne leur continuité éducative.

La fille doit s'identifier au modèle collectif féminin. L'éducation maternelle pour la fille constitue l'univers social dans lequel le père ne peut ni ne doit intervenir¹. Du matin au soir, la mère lui apprend des travaux pratiques et utiles aux soins des nourrissons : laver, nourrir et bercer un bébé.

La vie de la jeune fille se déroule de façon fort régulière et quasi monotone. Par ailleurs, très jeune encore, elle doit se préoccuper de sa beauté, car il lui faut s'efforcer de plaire aux jeunes garçons. Dans le même temps, elle se préoccupe de protéger sa poitrine naissante contre les regards masculins. Elle apprend auprès de sa mère les pratiques préventives de la propreté vaginale lors des écoulements périodiques. Elle est habituellement initiée aux mystères de la vie par ses tantes maternelles et paternelles, sa grande-soeur mariée et ses grands-mères ; celles-ci lui inculquent l'idée d'avoir des enfants, car une femme sans enfant n'est ni aimée, ni estimée par la société. Toutefois, en questionnant sa mère, ses pères et oncles maternels surveillent son état de virginité jusqu'à son adolescence, période propice au mariage.

Pour la préparer à la maternité, la mère et toutes les parentes les plus expérimentées lui enseignent d'avance les tabous

1. (D.) PAULME . *Classes et association d'âge en Afrique de l'Ouest*. PARIS, Plon, 1971, 299.

à observer, les mets à manger : la terre cuite, le sable des plaines et des bords de la rivière, les ananas et bien d'autres fruits sauvages seront chaque jour ajoutés aux repas habituels, pour éviter les vomissements pendant la grossesse. Bref, la fille est essentiellement formée, éduquée, préparée à son rôle "d'encadrement" comme épouse et mère¹.

En outre, les usages coutumiers de la formation polyvalente traditionnelle MBochi exige de la fille l'incontinence verbale, la tendresse, la pitié et la discrétion à l'égard des hommes, de son mari et de son frère notamment avec lesquels elle vivra dans le village marital, sous le toit familial.

Le garçon reste tout entier sous la coupe de son père². Partout où va le père, le fils doit l'accompagner. Pendant ces multiples sorties ou voyages, le garçon est témoin des discours tenus dans les assemblées lignagères, des conseils de sages au cours desquels les adultes examinent les "dossiers" relatifs aux conduites diverses de chaque membre de la parenté et du groupe clanique ou lignager. Lors de ces occasions, le jeune garçon suit attentivement les débats, écoute les ordres et conseils, sans être jamais consulté pour donner son avis sur les conduites des adultes. Ceci jusqu'au moment où le garçon sera sollicité pour quitter son univers familial, pour effectuer un séjour auprès de son oncle maternel puis rejoindre son groupe d'âge.

Pour éviter une éducation trop exclusivement paternelle et maintenir l'influence lignagère maternelle, les usages coutumiers de l'éducation professionnelle MBochi imposent que le frère aîné ou à défaut le frère cadet de la mère, continue d'apprendre lui-même en prenant la responsabilité personnelle d'éduquer le fils de sa soeur. C'est chez lui que le jeune garçon apprend à connaître l'origine de sa mère, de sa grand-mère, enfin l'origine des générations ascendantes de son matrilignage.

1. (B.) FERAUD. "Le mariage chez les nègres sénégalais", *Revue anthropologique*, T. IV, 1883, 287.

2. (M.C.) et (E.) ORTIGUES. *Oedipe africain*. PARIS, Plon, 1966, 33.

Le séjour chez l'oncle maternel permet beaucoup d'autres découvertes. Les journées s'achèvent parmi les grands-parents maternels et les cousines auprès desquels le garçon apprend des plaisanteries propres à étonner l'observateur non prévenu. Si l'on est surpris d'entendre un grand-père traiter son petit-fils de "peureux" ou de "polisson", on l'est davantage en entendant le petit-fils traiter son grand-père d'"édenté" ou de "bouche-vide", sans que ce dernier considère ces propos comme des injures. Le statut de grands-parents suppose maîtrise de soi, sens du refus de soi, telles sont éthiquement les qualités relatives aux conduites de fidélité et de bonté qu'un grand-père doit manifester à l'égard des petits-fils et de lui-même.

Le jeu des plaisanteries tend à faire des MBochi "des personnes équilibrées susceptibles de surmonter les propos de moquerie" : pour mieux vivre dans la cohésion sociale, il faut savoir accepter "le bien et le mal, le bon et le mauvais"¹. Dès lors, les grands-parents

1. (D.) PAULME. "Parenté à plaisanterie et alliance par le sang". *Africa*, XII, 1939, 433-444. cf. (M.) PACAUMARTI. "Conduites abusives permises en Afrique", *Bulletin de l'I.F.A.N.* DAKAR, série B, T XXII ; 1960, 299-327. En outre, il faut signaler que le concept de "bien et mal, bon et mauvais", appréhendé par le premier auteur n'est pas nouveau. Nombreux et anciens chercheurs en sciences humaines et en philosophie se sont livrés à son observation et son explication ; tous semblent convenir avec NIETZCHE, *La généalogie de la morale* ; ST ARMAND, 1974, 26-72. Ce dernier dit : "les deux valeurs opposées, bon et mauvais, bien et mal, se sont livrés en ce monde, pendant des milliers d'années, un combat long et terrible ; et bien que depuis longtemps la seconde valeur l'ait emporté, aujourd'hui encore il ne manque pas d'endroits où la lutte se poursuit avec des chances diverses". Cela est d'autant plus évident, que l'idée est correspondante aux formes de sociabilité inter-clanique des M'Bochi "Le bien et le mal, le mauvais et le bon" ont toujours été maintenus, portés plus haut, chaque volet, l'un opposé à l'autre, constitue tous les deux les conduites individuelles et collectives à mémoriser.

ont-ils l'entière responsabilité d'éduquer leurs petits-fils à ce niveau. Ils occupent la dernière hiérarchie éducative relativement aux conduites à transmettre à un sujet, entre son enfance et son adolescence. La question fondamentale n'est pas : qu'est ce que l'enfant ? Mais comment chaque père, chaque mère, le clan et les lignages se les représentent ? Or un enfant représente une force indispensable, rappelle aux parents naturels et lignagers que leurs conduites, leurs manières d'agir individuellement et collectivement puisqu'ils continuent de se perpétuer par lui. L'enfant apparaît surtout irremplaçable au fonctionnement de l'organisation sociale qui puise en lui sa force de rajeunissement, de renouvellement à l'égard des formes de sociabilité et, en conséquence de l'intériorisation des conduites quotidiennes, que celles-ci soient réglées par la formation professionnelle globale ou qu'elles s'expriment par les usages coutumiers de l'éducation professionnelle traditionnelle.

Une étude sur les formes de sociabilité et l'intériorisation des conduites qu'elles impliquent dès l'enfance, serait incomplète si elle ne traitait de l'adolescence : une période "transitoire, provisoire" qui ne constitue probablement pas "un état"¹. Les MBochi la définissent en fonction de la notion de "maturité" mesurée non en terme de croissance physique, mais plutôt en terme de langage constaté et de services rendus à la société. Les gens se basent surtout sur la "sagesse" des actions et paroles des adolescents. Ces termes désignent que les enfants sont devenus grands, mais leur croissance physique ne justifie pas seule une telle acceptation. Aux considérations de taille, il faut adjoindre les différentes étapes qui caractérisent le temps d'adolescence.

Pour définir l'âge de douze à quinze ans, les gens utilisent les termes suivants : "Dzolla", "Onnèh", "Ommorimeh ou moro".

Dzolla, d'une manière physique et mentale, signifie littéralement grandir et sortir de l'état d'enfance. Ce faisant, même si

1. (G.) AVANZINI. *Le temps de l'adolescence*. PARIS, éd. Universitaires, Jean-Pierre Delarge, 1978, 211-223

certains enfants n'ont pas les mêmes possibilités de croissance, nombre d'entre eux se considèrent comme étant au seuil de l'âge adulte. Les garçons sont déjà capables de rendre un service quelconque à la société, d'effectuer leurs premières démarches d'homme, "ibâh", "moro" ou "mutu" : par exemple, pratiquer la pêche, la chasse et l'agriculture pour nourrir les membres d'une famille. Nouveaux effets d'une effective formation professionnelle polyvalente (laquelle ?)

Onnèh, souligne la capacité d'enterrer. A ce stade, le garçon est considéré comme un homme plus développé, c'est-à-dire désormais capable d'affronter la mort en assurant les fonctions de fossoyeur et, en outre, de s'acquitter de ses devoirs et obligations envers la société. (lesquels ?)

Ommorimèh, désigne la phase dite du groupe d'âge, par laquelle l'adolescent s'intègre dans une vie collective avec ses pairs pour parfaire sa formation dans des activités pratiques.

Ces trois termes reçoivent d'autres significations pour la fille. Le premier postule que celle-ci acquiert des seins et peut déjà attirer les garçons. La formation des seins prouvent qu'une fille s'approche de la fécondité et doit, elle aussi, comme le garçon, faire des travaux utiles à la société : par exemple, porter du manioc cru dans un panier, le malaxer, le cuire et le distribuer aux parents. Le second reconnaît que celle-ci atteint la grandeur d'une femme : elle peut pratiquer et doit respecter les tabous nécessaires notamment porter le deuil d'un membre décédé dans la parenté. Le troisième terme désigne l'étape pendant laquelle on peut déjà demander la main de cette fille en mariage, et que celle-ci peut déjà quitter ses parents. Cette adolescente est supposée parvenue à l'état d'une femme adulte ; elle apparaît profondément façonnée par les diverses manières d'agir du groupe.

Ainsi, à ce niveau, la considération que les gens semblent accorder à la période de l'adolescence recouvre une orientation précise et adéquate à l'image même des personnes adultes : chacun et tous ces jeunes participent à la vie du groupe ; ils doivent prendre leur destin

en main. C'est pour cela qu'on leur demande d'intérioriser un idéal de conformité, d'interdépendance, et de soumission à la volonté commune des MBochi, aux incidences variables selon les sexes.

Le garçon devenu jeune adulte intègre alors son groupe d'âge où il est placé sous l'éducation des adultes "vieux", plus âgés qui en sont les responsables. Ceux-ci corrigent certains défauts tels que : timidité, avarice, vol, mensonge, orgueil, vantardise, paresse, impolitesse, gourmandise, considérés comme des indices d'un comportement déviant. Inversement, les plus jeunes, quoique soumis aux partenaires plus âgés, acquièrent le droit de se moquer d'eux s'il leur arrive de se conduire ainsi, en formulant à leur endroit des contes ou des énigmes. Cette expérience où s'exprime le sentiment des relations horizontales qui compensent la rigidité de l'éducation parentale, place les gens d'un groupe d'âge dans une situation de similitude. Pourtant, dans ce milieu, ce sont les personnes les plus âgées qui donnent les ordres et qui sont également chargées de régler les palabres que les plus jeunes sujets préfèrent ne pas porter devant les vieux du clan ou du lignage.

Toutefois, dans son groupe d'âge, le garçon ou l'homme reçoit encore une éducation physique de force ou d'habileté : s'étendre sur les bancs de sable, s'enfoncer dans la boue, s'ébattre, tendre des pièges aux oiseaux et aux rats. Parfois, ils organisent aussi des luttes entre leurs homologues des villages voisins. Ces jeux de lutte renforcent le développement de l'endurance, l'adresse, l'agilité, la force musculaire et l'esprit de compétition. C'est en quelque sorte une formation à la virilité qui les distingue de la condition féminine.

*à quel âge ?
Il n'y a pas de
spécification
de sexe
à l'époque.*

L'éducation de la fille est poursuivie par les membres de sa parenté féminine jusqu'au jour du transfert dans un autre village, lors du mariage. Cela s'explique par les valeurs accordées à la socialisation féminine, évoquées plus haut à propos de la période d'enfance. Dans chaque zone de la région d'Ollombo, les filles MBochi ne participent pas à un groupe d'âge. Il leur est dispensé une éducation à caractère individuel mais pourtant collectif, dans la mesure où toutes les filles, appelées à devenir des adultes plus âgées et des épouses correctes,

passent par les mêmes étapes, les mêmes formes initiatives de sociabilité que les garçons.

Cependant, au cours des fêtes et des grands moments de l'année, la coutume n'impose aucune distance entre les personnes âgées, - entre les adultes hommes et femmes, - entre les adolescents et adolescentes ; tant les gens ont conscience de ne rien redouter momentanément de leurs différences d'âge et de sexe. Pendant la danse qui se tient au centre de la place du village, hommes et femmes, filles et garçons sont mêlés les uns aux côtés des autres. Dans ce cercle dansant, chacun devient tour à tour danseur actif et spectateur passif. Les pas de danse et les mouvements du corps sont dans l'ensemble identiques. Ceux-ci peuvent être plus ou moins rythmés et rapides ou amples et lents, mais ils ne doivent pas dépasser les limites des performances attendues. Pourtant, ces sauts, ces volte-face font penser à une démonstration de souplesse et de rapidité individuelle, inter-générationnelle et groupale.

Les garçons et les filles se distinguent des adultes par la manière dont ils semblent s'envoler, en faisant des bonds successifs, les bras déployés, à l'image d'un oiseau qui s'élève dans les airs. Par contre, les personnes âgées, hommes et femmes, adultes apparaissent plus trépidants "ils ne veulent pas perdre l'originalité de la danse traditionnelle". Les femmes renversent leur corps, bras déployés contre la muraille raidie de leurs camarades. Les hommes effectuent des gestes plus étriqués mais ils semblent plus endurants et, de ce fait, exigent une force prolongée chez les batteurs de tam-tam. Cette génération des personnes adultes est dite celle des meilleurs danseurs, elle suscite une attention particulière de la part des danseurs d'autres générations et de toutes les personnes qui ne dansent pas.

Les anciens chantent avec plus de finesse dans l'emploi des expressions, le jeu des mots, les proverbes des conseils qu'ils semblent se donner à eux-mêmes, puis aux plus jeunes.

*"Bana ", "prêtez les oreilles
La voix des anciens et du tam-tam résonne (bis)
Bana, prêtez les oreilles
La voix des anciens qui rassemble*

La voix des anciens et du tam-tam qui fait suivre le chemin des ancêtres.

Ce savoir-dire n'est pas le privilège de l'âge : il est le fruit de l'éducation initiatique. Les vieux qui ne sont pas parvenus à son terme sont des ignorants. Des hommes et femmes plus jeunes en savent davantage. C'est dire que les chansons ne sont pas spécifiques à une génération particulière. Elles sont dites "chansons collectives, intergénérationnelles". Voici un exemple de la réponse que les plus jeunes, donnent aux anciens :

*"Ngwoué", grande ^{parentèle ?} panthère, apprends des enfants ?
Et toi, grand animal apprends les enfants (bis)
Grande panthère, apprends les enfants
Et toi, grand animal du village apprends les enfants
Panthère, apprends les enfants
Et toi, grande panthère du village
apprends les enfants.*

bref, ces chansons qui sont reprises ou inventées, incluent des propos malicieux à l'égard de toutes les générations. Leurs termes témoignent d'une réelle joie d'intérioriser les conduites des groupes respectifs. Exprimés souvent de manière voilée, ils permettent d'énoncer des opinions ou des intentions sans aller droit au but. L'emploi des proverbes relatifs aux instruments de musique et aux animaux, semble permettre de tester l'impact d'une affirmation personnelle à l'égard d'autrui, sans avoir la prétention de savoir-être ou savoir-faire plus qu'un descendant ou un ascendant ne le doit à l'égard des divers partenaires des groupes d'âges. Cette horizontalité des conduites sociales est ainsi l'effet des usages coutumiers par suite de la formation professionnelle, par laquelle chaque membre de la parenté manifeste le désir de répondre aux attentes comportementales du clan ou du lignage.

Dès lors, ayant trait à la globalité de ces finalités, les procédures éducatives pour la reproduction des formes de sociabilité tribale intériorisées en groupes de parenté élargie et restreinte, en groupe d'âge, en zone et en village désignent une méthode étendue dans la plurivariété des dimensions qu'elle influence par des enseignements

multidiversifiés. Cela évoque la nature d'une méthode didactique formelle et collective, dont les caractéristiques concordent aisément à la théorie de la méthode d'enseignement ou d'éducation formulée par G. AVANZINI : elle "est une manière d'organiser la vie" des clans et des lignages en fonction des coutumes et usages que, selon des modalités traditionnelles simples "d'équilibre", elle intègre et articule, qu'elle émane d'une élaboration pratique "ordonnée à les harmoniser" et à relier "à partir" de conduites didactiques ou qu'elle se forme empiriquement au terme d'une longue continuité ; "elle est construite sur cette triangulation et subsume l'ensemble des démarches concrètes qui satisfont simultanément aux exigences de l'acquisition des savoir-faire et savoir-être¹. Ces procédures d'éducation professionnelle décrivent un cheminement initiatoire qui recoure les institutions successives de parenté clanique et lignagère, des familles nucléaires et des groupes d'âge ; - les organisations des alliances matrimoniales, des naissances, des assemblées inter-claniques et intra-lignagères, des fêtes villageoises ou zonales, des faits évitatifs manifestés à l'égard des anciens, ancêtres et membres des parentés par alliances ; - l'absence de coéducation des adolescents et adolescentes, des hommes et femmes, tout au long de leur existence pour valoriser de manière perpétuelle l'appartenance individuelle et collective ; pour procurer en diverses étapes de l'insertion tribale, des satisfactions originales, en imposant aussi des obligations endogènes qui intéressent la responsabilité collective de chaque unité parentale envers la tribu globale et les droits et devoirs des membres du groupe lui-même. Ces

1. (G.) AVANZINI. *Introduction aux sciences de l'éducation. Les orientations de la recherche et le développement des méthodes dans le champ de l'éducation moderne.*
TOULOUSE, Privat, 1976, 115.

procédures de formation polyvalente sont encore marquées par la transmission des faits en langue locale¹.

Le Père PRAT a également consacré quelques ouvrages de piété sur le plan lexicologique, rappelant les différences de certains traits phonologiques et formes syntaxiques particulières aux MBochi par rapport à ceux des autres langues congolaises ou bantu².

-
1. (A.) GRAS. *Sociologie de l'éducation (textes fondamentaux)*. PARIS, Librairie Larousse, 1974, 237 ; nous informons pour montrer l'importance de la langue dans ces procédures d'éducation professionnelle traditionnelle : "Au langage se perpétue ce qui est acquis, sous forme d'une certaine manière d'user de cet acquis, le mode d'acquisition exprimant lui-même les relations objectives entre les caractéristiques sociales de celui qui acquiert et la qualité sociale de ce qui est acquis. C'est confirmer que dans cette société étudiée, les procédures d'intériorisation des conduites collectives passent par l'acquisition du langage tribale qui, du même coup désigne l'acquisition d'un rapport au langage en matière de la culture locale.
 2. (P.) PRAT. *Grammaire M'Bochi Rivière Alima - Congo français*. BRAZZAVILLE, Mission Catholique, 1917, 96 pp. En effet, si l'on ne peut passer sous silence la consistance de ce matériel didactique que l'auteur consacre à la transmission de la langue MBochi, il faut souligner que cette grammaire n'est que d'un intérêt minime pour la science linguistique. Elle est fondamentalement faussée par un alignement abusif du MBochi sur le Latin. On a la nette impression que l'auteur s'est efforcé de trouver dans ce parler local les catégories latines, sur le plan morphologique et syntaxique. Nous reviendrons ultérieurement pour justifier ce constat relatif au mépris de tout un faisceau des faits caractéristiques qui auraient inquiété le Père PRAT.

Pour atteindre cet objectif des formes de sociabilité inter-clanique, il a fallu d'abord réaliser un autre objectif différé, notamment celui de l'intériorisation des conduites collectives qui est le résultat de l'unité et de la cohésion¹ des clans et lignages visant à maintenir les prédispositions des relations entre les gens et les choses, entre les éléments de l'espace approprié et les relations interpersonnelles. Cela émane du fait que collectivement et par stratification d'âge, le groupe clanique, lignager ou tribal apprend à chacun et à tous ses membres, qu'il tend à maintenir en son sein la notion "complexe" de généalogie, les différentes hiérarchies de valeurs réservées à chaque génération des ancêtres, des anciens, adultes et enfants, de telle manière que chacun puisse avoir une perception individualisée de chacun des autres, être perçu réciproquement par lui et que des échanges d'obéissance et de respect, de délicatesse et de tolérance demeurent de part et d'autre dans la vie quotidienne.

A cet égard, les caractéristiques d'un tel objectif reflètent l'originalité même d'une société traditionnelle homogène, dotée d'une certaine permanence par et pour la reproduction sociale, où, en catégories interdépendantes, les vieillards apparaissent comme les premières personnes de références, ayant des ressources extrêmement valides, notamment des connaissances plurivariées, des savoir-faire et savoir-être distingués "comme réalités physiques et comme images idéales"², relevant des ancêtres dont ils demeurent, pour toutes les générations présentes, "les intermédiaires obligés". Les adultes constituent pour la tribu une stratification médiatrice, selon les capacités, les compétences et performances individuelles et collectives de productivité en cours ; chacun à chacun et tous, ils en sont les maîtres d'oeuvre en ne cessant de s'apprendre personnellement et entre eux les formes de sociabilité tribale ; ils animent les jeunes en leur transmettant les techniques exactes des professions diverses et en leur inculquant les vastes notions d'une éducation conforme au modèle de fonctionnement des unités des parentés claniques, lignagères et des familles conjugales de chaque zone et village de la région. Cela connote l'intention d'élargir le

-
1. (D.) ANZIEU / (J.Y.) MARTIN. *La dynamique des groupes restreints*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1968, 114.
 2. (G.) JACQUINOT. *Image et Pédagogie*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1977, 128.

champ des connaissances ou plus exactement des capacités et techniques d'apprentissage, permettant à chaque personne et à tous les habitants des diverses générations, l'accession à plusieurs fonctions dans de nombreuses activités différentes.

Ainsi, pourquoi voit-on se distinguer d'abord et ensuite s'enchaîner les enseignements programmés. Certes leur articulation est l'investigation même des quatre axes complémentaires et confondus d'apprentissage. Il s'agit de la transmission des diverses approches de la géographie humaine, du prestige des groupes de parenté hiérarchisée, de la nécessité de l'interdépendance des clans, lignages, et de l'identité tribale. Ce faisant, pour montrer plus subtilement la rationalité de ces axes d'apprentissage interdisciplinaire ou multidimensionnel, il ressort qu'un lien habituel existe entre les multiples formes de l'environnement naturel et social et les schémas mentaux. Cette manière de communiquer les paliers locaux de l'existence en profondeur, est le sous-produit de l'éducation des générations successives, lointaines et précédentes ; elle est encore prouvée à travers les comportements, conduites et attitudes que les habitants autochtones traduisent à l'égard des composantes de l'espace appropriée, étant entendu que ces éléments géographiques voilent eux-mêmes les identités des personnes, des clans, lignages et familles conjugales confusément puis distinctement localisés dans chaque zone et village de cet espace régional. Bref, ce rapprochement préétabli entre l'identité du terroir, la ressemblance des activités et la relation affective entre les gens et les objets de cet espace, - entre ces personnes concernées - entre les unités de parenté élargie constitue solidairement les fondements de la personnalisation et de la socialisation. Cependant, il faut aussi souligner qu'au sein de ces groupes d'intégration, la famille conjugale et la fratrie sont très marquantes pour l'éducation des membres de la même consanguinité. C'est dans ces deux milieux que se rencontrent

"l'éducation de type vertical, que les aînés exercent sur les plus jeunes, et celle de type horizontal que les jeunes exercent les uns sur les autres, en une sorte de synthèse finale avant d'accéder au statut qui les consacre personnes de plein exercice"¹.

1. (P.) ERNY. *L'enfant et son milieu en Afrique Noire. Essais sur l'éducation traditionnelle.* PARIS, Payot, 1972, 96-97.

Dès lors, cette co-existence sur des espaces proches et semblables favorise harmonieusement la fixité et prolonge l'éducation des membres de chaque groupe ; elle permet aux gens de participer à la vie et aux activités multidiversifiées propres à leur groupe sexuel qui les amène en général à dépasser le cadre étroit des formes de sociabilité de la collectivité villageoise et lignagère, zonale et clanique, et, à élargir les horizons de l'intériorisation de leurs conduites aux dimensions régionales et tribales. L'apprentissage de la langue MBochi "Embossi", dans certains de ses termes ou dans ses contes et proverbes globalement cernés dans cette étude, en constituent des indications concrètes. Il faut aussi souligner l'homogénéité du contenu, des coutumes et usages d'éducation professionnelle ou de formation polyvalente identique au fonctionnement de tous les clans de cette société.

Dans de telles procédures et finalités habituelles, l'acte éducatif coutumier de la tribu est poursuivi selon les représentations de l'intégration sociale et de la personnalisation ou de la formation du "moi social"¹. Chacun des individus manifeste les sentiments et attitudes envers les partenaires des différents groupes d'appartenance, car il ne peut ni demeurer seul, ni avoir des relations neutres. C'est dire que pour assurer les conditions matérielles, sociales et morales de son existence, chaque personne a spontanément l'intuition que les moyens, les savoirs et les techniques dont elle dispose ne lui sont pas suffisants et qu'elle ne peut les acquérir continuellement que dans les pratiques et conduites des autres, avec les autres, par les autres, pour les autres et en constante référence aux autres membres parmi lesquels les aînés des diverses générations constituent un idéal de conformité de la tribu. Selon A. MOUMOUNI, cette interdépendance et soumission à la volonté commune interpelle "le doute et les incertitudes que chaque individu manifeste à l'égard de sa propre personnalité"². Chacun à chacun et tous ont constamment besoin des apports des parents proches ou lointains, directs ou indirects, des partenaires des groupes d'âge, des clans et lignages voisins comme les pourvoyeurs de la sécurité

1. (J.) JAHN . *Mutu - L'homme africain et la culture néo-africaine*. PARIS, Seuil, 1961, 296 pp ; cf. H. JUNOD .

Moeurs et coutumes des Bantous. PARIS, Payot, 1936, 131-147

2. (A.) MOUMOUNI. *L'éducation en Afrique*. PARIS, Maspéro, 1964, 212-217.

individuelle et collective, permettant à chacune des personnes la conduite et le rééquilibrage de son destin. De telles intentions profondes et voilées des formes de sociabilité connotent l'harmonie de la tribu, dans la mesure où chaque membre est tenu de répondre aux attentes comportementales de la collectivité, par la judicieuse conformité de ses propres comportements à ceux des autres.

Ces dernières explications éclairent aisément le concept de formation polyvalente ou d'éducation professionnelle traditionnelle ; elles mettent en évidence les faits selon lesquels une personne autochtone ne peut prendre le risque de limiter sa formation à une seule profession. La peur d'acquiescer une forme précise en quoi chacun se dira formé serait une absurdité ; elle se traduit par la peur d'avoir des compétences restreintes, réduisant le processus extensif d'apprentissage des comportements et du partage des résultats entre les pairs du clan, lignage et de la tribu. Ce faisant, si cette motivation dépasse les besoins matériels et techniques, elle s'élargit par la sensibilité symbolique et influence des autres. Chacun et tous reçoivent les informations, expériences et pratiques qui recouvrent globalement les coutumes et usages de la société.

Ainsi, ces quatre axes d'observations et de remarques désignent successivement une pédagogie de formation polyvalente ou l'éducation professionnelle, édifiée conformément aux modèles idéaux de la tribu, dans l'intention de reproduire les conduites fondées sur les souvenirs du passé, en préservant dans la continuité les données actuelles de la société. Mais sitôt que cette recherche s'étend au-delà de ce domaine relativement étroit et globalisant, il devient absolument opportun de bien le comprendre à travers un autre volet des modèles de la cohésion sociale, que la société juge également d'une importance majeure, pour la transmission des règles d'identification des déviations et des techniques relatives au repérage des groupes divergents et, en conséquence, relatives aux dispositions de sanctions à l'égard des individus qui occupent des positions déviantes dans cette société tribale.

CHAPITRE QUATRIEME

LES MODELES DE LA COHESION SOCIALE ET
L'APPRENTISSAGE DE LA REGULATION DES CONFLITS

Au sein des communautés villageoises des zones Ondinga, Ollée et Illanga, les catégories des comportements, conduites et représentations mentales observées précédemment, constituent des schémas de références, permettant ainsi à chaque habitant et à tous les MBOCHI de se donner une signification de vie, d'existence et une raison d'être. Ces valeurs et normes coutumières, établies et acquises, tendent inlassablement à éliminer tout ce qui de près ou de loin pourrait menacer l'union étroite des villages, des clans et lignages, constituant un tout solidaire et interdépendant. Cette agressivité latente, parfois ouverte qui entre nécessairement dans le jeu des relations socio-psychologiques n'est pas tout-à-fait étrangère à la recherche de l'harmonie personnelle, à l'émulation inter-clanique et intralignagère et les MBochi l'approuvent. Mais ces rivalités risquent fort, si la transmission des compétences socio-économiques, notamment les usages coutumiers, ne constituaient pas les finalités de cette formation professionnelle polyvalente traditionnelle. Ce champ des tensions submergerait la totalité de la vie, de l'existence individuelles et collectives en les rendant tout-à-fait impossibles. Il faut donc apprendre à chacun et à tous les habitants, les procédés pour aménager ces nombreuses formes d'opposition et de lutte dans les relations entre soi-même et autrui, entre les partenaires des clans et lignages des villages et zones de la région.

Pour expliquer ces règles de la cohésion sociale et cette régulation des conflits que les gens continuent de s'enseigner et d'apprendre, nous sommes amenés à présenter rapidement quelques oppositions ancestrales et mémorables. L'histoire a pour sa part largement contribué à en structurer l'essentiel de la vie, de l'existence individuelles et collectives du groupe, chargeant sa mémoire et proposant ses références en modèles.

Depuis l'occupation spatiale de la région d'Ollombo, entre le Ier et le XVIème siècle de notre ère¹, les guerres pour l'appropriation de l'espace, n'ont point manqué.

Plusieurs fois dans l'année, l'ancêtre N'DINGA² se mettait en campagne contre ses ennemis et prélevait un contingent d'esclaves. En revanche, si le manioc et les légumes, la viande et le poisson venaient à manquer aux régions voisines, les habitants de celle-ci se mobilisaient, dépassaient les frontières et s'installaient dans l'espace de la région d'Ollombo, - où ils espéraient trouver des terres à cultiver, des forêts de chasse et des eaux disponibles à la pêche. Parfois, il fallait que les MBochi se défendent contre ces incursions venues des royaumes de Ngolo-Oyo et des Angongolo (voir carte n° 4), changeant la disposition autarcique des champs, introduisant des plantes inconnues, pratiquant des techniques de chasse et pêche étrangères. De même, il fallait que les autochtones se lèvent contre ces pillards qui parcouraient le pays en petites troupes, convoitant les récoltes et les femmes de la région.

ainsi, l'appartenance à ces royaumes aux données spatiales et socio-économiques différentes, à des régions, zones et villages distants de quelques kilomètres seulement, contribuaient sans doute largement à ce climat d'hostilité. Et les MBochi d'Ollombo ne pouvaient ni maintenir, ni contenir cette mauvaise provocation à long terme.

1. (Th.) OBENGA. *La cuvette Congolaise - les hommes et les structures*..... 3-5

2. Notons pour mémoire que l'ancêtre MBochi au nom de N'DINGA provient de l'est, plus précisément de la région des MBochi de Bondji.

Les chansons les plus anciennes, mais que les jeunes filles chantent encore, révèlent la conscience que les habitants ont d'appartenir à la région et le souci qu'ils ont de la défendre jalousement contre toute occupation étrangère et tout empiètement des voisins. Ainsi, chantent les fillettes ;

*Allez dire aux Angongolo
Que leur limite, c'est la Colline d'Ongo
Le jour où ils la franchiront
Deux panthères vont s'affronter (bis)¹*

*Allez dire aux Ambossi angolo
Que leur limite c'est l'eau de l'Alima
Le jour où ils le traverseront
Deux caïmans vont s'affronter (bis)*

*Allez dire aux Ngayé
Que leur limite c'est la montagne d'Onguiéndzé
Le jour où ils la descendront
Terre et ciel vont se rencontrer (bis)*

*Allez dire aux Moyi
Que leur limite c'est la forêt Tsakosso
Le jour où ils la dépasseront
Deux fauves vont s'affronter (bis)²*

L'humour de la chanson ne doit pas donner le change : l'appartenance personnelle et collective à la région est, dans la vie et l'existence MBochi, chose importante.

Le sentiment des uns et des autres de constituer un groupe homogène de la région en est plus qu'une apparence. Cela ne suffit

-
1. La bataille sera terrible. Cette onomatopée souligne la violence de l'affrontement, sa rapidité.
 2. Il va de soi que toutes les indications topographiques données dans la chanson, colline d'Ongo, l'eau de la rivière Alima, montagne d'Onguiéndzé, forêt Tsakosso sont très exactes.

pas pour rendre compte des exigences historiques qui n'ont jamais cessé de commander l'essentiel de la vie et de l'existence individuelle et collectives, claniques et lignagères.

Une autre version originale fait la part des modèles de la cohésion sociale et de la régulation des conflits coutumiers, propres à la région. Elle donne des explications semblables à cette première situation déjà fort troublée, mais cette fois, elle condamne la faute particulière de quelques MBochi eux-mêmes trop entreprenants. On a conservé à Mbandza (zone Ollée) le souvenir vivace d'un certain Endunga-a-pi, paysan né dans cette même localité et qui s'est désigné lui-même comme chef, dans l'intention inavouée de concurrencer son frère Ngatsé-Létséré, le premier Chef du clan en place. Les gens de Mbandza devinèrent ses intentions et lui firent promettre de ne pas s'instituer comme leur dirigeant. Endunga-a-Pi promit. On lui rasa la tête et ses cheveux furent déposés dans la case de son oncle maternel, mais l'homme réunit toutes ses épouses, fils et neveux dans une autre partie du village et vint assassiner son frère aîné.

Le vieux Ngatsé-Yandza¹ qui, au temps de l'évènement "était sur le dos de sa mère", raconte ainsi la suite de ce conflit de direction :

"La mort de Ngatsé-Létsère (vers 1910) provoqua la chute du clan Oboho. Endunga-a-Pi occupa la maison sacrée et prit tous les articles d'ornement royal de son frère aîné défunt. Après cette épreuve de force et de violence, l'assassin exigea de se remarier avec les épouses veuves et procéda au rassemblement de tous les membres de la parenté. Ceux-ci l'écoutèrent et acceptèrent partiellement ses statuts violés et qualités de chef. Mais son investiture devrait être suivie de quelques révoltes et longs palabres.

-
1. Il faut noter que ce témoin privilégié devrait avoir à cette époque de ces derniers évènements, sept ou neuf ans. C'est à cet âge de l'enfance que commence la transmission des éléments fondamentaux d'éducation professionnelle en milieu MBochi.

Il fallait négocier pour qu'il soit reconnu par les autres chefs des clans voisins. Amboulou, Ombéli et Ondongo-a-Mogni, appartenant chacun à un village particulier, furent choisis pour accomplir cette mission difficile. Ils arrivèrent à une demi entente avec les clans des deux zones d'Ondinga et d'Illanga. Depuis cet événement, le clan d'Obohō est devenu le plus célèbre, ayant autorité et pouvoirs divers sur tous les partenaires et d'autres groupes de parenté lignagère de la contrée".

D'autres formes d'antécédents qui ont marqué cette dynamique tribale ont été entretenues et mémorisées dans les villages Belley (zone Ollée), Pombo (zone Illanga) et Ipounou (zone Ondinga) où, trois noms principaux des chefs opposants des lignages et groupes d'âge comme MBoundzé - Obelley, Ondongo-a-Pombo et Elénga-Ipounou sont conservés. Ces trois personnalités symboliques et leurs partenaires, tombèrent les uns après les autres à coups de couteau, au cours des conseils et assemblées inter-claniques et intragénérationnelles. Ces conflits historiques permettent d'appréhender la poussée actuelle de ces mêmes modèles de la cohésion sociale que les habitants ne cessent de refaire, en s'apprenant comment maintenir les règles que recouvrent les usages coutumiers, pour canaliser les diverses oppositions et instaurer une forme d'équilibre tribale, clanique ou lignagère.

Devant un essai de réaménagement des anciennes techniques agraires qui se produit vers "1950"¹ dans le village Asséngué (zone Ondinga), les nouvelles se sont transmises de bouche à oreille à l'encontre des déviants. Ondongo-Ba-Lekiya, Oko-Ondongo et Ngalessami-La-Asséngué qui étaient eux-mêmes les promoteurs de cette imagination, nous rappellent ainsi la nature spécifique de ces conflits socio-économiques endogènes auxquels ils s'étaient exposés.

1. Source : *Monographies des décès du village ASSENGUE (P.C.A. d'OLLOMBO)*. Cette date correspond bien avec la déclaration qui suit. Le témoin privilégié n'ayant pas de mémoire écrite ; il ne peut situer le temps de chaque événement important que par rapport à un autre événement marquant.

"Un an après la mort du chef de notre royaume, tous les membres de mon foyer conjugal étaient diffamés par les habitants de cette contrée.

J'avais choisi le sommet du plateau d'Oyapfa pour faire un champ de bananiers. A ma proposition, mes fils m'ont suivi pour exercer cette activité très éloignée du village. Les habitants de mon village et ceux des zones lointaines nous ont traités de gens ambitieux qui veulent se distinguer des autres en faisant la culture extensive des bananiers, au lieu de celle du manioc comme de coutume".

Et un autre ajoute :

"Cette expérience était bonne pour nous, mais mal accueillie par d'autres membres des sous-groupes des lignages et des villages voisins, voir des zones d'Ollée et d'Illanga qui nous ont écarté sans complaisance. Ils disaient que par ces pratiques agricoles nous compromettons ainsi cette sympathie qui fonde la solidarité traditionnelle entre nous-mêmes et nos partenaires voisins de la région".

Dès lors, à la rivière comme en forêt, sur le marché comme dans les assemblées inter-claniques et intralignagères, les remarques portent sur les dangers de crise encourus par ceux qui "désobéissent maintenant aux lois et usages coutumiers", relatifs aux données socio-économiques homogènes d'une "région essentiellement habitée par des cultivateurs". Ces observations montrant que par rapport aux systèmes d'agriculture itinérante et cyclique, cette nouvelle importance accordée à la plantation trop croissante des bananiers sur les sommets des plateaux jadis réservés aux champs du manioc, semble un élément nouveau dans les usages agraires en cours. En d'autres termes, cet exemple d'agriculture préintensive tient à déplacer les champs locaux ou proches, derrière les cases du village. Ce qui complique l'activité féminine, tout en changeant partiellement le régime alimentaire des personnes. Le cas échéant, les habitants déménageront tout le village, ils le diviseront en petits campements, chaque fois provisoires, permettant d'abriter de distance en distance chaque lignage, mais aussi chaque cellule familiale en scision. Beaucoup d'autres cultivateurs restent prudents ;

ils ne manifestent ni le refus, ni l'acceptation de cette nouvelle initiative.

"Ces gens d'Asséngué souffriront en cultivant des bananiers. Quand ils produiront les bananes en trop grande quantité, qu'ils ne pourront plus les consommer ni les écouler toutes ; de plus c'est le meilleur moyen de prévoir la pénurie alimentaire".

Pour se faire une opinion et prendre une décision, ces cultivateurs observent si les cohabitants des villages des zones voisines peuvent imiter les promoteurs, en adoptant les nouvelles techniques culturales et les avantages que celles-ci peuvent rapporter. "Il ne faut pas suivre les autres, continuons de faire ce que nous savons".

Par ailleurs, au-delà des besoins réels, les cultivateurs expriment une attente inquiétante à l'égard de cette nouveauté agraire pouvant de ce fait, troubler des relations interpersonnelles.

"Si cette invention nouvelle des gens d'Asséngué se généralisait dans les villages de la région, on arriverait à une remise en question des intérêts personnels et de la parenté étendue".

Ainsi, c'est P. BOURDIEU qui est le mieux placé pour nous rappeler une explication socio-économique adéquate à cette déclaration paysanne :

"Le collectif est susceptible de satisfaire les intérêts pratiques d'un agent ou d'un groupe d'agents. Par contre, le particulier apparaît comme un moyen de s'emparer des intérêts privilégiés accumulés par le capital du groupe¹".

Au-delà de cette réflexion universalisante, on a l'impression que ces derniers groupes sont constitués par des personnes vertueuses et paisibles ; que leurs moeurs pures, leurs habitudes tranquilles ; leur aisance et "leurs lumières" les placent naturellement à la marge des manoeuvres des nouveautés endogènes. Ils sont probablement pleins des sentiments et d'affectivité sincères pour les pratiques qu'interpellent les usages coutumiers de formation professionnelle traditionnelle.

1. (P.) BOURDIEU. *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de trois études d'ethnologie Kabyle*. GENEVE, PARIS, Librairie Droz, 1972, 80-82.

Dans un autre registre, si les rapports des membres de parenté élargie sont affectés et qu'ils laissent apparaître des oppositions fondamentales, pour maintenir la stabilité des relations déjà conflictuelles dans une union en désharmonie, les formes de sociabilité interviennent pour réduire les protestations latentes ou ouvertes. Dans une telle situation, les habitants savent disposer la redistribution des statuts et réorganiser ainsi la stratification sociale. Par exemple, lors du choix d'un patriarche succédant, pendant l'investiture de ce dernier, ces règles de solidarité parentale et du contrôle des luttes sont diffusées en divers actes coutumiers, propres à la tradition.

Les anciens de la zone éprouvée se réunissent entre eux, après la mort du premier chef pour désigner son successeur. Ce dernier n'est pas élu. Le conseil des sages du clan choisit le nouveau patriarche parmi les hommes les plus âgés du matrilignage ou du patrilignage. En d'autres termes, le candidat désigné est un fils ou un neveu aîné de tous les membres du patrilignage ou du matrilignage. Cet homme doit être "le polygame exemplaire", "le père de plusieurs enfants". Il sera également l'héritier des fils orphelins et des épouses veuves", "Okuélé" (sing.) "ikuélé" (pl.) du chef défunt. Bref, autant de statuts croissants sont mis en jeu pour élever la personnalité du candidat au-dessus des autres membres du groupe.

Ainsi, dans la forêt la plus éloignée du village, à l'intérieur d'un enclos, ESSELE, Kinda, essentiellement préparé à cette occasion, plusieurs délégués se rassemblent. "Malheur au profane curieux qui serait attrapé aux alentours du lieu du sacre ; il serait accusé de sorcellerie porteuse de malheur au nouveau chef". La cérémonie d'intro-nisation commence à six heures du matin et se termine à dix sept heures. Dans cet endroit fermé, le nouveau patriarche comme les autres dignitaires des clans et lignages invités sont coiffés d'un diadème, "lépopo" orné des plumes, "sā, tsala" de perroquet, "kosso ou koa". Chacun et tous ces dignitaires sont vêtus des tissus de raphias larges et peints de traits noirs ; - ils portent des colliers en dents de panthère, "mina a ngwoué" autour du cou, - des bracelets en cuivre, "iminga a kongga" au bras et chevilles. Ces insignes matériels témoignent la distinction de chaque personnalité du chef et des partenaires de la parenté étendue,

tous impliqués dans le processus habituel d'éducation professionnelle, notamment des usages coutumiers d'apprentissage de la régulation des conflits.

Dès lors, sur ce tapis fait de peau de panthère, "ékoro a ngwoué", on voit le nouveau patriarche entouré des notables, "t'vouéré" (sing.), "atvouéré" (pl.). Il se distingue des homologues invités par son costume de toge rouge, "kami" ou "itoyaa", d'une touffe de crins (queue de buffle), "létsipfi" (sing.), "tsipfi" (pl.) fixés à un manche de bois qu'il tient dans sa main droite. Auprès de lui, quatre notables sont remarquables par ce petit sac, "Olondo" (sing.), "ilondo" ou "alondo" (pl.) que chacun porte sur l'épaule droite.

Le chef le plus âgé de la délégation relate le motif de l'investiture du nouveau chef. Il l'adresse aux membres des groupes des vivants et des morts sous une prière stéréotypée en forme d'interrogation et de demande :

"A vous les ancêtres des ancêtres, (a ba kaa, bini agnakoo) à vous les esprits fondateurs (bini ikalé ma nga tséngué) des terres de ces clans, c'est à vous que nous en appelons. Nous amenons votre fils (le nom du candidat), répondez-nous et l'harmonie du clan et des lignages sera maintenue avec rythme et discipline".

C'est ainsi que le candidat désigné est alors soumis à l'approbation des ancêtres et à leurs esprits. A ce propos, il paraît que "ces ancêtres muets pourront transmettre aux gens vivants, quelques réponses adéquates, relatives à l'acceptation ou au refus du candidat".

Certains partenaires présents dans cet enclos sacré sont mobilisés. Ils doivent dire une parole, donner leurs avis sur les défauts du comportement ou sur la mauvaise conduite du nouveau chef et de ses lignages immédiats.

"Cet homme que nous élevons, que nous présentons aux ancêtres, n'est pas comme les ancêtres eux-mêmes. Il n'échange pas souvent les salutations le long du jour. Il méprise les passants, voir aussi les membres de sa propre descendance".

"Ce postulant a toujours dit bonjour, bon matin, (lognumu¹ - sing. -, lègnumu -pl. -), bonne journée, (Okiéllé dzono, odza obuvé)², bon après-midi, bonne soirée, (lèpfi bo pfinda)³, bonne nuit, (lèpfi bo tsa) ou (lèpfi loyiéllé)⁴."

Et un autre ajoute, comme pour marquer le souci constant que ce candidat se fait de la paix permanente :

"On ne peut rien reprocher à ce nouveau chef. Il sait dire aux gens du village : - Avez-vous passé la nuit dans la paix ; - Avez-vous passé la journée dans la paix, lèbwoué tilili, - lègnumu tilili ? Ceux à quoi nous répondons, seulement dans la paix, rien que dans la paix".

Cette constante prévenance ne s'acquiert non seulement de l'autre et de sa santé mais de tous les gens de sa maison, de son village : ton père, "teyi", ta mère "ngoo", ta femme "mwasi", "bassi" ou ton mari, "olomi", enfin tous ceux de ta maison, "ikora", les gens de ton village, de ta zone, vont-ils bien, sont-ils en bonne santé ? Cela explique davantage que le postulant est sensé connaître les phénomènes fondamentaux qui nourrissent la vie sociale et sait, dans une certaine mesure prévenir tous les conflits possibles, en s'assurant que tout va bien pour chacun et pour tous. Ce sont à priori ces normes qui caractérisent la volonté individuelle et collective, celle du chef choisi et ses partenaires pour prétendre préserver la détente communautaire. Mais cela ne suffit pas pour prouver la maturité, ici observée comme l'une des finalités de l'éducation professionnelle traditionnelle d'un homme de cette dignité clanique et lignagère.

1. "Toi et le matin".

2.3. "Toi et le soleil" se dit à midi, l'après midi et le soir, aux heures mêmes où le soleil est le plus ardent et faible.

4. "Toi et la brousse", à l'heure où l'on rentre des champs. "Toi et la nuit jusqu'à demain", une fois l'obscurité venue jusqu'au premier chant du coq.

Au cours de cette cérémonie de désignation officielle, les habitants doivent aussi vérifier, examiner, contrôler si le candidat peut dominer les palabres qui entrent dans cette recherche inlassable de la solidarité groupale.

"Les paroles de cet aspirant n'ont pas le même poids, la même valeur".

"Dans les assemblées, ce prétendant a souvent tenu des paroles vides, creuses et obscures".

Puis un autre réplique :

"Ce candidat a la parole sérieuse ; ses pensées sont toutefois exprimées de manière claire et lumineuse. Il ne parle jamais trop et n'est pas un simple phraseur. Toutes ses belles petites phrases sont d'action".

En effet, n'est-ce pas que la règle du palabre veut que dans une cérémonie ou ailleurs, chacun et tous les intervenants soient entendus, de telle sorte que toutes les objections possibles ayant été librement présentées, chacun à chacun et tous ensemble se sentent obligés par la décision unanime ou commune ?

Dans une note inédite de E. BALENGHIEN, retenue par R. LUNEAU, on obtient remarquablement quelques réponses apportées au sujet "du mécanisme du palabre"¹. Ce signe des éventuelles oppositions désigne la dynamique relative à la capacité des compétences dont le groupe manifeste pour réaliser sa cohésion² qu'il ne souhaite sacrifier.

-
1. (E.) BALENGHIEN. *Quelques aperçus sur la mentalité malinké* (document de Mali, 1968, 38-39. Cité par R. LUNEAU *Les chemins de la noce. La femme et le mariage dans la société rurale au Mali* 213. Il note : le "palabre" est une règle inspirée tant par la politesse que par la prudence et un certain humour teinté d'ironie. Elle exige que toute déclaration commence par l'approbation de ceux qui ont déjà parlé ; cette approbation sera d'autant plus respectable ou que l'accord sera moins facile à réaliser. Ce n'est qu'après cette approbation initiale que l'orateur indiquera sa propre opinion, s'il juge utile de le faire. Il est bien évident que cette approbation toute diplomatique n'a rien d'un assentiment réel... On devine la désillusion de non-initié qui, croyant avoir convaincu son interlocuteur s'aperçoit après coup que les chaleureuses approbations recueillies ne sont suivies d'aucun effet pratique. Il arrive aussi que lors d'un palabre malinké, chacun peut prévoir avec certitude la décision qui sera prise soit en jugeant les "forces" en présence, soit parce que les principaux intéressés ne se sont jamais entendus sur la chose (...). Mais en présence du fait accompli ; le "camp adverse" plutôt que de livrer un combat d'arrière garde stérile et nuisible à l'entente plus ou moins menacée, tout en s'assurant à lui-même une position confortable face à la nouvelle situation créée (...). Mais qu'un changement intervienne dans le rapport des forces en présence, le "camp adverse" reprendra l'avantage et la décision si bien approuvée restera lettre morte. Ici encore, l'observateur parlera de versalité, d'inconstance, d'illogisme là où il n'y a que diplomatie, tactique et divers épisodes d'une sourde lutte". Ces observations et remarques judicieuses,

permettent ainsi de cerner avec lucidité quelques aspects du palabre parmi les modèles de la cohésion sociale et comme apprentissage de la régulation des conflits en société MBochi d'Ollombo.

2. (T.) MELVIN. *La stratification sociale* (Sociologie nouvelle théories). GEMBLOUX, éd. J. DUCULOT, 1971, 31.

Les membres des délégations ne doivent pas quitter le "kinda" durant cette journée chargée de couronnement. Le doyen de tous les anciens patriarches présents désigne deux notables des clans voisins, en même temps que deux neveux utérins. Ceux-ci vont nettoyer la tête "ibô" du chef avec un rasoir, "itépfi" et de "l'eau qui ne coule pas" pour la coupe complète de ses cheveux, "swoué". L'oncle maternel, "ngoo-olomi", la "mère-homme" est chargée de les ramasser et de les conserver soigneusement, de peur qu'un socier, "oloyi" qui les ramasserait, ne nuise à la vie de son neveu, "mwana bola".

Cette coupe de cheveux¹ est la dernière du vivant du chef. Il est cependant possible de diminuer la longueur de sa chevelure moyennant une amende payée aux anciens de la tribu. Après cette coupe de cheveux, le maître de cérémonie se livre au milieu du groupe silencieux. Un notable lui présente une amulette contenant des objets sacrés. Il se tient debout, en face du postulant et lui remet d'abord un petit fouet, "mwandzi" en ces termes :

"Cher collègue, ceci est le symbole (ndémbé) de la justice (otwouéré) dont tu ne parleras qu'au nom de la vérité (opangué) et de la justice".

C'est-à-dire conformément aux coutumes du pays que présente le mwandzi du Kani, gardien lui-même des coutumes ancestrales de ce pays. Ce mwandzi confère l'immunité à celui qui le tient "Okari mwandzi". Ainsi, lorsque

1. La coupe de cheveux est courante dans les rites MBochi, à la mort d'un parent, d'une épouse ou d'un conjoint. Cependant, on ne coupe pas les cheveux à un homologue de son groupe d'âge.

deux personnes se battent, une tierce personne peut les écarter instantanément l'une de l'autre à l'aide du mwandzi du kani, "mwandzi twouéré a kiéna ibandza". La rixe cesse sur le champ. Ces formulations locales qui se juxtaposent à celles de la langue française, ne sont davantage compréhensibles que par une connaissance profonde, un large horizon des savoir-faire et une étude laborieuse d'éducation des mentalités MBochi.

Toutefois, l'ancien chef, "l'ancien du jour, celui contre qui rien ne peut être dit", continue de transmettre à son jeune homologue d'autres valeurs symboliques, qu'il ne cesse de préciser la nature spécifique de chaque pouvoir. Il lui remet successivement un couteau, "ibaa la lètsèndè", une lance, "ikongo la osèndè" recouvrant les pouvoirs politiques et administratifs. Cette nouvelle séquence est accueillie des autres partenaires concernés par le battement des tambours et, dans ce groupe apparemment muet, chacun semble murmurer, parler à l'intérieur de soi comme pour vouloir dire que :

Les deux Kani ont réussi. Ce clan n'a perdu ni le gardien de la terre des ancêtres, ni les moyens pour défendre les descendants de cette communauté contre tout ce qui s'y passe. Méditation faite à l'égard des accidents mortels dûs essentiellement à la morsure des serpents, et, des morts occasionnées par les fauves. C'est dire qu'à cette aubaine, chaque membre manifeste le sentiment de voir sa sécurité personnelle dans une sécurité collective.

Le nouveau KANI investi reçoit de son initiateur un petit miroir, tala, - une petitealebasse d'eau, tsoho, - deux sachets contenant des poils d'animaux, des têtes de poissons et des graines de légumes variés. Le chef a donc bien reçu les pouvoirs agraires : répartition des terres à cultiver en cas de conflits, des rivières et étangs à pêcher, des forêts et brousses à chasser ; - Pouvoirs sacrés : influences d'ordre traditionnel sur les mentalités ; actions sur la pluie, paroles dites au nom des morts ; actions sur le coeur des personnes en arrêtant instantanément les querelles.

Dès lors, faute de contester ces qualités du Kani¹, et, de ce fait, de s'exposer aux sanctions collectives, les gens se dirigent sur la "colline du sacre", pour féliciter leur nouveau chef, et lui présentent des cadeaux.

Dès à présent, le chef couronné et intronisé est considéré comme un meneur légitime, une autorité par laquelle la vie communautaire trouve un canal vers des modèles moins dangereux pour l'ordre clanique et lignager².

-
1. (M.) WEBER. *Economie et société*, t.1 PARIS, Plon 1971, 430, dit : l'autorité du kani "se fonde sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu : le charisme. Il se caractérise par le dévouement tout personnel des sujets à la cause d'un homme, et par la confiance en sa seule personne en tant qu'elle se singularise par des *qualités prodigieuses* (nous soulignons), par l'héroïsme ou d'autres particularités qui font le chef". Nous admettons que ce concept objectif et subjectif du chef, kani correspond à ce que chaque MBochi et les membres du groupe patriarcal ressentent, perçoivent, croient et manifestent : tant que leur participation remplit toutes ces conditions charismatiques, la croyance à l'identité du kani reste indestructible.
 2. (P.C.) COLLIN. *Lumières sur les relations humaines, sociales et psychologiques*. T.3. *Les relations de la vie sociale*, St Symphorien sur Coise, centre culturel des Monts du Lyonnais, 1980, 33, souligne parmi "les modalités de fonctionnement" d'une organisation sociale, un ensemble de valeurs et normes hiérarchisées, des comportements et attitudes réglés, des conduites groupales organisées auxquelles chaque individu et son groupe d'appartenance sont tenus de demeurer conformes sous peine de subir des sanctions socio-psychologiques défavorables.

Contrairement aux rites précédents qui se sont déroulés à huis clos, la constitution du conseil du kani est une cérémonie publique. Elle concerne les habitants de toutes les générations. Dans chaque village où existent les habitants des lignages du nouveau chef, celui-ci est tenu de nommer les membres du conseil, parmi les gens qui ont participé à la cérémonie de couronnement. Ces personnes ayant sensiblement le même âge seront des *twéré*, notables, et, la tradition attribue à chacun d'entr eux les compétences suivantes :

- trois gardes du corps du kani, ce sont les *isonga* ;
- vingt ou quarante messagers, *atoma*, *ibani* selon la grandeur du clan.
- quinze ou trente juges instructeurs, *obyalé*, *abyalé* selon le nombre des lignages de tutelle.
- Les autres membres de la population villageoise, *ipombo* sont considérés comme les consultants de l'assemblée.

Ils ne peuvent ni participer de droit , ni apporter volontairement leur entière contribution aux travaux du conseil, malgré les compétences qu'ils ont acquises au cours de la formation professionnelle polyvalente traditionnelle. Le groupe continue alors de poursuivre les usages coutumiers avec maîtrise et finesse. Les *MBochi* ont l'habitude d'organiser les actions d'ensemble, en cas d'urgence tout au moins, et ce sous la direction d'un groupe de personnes plus âgées que les autres. Ces gens constituent le cadre des rapports quotidiens, des actions collectives, du contrôle clanique et lignager.

La même motivation s'explique dans les modalités de l'occupation de l'espace manifestées par un responsable et les membres du groupe de la parenté élargie : l'attribution et l'acquisition des rôles multiples aux partenaires des familles nucléaires ont des finalités pluridiversifiées. Contraints par les obligations de régler les litiges réguliers du choix des emplacements des villages, faire face aux difficultés habituelles de découpage et de distribution des terrains de construction, élaborer un plan pour l'alignement des cases, les patriarches ou oncles maternels ne peuvent éviter cette "charge". Synthèse qui leur revient personnellement, après avoir adopté ou rejeté les opinions de chaque chef du foyer conjugal immédiat. Pourtant, individuellement puis en commun, ces habitants aux statuts divergeants se montrent comme

des compétences polyvalentes, relatives à la maîtrise des techniques agricoles, de chasse et pêche. Ce faisant, aussi bien que toutes ces techniques acquises s'avèrent réussies et réunies pour assurer l'existence socio-économique, les patriarches n'ont jamais accepté de construire un village sur un même espace où ils auront à cohabiter avec un clan étranger¹. Par exemple, de loin ou de près, le kani de Mouandzola - Pama de la zone d'Ollée n'est pas du tout disposé à fusionner son village avec celui de Kandza d'Oyongo à Ondinga. Cette autonomie clanique et lignagère est très trompeuse. Par le biais "des mariages exogamiques", nous avons appris qu'une femme quitterait ses parents légitimes ou naturels pour habiter sous le toit du mari, dans son village paternel à lui ; - qu'un neveu, après la mort de son père, pouvait construire une case dans le village et y demeurer auprès des oncles maternels².

Dans les usages coutumiers, le kani reste toutefois le témoin d'un clan ou de plusieurs lignages, autant que le chef d'une cellule familiale dans un quartier du village. Chaque membre de la parenté étendue ne peut se démarquer des responsabilités claniques et lignagères. Chacun entend défendre son propre patrimoine notamment ses intérêts personnels en demeurant solidaire à l'égard des partenaires des groupes d'appartenance ; - en participant aux opérations diverses de la zone ou des villages de la contrée dont tous se considèrent comme ressortissants. Le fait de demeurer un observateur distant, donc inactif dans cette participation et dans ces résolutions des réalités parentales, se traduit par la peur d'être exclu de l'espace d'origine.

"Ceux qui se montrent indifférents aux problèmes touchant à l'intérêt de leur propre communauté, ne peuvent être accueillis par une parenté étrangère".

S'il arrivait qu'un groupe quelconque intégrait ces personnes distinguées, cela susciterait de grandes querelles intravillageoises et intrazonales.

-
1. (B.) MALINOWSKI. *Une théorie scientifique de la culture*. PARIS. François Maspéro, 1968, 48-59
 2. (A.R.) RADCLIFFE-BROWN. *Structure et fonction dans la société primitive*. PARIS. Minuit, 1968, 98 ; il dit : "Dans les sociétés où l'existence du matrilignage et patrilignage est réciproquement reconnue, chaque groupe de la lignée ne peut

maintenir sa permanence et son unité en acceptant la participation de tout membre à sa propriété".

Il faut également inclure en cela, l'organisation, les comportements, conduites et représentations mentales des membres appartenant à une famille conjugale : le mari, olomi, la ou les épouses, mwasi, basi, les enfants, mwana, bana, constituant les lignages ou clans qui peuplent un village ou une zone. Habituellement, cette famille conjugale est perçue par chaque MBochi comme une institution "élémentaire"¹, recouvrant toutes les fonctions socio-économiques au service d'un patrilignage ou d'un matrilignage dont un individu et tous attendent de pouvoir assouvir leurs besoins d'existence. De cette considération immobile, le rôle de la famille conjugale ne devrait pas constituer d'opposition, avec les exigences économiques et administratives de la parenté étendue. Peu importe qu'une personne ou que cette unité familiale manifeste le désir de combler quelques difficultés qui lui semblent particulières, ses prises de position et ses actions ne sont pas comprises ni acceptées par l'entourage immédiat ou lointain. Par exemple, lorsqu'un seul homme rassemble sa ou ses conjointes et ses enfants pour exploiter une partie de la terre, chasser et pêcher séparément des partenaires du cercle patriarcal ou matriarcal, les réactions sont vives à leur encontre. "Qu'ils se détachent des leurs ; ils ne pourront ni partir ni s'installer ailleurs". Allusion faite aux refus et oppositions effectués par les habitants vis-à-vis de telles initiatives.

Les inégales superficies des champs et l'inégale abondance des produits agricoles provoquent certaines rivalités. Les propriétaires des petites parcelles de culture se sentent dévalorisés ; il se croient réduits comme les limites de leurs exploitations volontairement désirées par les chefs de famille de la parenté dont ils sont les premiers gardiens. Cette opposition apparaît autant dans les paroles de réprobation, fatalité,

1. (Cl.) LEVI-STRAUS. *Les structures élémentaires de la parenté...*, 89.

anathème dites au nom des ancêtres que dans l'interruption remarquable des relations ponctuelles. Les promoteurs de cette division donnent l'impression de liberté et de sérénité constantes, mobilisant toutes leurs forces pour les travaux échelonnés des champs. Il faut aussi signaler la manière selon laquelle ces nouveaux cultivateurs apparaissent infidèles aux règles de la division sexuelle du travail agricole. On le constate aisément dans les déclarations suivantes :

"Très souvent, sans aucune exception, les conjoints : mari, épouses et enfants vont tous ensemble pour abattre les arbres, - faire les brûlies, - sarcler, labourer et semer. Alors où est la mesure dans tout cela ?."

Ainsi, interrogeant donc cette fusion de la main d'oeuvre "hétéro-sexuelle", on rend indirectement compte de la nouvelle recherche du profit ménager ou particulier. Cette appréhension est suivie d'une gamme étendue des propos dans lesquels la "jalousie"¹ constitue la médiation entre la défense et l'offense.

Il s'agit de deux types combinés de rivalité. D'une part, les chefs des familles conjugales sont des personnes de vingt à trente ans, donc moins âgés, plus robustes que leurs pères ; ils connaissent cas par cas, élément par élément, toutes les techniques des activités

1. (A.) ADLER. *Connaissance de l'homme, étude de caractérologie individuelle*. PARIS, 1966, 185. Nous disons ou définissons la jalousie dans ce cas précis comme étant un trait de caractère qui s'impose à l'attention des patriarches ou cultivateurs trop âgés, qui se sentent négligés, humiliés, temporairement abandonnés par les fils, chefs de famille plus jeunes. Ainsi, la jalousie se manifeste aux yeux des chercheurs en sciences humaines, comme des comportements et attitudes, des conduites mentales, d'une forme particulière de la tendance à reconquérir la puissance dans la cohésion groupale.

économiques notamment agricoles de la région ou de la zone. Par ailleurs, ces adultes ont régulièrement l'habitude de siéger comme des membres actifs aux assemblées inter-claniques et intralignagères¹ ; -où ils n'ont jamais cessé d'intérioriser des savoirs, et d'exercer à ces occasions, les diverses pratiques relatives aux stratégies politiques, administratives et judiciaires de la localité. Le conflit semble profond mais non évolutif, signifiant un passage des perceptions hétérogènes de quelques membres, - aux usages coutumiers homogènes du groupe.

D'autre part, les patriarches sont des gens trop âgés, approchant ou dépassant cinquante ans ; ils se sentent affaiblis par la suite des exercices excessifs des activités économiques fondamentales. Pourtant, les arguments avancés par les patriarches à l'encontre des chefs des unités familiales, n'explicitent aucunement ce premier constant de nature physiologique.

"Un kani, ou notable twouéré, ne peut avouer que les membres de son entourage l'abandonnent pour des raisons de son état de grand âge", signifiant une baisse de vitalité. Mais il l'exprime en termes "d'abandon de cette coopérative clanique et lignagère". Ces quelques propos dissuasifs sont destinés non à susciter davantage la réaction des partenaires opposés, mais à dissuader, persuader, amener les fils aînés, frères cadets, neveux et petits-fils à oublier ces sentiments et désirs de particularisme familial en cours de développement. Cela amène des perturbations profondes dans la solidarité parentale. Cela notifie le postulat concordant au déclin du pouvoir agraire, comme fondement des pouvoirs concomitants du kani, twouéré, isonga, obyalé et Ebani.

Contre la continuité de l'exercice des activités champêtres en parenté élargie, les fils adolescents sont plus entreprenants et tendancieux que leurs pères (chefs du foyer conjugal). N'ont-ils pas le souci de s'imposer à eux, dans un contexte d'amour filial et de demeurer une main d'oeuvre unique, singulière pour l'exploitation de la famille restreinte ? Ne veulent-ils pas exprimer par là le désir de

1. Ce qui est différent du conseil du chef, kani.

garder pour leur compte les produits récoltés et limiter le partage des revenus ? Les jeunes MBochi autochtones demeurent marqués par les usages coutumiers mémorisés dès l'enfance dans l'exercice des activités économiques inter-claniques et intraligagères ; système "coopératif" à faire préserver pour une transmission permanente. Ils reçoivent la même éducation professionnelle que celle de leurs père , grands-parents, et ancêtres des générations lointaines.

Toutefois, le "schisme" actuel instauré par les MBochi qui semblent s'opposer à la continuité des règles fondamentales de l'économie parentale élargie est rejetée, perçu sans doute, à juste titre comme une remise en question de l'ordre économique traditionnel. Ces gens sont moins nombreux, leurs noms sont connus de tous ; on les désigne un à un comme des éléments sporadiques, dans un ou deux villages de chaque zone de la région. Leur initiative apparaît comme les effets des tentatives d'innovation de "1950", observées précédemment. Leurs conduites jugées déviantes les font marginaliser par le groupe. En outre, et probablement au-delà de ces premières éventualités, un autre modèle de sociabilité touché par certaines attitudes, serait celui exprimé dans le jeu des relations conjugales, comportant une conduite inégalitaire et inférant la distinction des personnes par les conduites.

Devant tant de travaux divers qui se renouvellent chaque jour, quelques épouses, habituées ou non au cadre de parenté maritale, éprouvent un moment d'inquiétude.

Est-ce à dire que cette situation constitue une source de tensions conjugales entraînant des conflits inter-claniques ? Il semble bien, s'il faut en croire la chanson :

*S'installer chez un mari et dans sa parenté c'est des ennuis
Et ces ennuis d'esclavage,
Ils pèsent sur moi toute seule*

*Si je malaxe du manioc
La belle-mère me dit que c'est mal fait
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si je prépare de la viande
La belle-soeur me dit qu'elle n'est pas cuite
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si je prépare de la sauce
Le beau-père me dit qu'elle est trop salée
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si j'apporte le repas
Les beaux-frères me disent qu'il est tard
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si je balaie la cour
Chacun me dit que c'est à refaire
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si je vais puiser de l'eau
Chacun me dit que je n'ai rien apporté
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si je tape sur un des enfants
Mon mari me dit que je suis méchante
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*Si je demande un service à l'un des siens
Mon mari me dit que suis impolie
Vraiment les ennuis pèsent sur moi*

*S'installer chez un mari et dans sa parenté c'est des ennuis
Et ces ennuis d'esclavage,
Ils pèsent sur moi.*

Outre ces ennuis de travaux excessifs et contraignants que connaît l'épouse, les parents du mari et ce dernier lui-même lui font pression d'une véritable amertume, sinon de toute sorte de vexations qui entrent dans le jeu de ces conflits verbaux.

De même, d'une femme, on dira encore tout net qu'elle ne vaut rien pour la parenté. De toutes, qu'elles sont bavardes et que l'homme ou ceux qui les écoutent se brouilleront avec tous leurs partenaires ; - ils seront isolés par les membres de la parenté et du groupe d'âge. Un dicton populaire est suggestif à ce propos : "On ne doit être ni séduit ni guidé par la parole d'une femme". "Il ne faut pas prêter attention à ce que racontent les femmes ; elles viennent d'ailleurs et vous basculent dans un trou".

Il faut encore noter que ce qui est des querelles entre un conjoint et une épouse, entre celle-ci et les parents de son mari, l'est aussi entre les zones et villages, c'est-à-dire entre les responsables des parentés distinctes. Par exemple, lorsqu'une épouse appelle le père, la mère, le frère ou le neveu de son mari par leur nom, on dira qu'elle manque de respect, elle a commis par là une injure¹. A ce propos, le patriarche du village marital de cette conjointe est tenu à fortiori d'envoyer un message au kani des beaux-parents, lui relatant cette rivalité créée par la fille de sa tutelle. En retour, ce kani, ses notables et les parents de l'épouse doivent répondre à leur homologue, pour lui demander si l'insulte tenue par leur fille est bénigne ou non, si elle n'est qu'un échange ordinaire entre elle et un partenaire de son âge. Dans le cas contraire, si cette insulte est adressée à l'égard d'un ancien, homme ou femme, fût-il étranger ou membre de la parenté du mari, les parents de cette conjointe doivent réduire le conflit.

Dans un délai très limité, cette épouse peut être rappelée au village natal, où elle devra subir critiques et conseils, portant sur l'image de marque, l'identité de la zone, du village, de la parenté et de sa propre personne qu'elle abîme de l'extérieur, plus précisément en milieu marital. Quelques parents peuvent mêmes chasser leurs filles

1. (G.P.) MURDOCK. *De la structure sociale*. PARIS, PAYOT, 1972 . 93-94.

qui se comportent de manière anormale, les décevant en mariage par ses excès de langage. Pourtant, l'insulte ou l'insolence quoiqu'adressée à une personne plus âgée ou plus jeune, parente par alliance ou non, n'est pas toujours répréhensible ; elle peut être la juste protestation contre la situation qui est faite. Mais, est-ce que cette acceptation peut convenir dans toutes les sociétés ?

L'imposante éducation professionnelle traditionnelle MBochi présuppose que toutes les attaques par des propos outrageants ont la même gravité, dangereuses pour la cohésion du groupe et l'équilibre des personnes.

Un homme, un garçon qui se font traiter de sot, d'imbécile, de bon à rien, de voleur par une femme, une fille, pire encore par une personne moins âgée entraîne la catastrophe. Un autre seuil de "non-retour" sera franchi si l'on s'en prend au sexe de l'adversaire¹ et plus encore au sexe des parents qui vous ont mis au monde² : cette injure ne se pardonne pas. Par exemple, à Kallanga de la zone d'ollée, sous le coups de la colère, on a vu un frère aîné tuer son frère cadet qui l'avait insulté en public. Dans d'autres villages des zones voisines, dix ans après, certains membres de la parenté se cherchent encore "chicane" à cause des injures.

La liste des injures peut être longue ; celles-ci engendrent rancune, indignation et malédiction. Les conflits apparaissent davantage dans la suppression des relations filiales. Si l'on en revenait au cas précédent, on a vu des filles se séparer de leur mère insulteuse ; elles l'abandonnent soit lors de la séparation, soit pendant le divorce. Cependant, cet acte est rare, car la malédiction de la mère rejetée suivra nécessairement le cours et viendra perturber la vie des filles

-
1. Entre femmes, on dira "ignôh, ognourou, ékièlè la mâ", ton vagin est humide, "boueux", ton vagin pourri. Une femme dira à un homme : "ikara wolo", ta verge est molle, trop courte et maigre ; elle ne "vibre" pas.
 2. "ikara la teyi épfoa", verge impuissante de ton père, "ékièlè a ngoo a non", la vulve de ta mère.

indignées mais aussi ingrates : c'est la difficulté majeure de leur épanouissement : l'adolescence peut être mauvaise, les garçons ne pourront plus demander leur main en mariage et leur fécondité sera douteuse. Il faut des actes graves, sans issue de réconciliation inter-clanique et intra-conjugale pour qu'on en arrive à cette extrémité.

Mais il est d'autres démarches qui associent la malédiction, c'est-à-dire "mauvaises formes pensées" à une technique d'empoisonnement à distance : la plus célèbre d'entre elles est connue dans la région d'Ollombo sous le nom de *iboû*.

En effet, s'il est difficile de préciser l'étymologie du terme *iboû*, on pourrait lui donner une équivalence, le composer sous forme d'un "bravo timide, froid", qui ne veut pas dire applaudir, mais plutôt jurer pour désapprouver. Il signifierait donc "désapprouver l'épanouissement de l'être".

Les techniques utilisées sont diverses. Chez les MBochi, quand une mère veut maudire une fille ou un fils, elle se met toute nue ; assise sur une natte où elle s'écarte les cuisses en face du feu, en pleurant et en prononçant le nom de l'enfant concerné : cela connote que la mère veut du mal à cet enfant, "en le réintruisant imaginativement dans le ventre par le même chemin qu'elle l'avait mis au monde".

Ailleurs, pour maudire ou tuer une personne à distance, l'envoûteur peut prendre une flèche qu'il trempe dans le venin de vipère. Ce dernier doit prendre de grandes précautions car il peut avoir le bras paralysé ou même mourir s'il est insuffisamment formé. Il dirige ensuite cette flèche sur un bananier en disant le nom de l'ennemi qu'il veut tuer Ainsi, introduit dans ce bananier, le venin se change en insecte : abeille, mouche ou fourmi ; celle-ci se rend à l'endroit où se trouve la victime, se pose sur elle, y déposant le venin ou l'injectant à la suite d'une piqûre. La mort est parfois instantanée .

L'ensemble de ces pratiques et de ces croyances recouvre un monde d'autant plus redoutable qu'il se laisse moins saisir et qu'il est souvent le secret d'une personne, l'apanage de chaque clan et lignage supposés puissants. Cela constitue un autre versant de cet univers

élaboré plus ou moins par l'inconscient du groupe pour répondre à des questions apparemment insolubles et pour apporter des moyens ou réponses utiles à la réduction des conflits. Cette totalité de régulation qui se présente sous des volets divers, enchaînés et complétés constitue le résultat des usages coutumiers de l'éducation professionnelle traditionnelle. Elle favorise alors une harmonie personnelle, puis une cohésion entre plusieurs clans et lignages de la région.

Les procédés employés désignent essentiellement une méthode informelle de stimulation et d'initiation ; elle relève d'un exercice constant et tenace de reprise perpétuelle des notions de l'harmonie clanique, lignagère, et d'emploi continue des savoir-réguler les conflits pour maintenir l'égalité des personnes et des groupes. Cette méthode didactique se renouvelle en des lieux précis de rassemblement où l'initiative des aînés remet au point les usages coutumiers, pour empêcher "l'éclatement" du groupe en fractions antagonistes, qu'il soit d'un clan, d'un lignage, d'une famille conjugale ou d'un groupe d'âge, dans une population zonale ou villageoise divisée entre innovateurs, attentistes et conservateurs. Dans cette acceptation, la méthode didactique formelle se confirme davantage ; elle apparaît profondément à travers la conscience de chaque individu ou partenaire en situation de conflits socio-économiques. C'est pour cela que le groupe ne cesse de poursuivre les objectifs habituels et prégnants de cette formation originale, exigeant une acquisition soutenue, efficace des savoir-faire traditionnels et une éducation authentique des conduites, attitudes et représentations mentales propres à la tribu.

Dès lors, si ces composantes d'autoformation éducative connotent la manière de stabiliser la cohésion sociale qui recouvre la totalité des éléments indispensables au fonctionnement global de la tribu, c'est dire que ces modèles de l'union ont un rôle sublime que l'on pourrait exprimer en termes d'objectif différé ; celui de la réduction des conflits immédiats et latents, tels qu'ils sont habituellement d'abord opérés, ensuite réprimés, transformés et équilibrés pour préserver cette forme de démocratie locale ou tribale, à la fois hiérarchisée et directe, volontairement instituée et reconnue par tous les membres des parentés élargies et des groupes d'âge qui se déterminent dans la reproduction de leur société, tout en évitant la polarisation

des forces destructives, issues de l'environnement extérieur ou produites à l'intérieur du groupe.

Les contenus des enseignements diffusés correspondent aux objectifs visés de cette formation - éducation qui a permis la réalisation de cette "affirmation de principe à travers lequel" le groupe tribal "identifie et véhicule ses valeurs"¹. Le programme de ces enseignements porte sur les divers cas de crise et s'articule autour de la régulation des conflits : de l'apprentissage des règles, des usages et coutumes prédisposés pour pallier les oppositions, les divergeances et rivalités et, pour trouver des convergences en écartant apparemment la volonté de domination des uns et anéantir les actes de violence des autres ; afin d'instaurer une forme de connivence originale. A ce modèle de transmission des savoir-organiser les cérémonies et les débats rituels séparés, pour des discussions intergénérationnelles, - succède l'apprentissage des pratiques par des expériences claniques ou lignagères indispensables ; elles permettent à chacun des habitants de savoir la position ou le rang qu'il occupe dans l'espace géo-social de la tribu. Cela évoque un moyen durable de continuité et de maintien des habitudes déjà passées dans les moeurs, collectivement admises comme des choses qui ont réussi en assurant un aspect de stabilité au fonctionnement social et à la survie des personnes.

D'autres enseignements concernent l'affectation des postes et la distribution des pouvoirs entre quelques personnes plus âgées de chaque groupe. Ils renseignent sur les rites du choix et de la désignation des candidats susceptibles de soutenir la perpétuation des modèles de la cohésion sociale pour laquelle on voudrait préserver l'efficacité des compétences techniques, relationnelles, individuelles et collectives. Il s'agit de transmettre et intérioriser le fonctionnement hiérarchique des lignages et des clans, ayant un patriarche ou "kani", représentant une partie de l'espace, l'ensemble des biens communautaires et la variété

1. (G.) DE LANDSHEERE / V. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*. LIEGE, THONE 1975, PARIS, Presses Universitaires de France, 1975, 293 pp.

des notables, chefs de famille conjugale et autres membres de la parenté qui organisent et participent solidairement à la vie d'un et/ou plusieurs villages. En cela, quoi que dans toute l'étendue régionale, il existe des clans ou lignages dominants et dominés, il faut cependant noter la supériorité de certains hommes dont les qualités particulières font d'eux des "êtres signés et datés"¹, pour souligner implicitement leur accession à l'élitisme local.

La dimension psychologique de cette autotransmission des savoirs fait apparaître que le groupe est conscient de se donner sans cesse des moyens de protection contre les agressivités externes et internes ; notamment des comportements, conduites et attitudes provenant des tribus voisines, troublant l'ordre des usages coutumiers acquis. En outre, ici comme ailleurs, pour garantir la stabilité des relations interpersonnelles originales, les gens refusent toutes sortes d'innovations endogènes et leurs promoteurs, l'agressivité des nouvelles techniques et les compétences de leurs auteurs minoritaires. Et ainsi un désir autarcique de la majorité des membres autochtones "est communiqué à la minorité" qui tente de remettre en question la diversité des techniques et savoirs traditionnels ; "cette minorité se rallie finalement à l'opinion de la majorité"². Ce qui prouve l'authenticité de la cohésion tribale.

Cependant, cette union sociale relève elle-même de la distribution verticale et horizontale des pouvoirs aux chefs des unités familiales et à leurs membres, surtout aux hommes qui, eux aussi, manifestent les sentiments d'être élevés au sommet de la hiérarchie clanique ou lignagère, plus précisément pour succéder à cette personne ou ce patriarche qu'ils ont unanimement choisi et désigné, après avoir contrôlé ses différents statuts, ses comportements, attitudes et conduites ;

-
1. (P.) FREIRE. *L'éducation : Pratique de la liberté* (4ème éd.) PARIS, CERF, 1971, 40.
 2. (M.A.) BANY / (L.V.) JOHNSON. *Dynamique des groupes et éducation*. PARIS, Dunod, 1969, 148.

notamment ses savoir-faire et savoir-être relatifs aux attentes de sécurité et de paix personnelles et groupales.

Enfin, cet ensemble quadripolaire recouvre singulièrement et globalement les éléments précis de finalité socio-économique d'enseignement programmé, de schéma mental et de procédé didactique, tous organisés en système clos d'éducation professionnelle collective, perpétuant les usages coutumiers propices à la cohésion tribale, particulièrement par l'apprentissage de la régulation des conflits.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES PERCEPTIONS RELIGIEUSES ET LA TRANSMISSION DES

ACTES MYTHIQUES

Ecoute plus souvent
 Les choses que les êtres
 La voix du feu qui s'entend
 Entends la voix de l'eau
 Ecoute dans le vent
 Le buisson en sanglots :
 C'est le souffle des ancêtres.

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis,
 Ils sont dans l'ombre qui s'épanouit.
 Les morts ne sont pas sous la terre :
 Ils sont dans l'arbre qui frémit,
 Ils sont dans le bois qui gémit,
 Ils sont dans l'eau qui coule,
 Ils sont dans l'eau qui dort,
 Ils sont dans la case, ils sont dans la foule,
 Les morts ne sont pas morts

BIRAGO DIOP

Texte tiré de *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1948 - 144.

Si les fonctions socio-économiques précédentes sont les moyens concrets pour assurer l'existence et la survie de la tribu MBochi, elles ne se séparent pas de leur dimension "méta-sociale". L'intégralité de la vie humaine exige à la fois tangibilité et imaginaire que valorisent les perceptions religieuses unifiées et unifiantes.

Dans ce sens indiqué, les indiens de cette activité culturelle connotent des conduites et des représentations mentales¹ quasi journalières. Les MBochi les manifestent régulièrement dans la diversité des actions effectuées et des objets manipulés : - offrandes apportées aux génies tutélaires avant l'appropriation d'un espace d'habitation et l'exécution des travaux quotidiens, sang d'animaux que l'on fait couler au pied d'un arbre, statuettes noircies et accrochées sur un mur, rites mystérieux que l'on célèbre discrètement dans un bosquet, dans une plaine ou dans une plantation, autant de signes par lesquels dans l'intimité des maisons ou sur la grande place du village, continuent de s'exprimer les valeurs symboliques, indispensables à la vie religieuse de chaque personne et de la collectivité. Quelqu'un part-il pour un voyage à l'étranger, une fille va-t-elle rejoindre un époux au foyer conjugal, on donnera en secret un petit fétiche, unealebasse de vin de palme aux parents vivants et morts afin que son séjour soit sans aucun obstacle. Un individu est-il malade ou décédé, on cherchera à connaître le sorcier envoûteur ou à le réconcilier avec les ancêtres offensés. En effet, partout, les gestes et les signes ne manquent pas à qui veut saisir davantage cette transmission coutumière des actes mythiques aux origines lointaines. Il s'agit d'observer et de rendre compte des variations et des constances de l'imagination collective, perpétrées par les usages coutumiers d'éducation professionnelle en société traditionnelle.

"Depuis leur installation sur l'espace régional d'Ollombo"², les habitants ont sans doute rencontré une situation économique très difficile à dominer. Ce faisant, dans chacune des trois zones, la mort, la maladie,

1. E. DURKHEIM . *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (4ème éd.) PARIS, Presses Universitaires de France, 1960, 141 ; souligne opportunément que "toute religion est composée des représentations et pratiques rituelles".

2. cf. au chapitre traitant de l'appropriation de l'espace morpho-écologique et les origines des populations de cette étude.

la faim, la constitution de la hiérarchie parentale, l'orientation de l'éducation de chacune et de toutes les générations et, autres événements malheureux ont probablement permis aux gens une attention très soutenue¹. Partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest du pays, tant de forces créatrices, d'images, de rêves ont été investies dans les pratiques quotidiennes.

Ces indications sont particulièrement suggestives pour une approche historique qui rappelle les faits observés précédemment, et ceux de la fondation du premier village MBochi, notamment ceux qui se rapportent à "l'ancêtre NDinga". La réputation de cet ascendant n'est plus à faire ici et les gens n'oublient pas d'approuver ses connaissances religieuses. Personne n'ignore qu'au commencement, NDinga était le seul possesseur du savoir cosmogonique. Dans tous les domaines, en particulier ceux qui constituent les dimensions religieuses, son art, sa subtilité intellectuelle, son imagination pour "maîtriser l'univers naturel et social". Il paraît que cet ancêtre savait *"invoquer la formation et la dissolution des nuages, faire bouger le ciel et le calmer, attirer dans la région les animaux, poissons et autres biens de subsistance. De même, il fût le seul compétent pour guérir les maladies, épurer les coeurs des gens, dénoncer et arrêter les effets nocifs des sorciers"*. C'est ce qui a sans doute fait l'objet de ce culte tribal dont la renommée croissante dépasse les limites de chaque zone et village de la région.

-
1. cf. à ce sujet la préface de Georges BALANDIER à la réédition de l'oeuvre de R. HIERTZ *Sociologie religieuse et folklore* ; PARIS, Presses Universitaires de France, 1970, ; il dit : *"Un étrange dialectique gouverne les rapports entre la souffrance vécue des hommes et l'image de la mort qui en constitue le refus et la réponse. Plus cette souffrance est intense, désespérante et sans remède, plus le système symbolique qui l'annule est riche, nuancé et subtil"*. Cette approche théorique confirme les faits pratiques observés par l'historien Ch. ANTA-DIOP.

Nations nègres et cultures

L'auteur souligne rigoureusement que l'installation des Noirs actuels de l'Afrique Centrale s'est faite sous le coup de

plusieurs dangers : "... Beaucoup d'hommes en effet, meurent seuls, sans enfants ni amis, sans parents ni alliés. Il y a ceux qui meurent de faim dans les abris. Il y a aussi ceux qui, talonnés par la misère sont morts sur la route de l'exode infinie. Beaucoup d'entre eux meurent, disparaissent sans que personne ne sache ni où, ni comment. Ainsi, dès que quelque part retentit la loi divine de la religion, même celle d'Osisis et d'Hercule (allusion toutefois faite sur l'origine égyptienne des Noirs d'Afrique Centrale), ces Nègres se ressaisissent pour obtenir de Dieu la lumière de la vie". Est-ce pour confirmer ici qu'en société MBochi, ces pratiques religieuses ou mythiques sont restées identiques, semblables ou divergent-elles de celles des autres régions voisines ? Même formulée en dehors du texte, cette hypothèse mérite d'être explorée.

Le secret des origines des perceptions religieuses appartient donc à cet ancêtre MBochi qui, transmet lui-même les actes mythiques à ses descendants directs et la mémoire tribale reconnaît dans cette fonction globalisante, la spécificité dominante de chacun. On dit couramment que du vivant de son ascendant, le premier fils de NDinga savait déjà attirer ou suspendre la pluie et la foudre. Après la mort de son père, ce fils aîné construisit une case à l'entrée du village, au bord d'une source d'eau intarissable, claire et contenant des pierres polies. Cet endroit était appelé "étongo a kiéli-kiéli" ou "source universelle de la vie". Aujourd'hui encore, certains féticheurs MBochi, en particulier ceux des zones d'Ollée et d'Illanga, ont volontairement choisi de construire un village au bord d'un cours d'eau à cette ressemblance ; d'autres au contraire continuent de se rendre à ce premier lieu pour puiser de l'eau et se procurer quelques matériaux indispensables à la "maîtrise du ciel". Prêtre de l'espace, des pratiques liées aux perceptions religieuses et de la transmission des actes mythiques, chacun des habitants comme tous les MBochi les connaît et veut s'approprier les êtres et objets naturels par des rites de caractère magique.

Deux autres descendants de ce même ancêtre choisirent eux-aussi, dans cette polyvalence professionnelle acquise, de privilégier chacun un domaine précis.

L'un fonda un village et construisit une case appelée N'déyi a Kinda" ou "case observatoire" au centre. Il y introduisit de nombreuses choses : noix de kola, cires, têtes de poissons, os d'animaux d'une telle diversité d'objets qu'il savait habilement manier comme le faisait son père défunt. Ces matériaux symboliques de l'univers qui constituaient au départ le témoignage des premiers émerveillements du troisième fils de N'Dinga étaient connus dans toutes les zones, voire au-delà de la région pour déceler les auteurs des événements malheureux de la communauté. Ces pratiques de dévination ou du "troisième oeil" "missi a ba", prirent une ampleur considérable¹. Cependant, elles ne se seraient pas poursuivies et maintenues si de son vivant, le "grand" N'Dinga n'avait pas élaboré ni transféré à l'un de ses successeurs les rites intermédiaires, assurant un canal ininterrompu entre le monde des vivants et celui des morts.

Le troisième fils se rendant compte de la gravité des situations d'avant, pendant et après la mort, se sépara des autres membres de la famille. C'est ainsi qu'il continua de poursuivre comme son procréateur l'organisation des diverses démarches, des comportements, conduites et représentations que le système de la mort recouvre globalement. Dès lors, aucun MBochi ne semble méconnaître ni désapprouver les compétences de ce descendant par des faits concrets et imaginaires de première dérivation. Ignorer cette évolution et cette volonté créatrice serait un danger pour chacun des habitants actuels. Ces mythes propres à la mort y sont d'ailleurs mélangés à ceux qui constituent d'autres dimensions de la communauté, à la fois perdant et gardant leurs particularités.

-
1. Parmi les devins les plus réputés de pays MBochi, on a conservé le souvenir de Nguékoo du village Essami (Endolo) de la zone d'Ollée, sous-zone Assoní a Kolo. Les exploits de "vue secrète" de ce notable défunt, tels qu'ils ont été manifestement opérés par son fils Ambéndé, ont encore une influence considérable dans la région. Nous reviendront sur ce point anticipé.

Ainsi, comme d'autres régions du Congo, le pays MBochi continue-t-il d'offrir une grande diversité de perceptions religieuses et d'effectuer la transmission des actes mythiques, décelables à travers la diversité des lieux où s'accomplissent les actes culturels de la vie individuelle, lignagère et clanique.

Il semble que l'importance accordée à l'appropriation de la surface morpho-écologique multiforme est le signe de l'unité de la tribu et le lieu privilégié de sa religiosité ou même de ses comportements et conduites magiques. Partout, sur et dans les plateaux d'Ondinga, les collines d'Ollée et les plaines d'Illanga, de nombreux lieux géographiques sont censés conserver des objets rituels, dont la mémoire est transmise de génération en génération. Les habitants manifestent cette présence tutélaire par la tenue d'honneurs réguliers.

Dès lors pour choisir l'emplacement d'un nouveau village et avant de quitter une première localité délabrée, les gens ainsi concernés par ce déménagement savent le discret appel que le chef du clan adresse aux notables de l'entourage. Deux hommes aînés du groupe sont désignés pour préparer le projet. Ils peuvent se rendre sur le sommet d'un plateau, sur la pente d'une colline ou à l'orée d'une plaine portant le nom d'un ancêtre commun. En ce lieu-dit, ces envoyés vont fixer un rendez-vous avec cet ancêtre en ces termes :

"Votre successeur nous envoie pour vous dire qu'une conversation sérieuse aura lieu entre lui et vous. Nous vous assistons. Voulez-vous prévenir votre entourage, afin de ne pas vous déplacer pendant ces prochains jours".

Ces délégués ne sont pas tenus de révéler le jour et l'heure de la rencontre ; de peur qu'un échec du rendez-vous n'entraîne des conséquences graves, provoquant soit une paralysie des organes physiologiques, soit une mort subite de l'un ou de deux messagers. "Il ne faut jamais, au grand jamais, immobiliser inutilement les morts, surtout les ancêtres". Cependant, il est d'avance connu des vivants comme des morts qu'une telle rencontre se fait d'habitude de très bon matin, de préférence après une nuit où il a plu. On sait toujours que la pluie purifie, ramène la nature et les esprits des vivants et des morts à "l'unisson", en une seule et même disposition plus paisible et calme. La pluie symbolise la non-violence, la non-agitation, la fécondité.

Le jour venu, avant le levée du soleil, le patriarche ou le matriarche et tous les membres du conseil du clan se dirigent vers le lieu indiqué ; ils apportent avec eux unealebasse de vin de palme et se réunissent autour d'un grand arbre le plus connu de la place. Assurément, ce bois sera un protecteur puissant, incorporant de manière imaginaire les mystères de cet "ancêtre-maître" de la place et des personnes fidèles à eux¹. Le chef du groupe fait une prière pour la circonstance :

"Oh ! vous grands êtres (les noms des ancêtres), vous gardiens du monde que j'hérite de vous ; nous venons vous supplier de nous autoriser de bâtir notre village, votre village avec vous. Nous voulons habiter cet espace parmi vous. Montez autour de cet espace des murs de protection, afin que partout, les forêts, savanes et plaines, les eaux et autres parties de cette terre soient invincibles et invulnérables aux malheurs internes et externes. Que ce village soit très peuplé, riche et influent à l'égard des clans et lignages voisins". Ainsi,

par cet appel mieux qu'une simple prière, les MBochi évoquent le besoin de dominer la nature qu'ils ont toujours considérée comme le produit et le support des forces invisibles. En outre, pour maintenir davantage ce contact et demeurer liés aux ancêtres et agir ensemble avec eux, afin d'apaiser ou d'éliminer les contraintes de la vie quotidienne, le patriarche dit à un notable de servir un pôt de vin². Ce premier "tour" est versé au pied de l'arbre symbolique. Si ce vin pénètre le sol, sans la moindre bavure

-
1. (J.) CAZENEUVE . *Des métiers pour un sociologue*. PARIS, éd. France-Empire, 1978, 30. Ce culte des arbres qui ont atteint leur pleine croissance en des endroits précis est celui que les MBochi nomment mwouéré (sing.), mwiéré (pl.) a nguissi ou sacrés. Ces bois sont des êtres mythiques, patriarches ou matriarches transformés en arbres gros et géants, au feuillage épais ; ils symbolisent l'immortalité après la mort de ces personnages éminents de la parenté.
 2. (B.) HOLAS. *Les Dieux de l'Afrique Noire*. PARIS, Paul GUEUTHNER, 1968, 13. Il dit : "Pour résoudre les problèmes pratiques de l'espace socio-économique, les hommes archaïques cherchent des moyens énergiques dans un réservoir spirituel qu'il convient de définir des mots transcendance ou sacré".

à la surface, cet ancêtre et son entourage ainsi invoqués et honorés ont prouvé qu'ils ont exaucé la demande. Chaque messager peut se réjouir de cette confiance invisible, et ensemble ces notables boivent ce vin dans un silence très strict. Etant pratiquement impuissants à s'abstraire à la fois du réel et du sur-réel, ces gens méditent au fond du coeur, mettant essentiellement la dimension psychique la plus subtile en intense activité. Chacun est tenu de projeter sur cet espace désiré, des réponses concrètes, significatives au message des ancêtres envoyé à tous les partenaires de la parenté ou de la communauté villageoise et à sa rationalité.

Par ailleurs, d'une manière générale et dans des conditions particulières, par exemple pour prouver encore cette relation affective et sentimentale réciproque entre l'espace et les habitants, les ancêtres défunts représentés eux-mêmes comme les éléments de cet espace multiforme, viennent transmettre leurs messages aux vivants par des rêves. Ils se plaisent à communiquer à quelques personnes fiables les dangers concernant l'emplacement choisi pour la création du nouveau village. Il s'agit parfois de tout l'environnement, des obstacles à surmonter pendant les saisons de pluies et les saisons sèches, des sols défavorables aux tâches agraires, des forêts, brousses et plaines déconseillées pour la chasse, des eaux nuisibles à la pêche. Ces endroits sont considérés comme les habitations des "fantômes"¹, des morts revenants, ikalé, ikwoué. "Ce sont des êtres maudits, étourdis par le mauvais sort de leur propre mort ; ils sont réputés hostiles à la survie des habitants, à la prospérité socio-économique des villages, des zones et de la région".

-
1. Par analogie aux représentations que les M^rBochi se font des mauvaises âmes, les Ba-Kongo au sud du Congo croient que "*le fantôme est la forme particulière de l'âme. Il s'agit de l'apanage des morts qui, généralement ne sont pas entrés au royaume des âmes*". Que pouvons-nous tirer d'une telle information ? La raison de ce destin est que le plus souvent ces gens n'ont pas reçu une éducation professionnelle traditionnelle adéquate et, ils n'ont certainement pas été épanouis de leur vivant dans la société. Cette explication, si elle est la plus convaincante, concorde bien avec cette suivante déclaration des Loango, à l'extrême sud du Congo :

"Les âmes des gens morts sans avoir au préalable compris et maîtrisé les techniques pluridisciplinaires ou multidimensionnelles de la société, deviennent inévitablement des revenants, des esprits errants, pour réapprendre ou combler les lacunes de leurs savoirs. Mais ce retour invisible aux yeux des profanes ne se fait pas sans danger. Ces revenants font peur aux vivants de leurs groupes de réintégration anonyme ; ils leur causent des cas de possession". Ainsi, dans ce même sens, comme le perçoivent ces croyants, les Ba-Téké voisins des M'Bochi révèlent que "les âmes qui ont reçu une formation professionnelle polyvalente en milieu traditionnel reviennent rarement". Ce sont des tendances profondes ; mais elles sont propres à chacune des régions, et, par coïncidence beaucoup plus significatives ; elles renvoient aux origines de provenance de tous les habitants du Congo ; ces tendances sous culturelles qui se présentent à nos yeux comme des cultures homogènes, semblent se rejoindre ici et là, les unes des autres, marquant intensément et rigoureusement ces perceptions de la vie religieuse et la transmission des actes mythiques si importantes qu'il convient d'observer, de décrire et de rendre compte avec prudence dans un domaine très délicat comme celui des sciences de l'éducation.

Les femmes les plus âgées souvent veuves des ancêtres défunts, "héritées" par les patriarches vivants, excellent dans l'art de raconter et d'interpréter les songes, de les traduire dans la réalité par les techniques usuelles des champs de cultures et des jardins potagers. Parmi les espèces culturales, certains comme le bananier - "éléphant - violet", le safoutier - "pintade", le kolatier - "panthère" sont souvent mieux entretenus que d'autres. Leur état de croissance qui révèle la nature spécifique de leurs fruits est perçu comme une manifestation concrète des forces supérieures. Celles-ci témoignent de la présence des "ancêtres-Dieux" ou "Dieux-ancêtres" dans les plantations. Les hommes récupèrent cette imagination et s'attribuent la gloire d'y attacher des ordalies pour établir des interdits diversifiés, empêchant de consommer les fruits, de toucher et d'arracher volontairement la moindre substance de ces plantes. Ils cueillent eux-mêmes les bananes, les noix de kola ; - déchirent les écorces,

extirpent les racines et la sève. Dans ces conditions, les médicaments donnés aux gens affectés par les maladies locales, sont l'occasion d'apprendre à chacune de ces personnes malades ou non, quelque chose d'elles-mêmes, de leur imagination individuelle et collective. Cette même imagination apparaît comme un "effort d'une grâce des ancêtres défunts". Elle est imprimée dans la mentalité individuelle et groupale, comme une "expérience" coutumière, toutefois créée par "une alliance" : celle d'un MBochi, son clan ou lignage avec un ou plusieurs ancêtres¹.

En outre, cette imagination tribale donne également lieu à des rites religieux en rapport direct avec quelques valeurs éminentes, entretenues constamment comme des valeurs symboliques attribuées aux lieux, arbres et animaux ; - aux saisons et aspects climatiques et géographiques, en fonction desquels s'exercent habituellement les nombreuses et différentes activités économiques, comme pour souligner une acquisition surnaturelle des savoirs techniques instaurée par les ancêtres. Dans chacune des trois zones de la région, on note par exemple que Ngébili a composé le nom de son village à partir de son nom personnel : "Essébili ya Ngébili" ou "Ngébili mā Essébili" (zone Ollée) ; - "Ngalébayé - Osso ma Okondo" ou Okondo a Ngalébrayé - Osso" (zone Ondinga) ; - "Ngambé - Ndongo a ma Ondza - Ndonga" ou Odza - Ndongo a Ngambé - Ndongo" (zone Illanga). Cependant, si ces noms particulièrement composés désignent aussi les villages et les gens qui y habitent, il faut souligner que chacun recouvre un clan et des lignages spécifiques, tous rassemblés dans la grande parenté Ndinga (sing.), Andinga (pl.), prédisposée par l'ancêtre mythique Ndinga. D'autres patronymes composés comme Ondongo-Ekolo, Itoua-Oboyi, Kanga-Olongo et Olépfa - Olongo ; Mbossa - Ipfoya, Nianga - Lèka, Ossepfi - Amboua et Ekourou - Mboua, Ngatsé - Tsala ; - Ngala - Etongo, Ngala - Dzanga, Ndey - Dzanga et Tsama - Okiessi, montrent pertinemment cette rationalité relative aux mystères accordés aux plateaux, collines et plaines ; - aux marigots et marais ; - aux saisons de pluies et saisons sèches de cette région. Chacun a aussi l'usage d'être désigné par un nom personnel composé avec celui d'un élément de la végétation. Par exemple, Elénga - Lékumu, Olépfa - Opfimbi, Mbola - Ibondzi ; Ngatsé - yandza,

1. (H.) DESROCHE. *Sociologie de l'espérance*. PARIS, Calmann. Lévy, 1973, 18.

Itoua - Okouélé, MBongo - Bouma, Tsono - Oléngué selon les bois les plus connus du village ou de la zone. Ces usages sont encore plus significatifs par les représentations que les MBochi se font de leur personnalité, en rapport étroit avec les mammifères ou autres animaux comme panthère, singe, sanglier et biche ; - pintade, épervier, hirondelle et pigeon ; - crocodile, caïman et tortue ; - crevette, carpe et anguille. Ainsi, on dira par exemple, Kanga - Ngwoué et Ibara-Ngwoué "Kanga - panthère et Ibara - panthère", Okandzé - Engoualé et Kandza - Engoualé, "Okandzé - pintade et kandza - pintade", Ibara - Mbémbé et Ngadoua - MBémbé, "Ibara - épervier et Ngadoua - épervier", Ngambomi - Ongomi et Tsama - Ongomi, "Ngambomi - crocodile et Zsama - crocodile", Ngakala - Gnyombo et Ngala - Gnyombo", Ngakala - Anguille et Ngala - Anguille" ; tout cela pour manifester le désir de posséder ou d'incarner les qualités qu'on estime supérieures chez un animal, un oiseau ou un poisson, mais que les personnes ne possèdent pas. Le fait qu'une panthère soit lente et forte, en bondissant énergiquement à des hauteurs très élevées et impressionnantes ; - le fait qu'un singe monte habilement aux cimes des arbres ou qu'un épervier plane librement dans l'espace et parfois s'enferme dans les nuages ; - qu'un caïman, un crocodile, une carpe, une crevette vivent toujours dans les eaux et du contenu de celles-ci, toutes ces pratiques constituent chez les MBochi une interprétation allégorique, donnant à chacun et à tous des croyances cachées, des dispositions psychologiques propres au mysticisme. Cela connote les procédés d'élargir l'identité des personnes par l'univers spatio-temporel. En d'autres termes, l'appropriation de l'espace multiforme se fait selon les manières d'imprimer les noms des personnalités sur tous les lieux-dits, et également par l'acquisition abstraite des forces et "compétences" que possèdent d'autres espèces sauvages qui peuplent et animent de loin ou de près cet espace multiforme.

La transmission des actes mythiques de la société MBochi se déploie par d'autres formes de pensées selon les usages par lesquels les gens tentent d'orienter les intempéries. La venue ou l'arrêt de la pluie, le prolongement ou l'écourtement d'une saison constituent les références des représentations aussi significatives que les expériences réelles. Toutefois, s'il arrive que les arbres des forêts champêtres ont été abattus et brûlés, que toutes les prédispositions pour labourer la terre et procéder aux semences soient effectuées, sans qu'une pluie ne tombe pour favoriser la fertilité des sols, les habitants sont invités à répondre à ce retard par une vénération populaire. Il faut peu de choses pour "appeler la pluie", "indura la mboua". On aurait procuré un pôt de canari, ébéné rempli d'eau

froide, deux cailloux polis, íbwoué, abwoué, trois racines, okanga, ikanga, quelques feuilles, kassi de "bananier éléphant", une corne de biche, "tsèmbé a mboussa" et quelques ingrédients disparates dont les autochtones se réservent de publier les noms ; mais tous ces matériaux ont chacun et tous une lourde signification symbolique. Ils représentent pour le pratiquant et le groupe utilisateur une force qui les habite dans leur entreprise.

Quelle que soit sa composition, tout "ébéné" dont le nom même exprime le contenu, est "la synthèse universelle des choses"¹. En d'autres termes, cet amalgame d'éléments qui composent un ébéné représentent les diverses parties de l'univers. Ebéné comme d'autres matériels indique le symbole du cosmos et le réceptacle des forces qui l'animent. Celles-ci, déjà très puissantes dès la constitution, sont constamment entretenues, augmentées par les rapports reçus au cours des manipulations sacrées dont ébéné est l'objet. C'est dans cette perception particulière qu'il demeure un objet concentré des forces faisant fonction de relais, permettant d'atteindre une puissance "sur-naturelle", un ancêtre cohabitant avec les Dieux ou incarnant ceux-ci qui l'imprègnent de leurs forces, en laissant tomber des pluies abondantes.

Partout, dans toutes les zones, comme par coïncidence, dans les tribus Ngangoulou, Batéké, Moyí et Likouba voisines à la région d'Ollombo, ces pratiques pour attirer la pluie divergent très peu, au point qu'elles se ressemblent toutes. "Le désir d'obtenir les eaux du ciel" pour soi-même et pour la terre se fait sur un ébéné que l'on pose au pied d'un des plus grands arbres au centre du village.

Tout aussi important est la désignation de celui ou ceux qui auront pouvoir d'agir sur ce pôt de canari, et de subir les effets pervers de leurs propres actes religieux.

1. (E.) DAMMAN. *Les religions de l'Afrique*. PARIS, Payot, 1964, 180.

Ce sont en premier lieu les Kani , patriarches ou matriarches du groupe. Ils en sont les représentants naturels et leur élévation à cette hiérarchie sociale est fondée sur leur appartenance à la plus ancienne génération, des vivants, et sur les qualités distinguées qui en font d'eux des personnalités intermédiaires, étant parvenues à la cime des honneurs auprès des ancêtres¹. Le Kani de la parenté étendue offrira donc, au moment des circonstances déclarées de l'année, les noix de kola, des graines de piment² et du tabac. Quelques paroles discrètes, voilées, sont aussi prononcées au nom de chacun et de tous les habitants du village dont ce patriarche ou matriarche est responsable.

-
1. Notons encore pour mémoire que ce personnage, le Kani l'aîné de la parenté n'est pas comme nous pourrions le penser un précurseur ouvrant le chemin du clan ou du lignage ; au contraire, il se situe, selon la mentalité MBochi, à l'autre extrémité de la chaîne des humains ; il appartient au passé. Il est le dernier élément vivant parmi les vivants, à la limite de ce monde et du monde des trépassés. De ce fait, il est toujours indiqué pour assurer la liaison entre le visible et l'invisible, entre l'univers concret et l'univers spirituel ; c'est un centre de focalisation entre les vivants et les morts. Pour des plus amples et profonds renseignements pratiques et théoriques, cf. aux concepts pertinemment élaborés par (M.) WEBER. *Economie et Société* 429-632 ; entièrement consacrés aux "types de communalisation religieuse" (sociologie de la religion).
 2. Les occidentaux ou les non connaisseurs de la société M'Bochi d'Ollombo, pourront probablement confondre ce genre de piments sauvages, jamais utilisés pour des aliments quotidiens, avec des graines de poivre gris. Ces deux condiments correspondent bien tant par la grosseur, la couleur que par leur saveur piquante.

La suite de cette transmission des actes religieux s'explique aisément selon l'analyse conceptuelle des mouvements pédagogiques élaborés par Michel SALINES : "Chaque acte" sacrificiel épisodique qu'entreprend le Kani "s'accomplit, se décompose en des temps successifs, bien distincts ; un temps suit l'autre. Essayer de comprendre et d'exécuter exactement et séparément ces gestes successifs, c'est analyser les mouvements"¹ de cet apprentissage mythique. Tout cela pour le bien de chaque personne, clan ou lignage, autant que pour la fertilité des sols, l'inondation partielle des brousses et des cours d'eau appartenant à tous, heureuses pour les exercices agraires, de chasse et pêche.

Certes, l'utilisation de ébéné obéit à d'autres règles : car non seulement il est une propriété communautaire, mais aussi une médiation individuelle de vénération. Ici, le rang de la génération n'intervient pas, il suffit d'avoir été initié au culte de "ébéné y' idura la mboua", canari pour attirer la pluie.

Cette pratique ne se fait pas uniquement parmi ceux qui, dès leur "troisième âge" ou vieillesse, leur ont été consacrés. Chaque adulte et adolescent peut prétendre à cette fonction. Il suffit qu'une personne de ces générations estime elle aussi devenir un faiseur de pluies. Le postulant apportera avec lui tous les matériaux que doit contenir un ébéné, un ou deux coqs, une anguille vivante, vingt cinq francs (25 F-CFA). En outre, il sera accompagné par un ou deux membres de la famille conjugale qui devront l'assister au cours de l'épreuve, devant le transmetteur qu'ils ont contacté. Le communicant fera cette prière :

"Untel, fils d'Untel, assisté de ses parents (père ou fils, frère aîné ou frère cadet) a apporté ce coq pour obtenir le droit aux compétences et pouvoirs d'attirer les pluies. Au nom de tous les ancêtres propriétaires des ébéné (pl.) et pratiquants d'idura les amboua (pl.) que je les connaisse ou que je ne les connaisse pas,

1. (M.) SALINES. *Pédagogie et Education* ; PARIS, Mouton, 1972, 363.

Untel est venu avec ce coq et cette anguille pour qu'il puisse sacrifier et acquérir comme nous autres des compétences relatives à la pluie et voici les choses qu'on te donne".

C'est alors qu'on les sacrifie. La réponse de ce pôt de canari "reproducteur" sera trouvée dans le calme ou l'agitation du coq et de l'anguille. Si chacune de ces choses meurt sans faire aucun bruit, le sacrifice est agréé et l'ancien ébèné a "produit" un nouveau ébèné, "ébèné ébori ombia ébèné". Si ces deux animaux meurent de manière troublée, on note par là un tourbillon passager ou définitif, et on dira que l'ébèné "communiquant" refuse le postulant. Il faudra qu'interviennent les croyants, les "possesseurs du troisième oeil" pour en connaître les causes. De ces faits, on comprend pourquoi E. DURKHEIM souligne opportunément que, "le mythe se modèle souvent sur le rite afin d'en rendre compte"¹.

La transmission des règles du partage des espèces sacrifiées est exprimée par d'autres rites. La distribution des morceaux du coq et de l'anguille est effectuée entre les gens présents au sacrifice. Ceux-ci sont considérés à la fois comme des personnes compétentes et initiées aux techniques d'ébèné que l'on transmet en célébrant. Mais qu'il s'agisse d'un sacrifice familial, d'un sacrifice collectif aux ancêtres du lignage ou du clan, tous les hommes : vieillards, adultes, adolescents et enfants de la parenté concernés prennent part au sacrifice et au partage en action. Cependant, il n'en reste pas moins qu'aucune obligation ne contraint l'un ou tous les participants à manger la "chaire" sacrifiée ; qu'il s'agisse d'un initié ou d'un professionnel déclaré dans le transfert d'un ébèné par un culte particulier ou d'un sacrifice aux ancêtres.

La répartition des abats dépend de l'animal sacrifié et, également du contenu, de la portée ou de la puissance de l'objet-même de transmission : action d'aménagement de l'espace habité et de la maîtrise du climat ; - purification des coeurs ; - prévention face à un malheur

1. (E.) DURKHEIM . *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.
141. "Le culte dérive des croyances, il réagit en elles ...
Inversement, il y a des croyances qui ne se manifestent
clairement qu'à travers les rites qui les expriment".

possible et guérison des maladies. En toute perception, le coeur, otéma, les foies ibaa/abaa, les reins, ènguié/inguié, le cou, kingui reviennent toujours au transmetteur, quand bien même il serait moins âgé que certains participants. Dans le cas d'une chèvre offerte par le "nganga a kinda", pour la protection d'un ou plusieurs villages lignagers, la cuisse droite et la peau lui reviennent obligatoirement. Cet individu est tenu de donner le coeur à son père, les reins à son oncle maternel, le cou au patriarche. Les adolescents et enfants reçoivent la tête : les mâchoires et la langue.

Les femmes et les filles perçoivent leur part de l'animal, mais elles n'assistent jamais au déroulement des épreuves mythiques. S'il leur arrive de vouloir connaître les procédés par lesquels on doit attirer ou arrêter la pluie et la foudre, mwouanza/mwiandza par exemple, elles le sauront par l'intermédiaire du conjoint ou du fils aîné. Mais quelles raisons donner à tout cela ?

Le lien entre la femme et cette partie importante de l'éducation professionnelle régionale lui interdit de savoir ou connaître certains secrets. Mais il est une raison plus déterminante chez les MBochi comme en sociétés Moyi et Likouba du Congo. Les perceptions religieuses et la transmission des actes mythiques constituent le patrimoine spécifique de chaque parenté ; elles sont les finalités de bénédiction du lignage ou du clan. La femme ne saurait à aucun titre, représenter l'un ou l'autre. Elle ne peut être détentrice de la bénédiction des "ancêtres - Dieux" de la parenté qui n'est pas la sienne ; puisqu'elle vient d'ailleurs et partira ailleurs, et qu'elle demeure étrangère dans les lignages et clans de son mari, de même qu'elle reste provisoire dans sa propre parenté d'origine. Cette situation est paradoxale de chacune et toutes les femmes qui, pour les MBochi et leurs voisins qui les reçoivent, représentent la vie et se voient dans le même moment interdire d'autres usages coutumiers, susceptibles d'accroître la polyvalence de la formation féminine.

Sans être opposable aux faits précédents, il est d'un autre ordre, le "itounga", une sorte de talisman représentant l'autre versant de la vie culturelle.

En général, le itounga peut-être défini comme un support matériel que les MBochi utilisent parfois dans certaines de leurs démarches de la vie religieuse. Plusieurs choses de l'univers rentrent en jeu pour fabriquer un itounga : une pochette de tissu raphia, une poignée de terre récupérée au carrefour des chemins du village ou sur la tombe d'un ancêtre, une poudre faite d'une racine et d'un os grillés, pilés et mélangés aux cheveux, aux ongles et quelques gouttes de sang du porteur : bref, autant d'objets isolés, mais cohérents et dont le transmetteur et le récepteur savent exactement la composition. Ces talismans, qu'ils soient petits ou gros, lourds ou légers, ronds ou ovales, gris ou noirs, sont spécialisés mais tous sont perçus comme des condensés redoutables d'énergies, toujours prêtes à se libérer et, ils s'imposent à leurs possesseurs comme des objets de culte. Leur octroi est l'essentiel d'une démarche mythique à valeur propriétaire ou susceptible de porter chance, de protéger un individu ou un groupe contre les dangers multiples. Veut-on rendre grâce pour un mariage, une naissance, pour une heureuse chasse ou pêche, veut-on concilier la faveur d'ancêtres qu'on a de bonnes raisons de croire courroucés, dans chacun de ces cas, on adopte des techniques concordantes aux actions de grâce, de purification, de protection, d'expiation, après avoir consulté un divin, "nganga a bwanga" si les usages coutumiers apparaissent inhabituels, incompatibles à la situation du moment.

Mais s'agit-il au contraire de prévenir un malheur que l'on pressent imminent : maladie, querelle importante ... ou de s'assurer une chance de réussite à toute épreuve dans une entreprise difficile, alors on doit consulter un voyant et se munir d'un talisman sensiblement différent du premier que les MBochi désignent par "bouéré". Celui-ci peut être public à l'échelle d'un village, il peut-être aussi individuel et ne relever que de l'initiative personnelle.

Il est régulièrement des soins divers, composés de quelques feuilles de quinquéliba, "ondundumbia" ou "indôh", d'huile de palme "ahoura", d'une tête de serpent, d'abeilles "indzouéndzé", d'une noix de kola rouge "ibéssi la tsô" que l'on donne à un paludéen "puma", à un lépreux, "obassi", à un tuberculeux, "ilôhô", etc... Ces traitements, "okiémi/ikiémi" peuvent être donnés aux malades sous forme de potion ou d'injection, après avoir posé une ventouse "pipfé/apipfé" sur la partie affectée du corps. Dès lors, le patient observé ne doit ni refuser de se soumettre, ni cracher en buvant un remède sacré, votif. Chacun de

ces deux actes crée un lien mythique entre le patient et le correspondant invisible, et dans l'ensemble, les MBochi ont toujours appris et compris que ces soins constituent un engagement sérieux. Un malade qui les aurait rejetés, accepterait immédiatement le désespoir et ne se serait pas opposé à la crainte de la mort. Dès lors, il n'aurait pas sauvé "l'intégrité de moi, l'amour postnarcissique de l'égo humain"¹. Cela désigne que cette personne n'a pas encore maîtrisé ou réussi sa vie, qu'elle n'a jamais su porter constamment attention aux choses, aux gens et qu'elle est punie par la haute autorité judiciaire de l'au-delà. L'offrande d'une amulette autour du cou, du bras, du pied ou de la tête s'il s'agit d'une femme : c'est au voyant de dire ce qui convient.

L'apprentissage de ces actes mythiques peut être aussi une démarche collective. En 1960, le Nganga bwanga ou Nganga ékiénga", devin ou voyant a fait savoir aux habitants du village Nguélokassa de la zone d'Ollée, qu'un grand malheur allait fondre sur la localité, à la suite de trois personnes qui se seraient transformées en sorciers, après avoir acheté des fétiches, des gri-gri chez les Moyi et Likouba des régions voisines, pour gâter tout ce qui était bon, harmonieux et cohérent dans le village. Ces fétiches étrangers étaient désignés sous les noms de boa, "mbomo", épervier, "mbémbé" et porte-monnaie magique ou "ékiri a mbongo", tous ayant des incorporations d'esprits. Ils sont en aucun cas des moyens intermédiaires entre les personnes qui les possèdent et Dieu. Et les participants aux rencontres internationales de Baranké ont noté pour confirmer pertinemment qu'au "Gabon et au Congo,

-
1. (M.) SALINES. *Pédagogie et Education*. PARIS, Mouton, 1972, 338. N'est-ce pas ce rejet ou ce refus du remède donné qui caractérise les difficultés imaginaires du patient ? A cette question, Michel SALINES répond : "Ce n'est pas le genre" de dégoût, de rejet ou de refus "qui est difficile, mais c'est cette personne qui est difficile à elle-même Elle se ressemble à un âne qui secoue les oreilles et refuse d'aller. Par humeur, par colère, par peur, par désespoir. Ce sont de telles causes ensemble et tourbillonnent qui déterminent le refus par le rejet".

ces fétiches-sorciers agissent par leur propre force sans aucune référence à Dieu. Leur action se déroule dans le monde des esprits"¹. En général, dans les sociétés MBochi, Bakongo ou Lari, Moyi, Likouba, Kouyou et ailleurs, ces fétiches semblent être destinés à détruire d'autres fétiches qui assistent les personnes dans les dangers quotidiens. Une fois privés de leur force habituelle et devenus "cadavres" parce que les esprits les auraient quittés, ces derniers fétiches ne pourront plus protéger les enfants, les femmes enceintes, la nécessité des démarches diverses de la vie. C'est ainsi que dans ce cas précis, le nganga-bwanga, desservant du miroir a ordonné aux gens de ce village d'accepter l'implantation d'un autel ou "kinda". Celui-ci est dressé au centre de la grande place du village où les habitants ont fait un paravent des bananiers, canne à sucre et d'autres plantes rampantes, recouvrant un pôt de canari fermé, contenant une tête de boa, des plumes d'épervier, quelques pièces diverses de monnaie et d'autres objets sacrés. Un à un et tous ensemble, ces ingrédients sont susceptibles d'arrêter et d'aunihiler un ou plusieurs sorciers dont le "nganga" garde secrètement les noms. Chaque habitant, chaque famille conjugale de la parenté locale est tenue d'observer les règles du "kinda" demandée pour la circonstance.

-
1. Rencontres internationales de BOUAKE. *Les religions africaines traditionnelles* ; PARIS, Seuil, 1965, 82. Les participants à ces "recherches-actions" du développement ont énuméré distinctement trois catégories de fétiches qui les habitants de l'Afrique ou du Congo peuvent acquérir :

"les fétiches qui servent à chasser les sorciers, ceux qui procurent les pouvoirs de l'autorité et des richesses possédés surtout par les Chefs, et ceux qui assistent l'homme dans les dangers".

L'implantation de cet autel est un acte collectif dont le kani ou le chef du clan assure le contrôle des déroulements et la répercussion des effets. Pourtant, cette opération se fait en présence de tous les habitants du village. Il n'y a pas besoin dans ce cas de séparer les hommes des femmes, les adolescents des adolescentes, les garçons des filles. Le jour venu, l'ensemble de toutes les générations sans distinction de sexe, se rassemblent sur un lieu bien déterminé et bien connu¹.

A la veille de cet événement important, le "nganga" dit au kani d'avertir tous les chefs de famille de la tutelle, que la continence sexuelle devrait être requise au cours de la nuit qui précède l'implantation. "Entretenir des relations sexuelles à quelques heures d'un événement de cet ordre, ce serait manifester volontairement une perte d'énergie personnelle, avant de se préparer à une méditation collective, pour servir l'intérêt collectif devant les ancêtres". Chaque chose en son temps.

Ce jour indiqué, dès sept heures, chaque individu n'occupe pas la place qui lui convient ou qu'il préfère dans cet espace : il doit s'asseoir sur les nattes, les chaises ou les morceaux de tronc d'arbre mis à sa disposition, mais pas dans l'un des deux fauteuils couverts de peau de biche, placés vers l'est, un peu en retrait des places réservées aux gens profanes. On apprend alors que cet espace de rassemblement et que l'ordonnement des sièges qu'il contient ne sont pas le fait du hasard. Ils rendent compte de l'importance que les habitants attachent au "kani et au nganga" qui sont perçus par chacun et par tous les participants comme des êtres sacrés et séparés. Mais, dans cette circonstance, ces personnalités doivent rester avec les profanes pour trouver une solution de bienfaisance communautaire à travers un ensemble de rites.

1. Là où on construit un kinda, le rassemblement communautaire est obligatoire. Dans le cas contraire, l'acte et l'autel lui-même apparaissent comme un danger par lequel un groupe de gens concernés cherchent à protéger leur vie personnelle en sacrifiant celle des autres partenaires.

Lorsque le chef du clan et le devin arrivent sur cette place comble, les habitants observent un grand silence et se lèvent pour les saluer. Un notable se détache du groupe, se dirige d'abord vers le "nganga", puis vers le kani et les conduit chacun à son siège respectif.

Le responsable du village adresse alors une prière aux "Dieux-ancêtres" que nous nous abstenons de rapporter dans les détails. Mais nous retenons qu'à travers cette prière, le "kani", a nga tsénguè" appelle les vivants et les morts à épurer les mauvais actes de malheur projetés et entretenus par les sorciers à l'égard des sujets, des valeurs et normes de la parenté dont il est l'unique représentant.

Vient le tour du devin. Celui-ci n'a pas un discours à prononcer à cette assemblée composée des gens qui sont irrégulièrement membres de sa parenté lignagère ou clanique. Il invite l'une des plus jeunes filles de la première épouse du chef. Cette enfant amène le pôt du kinda, puis elle le dépose au milieu du groupe et les gens tendent la main vers elle. Le devin qui doit accomplir les rites d'implantation de cet autel est torse nu, mais le reste du corps est drapé dans une toge de raphias ; il a les yeux maquillés d'un kaolin blanc pur, ses mains sont colorées d'une cire rouge : le nganga a bwanga est un "croyant" ; il est ici comme ailleurs pour voir les choses passées et futures, lointaines en ranimant l'énergie vitale de ses esprits.

A cette occasion, on peut révéler beaucoup de secrets intimes des habitants, mais le devin doit se garder de désigner et d'accuser directement les personnes supposées sorcières. Les coupables qui se refusent d'abandonner leurs pratiques nuisibles ou de dénoncer leurs actes soupçonnés meurtriers, apparaîtront eux-mêmes au grand jour. Après l'implantation définitive de l'autel, le devin se retourne vers l'est, comme pour se ressouvenir personnellement et rappeler à l'assistance les signes caractérisant le fonctionnement du kinda. Plus profondément, on a encore l'impression qu'en "se retournant vers l'est", le voyant refixe dans la mémoire des habitants, la provenance de chacun en rapport avec les actes mythiques en jeu¹. Ce geste est suivi de quelques consignes particulières relatives

1. Rappelons pour mémoire que les "MBochi actuels de la région d'Ollombo, comme leurs ancêtres les plus lointains sont venus de l'est".

à la nature de la mort d'un ou de tous les malfaiteurs :

Si vous entendez un chien aboyer sur cette butte au milieu du village, dites-vous bien que le moment approche, chacun de vous doit être sur ses gardes, et le kindu va droit au but visé". En société MBochi, lorsqu'un chien aboie avec insistance, on dit qu'un mauvais esprit passe.

Et le voyant ajoute :

"Si vous voyez quelqu'un mourir seul dans la forêt, à la suite d'une hémorragie incaccoutumée, dites bien que c'est moi. Cet individu paie pour ses péchés".

"Si vous entendez un malade prononcer mon nom dans le coma, rappelez-vous immédiatement que mes esprits sont avec lui. Cette personne se confesse avant sa mort déjà proche."

D'autres indicateurs plus rassurants seront communiqués discrètement au chef du clan, en présence de deux ou quatre notables dont la continence verbale reste l'une des qualités les plus appréciées des gens du village. Dès lors, il suffit que le "nganga" donne un verre d'eau à chaque habitant, énonce sa prière en attendant les acclamations et les louanges pour l'apprécier et le remercier. Mais ce n'est pas tout. Un dernier acte doit accompagner ces premiers rites. On donnera un acompte "épassi ipfoura" sur le traitement du devin auquel tous les habitants auraient contribué, à l'exception des adolescents et enfants¹, de peur que le croyant ne remporte avec lui les esprits déjà dressés contre les ennemis du village. Les "nganga" MBochi n'ont pas toujours cette importance ni cette exigence dite de "payer comptant". Ils sont souvent plus modestes et savent ménager leurs comportements et conduites dans les relations

1. Cette appréhension relative à la contribution de l'offrande du devin ne semble être qu'une simple apparence, dans la mesure où au cours de "l'exercice des activités économiques et l'apprentissage des savoirs techniques", le chef était déclaré comme celui qui détient les décisions de production et de répartition au sein de cette économie clanique et lignagère.

avec les consultants. L'acompte peut être un bouc, un ou deux coqs, un panier d'arachides, une corbeille de kola selon ce que le chef a estimé en entente avec le devin lui-même. La veille du jour où cette offrande doit avoir lieu, le kani en avertit tous les hommes de la parenté. Cependant, il faut souligner que la présence de ces gens ne peut être exigée que si l'offrande est importante, (une chèvre ou un bouc) ; dans le cas contraire, ces hommes iront aux travaux comme à l'accoutumée et seul le kani fera l'offrande. La dernière "tranche" de l'offrande sera donnée après avoir constaté les résultats concrets, tangibles du "kinda". Ces effets, s'ils se manifestent, seront sûrement observés et expliqués comme des pauvres idôines, permettant de comprendre davantage les réalités et significations religieuses, tels qu'elles sont transmises, apprises et intériorisées dans cette éducation professionnelle traditionnelle. La survie d'une partie des membres du groupe exige le déclin des autres partenaires. Ici, cette mort est attendue comme une loi de compensation, éliminant physiquement les mauvaises personnes dans un but supposé de sécurisation clanique, lignagère et régionale. Le "kinda" est pour les MBochi une source de puissance "surnaturelle", "sur - réelle". Cependant, si cette puissance faisant fonction de relais protège le village en général, elle attaque sans prévenir le sorcier obstiné qui continuerait de "mettre la main" sur les autres habitants. La tradition affirme qu'un homme ou une femme imparfaite, impure est condamnée à demeurer la "proie" des esprits du "kinda", c'est à dire qu'elle n'échappera jamais à la mort ou "lèkou".

Sociologiquement, dans le même sens du concept élaboré par L.V. THOMAS, les habitants de la région d'Ollombo définissent la mort comme un temps de séparation dans la continuité. "Il s'agit d'un passage, d'une mutation, d'un saut dans un autre monde", celui "des morts-vivants"¹. La mort est un événement anarchique ; elle n'épargne personne. Cependant, les mythes de ce phénomène complexe, propres à la tribu, semblent être d'ordre affectif et imaginaire, plus qu'ils ne cherchent à exprimer ce qui est de l'intelligence et du raisonnement. On classe curieusement ces mythes par des formes assez multiples et distinctes.

1. (L.V.) THOMAS. *Les religions d'Afrique Noire*, PARIS, Fayard / Denoël, 1969, 266.

La période qui marque l'arrêt de la respiration est suivie des démarches rituelles exécutées en collectivité. Devant ce "rideau noir qui sépare le visible de l'invisible", certains vivants encore espérés, d'autres désespérés, mais tous angoissés se pressent en vain¹. Les effets de la mort sont vacillants, mais les usages coutumiers de formation professionnelle polyvalente sont aussi prédisposés pour juguler tous les phénomènes qui semblent échapper au contrôle de la dimension "méta-sociale".

Dès lors, dans cette phase "chaude" et turbulante, un parent habitant le quartier particulièrement éprouvé désigne un adolescent assez robuste et bon coureur du patrilignage, pour apporter rapidement ce message douloureux au matrilignage, notamment à l'oncle maternel du défunt. Ce planton "toma a ndoho" est tenu de répandre la nouvelle dans tous les villages avoisinants. Malheur aux gens du patrilignage qui ne se seraient pas acquittés de cette charge éventuelle au moment opportun. Ils seront tous accusés d'être complice sinon "tueurs" discrets de ce défunt. Cela peut faire l'objet de grands conflits inter-lignagers, et les conséquences psychologiques ne sont pas les moindres chez le premier responsable chargé de l'information. La triste nouvelle de la mort est à la fois immobilisante et mobilisatrice. Elle peut suspendre toutes les activités socio-économiques : des groupes de parenté éprouvée aux clans ou lignages lointains, personne ne doit plus aller aux plantations, ni à la chasse, ni à la pêche, chacun et tous doivent rester au village ou se rendre aux obsèques.

Partout, sur les pistes des terres furrigineuses, steppiques, sableuses et argileuses qui recouvrent l'espace régional, hommes et femmes, enfants sur le dos ; garçons et filles, paniers sur l'épaule se bousculent en parcourant quelques kilomètres. On en voit aussi venant des régions voisines : des Angongolo, d'Oyo, des Moyi, d'Abala, - monter sur les plateaux d'Ondinga, descendre les collines d'Ollée et traverser les plaines d'Illanga - entre les forêts, les brousses, les bosquets et savanes ou steppes ouvertes ; - entre les palmiers et bananiers au carrefour et jusqu'à l'orée du village éprouvé ; - qui se précipitent sous le soleil torride, sous la pluie torrentielle ou fine du matin, de l'après-midi ou du soir. Les

1. (J.) ZIEGLER. *Les vivants et la mort*, (Essai de sociologie) ; PARIS, éd. du Seuil, 1975, 26.

habitants de la localité en deuil aux yeux "immenses et graves", collés de larmes séchées ; ils guettent, comme pour contrôler sans cesse les silhouettes qui passent devant et entre les cases du village en malheur.

Dans la cour de ce village, les personnes les plus troublées et agitées sont les femmes. Sans distinction de génération, les adultes, adolescentes et enfants devenus grands se serrent les unes contre les autres. Elles trépigent, se balancent d'avant en arrière, d'arrière en avant, ondulant tout le corps au rythme repris à la suite de celui des femmes plus adultes que les autres, notamment les premières conjointes, les grands-mères, les soeurs aînées, tantes maternelles du défunt ou de la disparue. Par ailleurs, les hommes sont bloqués dans une pure immanence. Assistés des adolescents et jeunes garçons, les vieillards et adultes s'occupent pour une dernière fois du corps et de la conscience qui l'ont quittés, empruntant maintenant le chemin ou "ossenèh a longa" qui conduit vers un nouveau monde, caché à une grande partie dite profane des habitants en formation continuée des actes mythiques. Ce corps, cette conscience, toute cette personne en voie de mutation a besoin des soins les plus attentifs, de l'aide prudente et efficace de ceux qu'elle vient d'abandonner.

Ce perdant de l'identité personnelle est posé sur un lit fait de larges nattes de bambou. Il est étalé à plat ventre, jambes tendues, le torse droit et les bras le long du corps couvert de draps blancs et de brassées d'étoffes multicolores. Ces tissus peuvent être un patrimoine personnel, accumulé pendant l'existence de l'individu défunt lui-même ; ils proviennent parfois des dons offerts par les membres de la parenté par filiation ou par alliance, les amis du groupe d'âge, les camarades isolés mais qui restent toutefois fidèles à cette personne "engagée définitivement dans une zone crépusculaire". Cette solidarité tribale connote une manière par laquelle les MBochi cherchent à s'honorer eux-mêmes, en honorant celui, qu'il y a à peine un instant, travaillait et mangeait encore parmi eux. Certains vivants sont debouts, d'autres au contraire sont assis sur le sol ; mais tous pleurent à haute voix, parfois en un murmure prolongé, irrégulier, logeant quelque part entre le silence et la voix humaine, les ancêtres, les Dieux des clans sont invoqués un à un. Est-ce comme le dit si bien Roger BASTIDE, q'une manifestation émo-

tionnelle profonde est ressentie par les habitants comme une attitude pour "se protéger d'une transe sauvage de cette agression"¹ suscitée par la mort d'un partenaire ?

Sur cette question, laissons parler Ikani - Opandé dont la réputation de *déivation* n'est jamais contestée ni récusée par les habitants de la région d'Ollombo et des localités voisines ; d'Oyo, d'Abala, de Likouba, Moyi et Angongolo.

"Aussitôt après la mort, l'âme de la personne décédée quitte le corps cadavérique. Mais cette âme, après s'être rendue au procès et avoir obtenu le jugement de Dieu se retrouve encore parmi nous. Parfois, elle veille comme nous au corps qu'elle vient de déposséder".

Avez-vous déjà connu un cas d'une personne morte, revenir dans un corps qu'elle possédait avant le décès et refaire la vie avec vous ?

"Assurément non ; cela ne s'est jamais fait dans notre tribu".
Mais pourquoi ?

"Puisque, après la mort, l'âme qui s'est déjà séparée du corps inerte est dépourvue des sens qu'elle avait durant l'existence. Par ailleurs, elle marque maintenant le raisonnement des vivants ; elle a reçu une énergie particulière, commune aux gens de l'au-delà. C'est pour cela que cette âme qui devient en quelque sorte un corps éthérique, observe un grand mépris pour réintégrer le corps charnel".

Et AMBENDE, le fils héritier de la voyance de son père Nguéko du village Essami (zone Ollée) ajoute :

"Il faut reconnaître qu'en société MBochi, un individu qui revient à la vie dans ce même corps quelques jours seulement après la mort est suspect. On le perçoit comme dangereux

1. (R.) BASTIDE . REINCARNATION et vie mystique en Afrique Noire ; PARIS, Presses Universitaires de France, 1965, 141.

pour deux raisons principales :

- il peut avoir été sévèrement sanctionné par Dieu à cause de ses fautes trop lourdes lors de son existence en milieu parental. Et pour cela, les ancêtres lui ont refusé une place parmi eux.

- En outre, ce mort-revenant peut être un déviant, lorsqu'il manifeste simplement le désir de revenir parmi les vivants pour dévoiler les secrets du monde invisible, à la suite du procès qu'il a tenu devant les ancêtres - Seigneurs du jour de la parenté".

Ces enseignements sont d'une grande importance et la complexité d'analyse à laquelle ils donnent lieu renvoie à l'étude approfondie d'une aventure difficile à cerner jusqu'à ne rien comprendre à ce qu'on vient de voir et d'entendre. Cependant, on peut déjà en retirer la conviction qu'il y a en société MBochi d'Ollombo, une relation subjective, imaginaire et inconsciente qui persiste entre les vivants et les morts. Les morts continuent d'exister comme les vivants ; mais cette double existence est perçue comme une existence continuée. Elle ne peut être que constatée par les croyants ou par ceux qui ont le "troisième oeil", "bari a missi a ba" ou "a nga missi a ba". Ces personnes sont déclarées comme des gens susceptibles de contrôler le double de la personne défunte.

Par ailleurs, les usages coutumiers de formation professionnelle en matière de perception religieuses, en rapport avec la mort, sont enseignés sous forme de configuration organisées. Les habitants les poursuivent par de nombreux actes accomplis, transmis et appris. Ils les pratiquent en dévoilant les causes d'une mort, en révélant les secrets intimes, les défauts et les qualités du défunt.

Les cérémonies d'enterrement ne sont pas accessibles à tous les habitants du village, aux gens des alentours, des lointains alliés des défunts ou "ébembé" qui, pourtant se rassemblent pour conduire définitivement le mort sur la route que, pendant cinq jours, il avait hésité à prendre. Plus précisément, à chaque degré de la hiérarchie parentale, du savoir et de la fonction sacerdotale correspondent des gestes, des actes, des paroles et des perceptions particulières. Ces cérémonies de

la levée du corps se déroulent selon deux phases distinctes mais intimement inséparables.

Dès l'aube qui précède la matinée de l'enterrement, dans le cimetière du patrilignage¹, un trou en forme de parallélépipède dont les mesures conviennent à celles du cadavre, mais dont la profondeur reste toujours de cinq pieds environ, a été déjà préparé par quelques adolescents membres de la parenté du défunt. A l'aurore suivante, "lorsque les ancêtres-Dieux commencent à projeter les premières lueurs du soleil pour blanchir cet horizon du ciel villageois ou zonal", deux jeunes adultes sont désignés pour le transport du cercueil. L'accompagnement du corps à ce lieu où il sera définitivement déposé, est effectué par des gens précieusement choisis, et la tradition voudrait que les femmes se séparent des hommes. Les épouses, les filles qu'elles soient déjà adultes, adolescentes ou encore enfants, la mère et les nièces utérines se placent au premier rang du groupe féminin qui ne cesse de pleurer.

S'il s'agit du décès d'un patriarche, le prétendu succédant, les fils aînés et cadets, l'oncle maternel, les neveux utérins se classent au dernier rang ; ils suivent les porteurs du cercueil, en chantant quelques louanges en un ton qu'ils imitent du défunt, pour rappeler les compétences professionnelles, le savoir parler et d'autres qualités sociales de ce disparu.

Dans cet endroit régulièrement entretenu comme la cour du village, entre les tombeaux des membres de la famille restreinte morts précédemment, on y dépose le cercueil. Chaque accompagnateur s'approche du nouveau trou, "ibéya" et s'incline doucement devant cette longue caisse enfermant ce mort pour être enseveli. Chacun et tous, tour à tour adresse un message pour demander au défunt des excuses "s'il y avait un antécédent entre eux", ou simplement pour dire des adieux, puis s'incline à nouveau.

1. Rappelons ce proverbe M'Bochi qui dit : "Un individu est né au patrilignage ; - il sera enterré au patrilignage".
"Moro a borima éteyi ; - la kundima iteyi".

A cette occasion et pour la dernière fois, les convoyeurs ont un visage grave, reflétant une très profonde douleur : ils regardent s'éloigner d'eux ce partenaire de la parenté. Le soleil éclaire l'ombre du matin. Les fossoyeurs placent le défunt dans sa nouvelle demeure et le couvrent de terre humide ou d'argile gluante, disposée en forme de butte, semblable aux sillons faits de terre entassée dans les plantations. Puis ils se dirigent vers le village. Personne ne semble les voir ; les membres du cortège funèbre traversent la foule sans qu'une seule tête ne se retourne. Lorsqu'ils arrivent à la case du malheur, deux femmes, parmi les plus anciennes du groupe, préparent dans un coin reculé de l'enclos une bassine. Chaque convoyeur se baisse et prend une poignée d'eau ; il la jette à l'endroit où le cercueil était étalé puis cède la place aux autres personnes issues des clans divers et groupes d'âge. Ce rite peut comporter beaucoup de risques.

Parmi des cas nombreux, celui qui fût observé au village Komo de la zone d'Ollée reste très marquant et la richesse des enseignements tirés ne sont pas perdus de la mémoire tribale.

Une fois, lors du décès d'un patriarche, en voulant se courber pour prendre l'eau dans la bassine, une jeune fille commence à trembler violemment. Elle se roule par terre. Quelques femmes âgées essaient de la calmer avec douceur. Bientôt c'est la fin de la transe "puma", la jeune fille reste prostrée au sol, immobile. L'endroit débarrassé du cercueil est maintenant occupé par les feux de bois. Les féticheurs désignés pour la circonstance sont assis tout autour. Par le jeu des ombres et de la lumière, par vacillement des flammes, l'espace laissé vide au centre, baigné d'ombres semble prendre la forme d'un corps absent. Les féticheurs interrogent la jeune fille. Ils cherchent à comprendre s'il s'agit d'un message, d'une promesse ou d'une présence que "celui qui est parti voudrait dévoiler à ceux qui sont restés en vie". Bref, ce mythe confirme davantage ce phénomène d'auto-interprétation, du contenu subjectif de conscience que les MBochi ont précédemment expliqué à l'égard des relations personnelles, individuelles et collectives et les morts-revenants. Cette spécificité de la vie culturelle, notamment des usages coutumiers de formation professionnelle polyvalente contribue au bon fonctionnement de la tribu dans son ensemble.

Dans ce même domaine de transmission des actes mythiques qui se rapportent au mode de vie globale de cette société, les perceptions religieuses font aussi partie de la fête. Ces grands moments de l'année qui sont les fêtes, iboulou/aboulou, itumba/atumba, mara, etc... qu'elles soient célébrées à l'échelle inter-zonale, zonale ou plus modestement, dans le cadre du village ; elles marquent les temps forts de la vie communautaire, clanique ou lignagère. Les habitants les vivent en communion étroite avec eux-mêmes, puis avec les ancêtres qu'ils veulent honorer et dont ils continuent d'attendre les bénédictions¹.

Ainsi, au cours de la période de la grande saison sèche, plus précisément entre les mois de juin, juillet et août de chaque année, plusieurs fêtes sont célébrées d'une manière solennelle.

L'essentiel consiste dans les rites des préparatifs : le choix des organisateurs, le déroulement : du début à la fin de la fête.

Le jour suivant, avant de procéder à l'offrande des Calebasses de vin de palme, en honneur des ancêtres, on leur fait hommage d'un nettoyage parfait de la cour du village, des chemins et des cimetières. Le patriarche avait déjà désigné quelques notables pour collecter des poulets, des chèvres et du poisson. Aux femmes et filles, il avait confié la charge de malaxer du manioc ; pendant que les adolescents allaient couper les bois de chauffage et les palmes pour construire un hangar, avant de redresser les tam-tam. Les vieillards ont eux aussi déjà exposé dans ce "chapiteau" des statuette d'hommes et de femmes qu'ils ont héritées des ancêtres ou fabriquées personnellement des argiles cuites ou taillées dans les bois de "fer". Le soir, on offre une poule à chaque ascendant défunt, "pour le saluer" et le sang du sacrifice est répandu sur la statuette en commençant par la tête. On y colle les plumes des poulets sacrifiés. On fait également des onctions de sang sur les outils de travail : sur les machettes, houes, ou pioches, lances, herminettes, etc ... Plus tard, dans cette nuit qui précède la

1. (R.) LUNEAU. *Les chemins de la noce. La femme et le mariage dans la société rurale au Moli* 154.

célébration de la fête proprement dite, chacun se lève au milieu du groupe et interroge les partenaires du village en ces termes :

"Parmi nous qui sommes rassemblés ici, qui peut se prétendre aussi compétent que moi en techniques d'agricultures, de chasse et pêche. Qui peut se dire un meilleur tisserand, potier, un meilleur vigneron que moi". On a l'impression d'assister à une concurrence relative à une auto-évaluation verbale des compétences professionnelles polyvalentes. Chacun veut savoir ce que savent les autres, au fond, ce qu'il vaut lui-même et ce que valent les autres, depuis les années passées, maintenant et à l'avenir, et bien des prétentions cette nuit, sont des familiers de la divination.

Dès le matin du jour de la fête, le patriarche distribue à tous les habitants une quantité d'eau puisée dans la rivière la plus réputée de la zone ou du village. Chaque chef de famille est tenu de répandre cette eau sacrée devant le seuil de ses cases. C'est de la bénédiction des ancêtres que l'on obtient la vie et il est normal qu'on les remercie et qu'on leur offre un sacrifice : le patriarche, les vieillards, adultes hommes et femmes, garçons et filles, chacun fait comme les autres en priant en ces termes :

"Au nom de mon père (il dit le nom), au nom de mon grand-père...., au nom de tous les morts que je connais ou non, pourvu que vous ayez existé dans ce village, nous vous prions de surveiller cette fête, que celle-ci se déroule sans querelles. Que chaque invité reparte chez lui en bonne santé. Qu'aucun étranger ne touche à nos femmes et enfants. Que personne ne bouscule nos biens, nos plantes des jardins et nos animaux ...". A l'ordre du kani, un notable égorge alors un coq, voire un bouc et il laisse couler le sang à même la terre du chemin principal, à l'entrée du village. Ces bêtes sacrifiées serviront alors pour le repas auquel l'ensemble des kani et notables voisins, même très éloignés sont conviés à prendre part.

Ce jour-là, devant le hangar, au son des tam-tam joué par quatre adolescents, la foule est joyeuse et enthousiaste. Les hommes et les femmes se placent d'un côté, les adolescents et les adolescentes de

l'autre se balancent, leurs torsos s'inclinent en avant et en arrière, puis en avant encore, les bras sont agités. En un mouvement continu et altéré, chaque danseur passe ainsi, inlassablement, de sa main droite à sa main gauche puis de sa main gauche à sa main droite une herbe parfumée, comme pour gestuer un cycle d'existence provenant des Dieux créateurs des personnes et des choses de l'univers, de l'espace et du temps¹.

La nuit remplit le village. Elle couvre les toits et les parois des cases, les tambours, le sol et jusqu'aux palmes allongées du "chapiteau".

Dans ce hangar, certains participants ont les yeux "brûlés" de fatigue. La plupart des enfants dorment, berçés par les adultes ou couchés sur les nattes, quelques uns-mêmes au bord de la porte. Minuit approche. Chaque adulte révèle aux autres la force, l'énergie et la lumière que les ancêtres personnels, des lignages et clans lui ont donnés pour affronter la nature et la vie et acquérir des compétences professionnelles multivariées, favorables à la possession des biens variés au cours de l'année écoulée : grandes plantations et abondantes récoltes, bonnes parties de chasse, fructueuses pêches et grands succès dans le reste des affaires ou activités effectuées. Au nombre de ces biens autant qu'à la jouissance des succès évalués, il y a aussi les épouses et les enfants qui sont appréciés comme les produits d'une source sacrée. Chacun et nombreux vantent la volonté illimitée des Dieux qui s'est manifestée par les alliances matrimoniales et la procréation : *"Selon le désir de mes créateurs, j'ai épousé tant de femmes, j'ai tant d'enfants, j'ai tant de garçons, tant de filles. C'est vous dire que mes ancêtres sont avec moi"*. De là, dit-on, tout ce qui rappelle le lien définitif entre les vivants et les "ancêtres-Dieux". Tout ce qui témoigne la subsistance individuelle et collective est un renvoi des habitants d'en-deçà vers les habitants d'en delà. Les hommes de chaque unité familiale informent leur patriarche de ce qu'ils ont acquis dans l'année et, lui-même les tient au courant de la manière dont il gère les liens parentaux. Les mariages entrent normalement dans ce compte-rendu de gestion. En société MBochi, ce bilan au sein de la foule inter-clanique et inter-générationnelle constitue une confession

1. (H.) DESROCHE. *Sociologie de l'espérance* ... 194-195.

une soumission au jugement des Dieux, "les anciens du jour", eux-mêmes perçus comme des grands êtres, de grandes puissances contre lesquelles rien ne peut être dit¹.

Ainsi, s'il apparaît difficile de cerner et d'expliquer davantage la totalité de ces temps forts de célébration communautaire, humbles démarches de la vie tribale, il convient néanmoins de souligner que tout ce qui est marqué des signes religieux est compris sous la transmission des actes mythiques. Mais cela ne signifie pas que les habitants et les choses naturelles qui sont ici répertoriés, pour désigner cette appartenance confessionnelle perdent leur consistance. Il n'est rien qui ne soit vécu dans la conscience intime de leur présence.

Ces nombreuses articulations de formation professionnelle et d'éducation de l'être apparaissent favorables à l'ensemble des perceptions religieuses et à la transmission des actes mythiques ; elles traitent de manière objective et subjective les aspects multiples de l'espace approprié, du climat, des faits socio-économiques et mentaux, reposant sur une méthode initiatoire, orale et imitative. Selon R. LINTON, nous pouvons la désigner comme multiforme, polyvalent, répétitive, organisée par habitude², de façon enchevêtrée et informelle, perçue dans les pratiques et explications des comportements quotidiens selon les cas, les connotations appréciées et ressenties en des endroits tels que les plantations et les arbres, les villages et les cases, les mots codifiés et expressions significatives, employés devant les rassemblements en des circonstances multi-diversifiées, par des contes légendaires transmis au cours des veillées mortuaires et festives en parenté étendue au famille restreinte, en assemblées inter-zonales, zonales ou villageoises pour des objectifs divers, mais précis et cohérents de production³ des mystères englobant la protection ou la sécurité, l'abondance ou la prospérité personnelles et communautaires, toutes inchangées des gestes et usages que recouvre cette éducationn professionnelle spécifiquement religieuse.

-
1. (G.) HARDY. *L'art nègre - L'art animiste des Noirs d'Afrique*. PARIS, Henri Laurens, 1927, 8.
 2. (R.) LINTON. *Le fondement culturel de la personnalité*. PARIS Dunod, 1959, 88-91;
 3. (C.) BIRZEA. *Rendre opérationnel les objectifs pédagogiques*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1979, 79.

Les enseignements diffusés apparaissent aisément compréhensibles. Ils mettent en oeuvre les relations entre les cellules familiales et les parentés étendues, claniques et lignagères de la tribu. Par ce passage obligé qu'est l'institution parentale, ces enseignements assurent les liens groupaux avec les "forces personnelles, intentionnelles" et professionnelles qui conduisent à une unité parfaite entre les autres éléments naturels prédisposant le cadre de vie et les gens, au-delà d'eux-mêmes, de leur monde visible au monde invisible ou imaginaire. Depuis les origines lointaines aux temps actuels, cette perception religieuse est élaborée et poursuivie dans son ensemble pour recouvrir l'unification croissante, en renforçant les "autres solidarités" avec la surface morpho-écologique, les finalités socio-économiques et spécifiquement humaines. Ainsi, la nature des enseignements programmés¹ permet de poursuivre les usages coutumiers, habituellement adaptés à l'appropriation de l'espace multiforme et à la diversité de ses réactions, inférées et transmises sous forme des lois symboliques et mythiques. Ce processus "d'éducabilité ou de formalité" apparaît fondamental puisqu'il renforce davantage l'harmonie du groupe, assurant sa protection externe et interne, lui permettant d'obtenir des forces cosmiques, les moyens de subsistance individuelle et collective.

La perspective psychologique que révèle le contenu de ces enseignements montre clairement les conduites spécifiques à préserver dans la perpétuité, des attitudes et schémas mentaux à renouveler et des codes mythiques à intérioriser de manière incessante. Bref, cette auto-transmission des savoirs religieux concerne la sensibilité aux personnes, aux animaux et aux objets, par leurs forces occultes dont les effets ésotériques sont ressentis en secret, conformément aux symboles de la tribu, des clans et lignages. L'observation de ces réalités naturelles, sociales et psychiques concorde avec les explications pluridiversifiées que les gens donnent de ces mêmes réalités. Cet enseignement peut être considéré comme un dernier véhicule des connaissances globales et subtiles de

1. (P.C.) COLLIN. *La "s'éducation" permanente des Monts du Lyonnais (1950-1980)* 153.

l'univers, fonctionnant à partir de l'existence de tous les éléments naturels et des liens entre ceux-ci et les êtres humains ; - de l'existence de la personne elle-même et de ses relations avec tous les éléments de son environnement. On constate encore la pertinence de cet enseignement par les réalités particulièrement visibles dans la relation établie entre les initiateurs et les initiés. Cette relation s'avère le résultat de la participation des partenaires ayant des niveaux hétérogènes de formation ou d'éducation professionnelle. Ce qui est évident pour une société qui, depuis les origines de sa constitution, manifeste perpétuellement une angoisse collective pour sa survie : chaque membre se trouve personnellement inquiet et soucieux de ne pas limiter ses compétences en une seule dimension matérielle des pratiques quotidiennes. Chacun se sentant le désir de dépasser les limites de ses imperfections ou lacunes pour ne pas demeurer un profane dans la société ; il a constamment besoin de l'apport des membres de la parenté, des amis du groupe d'âge et d'autres partenaires des générations variées de la tribu, dans le but d'opérer habilement dans ce monde qu'un à un et tous estiment "sur-réel" ; car ils s'y croient individuellement et collectivement des membres intégrés. En effet, l'on aurait aussi appréhendé que dans cette société traditionnelle, "ce processus d'interaction que nécessite la réalisation d'un but en commun a des conséquences diverses sur les individus et sur le groupe dans son ensemble"¹. Lorsque ces gens autochtones se transmettent des savoirs : savoir-faire et savoir-être par des actes mythiques, en vue de préserver les perceptions religieuses de la société, ils sont amenés à modifier leurs représentations, pensées, émotions et actions.

1. (M.A.) BANY / (C.V.) JOHNSON. *Dynamique des groupes et éducation (groupe - classe)*. PARIS, Dunod, 1968, 68. Par analogie, cette "interaction" ou cet ensemble des relations est perçu en société MBochi comme une "interaction" manifestée par et entre les partenaires des clans, lignages et groupes d'âge. On l'observe utilement dans les actions des uns qui affectent celles des autres membres de la société. En d'autres termes, les comportements d'un MBochi centré sur l'interaction montrent de toute évidence comment chacun des habitants agit sur les autres membres de la communauté.

Ainsi, la didactique utilisée et les pôles cernés d'éducation professionnelle laissent cours à des appréciations correspondantes aux besoins et aux attentes de la population¹. Le groupe reste attaché aux normes et valeurs, aux coutumes et usages de la tribu "archaïque" ou traditionnelle. Par ailleurs, chacun et tous ces gens manifestent une routine intellectuelle dans la manière de ne pas se situer lors des temps passés pour appréhender les causalités des phénomènes naturels et humains dont ils se sentent victimes des effets. A travers cette quasi absence des capacités innovatrices pour maîtriser les éléments spatiaux, sociaux, et économiques, les gens ont recours aux mythes, notamment aux êtres surnaturels, en ce qu'ils sont l'objet d'une croyance individuelle et collective. Au-delà de cette interprétation, le groupe continue comme par son passé de préserver l'union communautaire, rassemblant toutes les données universelles, les personnes, objets et bêtes partout symbolisés, apparaissant comme un moyen de régler les rapports entre ce qui est donné dans l'existence humaine et ce qui paraît le dépasser.

Ainsi, cet assemblage quadripolaire d'observations et de remarques révèle les divers aspects pédagogiques d'une formation polyvalente ou éducation professionnelle collective, indispensable pour perpétuer l'identité tribale sous les aspects positifs et négatifs, subjectifs et objectifs, en définitive dynamiques² ; car symbolisés et vénérés, ces lieux, arbres, bêtes et personnes sont représentés comme les composantes essentielles de la religion traditionnelle, propre à protéger le groupe contre l'insécurité qui s'en dégage.

-
1. (M.) LESNE et autres . *L'analyse des besoins en formation. Etude des pratiques observées dans le cadre des actions de formation continue* ; PARIS, CNAM, 1975, 48.
 2. (R.) COUSINET . *Leçons de Pédagogie* ; Presses Universitaires de France, 1950, 152. Rappelons aisément que la rencontre de ces perceptions positives et négatives, objectives et subjectives suscitent dans leur profondeur une dynamique sociale importante.

Et maintenant, que ressort-il de ces cinq principaux "volets" distincts et complémentaires des usages coutumiers, appréhendés notamment, qui révèle les finalités, dimensions psychologiques, enseignements et procédés didactiques qui constituent les axes d'observations et de remarques pédagogiques, élaborant ainsi la formation pylovalente ? telle est l'inévitable question qu'on ne peut éluder au terme de la première partie de cette étude.

Il apparaît d'abord une transmission partout répandue en langue locale qui accompagne le geste par des techniques, contes légendaires, proverbes, remarques, conseils, noms symboliques et vulgaires des personnes, lieux et nombreuses choses qui composent l'univers naturel, social et économique, les reliefs, sols et sous-sols, climats, végétations, animaux, outillages, activités jusqu'aux relations entre les vivants et les morts, entre les ascendants et les descendants de la tribu en général, mais plus spécifiquement de chaque sous-groupe parental. Cette même transmission s'effectue partout en forêt, lors des travaux champêtres ou de chasse, sur/dans l'eau, au moment de la pêche, au village, pendant les assemblées lignagères et inter-claniques, aux heures de construction, pendant les séances de culte ou de vénération.

En outre, il faut aussi souligner qu'à tout moment et à chaque endroit, cette transmission est fondée sur l'observation des saisons convenables à chaque type d'activité générationnelle et intra-groupe, en tenant compte de l'habituelle déviation sexuelle du travail.

Toutefois, si la méthode relative à ce mode de transmission peut être appréciée comme informelle du fait que les procédés employés qui la constituent ne sont pas des formes classables, elles sont du moins reconnaissables. En société MBochi, on ne pourrait dissocier l'acte éducatif ou formatif de l'ensemble des fonctions de l'organisation sociale et des activités multiples que les habitants autochtones déploient pour assurer leur survie¹. Encore faudrait-il vérifier soigneusement cet argument avant de l'affirmer et, pour cela, révéler les propos de CHEIKH H. KANE et J. KENYATTA, avouant que la formation professionnelle et "l'éducation, au sens large du terme, en "Afrique traditionnelle sont l'une et l'autre informelles"². Le concept d'éducation étant ici indissociable de celui de formation, "les deux, à cause de leur portée formelle se renvoient intimement à une perception globale de la société"³.

-
1. (E.) DURKHEIM. *Education et Sociologie*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1973, 74 - A propos de cette totalité que postule la formation du savoir et de l'être, l'auteur nous suggère que "les pratiques éducatives ne sont pas des faits isolés les uns les autres ; mais, pour une même société, elles sont liées en un même système dont toutes pratiques concourent à une même fin : c'est le système d'éducation propre à ce pays et à ce temps".
 2. (Cheikh H.) KANE. *Economie et culture africaine. Rapports entre tradition et modernité. Rapports à l'assemblée générale constitutive de l'internationale africaine de forces pour le développement*. DAKAR, 13 avril 1975, 41-68.
 3. (J.) KENYATTA. *Au pied du mont Kenya*. PARIS, F. MASPERO, 1960, 98.

Ces deux allusions au concept de formalité éducative sont apparemment contradictoires. Pourquoi ? Sans doute, ces auteurs se sont-ils situés à deux points de vue différents, se sont-ils exprimés à partir de deux lieux sociaux différents. Le premier déclare informelles la formation et l'éducation parce qu'il les voit effectuées, combinées entre la participation au travail productif et la transmission des messages d'apprentissage, telles qu'elles sont mises en oeuvre selon le schéma traditionnel à l'intérieur de la "structure élémentaire de la parenté", amplement analysée par Cl. LEVI STRAUSS¹, et au sein de "l'institution de la famille conjugale", étudiée par E. DURKHEIM² puis dans les groupes d'âge que décrivent les africanistes P. ERNY³ et D. PAULME⁴. En revanche, le second les déclare toutes deux formelles parce qu'il se situe par rapport à la perception globale que la société se fait à la fois d'elle-même et de ces divers actes éducationnels. L'attention du premier est retenue par la spontanéité de la diffusion et de l'acquisition des enseignements, transmis comme à l'insu des partenaires. L'observation de second s'attarde sur l'utilité sociale de ces actions formations et éducations jusqu'à considérer les groupes parentaux, générationnels et villageois comme préoccupés de l'exactitude quantitative et qualitative de ces transmissions et soucieux de les gérer correctement au niveau collectif. A. DIACK précise ce point de vue en soulignant que le fonctionnement de ces activités éducationnelles concourt à transformer le groupe social en "une micro-université villageoise"⁵.

Dans ces universités polytechniques villageoises, l'éducation professionnelle commence dès l'enfance et ne se termine qu'avec la mort. A chaque degré d'âge correspond un statut parfaitement défini. Les membres des familles nucléaires, de la parenté étendue, les aîné(es) sont collectivement responsables de la formation multifonctionnelle de leurs descendants/descendantes, cadets/cadettes et homologues, jusqu'à ce que chacun et

-
1. (Cl.) LEVI-STRAUSS. *Les structures élémentaires de la parenté...* 417.
 2. (E.) DURKHEIM. *Textes ; t.1 Eléments d'une théorie sociale ;* PARIS, Ed; de Minuit, 1975, 76-80
 3. (P.) ERNY. *L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire ;* PARIS, Le Livre Africain, 1968, 127.
 4. (D.) PAULME. *Classes et associations d'âges en Afrique de L'Ouest ;* PARIS, Plon, 1971, 193.

5. (A.) DIACK. *Les aléas de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes au Sénégal* ; PARIS; E.H.E.S.S., 1978, 64.

tous aient atteints le stade d'éducation professionnelle tribale, ou qu'ils soient influencés par les effets de celle-ci. Ce niveau mouvant, dense ou populaire à pour objectif de corriger les distorsions ou les carences observées de l'inobservance des usages coutumiers des familles restreintes, des clans, lignages et groupes d'âge, par rapport aux besoins socio-économiques de la tribu globale. Ce qui confirme davantage la nature examinée, diagnostiquée, formelle au niveau du groupe de cette éducation professionnelle à la fois occasionnelle et permanente et donc non formelle au niveau des inter-relations spontanées.

Le système du parcours régulier de cette formation polyvalente et de ces professions-formation nous rappelle la hiérarchie, les statuts et rôles des uns qui ont corrolairement pouvoir d'agir sur les autres. Ce sont en premier lieu les patriarches ou matriarches du groupe. Les anciens "polytechniciens" de la communauté ; ils ont accumulés des savoirs et fait preuve de compétences pluridisciplinaires dans la localité. Leur pertinence des exercices polyvalents habituels : les pratiques coutumières d'organisation des villages, de renouvellement des alliances et de protection du patrimoine communautaire, sont communiquées à l'ensemble des membres des générations de l'environnement parental. Ces aînés servent de modèles pour chacun et pour tous. Cette disparité générationnelle, fondée sur les critères d'âge et de capitalisation des savoirs que rien ne peut suppléer, structure l'ensemble de la vie sociale. Ces anciens sont les plus proches des ancêtres à l'égard desquels les groupes et sous-groupes des parentés restent à jamais insolvables. A chaque endroit et à chaque moment idoines, les actes, "paroles" ouvertes ou voilées qu'ils prolifèrent jouissent de l'influence que leur donnent leur position sociale, leurs expériences, leurs savoirs qui remplissent la fonction

pédagogique¹. Un individu adulte, adolescent/adolescente, enfant, - un clan, lignage, groupe d'âge, une famille conjugale, peut-il s'y soustraire ? Les exercices effectués par les aînés vont sans contestation, car il est difficile d'aller à l'encontre, du fait que, dans ce système traditionnel, chacun et tous les partenaires ont des responsabilités individuelles et collectives de grande envergure. Il s'agit visiblement d'un ordre immuable fondé sur la génération, chacune à son tour viendra prendre le relais sans qu'on puisse jamais penser qu'il est possible d'en modifier la succession. Certs, par ce biais de formation polyvalente du moins pour une large part, il n'est pas interdit d'accéder aux divers degrés des connaissances et techniques qu'elle recouvre à l'intérieur des groupes horizontaux et verticaux, au fur et à mesure que l'on avance en âge. Cependant, et malgré la performance des savoirs et compétences multiformes qu'un cadet peut démontrer, que celles-ci suscitent la remise en question ou les ajustements des savoirs des aînés, la promotion ne va pas de soi : un descendant, fils, frère-cadet/soeur-cadette, neveu/nièce, etc... peut s'attarder longtemps aux degrés inférieurs. L'évaluation n'est pas une opération de l'initiative personnelle². Selon les MBochi, "quoi qu'on fasse, on ne sera pas maître avant l'âge mûr". "Okandé a dzélé la pèh - Dzolla la pfia a kôh opénda kô".

-
1. (R.) BALL. *Pédagogie de la communication*. PARIS, Presses Universitaires de France, (coll. sup.) 1971, 116, révèle que "toute parole est portée par un homme et la pédagogie de la parole appartient à un homme qui parle".
 2. (A.) KARDINER. *L'individu dans sa société. Essai d'anthropologie psychanalytique*. PARIS, Gallimard, 1969, 131, conceptualisé ce cas en terme de "dépendance qui se définit comme une attitude fondamentale du Moi", de Nous "nécessaire à une anxiété d'un sentiment d'impuissance où à l'impression que les ressources, la force ou les capacités" d'auto-évaluation "qu'on possède sont limitées. Cette attitude consiste à demander soutien, aide ou protection" et appréciation de la part d'autrui.

Au terme de ces conduites tribales, on peut déduire sans risque d'exagération que partout, qu'il s'agisse d'un ou plusieurs rassemblements, de leurs durée et contenu organisés spontanément ou consciemment, à l'exception des objectifs habituels et des finalités usuelles qu'ils postulent, qu'ici la transmission avouée ou non du point de vue de la réciprocité, notamment de l'échange des techniques socio-économiques pluridiversifiées est très marquée. A ces niveaux des assemblées groupales, sous-groupales et inter-claniques, lors des travaux champêtres, de chasse, pêche et autres ; - pendant la tenue des marchés villageois et zonaux, alliances diverses, intronisation des partenaires, hiérarchisation solennelle des patriarches, participation aux obsèques ou à la dépouille mortuaire, démarches occultes chez un devin, nombreux enseignements sont professés. Ils incluent les techniques de production, de répartition et d'utilisation, - de réaménagement et de préservation des relations inter-personnelles, des lois "méta-sociales". Cela enrichit les pratiques des uns et facilitent l'initiation des autres partenaires participants. Ces procédures originales, constamment maintenues, encouragent la reproduction de cette culture, elle-même fondée sur les expressions et mouvements des auteurs qui, eux-mêmes se définissent par la confluence ou la somme des valeurs, normes et symboles qui constituent cette culture.

Au risque de schématiser à l'excès, il en résulte que tout se passe comme si cette éducation professionnelle, fondée sur les usages coutumiers et, inversement, ceux-ci eux-mêmes émanant du système de formation polyvalente et de la pédagogie qu'elle impose, fonctionne comme un "code", accordant au groupe la possibilité d'assurer son devenir, en fonction du regard incessant sur son passé. C'est dire que le groupe se définit en fonction de cette pédagogie répétitive, diffuse, passée dans les moeurs ; elle induit l'affirmation des savoirs techniques et de l'être, selon la nature des enseignements traditionnels.

Aux cinq facettes de l'organisation sociale, les enseignements habituellement diffusés apparaissent aisément compréhensibles. Ils mettent en oeuvre la continuité exemplaire et cohérente des activités, des forces personnelles et groupales qui assurent une interdépendance entre "le fait d'acquérir des savoir-faire et savoir-être, en accomplissant les

mêmes actes que l'on veut acquérir"¹. Ils suscitent un équilibre harmonieux entre le cadre naturel de vie, le milieu social, la personne et le groupe. Depuis les temps originels aux périodes actuelles, ces enseignements coutumiers réélaborés et maintenus dans leur ensemble catégoriel, postulant à préserver l'unité entre les pratiques susceptibles de revaloriser les dimensions géographiques, la routine - intellectuelle, - affective et morale. Ainsi, la nature des enseignements organisés permet de faire répéter de façon durable les habitudes, les systèmes de parenté étendue, des familles nucléaires, avec leurs deux prolongements principaux, les clans et lignages, selon une charte correspondant à un désir d'adaptation, de reproduction de pouvoir et contre-pouvoir, invariant dans tous les villages et zones de l'espace régional. En outre, ce processus d'éducabilité ou de formalité apparaît fondamental. Il renforce les techniques prédisposées et réussies pour l'appropriation de l'espace multiforme, l'observation de ses réactions inférées, apprises sous-forme des lois symboliques, de savoir-faire, de savoir-renouveler les relations ponctuelles entre les partenaires, - indiquant ainsi la nature autochtone des représentations mentales du groupe à l'égard des objectifs poursuivis et des finalités réalisées, - confirmant de ces faits la formation polyvalente, en tant que consensus d'une perpétuelle mise au point ; prolongeant l'accroissement de l'efficacité éducative à visée multiprofessionnelle. Ne saisit-on pas ce qu'il y a de vrai dans une association conceptuelle de ce genre ? Il n'est pas surprenant que ce dernier éventail des connaissances de l'être recouvre les enseignements de "droit/devoir, autonomie/solidarité, indifférence/sociabilité, tolérance/obéissance, personnalisation/socialisation"². Ces volets des enseignements subtils souligne l'intégration assidue des individus dans la société dont un à un et tous dépendent. C'est dire que nul n'est assez solitaire et complet, pour que le groupe

-
1. (O.) REBOUL . *Philosophie de l'éducation*. PARIS, Presses Universitaires de France, 1981, 22.
 2. (P.C.) COLLIN. *La "S'éducation" permanente des Monts du Lyonnais (1950-1980)*, T.1 159.

ses expériences et ses connaissances n'interviennent pas dans les manifestations les plus initiatrices ou jugulées de son existence. Mais à condition que, individu et société, conjointement considérés et distinctement observés, - l'un n'ait aucune emprise dominante et définitive sur l'autre et ses moyens de subsistance, notamment ses initiatives personnelles. Bref, c'est mettre en évidence les significations des règles de jeu qui, dans cette société traditionnelle, le processus d'interaction que nécessite la réalisation d'un but en commun à des répercussions diverses sur les individus et le groupe dans son ensemble.

Ces oppositions concourent à maintenir l'acquisition d'un riche héritage de symboles, relatifs aux forces mystérieuses et aux idéaux, pour résoudre des cas réels et subjectifs par lesquels "les individus se représentent la société et les rapports qu'ils ont avec elle"¹. Cette formation polyvalente ou éducation recouvre un apprentissage supposant l'intériorisation d'enseignements difficiles. Inculqués dans la personnalité comme habitude, ces enseignements deviennent vertus et qualifient la personne comme bonne ; au contraire, le sujet toujours tenté d'agir en dehors des usages coutumiers, est un mauvais sujet, un vicieux qui ne peut garder la tradition.

Encore dans la globalité, cet enseignement vise à renouveler les données du profit personnel et collectif, en milieu communautaire où chacun se sent à l'aise parmi les "siens", dans son environnement multiforme d'origine. Les terrains, forêts et cours d'eau suffisamment inexploités, sont encore mis à la disposition de chaque partenaire et des groupes, pour qu'une famille conjugale, un lignage ou clan puisse exercer les activités économiques, selon les règles immobiles et inviolables des savoirs techniques. Ces règles permettent à la coopération de production, de consommation et d'échange de se dérouler facilement sans heurts. Traditionnellement, ces forces stimulent le règne de l'ordre de la surface morpho-écologique, le règne de l'ordre humain et l'exercice de la mémoire. Ce sont des éléments fondamentaux de l'identité tribale et de l'espace

1. (E.E. EVANS-PITCHARD. *La religion des primitifs. A travers les théories des anthropologues* ; PARIS, Payot, 1971, 70

ethnique. Ils définissent les actes, comportements, attitudes, représentations et schémas mentaux du groupe localisés, dans les villages et zones de la région.

A nouveau, ici, ces résultats de reproduction sociale s'influencent réciproquement avec les données des modèles traditionnels de la cohésion inter-clanique et intra-lignagère, commode aux formes régulières de sociabilité. Le sens inverse se justifie par les pratiques d'apprentissage que les membres de cette communauté maîtrisent pour réguler les divers conflits intervenant entre eux et l'espace approprié, - entre les groupes et sous-groupes ; dans le but de valoriser ce large processus des connaissances et techniques ; la littérature orale avec ses proverbes, ses contes, ses récits ; l'art de la palabre, l'importance de la parole, la finesse de discernement pour dominer et canaliser les effets des phénomènes naturels et humains. Ce qui exprime les réactions de chacun et de tous les individus aux divers milieux comme résultant des effets des professions personnelles et collectives sur la structure de la personnalité autochtone.

Comment se présente, dans cette double optique, la personne MBochi traditionnelle ? En quoi son analyse permet-elle d'étayer, voir enrichir les procédés et enseignements coutumiers de cet acte éducatif ? Telle est la double interrogation à laquelle il faut essayer de répondre.

En fait, l'axe de ce reflet tribal comporte plusieurs niveaux fondamentaux ou essentiels qu ne dérobent guère les nombreux aspects d'une conduite, induisant des aptitudes multivariées à ce type d'apprentissage pluridimensionnel dont la portée répétitive correspond aux usages des programmes coutumiers.

Pour rendre compte du caractère général de ce plan des considérations, rappelons brièvement quelques données topiques : un MBochi n'a rien à se reprocher de son attachement intime aux reliefs hétérogènes de la région, de la zone ou du village. Chacun estime que ces caractéristiques de l'espace multiforme lui servent de références, permettant de le distinguer des membres des tribus et sous-tribus voisines ; à

l'exception des exercices des activités et de transmission des techniques qui convergent d'une région à une autre. Néanmoins, cette confession ne doit pas dissiper, fondre la spécificité des sentiments profonds, que cette personne autochtone éprouve à l'égard de son univers naturel, aux intentions que ce dernier espace renvoie à cette personnalité, elle-même aussi façonnée par les groupes et par la variété cohérente des activités que le MBochi individu et personne déploie sans cesse, pour maintenir son équilibre émotionnel et intellectuel. On n'est donc pas en dehors de cette conclusion que G. GURVITCH consacre à la notion de personne : "(...) ; elle est une participation mutuelle de l'unité à la pluralité et de la pluralité à l'unité"¹. C'est dire davantage que la personne est un phénomène bio-social total où fusionnent des données anatomo-physiologiques, socio-éducatives et psycho-éducatives "professionnelles". Ces caractéristiques simultanées, variant entre l'universalité et la particularité, font la personnalité du MBochi, un sujet conscient, unique, permanent et intégré ; au même titre que les autres membres de la tribu qui se manifestent par un style spécifique de vie.

La constellation typique de cette intimité prend des formes différentes et complémentaires, selon les éléments spaciaux et humains qui s'imposent en chacune des personnes, mais qu'elle peut sélectionner pour stabiliser son existence : elle est habituée à s'adapter aux influences des climats et à les dominer. En outre, elle sait se faire convaincre par les gens de son entourage et convaincre lui aussi ses partenaires familiaux, lignagers et claniques de son espace villageois, zonal ou régional. Individuellement, cette personne manifeste la volonté d'obéir et de se faire obéir "servilement, sans s'en rendre compte, spontanément par inertie mentale, par crainte de l'opinion et des châtements" collectifs ou encore "à la faveur d'un profond sentiment de groupe"². Aussi, J. BEILLEROT confirme-t-il que cette recherche de l'équilibre psycho-sociologique, ne se limite pas seulement à la préservation des relations inter-

-
1. (G.) GURVITCH . *Traité de sociologie*, t.1 PARIS, Presses Universitaires de France, 173
 2. (B.) MALINOWSKI : *Trois essais de la vie sociale des primitifs*. PARIS, Payot, 1975, 12.

personnelles, mais qu'elle connote également le désir de devenir soi-même "une force productive (c'est-à-dire l'homme et sa force) qui se caractérise bien par les techniques, habitudes, expériences et qualité professionnelles" que l'on reçoit par transmission des anciens, homologues et cadets¹.

Dès lors, à travers cette facette, l'individu MBochi personnalisé apparaît comme une meilleure source, fournissant certains traits indispensables qu'on peut considérer, de façon générale, comme le fruit de la cohésion du groupe, des gens et de son environnement. Ensemble, ils se valorisent et se stimulent les motivations d'habiter en parenté hiérarchisée, et d'accueillir aisément ses enseignements. Ceux-ci sont perçus comme une œuvre historique de reproduction personnelle et collective. Ils sont les usages coutumiers, hérités des ancêtres qu'il convient de perpétuer par l'exercice des diverses activités périodiques, dont le calendrier saisonnier indique les origines et informe sur les conditions opportunes de réussite des gens selon un ordre prédisposé, préétabli.

L'orientation de ces actions formatives se précise en trois niveaux du groupe concerné : - son existence, - son fonctionnement et - sa survie. Ce qui est cependant bien évident, que ces préoccupations constituent des garanties premières de renouvellement de sa sécurité. Ces résultats s'avèrent incisifs ; mais leur continuité ne peut être soutenue que par l'appui des approches secondaires qui s'enchaînent sans laisser de vide entre eux.

Conforme à cette finalité précédente, le groupe prend garde et maintient en son sein des actes relationnels ponctuels, repris et diversifiés selon les circonstances. Par exemple, la relation anciens/jeunes, aînés/cadets, époux/conjointes, parents/fils, patriarche/matriarche, patriarche/patriarche des communautés avoisinantes qui se manifeste par une nuée de gestes, sentiments dissemblants "varie affectus" et reproduits. Ces gestes et sentiments ne sont pas éphémères, ils sont objectifs/subjectifs, - subjectifs/objectifs et conscients. Leur mouvement

1. (J.) BEILLEROT. *La société pédagogique et le contrôle social.*

PARIS, Presses Universitaires de France, 1982, 86-87

Le plus observable à la particularité subtile, détermine la volonté fidèle qui doit sans cesse se reprendre et se maîtriser sur les occasions de jalousie et de colère, de haine et d'amour, de discorde et de concorde, de peine et de joie. La tradition interpelle un consensus des vivants et des morts, des communautés lignagères et claniques ; elle oblige "une convergence" continue "des opinions et de compromis"¹, selon une régulation permanente des conflits. En de-ça de ce mouvement va-et-vient le groupe préserve encore ses liens noués entre la tribu et l'espace géographique d'hier et d'aujourd'hui ; plus profondément, l'unité conjugale, le lignage, le clan se succèdent et l'appropriation de ce paysage multiforme ne varie pas : chaque groupe de parenté élargie est perpétuellement propriétaire d'une ou plusieurs forêts, plaines et cours d'eau favorables aux travaux champêtres, de chasse et de pêche, etc... La zone, le village, la case ou maison en sont visiblement les expressions relatives à cette diversité des activités, techniques et qualités de ce consensus répétitif, ininterrompu. Cet enracinement révèle également un enseignement habituel et polyvalent que ce groupe utilise pour perpétuer son originalité, elle-même commandée par la nature des relations à l'intérieur du groupe, - à l'intérieur de chaque personne et avec les éléments de l'environnement immobile.

L'immobilité de l'espace géographique hétérogène, des reliefs et climats, des sols et sous-sols, des forêts, plaines et ruisseaux, bref, l'ensemble de cette variété écologique définit les membres de cette communauté, apparemment réussis et épanouis par la polytechnicité dont chaque individu et tous acquièrent, pour exploiter distinctement chacun de ces endroits. Dans cette appréhension, la formation polyvalente obéit à une dynamique de l'environnement naturel qui va de la diversification de ses lois, mouvements et exigences à l'unification du groupe, induisant ainsi cette union permanente dans le maintien des usages d'ordre affectif, d'un être-ensemble, de co-présence, des alliances, de coopération et des prestations qui sont aussi une recherche de l'équilibre psychologique, déjà possible dans la solidarité relationnelle, dans l'unité des perceptions,

1. (G.) AMADO / (A.) GUILLET . *La dynamique des communications dans les groupes* . PARIS. A.COLIN (coll. U.) 1975, 97.

schémas mentaux et conduites coutumières constituant l'identité tribale irréductible.

Cette solidarité n'est pas seulement vécue entre les personnes, entre celles-ci et leur environnement. Mais, elle l'est d'autant plus par le lien constitutif entre les éléments du paysage multiforme, les végétaux, les animaux vertébrés, mammifères, oiseaux, poissons, reptiles, et les invertébrés de la région. Ces affirmations qui font la solidarité de l'univers naturel connotent à plusieurs égards des liens mystérieux, ectoplasmiques, symboliques, justifiant aisément le bien fondé de la portée des activités et des connaissances technologiques que le groupe poursuit de manière synchronique et diachronique, d'amont en aval, réelle et divinatoire, pour rendre chacun des individus égal à cette nature complexe qui l'entoure. Delà, agissant sur la nature et imaginant qu'elle est animée d'intentions bonnes ou mauvaises à leurs égards, les MBochi autochtones d'Ollombo entendent être renseignés par un ordre illusoire, cosmocentrique auquel ils doivent se conformer. Delà, chaque lieu, chaque objet, chaque figurine prend plusieurs sens visibles et invisibles, mais qui renvoient tous à la composition globale de la tribu, à tout l'univers spatial, offrant les possibilités variantes de réalisation des désirs personnels et communautaires.

Ces deux pôles d'immobilité spatiale et mythique traduisent assez clairement l'extension conjointe des usages coutumiers, convenables que l'éducation professionnelle se propose de faire suivre la tradition ancestrale qui prédispose l'inclusivité et la globalité des savoirs réels et sur-réels, tangibles et divinatoires. Cela souligne que le groupe fait face à deux espaces géographiques : l'un tangible, l'autre révé, mais les deux se résument en un seul où le groupe a les possibilités de continuer à exercer ses désirs, de renouveler ses facultés psychiques ou principes spirituels.

Pourquoi ce groupe social ne limite-t-il pas ses activités sociales au social, celles qui "consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de conviction en vertu duquel ils s'imposent à lui" ?¹ En d'autres

1. (E.) DURKHEIM . *Les règles de la méthode sociologique.* PARIS, Presses Universitaires de France, 1977, 5.

termes, pourquoi ce groupe n'élabore-t-il pas son modèle d'éducation professionnelle conforme aux réalités humaines extérieures des "phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle et par elle" ?¹ Est-ce parce que ce groupe estime qu'il est aussi lui-même abstrait ? Les rapports entre le groupe et l'univers mythique, sont vécus à un niveau symbolique très élaboré. Ils s'expliquent par ces comportements et techniques magiques ou occultes. Ces gens autochtones ont en face d'eux l'aléatoire, c'est-à-dire un espace et un temps qu'ils ne dominent pas, mais aléatoire dans lequel ils peuvent agir à leurs risques et périls. Cependant la fiabilité de ces connaissances techniques qui leur permettent de mener une agriculture, une chasse, une pêche, des artisanats et échanges, des comportements, et conduites individuels et collectifs satisfaisants sont toutes relatives. C'est sans doute ce qui explique ce résidu important d'aléa que l'origine de ces techniques et savoir-être sont attribués aux esprits "héros civilisateurs", et que tous peuvent les pratiquer, du moins, la majorité des descendants qui reprennent les fétiches connus de ces bienfaiteurs. Pourtant, vantés depuis longtemps par les anciens et héritiers mystiques, "ces fétiches" selon H. DESROCHE, "ne sont pas des divinités ni même des demi-Dieux, ce sont tout simplement des objets consacrés", des énergies concentrées "qui permettent aux hommes de s'adresser à Dieu"². Mais qu'est-ce que Dieu ? Cette question aussi ancienne qu'elle puisse être posée ici comme ailleurs, n'est jamais résolue, pourtant chaque religion ou secte mystique y apporte des réponses adéquates à ses adhérents. Pour notre compte, reprenons aisément cette définition formulée par H. DESROCHE : dans cette société traditionnelle, Dieu apparaît comme "une force cachée à toute autre qu'à elle-même ; une force inaccessible aux mortels, cause et motrice de la création contingente. C'est celle qui plaça des esprits dans tous les êtres de l'univers"³. Dès lors, à l'image de cette force

1. (E.) DURKHEIM. *ibi-dem.*

2. (H.) DESROCHE . *L'homme et ses religions.* (Sciences humaines)
PARIS, éd. du Cerf, 1972, 62

3. *Ibi - dem.*

indémontrable, celle qui n'a pas besoin d'être prouvée, mais qui prouve son existence par la succession des lois immuables de l'univers, les gens ne cessent d'ignorer ces lois de causalité ou des rapports complexes dont dispose le cosmos. Ainsi, compte-tenu de l'urgence de la cohésion mentale, c'est-à-dire la logique qu'exige ce mode de raisonnement traditionnel qu'il soit, pour lutter contre un doute existant en eux, les MBochi inventent cette autre dimension dynamique pour affronter les sols, brousses, forêts, plaines et ruisseaux, les relations groupales et personnelles. Bref, ne nous trouvons-nous donc pas devant une conception où la personne humaine, même autochtone n'est jamais réduite à la positivité pure et simple ? Il serait abérant de déduire que cette incohérence des perceptions mentales dilue la stabilité et cohésion permanentes, elle les explique au contraire, comme un socle et contre-fort sous-jacent à tous les phénomènes naturels, humains et événementiels, recouvrant des usages coutumiers, permettant à un individu de réussir et de s'épanouir en s'adonnant continuellement avec bonne volonté au maintien de la tradition des ancêtres.

Est-ce vouloir démontrer par cette analyse de l'ordre établi que dans la société rurale MBochi d'Ollombo, bien que tournée vers le passé, son esprit traditionnel est pour autant historique ? Que son mode de raisonnement empirique et inductif découle du sens de son histoire ? Celle-ci s'efforce de respecter l'altérité du passé, en le reconstruisant aussi fidèlement que possible, sans lui prêter la vertu rédemptrice. La tradition, elle télescope le temps ; elle refuse le déracinement. "La tradition, est un arbre qui pousse et qui repousse, mais ne s'arrache pas", disent les MBochi. Ce proverbe recouvre la formation polyvalente ou l'éducation professionnelle traditionnelle de cette tribu. La fonction pédagogique au sens large du terme est la condition ultime de sa survie. D'où l'importance chez ces gens autochtones des usages coutumiers qui leur apparaissent comme des choses de l'espace géographique et humain, des exercices variés, des dimensions de la cohésion communautaire et mythique, des comportements, conduites et perceptions mentales qui ont réussi et non pas, comme on le dit souvent, des habitudes irréfléchies.

D'où dans cette société comme dans son fonctionnement constaté, la personne apparaît marquée par cette structure renouvelée et répétée des usages coutumiers, malgré les échecs et non pas la répétition plus ou moins consciente par tous les membres de la tribu des mêmes usages.

Toutes les personnes pensent moins par elles-mêmes ; secouant les idées reçues, cherchant la sécurité, préservant l'intégralité de leur personnalité sans lesquelles leurs activités professionnelles multiples, leur équilibre psychologique individuels et collectifs seraient ébranlés. Mais, si dans l'ensemble cette tradition favorise l'ordre et la sécurité, favorise-t-elle également la puissance inventive et le goût du risque personnel et tribal ?

Des finalités et objectifs aux caractéristiques de ce modèle d'éducation professionnelle, il s'agit de conjuguer la préservation, la répétition, la continuité, le prolongement et la conservation aux cinq indicateurs principaux ou fonctions sociales essentiellement retenues. Comme piliers fondamentaux du patrimoine culturel, ces fonctions sont les véhicules dominants de l'identité, des références globalisantes et spécifiques. A cette remarque, elles sont des fidèles centres de foisonnement des divers apprentissages, des méthodes et techniques que le groupe se transmet de génération en génération les expériences matérielles, les expériences sociales, l'ensemble des moeurs, croyances, valeurs et idéaux du milieu tribal où les usages coutumiers d'éducation professionnelle expriment profondément la tradition MBochi.

D'ailleurs, si on y prend garde, il est facile d'observer que les catégories distinctes et confondues, précédemment élaborées comportent une diminution de potentialité humaine qui n'émane pas de leur propre dynamique. Pour justifier cette perte de continuité des compétences, entre 1960-1981, on remarque un transfert d'une couche des populations rurales de cette localité, vers les centres urbains où les jeunes MBochi comme leurs homologues des ethnies voisines, auront des connaissances particulières, des formes précises dans les domaines agricole, didactique et politico-administratif. Ces domaines modernes de spécialisation ne sont ni congolais, ni MBochi non plus, mais sont dits des modèles nationaux et s'opposent à la formation polyvalente du milieu tribal ou d'origine de ces jeunes gens déménagés. C'est l'objet d'analyse des quatre catégories d'usages modernes que nous devons déployer, c'est-à-dire expliquer davantage leur organisation, préciser leurs effets, leurs natures et finalités spécialisantes ; selon la définition que

G. AVANZINI, consacre à ce modèle de formation professionnelle :

*Celui qui "(...) se propose d'améliorer l'activité correspondante, mais par le biais d'une transformation de la personne : c'est au changement ou à la remise en question de celle-ci, c'est-à-dire au renouvellement de son attitude relationnelle, qu'il suspend l'accroissement de son efficacité éducative"*¹.

Ainsi, en milieu ethnique MBochi, dans l'ensemble de son organisation tribale, un tel modèle de formation "uniprofessionnelle" n'est pas édictée. Sans doute, le groupe se méfie d'accepter les mutations que susciterait une formation professionnelle spécialisante et restrictive, un modèle technologique dynamique, commandée par les exigences socio-économiques de la modernité. A ce titre, il est appréhendé comme un système des répercussions psychologiques, psychosociologiques sur la personne, considérée individuellement ou dans le groupe habitant l'espace d'origine que la société préserve précieusement comme des valeurs sacrées, reproduisant la globalité de son système culturel. Dès lors, par ce modèle d'éducation professionnelle traditionnelle, l'homme MBochi apparaît comme une sorte d'acteur complet, de 'continuum' phyco-psychique et social, lié à ses semblables et dépendant de l'univers géographiques et cosmique. Cet homme autochtone est comme d'autres endroits "un lieu de participation"² habituelle.

Ainsi, pour clore cette conclusion partielle, rappelons qu'il s'agit d'une formation polyvalente ou éducation professionnelle répétitive, groupale et collective, prédisposée et disposée pour préserver l'identité tribale acquise, grâce à la distribution réussie de l'espace, la diversification des activités et techniques locales, le recommencement des modèles de sociabilité et de la cohésion inter-claniques, de la répétition des rites ou la "fonction de suppléance mentale". Ces apprentissages des usages coutumiers recommencés de façon durable rassurent la continuité de la stabilité, elle-même la condition stricte de survie du groupe. Stabilité de survie parce que les MBochi d'Ollombo disposent

-
1. (G.) AVANZINI . "Sciences de l'Education et Education permanente" *Archives de Sciences sociales de la coopération* 120
 2. (L.) SAGHY . *La notion de personne en Afrique Noire* ; PARIS, CNRS, 1973, 582.

d'une surface morpho-écologique hétérogène, recouvrant une diversité des ressources naturelles, des capitaux fixes et périssables, des techniques plurivariées, mais, les habitants constituent un groupe tribal homogène dont chacun à chacun et tous les membres jouissent des compétences multi-professionnelles, polyfonctionnelles très anciennes, enracinées et poursuivies, largement déployées dans toute la région où chaque individu se sait descendant légitime et habitant naturel. Stabilité de survie encore parce que le groupe héritier n'a jamais cessé de conférer aux données du paysage multiforme et des pratiques quotidiennes, des connotations mythiques. A ce titre, le visible investi de l'imaginaire apporte une vitalité et des énergies nouvelles aux capacités traditionnelles des travaux variés, communautaires et individuels. Ces usages coutumiers ne sont pas les produits des vivants, ils sont rapportés aux ancêtres généalogiques qui les ont reçu des Dieux et les ont transmis aux nouvelles générations, malgré les échecs qui n'ont pu supprimer la valeur et la portée du mode de vie particulier de cette tribu.

Cette formation polyvalente est une éducation professionnelle idéale et la nature inconsciente, informelle, initiative, diffuse et spontanée qui la constitue se trouve au coeur même de la vie sociale. La tribu et chaque groupe immédiat d'appartenance en assurent l'évaluation. Elle est prédisposée et maintenue pour permettre au groupe de perpétuer ses techniques coutumières et de satisfaire ses besoins socio-économiques créés par les tribus internes et avoisinantes. Cependant, au sein de la société MBochi d'Ollombo, si l'observateur participant peut constater l'émergence des nouvelles formes précises, intégrant des compétences et techniques bien déterminées, selon les récentes exigences socio-économiques, il convient donc à ce chercheur en sciences humaines ou spécialiste des sciences de l'éducation, - de chercher à observer, d'écrire et expliquer le ou les lieux, les origines et motivations etc... ; à travers une analyse profonde du modèle de formation professionnelle innovée, novatrice et sans doute destructurante.

DEUXIÈME PARTIE :

LES USAGES MODERNES DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIALISANTE

Le point de départ qui servira d'instrument exploratoire pour comprendre le champ des usages modernes complexes que cette partie se propose d'analyser, réside dans les paliers des institutions officielles de formation, chacune d'elles mobilisant ses techniques d'innovation, de connotation et de programmation. Sans doute, il serait question de désigner ces actes sous une formule unique : *"La formation professionnelle spécialisée"* qui puisse rendre compte d'un ensemble de disciplines qui constitue une spécialité possible dans *"la division du travail"* économique et *"social"* (1). Une telle formule paraît originale. Chaque regroupement particulier des disciplines dépend des autres et des programmes spécifiques comme phénomènes distincts qui ne peuvent être compris que par un examen spécial. Dans cette appréhension, il convient encore de souligner que l'étude que nous menons est très vaste, mais chaque indicateur qui la compose est à la fois interdépendant et indépendant. Si l'on fait abstraction des formes variées que prend la division sectorielle de formation professionnelle agricole et d'enseignement de premier degré, suivant leurs processus, conditions du temps et de lieu (2), il reste qu'elles convergent toutes à conférer à un groupe d'hommes et de femmes congolais en général, m'Bochi d'Ollombo en particulier *"une forme précise indiquant en quoi ils sont chacun à chacun et tous formés"* (3).

-
- (1) (E.) DURKHEIM. *De la division du travail social* ; ... 2. Aujourd'hui, le phénomène de la formation professionnelle spécialisée laisse observer une influence croissante dans de nombreuses sociétés du monde, notamment au Congo. Chaque fonction sociale, qu'elle relève d'une dimension économique, culturelle, politique, administrative ou judiciaire etc., "se spécialise de plus en plus, (...), se fragmente en multitude de disciplines spéciales dont chacune à son objet, sa méthode, son esprit". Cette "division du travail social", elle-même inhérente à la formation professionnelle spécialisée des congolais, constitue les facteurs déterminants du progrès. Ce qui montre que ce siècle dernier, "les hommes qui ont marqué dans les sciences sont devenus plus spéciaux".
- (2) (A.) BEAUDOT, *Sociologie de l'école - Pour une analyse des établissements scolaires* ; Paris, DUNOD, 1981, 53 à 54.
- (3) (G.) AVANZINI - "Science de l'éducation et Education permanente" Notes de lecture, ..., 117-123.

Ces faits dépendent certainement de causes, notamment d'objectifs et de finalités socio-économiques constants que nous allons rechercher.

Ces usages modernes dérivent des relations du groupe dans sa société d'appartenance immédiate, celle-ci est considérée comme absolument exécrationnelle, primitive et sous-développée dans son espace morpho-écologique et ses institutions tribales ou ethniques.

En montrant ces aspects déracinants en finalités pédagogiques, nous constatons qu'il s'agit de fusionner les jeunes parmi les adultes, de disposer sans distinction pour les uns comme pour les autres des environnements physiques et humains correspondants, des techniques et procédés, des méthodes et représentations, des conduites et attitudes, des normes et valeurs codifiés qui déterminent ces nouvelles "*manières de vivre et de penser*", autrement dit, qui favorisent l'émergence de ces récents "*contenus de la vie sociale propres*" (1) à ces groupes, et qui constituent des moyens d'apprentissage. Quand on parle de ces "*usages modernes de formation professionnelle spécialisée*", la mobilité de l'espace éclaté que les groupes hétérogènes survalorisent par installation temporaire ou définitive, contraint ou réprime les membres des différentes communautés ethniques ou tribales, des diverses unités raciales, l'adoption novatrice de son apprentissage spécialisé des techniques de l'économie rurale ; l'instauration de sa transmission des techniques d'enseignement de premier degré que nous estimons comme essentiels, dans l'appréhension du changement social global, pour assurer le progrès du groupe qui aurait la charge d'améliorer le sort des communautés rurales, considérées comme les plus reculées de cet espace de mobilité, où atterissent toutes ces nouveautés et d'où celles-ci se diffusent en conditionnant la survie des groupes composites, au rythme du temps planifié.

Un autre volet de l'itinéraire évoque cette nouvelle instabilité des faits spatiaux et sociaux dans les classes sociales des populations urbaines symboliquement qualifiées d'"*évoluées*", compte tenu des transformations de leur organisation structurelle et psychique, marquant le déracinement de chacun des êtres, la suspension de chacun à chacun des personnalités et leur adhésion aux

(1) (P.) ERNY. *Ethnologie de l'éducation ...*, 174.

nouvelles manifestations de la conscience collective et individuelle, issues des sociétés "développées", caractérisant une intégrale reproduction de cette variabilité et la monovalence des statuts socio-professionnels modernes. En outre, l'éclatement de ce type d'agencement des parties géo-physiques et mentales coordonnent les usages collectifs résultant de l'intervention passée et actuelle et qui, de ce fait, mobilisent les finalités voulues, au moyen des institutions de formation professionnelle spécialisante. La mouvance du saillie et des épargnes à chaque endroit, - de la répartition des habitants, - de la délimitation des agglomérations, arrondissements et quartiers composés des communautés inter-ethniques et internationales, - de l'accession à des propriétés individuelles ou privées et de l'exercice des activités distinctes, - de l'apprentissage des nouvelles techniques relatives à l'amélioration des secteurs agraire, social et culturel, bref, cette mouvance marque le processus des finalités patentes et latentes de la nation. Cela incline artificiellement les mesures entretenues des récents usages, des comportements, conduites, attitudes et représentations mentales incluses dans la mobilité sociale. Tous ces faits chosifiés constituent un héritage moderne, réfléchissant l'imitation de tous les actes de formation professionnelle spécialisante opérés en groupe précis d'individus, connotant les variantes divisions du travail social de la nation en général, enfin de briser les diverses fonctions de l'organisation communautaire des m'Bochi d'Ollombo.

L'étude des "usages modernes" de formation professionnelle des cadres socio-économiques, relève donc de la sociologie. C'est un fait social que l'on ne peut bien connaître que par l'apport intermédiaire des "autres sciences de l'homme", car ce sont elles qui fournissent à la sociologie de l'éducation, la dynamique, dans laquelle elle détermine la recherche (1). Si, diverses et complémentaires sciences humaines ont

(1) (P.) ERNY - Ethnologie de l'éducation, ..., 7.

actuellement attribué un corps spécifique à l'essor des pratiques éducatives et formatives et, si, inversement celles-ci contribuent en grande partie à la diffusion de celles-là, c'est qu'elles ont affronté nombreuses difficultés, sans pourtant prétendre à les affranchir de manière exhaustive. Du moins, elles ont déjà pu retenir de ce domaine divers phénomènes géo-physiques et technologiques, pour les mettre en connexion avec tout ce qu'il y a de plus spécialement sociétal et psychique, et la pédagogie, au sens plein du terme, constitue la clé de voûte pour leur développement. Il est donc certain, en effet, que cette préoccupation, corrobore ces indicateurs modernes relatifs à l'éclatement et la survalorisation de l'espace urbain et l'exercice des activités socio-économiques, à l'apprentissage des techniques d'innovation rurale, la transmission des savoir-faire et savoir-être, d'éducation scolaire ou de sociabilité formelle à l'échelle nationale, inter-ethnique ou inter-tribale, visant une ouverture vers la dimension internationale et pour que chacun de ces domaines délimités et interdépendants comme des faits sociaux au premier chef, puissent refléter des effets indéniables dans la constitution mentale et psychique, il faut rechercher leur ancrage dans les finalités d'ordre géographique, historique ou la "*connaissance des temps sociaux*" (1), ethnologique, philosophique et sociologique. Et comme cette démarche s'inscrit dans l'ordre universel de la recherche en sciences humaines, elle ne saurait exclure cette particularité fondamentale, cette pièce maîtresse de la science de l'éducation : les procédés suivis, les méthodes didactiques utilisées, les enseignements diffusés et leur nature exogène, le pôle psychologique distinct de cette formation professionnelle spécialisée, dont les pratiques sectorielles, s'avèrent dépouillées des sources locales, alors qu'elles convergent toutes à la transmission des compétences particulières à chaque groupe d'agents du développement de la société congolaise ou m'Bochi d'Ollombo. On pourrait donc, à la rigueur, estimer sans retenu, qu'elles constituent le tissu artificiel de novabilité nationale.

(1) (G.) GURVITCH. *La vocation actuelle de la sociologie*, T. II.,..., 326 à 329.

D'ailleurs, si l'on attend abondamment observer et expliquer ces axes ordonnés, rationnels, c'est beaucoup plus, pour ce qu'ils sont en accord avec les usages que recouvre le récent mode de la vie socio-économique des habitants citadins.

Depuis plus de deux décennies, on a toujours raisonné comme si ces moyens et techniques pédagogiques variés, uni-dimensionnels et régulés dans un système d'apprentissage formel, et intermittent, étaient évidents, et qu'ils avaient des effets positifs, efficaces ou compatibles au processus de développement des régions rurales selon ces images-guides que fournit le bassin oriental du Pool, où les phénomènes d'urbanisation croissants sans sens à l'allure des groupes humains composites qui les survalorisent.

CHAPITRE PREMIER

LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE BRAZZAVILLE
OU LA SURVALORISATION D'UN ESPACE ECLATE

L'étude de ce nouvel espace de formation professionnelle, souligne opportunément qu'en pays MBOCHI, il n'y a ni école ni institut ou centre de spécialisation pour les cadres socio-économiques. Cependant il apparaît nécessaire de donner aux originaires de cette région une formation "*sur mesure*", par rapport à un type de situation professionnelle en matière économique, scolaire, politique et administrative, par rapport à un type de conduites et attitudes correspondant à des pratiques bien définies dans chacune de ces activités. Pour ce faire, le cadre géographique de BRAZZAVILLE est toujours considéré comme un lieu particulièrement favorable à la transmission des connaissances et techniques adaptées aux responsabilités professionnelles supérieures, moyennes et subalternes.

Dans cette rapide introduction, il importe d'indiquer la spécificité des contextes spatio-temporels, notamment des reliefs, des saisons, des états pédologiques et géologiques des divisions des zones en agglomérations, arrondissements et quartiers à caractère professionnel et populaire, des origines des habitants fondateurs et actuels, de la dispersion des populations et des événements mobilisateurs qui ont façonné et modèlisent encore cet espace spécifique. Bref, il s'agit de révéler les références morphologiques et les activités codifiées qui correspondent aux apprentissages antérieurs et récents qui ont pris corps corrélativement aux usages particuliers de l'espace aménagé, aux conduites et activités urbaines, aux relations inter-ethniques et inter-nationales,

déculturant et acculturant chacun des nombreux futurs cadres de développement socio-économique issus des contrées rurales. Ainsi, comme le conclut R. HUBERT, avant qu'il interroge successivement ROUSSEAU et SCHOPENHAUER, ici, cet espace éclaté *"est causalité et finalité, il est imprégné de tendances, d'intentions, de désirs, d'une sorte de potentiel psychique en qui les formes de la mécanique se raccorderaient aux énergies de la matière, de la vie, de la société et de la conscience elle-même"* (1).

Quant le chercheur en sciences de l'éducation observe un cadre géographique survalorisé, il décrit et explique cette consistance des phénomènes, cette permanence des lois qui traduisent les manifestations de l'existence, de quelque ordre qu'elles soient, ou, de préférence, telle catégorie d'entre-elles et plus particulièrement celles qui se rapportent aux traits actuels de la formation professionnelle spécialisée susceptibles d'inclure un ou plusieurs processus par lesquels l'individu M'Bochi s'adapte à un nouveau milieu socio-économique et culturel et se trouve façonné par lui. Cette formation professionnelle spécialisée instaurée à BRAZZAVILLE est déjà constituée d'un ensemble de transformations que subissent les jeunes et adultes ruraux ou paysans au contact des membres des autres ethnies, tribus, sociétés africaines et européennes, installées dans ce cadre géographique spécifique.

Dans le bassin oriental du Pool (carte 3), la circonscription de Brazzaville s'illustre bien par la spécificité de cet espace. Aux confins des plateaux anciens, schisto-gréseux au socle cristallin de formation précambienne, la région offre une altitude quadruplement dissymétrique du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une succession de petites collines du centre prolonge ce premier relief et contraste avec les basses plaines et les larges vallées encaissées des affluents de la rive droite du fleuve Congo.

(1) (R.) HUBERT. Traité de pédagogie générale, ... 23.

Ces reliefs tourmentés relient l'espace périphérique du bassin oriental à celui des plateaux "babémbé" ou plateaux des cataractes, faiblement inclinés vers les plateaux batéké isolant le rebord méridional du massif de chaillu, disposé en plus parallèles vers la région du KOUILOU-NIARI.

BRAZZAVILLE, la capitale du Congo, dans son cadre géographique intégré à la région du Pool, n'a reçu aucune appellation à l'image de son espace quant aux accidents subsidiaires ou à l'altitude particulière du terrain. Vers le nord et le nord-ouest la contrée présente des élévations légèrement inférieures à celles de la région des Plateaux-Batéké qui se dressent à 700 mètres de hauteur, mais plus au sud, elles sont encore plus basses que les altitudes de la SOUNDA, offrant des crêtes de 500 à 800 mètres. Au centre, ces élévations s'effacent en surplombant de moins de 500 mètres les plateaux mamelonnés du NIARI. Vers l'ouest, elles s'infléchissent lentement par des croupes aux pointes rocheuses isolées pour dominer les profondes gorges de dépression dans les plaines de KINKALA, croupes résultant du démentèlement des collines correspondant à des terrasses ou bourrelets alluviaux anciens, lorsqu'ils abordent par une longue corniche, le bassin du Congo, fleuve qui a donné son nom au territoire national, en face du Zaïre (voire carte n° 3).

La région de BRAZZAVILLE est formée par un ensemble de hauts et bas plateaux de limons sableux, dominant les petites collines dénivellées les unes par rapport aux autres, séparées par des ruisseaux rapides et parallèles, traversant les plaines alluviales qui présentent une structure physique distincte de celle des profonds ravins ou larges vallées encaissées de la contrée périphérique.

La topographie de cet environnement est caractérisée par des élévations pointues, d'une hauteur moyenne, étirées du nord-ouest au sud-est. Elles constituent une sorte de barrière au-delà des zones de MFILOU,

MAYA-MAYA, MOUKONDO et TALANGAI (1). Un ensemble de collines issues de la poussée des plateaux, séparent des petits ruisseaux non confondus avec la puissante et rapide rivière Djoué, étalée vers les rebords des fonds de vallée. Ces collines sont dispensées entre les zones de l'intérieur : MAYA-MAYA, PLATEAU des Quinze ans, MFILOU, MOKOUNDJI-NGOUAKA. Plus au nord et au nord-est de ces zones une série de plaines souvent larges, parfois étroites, de limons - sableuses - alluviales, argilo-sableuses et gréseuses polymorphes, reflétant les grandes lignes de l'organisation géologique des zones de Ouenze, MOUNGALI, POTO-POTO, M'PILA, PLAINE, TCHAD, PLATEAU, MILICE, BACONGO et MAKIELE-KIELE. Ces formations de couverture ou "*formations continentales de la région et des plateaux batéké*" (2), sont constituées par les dépôts de ruissellement remplissant le fleuve Congo et retenant les alluvions anciennes. Plusieurs croupes élevées et moyennes, - de nombreux sillons à l'altitude médiocre, - de nombreuses plaines basses enserrant les ravins et isolent les vallées. Dans l'ensemble ces reliefs limitent la marche, mais ils ouvrent aux habitants un vaste horizon sur une nappe d'eau (au deuxième rang des fleuves du monde), largement étalée dans le grand bassin fluvial du Congo, constituant une précise frontière nationale avec le pays Zaïre.

Sur les plateaux de Talangaï et de MOUKONDO, le régime végétal est représentatif d'un tapis herbacé parsemé d'arbustes, de fleurs et de nombreuses plantes aux noms mal connus. Cette complexité végétale est complétée par une profusion de champignons permanents. Au centre, une zone de grandes herbes s'interpose assurant l'intermédiaire entre un espace où la rareté des herbes savaniques d'une part, la régularité des arbustes et l'abondance de leur feuillage d'autre part donnent l'impression d'une galerie forestière, au sud. Au sud-est de MAKIELE-KIELE, MOUKDJI-NGOUAKA,

(1) En langue française ce terme signifie :
 "Talangaï" signifie "Regarde-moi"
 "distingue-moi", "Observe-moi", "Démêle-moi".

(2) (P.) VENNETIER. BRAZZAVILLE et d'autres villes d'Afrique (Collection géographique), Paris, Masson, 1976, 113.

BACONGO et PLATEAU, un autre tapis herbacé recouvre les sillons dans les ravins profonds et tortueux.

Dans cette région multizonale composée de plateaux, collines, plaines, vallées et ravins, le climat s'impose et commande l'organisation naturelle de l'espace. Certes, parmi les six aires que le service de la météorologie de l'A.E.F. distingue dans le Congo, l'espace Brazzavillois se situe dans l'aire du climat bas-Congolais, dérivant du climat Soudano-Guinéen Méridional (1). Cette connaissance en demeure toutefois incertaine, en raison de l'ancienneté de ces données météorologiques et de l'imprécision de nombreux relevés actuels. Aussi, nous constatons spécifiquement que le climat de cette région est mixte : il est constitué par le sous-climat méridional du genre plateaux-ba-téké et le micro-climat bas-Congolais, dont l'ensemble des données s'observent pertinemment à travers la fréquence des précipitations régionales. Elles donnent une moyenne annuelle de 230 pluies (2) au cours des quatre saisons de l'année : la grande et la petite saison de pluies - la grande et la petite saison sèche. Cela signifie que la fin de chacune des grandes saisons annonce le début de la petite et inversement. Sauf des cas exceptionnels d'une ou plusieurs pluies fines en période de sécheresse, les deux saisons de pluies donnent en moyenne 1.220 mm d'eau par an, les extrêmes observés en 1960-1974 étant de 1.987 mm et 369 mm sur l'étendue de l'espace de Brazzaville. Les influences de l'Océan Atlantique et du fleuve Congo, expliquent-elles les nuances de précipitations qui sont franchement supérieures à celles des régions d'Ollombo, (870 mm d'eau par an) et du MAYOMBE où la hauteur annuelle d'eau ne dépasse pas 1.100 mm (3) par suite de phénomènes locaux accentuant une

(1) (A.) AUBREVILLE. *Caractéristiques des trois principales stations météorologiques du sud-congo en A.E.F.* ; Paris *Annales des services météorologiques de l'A.E.F.*, 1956, 42-47.

(2) *Etude socio-urbaine - Schéma directeur de Brazzaville - Direction de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, septembre 1979, 81 p.*

(3) *Idem.*

certaine sécheresse ? Ces précipitations brazzavilloises sont inférieures à celles de la région de Pointe-Noire, ville installée au bord de l'Océan Atlantique, où la pluviométrie varie entre 2,039 et 2,060 mm sur 9 mois, - la suppression des pluies étant de moindre importance du mois de juin à la fin août (1).

Si nous avons apporté une certaine attention à ne pas traiter superficiellement le relief brazzavillois, d'autres aspects de ce cadre géographique indiquent dans quelle mesure il est devenu urbanisé, pour être un lieu de vie et d'existence. Allusion faite aux oeuvres conférées particulièrement à chaque endroit naturel et transformé, où *"toutes les actions significatives enrichissent la notion de survalorisation"* (2). Les habitants de BRAZZAVILLE, en général, s'ils n'ont pas tous des connaissances identiques et précises sur les lieux historiques de la contrée, du moins, nombreux ont mémorisé de manière individuelle ou générationnelle, chaque endroit de leur zone d'habitation. Les anciens des quartiers Ouenze, MOUNGALI, TALANGAI, POTO-PTO ou BACONGO, sans distinction d'appartenance ethnique, désignent aisément les ravins de MPIOKA et de KITELE, les anciens villages BANKOUD et NGOILA, - la montée des cimetières de MAKIELE-KIELE ; les ruines immobiles de la place des anciens marchés de M'PIKA et T'SAPHA ; - les ruisseaux de M'FOA, TSIÈMÉ et MFILOU ; - les puits de N'GATSE-MAPOUATA. Les jeunes et les nouveaux venus, par contre, désignent mieux les artères principales telles que la rue des Trois Martyrs, l'avenue de la Paix, le Boulevard des Armées, la rue des Ecoles, la route du Nord, l'avenue Marion N'Gouabi, la rue M'Bochi, la rue Bacongo, l'avenue Lénine, l'Avenue Félix Eboué etc.

(1) *Etude socio-urbaine - Schéma directeur de BRAZZAVILLE.*

(2) (P.) GEORGE. *L'Environnement* ; Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 21-23, (Que sais-je ? n° 1450).

Cependant, au-delà des particularités générationnelles, outre ces quelques indices sur la diversité des terrains aménagés et naturels en milieu urbain, chaque citadin M'bochi, Bacongo, Ba-Téké, Vili ou Loango, Babêmbé, Likouala, ancien ou nouveau, sait que, loin ou proche de son quartier d'habitation, il existe sept autres zones plus vastes aux caractéristiques spécifiques. Par exemple, les quartiers la Plaine et le Plateau, - le Tchad et M'Pila, - l'O.R.S.T.O.M., l'O.M.S., l'Hôpital Général, la Milice, Maya-Maya - Aéorogare et L'Archevêché. Le premier groupe représente les noms naturels des reliefs géographiques de ces mêmes zones. Le second indique l'identité des groupes autochtones et de ceux originaires des pays voisins du Congo. La troisième série recouvre les noms des institutions officielles, civiles et religieuses, des professions spécialisées, conférant dans une large mesure, une importance majeure à cet espace parcellisé. Ainsi, pour les collectivités civiles et étrangères, chacune de ces sept zones apparaît aménagée différemment des modèles en usage dans les autres localités de la ville. Toutefois, depuis la fondation de BRAZZAVILLE, comme dans de nombreuses cités urbaines de l'Afrique, ces sept agglomérations, construites à l'image des villes européennes, sont globalement appelées "la ville" ; elles soulignent les aspects les plus prégnants d'une survalorisation régionale, selon les modalités, préoccupations, aspirations et projets d'une "modernité" socio-économique (1).

Par rapport aux zones urbaines populaires, notamment Poto-Poto, Ouénzé, Talangaï, Bacongo et Mougali, ces quartiers évoqués précédemment exercent sur l'ensemble des citadins, une influence pesante et séduisante, induisant chez certains groupes d'anciens et de jeunes non natifs de cet espace, un sentiment d'appartenance non originelle. Il s'agit, au contraire d'un sentiment d'intégration "artificielle", temporaire et, même si cette adhésion est avouée, elle est l'effet des contraintes exercées par

(1) (J.) LABASSE - L'organisation de l'espace - Eléments de géographie volontaire ; Paris, Hermann, 1966, 126.

les organisations socio-économiques, agissant et contribuant au maintien de certaines personnes dans cette nouvelle localité. Cette observation des pratiques et perceptions comporte-t-elle une connotation formative ?

Certes, les usages modernes de formation professionnelle pour la survalorisation d'un espace particulier se trouvent périodiquement ou définitivement, subordonnés à chaque lieu-dit du relief, géographique de spécialisation. Il s'agit des aspects des terrains qui ont spécialisé de façon précise une ou plusieurs promotions, une ou plusieurs personnes qui sont tous susceptibles de promouvoir et d'orienter un nouveau type d'organisation sociale et *"du partage de l'espace"* (1).

Des hautes élévations aux plus bas terrains, le cadre géographique de BRAZZAVILLE apparaît comme un environnement planifié, zonifié, écartelé, éclaté, imposant aux divers ressortissants des conditions limitées et précises de protection et de dispersion, moyennant les connaissances et savoirs techniques sectoriels prioritaires aux modèles récents des activités socio-économiques apparemment nationales. Ainsi, au regard de la diversité vertigineuse des besoins et de l'évolution croissante des populations, la région est répartie par les planificateurs en de vastes arrondissements : Poto-Poto, Mougali, Ouénzé, Ngamaba, Talangaï, M'Pila, Plaine Tchad, Plateau, Bacongo, Makiélé-Kiéélé, M'Filou et Maya-Maya, recouvrant 16 quartiers dont 7 d'habitation populaire et 9 autres d'habitation spécialisée. On aurait en somme Aiglon Etatolo, Moukalou, Moukondo, Moukoudji-Ngouaka, Plateau des Quinze ans et Pierre-Pierre ; - Archevêché (Religion chrétienne), Hôpital-Général (Santé nationale), M'Pila-Gare (transport ferrovière), O.R.S.T.O.M., (Recherches scientifiques), Tchad-Centre (Armées, Administration générale et Finances), Plaine-Centre (Commerce), Plateau-Sud (Enseignement Supérieur), Maya-Maya (Transport aérien et Enseignement Supérieur) et O.M.S. (Santé internationale).

Dès lors, ce cadre géographique urbain imposé et entretenu, apparaît comme un vaste univers éclaté qui divise les relations inter-professionnelles, - régule les comportements, - canalise les conduites, mentalités et aspirations de chacun des membres des groupes hétérogènes, fixes ou mobiles dans ce milieu "paranaturel ambiant" aux dimensions spatio-naturelles brisées ou élargies, parcellisées et modifiées.

En outre, dans ces quartiers populaires et spéciaux, les usages modernes se trouvent liés à la localisation des populations par des unités ethniques ou tribales, européennes et africaines. Cette répartition fait que la ville se présente comme un "fourre-tout" : elle ne fonctionne pas comme une quasi localité qui dissipe cette mosaïque des différentes ethnies et nationalités étrangères, installées dans ces divers paysages.

A l'intérieur des limites de cette région, la population (1) vit selon une distribution représentant des caractères inégaux. Les services de démographie nationale soulignent ces irrégularités, mais sans qu'ils apportent les possibilités de discerner les variations de densité par zone, arrondissement ou quartier précis. Certes, dans l'ensemble, en 1981, BRAZZAVILLE compte 422.402 habitants (2). La densité générale est

(1) Notons pour mémoire qu'il s'agit ici d'une étude de la population de BRAZZAVILLE, c'est-à-dire des individus vivant à l'intérieur des frontières régionales, et non de l'ensemble de la population brazzavilloise, c'est-à-dire l'ensemble des personnes d'origine brazzavilloise, vivant dans d'autres villes du Congo ou du monde. Cf. A. SAUVY - Éléments de démographie ; Paris, Presses Universitaires de France, 1976, 15. L'Avant-propos de cet ouvrage est en première partie consacré à la définition démographique des populations urbaines.

(2) SOURCE : Annuaire statistique de la République Populaire du Congo Résultats de 1970-1978 - Brazzaville, Ministère du Plan 1981, 36. Signalons d'ailleurs que ce chiffre de 422 402 habitants en 1981, est basé sur les résultats de 1974. Il est affiné grâce à une amélioration très sensible des méthodes d'enregistrement des faits d'Etat-Civil, aux informations découlant d'un certain nombre d'opérations démographiques locales, notamment les enquêtes sur les phénomènes de migrations internes des populations, sur la natalité (41,0%), fécondité, mortalité infantile, juvénile etc. (dont l'ensemble représente 14,4% en 1946, - 6,11% en 1956 et 11,7% entre 1975 et 1980), qui eux-mêmes sont élaborés dans une analyse peu fiable. Joint à cela, le traitement rationnel et soigneux des données recueillies par le Centre National de Statistiques et d'Etudes Economiques (CNSEE) n'atteint pas encore une précision rigoureuse. Mais comparés aux Centres de recherches des Etats voisins d'Afrique, ce travail présente déjà un degré de fiabilité assez satisfaisant.

de 5.479,3 personnes au kilomètre carré (annexe A2...). Cette évaluation est largement supérieure à celle de la densité congolaise, soit 3,8 habitants au kilomètre carré, - elle est encore supérieure à celle des agglomérations de KAYI (5.362,4), - POINTE-NOIRE (4.165,1) pour leur densité communale. Par ailleurs, le pourcentage de la population urbaine que révèle l'O.R.S.T.O.M. en 1960 est évalué à 18%, très inférieure à la moyenne nationale de 40% et à l'ensemble des villes congolaises, pour justifier cette importante poussée d'urbanisation.

Ces mouvements de dispersion urbaine sont très significatifs ; ils indiquent que l'agglomération est composée de plusieurs arrondissements et quartiers peuplés de tribus et ethnies originaires du pays, et d'autres groupes sociaux des nationalités étrangères. A Bacongo, on compte 42.123 Balali, Bassoundi, 5.151 Ba-Kongo, 2.106 Ba-Téké, 24 M'Bochi, 51 Sénégalais (1), 22 Gabonnais, 16 Centrafricains et 9 Tchadiens (2). Dans la zone de Poto-Poto, la population urbaine est évaluée à 12.258 M'Bochi, 8.877 Ba-Téké, 6.440 Balali, 5.878 Ba-Kongo, 2.505 Bassoundi, 650 ressortissants de l'Afrique de l'ouest : Sénégalais, Maliens et Béninois confondus aux 5.717 divers. La zone de la Plaine couramment appelée "la ville", en fonction de son architecture à l'européenne totalise 7.800 Européens (Europe orientale et occidentale), en particulier Français, Belges, Allemands, Portugais, Soviétiques, Roumains, Asiatiques et Américains : Cubains, Viêt Namiens, Chinois et divers, tous comptés parmi la population de BRAZZAVILLE qui s'accroît dans l'ordre de 5,72% en moyenne par an, depuis 1944. L'arrondissement de Talangaï ramène le taux de dispersion à

(1) Ce chiffre serait plus fort, si l'on pouvait dépouiller les archives du Ministère de l'Intérieur du Congo, pour noter le nombre des autorisations administratives, cartes de séjour et du travail des Sénégalais domiciliés à BRAZZAVILLE, avant le mouvement de rapatriement ou des expulsions de 1978.

(2) Ce chiffre ne recouvre pas le grand nombre des étudiants Tchadiens installés à Brazzaville, au cours de cette année 1983, à la suite des événements meurtriers, obligeant au gouvernement Congolais d'accorder des bourses de formation professionnelle et universitaire à ces ressortissants du pays voisin.

10% des populations composées essentiellement des Ba-Téké et M'Bochi (1) (Voir annexe : Diagrammes à secteurs de BRAZZAVILLE). Cependant, si cette dernière zone est considérée comme la plus peuplée par les M'Bochi, cela s'explique par le fait qu'après l'installation en ville de leurs générations des années 1950, c'est-à-dire celles des nombreux candidats qui résident jusqu'à présent dans les quartiers hétérogènes de Poto-Poto, Ouénzé et Mounkali ; la deuxième génération venue après 1960, voulant rompre avec le séjournement temporaire en ville, où ces gens nouveaux ne pouvaient à leur tour héberger personnellement les membres de parents qui les suivaient dans cette région pour exercer des activités diverses et acquérir des techniques d'une profession ; ils vont alors s'implanter définitivement à Talangaï. Nouvel argument convergeant aux usages modernes d'aménagement prolongé de cet espace éclaté pour survaloriser BRAZZAVILLE.

Que sait-il passé à l'origine de ces mouvements migratoires internationaux et nationaux ? Ne soulignent-ils pas un privilège que les populations inter-tribales et étrangères accordent à l'environnement de cette région, où la formation professionnelle apparaît comme un préalable spécial de spécialisation et déterminant des catégories socio-professionnelles ?

Du point de vue historique, BRAZZAVILLE a été fondée le 11 mai 1880, sur un plateau, au bord du ravin de la glacière, un terrain sablonneux dont la faible pente oppose cette contrée moins élevée du sud-est au fleuve Congo, "le Stanley Pool" en face de KINSHASA. Le choix de cet endroit est l'oeuvre de CHAVANNES, un fidèle compagnon de Pierre SAVORGAN de BRAZZA qui donna son nom à la ville.

(1) SOURCE : ORSTOM (*Centre ethnographique de Brazzaville*, 1980, 47 p. Cf. (M.) SORET. *Cartes ethno-démographiques de l'Afrique Centrale* ; Paris, Ecole Nationale des Sciences Géographiques, 1956, 27-56.

Le 2 mai de cette même année (1880), après un traité confidentiel, entre le Chef N'GUIA et P. SAVORGNAN de BRAZZA, en présence des Pères KRAFT et PARIS de LINGOLO (1), les membres autochtones de l'ethnie Ba-Téké, tous placés sous la direction du chef N'GUIA, lui-même relevant de la tutelle administrative du ROI MAKOKO des Ba-Téké qui occupaient ces lieux, sont pourchassés. Le coût de ce déménagement s'élevait à 920 "barrettes" (2), soit 150 F CFA ou 3 FF. A partir du 3 mai (1880), CHAVANNES et le Docteur BALLAY procédèrent aux opérations effectives de déménagement et de nouvelles installations : destruction des vieilles cases "indigènes", - défrichage des terrains, - ouverture de deux pistes débouchant sur le fleuve, - préparation des matériaux indispensables - la construction de la première résidence du nouveau poste. Le 30 septembre 1884 marque la fin des travaux de cette première maison européenne.

En 1887, cet habitat administratif moderne pour l'époque sera transformé en grand magasin de dépôt ou de stockage des produits industriels venant de l'Europe et des matières premières, exploitées dans la région. L'urgence des besoins socio-économiques imposa aux partenaires étrangers un rythme intensif pour les travaux d'habitat (3). LANEYRIE construit d'autres maisons, suivant les plans architecturaux, élaborés par DOLISIE, pour innover davantage cette citée expansion.

Dans cette même période de 1887, BRAZZAVILLE devient alors un poste de travail, hébergeant de nombreux et nouveaux acteurs aux professions distinctes, mais tous seront déclarés sous la couverture de commerçants et missionnaires. Dans ces premiers convois, on constatait la

(1) (G.) CERBELAUD SALAGNAC. SAVORGNAN de BRAZZA le père des esclaves. Paris, *Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer* 1954, 31.

(2) Cette monnaie d'alors était composée de fil de laiton de 16 à 17 complié en U.

(3) (R.) DELAVIGNETTE. Les constructeurs de la France d'Outre-Mer. CORREA, 1946, 333-334.

présence de Monseigneur CARRIE, devenu peu de temps après Evêque de LOANGO, enseignant de profession ; il choisit un emplacement au centre où il fera construire la première église et un centre scolaire ; son successeur, le Père Prosper AUGOURD, donnera à ce quartier le nom "ARCHEVECHE" (1). Par ailleurs, DAMAS, BERAUD et les frères TRECHOT occupèrent séparément les zones de l'Est de M'PILA et du Centre-Est de la Plaine. Il y installèrent des firmes d'exploitation des futures transactions commerciales. En 1890, la venue de GASTON GAILLARD et d'autres étrangers africains sera marquée par la création d'un port fluvial et de trois quartiers populaires ; Bacongo au Sud, Loango à l'extrême Sud-Ouest et Liberté très à l'Ouest. En 1900, ces facteurs croissants et déterminants de développement, permirent au village M'FOA, devenu BRAZZAVILLE, la mise en place d'une base commerciale de grande renommée en Afrique Equatoriale Française. Cette région faciliterait les explorations internes et externes : du Nord au Sud, de l'Est en Ouest du Congo, - vers les pays de l'OUBANGUI (Centrafrique) et du TCHAD.

Il est aussi significatif de noter que, sous le contrôle de Antony et Victor AUGAGNEUR, les travaux du chemin de fer Congo Océan (C.F.C.O.) de 1921 à 1939, étaient un moyen pour concentrer ou regrouper de manière forcée ou volontaire, des populations multinationales/multi-régionales/pluriethniques. Toutes les parties congolaises, africaines et européennes qui se trouvaient engagées dans ce processus historique, traduisaient la volonté de faire de cette région un environnement particulier dans le pays.

Cet espace multiforme doit une partie de sa réputation aux termes de plusieurs événements non négligeables en de nombreux domaines qui concourent à la formation professionnelle des cadres socio-économiques. Il s'agit du ralliement de l'Afrique et du Congo à la France libre, le 28 août 1940, sous l'impulsion du Colonel de LARMINAT et des Officiers du bataillon SARA, puis le 24 octobre de cette même année, l'arrivée du Général de GAULLE, pour la création du Conseil de Défense de l'Empire et du Haut Commissariat de l'Afrique Françaises libre, enfin la Conférence du 30 janvier au 8 février 1944.

(1) (B.) GASSONGO - Mgr Prosper Augourd et l'implantation du christianisme au Congo Français (1877-1921) - Brazzaville, Les Lianes, 1978, 38 p.

Toutefois, la tenue de cette conférence de Brazzaville dans le contexte de la deuxième guerre mondiale, fut le reflet des deux premières rencontres :

"La Conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-mer en 1934-1935. La Conférence des Gouverneurs réunis à l'Hôtel Matignon en novembre 1936, sous l'initiative du Ministre des colonies, MARIUS MOUTET" (1), en vue de préciser les divers moyens de maintenir définitivement les populations autochtones et étrangères dans ce nouveau plus grand centre d'activité économique. C'est dans ce cadre géographique que seront réalisées les grandes décisions de fiscalité, d'équipement et d'échanges.

A propos de cette conférence et du lieu de sa tenue, relisons le rapport de F. DABO SISSOKO, dont le contenu influent a suscité quelques décisions prometteuses :

"Ouverture de plus en plus large des métiers et emplois aux indigènes à compétence égale, à rémunération égale entre Européens et indigènes. - Introduction de la notion de liberté du mariage et de la procréation - Droit aux soins médicaux - Suppression des peines ordinaires de l'indigénat. - Développement de l'enseignement des garçons et filles. - Abolition du travail obligatoire" (2).

Ainsi depuis le 24 août 1958, lors du séjour du Général de GAULLE à Brazzaville, après son discours de campagne électorale : le Référendum sur l'indépendance des pays de l'Afrique Equatoriale Française ; ces besoins socio-économiques ont été réalisés à Brazzaville. Les succès et échecs, les avantages et inconvénients issus de ces finalités ont marqué la nouvelle évolution des usages modernes de formation spécialisée, "le partage excessif de l'espace" (3), dans le but de conférer un prestige sans précédent à cet environnement diversifié. Certains Brazzavillois

(1) (H.) YACONO - *Les étapes de la colonisation française* - Paris, Presses Universitaires de France 1975, 55.

(2) (F.) DABO SISSOKO. *Heures et destins*. T.2 Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1945, 694-695.

(3) (M.) SANTOS. *L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*. Paris, M. TH. GENIN, 1975, 16.

révèlent eux-mêmes qu'ils sont "actuellement nombreux de ceux qui sont venus des régions rurales. Plus nombreux que quelques habitants autochtones de cette contrée". Ainsi, chacun de ces citoyens y fait référence à cet univers urbain, mais sans conviction profonde, pour souligner leur appartenance récente à ce type d'espace et à une autre société composite, disparate avec leurs voisins Congolais, Africains et Européens proches ou lointains.

Dans l'ensemble, si ce cadre géographique et sa structure du relief interviennent pour montrer l'éclatement ethnique, isolant l'individu dans cette dispersion particulière, on y constate parallèlement que d'autres accidents de terrain, incitent certaines couches des populations congolaises et étrangères à modifier de manière aussi singulière cette même dispersion. Une simple comparaison des dimensions est très convaincante. Par exemple, la zone la plus élevée de Talangaï, installée à 626 mètres à partir du pied de la montagne de Manguiénguégué, rassemble des parcelles d'habitation dont le nombre demeure inconnu, alors que chacune d'elles présente une superficie de 20 mètres sur 17 mètres. Ces lieux populaires qui participent à l'extension de la ville jouissent de moins de privilèges officiels, ils ne bénéficient pas de tous les critères habituels aux travaux d'aménagement strictement observés et rigoureusement évalués. Pourtant, les quartiers de la Plaine, MPila, Tchad, Hôpital-Général, Plateau et Archevêché, aux altitudes de 500 à 300 mètres, construits au centre et au bord du fleuve Congo, découpés en des superficies variant entre 300, 200 à 80 mètres sur 150, 100 à 30 mètres (1), chacune de ces portions de terrains indique la nature-même des activités professionnelles distinctes et nouvelles qui y sont développées. De même, ces dimensions déterminent la hiérarchie des cadres socio-économiques dispersés dans ces arrondissements précis et protégés. En d'autres termes ces secteurs sont strictement réservés aux Ecoles agricoles - Ecole Normale des Instituteurs (ENI), - Institut Supérieur des Sciences de l'Education (ISSÉD), - Ecole Nationale d'Administration (ENA), - Ecole du Parti, Lycées

(1) SOURCE : Annuaire statistique de la République Populaire du Congo, ... ;
14.

Collèges, Ministères, Directions de divers services, Banques etc., Résidences de fonctions. Bref, tout cela souligne les écarts importants entre les zones, les mesures inégales de répartition, l'importance accordée à certains endroits de l'espace, pour marquer la conscience de chaque groupe et la hiérarchie socio-professionnelle de chaque personne et de tous les habitants. En outre, ces écarts délimitent les exercices, - précisent les comportements, attitudes et représentations mentales que chacun des citoyens doit observer, selon la planification du temps, du calendrier des nouvelles activités individuelles, corrélatives à chaque catégorie professionnelle, sociale ou économique instaurée dans cet environnement.

Dans cet univers "*paranaturel et ambiant*" (1) la variété des reliefs et des climats, provoque des effets auxquels les habitants doivent s'exposer et se heurter, qu'ils doivent dominer, éviter ou réguler pour s'y adapter.

En effet, dans l'ensemble des zones de cet environnement inter-tropical, la quantité de chaleur du soleil n'est plus à ignorer. Elle varie en fonction de la latitude, de la nébulosité, la chaleur latente de vaporisation de l'eau du fleuve Congo en particulier, et, à ce phénomène, s'ajoute la très forte absorption du rayonnement infra-rouge, concourant à réduire l'amplitude de l'oscillation thermique annuelle. Il convient aussi de souligner que dans cette région centrale comme dans celles de l'intérieur et des pays voisins : GABON, CAMEROUN et CENTRA-FRIQUE on est très proche de l'équateur. Dans cette partie du Congo, la moyenne des températures annuelles se différencie sensiblement de celle d'OLLOMBO (2), elle monte à 32° le jour et descend à 19° la nuit. Cet écart de 14°, considéré comme la plus grande amplitude annuelle rend

(1) Notre conception socio-pédagogique de ces termes, rejoint celle des architectes et urbanistes, pour montrer la transmission des usages modernes de formation professionnelle, à partir de la qualification d'une région de contact entre un espace bâti et un milieu naturel multiforme : un paysage diversifié survalorisé ou urbain, offrant aux citoyens au sein de leur flot d'habitation, un cadre de leurs relations, comportements, conduites et attitudes, selon l'emploi de leurs temps quotidiens hebdomadaires, mensuels et annuels.

(2) (L.) VIENNETIER - BRAZZAVILLE et d'autres villes d'Afrique, ... 114.

compte des caractéristiques des trois principales zones météorologiques de Brazzaville, étudiées par SAUTER : "29° à 25° le jour et 23° à 20° la nuit à Talangaï", sur les plateaux au nord, au pieds des montagnes de Manguiénguégé, (626 mètres d'altitude). Ainsi, si notre connaissance se limite à ces données, qui nous semblent des plus précieuses, l'on pourrait confirmer qu'il s'agit dans ce cas, d'une rencontre des micro-climats nationaux, constituant un climat équatorial. Nouvel indice de survalorisation de cet environnement diversifié où l'extrême température s'élève à 36°.

Tout au long de chaque année, dans l'espace de Brazzaville, la dissemblance des formes de saisons chaudes ou de pluies, - humides ou sèches ne constitue pas une source de divergences fondamentales dans le calendrier du travail urbain. Pour la génération des adultes, hommes et femmes confondus, parfois séparément, selon les branches professionnelles, pendant douze mois sous les grandes averses et les fines pluies, sous les brises humides et légères, ils se retrouvent aux mêmes endroits du travail. En ces lieux familiarisés ils transforment, contrôlent ou élaborent les travaux agricoles. Les entreprises dites de stockage et de transformation, fonctionnent en toutes saisons, certaines équipes métamorphosent les feuilles de tabac pour les convertir en cigarettes. Dans les rencontres élargies et restreintes, en assemblées d'un secteur subdivisé en quelques branches d'activités professionnelles, les déclarations défendues, les expressions tenues, les explications et démonstrations fournies suggèrent chacune des spécialités comme une fin détaillée, renseignant de façon juste les autres et, recevant de celles-ci, les propos de succès ou d'échecs. Ces mots périodiquement échangés mettent devant les groupes hiérarchisés, le tableau des usages modernes de formation professionnelle spécialisée, émergeant des activités socio-économiques claires et, d'elles, les aspirations également nouvelles de modernité, dans la recherche d'une urgente cohésion sociale et intersectorielle. En d'autres termes, ces mots échangés attestent la volonté novatrice des cadres socio-économiques qui, travaillant et apprenant séparément chacun à chacun et tout le groupe dans un secteur qui les concerne, dans une école ou un centre qui les spécialise, malgré les diversités de leur région et pays d'origine, ils renchérissent cet

espace modèle et morcelé de Brazzaville.

En approfondissant l'analyse de ce cadre géographique, on remarque que les projections faites aux égards des habitants par cet espace éclaté, disposant à l'initiative collective, des représentations spatiales et sociales éparses, mobiles, apportent aux groupes hétérogènes les spécifiques qualités de produire les usages modernes pour innover ces nombreux systèmes de leur existence et de leur vie (1). Plusieurs faits illustrent cette appréhension. Il s'agit de découpages anciens et récents de cet espace ; il en est de même pour l'attribution des activités socio-économiques, les plus marquantes par arrondissement, zone ou quartier, pour caractériser ainsi cet environnement urbain *"qui remplit un réseau complexe de fonctions"* (2). Et la population afflue dans cet espace exploré, où elle aménage les parcelles d'habitation qu'elle met en relief, en accordant une importance majeure comme des moyens fondamentaux plus utiles parmi d'autres choses auxquelles elle aspire et qu'elle s'oblige à acquérir.

Derrière ces explications, se cache encore la volonté des habitants de s'insérer dans un nouvel espace de résidence et d'activités, après avoir quitté l'environnement d'origine et partiellement perdu leur identité collective et individuelle, ils se représentent dans un autre cadre géographique, où ils *"n'ont lieu de racines que les désirs d'acquérir leurs savoirs spécialisants, pour satisfaire leurs besoins de production et conquérir d'autres fonctions ouvertes"* (3). Ne pas y demeurer à long ou à court terme, serait une attache définitive aux prédispositions coutumières ou à d'autres facteurs relatifs au chauvinisme, - à l'ignorance de l'esthétique, du foison des cultures inter-ethniques et internationales (4) et diverses vertus passionnantes du site de Brazzaville que l'on a plaisir à contempler et à vanter.

(1) (J.) VUILLET. La notion de milieu en pédagogie ... 134.

(2) (E.) T. HALL. La dimension cachée (Coll. Points) ; Paris, Seuil, 1979, 219.

(3) (L.) PORCHER et collectif. Pédagogie de l'environnement. Paris, Armand Colin, 1975, 39.

(4) (P.) FURTER. Les systèmes de formation dans leurs contextes. Berne Peter Lang, 1980, 31.

Ce qui est vrai de toutes ces remarques, c'est que ces usages modernes de formation professionnelle spécialisée apparaissent avant tout indispensables à la survalorisation d'un espace éclaté. Ils sont masqués par une méthode active, informelle, utilisée de façon précise, dont les séquences se clarifient dans la spécificité des pratiques et affectivités socio-économiques, correspondant à cet environnement urbanisé et peuplé. Il s'agit des exercices des activités variantes, planifiées et restrictives, selon les indications issues de l'univers naturel, des dimensions écartelées, spécialisées, inter-ethniques et internationales, des activités catégorielles ou de la division du travail. Il s'agit encore des techniques et affectivités établies en fonction du paysage national, la pluie, la chaleur et l'humidité des saisons, la température de l'air ; des épisodiques relations inter-groupales et inter-générationnelles et de l'irrégularité de cohésion des quartiers spécialisés et populaires ; "*des besoins-aspirations et besoins-obligations*" (1) et de destin. Tout cela est moins diffusé par les modèles d'aménagement des régions voisines que de plus en plus ou absolument par ceux des territoires éloignés, métropolitains, des sociétés européennes et différenciées qui constituent les sources confirmées des usages modernes. En d'autres termes, en formation professionnelle spécialisée des cadres, ces modèles d'urbanisation européenne apparaissent comme des incitateurs incontestés des actions consistant à faire reproduire ou imiter l'aménagement de Brazzaville, comme un ensemble des besoins observés dans une ville métropolitaine. Tels sont les premiers résultats des apprentissages sectoriels, tous fondés sur des modèles de savoirs directifs et livresques.

D'autres explications de cette méthode et de ces nouveaux "*standards*" se clarifient dans la finalité globalement voulue, notamment le renforcement de l'appréciation des groupes et de l'espace des conduites sociales et des conditions naturelles, bref, consolidation incluant et

(1) (P.H.) CHOMBART DE CAUWE. *Pour une sociologie des aspirations* ... 75.

évaluant les indices naturels, objets et innovations. Ces éléments de survalorisation, distinction et catégorisation sont aisément repris dans les détails de l'autonomie de groupes, des liens entre l'arrondissement et le quartier, - entre ceux-ci et la ville. Dans l'ensemble, ces éléments notifient une insertion ou une appartenance socio-spatiale en des variantes dimensions des unités ethniques, tribales, européennes indépendantes. Ces unités précisent ainsi les premiers indices de l'identité récente de chaque habitant, prononcée par la double relation intime publique, ethnique-nationalité-espace, pénétrée par l'énergie qui les mobilise et les divise, détachée de l'exactitude du terroir des ancêtres autochtones et à eux-mêmes qui les ont cédé aux partenaires étrangers, et que ceux-ci les ont redonnés aux générations actuelles des Congolais, Africains, Français, Soviétiques, Belges, Cubains, Chinois etc. après avoir réaménagé les lieux, délimité et modernisé chaque processus des activités concises, comme quotient de l'application de chacun et tous les corps des connaissances théoriques et pratiques. Cela connote le réhaussement des liens culturels et sub-culturels que les groupes ont établis entre les cadres géographiques externes et internes, entre les sous-communautés nationales, entre ces dernières et les sociétés occidentales. Etant observé que ces composantes géo-humaines distanciées et rapprochées, recouvrent des sentiments ressemblants et dissemblants qui changent la vie qui divisent, pendant plus d'un siècle, le paysage éclaté, les habitants hétérogènes, le surpeuplement conscient et les activités sectorielles. Cela suffit pour le portrait moderne du citoyen M'Bochi désacculturé et acculturé parmi les Ba-Kongo, Ba Téké etc.; parmi les Sénégalais, Tchadiens, Zaïrois, Gabonnais, Français, Soviétiques, Italiens, etc. qui, tous s'installent et aménagent temporairement ou définitivement le bassin oriental du Pool. En même temps que les étrangers se montrent comme les instaurateurs des normes, valeurs, conduites modernes et spécifiques de leur espace d'origine, les nationaux congolais ou M'Bochi nouvellement venus dans ce milieu, acceptent intériorisent et reproduisent ces modèles européens, en définissant dans cette nouvelle région importante et désirée, leur insertion récente, contrainte par le refus

d'un manque de qualification professionnelle, elle-même résultant de l'absence de formation spécialisante telle qu'elle est ressentie dans la région rurale ou dans le village d'origine. Bref, ce sentiment apparaît comme une souffrance d'infériorité que ces gens impliqués dans ce processus de modernité ne peuvent compenser ou auquel ils ne peuvent se dérober qu'en s'installant à Brazzaville et en ne considérant la modernité qu'en termes urbains et finalement que d'après des modèles européens.

L'aboutissement d'un tel processus de formation des cadres socio-économiques de la nation congolaise et du pays M'Bochien particulier, du fait de leur implantation annuelle et pluri-annuelle pendant la période de leur formation intellectuelle et professionnelle dans les lycées et grandes écoles de la capitale, et souvent du fait de leur résidence permanente ultérieure dans cet environnement urbanisé, écartelé et diversifié, est que ces mêmes cadres en sont fortement modélisés (1). La survalorisation de ce cadre géographique, planifié en fonction des activités économiques, fait négliger les spécificités ethniques et, malgré un rapprochement apparemment impressionnant des zones, quartiers et résidences (2), fait privilégier les rapports à la fois interpersonnels et impersonnels dans lesquels chacun tente d'agir et de s'épanouir individuellement et à sa guise.

De plus, le cloisonnement entre les enseignements ainsi diffusés et entre les différentes branches d'activités ainsi exercées concourt à un apprentissage de connaissances partielles et fragmentées et de comportements standardisés et catégoriels, aux dépens des savoirs pluridisciplinaires et des conduites relationnelles en usage dans les sociétés rurales où ethnies et tribus localisées englobent tous les secteurs d'activités et distribuent les objectifs socio-professionnels de manière concertée (3).

(1) (E.) DE CORTE et Collectif. *Les fondements de l'action didactique*. Bruxelles, A. de Boeck, 1979, 114.

(2) (P.) BOURDIEU. *Rapport pédagogique et Communication*. Paris, Mouton, 1965, 17.

(3) (G.) LE BOTERF. *Formation et prévision*. Paris, les éd. ESF et entreprises modernes des éditions, 1975, 54.

Enfin et sans doute plus subtilement, même si la capitale est largement peuplée d'africains, son plan cadastral, son urbanisme, son architecture renvoient à une configuration des modèles européens selon lesquels la ville est une zone artificielle où la nature n'est pas présente mais où elle est seulement représentée, où les habitants "déforment" et "recréent" l'espace selon "une représentation idéale" de leur région d'origine (1) et de leurs aspirations d'existence. Dès lors et par suite d'un niveau confortable de vie, notamment dans les zones résidentielles destinées aux cadres socio-économiques, l'espace géographique de Brazzaville apparaît supérieur à celui de la campagne. Rapidement, les anciens ruraux M'Bochi, urbanisés par leur temps de formation et de résidence, apprennent inconsciemment que la ville est avant tout un "milieu ethnique" qui s'oppose au "milieu naturel" (2) puis manifestent consciemment leur supériorité à l'égard des populations agricoles et rurales avec lesquelles leurs relations de parenté sont désormais connotées de domination, sinon de mépris.

Au terme de ce premier palier d'observations et remarques pédagogiques, observées précédemment en matière de contexte géographique de la formation professionnelle spécialisée, l'on comprend mieux pourquoi les cadres formés dans les écoles moyennes et supérieures d'administration, d'agriculture, de gestion, d'enseignement etc. sont enclins à circuler dans l'espace rural qui constitue la majeure partie du pays pour informer et former selon des procédés étrangers et une méthode pressive et finalement pour déculturer les populations locales de leurs racines culturelles les plus authentiques et les acculturer à des modes citadins qu'elles sont dans l'incapacité d'apprécier et de maîtriser, et donc d'intérioriser efficacement.

(1) (P.) RAMBAUD. Société rurale et urbanisation, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 35.

(2) (G.) FIREDMANN. Sept études sur l'homme et la technique. Paris, éd. Gauthier, 1966, 39 à 42.

CHAPITRE DEUXIEME

L'APPRENTISSAGE SPECIALISE DES TECHNIQUES AGRICOLES

Rien ne paraît facile, au premier abord, comme de définir l'apprentissage spécialisé des techniques agricoles. Sa finalité n'est-elle pas connue de tout le monde ? Parce qu'elle reprecise à la fois la forme du métier et l'habileté de celui qui a appris, elle est la condition nécessaire du développement intellectuel et matériel de la société congolaise en général, de l'ethnie M'bochi d'Ollombo en particulier ; elle est la source de la nouvelle civilisation. D'autre part comme on reconnaît volontiers à la civilisation congolaise et M'bochi d'Ollombo une valeur européenne déguisée, il serait par conséquent opportun d'avancer que cette formation est effectuée à l'image des inventeurs et novateurs qui ont apporté et apportent encore des solutions aux contraintes du "sous-développement", ou un "retard" à "rattrapper" en matière agricole, par rapport à la société civilisatrice. Les résultats des travaux de Louis-Paul AUJOULAT laissent apparaître que si cette formation de la personnalité collective d'où les personnes individuelles tireraient le nom commun mais hiérarchique de cadre qui les désignerait et justifiait cette particularité de leur identité sociale, elle constitue non moins avec force, un pôle sensible de la vie paysanne, des populations rurales pour lesquelles cette "action sociale de développement" est envisagée (1).

Que cette définition soit indiscutable, et qu'on semble lui attribuer un caractère d'absorption des sous-cultures ethniques ou tribales par les sous-cultures européennes, il convient tout au moins d'en fixer les indicateurs pertinents : des points d'observation, recouvrant les éléments dont ce complexe d'analyse est construit.

(1) (L.P.) AUJOULAT - Action sociale et développement ; Paris Armand Colin ; 1969, 300.

En effet, il s'agirait d'étudier les institutions officielles ou privées habilitées à dispenser cet apprentissage, leurs organisations et actes de formation, leurs structures d'accueil et modalités de recrutement, leurs parcours de spécialisation et enfin leur typologie raisonnée, elle-même reprenant les quatre pôles d'observation pédagogique marquant des empreintes dans cette société composite, selon "*des temps sociaux multiples*" et successifs, toujours divergents, souvent contradictoires et dont l'unification relative à une exploration de la modernité (1) ne paraît rigoureusement explicite que dans le bassin oriental du Pool où l'espace éclaté de Brazzaville. De ce cadre urbain, sortiraient peut-être un groupe de novateurs et d'innovations agraires, manifestent un développement fascinant du **noeuf**, de l'inconnu, des ruptures sous-jacentes aux continuités inter-ethniques ou "intra-m'bochi d'Ollombo".

I - LA TRANSMISSION DES TECHNIQUES AGRICOLES A L'ERE COLONIALE

Avant la fin du XIXème siècle, les agents de développement socio-économique ou d'amélioration agraire du Congo en général, de la société M'bochi en particulier, autrefois, découvraient un modèle de leur fonction au travers des techniques disparates incohérentes mais non moins formatives et éducatives, acculturatives et novatrices. Ces gens auxquels cet apprentissage s'adressait, devaient acquérir les techniques des fondateurs, des directeurs des sociétés concessionnaires mais dépourvues des connaissances pédagogiques reconnues.

(1) (G.) BALANDIER. Le détour-Pouvoir et modernité, Paris, Fayard, 1985, 17.

Certes, l'on devrait rappeler qu'à cette époque, pour réaliser des objectifs socio-économiques définis par l'administration coloniale, ces exploitants agricoles conquérants, bénéficiaient d'un monopole sur leur zone d'intervention et ils étaient chargés de la mise en valeur accélérée de leurs régions respectives - "1200 km²" pour la petite "140 000 km²" ! pour la plus grande (1).

Dans les intentions comme dans les faits, l'administration coloniale invite ces exploitants agricoles d'assurer cet apprentissage en organisant des plantations sur les neuf dixièmes restant, les deux tiers sous forme de cultures commerciales (2).

L'administration coloniale compte donc sur les sociétés concessionnaires pour transformer rapidement le mode de production à la campagne, en salariant la main-d'oeuvre indigène sur de vastes plantations, par l'intermédiaire des cultures non ouvrières. Dans cette même période, par le biais de l'impôt de capitation, l'administration s'efforce pour sa part de contraindre les populations à intégrer le circuit des échanges marchands, de numéraires, - et, à l'occasion, interioriser les pratiques agraires modernes sur le tas ?

Les sociétés concessionnaires, issues en général d'un petit ou moyen capital commercial métropolitain n'ont ni les moyens politiques, ni les moyens techniques, ni les techniques pédagogiques sérieuses, à la hauteur de telles tâches, tandis que l'administration elle-même n'arrivera à faire rentrer l'impôt qu'en employant une force de persuasion commerciale. Les compagnies commerciales, dotées de ces nouveaux monopoles adoptent une autre stratégie : passer par les hiérarchies ethniques et tribales, claniques et lignagères en se contentant des échanges : sel et

(1) (F.) PERROUX. L'économie des jeunes nations - Industrialisation et Groupements des nations ; Paris, Presses universitaires de France, 1962, 102.

(2) *Idem...*

tissus contre ivoire profitables, et se procurer une main d'oeuvre autochtone, pour le transport à la côte ou à Brazzaville (1). Elles renoncent ainsi à imposer, avec des moyens de bord qu'elles n'ont pas, une organisation totale de la formation/éducation agricole, risquée et coûteuse. Ce qui en outre, impliquerait l'embauche "par importation" d'un personnel européen compétent en la matière, et, en conséquence, la violente destruction du système clanique ou lignager. Modèle de formation/éducation moderne formel et modèle d'éducation professionnelle informelle coexisteraient. Les chances de transmission des techniques agraires européennes restent limitées à la sphère inopérante pour les sociétés ethniques ou tribales : techniques d'amélioration des sols, de semence, de récolte et de commercialisation métropolitains sont diffusées, mais adoptées seulement en tant que savoirs-faire déliés du savoir-être, elles sont perçues comme des finalités de prestige - pratiques agraires traditionnelles héritées des ancêtres, contribuant à la reproduction de leur éducation professionnelle, de leurs travaux ruraux. La meilleure preuve en est que les usagers

(1) (E.L.) GUERNIER. *L'Afrique-Champ d'expansion de l'Europe* ; Paris, Librairie Armand Colin, 1933, 64 à 83. Notons encore pour mémoire que l'auteur de cette étude a exercé plusieurs fonctions politiques ou administratives dans le continent africain : "Ancien membre du Conseil du gouvernement du Protectorat du Maroc", - "Professeur d'Economie politique à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines", puis - "Chargé de missions de la politique de civilisation des indigènes au Gabon et au Moyen-Congo".

Dès lors devant un tel "cursus" professionnel, on aurait du mal à contester les faits historiques que ce praticien aurait personnellement contribué à l'instauration ou au réajustement, à travers "les temps sociaux" qui se sont écoulés. Les socio-pédagogues, ne désignent-ils pas cette originalité par les données de première main ?

coutumiers maintenus et fournis par les autochtones comme jachère, association des cultures ne sont pas abandonnés, mais poursuivis de façon systématique à la grande indignation de l'administration plus soucieuse de ses intérêts socio-économiques dans la colonie, c'est-à-dire de la transformation de ce territoire occupé à l'image européenne. C'est cette double impossibilité qui, vers les années 1935-1940, explique "*le blocage de l'agriculture congolaise*" (1), sa stagnation à un niveau très médiocre.

Dès lors, la vocation économique comme résultat latent de la formation/éducation agricole au sens scientifique du terme devient claire : l'agriculture ne se développant qu'à un rythme très lent, après une période qui suit l'application des techniques européennes au détriment des usages agraires coutumiers : "*15 000 T de produits agricoles exportés*", contre "*9 500 T de produits vivriers consommés dans la même année*" donnant un solde financier de 24 M.F. Fcfa à la colonie (2).

Mais, il faudra attendre "*la fin de la deuxième guerre mondiale*" pour que l'administration coloniale tente de se substituer aux sociétés concessionnaires inaptés" (3) à leur mission, pour assurer cet apprentissage spécialisé des techniques sectorielles de manière directe et, dans un premier temps, contraindre les villageois à imigrer vers le premier centre urbain : la capitale territoriale, les postes administratifs nouvellement fondés, pour travailler et apprendre dans les jardins potagers et poulaillers des autorités affectées, sous la répression militaire et du personnel domestique importé de l'extérieur à cet usage. Mais, cette intervention directe, ce recrutement forcé, cette rupture brutale avec les communautés d'origine ne sont pas acceptés par les groupes claniques et lignagers, comme pouvait l'être la collaboration formation/éducation avec les sociétés commerciales. La mise au pas militaro-bureaucratique entreprise par l'administration coloniale, entraîne une résistance qui se traduit par

(1) (A.) CHEERBRANT. *CONGO Noir et Blanc* ; Paris, Librairie Gallimard, 1955, 9 à 16.

(2) *Idem.*

(3) (J.) WEULERSSE. *L'Afrique Noire*. Paris, Fayard, 1934, 242.

la rébellion, la fuite, l'échec de réaliser cet objectif définit (1). La désorganisation et la répression militaire ont raison des pôles de résistance à partir de 1935, avec la construction du chemin de fer Congo-Océan (C.F.C.O.) commencé en 1921 et terminé en 1934, reliant Brazzaville à Pointe-Noire, l'ensemble du pays est touché par ces techniques agraires novatrices. Les sociétés ethniques ou tribales s'inclinent devant la force, les conditions sont mûres pour ouvrir par une contrainte "acceptée", le Congo à la diffusion expansive des techniques économiques du secteur primaire, mais également de l'enseignement clanique.

L'administration s'emploie donc à encadrer l'enseignement de connaissances des cultures commerciales et d'élevage, pour approvisionner ses postes, d'éduquer culturellement et tenter d'enrayer les mentalités dites primitives (2). Cependant, elle se heurte encore aux difficultés des équipements collectifs, du personnel accrédité et des techniques pédagogiques idoines. Puisqu'elle ne les avait jamais prévues ni dans les villages décimés ni dans le bassin oriental du Pool, où siégeait déjà le gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française. Dans ces conditions, il lui devient encore une nécessité impérative de compter comme par le passé sur la bonne volonté des sociétés concessionnaires dispersées dans toute la colonie en général, implantées dans les zones périphériques de Brazzaville en particulier.

(1) (O.) HOMBERG. *L'école des colonies*. Paris, Plon, 1929, 26 :
"Partout, y éclate que le besoin d'expression de notre race a été toujours animé par un esprit de conquête, et nos corps administratifs s'en étaient profondément inspirés, au lieu d'en faire une oeuvre de charité, ou au sens très large du mot, par un esprit humain".
Le pur esprit de conquête, de déculturation et d'acculturation, qu'il poursuive un objectif économique, social ou culturel, n'a jamais rien de convergent avec les valeurs culturelles locales.

(2) (O.) HOMBERG. *L'école des colonies*, ..., 27
Du point de vue de la formation professionnelle des agents de développement, notamment à la lumière de ces faits historiques révélés, cette "Ecole des colonies" était particulièrement marquée par l'envie et l'orgueil en ce qu'elle instaurait progressivement les inégalités fatales entre les sociétés humaines, en faisant du déracinement économique social et psychologique un mérite sans prix pour la vie future, et s'efforçait d'accentuer cet ébranlement même par la transplantation de la modernité.

A plus d'une dizaine de kilomètres au sud de "Brazzaville-Centre", plus précisément dans l'arrondissement de "NGANGALINGOLO", en 1947, TRECHOT créa une ferme agricole. Celle-ci occupe une zone de forêt dont les très légères collines s'accroissent à mesure que l'on descend vers le sud du Congo. Cet espace se trouve strictement délimité par deux cours d'eau : au nord le Djoué : affluent du fleuve Congo, et, à l'ouest, le fleuve Congo : la partie des rapides qui demeure d'une étroitesse remarquable. Elle apparaît aux dimensions d'une simple rivière, avant de se jeter à 500 kilomètres environ, dans l'Océan Atlantique, en aval des quartiers semi-urbains et semi-ruraux où se mêlent industries, pêches, élevages et zones agricoles, MAFOUTA, NGANGALINGOLO et KINKALA. Cet espace d'"entre deux cours d'eau", commandait pour une large part la vie ou l'activité économique et l'apprentissage des techniques agricoles de la ferme "TRECHOT". Il est d'un accès facile et jusqu'en 1986, on doit obligatoirement emprunter pour y parvenir, une route bitumée, venant de Brazzaville. - "Centre", du quartier Bacongo, à 17 kilomètres plus au "moyen" sud. Ce qui est par ailleurs possible en toutes saisons dans le bassin oriental du Pool. C'est dire que ce centre d'activité économique et d'apprentissage agricole, se trouve, en raison des conditions géographiques communes, au "terminus" d'une région ouverte vers les autres, poursuivant encore largement cet éclatement, dans une sorte d'hégémonie socio-économique et culturelle et, influençant par la force des choses les usages novateurs, dans lesquels sont baignées d'autres agglomérations, proches ou éloignées du centre urbain, que cette situation partagée entre l'exercice d'une activité économique et l'apprentissage d'un métier, favoriserait davantage. A cette époque, l'enceinte de ces trois composantes, regroupait une population active de plus de 184 travailleurs des tribus ou ethnies hétérogènes, des nationalités ou races pluridiversifiées, des professions multivariées, mais constituées pour l'essentiel des ba-Kongo, ba-lali, ba-Soundi, des Français, des agents de maîtrise, des agents subalternes, ouvriers et manoeuvres des travaux agricoles, maçons, charpentiers, menuisiers, électriciens, soudeurs, plombiers etc. (1). En bref, la ferme agricole de TRECHOT, se trouve donc

(1) (J.L.) LIERDEMAN. Les modèles de croissance démographique de la région du Pool et de la ville de Pointe-Noire ; Brazzaville, ORSTOM, 1962, 97.

dans un arrondissement d'une région éclatée assez ouverte au monde extérieur et dans lequel coexistaient des groupes humains, des catégories socio-professionnelles assez composites.

La mémoire des anciens brazzavillois, offre à cet effet, une possibilité de reconstruire le souvenir de l'exploitant qui, en 1941, fonda la ferme agricole de NGangalingolo, pour mieux expliquer les exigences de cette formation professionnelle actuelle.

"Celui qui a fondé cette forma agricole, était un homme blanc, de nature rurale, aimant la terre de tout son coeur". Et les gens de cette contrée, ont conservé en mémoire ce trait de vocation.

"C'était un agriculteur, un cultivateur, mais aussi un éleveur. Il descendait du nord de BRAZZAVILLE-"Centre", peut-être du quartier de Plaine qui se trouve près de M'Pila-gare. Il est venu sur la rive droite, vers le sud du fleuve Congo, et, de là, il a traversé le Djoué. A Mafouta, il a traversé toute la zone, il a vu une bonne terre, car c'est là que poussaient tous les végétaux, sans difficulté particulière. Il a recruté quelques hommes sans distinction ethnique ou tribale. Il ne distinguait ni ba-Kongo, ba-lali, ni ba-Téké ou ba-M'bochi etc. Là, il a limité un espace, construit d'abord un bâtiment, ensuite deux, puis plusieurs, pour des travaux ultérieurs. Il plantait l'arachide, les légumes, les orangers, le palmier à huile, le maïs, les oignons etc. ; - élevait les boeufs, porcs, canards, pintades, et, on venait lui acheter des fruits, des graines, de la viande et des oeufs".

En "1947", un agent des pouvoirs publics est venu l'inscrire dans un registre de commerce, au chapitre des exploitants agricoles (1). Dans les *"mécanismes du sous-développement et développements"*, Jean-Marie Albertini, souligne ces usages agricoles modernes comme un renforcement colonial de *"destruction, désarticulation et sous-développement"*, attribuant aux concessionnaires privés, des grands domaines, notamment des espaces assez fertiles, des plantations cultivées intensivement et destinées à désacculturer et acculturer les paysans, les populations autochtones, et *"à approvisionner le marché européen"* (2).

(1) SOURCE : *L'examen des cartes intermédiaires et des villages de la région du Pool* ; BRAZZAVILLE, O.R.S.T.O.M., 1965, 48.

(2) (J.M.) ALBERTINI. *Mécanismes du sous-développement et développements* ; Paris, Ed. Economie et Humanisme/Ed. Ouvrières, 1981, 87 à 97.

Aussi loin que l'on remonte dans le passé, compte tenu des cadres et des notions données par la collectivité, l'instauration de ces usages agricoles modernes dans le bassin oriental du Pool aurait dû connaître son importance à un fondateur venu de l'Europe Occidentale. En outre les annales de l'histoire d'économie rurale du Congo, des régions M'bochi d'Ollombo, des Plateaux ba-Koukouga et ba-Hémbé, mieux encore celle de BRAZZAVILLE, indiquent aisément que, partout, le fondateur le plus éminent de ces activités économiques sectorielles, dans cet environnement, était bien un Français.

Important par son espace, la "F.A.T.", surprend par sa grande extension. Il y a 17 hectares, pour 15 parcelles entre le ravin qui conduit vers le fleuve Congo, la route nationale n° 1, Ngangohingolo - Village et Massimou. Les parcelles les plus larges se trouvent groupées dans un rayon de 600 à 800 mètres environ. Par contre, les parcelles de petites dimensions, apparaissent géographiquement particulières, même si leur découpage les a, en fait intégralement assimilées à l'espace originel.

Mais cette distinction de certaines parcelles par rapport aux autres amène naturellement à se poser la question de leur appartenance à une même concession. Et l'on pourrait souligner à propos de la "F.A.T.", que cette concentration apparaît dans le paysage, lorsque des groupes de parcelles proches les unes des autres, constituent une unité, une concession auxquelles on accorde le nom d'entreprise si on ne sait pas que cette unité dépend d'un ensemble plus vaste ou plus restreint. Rien dans le paysage d'un secteur d'activité socio-économique, n'autorise le terme de parcelle, plutôt que celui de concession (1). De fait la "F.A.T." représentait une entité sociologique et nous verrons par la suite l'importance des phénomènes succédants, concomitants ou antécédents.

L'histoire a, dans une large part, contribué à la reconversion de cette concession ou ferme agricole, en "caserne", puis en établissement de formation spécialisante, selon les conjonctures, selon les événements précis.

(1) (A.) AUGER. *L'arrière-pays brazzavillois*, BRAZZAVILLE, O.R.S.T.O.M., 1967, 23. Signalons que cet auteur était lui-même, l'un des assistants techniques, participant à cette élaboration des initiatives de création du Lycée Agricole A. Colnal.

Avant que ne soit attribuée l'indépendance nationale du Congo, en 1960, la "F.A.T.", relevait encore de la propriété privée de TRECHOT et Frères. Au sens économique du terme, son activité était à la fois productive et formatrice. Le chef de la ferme était lui-même "patron", maître ou formateur qui, lui seul, travaillait à son propre compte et demeurait en étroite relation avec ses homologues. "TRECHOT assurait l'exploitation des produits escomptés et, en-dessous de lui, étaient placés des agents subalternes : des M'bochi, ba-Kongo, ba-Téké et d'autres, devenus des commis, aides-comptables, ouvriers, manoeuvres et apprentis agricoles. Pour avoir droit au titre d'agent subalterne ou d'ouvrier, l'apprenti était soumis à un stage prolongé, il apprenait tous les secrets de son métier et devait subir, dans la concession ou dans la ferme-même, des textes qui justifiaient de sa part, des connaissances professionnelles appropriées".

"Une réglementation sévère fixait les obligations du patron, qui ne pouvait avoir qu'un nombre restreint d'apprentis, mais qui devait enseigner à quelques uns d'entre-eux, quelques rudiments européens ou français, de la profession agricole" (1). Par contre, ces apprentis de "F.A.T." étaient complètement sous la puissance matérielle, sociale et morale du propriétaire, "patron" de la concession. Un certain nombre d'anciens agents issus des écoles missionnaires, notamment les anciens catéchistes et élèves agricoles de Sibiti, veillaient avec un soin, régulièrement tyrannique à l'observation des règlements dont TRECHOT, l'autorité suprême, contrôlait, avec minutie souvent excessive, la bonne marche de la ferme.

Bref, le but visé par cet exploitant agricole, était de former des agents subalternes, des ouvriers et manoeuvres agricoles très habiles et très expérimentés. Ce qui, sans doute, a fait regretter la disparition de ces initiatives et de la "F.A.T." elle-même, par un certain nombre de spécialistes de l'enseignement agricole (2). Pourtant et dans les faits, cette concession ou ferme privée constituait une entrave absolue à la liberté de travail et à la formation professionnelle agricole. L'on a pu constater que "F.A.T." ne disposait pas de nombreux apprentis, et que ne pouvait devenir agent comptable ou ouvrier agricole dans cette concession, qui le voulait ni qui le pouvait.

(1) (A.) AUGER. L'arrière-pays brazzavillois, ... 14.

(2) (B.) MOUMIE-PARROT. Guide pratique de pédagogie rurale ; Paris, Ministère de la Coopération, 1980, 88.

En 1944 et bien avant cette période (1), l'opinion africaine avait compris ce qu'il y avait d'excessif dans le maintien de ce processus des activités économiques et l'apprentissage spécialisé des techniques sectorielles. En juillet de cette même année, les participants à la conférence de Brazzaville avaient déjà souligné ces contraintes (2).

Douze ans plus tard, en 1956, la Loi de G. DEFFERE, alors ministre des colonies, détermine les nouvelles orientations de l'économie de tutelle, selon la récente conception de "l'africanisation" des cadres (3). Bref, pour l'essentiel, le ressort dynamique de cette évolution devrait favoriser dans l'opinion coloniale en voie d'indépendance, de nombreuses démarches.

Dans l'imagination congolaise, du moins dans la conception groupale de ce pays, d'autres initiatives, à ce qu'il semble murissaient dans les représentations mentales des nouveaux gouvernements nationaux, lesquels il serait par ailleurs évident de constater que les pratiques adoptées se rapportaient à leur groupe de référence et non l'inverse. A fortiori, ces dirigeants nationaux ne cessaient-ils d'emprunter leurs nor-

(1) (M.) CORNEVIN. *Histoire de l'Afrique contemporaine - de la deuxième Guerre mondiale à nos jours* ; Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1978, 55-66.

(2) *Idem.*

(3) (G.) DEFFERE. "La Loi-cadre"; Paris, Journal officiel de la République française n° 5782 du 23 juin 1956, "autorisant le gouvernement à mettre en oeuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assumer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'Outre-Mer". Cette Loi ne constitua pas une coupure capitale, mais elle incita le gouvernement français à adopter un texte d'application, au mois de mars 1957, pour ainsi accentuer cette évolution déterminante de formation professionnelle des cadres socio-économiques en Afrique Noire en général, au Congo en particulier.

mes et leurs valeurs selon une projection à leur ancienne et nouvelle appartenance tutélaire. Ce qui pourrait éclairer leurs attitudes à l'égard de cette nouvelle organisation du système de formation professionnelle agricole, suscitée par des événements politiques de portée nationale et internationale.

II - LA FORMATION AGRICOLE APRES 1960

Nous avons vu que le Congo est devenu une République en 1960. En 1961, un an après son arrivée aux pouvoirs présidentiels, l'Abbé FULBERT Youlou décide de créer un service civique, sous l'appellation de l'"Ecole Civique", préparant ainsi en deux années d'activités, les jeunes congolais, à l'incorporation de l'Armée Congolaise. Dans cette même année, pour réaliser cette organisation à caractère défensif et offensif, la "F.A.T." est amenée par la force des choses à déménager de NGANGALINGOLO ou "Kilomètre 17". Le Maire de BRAZZAVILLE conduit cette négociation. Il obtient de ce propriétaire, cet exploitant agricole une donation, contre une somme de 19,000 000 F cfa, soit 280 000 FF (1).

Au mois d'août 1963, une épreuve de force est engagée contre l'Abbé YOULOU. Cette épreuve éclate à l'occasion de la grève générale du 13 août, pour protester contre plusieurs faits marquants, entre autres le chômage, les inégalités en matière d'éducation scolaire et la quasi-insuffisance des institutions de formation professionnelle.

En 1965, dans cette ancienne concession de la "F.A.T.", Alphonse MASSAMBA-DEBAT, devenu Président de la République depuis deux ans, institue une autre organisation dite l'Action de Rénovation Rurale (L'A.R.R.). Organisation réindiquant cette "permanence de l'Etat" (2), elle est supposée *"fondamentale et vitale dans le système économique du*

(1) (A.) AUGER. *L'arrière-pays brazzavillois*, ..., 33.

(2) (C.) CASTORIADIS. *Le contenu du socialisme* ; Paris, Union Générale des Editions, 1975 (Coll. 10/18), 355.

Congo" (1) animée par une unité interne appelée Brigade de Modernisation Rurale (B.M.R.), dans l'intention de garantir une intégration effective des jeunes en milieu rural. Or en 1964, on avait déjà créé un Office National de Commercialisation des Produits Agricoles (L'O.N.C.P.A.) (2), chargé de la collecte des produits agricoles et disposant à cet effet d'un monopole de principe sur tout le territoire.

Dès lors, si l'on pouvait discuter longuement de ces initiatives en particulier la création de l'A.R.R. visant à substituer à une action directe l'intervention par l'intermédiaire de groupes de jeunes envoyés des villes, de Brazzaville en campagne sans emprise réelle sur l'environnement rural, on comprendrait alors le bien fondé de la création de dix huit villages coopératifs tous désignés dans la partie du sud du pays, en 1966. Cela constituait l'une des seules possibilités de s'attaquer réellement au problème paysan. En quatre années, de 1964 à 1968, une masse d'investissements de 6% du budget national était débloquée, pour soutenir le secteur agricole (3). outre cette intervention financière nationale, le gouvernement français adopte encore une devise significative : son attachement participatif, - "*l'assistance technique auprès des jeunes pays indépendants*". Cela pour confirmer davantage cette maintenance, aux moyens de l'aide financière, à l'une des colonies, en apportant également un soutien humain, au fonctionnement de l'A.R.R., en distribuant à chaque jeune des villages coopératifs, une bourse mensuelle de 15.000 à 20.000 F cfa, soit 300 à 400 FF. La finalité de l'A.R.R., ne préparait ces jeunes à aucun diplôme, mais assurait seulement leur insertion dans la vie active.

(1) Compte-rendu de la Session du Comité Central du Mouvement National de la Révolution (M.N.R.) ; BRAZZAVILLE, Avril 1965. Cf. DÉCRET n° 101 du 25 mai 1965, portant création de l'A.R.R. au Congo ; BRAZZAVILLE, 25 mai 1965.

(2) Ordonnance n° 018 du 4 mai 1964, portant création de l'Office National de Commercialisation des produits agricoles ; BRAZZAVILLE, 4 mai 1964.

(3) Rapport du Conseil Economique du Congo, Année 1965, BRAZZAVILLE, 17 septembre 1965.

Or, ni du côté des gouvernants nationaux, ni du côté de cette assistance française, il n'existait une volonté marquante, pour améliorer ces conditions agraires. En 1971, l'A.R.R. fut réduite en squelette et les dix huit villages coopératifs oubliés par Brazzaville, sans appui outre que moral, se vidèrent progressivement. En 1972, les coopérateurs devenus salariés, vont intégrer l'administration agricole, elle-même aussi largement implantée en milieu urbain qu'en zones rurales. Ce passage témoigne avec force, (symboles qui n'appellent pas de longs commentaires) de l'évolution politico-économique et sociale du pays, des régimes politiques successifs en 1963 et 1971.

En 1967, cette alliance précédemment évoquée d'A. MASSAMBA-DEBAT avec la France, apparaît sournoise et devenait inquiétante. D'une part, dans les quartiers de BRAZZAVILLE, POTO-POTO en particulier, les nouvelles vont de bouche à oreille pour dénoncer ce caractère "réactionnaire", "néo-colonial" du régime. D'autre part, MARIEN N'GOUABI, alors capitaine dans l'armée congolaise, proclame dans le bassin oriental du Pool, "le virage, la trahison de la révolution d'août 1963", et défend avec acharnement, l'idéologie marxiste-léniniste, support du "socialisme scientifique", récemment adopté. Le tout pour soulever les populations urbaines, les citoyens de BRAZZAVILLE, contre A. MASSAMBA-DEBAT et promouvoir le "*renversement*" du gouvernement en place. Partout, on parle d'une "*inéluçtable alliance entre la classe ouvrière et la paysannerie*", - on évoque "*la réorganisation des différentes institutions socio-économiques et politiques*", entre-autres, les établissements de formation professionnelle, dont celui de spécialisation agricole, caractérisé en premier ordre par des opinions réformistes. Et, le gouvernement MASSEMBA-DEBAT, en tient compte.

Le 21 septembre 1967, un arrêté inter-ministériel diffuse "la création et l'organisation d'un établissement d'enseignement professionnel et agricole secondaire de 2ème degré," sous le sigle du "Lycée Agricole Amilcar-Cabral" ou "L.A.A.C." (1). Son originalité réside dans l'article 5 qui prédispose l'obligation de cet enseignement professionnel à tous les jeunes et adultes, garçons et filles, hommes et femmes de 18 à 21 ans, de 25 à 35 ans, qui désirent y accéder (2). Les candidats proviennent des collèges d'enseignement général ou technique de toutes les régions du territoire national, du collège agricole de SIBITI, de la Fonction publique, c'est-à-dire les agents de l'Etat congolais, déjà en exercice d'activité professionnelle dans un secteur de l'agriculture ou de l'économie rurale du pays (3).

La durée de cette formation est, en général, prévue pour trois années. Cependant, ce processus d'apprentissage peut être limité à deux années de scolarité. Le plus long parcours est sanctionné par un Baccalauréat de technicien agricole, le succinct par un Brevet d'Etudes Professionnelles agricoles. A la sortie, tous les diplômés doivent intégrer la Fonction publique, le Ministère de l'Agriculture ou de l'Economie rurale. Ainsi, devenus fonctionnaires, tous acquièrent le statut de cadre agricole moyen : Conducteurs des travaux agricoles pour les bacheliers et techniciens agricoles pour les brevetés. Cela pour répondre aux objectifs globaux de cette formation professionnelle énoncés précédemment : les solutions que réclament les nouvelles conditions des paysans, infériorisés par l'insuffisance et la précarité de l'apprentissage professionnel anté-

(1) *Ministère de l'Education nationale, Ministère de l'Agriculture - Ministère du Travail et de la Fonction Publique ; Arrêté n° 67/271 du 27 septembre 1967.*

(2) *Arrêté n° 67/271 du 21 septembre 1967, portant création et organisation des lycées et collèges d'enseignement technique agricole au Congo.*

(3) *Idem. Cf. Rapport de fin d'année scolaire 1967/1968 du Lycée Agricole Amilcar-Cabral, BRAZZAVILLE, 29 juin 1968, 39 p.*

rieure des agents de développement rural ou d'amélioration agraire (1).

Dès l'ouverture en 1967, le lycée agricole Amilcar-Cabral comptait 38 cadres enseignants et d'autres spécialistes divers, pour 201 élèves. En moins de quinze ans, plus précisément dans les années 1970/1980, 284 sont régulièrement inscrits, puis en 1984/1985, cet établissement rassemble déjà 563 élèves-stagiaires (2). Néanmoins, ces effectifs restent largement inférieurs aux 3.500 élèves inscrits dans les cinq autres établissements d'enseignement technique, dispersés dans le pays, à BRAZZAVILLE et POINTE-NOIRE. Mais quels sont les moyens mis en oeuvre, les procédures à suivre, les enseignements programmés et les procédés didactiques que doivent recouvrir l'espace et l'architecture de cet établissement de spécialisation moderne ?

Dès lors, pour assurer le fonctionnement de ce nouveau lycée agricole Amilcar-Cabral, les leaders actuels, comme leurs prédécesseurs de cet Etat formateur du capital humain, aux besoins d'une triple fonction, économique, sociale et psychologique (3), ne cessent de préserver cet ancien espace de la ferme agricole de TRECHOT, situé à NGANGALINGOLO, pour la transformer, du moins la reconvertir cette fois-ci, en un Centre déterminant d'apprentissage, plus que de production économique. Ce récupé-
rage de la surface morpho-écologique, selon CORNELIUS CASTORIADIS "*contribue à un processus de fabrication sociale de l'individu, celle qui concerne les besoins*" (4).

(1) (C.) CASTORIADIS. *Le contenu du socialisme ; ...*, 355. Ces intentions assignées "L.A.A.C." supposent des possibilités de combler ce vide, "ce décalage qui existe entre les producteurs directs : les paysans-les producteurs intermédiaires" : les apprentis, les futurs agents de développement agraire "et leur propre action" ; elles constituent les potentialités économique, politique et sociale.

(2) *Rapports des années scolaires 1967/1968, - 1970/1980, - 1984/1985 ; BRAZZAVILLE ; Lycée agricole Amilcar-Cabral.*

(3) (M.) RIBOUD. *Accumulation du capital humain ; Paris, Economica, 1978, 1.* Cf. LE THAN KHOI. *L'industrie de l'enseignement ; Paris, éd. Minit, 1967, 47.*

(4) (C.) CASTORIADIS. *De l'écologie à l'autonomie ; Paris, Librairie Gallimard, 1955, 31.*

IV - LES STRUCTURES D'ACCUEIL DU LYCEE AGRICOLE AMILCAR-CARRAL

Quant au terme d'une route plus ou moins facile, bitumée, ondulée, on découvre au loin la silhouette massive des bâtiments compacts du Lycée Agricole Amilcar-Cabral, (sorte de parallélogramme) clairement différenciée d'un fond de ciel bleu, et, qui délimite des forces d'autres couleurs qui les contrastent du sol où elles s'enfoncent, on éprouve un sentiment complexe. Les proportions sont inégales, souvent brisées par le dôme des palmiers à huile, des manguiers, orangers, safoutiers et bananiers dont les larges ombrages protègent les bâtiments contre les rayons ardents du soleil et les vents violents du fleuve. Mais curieusement, les courtes frontières qui, tant bien que mal, composent une enceinte sans barrières, offrent l'aspect d'un monde indifféremment découvert, où toutes les pistes conduisent : *"Ce sont tous des bâtiments rectangulaires, distancés de quelques centaines de mètres les uns des autres"* (1) qui donnent cette impression de masses décomposables où tout peut venir trancher, un vide mais pas un seul étage : Quelquefois seulement l'altitude d'un château d'eau confirme ce découvert. Vu de plus près, l'aspect reste pénétrable, les maisons apparaissent plus exactement isolées, et les vides qui les séparent sont soigneusement clarifiés par des allées à la dimension des rues d'un quartier de BRAZZAVILLE-"Centre", où les gens circulent librement, si bien que la cour toute entière présente le découpage d'une ferme agricole, maintenue dans une géométrie originelle. Il y a des maisons isolées, marquant des écarts entre les parcelles, on voit partout des chemins déboucher sur l'extérieur.

La cour apparaît ouverte, étendue dans la décomposition élargie des maisons et des allées qui se prolongent ou se croisent entre elles, décomposition si écartelée régulièrement que les enseignants et enseignés tous ensembles ou par groupe d'intérêts, n'éprouvent aucune difficulté particulière de s'y perdre et de se distinguer aisément.

(1) *Le Lycée Agricole Amilcar-Cabral. Rapport de rentrée pré-scolaire 1984/1985 ; Brazzaville, septembre 1984.*

Les parcelles des groupes constitués sont en général de proportions modestes. L'espace rectangulaire, carré ou triangulaire que délimitent les allées des sous-enceintes (selon qu'elles sont relativement longues ou courtes de mesure), excède rarement cinq cents mètres dans sa plus grande dimension.

A l'intérieur de cet espace, ont été construites vingt huit (28) maisons, de dimensions variées, inégales les unes des autres, de cinq à six mètres sur cinq, de quinze à vingt mètres sur vingt et davantage où vivent le proviseur, l'intendant, le censeur, le surveillant général, les professeurs, leur famille, leur(s) épouse(s) et leurs enfants du plus petit au plus grand. D'autres blocs de maisons sont réservés aux dortoirs des élèves-stagiaires, aux bureaux administratifs et financiers, aux bureaux d'études, au laboratoire vétérinaire et à la bibliothèque, aux salles de classe et ateliers, aux réfectoire et foyer. Il y a, semble-t-il des critères particuliers déterminant la situation de ces maisons à l'intérieur de l'A.A.C. Outre les pièces des maisons d'utilité collective, celles des résidences familiales ou individuelles, présentent des découpages et dimensions variés, selon les critères spécifiques, régissant les statuts acquis et attribués, les rôles et fonctions particuliers de chacun de ces occupants ; sans que cela porte atteinte à l'intégralité de l'ensemble de l'habitat où, chaque recoin trouve son emploi ... Les maisons sont élevées selon les besoins. Un enseignant, un formateur nouvellement recruté, trouvera une maison individuelle qu'il occupera personnellement ou avec les membres de la famille. Un élève-stagiaire s'il n'a jamais été fonctionnaire ou cadre subalterne du secteur agricole ou d'économie rurale, trouvera, dans cet établissement, une place, dans un dortoir, parmi les collègues. Une nouvelle discipline relative à cette spécialisation professionnelle agricole est-elle instaurée, on trouvera pour elle un bâtiment du moins une salle correspondante. Et tout cela selon une organisation pré-existante, selon un plan ancien, élaboré depuis l'ouverture de cet espace appartenant à la ferme agricole de TRECHOT. Plan encore pertinemment observé à partir du logement du proviseur, la première maison élevée en face des bureaux administratifs et financiers, au centre de la cour

scolaire. Il est difficile de préciser davantage.

Toutes ces maisons familiales ou individuelles sont surélevées de quarante centimètres environ, rectangulaires en général, elles sont réparties en une ou deux pièces de séjour, deux, trois ou quatre chambres à coucher. Elles sont parfois doublées de deux autres pièces plus petites : l'une servant de cuisine et l'autre de toilettes. En des endroits précis, sont rangés le mobilier, télévision, chaîne de musique, quelques livres d'utilité professionnelle, coffres à linge, ustensiles et objets divers. Ces pièces possèdent une ou deux portes et de nombreuses fenêtres. Toutes les ouvertures en bois dur de "limba" sont munies d'une serrure en métal, semblable à celle des résidences avoisinantes.

Vus de l'extérieur, à l'exception de leurs plus amples dimensions, les internats présentent une architecture commune aux précédentes résidences. Franchi le seuil de ces dortoirs, l'unique pièce offre une surface plus spacieuse, où l'on trouve deux rangées de vingt à trente lits à étage. Chacun de ces enclos contient également un placard pour deux lits superposés, et dix petites tables. Rares sont les enceintes qui manquent de ce mobilier.

Contrairement à ces premiers édifices, les six plus grands bâtiments des salles de classe et d'atelier, éparpillés du nord au sud, et de l'est à l'ouest, - entre la porcherie et le jardin d'essai, vers le château d'eau et la fontaine relèvent d'une morphologie étrange, comme une série d'étables. Les formes sont importantes que ces bâtiments demeurent encore en "héritage" de l'ancienne ferme agricole TRECHOT : d'un seul ou de tous ces édifices, on aurait à croire qu'ils sont des bouveries, vacheries, litières, mangeoires, râteliers ou stabulations. Cela suffit à les décrire.

Tous ces bâtiments, dans leur archétype rectangulaire, au toit bombé de tôles galvanisées, dominant toutes les maisons de M.A.A.C. Chacune se compose d'un noyau de maçonnerie en calcaire brûlé, renforcé par un joint de béton armé, et toutes les façades peintes de chaux blanches, sou-

tiennent des grilles jusqu'au toit. A l'intérieur de toutes ces maisons composées de 13 compartiments, les salles de classe s'accolent plus ou moins ou se retranchent au gré des circonstances, sans qu'elles puissent troubler l'ordre du fonctionnement de 14 classes pédagogiques (1). Ces bâtiments de classe ne sont ni augmentés ni réduits, selon l'importance que revêt ces dernières années, cet établissement agricole. Un élève-stagiaire qui change de niveau de spécialisation, va passer dans un autre bâtiment, où il occupera une salle avec ses pairs ou homologues. Quand **interviendraient** d'autres activités formatives, il passera dans un nouvel édifice réservé à ces usages. Ce cheminement organisé, planifié est reconnu depuis la classe de premier niveau, il est assez souvent contenu dans le premier bâtiment scolaire du Lycée. D'autres détails seront encombrants.

Ces édifices en matériaux durables, rectangulaires d'ordinaire, sont tous désignés par ordre alphabétique : "A", - "C" et - "D". La première lettre désigne le premier bâtiment, elle indique cette répartition en 5 salles de classe. Les deux dernières lettres, "C" et "D", soulignent cette subdivision en 4 salles chacune. Le bâtiment "B" est exclu de cette désignation. Il est réservé au plus grand atelier de l'établissement.

En outre, sur chacun des murs des premières façades de ces bâtiments, avant d'accéder à l'intérieur de chacune des salles, à une hauteur relativement basse, à côté de la porte principale, un large panneau d'affichage est rigidement collé, il serait d'une nécessité riche d'enseignements.

(1) Le Lycée Agricole Amílcar-Cabral. Rapport de pré-rentrée scolaire 1984/1985 ; BRAZZAVILLE, septembre 1984.

A l'intérieur de ces bâtiments, toutes les salles ne sont doublées ou prolongées d'aucune pièce supplémentaire, ce sont des salles uniques et collectives, contenant des sièges et des matériels didactiques nombreux et variés. Ces salles ne possèdent qu'une seule porte et deux fenêtres faites de grilles, toutes égales aux dimensions de la longueur de chacun des deux plus grands murs qui les soutiennent. Des larges portes, toutes en tôle, sont fixées sur des roulettes ; elles sont munies d'un double crochet qui ne se ferme qu'à l'extérieur.

L'unique salle de chaque classe, offre un décor ~~mult~~varié. Sur un sol pavé de béton, - matière à coup sûr déposée par le premier ancien propriétaire, - deux rangées de tables-bancs de bois de fer, noyés dans un cadre métallique, sont desservies par trois allées parallèles, partant du fond de chacun des deux murs de la largeur. En face de ce mobilier, à quatre mètres environ de la porte donnant sur la cour, un bureau, une table et une chaise de bois poli, noir de "limba," sont disposés. Sur les deux murs de la largeur, en face des sièges réservés aux élèves-stagiaires et derrière eux, en face du bureau prêt à être utilisé par le ou les professeurs et derrière celui-ci ou ceux-ci, deux tableaux noirs de contre-plaqué sont accrochés. Nombreuses gravures dans tous ces enclos : parfois quelques effigies vénérées des Chefs d'Etat comme MARIEN N'GOUABI et DENIS SASSOU-NGUESSOU, en remplacement de celles de Alphonse MASSAMBA-DEBAT et Fulbert YOULOU ; quelques cartes géographiques du Congo, de la France, de l'U.R.S.S. et de la Chine. Ces dernières cartes apparaissent abstraitement connues de certains enseignants et de tous les élèves-stagiaires, bien avant qu'elles ne constituent des supports relatifs à une acquisition de nouveaux savoirs techniques : Quelques coupes de levées topographiques sur papier peint, dont aucune description ne saurait rejoindre les savoirs techniques coutumiers des communautés locales, mais correspond davantage à l'exogène complexité des techniques agraires des pays européens et asiatiques. Plusieurs images des produits agricoles des sociétés industrialisées ou semi-industrialisées. Tout semble attirer sans cesse l'attention des professeurs et élèves-stagiaires, impliqués dans ce processus de spécialisation.

Telles sont, les premières extériorisations matérielles de la vie socio-économique : les équipements collectifs et individuels. Or, en consultant les oeuvres scientifiques du sociologue français G. GURVITCH, ces objets ne peuvent être investis, utilisés, adoptés, adaptés, maniés ou entretenus, sans que "*les autres paliers en profondeur de la vie collective*", en l'occurrence les autres agrégats économiques "*n'interviennent, ne le permettent, ne l'exigent ou ne le favorisent*" (1).

En effet, pour "L.A.A.C.", ces équipements collectifs, ce personnel administratif et financier, ces enseignants et enseignés, ne sont-ils pas d'une gratuité qu'ils aient été ou soient achetés, amortis et rémunérés, depuis l'étatisation de cet établissement, selon quelques mesures prises au cours des variantes assemblées, historiquement circonstanciées.

En 1968, Monsieur N'GOUABI, devenu Président du Comité National de la Révolution (C.N.R.), décide de créer, en juillet 1968, un parti politique : "*Le Parti Congolais du Travail*" ou "P.C.T.", pour réaliser son ambition première : "*renforcer l'idéologie marxiste-léniniste*". Deux années plus tard, le 30 novembre 1970, il organise un colloque sur l'enseignement technique et professionnel, traitant un thème ambitieux : "*L'école tournée vers le développement économique de la nation*" (2).

En 1972, le Législateur de l'après indépendance de 1960, sanctionne ces résolutions du précédent colloque, il décide d'instituer un ministère de l'enseignement technique. Cette organisation, serait assistée

(1) (G.) GURVITCH. *La vocation actuelle de la Sociologie*. T.1 ..., 73-118.

(2) *Résultats des travaux du colloque sur l'enseignement en République Populaire du Congo* ; BRAZZAVILLE, le 30.11. au 5.12.1970.

par une unité technique, appelée "la direction nationale de l'Ecole des métiers". Bref, toutes ces initiatives concourent au soutien du "L.A.A.C." : Un nouveau système de formation professionnelle novatrice, inconnue des populations rurales, des paysans ou "producteurs directs", au nom desquels ce Lycée agricole était créé et financièrement soutenu. Les démarches vont croissantes.

Ainsi en 1973, comme d'autres établissements d'enseignement secondaire de deuxième degré technique et professionnel, "L.A.A.C." reçoit un budget annuel de 2,210,000 F cfa, soit 42,200 FF, pour couvrir les diverses dépenses de fonctionnement. En 1977, cette masse de crédit passe à 4,850,000 F cfa, alors que pour l'exercice de 1985, on lui attribue 6,200,000 F cfa, répartis en 7 chapitres des dépenses de fonctionnement (voir annexe n° 37.). Toutefois, ce budget annuel, s'il paraît régulièrement supérieur à celui du Lycée technique Poaty Bernard (465,920 F cfa en 1985), reste deux fois inférieur aux taux des crédits alloués à l'école para-médicale et médico-sociale (15,000,000 F cfa), et au Lycée technique du 1er Mai, (10,815,590 F cfa en 1985) (1). Tous ces crédits sont prélevés sur les 412 milliards de budget national de 1985, dépassant les 200 milliards, soit plus de 5 fois le budget de 1977. Pourtant, s'il fallait apporter des explications supplémentaires sur cette accumulation financière du Congo, on aurait, apparemment constaté qu'un grand redressement s'instaure dans le pays alors qu'au fond des choses, un déséquilibre pèse encore dans la balance. Globalement, ce budget de fonctionnement est constitué par des recettes du budget ordinaire, donnant un total de 150 milliards de francs cfa, il représente 70,2% du budget général, dont les dépenses de l'éducation et de la formation, sont évaluées à 51 milliards soit le tiers. En cela, notamment pour la totalité de ces dernières dépenses sont exclus les salaires des cadres mis en stage d'initiation professionnelle ou de perfectionnement. Cela semble confirmer ce paradoxe de la

(1) Ministère de l'enseignement secondaire et supérieur. Budget de fonctionnement des établissements relevant de la direction de l'enseignement secondaire technique et professionnel, exercice 1985 ; BRAZZAVILLE, 4.02.1985.

même nature, observé au Mali par Guy BELLONCLE (1) : Le Congo finance intégralement le système d'éducation et de formation et, actuellement dans les trois ans écoulés, de 1982 à 1985, il se trouve endetté de 116,422 milliards de F. cfa, déficitaire de 62,488 millions à rechercher pour financer le budget d'investissement en général, de l'agriculture en particulier (2). Sur ce point, on estime que la situation s'améliorera à travers les usages de l'apprentissage spécialisé des techniques sectorielles agricoles dont le ministère du budget et le trésor public gérant les fonds financiers en négociation avec les ministères de l'enseignement secondaire et supérieur, de l'économie rurale et de l'agriculture. Le tout suivi et contrôlé par l'inspection générale d'Etat. Enfin, ces jeux, ces forces formatives du Lycée Agricole Amilcar-Cabral, sont parfois si complexes à cerner, qu'ils exigent régulièrement une démarche correspondant au sociogramme.

A la base de cette structure d'apprentissage professionnel, le premier groupe des dirigeants, est incontestablement une cellule politique : *"la cellule du Parti Congolais du Travail"* (P.C.T.) : elle rassemble quatre membres du parti, représentant le politique, le syndicat des enseignants, l'Union de la jeunesse socialiste du Congo, - jeunesse du Parti (U.J.S.C.). Cellule première qui, sociologiquement représentative prend une importance très significative. La vie d'"I.A.A.C.", reconnaît le "P.C.T." ou plus exactement, elle lui accorde une signification remarquable. La cellule du "P.C.T." est la substance d'une organisation de la plus haute hiérarchie, rassemblant plus de 15.000 membres actifs dans la vie politique nationale. La cellule du "P.C.T.", dans cet établissement scolaire ou dans tous les secteurs d'activité socio-économiques du Congo, est, en fait, l'équivalent de ce que l'on entend particulièrement par le bureau politique restreint, et

(1) (G.) BELLONCLE. *"L'Ecole africaine dans l'impasse"*, *Société Alfred Binet - Art et techniques pédagogiques* ; Lyon, 592, mars 1983, 102 à 117.

(3) *Europe-Outremer*. *"La République Populaire du Congo - Le Centenaire de BRAZZAVILLE"*. *Le Redressement économique et financier en cours* (3 octobre 1980).

son chef, le président de la cellule du parti, sera le plus ancien des membres les plus actifs de la génération de cette cellule qui, dans toutes les circonstances, politiques, sociales, économiques ou culturelles, représentent tout cet ensemble du parti.

En deçà de la cellule du "P.C.T." il y a le conseil d'administration qui regroupe ce que l'on désigne ordinairement par les corps politiques, administratifs et techniques constitués. Il s'agit d'un ensemble des cadres appartenant effectivement aux divers groupes du parti et de l'administration scolaire : en "tête" le proviseur comme président, le directeur des études, le chef des travaux, celui qui procure les matériaux opérationnels de "I.A.A.C.", le surveillant général, le président de la cellule du parti, l'intendant, le secrétaire général de la cellule syndicale du Lycée (Fédération des travailleurs de l'enseignement) "FETRASSELC", le secrétaire de l'U.J.S.C. (Jeunesse du Parti). L'ensemble du personnel administratif et technique, enseignants et élèves-stagiaires reconnaissent les compétences des activités antérieures et actuelles, malgré le grand nombre des personnes qui participent à la prise des décisions ultimes de cet établissement.

La troisième assemblée de cette institution est le conseil pédagogique. Il est composé du directeur des études, de chaque chef de département, du surveillant général du conseiller juridique, tous issus de la cellule syndicale.

Au quatrième degré de cette pyramide, se situe le conseil des professeurs, encore présidé par le proviseur, *"réunissant toutes les qualités nécessaires pour le diriger"* (1). Il est secondé dans cette autre mission par le directeur des études et les 67 professeurs, spécialisés. Ce n'est pas dire d'ailleurs que l'ensemble des membres de ces assemblées, demeurent *"éternellement"* intégrés à ces instances de "I.A.A.C." Il se formera des nouveaux conseils dans la mesure où, avec les années on oubliera le nom des anciens membres pour ne plus se souvenir que des nouveaux plus actifs.

(1) (B.) BALLAZ et collectif. *La stimulation de gestion : moyen de formation des cadres*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 19.

Si les notions de la cellule du parti, des conseils d'administration, pédagogique et des professeurs, recouvrent dans la pensée quatre réalités bien distinctes : la cellule du "P.C.T.", dit-on c'est "*le cerveau penseur*", le Conseil d'administration "*le coeur*", le conseil pédagogique, "*les poumons*", le conseil des professeurs, "*les membres postérieurs et supérieurs*", cet usage des termes dans la vie courante des institutions s'avère assez souplement connu.

Ainsi dans un premier sens déjà relevé, la cellule du parti désigne "*la pensée*" et très concrètement les orientations politiques des objectifs pédagogiques et des finalités formatives attendues. On dira alors la volonté politique en matière agricole. De la même manière, le Conseil d'Administration signifie en premier lieu l'organe d'expression de cette volonté politique. Le conseil pédagogique souligne la perfection technique des initiatives. Le conseil des professeurs indique l'exécution des décisions. Par une synthèse assez naturelle des rôles, le conseil des professeurs désignera tous les cadres qui travaillent ensemble et enseignent à l'intérieur d'une même cour et la cellule du parti, ceux qui, exceptionnellement, reçoivent discrètement les mots d'ordre de la direction politique nationale.

En règle générale, cependant et quoi qu'il en soit de ces variations de sens qu'autorise l'usage, la cellule du "P.C.T." regroupera un ensemble des membres du conseil des professeurs rattachés au même leader politique de la nation. Mais il arrivera qu'à certaines occasions, la cellule du "P.C.T.", largement impliquée, se retrouve pour travailler avec les conseils d'administration et pédagogique. C'est ce que révèle cette ordonnance de grande ampleur : "*Les principes des trois Co*" ; "*1° - Co-détermination*", - "*2° - Co-décision*", - "*3° - Co-responsabilité*" (1). Cette seule possibilité de partager les responsabilités, permet de ne

(1) *Présidence de la République Populaire du Congo, - Conseil d'Etat. Ordonnance n° 12/73 du 18/05/1973, portant institution de la Trilogie déterminante (Principe des Trois Co), dans les entreprises d'Etat - entreprises mixtes et services publics ; BRAZZAVILLE, 18 mai 1973. Cf. DECRET n° 73/66 du 18 mai 1973 portant application de l'ordonnance n° 12/73 du 18.05.73 dont l'article 3, souligne largement la composition des comités de direction des entreprises ou des établissements scolaires et d'autres institutions socio-économiques, politiques, administratives et juridiques du pays.*

pas oublier tout à fait les trois autres conseils de ce secteur du processus des activités économiques et de l'apprentissage spécialisé des techniques sectorielles, qui furent à l'origine de toutes ces fluctuations systématiques.

Mais là ne s'arrêtent pas les nuances et les précisions, ce qui contraint à la description la plus approchée possible.

D'une part, l'étranger, notamment l'africain du pays voisin, l'europpéen de l'occident ou de l'est, venu enseigner de façon définitive dans le Lycée Agricole Amilcar-Cabral, pourra intégrer un conseil pédagogique ou des professeurs. A l'occasion d'une élection ou d'une désignation du président organisée à l'intérieur de l'un de ces conseils, il serait invité comme tous les autres membres, à présenter sa candidature, preuve qu'on le considère comme en faisant partie. De la même manière si une initiative est à adopter dans le groupe, il annoncera son point de vue, parmi les avis des membres du conseil auquel il est intégré. L'assimilation toutefois ne sera pas totale et le lien de nationalité gardera son importance. Jamais, et cela entre 1967 et 1985, les membres expatriés ou étrangers dans ces derniers conseils ne pourront devenir membres de la cellule du parti, proviseur ou président du conseil d'administration de "l A.A.C."

D'autre part, et la chose ne surprend pas un visiteur étranger de la société congolaise, il existe des véritables "managers", en provenance des pays européens, en particulier des français, portant le titre "d'assistant" technique, en matière de formation professionnelle. S'il arrive qu'un étranger soit remarqué par ses capacités de "recherche-action", c'est-à-dire par une certaine performance de confronter et de dialectiser les interprétations et projets pédagogiques viables, de savoir lier l'analyse à la stratégie, d'associer la science et l'action (1), on lui donnera la charge de conseiller technique au nom de cette institution de

(2) (M.) PRUNELLE. De la nécessité de l'enseignement scientifique de l'agriculture ; Lyon Imprimerie de J.M. BARRET, 1828, 1 à 2.

formation spécialisée novatrice, acceptée par tous. Aussi, aurait-on au Lycée Agricole Amilcar-Cabral, trois conseillers techniques : deux français et un chinois.

Enfin, il arrivera qu'un étranger conseiller technique ou professeur expatrié, soit employé pour l'une ou l'autre ou encore, pour les deux missions à la fois : pour désigner un cadre doué d'une telle compétence, notamment des savoirs techniques de sa société d'origine et non ceux, de la nouvelle société d'intégration, on emploiera souvent différemment le terme de "*Coopérant*".

C'est ainsi qu' au-delà des concepts qu'on voudrait rigoureusement définir et des lois qui n'admettraient pas d'exception, l'exercice des activités socio-économiques novatrices, ici, comme dans d'autres fonctions de la société africaine ou congolaise, autorise quantité d'impondérables.

Ce n'est pas, bien sûr l'évolution actuelle des usages modernes de formation professionnelle qui en réduira le nombre. Aujourd'hui encore, et plus concrètement en 1985, les membres-mêmes de ces assemblées hiérarchiques n'habitent pas tous la même concession de "I.A.A.C." ainsi qu'il était de règle depuis la nationalisation et l'étatisation de cette ancienne ferme agricole de TRECHOT, devenue le Lycée Agricole AMILCAR-CABRAL. Certains élèves du début à la fin de leur scolarité formative, n'admettent pas de résider dans cette même concession scolaire à proximité des bâtiments de classe.

Au terme de l'exercice budgétaire de l'année 1967, outre le crédit de fonctionnement suffisamment présenté, un autre chapitre de dépense concerne l'achat de quelques véhicules de transport des enseignants et élèves-stagiaires habitant Bacongo, Poto-Poto, Ouénzé, Mougali, Talangaï, Plaine, Plateau, M'Pila et diverses agglomérations urbaines.

Chaque jour, dès 6 heures, grâce à un circuit simplifié, un autocar part du garage municipal de BRAZZAVILLE, sillonne tous ces quartiers et, aux endroits précis, aux "arrêts" indiqués, assure le ramassage des enseignants et enseignés qui doivent se rendre au kilomètre 17 ou à "l'A.A.C." Certes, ce nouveau point de l'analyse, renseigne-t-il encore sur la raison de l'éclatement du bassin oriental du Pool. L'appartenance à une autre agglomération que celle d'un espace scolaire choisi, connotte-t-elle une localisation géographique particulière. A l'inverse, la réalité sociologique de BRAZZAVILLE qui regroupe l'ensemble des quartiers, cesse, semble-t-il de privilégier l'intégration des populations dans un processus des activités économiques et l'apprentissage spécialisé des techniques sectorielles dans un établissement scolaire novateur, fondé sur la résidence.

Ainsi, sans pénétrer davantage dans ce jeu subtil des corrélations, des notions d'appartenance aux différents registres et qui, elles-mêmes, ne se laissent pas aisément définir (alors qu'elles se révèlent dans l'analyse de cet horizon des objectifs de formation professionnelle consignés à "l.A.A.C.", repris par le ministère de l'enseignement technique et professionnel, instauré en 1972).

"Le lycée Agricole Amilcar-Cabral, constitue la seconde catégorie de l'enseignement agricole moyen. Il a pour but de donner une instruction professionnelle agricole aux fils des congolais : garçons et filles qui demeurent encore sans profession, - aux adultes, hommes et femmes, déjà agents de l'Etat du niveau III : Ouvriers agricoles qualifiés ou moniteurs d'agriculture, sans distinction de tribu, d'ethnie, de classe sociale ou de statut socio-professionnel des parents. Cette formation professionnelle initiale pour les uns, recyclage pour les autres, prépare les élèves-stagiaires soit au titre de conducteur agricole, soit en qualité de technicien agricole supérieur, pour l'encadrement des paysans, agriculteurs, cultivateurs et éleveurs. De même, elle facilite l'accès aux études supérieures,

pour les titulaires du baccalauréat" (1).

Certes, si ces finalités poursuivent les initiatives globales adoptées au Colloque de 1970, elles ne restent pas moins reprises, maintenues, intégralement exécutées en 1985, par le nouveau ministère de l'enseignement secondaire et supérieur, créé en juillet 1984, à l'issue du IVème Congrès Ordinaire du "P.C.T.", par le biais de la direction de l'école des métiers.

Chronologiquement, il s'agit, dit-on, de "*l'intégration du travail productif par la suppression du mythe intellectuel*".

- "*La recherche d'une promotion des valeurs socio-économiques nouvelles*".
- "*Décolonisation de la formation professionnelle, en alignant l'école en adéquation avec les objectifs du développement socio-économique, selon les options politiques du marxisme-léninisme du peuple congolais*" (2).

Dans cette appréhension, ces finalités spécifiques, telles qu'elles semblent articulées ou non articulables définissent-elles-mêmes leurs origines. De ce fait, elles ne sont pas du ressort du Lycée Agricole Amilcar-Cabral lui-même. Pas plus qu'ailleurs, cet établissement ne serait non plus, le porteur du projet pédagogique en cours de gestion :

"Il l'a reçu et le reçoit régulièrement de ses administrateurs supérieurs qui, eux-mêmes le reçoivent du bureau politique national", pour son fonctionnement. Une autre version confirme cette déclaration : "*La prise en considération de la main d'oeuvre, dans l'orientation des élèves et le respect des modalités de recrutement*" (3).

(1) Arrêté n° 67/271 du 27 septembre 1967 ... Cf. Arrêté n° 72/317 du 10 septembre 1972, reproduisant les objectifs de formation professionnelle dans les lycées agricoles et collèges d'enseignement technique agricole au Congo, BRAZZAVILLE, Ministère de l'enseignement technique et professionnel, 10 septembre 1972.

(2) Arrêté n° 41/151 du 31 juillet 1984, réactualisant les objectifs initiaux de formation professionnelle dans les collèges et lycées d'enseignement professionnel en République Populaire du Congo ; BRAZZAVILLE, Ministère de l'enseignement secondaire et supérieur, 31 juillet 1984.

(3) Arrêté n° 41/151 du 31 juillet 1984, ...

L'âge de dix huit ans au moins, pour les uns et de trente cinq ans au plus pour les autres, est retenu par les gouvernants, pour introduire les jeunes et adultes congolais, dans cet univers qui doit les façonner comme un évènement d'une extrême importance, pour leur vie professionnelle. Toutefois, au moment de leur inscription, outre les diplômes d'enseignement secondaire du 1er degré : le Brevet d'Etudes Moyennes Générales (B.E.M.G.) - le Brevet d'Etudes Moyennes Techniques (B.E.M.T.), l'arrêté d'intégration à la Fonction publique, justifiant les cinq années d'exercice professionnel antérieur, l'arrêté de mise en stage établi par les autorités compétentes, l'extrait de casier judiciaire ; - les candidats doivent fournir à la direction des examens du Ministère de l'Enseignement secondaire et supérieur, un certificat de nationalité congolaise et un certificat d'acte de naissance. Cette dernière "pièce à verser" au dossier prouve que chacun et tous les candidats, ont réellement l'âge requis. Or, dans plusieurs villes congolaises, les âges sont régulièrement modifiés avancés ou réduits, selon les circonstances. De même dans de nombreux villages, en milieu M'Bochi d'Ollombo par exemple, les naissances sont loin d'être, toutes enregistrées par écrit. Dès lors, et plus particulièrement dans ce deuxième cas, il faut avoir recours à une procédure courante, le jugement supplétif. Il s'agit d'un certificat de naissance, établi après coup, selon les déclarations sous-jacentes aux intérêts des demandeurs ou des témoins de la naissance et selon l'évaluation de l'officier d'état civil, l'adjoint au maire de l'arrondissement, le chef de district ou de poste de contrôle administratif (P.C.A.).

Relevons l'exemple de Jean-Pierre KAYA, Angélique TABI et Roger-Ernest GOTENI, tous nés dans une case de brousse, un matin de la saison des pluies, un soir de la saison sèche, dans les circonscriptions respectives de MADINGOU-KAYE, vers Pointe-Noire, - de KINKALA, à proximité de BRAZZAVILLE et d'EMBOLI, aux environs d'OLLOMBO. Que pouvaient signifier pour ces gens, les premières dates de leur naissance ? Pourquoi et comment ont-elles été consignées par écrit ? Pourquoi et comment ont-elles été rec-

tifiées ? Plus tard, leurs parents (frère aîné, devenu militaire citadin, mais en tournée officielle dans la région rurale, - soeur aînée et oncle maternel, devenus respectivement cadres moyens de la santé et de l'enseignement : infirmière et instituteur du village), durent tous bien embarrassés quand ils voulurent les inscrire à l'école et établir pour ce faire, leur acte de naissance. Après une rapide conversation avec ces demandeurs, chaque officier d'Etat-Civil décida d'une date intermédiaire entre deux extrêmes, l'une qui aurait procuré le handicap d'un âge trop avancé, l'autre qui aurait apporté une gêne contraire ; chacun décida d'établir un jugement supplétif sur mesure, portant le libellé "né vers ...". En outre, devenus adolescents et adultes, lorsque ces gens constatèrent que ce premier âge attribué devenait dépassé, à la suite d'un retard plus ou moins grand, occasionné par les répétitions successives des classes élémentaires et secondaires de premier degré, ils sentirent une difficulté fondamentale quand ils décidèrent de présenter un dossier au concours d'entrée au Lycée Agricole Amilcar-Cabral et durent rectifier de nouveau leur premier âge. Les démarches vont divergentes : *"entretien discret avec un secrétaire d'état-civil de la localité"* : inviter cet agent à falcifier ce jugement supplétif, en évoquant des sentiments d'appartenance commune à une zone ou un village, à une ethnie ou tribu, - soit encore en utilisant un procédé vénal : une somme d'argent forfaitaire, en échange de ce service illégalement rendu. Le secrétaire d'état-civil recule la première date la première date indiquée au jugement supplétif, comme pour corriger une erreur ou une omission sous le libellé : *"lire 1966 au lieu de 1958"* par exemple. Les candidats moins âgés procéderont de la même manière, mais en augmentant de trois ou quatre années leur âge. Le socio-psychologue aurait matière à réflexion, sur les effets que pourraient susciter ces contraintes administratives, en survalorisant l'âge attribué, au détriment de l'âge acquis, notamment les frustrations individuelles et collectives, la remise en question de la personnalité de base de ces jeunes et adultes, intéressés à ce processus de formation professionnelle modernisante.

Dans ces limites, le législateur souligne que ces âges attribués ou acquis ne font pas obstacle, pour passer le concours d'entrée en classe de seconde de "1 A.A.C." pour les deux groupes de candidats (1). Les élèves sortant des collèges d'enseignement général ou technique seront admis après satisfaction aux épreuves générales. Les fonctionnaires désignés du ministère de l'agriculture ou des oeuvres de l'économie rurale, sont recrutés après admission aux épreuves du concours direct, interne ou professionnel (2). Cela, sans distinction de sexe et de lieux de naissance. Est-ce pour dire que ces deux types de démocratie, suffisent à exclure d'autres genres de privilèges d'ordre déculturatif et acculturatif que postule cette modernité ?

Ainsi, comme l'observe si bien René DUMONT que pour fourvoyer les ressortissants M'Bochi d'Ollombo et d'autres congolais dans "une servile imitation de l'Europe" (3), à la rentrée scolaire des années 1967/1968, pour 201 élèves-stagiaires inscrits, 75,84% sont des garçons, 24,16% des filles. De même, en 1984/1985, sur 563 élèves-stagiaires, on observe 65,67% de garçons, pour 34,32% de filles, soit une augmentation de 10,17%, pour les garçons et une baisse de 8,93% pour les filles. En outre, pour ces effectifs, on relève qu'en moins de vingt années, 71% en 1967/1968 et 59% en 1984/1985, soit une différence globale de 70% d'élèves

(1) Arrêté n° 67/271 du 21 septembre 1967 ...

(2) Ordonnance n° 7/488 du 5 mai 1962, portant organisation des stages effectués par les fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ; BRAZZAVILLE, Présidence de la République - Secrétariat général du Conseil d'Etat, 5 mai 1962. Cf. Décret n° 75/488 - M.T.P.S.I./D.G.T./D.G.G.-P.C.E., portant réapplication de l'ordonnance n° 7/488 du 5 mai 1962 - Cf. Décret n° 60/136 du 5 mai 1980 (additif), fixant les conditions générales des concours directs, des concours d'entrée dans les établissements d'enseignement prévus pour le recrutement, la formation, le perfectionnement et la promotion des fonctionnaires, des cadres moyens et supérieurs de la République Populaire du Congo.

(3) (R.) DUMONT. L'Afrique noire est mal partie ; Paris, Seuil 1962, 154.

des deux sexes, proviennent des zones rurales (1). Il faut indiquer en passant, que dans ces derniers taux successifs, 7,11% et 11,6% des élèves-stagiaires sont recrutés dans les zones et villages des M'Bochi d'Ollombo (2). Ce qui, de toute évidence, confirme cette analyse de PLACIDE RAMBAUD ; - "... les villes devenues pôles d'activités secondaires et tertiaires offrent des possibilités de travail plus nombreuses que la campagne, exerçant de ce fait une attirance professionnelle" ou formative à l'image de ces activités économiques énoncées (3). En outre, pour mieux soulever les voiles de cette acculturation horizontale et verticale et mesurer davantage l'étendue des adhérents, une autre remarque s'impose. Souvent, pour un effectif officiel des élèves-stagiaires régulièrement admis à "L.A.A.C." on affiche 185 en 1967, 542 en 1984, l'on constate un excédent de 16 et 41, soit 7,96% et 7,28% (4). "Ces derniers n'accèdent pas comme les autres élèves-stagiaires, par voie normale de concours d'entrée dans cette spécialisation, des classes de seconde, première et terminale, partagées entre trois options - d'économie rurale, - d'animation rurale etc. d'élevage". Si cela est vrai, laissons parler d'autres autorités compétentes, enseignants et enseignés, pour révéler le bien fondé de ces excédents.

(1) Le Lycée Agricole Amilcar-Cabral. Rapports de fins d'années scolaires 1967/1968, - 1984/1985.

(2) P.C.A. D'OLLOMBO - Registres des entrées au lycée agricole de BRAZZAVILLE de 1967 à 1985. Cf. Registres des réquisitions de transport routier des années 1967-1985.

(3) (P.) RAMBAUD, Société Rurale et Urbanisation ; ... 58.

(4) Le Lycée Agricole Amilcar-Cabral - Rapports de fins d'années scolaires 1967/1968 - 1984/1985.

"Au moment de la rentrée des classes, après l'affichage officiel des résultats du concours, quelques uns de ces élèves se présentent à la direction, avec une note signée ou établie soit par un ministre, soit par un membre du bureau politique ou du comité central du parti, - note épinglée au dossier, exigeant impérativement l'inscription du candidat, sur la liste des admis de l'année en cours. Pour ces élèves, cela n'est pourtant pas un droit, mais il est difficile de leur refuser ce privilège. Un ordre est un ordre".

"Plusieurs fois, deux ou trois années successives, mes collègues et moi-même, au début de l'année scolaire, nous recevons quelques élèves, accompagnés du proviseur de notre établissement, dans nos classes respectives, pour nous amener à surcharger davantage nos effectifs".

Et les élèves stagiaires ajoutent :

"Pour moi comme pour quelques uns de nos collègues, il est vrai que nous n'avons pas passé le concours d'entrée ici à "l.A.A.C." Cependant, notre venue dans cet établissement constitue en quelque sorte une récompense de nos services rendus à la nation, par nos capacités militantes auprès des paysans, des citoyens, jeunes chômeurs et ouvriers. Nous sommes tous membres du parti, de l'U.J.S.C. et de la Confédération syndicale Congolaise". A travers ces déclarations de distribution imputable à un groupe précis d'individus d'une place spécifique dans cette société, il devient aisé de comprendre ce prestige que confèrent certaines "références revalorisées" (1). En d'autres termes, nous pouvons déduire que l'entrée au Lycée Agricole Amilcar-Cabral, est liée à une certaine forme de statut et que la promotion de l'établissement en général ou la classe en particulier, apparaît, dans ces conditions, comme un cas paradoxal de la formation professionnelle spécialisée.

(1) (A.) PAGE. *L'Economie de l'éducation* ; Paris, Presses Universitaires de France, 1971, (Coll. Sup.) 18.

Dans l'ensemble, certains élèves-stagiaires qui se rendent à l'A.A.C., doivent parcourir dix sept kilomètres en autocar. Mais au préalable ils se sont tous procurés des fournitures scolaires onéreuses : cahiers, stylos, compas, règles, tenues d'uniformes etc. Le prix des livres est élevé, inabordable pour quelques uns d'entre-eux. Par exemple, les livres des statistiques de "J. FOURASTIER", de "M. BOISSONNADE", d'économie d'"ALBERTINI", - de pédagogie de "C. LABROUSSE", - de géographie "d'AIME CESAIRE", bref, tous les ouvrages de classe pour la seconde, la première ou la terminale, coûtent environ 40.000 F cfa, soit 800 FF. Le logement à l'A.A.C. est gratuit pour les garçons et les filles : pour les adolescents et adolescentes qui n'ont jamais exercé une activité professionnelle. Il s'agit en effet, des élèves-stagiaires qui bénéficient d'une bourse nationale d'enseignement secondaire de second degré de 13.000 F cfa, soit 260 FF en nature : équipements collectifs et individuels, ration alimentaire et d'autres services rendus en matière de formation professionnelle agricole. Les hommes et femmes adultes, chefs de famille, (eux-aussi appelés stagiaires) n'ont aucun droit à l'hébergement, à l'internat de l'A.A.C. Différemment de leurs homologues jeunes, les dispositions afférentes, relatives à leur initiation professionnelle antérieure, à leurs statuts attribués et acquis prévoient le maintien de leur traitement salarial précédent (1). Cela stimule leur volonté d'assimilation, marquant cette intégration définitive des usages économiques modernes. Mais, dans l'ensemble, de part et d'autre, ces prédispositions matérielles, ces supports régulés qui favorisent ce contact libre avec des réalités importées de l'Europe, apportent à chaque groupe des élèves-stagiaires, une sécurité, pour affronter avec courage les longues journées de travail formatif en milieu scolaire. Cette remarque correspond aux étapes chronologiques, proposées par le Ministre de l'Enseignement Secondaire et Supérieur, par le biais de la direction de l'Ecole des Métiers.

(1) DECRET n° 75/488 du 5 mai 1962, ..., Article 4.

Le 25 septembre de chaque année est consacré à l'aménagement de la cour du Lycée, des salles de classe ; la mise au point des emplois du temps et la diffusion de ceux-ci aux formateurs. Le 27 septembre marque l'affichage des listes des élèves-stagiaires et professeurs, sur le panneau d'information de chaque classe. Le 28 septembre est retenu pour le premier conseil des professeurs, notamment la sensibilisation sur la rentrée scolaire, que *"les enseignants doivent tenir à coeur pour sa réussite"*. Enfin, le 29 septembre est une date réservée à l'assemblée générale des formateurs et formés, pour informer chacun et tous, sur les emplois du temps, la distribution des salles de classe respectives et, à l'occasion, des heures de transport assuré par les deux autobus de la Société de Transport Brazzavillois (S.T.B.) dès le jour de la rentrée à six heures précises.

V - LES DONNEES PEDAGOGIQUES DU PROCESSUS DE SPECIALISATION

Le 1er octobre, le Lycée Agricole Amilcar-Cabral ouvre officiellement ses portes.

"Dans toutes les classes, on trouve un professeur principal devant les élèves dont la présence de 39%, le premier jour, évolue à 81% le second jour de la rentrée" (1).

Dès lors, pendant neuf mois de l'année, du lundi au samedi, de six à treize heures, puis de quinze heures à dix sept heures, à l'exception des élèves-stagiaires internes, les adultes quittent les concessions personnelles de BACONGO, MOUNGALI, MPILA, MOUKONDO, OUENZE, POTO-POTO, TALANGAI etc. ; tous vêtus d'un uniforme bleu ; ils doivent tous comme leurs collègues adolescents et adolescentes être présents à l'appel de chaque professeur. A cette occasion, les noms des absents sont soigneusement notés et communiqués à la direction de l'établissement pour une éven-

(1) *Le Lycée Agricole Amilcar-Cabral ; Rapport de rentrée scolaire 1984/1985 ; BRAZZAVILLE, 30 novembre 1984.*

tuelle sanction : - "expulsion temporaire ou définitive de "L.A.A.C." ; - observation sur l'incapacité à passer en classe supérieure à la fin de l'année". Les retardataires doivent se diriger vers le surveillant général, pour justifier leur retard, et, solliciter ainsi, un billet particulier d'accès en salle de classe.

Partout, de la seconde, à la première et terminale, les élèves-stagiaires bénéficient d'une certaine installation : une installation peu confortable, et un matériel pédagogique insuffisant, bien que les effectifs soient moins chargés par classe. La ration par classe excède rarement 41 élèves-stagiaires et le rapport formateurs-élèves-stagiaires est de 1 enseignant pour 9 enseignés. L'espace est prévu pour quatre places, deux élèves-stagiaires seulement l'occupent. Cependant, outre quelques ouvrages traitant de manière sommaire, les divers points de l'économie et de l'agriculture congolaise, et de façon ample, voire évasive les mécanismes des savoirs agraires européens ou internationaux, asiatiques et autres, plusieurs livres ou manuels, manquent parfois pour les professeurs comme pour les élèves-stagiaires.

Ce qui, à première vue, indique les supports des enseignements programmés novateurs, susceptibles de déterminer les finalités poursuivies c'est-à-dire celles que D. HAMELINE définit comme "*les affirmations de principe à travers lesquels*" (1), le groupe des spécialistes de l'A.A.C., identifie et véhicule les usages modernes des activités économiques. Allusions faites aux lignes directrices que ce système de formation professionnelle fournit, sur les manières de traduire en actes les orientations et discours politiques, pendant cet apprentissage spécialisé. Ces perceptions sont incisivement reprises, écrites et transcrites dans le livre "*programme des écoles de métiers*" (2), à l'usage des formateurs de l'A.A.C., où apparaissent les précédentes finalités de l'instruction relatives aux matières à enseigner, la représentation à l'égard des formés et les méthodes didactiques à employer.

(1) (D.) HAMELINE. *Du savoir et des hommes. Contribution à l'intention d'instruire* ; Paris Gauthier, Villars, 1971, 97 à 98.

(2) PROGRAMMES des ECOLES de METIERS ; BRAZZAVILLE, Ministère de l'enseignement Technique et Professionnel, 1973.

Les programmes d'enseignement sont variés : Formation technique et économique, sociale et intellectuelle. D'une manière plus détaillée et, dans l'ensemble de ces cycles de formation, la première partie du livre - "*Programmes des écoles de métiers*", est consacrée à "I.A.A.C." (1). Un premier chapitre recouvre la littérature, l'histoire et le calcul général, en insistant sur les aperçus d'ordre psychologique et pratique pour faire appel à la perception, à la mémoire, à l'expression orale et écrite que les adolescents et adultes, risquent de suspendre au cours de cette formation professionnelle. Ce qui, à court et à long terme, leur serait un handicap, voir un blocage à la culture générale, pour l'exercice de leurs fonctions, et pour valider l'opportunité de leur personnalité dans le groupe des "évolués".

- La formation sociale apparaît en deuxième position. Elle est clairement prononcée à travers l'apprentissage du fonctionnement de l'appareil administratif, de l'organisation des systèmes de parenté, pour mieux appliquer ces principes, méthodes et programmes de travail, d'amélioration et de vulgarisation agricole. De ce dernier volet, découle conjointement la formation de la conscience professionnelle de chacun et, (donc des limites de leurs facultés, du maintien d'intégration au groupe socio-professionnel, de la pureté de leurs actes), pour que, ultérieurement, chacun puisse parler et agir, selon les exigences du métier (2).

- L'apprentissage des techniques agricoles et d'élevage s'inscrit dans le "Troisième chapitre" du livre - "*Programmes*", proposé aux enseignants et enseignés. Nous relevons ainsi qu'il s'agit de la transmission des "connaissances" particulièrement "plus étendues" comme le dit M. PRUNELLE (3), mais toutes globalement centrées sur les données de production végétale et des cultures stimulentes (4). A ces premiers savoirs

(1) PROGRAMMES des ECOLES de METIERS, BRAZZAVILLE, Ministère de l'enseignement technique et professionnel, 1973.

(2) Idem.

(3) (M.) PRUNELLE. De la nécessité de l'enseignement scientifique de l'agriculture, ... I.

(4) Programmes des Ecoles de métiers .../

dont les considérations manifestes soulignent l'importance de la maîtrise, autant que l'assimilation de la part des élèves-stagiaires, s'ajoute une deuxième section portant sur les connaissances de l'élevage. Il s'agit en effet, de l'acquisition des usages sous-sectoriels, novateurs de *"production animale, d'information des éleveurs sur le type d'alimentation de bétail et des maladies transmissibles des animaux à l'homme"*. Cela exige des connaissances moyennes sur l'entretien régulier ou sur l'hygiène permanente du milieu voire sur l'assainissement constant.

La formation professionnelle en économie et en gestion est transcrite dans le "Quatrième chapitre". Le texte souligne cette distinction entre l'économie générale et l'économie rurale. Le premier sous-secteur présente les éléments du développement des trois systèmes économiques. Le second indique les innovations des systèmes d'économie agricole liés à l'agriculture et à son développement. Après quelques considérations sur l'importance de cette tâche formative et sur la préparation personnelle du formateur, une première section détaille successivement le programme des classes de seconde, première et terminale. Et comme support pédagogique supplémentaire de livre - "Programmes", notons encore l'intérêt de cet autre *"Manuel du professeur de l.A.A.C."* (1). Celui-ci complète et explicite *"la marche d'une leçon de développement rural, d'amélioration agraire, d'ailleurs plus dans sa forme que dans son fond, selon la manière de conduire des exposés, donner des explications, faire réciter les leçons, présenter et corriger les devoirs"* (2).

Dans cette acception, les matières à enseigner, écrites et transcrites dans le livre - "Programmes" proposé aux formateurs de l.A.A.C." apparaissent ordonnées et simultanées. De plus, elles se complètent, se

(1) Direction des Ecoles de Métiers. Le manuel du professeur des collèges et Lycées d'enseignement technique agricole ; BRAZZAVILLE, I.N.R.A.P., 1975, 178 p.

(2) *Idem.*

se relie à l'agriculture générale et spéciale, la production animale, le machinisme agricole, à l'économie générale et l'économie rurale, - à la comptabilité générale, la gestion agricole et la vulgarisation agricole, - aux mathématiques - à l'organisation du travail.

Ces matières sont progressivement exécutées dans le plus grand respect des institutions des promoteurs, leaders politiques et administratifs successifs de l'enseignement secondaire et supérieur du Congo, dans leurs choix de formation professionnelle agricole novatrice.

Nous pouvons résumer ces quelques éléments dans l'obligation sectorielle que chaque spécialiste doit disposer graduellement son enseignement. Les données abstraites des sols, puis leur composition en eau, humus, en engrais et fumures azotées, en engrais potassiques, et phosphatés, en d'autres éléments secondaires et en oligo-éléments, selon une démonstration des états successifs de fertilité des sols des amendements : toutes les indications des lois générales de l'agriculture, de la mutation des plantes, du choix de la plante : choix de l'espèce et de la variété, choix des semences et leur préparation, ensuite la préparation du lit de semences, le calcul de la densité du semis, selon leurs modes réguliers et irréguliers par saison. Après des exercices de repiquage et de plantation, une attention particulière doit être accordée à l'évolution générale des sols et aux phénomènes d'irrigation, par classification selon la texture ou la pédologie. L'agriculture, spéciale doit d'abord être présentée par l'étude des plantes stimulantes, le cacaoyer, le caféier, le tabac, les plantes textiles notamment, le cotonnier, jusqu'à la connaissance des cultures fruitières le bananier et l'annas, alors qu'il est également estimé utile, sinon nécessaire de transmettre les usages des cultures vivrières. Il s'agit d'espèces cultivables comme l'oseille, la tomate, l'oignon, le choi, la carotte etc., pour apporter aux élèves-stagiaires, la connaissance et les techniques de ces diverses cultures, selon les zones et villages du pays. Le machinisme agricole, recouvre vingt et un détails, portant sur la technologie de l'équipement électromécanique du tracteur, des matériels de la mise en état des sols, de leur préparation et des plantations, jusqu'aux enfins d'irrigation, de drainage et d'aspersion. Après des travaux pratiques (T.P.),

présentés comme moyens pouvant aider les élèves-stagiaires à prendre davantage conscience de la subjectivité des enseignements techniques (1), un apprentissage singulier est consacré à la manière de choisir les engins lourds ou les engins légers selon les lieux, l'activité ou l'objet de l'utilisation et du fonctionnement. La production animale, comme les autres pratiques d'élevage exige l'étude des animaux : morphologie du squelette, myologie, système nerveux, organes des sens, appareils digestif, circulatoire et respiratoire, pour savoir la nature des aliments spécifiques à l'élevage de chaque espèce. Et l'on étudierait les conditions hygiéniques du milieu, c'est-à-dire des maladies transmissibles à l'homme comme la zoonose.

Pour l'économie générale, il convient de commencer par noter deux indications essentielles. D'abord, on insiste sur les éléments de développement, c'est-à-dire la population active : *"des hommes qui sont au centre de l'activité économique (ils) sont à la fois des agents et le but"* (2). Ainsi pour lier cette perception que l'économie apporte à l'homme, en sa double qualité d'individu et de membre de corps social, cette discipline d'économie générale apprise à l'A.A.C., recouvre les connaissances du capital, de l'entreprise, entraînant les autres secteurs de cette activité économique et également l'agriculture, la commercialisation, suivant l'abondance ou la précarité des marchés, - la définition et les éléments constitutifs du secteur national, en termes de sa formation et de sa répartition. Ensuite, on apprend les trois systèmes économiques : - Economie précapitaliste : économie primitive, esclavagiste, féodale et artisanale, historiquement distincte de l'économie capitaliste, le capitalisme des grandes unités, des petites unités et le capitalisme contemporain, avant d'aborder cet autre ordre d'économie socialiste, dont l'historique, les principes de planification

(1) (F.) GALLI GANI. Préparation et suivi d'une action de formation ; Paris, Les Ed. d'Organisation, 1978, 66.

(2) (A.) PAGE. L'Economie de l'éducation ..., 20.

contemporaine s'opposent sans doute au précédent système capitaliste. Enfin l'enseignement de l'économie générale, s'attache également à préciser chez l'adolescent comme chez l'adulte, les connaissances inhérentes à la circulation de la monnaie, comme la valeur du franc de la communauté française africaine (F.c.f.a.) et d'autres monnaies étrangères, (données de base des institutions financières) à limiter les indicateurs d'observation de la croissance de l'économie, et à interioriser les différentes formes de l'économie, à travers des plans circonstanciés; pratiqués et suivis dans un espace-temps précis. L'économie rurale s'inscrit autour des axes du système agricole de substance, (féodale de traite paysanne collective, d'entreprise ou à temps partiel), des modalités d'accession de financement au modèle développement et de répercussion dans ce même processus de changement. L'économie rurale est ensuite présentée dans l'ensemble de l'agriculture et des mécanismes de développement : (agriculture et utilisation des facteurs de production), des mécanismes des marchés agricoles et de l'économie générale, de transfert des facteurs de production, de leur localisation, sans oublier, cependant d'indiquer les dimensions relatives à l'économie de cet espace rural approprié.

L'enseignement de gestion dans le Lycée Agricole Amilcar-Cabral, peut-être utile à cet accroissement du potentiel productif des élèves-stagiaires, pour réaliser la mise en oeuvre de cette potentialité au service du développement économique ou d'amélioration agraire, se divise en connaissances des outils et en techniques de gestion administrative de l'entreprise. Plus remarquablement, il s'agit en quelque sorte de savoir réaliser une mise à niveau technique minimum, pour pouvoir participer à la gestion d'une entreprise, d'une exploitation ou d'une ferme agricole. Et, cette acquisition moyenne de l'esprit intermédiaire de management s'articule autour des données de l'organisation administrative, à travers les savoirs d'une prise de décision, de la détermination des objectifs, de gestion commerciale de l'entreprise : fonction commerciale et marketing,

marchés en économie libérale, puis étude du marketing. Ce qui comporte les nouvelles connaissances de la gestion des stocks, en qualité et en quantité, les moyens d'approvisionnement et de contrôle. D'où l'importance de la gestion de la production en tant que source d'investigation des opérations comptables. A "l.A.A.C.", cette transmission des techniques comptables aboutit à l'acquisition des usages modernes des principales opérations postales : renouvellement du matériel (payé et impayé), - opérations des salaires, - analyse des coûts réels, notamment dans la méthode des sections homogènes, d'imputation rationnelle des charges fixes, de détermination du coût de production, - opérations analytiques en termes de coûts pré-établis, coûts standards de matières et main-d'oeuvre, compte analytique et prévisionnel des budgets, des crédits pour un contrôle budgétaire. Dans ce processus des activités économiques et cet apprentissage spécialisé des techniques sectorielles, ces enseignements se présentent comme une toile de fond, indispensable à l'analyse financière du bilan d'une entreprise ou d'une ferme agricole. Pour l'essentiel, on détaille le capital fixe, le capital circulant, le capital constant, puis dans le même sens, on expose l'analyse de l'exploitation : Compte d'exploitation, élément général des pertes ou des profits de ce compte (voir annexe n° 34).

L'enseignement de vulgarisation agricole dans les neuf sections qui le constituent, souligne encore davantage l'intérêt des approches multi-diversifiées, pour atteindre les objectifs généraux et particuliers de développement rural. Cette matière très large, évoque successivement les caractéristiques des communautés rurales, (attributions et qualifications des agents de vulgarisation, agriculteurs ou cultivateurs), les motivations susceptibles de favoriser les innovations. Elle souligne rapidement les méthodes de vulgarisation : méthodes individuelles, - de groupe, - méthodes collectives, - de masse, - méthodes des indirectes ou de démonstration incluant les programmes de travail dans les principes de base, pour établir un programme et l'exécuter, sous la direction d'un appareil administratif de vulgarisation. Enfin cette discipline favorise également le choix des termes d'amélioration agraire comme "*l'association agriculture - élevage -*

choix des termes de travail, - lutte anti-parasitaire", le tout pour mobiliser les agriculteurs ou cultivateurs à un vouloir, à un savoir et à un pouvoir. Mais ce pouvoir n'est-il pas plus facile à réaliser que ce vouloir ? Puisque, ce vouloir est encore manifestement observé dans les démarches entreprises pour le partage et l'utilisation du savoir.

Autre contenu d'une discipline à rappeler ici : l'organisation du travail scientifique. Elle est explicitement définie à travers cette structure d'entreprise, d'une ferme agricole et les éléments qui la composent, liés aux fonctions de direction et d'exécution, à l'inter-relation entre les divers niveaux de gestion - à la comparaison entre ces fonctions et les autres secteurs d'activité économique. Ce sont là les bases de l'organisation scientifique du travail. GASTON BACHELARD les perçoit comme "*le fondement d'une série de concepts en voie de perfectionnement, pour recevoir le dynamisme*" qu'un groupe social vit, "*pour former un axe de pensées intensives*" (1). Nous retrouvons par analogie, cette définition encore dans cet apprentissage qui recouvre des méthodes diverses au sein - même des différents types de fermes ou exploitations agricoles, selon l'analyse des postes de travail et la description des tâches, la désignation simplifiée des bureaux et des équipements collectifs, utilisation, entretien et répartition de ces locaux et matériels, - classement et entretien des documents (manuscrits ou imprimés), copies, registres, livres, écritaires etc., selon leur répartition en différentes sections de production, de vente et d'approvisionnement, etc. Enfin, "*l'initiation des jeunes apprentis, le perfectionnement des anciens cadres subalternes aux connaissances de la géographie, de l'histoire, de la langue française ou anglaise, - aux mathématiques et aux sciences, se font aux moyens des leçons et des travaux pratiques (T.P.) du niveau secondaire de deuxième degré. Le tout ayant pour objet l'étude d'une pluridisvariété des classes ou d'opérations familières à l'adolescent et à l'adulte*". Les programmes sont ainsi des plus amples,

(1) (G.) BACHELARD. *La formation de l'esprit scientifique* ; Paris, Librairie Philosophique J. VRIN, 1977, 61.

conjuguant un large éventail des notions empruntées à l'écologie, l'astronomie, la géo-physique, les techniques de communication, l'algèbre, les mathématiques modernes, la géométrie, la biologie végétale ou animale, la botanique, la zoologie, la minéralogie, appuyées sur la physique et la chimie, dont la littérature, la grammaire et l'écriture fournissent de nombreuses occasions.

Quelle que soit l'importance de ces précisions formatives et didactiques, il reste que l'enseignement agricole et la formation professionnelle économique, transparaissent continuellement dans les textes comme but principal et essentiel de l'activité des professeurs spécialistes et que l'enseignement nécessaire des matières professionnelles, et les méthodes scolaires et oeuvres scolaires de ce niveau secondaire, doivent y concourir en intermittence, associées à l'enseignement général. Nous pouvons évoquer ici, quelques exemples suggestifs, de ces intentions et de ces faits.

Il est recommandé expressément d'imprégner tout l'enseignement d'esprit moderne, à l'image des sociétés développées : chaque professeur doit toujours *"parler en spécialiste agricole"*. De toutes les heures réservées à l'économie rurale, aucune ne doit être consacrée aux commentaires d'ordre général ; des leçons d'agriculture, d'élevage, de machinerie agricole, d'économie, de gestion, comptabilité et vulgarisation agricoles et de l'organisation de travail.

"Ainsi, un professeur expliquera à l'économie rurale ce qu'est l'agriculture, mais il en montrera l'action pendant la leçon d'agriculture générale ou spéciale, la leçon d'économie générale ou agricole, de gestion agricole ou de comptabilité agricole et autres. Il ne sera pas alors appel au hasard, ni aux savoirs antérieurs des élèves-stagiaires traditionnels, coutumiers de leur tribu ou ethnie d'appartenance, sans évoquer constamment les techniques européennes ou des sociétés industrialisées, ou des secteurs

agricoles, les plus avancés du monde. Sa parole incline discontinuellement vers les activités sectorielles et, à propos d'une séquence, il sait par zèle de formation, imbiber son langage d'esprit professionnel".

Si l'agriculture est d'abord considérée comme d'une utilité pratique et sectorielle, par sa spécificité, elle apparaît susceptible de constituer le fondement même de la formation d'un ensemble des savoirs liés à la transformation du milieu naturel, pour la production des végétaux, des animaux utiles à l'homme, et, cette dernière s'en trouve améliorée.

"Savoir améliorer les pratiques agraires est aussi important que savoir gérer ou compter, car l'agriculture est d'usage technologique, pour la production des végétaux et animaux, indispensables à l'homme. Dans un contexte d'une modernité envisagée, l'étude de l'agriculture, confère des savoirs novateurs capables d'accroître les aptitudes rationnelles d'encadrement des producteurs directs. Quel que soit le niveau, elle défait la personnalité de l'individu concerné, en le prédisposant à des techniques interiorisées, par lesquelles il saurait progresser dans les limites du métier".

L'enseignement de gestion permet encore, sans doute, plus que d'autres, aux futurs cadres moyens, adolescents et adultes de savoir mener des actions globales et distinctes de direction, d'administration ou d'organisation et, notamment de leur inculquer les techniques des comptes. Ce qui suppose un moyen favorable à l'établissement de l'ensemble des opérations agricoles, à effectuer dans les années ultérieures ou déjà effectuées dans l'année en cours. Ce qui connote une manière de développer en ces élèves-stagiaires, des sentiments d'intégration ou de soumission envers l'institution politique et gouvernementale, dont les entretiens se manifestent si clairement dans l'instauration progressive des techniques rurales, européennes, voire françaises, en supprimant les usages agraires locaux.

"Que des techniques nouvelles, pour l'exercice des activités productives, viennent renforcer ou compléter les premières leçons enregistrées ! Chaque professeur, en ce qui le concerne, l'un après l'autre trouve toujours à démontrer un élément récent sinon étranger, nécessaire à une action de l'économie rurale, les procédés d'une science, d'un métier pour obtenir un résultat planifié, avec le rendement amélioré des pratiques agraires".

A propos de l'initiation moyenne ou du perfectionnement intermédiaire de la formation sociale, après avoir souligné le rapport étroit entre l'apprentissage, la diffusion, la propagation de tout cet ensemble de connaissances (de manière à les rendre accessibles aux producteurs directs, non scolarisés), le livre *"Programmes de l'école des métiers"*, à travers cette partie réservée à "l A.A.C.," ajoute :

"Il est maintenant nécessaire d'appliquer l'intelligence d'une volonté et de réaliser une nouvelle organisation des activités économiques selon un mécanisme moderne de transformation de la paysannerie. La dégradation des pratiques agraires et les conflits sociaux, les inégalités économiques actuelles, constituent un fléau essentiel pour l'Etat. De ce fait, celui-ci doit mettre un terme à cette spontanéité d'une organisation semi-naturelle, ses communautés semi-primitives. Cette initiative doit être concrétisée dans tous les actes ruraux : la modernisation de l'agriculture entraînera tous les autres secteurs de l'économie nationale. Mais ce progrès ne peut être obtenu que par la formation professionnelle spécialisée des élèves-stagiaires, futurs cadres moyens d'amélioration agricole, issus de cette même société rurale, mieux avertis et transformés que leurs parents".

En troisième approche de cette institution scolaire de spécialisation professionnelle, tenue par les formateurs des nationalités hétérogènes, il paraît possible de dessiner quelques traits de la représentation que les leaders politico-administratifs et le Lycée Agricole Amilcar-Cabral se font des adolescents et adultes à former. Nous les extrayons de certains commentaires, joints aux directives relatives aux matières à enseigner, et

de nombreuses remarques concernant les motifs de la discipline à faire respecter en classe, les méthodes didactiques à employer et les moyens de coercition. D'une manière générale, il convient aussi de souligner que ces variantes démarches recouvrent autant des bienfaits que des limites.

Les leaders politico-administratifs de la nation, y insistent et le livre *"Programmes de l'école de métiers"* qu'ils ont établi, montre une importance primordiale à accorder à la classe de seconde, et la formation initiale que les professeurs doivent conférer à ces élèves novices, ou aux anciens agents du ministère de l'agriculture, à cause de leur "ignorance", pour les uns ou de *"leur insuffisance"* (1) pour les autres. Mais tous les élèves-stagiaires, sont désignés comme toujours inavertis, naturellement imprécis, ayant des connaissances confuses, non scientifiques, et héritées des habitudes du terroir.

"Qu'il soit adolescent ou adulte, les apprentis des savoirs techniques modernes sont encore des êtres irrationnels et illogiques, incompétents et dominés par des innombrables lacunes, des êtres capables de surmonter des obstacles, mais le faisant graduellement, intériorisant avec maturité les techniques novatrices, mais encore remarquablement maintenues, dans les usages coutumiers, tribaux ou ethniques".

Ils se trouvent dans un contexte difficile où sont nombreux les groupes et sous-groupes hétérogènes, multiples les expériences ambivalentes, exerçant sur eux des attrait imperformants et développant des contagions inopportunes. L'objet de formation professionnelle étant unique l'homme scolarisé, ses progrès scolaires sont directement et intimement liés aux progrès qu'il doit réaliser dans l'apprentissage des *"techniques"*, utilisant ses *"aptitudes"* et éveillant ses *"compétences"* (2).

(1) PROGRAMMES des ECOLES de METIERS ...

(2) *Idem.*

Mais, des commentaires significatifs font savoir que certains élèves-stagiaires ont des raisons personnelles plus discrètes de s'inscrire à "l'A.A.C." : assez avancés en âge scolaire, - "paresseux", - étourdis ou dépourvus des capacités intellectuelles suffisantes, pour poursuivre un "cursus" scolaire habituel. En outre, "nombre de ces élèves-stagiaires sont probablement, des gens trop âgés et n'ayant des parents ou tuteurs influents capables de plaider leur cause de réduction d'âge comme quelques uns de leurs collègues et, cela malgré leurs bons résultats, leur admission au B.E.M.G., ils ne sont pas acceptés dans un autre établissement que celui-ci".

"Certains de ces apprentis sont des élèves qui, après la classe de 3ème du C.E.G., ont dû avoir une moyenne annuelle insuffisante, leur permettant d'accéder en seconde du Lycée d'enseignement général".

"Il y a aussi, dans "l'A.A.C." quelques élèves-stagiaires qui, à plusieurs reprises, n'ont jamais satisfait à un concours comme celui de l'Ecole Normale des Instituteurs (L'E.N.I.), de l'Ecole Moyenne Nationale d'Administration (L'E.M.N.A.), l'Ecole de Santé Publique de LOUKABOU etc".

De même, "la plupart de ces élèves-stagiaires, c'est-à-dire ces anciens agents subalternes de la Fonction Publique, inscrits en formation professionnelle, celle qu'ils appellent eux-mêmes stage de recyclage ou de perfectionnement, dans cet établissement, sont des fonctionnaires qui ne se sont jamais régulièrement intéressés à la politique, n'ont jamais suffisamment milité, pour devenir des membres du Parti ou du syndicat, et s'élever dans la hiérarchie politique supérieure".

"Quelques uns d'entre-eux, sont des gens qui ont manqué de bénéficier de la confiance de leurs chefs. A cette faiblesse, ils n'ont jamais pu passer d'une catégorie socio-professionnelle à une autre, d'un grade inférieur à un grade supérieur et, à l'occasion, acquérir des statuts, des rôles et des fonctions nouvelles dans le ministère ou les services relevant de l'agriculture ou du développement rural". Les jeux sont

complexes, les raisons sont nombreuses et, il convient de limiter ainsi ce rapport des déclarations. Cependant, on aurait tout lieu de croire que ces quelques facteurs évoqués suffisent, pour expliquer ce phénomène largement collectif : cet apprentissage spécialisé des techniques sectorielles semble se réduire à un ensemble des faits de micro-groupe.

Dans cette perspective, il apparaît que les élèves-stagiaires sont les objets de nouvelles initiatives, de récentes planifications socio-économiques, en vue de la transformation des futurs cadres moyens et des producteurs paysans. Il s'agit d'enseigner l'utilisation des instruments d'efficacité consécutive au progrès et "*sortir ces adolescents et adultes des imprécisions*", celles-ci étant provoquées par deux systèmes parallèles d'éducation : informelle et coutumière d'une part, formelle et scolaire d'autre part (1). En conséquence, chaque professeur, averti, expérimenté dans sa discipline, ne doit pas s'étonner de voir les généralités reprendre parfois le processus qu'il lui les dispute.

Le constat des méthodes didactiques concernant l'enseignement, la discipline et la surveillance adoptées par les formateurs est sans équivoque : les unes sont nécessaires pour resserrer les connaissances des adolescents et adultes en un seul domaine ; - les autres sont indispensables pour faciliter et favoriser leurs effets.

Or, dans tous les documents officiels, le livre - "*Programme de l'école des métiers*" par exemple, si tout l'enseignement agricole est conçu dans un contexte économique et humain, il n'est nulle part fait mention ou commentaire des démarches de transmission des connaissances sur le développement rural. Dès lors, pour combler cette lacune, une observation directe, effectuée sur le terrain s'impose à l'étude.

A l'intérieur de chaque salle de classe, de la seconde, première et terminale, les comportements organisés ont de quoi indiquer cette force additionnelle pour transformer, en brisant les anciennes habitudes, ou encore

(1) LE THAN KHOI. *L'enseignement en Afrique tropicale* ; Paris, Presses Universitaires de France, 1971, 165.

pour diminuer la force des valeurs ethniques ou tribales déjà octroyées (1). Depuis sa table, chaque professeur s'emploie à façonner chez ses apprentis les techniques, les habitudes, l'intelligence, la conscience et la volonté correspondantes à la profession agricole de catégorie moyenne. Souvent, tout en parlant il parcourt les allées de la salle, en de multiples allers et retours, armé d'une règle longue ou semi-circulaire graduée, d'un morceau de craie qui lui servent à mesurer les dimensions sur une carte ou une gravure. A d'autres moments, il écrit ou dessine sur le tableau noir des signes, images, schémas et croquis habituels, souvent étranges, désignant des objets familiers ou inconnus que les élèves-stagiaires, sont invités à lire, à décoder et à reproduire sur leurs cahiers. Parfois, il interroge longuement, un ou plusieurs apprentis, les fait parler souvent un à un, selon la matière de l'heure, préférant la méthode active et illustrative à la forme expositive. La méthode expositive est dite dogmatique, elle est réservée aux enseignants des universités traditionnelles. La méthode active et illustrative connote une série de questions et de réponses régulées qui appellent des faits choisis, des pratiques connues, des savoirs adoptés, des règles validées et dont chacun et tous se servent pour faire découvrir des usages nouveaux ou des méfaits d'abord inaperçus. Afin que l'enseignement donné par séquence, module par module ne vienne pas surmener la mémoire, on suscite la participation, on développe les capacités d'assimilation et on enrichit les compétences d'encadrement ultérieur.

Enfin l'enseignement doit suivre une lente progression. Le professeur doit assurer cette lente évolution, par la distribution ponctuelle d'exercices variés et répétés de sa spécialité, après avoir observé que tous les apprentis ont bien compris et bien retenu les "vérités" novatrices qu'il a déjà transmises, avant de passer à d'autres précisions plus compliquées et plus théoriques.

(1) (R.) BASTIDE. *Anthropologie appliquée*, ..., 155.

A cet effet pour l'ensemble des trois sous-spécialités de profession agricole, des classes de seconde (S1), première (S2) et terminale (S3) elles-mêmes, encore décomposées en sept départements : - Production végétale (P.V.), - Production et santé animale (P.S.A.), - Machinisme agricole (M.A.), - Economie et Gestion (Eco-Gest.) - Génie Rural (G.R.), - Mathématiques - Physique - Chimie (M.P.C.) et Lettres, le Lycée Agricole Amilcar-Cabral, contraint tous les enseignants à une mobilisation verticale et horizontale. Chaque professeur est tenu de regrouper les enfants par âge, mais aussi et surtout par niveau d'avancée, suivant les indications que donne le livre - *"Programmes de l'Ecole des Métiers"*. Les classes de seconde sont réparties en quatre classes pédagogiques dites *"classes de tronc commun"* (T.C.): TC 1, TC 2, TC 3 et TC 4". Les classes de première et terminale, correspondent à chacun des départements précédemment évoqués, mais subdivisées en cinq unités.

Dans chacune de ces divisions ainsi constituées, le formateur doit distribuer son temps et son activité, répartir des leçons, devoirs, corrections, mémorisations, pour qu'en chacune, les élèves-stagiaires soient toujours occupés à quelque travail à leur portée. Toutefois, il est conseillé d'employer certains élèves-stagiaires, plus souvent, les anciens agents du ministère de l'agriculture ou de l'économie rurale, considérés comme les plus avancés, les plus informés de quelques notions, expériences et techniques initiales, dans certaines tâches de répétition. Telles sont d'autres composantes d'un apprentissage véritablement humain (1). Elles connotent une possibilité d'aider les novices issus des collèges d'enseignement général, sans nuire à l'intérêt propre des aidants. Ce faisant, on préfère le mode simultané et le mode mutuel d'enseignement.

En outre et, en plus de ces deux derniers modes, le professeur doit faire usage d'une discipline comme support de son autorité. Elle recouvre autant des récompenses que des sanctions sociales ou morales, conformément aux règles de conduite pré-établies (2). *"Le bavardage"*, *"l'agitation"*, *"la désobéissance"*, *"les absences"* et *"les retards répétés"*, constituent

(1) (I.) ILLICH. *Libérer l'avenir - Appel à une révolution des institutions* ; Paris, Ed. du Seuil, 1971 (Coll. Points) 39 à 47.

(2) (E.) DURKHEIM. *Leçons de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1969, 42 à 43.

une série d'attentats contre l'institution scolaire, la classe et l'autorité du professeur. Cela étant, ces sanctions relevant des éléments essentiels de toute la règle morale, elles vont des mauvaises notes à l'expulsion temporaire ou définitive. Les récompenses recouvrent les bonnes notes, l'élévation au tableau d'honneur, la confiance ou l'estime des professeurs. Bref, en des multiples occasions, le professeur applique ainsi ces règles, pour stimuler ceux qu'il juge négligeants et redresser ceux qu'il estime pédants ou prétentieux (1). Cependant, dans la classe, il *"doit éviter de traiter les élèves-stagiaires comme on traite les gamins écoliers"*.

Ainsi, pour soutenir ces sanctions et récompenses, il est conseillé à chaque responsable du département, de déposer aux services administratifs de "l'A.A.C.", les listes des résultats mensuels, trimestriels ou annuels des notes d'interrogations orales ou écrites, des examens présentés par chaque élève-stagiaire. Ces données seront définitivement enregistrées pour compléter le dossier scolaire de chaque apprenti, avant qu'elles soient périodiquement collées au panneau d'affichage de l'établissement, du département et de la classe respective. Symbole de leurs efforts attentifs et de leur apprentissage correct.

Pendant la récréation, couramment appelée *"l'heure de permanence"* tous les élèves-stagiaires, se retirent sur l'étendue du gazon d'une parcelle de la cour ou au "foyer" du Lycée, pour discuter ensemble, réviser leurs leçons, ou écouter la musique. Ils mettent un point d'honneur et de distinction à traiter toujours des cas précis de leur option particulièrement agricole, ils le font d'une manière plus centrée, plus rationnelle que leurs camarades débutants. Ils se permettent de se moquer de ceux de leurs collègues nouveaux appelés "bleus", qui discutent des sujets généraux, peu centrés sur le métier. Quant à celui qui ne sait pas cerner les approches interdisciplinaires, autour de l'une des matières relatives à l'agriculture ou à l'élevage, il ne sera pas surpris d'être pris à parti par ses homologues et de se retrouver prochainement "marginalisé". Car, il serait contraint à raisonner comme ses partenaires, ou à l'extrême, à mimer ses professeurs, selon un

(1) (J.) DEWEY. *L'Ecole et l'Enfant* ; Paris, Neuchatel, 1945, 42.

langage réservé aux cadres de développement rural ou d'amélioration agraire. Aussi, les débutants se regroupent-ils à part. Parfois, les plus enthousiastes intimident les plus engourdis - certains protestent et vont demander des "éclaircissements" auprès des anciens, en attendant qu'un des professeurs spécialisés en matière de passage, vienne partager les avis.

Lorsque retentit le coup de cloche du surveillant général, les élèves-stagiaires sont invités à nouveau à entrer - dans leur salle, et à reprendre le rythme habituel de l'enseignement.

A 13 heures, contrairement aux apprentis pensionnaires, en raison même de l'éloignement des quartiers urbains du centre comme Bacongo, Poto-Poto, Ouénzé, Mougali, ~~MPila~~ , Talangaï et autres, les élèves-stagiaires sont obligés de rester à proximité de "L.A.A.C.," pour occuper le temps de pause de la mi-journée. Cependant, à certains, il n'est pas permis de quitter le périmètre de la concession scolaire. Le surveillant général doit veiller à ce que les apprentis internes n'accèdent pas aux quartiers voisins. Seuls les externes, s'ils le désirent, peuvent se promener dans les rues, places du marché et autres endroits publics de N'Gangalingolo. Par groupes des privilèges statués, mais aussi par groupes d'affinité, les garçons et filles, les hommes et femmes, séparément, se rassemblent pour manger ensemble : ceux qui sont dépourvus d'une bourse, mais perçoivent une ancienne rémunération, - ceux d'une même région ! ou d'un même village, d'un même quartier, d'une même ethnie ou tribu, ceux dont les parents se connaissent, ceux dont les épouses se fréquentent, celles dont les conjoints partagent les mêmes opinions. Bientôt, sans distinction des lieux d'appartenance d'origine, de génération ou de statut socio-professionnel déjà acquis, certains se retrouvent dans le "foyer" du Lycée, pour dépenser leurs forces trop longtemps domptées : ils écoutent de la musique africaine ou congolaise, européenne ou française, - boivent du "Coca-Cola", de la "PRIMUS", "KRONENBOURG", etc. D'autres restent étalés sur un lit dans le dortoir. Nombreux font des petits pas dans la cour ou s'assoient à l'ombre d'un bois de fer, d'un palmier à huile pour bavarder. Mais ces distractions effectuées séparément, ne doivent pas être comprises comme une rigide dissociation, qui conduirait à une discontinuation définitive de ce processus d'apprentissage spécialisé des techniques sectorielles au Lycée Agricole Amilcar-Cabral.

Le moment de reprendre les cours est annoncé et, dans chaque classe, on ne trouve maintenant que des tables-bancs vides. Les pratiques observées dans la matinée sont interrompues momentanément, de 15 heures à 17 heures 30, partie de la journée où la chaleur est souvent accablante et l'ambiance somnolente.

En des nombreux moments des après-midi, dans les jardins potagers, bergeries, poulaillers, laboratoire et ateliers, se succèdent maintenant les travaux pratiques (T.P.) d'agriculture, de machinisme agricole, d'élevage et de topographie.

En travaux d'arpentage, de 15h30 à 17h30, deux fois par semaine, l'enseignant fait connaître aux apprentis le maniement des instruments servant à la mesure directe des distances, au tracé et à la mesure des angles, au jalonnement et chaînage en terrain incliné et en terrain horizontal, au piquetage des points et aux méthodes de levée par des abaisses et ordonnées, par rayonnement et cheminement. On prétend que ces pratiques topographiques permettant notamment aux apprentis de connaître davantage l'orientation d'un plan ou l'étude d'une carte géographique, et de comprendre le nord magnétique, le nord géographique et leur influence sur le nivellement et son utilité dans le développement agricole.

Entre 15h30 et 16h30, cinq fois dans la semaine, le professeur amène les élèves-stagiaires, à "toucher du doigt" les techniques de l'agriculture générale, le traitement d'une plante dans un milieu écologique, le climat agricole et l'action des températures sur les végétaux, - la distinction concrète du sol et du sous-sol, de leur structure et texture. Toutefois, le formateur montre aux apprentis, à l'aide des instruments adoptés pour cette innovation, les techniques d'amélioration à apporter au sol, selon d'autres savoirs techniques de la maîtrise de l'eau dans le sol, l'action de l'agriculture sur l'économie de l'eau, l'assainissement des terres, de l'irrigation, - du travail de la terre : les principales façons cultivables, les labours et leur classification, leurs bonnes et mauvaises qualités comme moyens de lutte contre les mauvaises herbes. En outre, le formateur et les formés, passent en revue les éléments variés de fertilisation minérale des plantes et du sol, en insistant sur le cas

particulier des engrais essentiels, des éléments secondaires : le soufre, le magnésium, le calcium, les oligo-éléments : fer - boue - manganèse - cuivre - molybdène et plus spécifiquement cobalt dont la connaissance serait indispensable aussi bien pour la vie des animaux que des plantes. Ces exercices sont pourtant donnés aux adolescents et adultes, souvent issus des tribus et ethnies, encore marquées des traditions coutumières, dépourvues de tous ces savoirs techniques, voire des machines adaptées aux usages modernes énoncés.

L'apprentissage pratique portant sur l'utilisation des machines pour les travaux des semis et de leur traitement, occupe un après-midi entier : de 15h30 à 17h30, une seule fois par semaine. A cette occasion, on fait fonctionner une charrue et on apprend à entretenir des sacs usés, mettre en état de stockage. On initie à la fabrication d'une herse : former un agrégat à 2, 4 ou 6 sections de herse à dents réglables. On apprend à démonter et à remonter une batterie de disques. Les élèves-stagiaires futurs cadres moyens d'amélioration agraire, sont également invités à se familiariser avec les procédés qu'un ou plusieurs cultivateurs doivent adopter pour répartir les organes actifs de tous les stades de culture, d'un sarclage entretien et stockage. A cette même occasion, on exécute le processus technologique relatif à l'administration des engrais chimiques et des amendements, - "préparer" et "régler" les machines de semis universels et de semis pour les plantes sarclées, le contrôle de la quantité du semis, - "préparer" les machines à planter, en vue du témie, - "préparer" les machines en vue du travail, - monter le fertilisateur sur le cadre d'un semoir, ensuite le "régler" selon le débit établi, - "préparer une machine combinée, équipée d'un dispositif de pulvérisation et poudrage, pour un traitement "secret" et un traitement demi-sec des grains, utiles à la subsistance des gens et du bétail.

Toutefois, l'intensité des travaux pratiques scolaires, constitue l'un des aspects le plus important dans cet apprentissage. Une fois par semaine, soit deux heures, regroupées en un seul après-midi, sont consacrées à la transmission des savoirs concrets de zootechnique. Ces pratiques modernes s'articulent autour des usages d'entretien des bâtiments d'élevage, d'une porcherie, d'un poulailler et d'une poussinière, - du maniement d'une ovoscopie, d'une observation des protos et métazoaires au microscope, de la

détermination de l'âge du cheval, du boeuf et des ovins, - des techniques portant sur les robes, le signalement, le marquage et la prise de température, le tout appris avant la fin de la journée de travail salarié pour les formateurs et de spécialisation professionnelle pour les formés.

A 18 heures, les enseignants et élèves-stagiaires, se divisent en quatre groupes et se séparent : les adolescents : garçons et filles se dirigent vers le dortoir, le réfectoire ou le restaurant de "L.A.A.C.", sous l'oeil vigilant du surveillant général. Nombreux professeurs, parmi lesquels on constate le proviseur et trois chefs de département, l'intendant, le surveillant général, rejoignent leur résidence de fonction, dans l'enceinte même de la concession scolaire. D'autres enseignants, le directeur des études, le personnel administratif, plusieurs professeurs des nationalités européennes ou asiatiques, africaines et congolaise, comme les élèves-stagiaires adultes, hommes et femmes, reprennent la route de BRAZZAVILLE-"Centre", à travers Bacongo, Milice, Plateau, Plaine, Poto-Poto, Ouénzé, Môngali, Talangaï, MPila et Moukondo, d'où ils se dispersent et se dirigent vers une direction qui les amène dans leur famille.

A ces deux phases successives et complémentaires du processus d'apprentissage professionnel scolaire, s'ajoute "le stage pratique", effectué impérativement à l'extérieur du Lycée Agricole Amilcar-Cabral. Ce faisant, nous pouvons déplorer et l'on pourra nous reprocher de n'avoir pas analysé le processus de ce stage organisé sur le thème de "stage d'expérimentation pratique" (1) d'une connotation de "formation alternative" (2). Il nous

(1) *Etudes nationales des profils de l'enseignement secondaire - Technique - Division des Sciences et techniques agricoles, BRAZZAVILLE, Ministère de l'Éducation Nationale, Service d'Inspection et de l'Encadrement Pédagogique, février 1983, 15 p.*

(2) BRAUMA. *La formation sociale en agriculture*, Paris, Cujas, 1965, 173. Ce point de vue est aussi largement partagé par (G.) BELLONCLE. *Le chemin des villages. Formation des hommes et développement rural en Afrique* ; Paris, L'Harmanthan, 1979, 286 p.

paraît néanmoins caractéristique des enseignements scolaires poursuivis à "l'À.A.C." En outre, il nous semble refléter fidèlement les intentions et les conduites mises en oeuvre par les gouvernants depuis l'instauration de ces "stages sur le terrain", tout en tenant compte des usages économiques, récemment innovés dans le monde rural en pays M'Bochi et dans les secteurs agricoles d'Etat. Selon A. Rouleau, ces initiatives "*de roulement et de mobilité de formation en milieu de travail*", constituent l'indice d'une motivation incisive ou profonde de changement groupal ou social, elles visent à l'extrême, la transformation profonde de la personne (1). C'est ce que Roger BASTIDE souligne en termes de "signe", de "test de modernité", car ils indiquent socialement les nouveaux mécanismes de domination des choses et des hommes par les hommes (2). Et, pour les Congolais M'Bochi d'Ollombo et autres, cette ouverture à des nouvelles expériences, à de nouvelles manières de faire et de penser, pour monter aux postes d'encadrement ou d'amélioration agraire, marquent davantage ce phénomène de décul-turation et d'acculturation planifiées.

Quelques chiffres relatifs aux flux de sortie de "L. A.A.C." peuvent être avancés, pour appuyer ces remarques. On peut constater que pour l'ensemble du pays, notamment les neuf régions rurales, deux grandes communes urbaines et de 1969 à 1985, le pourcentage des diplômés du Brevet de Technicien Agricole, s'est élevé de 10,2 à 19,4, alors que celui des Bacheliers est passé de 3 à 5,7. Cette progression paraît particulièrement sensible, pour les hommes à l'égard du Brevet et du Baccalauréat : le pourcentage de ceux qui n'ont que leur Certificat d'Aptitude Agricole, ou Brevet d'Etudes

(1) (A.) ROULEAU. "*Formation en milieu de travail : Composantes et contradictions*". *Archives de Sciences sociales de la Coopération et du Développement*, Paris, C.N.R.S.-EHESS, 43 - Janvier - Mars 1978, 96 à 104.

(2) (R.) BASTIDE. "*Modernité et contre modernité ultra verba sur les communautés éventuellement instituant*" - *Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement*, Paris, C.N.R.S. - E.H.E.S.S., 50 - Octobre-Décembre 1979, 25 à 50.

Moyennes Générales, baisse de 41,1 à 33,4, pendant que le taux de ceux qui ont obtenu avec succès le baccalauréat, passe de 2,6 à 4,5% ; en revanche, les brevetés et bacheliers féminins passent de 4,1 à 6,4%, puis de 0,4 à 1,2%. Une remarque s'impose pourtant : les chiffres mentionnés soulignent qu'il ne s'agit en l'occurrence que d'une petite portion récemment formée des élèves-stagiaires de "L.A.A.C." dont 13,4% déclarent avoir suivi les deux premières années de cette formation professionnelle, mais sans obtenir un diplôme de cet ordre (1).

Parallèlement à cette évolution de formation professionnelle et, pour mieux la comprendre, nous décelons une nette progression de l'enseignement technique et général secondaire de deuxième degré, elle paraît plus rapide et plus significative, pour les générations des adolescents que pour les adultes, les niveaux de baccalauréat technique et général. Globalement, de 1967 à 1985, le pourcentage des BAC de qualifications commerciales et industrielles, est accru dans l'ordre de 5,3 contre 22,1% pendant que celui des séries générales homologues passe de 8,8% à 35,2%, multiplié par 4 en 18 ans (2). Cette progression révèle le fait que ces implantations sont largement instaurées dans toutes les régions rurales et urbaines du pays, en particulier à BRAZZAVILLE, où l'enseignement technique existe depuis bientôt plus d'un demi-siècle, avant

(1) *SOURCES : Les statistiques scolaires du CONGO : 1967 - 1975 - 1980 - 1985 ; BRAZZAVILLE, Ministère de l'Enseignement secondaire et supérieur / Direction nationale de la Planification Scolaire. Toutefois, les lacunes des statistiques, régulièrement évoquées au Congo, constituent encore un obstacle majeur, suscitant des erreurs quant à la confirmation de ces résultats à priori, pour les classer par tranches d'âge et par groupes de sexes. Cependant, pour l'essentiel, il conviendrait de garder à l'esprit, qu'il se dessine partout, des tendances d'une progression incontestable des taux des diplômés dans chaque type d'enseignement général, technique ou professionnel.*

(2) *Idem.*

la création d'un établissement professionnel agricole de cet ordre.

En effet, d'une manière unanime, les Congolais installés à BRAZZAVILLE, partagent ce processus de spécialisation des cadres d'amélioration agraire, ils le considèrent comme un cheminement conduisant au changement des zones rurales, elles-mêmes constituant le secteur de l'économie rurale. Dans ce même sens de réflexion, il y a environ deux décennies, Henri MENDRAS étudiant le phénomène de modernisation de l'agriculture chez les paysans français, relevait que la formation agricole est pour "certains" une "sécurité de l'emploi industriel", elle "semble donc être une des "conditions nécessaires à la réussite d'une campagne de vulgarisation" (1). On voit encore que les citadins M'Bochi d'Ollombo, souscrivent ainsi largement aux prédispositions gouvernementales à l'égard des jeunes gens et adultes issus de leur communauté ethnique ou tribale, de leurs fratries et groupes d'âge (2). Toutefois, au-delà de cette attitude permettant d'apprécier le "degré" de "déculturation" et "d'acculturation", sous-jacentes à cette modernité qui investit les consciences individuelles et groupales (3), de chacun à chacun et de tous les citadins, il paraîtrait aussi utile de souligner ces quelques autres remarques à la manière de Placide RAMBAUD. Cela pour ajouter que ces brazzavillois, eux-mêmes, alors influencés profondément, détournés par les processus éducatifs

(1) (H.) MENDRAS. Les paysans et la modernisation de l'agriculture ; Paris, C.N.R.S., 1958, 97.

(2) Cette préoccupation semble manifestement une prononciation que l'Etat Congolais se doit à tous les établissements scolaires, à leurs contenus et leurs "rapports avec la division du travail". C'est ainsi qu'il est contraint de légitimer ce choix dont il porte l'entière responsabilité. (Cf. (A.) PETITAT. Production de l'école-Production de la société ; Genève, Librairie DROZ, 1982, 229.

(3) (G.) BALANDIER. Sociologie des BRAZZAVILLES-NOIRES ; Paris, Presses de la Fondation Nationale, 1985, 94.

et formatifs "succédents", "concomitants" et "concordants" à leur statut socio-professionnel et à l'exercice de leur métier actuel, ont ici pour volonté de faire la même chose pour leurs partenaires : insérer implicitement les jeunes ruraux, et encourager les adultes déjà convertis, "dans un parcours complexe" d'intériorisation des techniques et des comportements modernes (1), selon cette rupture avec "les usages coutumiers d'éducation professionnelle".

L'opinion paysanne est toute à fait divergente, elle apprécie entre autres, l'instauration de cette formation professionnelle des agents qui auront la charge d'améliorer leur sort comme les empreintes propres des autorités gouvernementales qui, de "*l'extérieur planifient tout et décrètent tout à l'intérieur*" de leur "*région d'origine*", les amenant ainsi, comme depuis plus d'un siècle, à intégrer le système économique métropolitain. De cette corrélation formation/européennisation d'économie rurale, va découler un ébranlement à la fois physique et mental, arrachant les jeunes gens du milieu parental, et assurant un décalage entre les représentations mentales, les schémas mentaux des uns et des autres (2). Il ne s'agit non seulement de former les jeunes et adultes M'Bochi d'Ollombo à cette dimension agricole exogène, mais en plus, de les endoctriner, les inculquer des comportements et conduites unilatéralement transplantés ou hérités des intelligences européennes (3), c'est-à-dire, très distants de la mémoire collective ethnique, dénoués de toute base auto-céphale ou endogène.

(1) (P.) RAMBAUD, *Société rurale et urbanisation* ..., 317 p.

(2) (E.) FROMM, *Avoir ou être ? Un choix dont dépend l'avenir de l'homme* ; Paris, Ed. Robert Lafont, 1976, 44.

(3) (O.) REBOUL, *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 48.

Tels sont les jalons repérables dans le bassin oriental du Pool, telles sont les antinomies manifestées en pays M'Bochi d'Ollombo, concernant la suite et les ancrages de ces ou cette institution scolaire, estimée nationale et novatrice de formation professionnelle des jeunes et adultes, selon un constat établi à l'égard des dirigeants nationaux, à travers cette indéniable évolution soutenue, ces objectifs, ces différentes initiatives et leur utilisation économique et humaine.

Dans ce sens, les buts des usages modernes de formation professionnelle spécialisée des cadres socio-économiques congolais et M'Bochi d'Ollombo, transparaissent sans confusion particulière et se précisent davantage dans ce Lycée Agricole Amilcar-Cabral où se joue à la fois l'apprentissage sectoriel des techniques et de limitation de l'être (1). Ces buts poursuivis correspondent d'abord aux données abstraites de l'écologie, de l'espace agraire et de la pédologie, des techniques qui favorisent leur transformation et déterminent la production en agriculture générale et en agriculture spéciale, - la production animale, en termes d'économie générale et d'économie rurale, dont les résultats quantitatifs constituent un apport distinct dans la comptabilité générale. Ensuite, la gestion agricole se substitue en un ensemble de techniques modernes favorables à cette production agricole et de l'élevage chez les paysans, et dans les secteurs étatiques ou para-étatiques, de manière à les propager, diffuser dans toutes les communautés nationales. En outre, cet apprentissage mesuré des mathématiques se propose d'atteindre ce à quoi cette matière tente de poursuivre : rendre ces activités économiques, plus quantifiables, plus ordonnées, pour que cet ensemble des techniques facilite cette transposition ou cette juxtaposition des activités agricoles (2). Cette formation professionnelle spécialisée est diffusée en très majeure partie dans la concession scolaire spécifique, en salle de classe et en groupe-classe indi-

(1) (O.) REBOUL. *Qu'est-ce qu'apprendre ? ...*, 75.

(2) (J.) LEPLAT et collectif. *La formation par l'apprentissage* ; Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 113.

qués, alors qu'elle paraît moins régulière dans les secteurs du travail pratique correspondant. Cette formation spécialisante apparaît encore formelle par suite des pratiques modulées, opérées récemment dans les unités professionnelles "concordantes," instaurées ou instituées, étatisées ou para-étatisées en milieu urbain, puis superposées en communautés villageoises, où chacun de ces agents d'amélioration agraire, se montre comme un membre transculturé, manifestant à l'égard de ses partenaires citadins, villageois ou ruraux, le savoir-faire et le savoir-être, notamment les moyens et les aptitudes novateurs dont il dispose personnellement, tout en révélant cette perte, mieux encore cette suspension des connaissances coutumières des activités économiques, apprises en groupes d'appartenance, zonale, tribale ou ethnique.

Dès lors, les enseignements programmés et transmis recouvrent amplement dans les dimensions distinctes et complémentaires, la première précise les connaissances professionnelles spécialisantes, la seconde porte sur les connaissances polyvalentes et, comme dans un atome, il y a dans ces deux champs d'innovations, beaucoup d'énergie qui peut être, et qui serait en fait utilisée pour construire les molécules de développement économique, en dominant ainsi les techniques agraires coutumières, en bloquant les valeurs, les comportements et conduites communautaires ou ethniques diffusés en systèmes d'éducation professionnelle informelle.

Enfin, au "5ème palier" le plus profond de cette réalité formative, selon ce classement de G. GURVITCH (1) et dont E. DURKHEIM est le précurseur dans la démonstration des états mentaux et actes psychiques les plus subtiles, les plus fuyants (2), le Lycée Agricole Amilcar-Cabral, selon cette implantation en premier milieu urbain congolais, selon ce degré de "*civilisation de la vie sociale*" : ses composantes matérielles, ses

(1) (G.) GURVITCH, La vocation actuelle de la Sociologie, T. II, ..., 5.

(2) (E.) DURKHEIM, Les règles de la méthode sociologique ; ..., 149 p.

gestionnaires et ses équipes pédagogiques congolaises, africaines, européennes et asiatiques transmettent aux ressortissants ruraux, M'Bochi d'Ollombo ou des communautés plurielles, tout cela n'a rien d'endogène, de conforme ou compatible aux réalités collectives d'une ethnie et de toutes les tribus de la société congolaise. De surcroît, en rejetant en bloc tout ceci, pour souligner que cette constitution de formation professionnelle scolaire d'Etat, notamment les conduites inter-groupales régulières et intermittentes qui la caractérisent, extérieurement observables, cristallisées en procédures de recrutement, du contenu des enseignements diffusés, de procédés pédagogiques utilisés, des méthodes didactiques développées ; bref, toute cette organisation, ces symboles, ces valeurs, ces idées, idéaux collectifs, ces représentations collectives, ramènent à soutenir avec rigueur la nature même d'un Lycée Agricole dont le fonctionnement formel et scientifique appartiennent à une typologie raisonnée de la société industrialisée, occidentale ou européenne. De ce fait, ces usages modernes du Lycée Agricole Amilcar-Cabral selon qu'ils sont mis en oeuvre, pour rassurer de leur degré de spécialisation, et de conférer une technologie supérieure aux sujets intéressés par cette précision, ils s'inscrivent radicalement opposés aux usages coutumiers des villages traditionnels, pièces maîtresses de *"l'économie des activités économiques et l'acquisition des savoirs techniques"* très élargis, mais perçues comme désuettes ou dévolues, à la mesure de l'infériorité des états mentaux de ces personnes paysannes, de l'insuffisance des compétences ethniques ou tribales, et plus spécifiquement du retard qu'accuse le fonctionnement psychique auto-régional.

Somme toute, ces observations et remarques pédagogiques de formation professionnelle spécialisée ou d'apprentissage des techniques agricoles, cette adhésion prononcée du Lycée Agricole Amilcar-Cabral, traduisent conjointement ces aspirations économiques, agricoles et sociales modernes pour lesquelles ce futur personnel spécialisé aurait à déployer,

étendre et augmenter la quantité, et modifier la qualité, pour transfigurer l'existence globale des paysans congolais ou M'Bochi d'Ollombo, dans ce sens du cheminement suivi par les européens du monde agricole. C'est là un deuxième parler de "déculturation" et "d'acculturation", il précède celui de transmission des connaissances pédagogiques ou des techniques d'enseignement de premier degré.

CHAPITRE TROISIEME

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES MAITRES OU LA
TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE
PREMIER DEGRE

Cette fonction sociale relate la spécialisation des agents moyens de l'Etat congolais, dans le but immédiat d'assurer les tâches pédagogiques ou éducatives de portée nationale. Et la société l'admet dans son univers inter-communautaire comme un phénomène fondamental du développement socio-économique et culturel.

Plus profondément, cette fonction traduit un processus à la fois général et spécifique des faits totaux et précis, propres à "conférer" à un être *"une forme confuse et distincte, indéterminée et exacte, indiquant en quoi il est formé"*, et en quoi il paraît polyvalent (1). Pierre GOGUELIN considère ces "pôles" comme deux issues possibles de "créer" "composer", "concevoir" et "constituer" un être (2). Ce qui serait un support incontestable pour former l'esprit et le coeur de cet être, pour qu'en lui, soit distillée l'essence d'une vocation complexe qu'il revient largement au socio-psychologue d'explorer.

Dans cette perspective, nous pouvons avancer que cette *"formation professionnelle des maîtres ou la transmission des techniques d'enseignement de premier degré"*, se résume à un ensemble d'usages pratiques et mentaux socialement appris, transmis et accomplis selon un système de représentations collectives précis, selon un schéma culturel propre aux groupes avertis. Mais il faut encore éviter, dans cette analyse, de s'égarer dans l'abondance des considérations d'ordre général. Il convient au

(1) (G.) AVANZINI - *"Sciences de l'éducation et éducation permanente - Notes de lecture"* ..., 17-123.

(2) (P.) GOGUELIN. *La formation continue des adultes* ... 9.

chercheur de circonstancier ce concept à effets déculturatifs et acculturatifs pour qu'il serve particulièrement d'appui à la découverte des rôles, statuts et diverses relations sociales, intervenant dans la suscitation et le développement des comportements et valeurs transmis dans la pédagogie et l'andragogie poursuivies par des groupes hétérogènes et prévenus, d'une façon médiate et immédiate.

Cette étude devient particulièrement délicate, lorsque l'acte formatif mis en place d'une manière quasi concentrée et quasi répressive par un groupe de gens "évolués" ou de "meneurs de jeu" (1) et réalisés par eux, se trouve parallèle ou opposé au système de "formation polyvalente ou d'éducation professionnelle des M'Bochi d'Ollombo" etc. E.K. MERTON signale d'avance que cette situation est une source de déviance par excès de modernité de prêt (2). Pour Roger BASTIDE, auteur des rapports entre la science et la pratique, il s'agit dans ces démarches, d'une transgression et d'une transformation des normes et valeurs d'une communauté ethnique ou tribale. Cet ensemble de régularités fait "réinterpréter les valeurs nouvelles par les groupes récepteurs" et avisés "de façon à en faiblir les forces disruptives" (3). Dans la société M'Bochi d'Ollombo actuelle, sans doute aussi dans les communautés voisines ou rurales, nous constatons que se développe une "déculturation et une acculturation" notables, notamment du processus de cette formation professionnelle dans lequel ou pour lequel l'adolescent et l'adulte M'Bochi quittent leur région et village d'origine, pour s'installer à BRAZZAVILLE, où à long ou à court terme, ils parviennent à s'adapter et s'en trouvent façonnés, sous l'influence des civilisations des pays modernes industrialisés.

(1) (R.K.) MERTON. Structure sociale, Anomie et déviance ; Paris, Plon, 1965, 79.

(2) *Idem.*

(3) (R.) BASTIDE. Anthropologie appliquée ..., 65.
Cf. (Cl.) LEVI-STRAUSS. Le regard éloigné, Paris, Plon, 1983, 86-88.

Dans le présent chapitre, nous traitons successivement de ces différents points inclusifs de l'"Ecole Normale d'Instituteurs" de BRAZZAVILLE, - l'organisation et les critères d'accès, - le parcours, - les quatre éléments pédagogiques de synthèse de cet établissement de formation des enseignants, apparemment déclaré favorable au développement de la communauté M'Bochi d'Ollombo et d'autres ethnies ou tribus du Congo.

Dans cette acception, si ce système de formation des cadres moyens de l'enseignement fondamental s'inscrit comme une combinaison, un agencement d'initiatives et de procédés solidaires logiquement les uns des autres, ne devrions-nous pas savoir, qu'elles en sont les causes ?

I - LES ORIGINES OU LES SOURCES DE PROVENANCE

Les missions chrétiennes jouèrent un rôle important dans l'implantation de ce système de formation professionnelle des maîtres d'éducation et, ils assurèrent le développement d'un enseignement de type moderne.

Dès le XVIème siècle, les Portugais firent des tentatives d'évangélisation et d'instruction au sud du Congo, mais leurs efforts furent sporadiques et dispersés et les résultats minimes.

Au XVIIIème siècle, le système commercial de la traite régnait sur toute la côte atlantique et le besoin de connaissances occidentales s'était déjà fait sentir, particulièrement chez les traitants africains. En bien des portes de GUINEE, selon ces révélations que nous détenons d'une "deuxième main", l'on trouvait quelques africains ayant des notions de lecture..., d'écriture et de comptabilité commerciale, le plus souvent acquises en Europe (1).

De leur côté, les compagnies commerciales cherchaient à susciter un système de formation et d'éducation, moyennant un enseignement de type occidental ; mais leurs demandes ne furent malheureusement exhaussées, faute des premières écoles, inexistantes dans ces débuts.

La pénétration missionnaire se développa considérablement au siècle suivant. Venant des Etats-Unis, des Antilles ou du Brésil, quelques groupes plus ou moins importants d'anciens esclaves retournèrent au Congo dans les dernières années du XIXème siècle. Déjà christianisés pour la plupart, ils formèrent le noyau de la population scolaire à BRAZZAVILLE,

(1) (D.) CURTIN. *THE IMAGE of AFRICA* ; LONDON ; Macmillan, 1965, 14-15.
Il révèle qu'en 1786, dans la région de Liverpool, on comptait déjà, une cinquantaine d'élèves africains.

aidant les premiers missionnaires à la traduction des langues européennes en langues locales, pour intégrer les autres citoyens qui s'y étaient déjà installés. Ainsi sortirent les premiers cadres pour l'évangélisation et l'instruction des congolais en général, M'Bochi d'Ollombo en particulier.

Pour les missionnaires, l'éducation occidentale était d'importance mineure, simplement un moyen de réaliser leur but, la conversion au christianisme. Ceci eut d'importantes conséquences tant sur l'implantation des écoles que sur le caractère de l'enseignement dispensé.

Une instruction rudimentaire devait suffire à rendre les idées chrétiennes compréhensibles et à entraîner le rejet des pratiques et croyances considérées comme barbares ou païennes. Il s'agissait de la dispenser le plus généreusement possible mais il n'était quère utile de la pousser plus avant : *"Cette large implantation des écoles, primaires et cette concentration des écoles normales d'instituteurs dans les régions du sud Congo, et à BRAZZAVILLE, et la mobilisation des populations rurales ou des M'Bochi d'Ollombo vers ces centres urbains, ont pour origine la nature et les objectifs de ce système de formation/éducation missionnaire"*.

Celle-ci visait à transformer les indigènes auxquels elle s'adressait, et non simplement à les instruire. La formation morale et religieuse était primordiale. *"Même là où l'instruction était donnée en langue locale et où l'on s'efforçait d'enseigner la doctrine chrétienne dans les langues africaines"*, le M'Bochi, le Ki-Kongo, *"l'accent était mis sur les normes de comportement et de moralité du monde européen"* (1).

Le contenu de l'enseignement était identique dans toutes les paroisses. Généralement, même issus des milieux modestes d'artisans ou d'ouvriers, ces catholiques avaient reçu en majorité une instruction plus académique, ce qui se reflétait dans les programmes de leurs écoles.

(1) (H.) BRUNDSCHWIG. *La colonisation française*, Paris, Fayot, 1949, 138-147.

Ces missionnaires firent des grands progrès dans toutes les régions rurales, malgré les interventions des pouvoirs publics coloniaux qui leur interdirent tout le monopole d'expansion éducative ou formative (1). En revanche leurs écoles professionnelles, notamment les "*cours normaux*" des moniteurs, les "*écoles ménagères*", les "*grands et petits séminaires*" étaient solidement implantés dès la première guerre mondiale dans les régions de la "cuvette", du "NIARI", de "BRAZZAVILLE" ou du "Pool". Leur influence était considérable du nord au sud, particulièrement dans la région d'Ollombo qu'ils avaient réussi à partager les zones avec les colons européens, en mobilisant les populations jeunes et adultes et en formant un abbé indigène, issu de cette même localité, ou plus exactement du village M'BANDZA "BANDZA".

Par ailleurs, et dans cette même période, cette charité chrétienne et ces impératifs de l'évangélisation conduirent les missionnaires à soulager les maux physiques des populations autochtones ; mais, dans ces débuts, ils étaient encore "*bien mal armés*" : "*cependant, ce qui, plus encore que tout cela atteint à la prière catholique, c'était la charité des Pères et Soeurs pour les soins des malades. Tout missionnaire devait être docteur. A lui d'étudier un peu de médecine, de façon à se débrouiller pour les cas les plus usuels et de ne pas tenter le Seigneur*" (2). Ces usages novateurs battaient en brèche l'autorité des pouvoirs publics coloniaux ou français. Cependant, il faut souligner que cette évangélisation, qui était toujours, peu ou prou, européanisation du converti, liait étroitement l'action missionnaire de formation/éducation des autochtones à la colonisation.

(1) (J.L.) MIEGE. Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours, Paris, Mouton, 1973, 214.

(2) (P.) GUILLAUME. Le monde colonial XIXème - XXème siècle, Paris, A. Colin, 1974-60-79.

Dans ces débuts, les gouvernements coloniaux se contentèrent tout d'abord d'octroyer de modestes subventions aux écoles de mission. Cependant, ils furent rapidement amenés à organiser quelque peu l'instruction là où elle n'existait pas, c'est-à-dire dans la région M'Bochi d'Ollombo par exemple.

Le besoin d'auxiliaires congolais, commis, interprètes, employés de commerce, infirmiers, aides-soignants, maîtres d'école, se faisait en effet rapidement sentir.

Comme le déclarait un gouverneur général de l'A.O.F. *"le contenu de nos programmes n'est pas une simple affaire pédagogique. L'élève est un moyen de la politique indigène"* (1).

Cette révélation montre bien que cette colonie française, au sens général du terme, la politique officielle d'assimilation se proposait de faire acquérir à une petite élite indigène les caractéristiques culturelles françaises par la transplantation du modèle métropolitain.

Cette formation s'adressait donc à une minorité. La première *"Ecole des cadres"* (comprenant quelques trois sections administrative, médicale et pédagogique) créée en 1937 à BRAZZAVILLE, plus précisément au quartier du Plateau, était réservée au fils des chefs et *"tirailleurs"* de l'armée française en détachement colonial.

"Considérons", écrit le gouverneur général ROUME en 1924, *"l'instruction comme une chose précieuse qu'on ne distribue qu'à bon escient et limitons-en les bienfaits à des bénéficiaires qualifiés. Choisissons nos élèves tout d'abord parmi les fils des chefs et des notables, la société indigène est très hiérarchisée. Les classes sociales sont nettement déterminées par l'hérédité et la coutume. C'est sur elles que s'appuie notre*

(1) Cité par (A.) MOUMOUNI. *L'éducation en Afrique*, Paris, MASPERO, 1964, 54.

autorité dans l'administration de ce pays, c'est avec elles surtout que nous avons un constant rapport de service. Le prestige qui s'attache à la naissance doit se renforcer du respect que confère le pouvoir" (1).

Cependant, cette "Ecole des Cadres" moderne, était considérée au début ou même plus tard en pays M'Bochi d'Ollombo avec méfiance. Les chefs et notables requis d'envoyer leurs enfants à BRAZZAVILLE et à cette Ecole leur substituèrent fréquemment des enfants de leurs parents moins fortunés ou de leurs clients ; cette pratique en introduisant un nouveau critère dans l'organisation sociale, contribua à l'effondrement de la hiérarchie traditionnelle.

En effet, cette politique de création d'une élite acculturée n'avait une portée suffisante jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

Si l'enseignement était largement général que professionnel ou pédagogique, il était entièrement donné en français, si tous les programmes s'inspiraient de ceux de la France, si cet unique système de formation/éducation était hiérarchisé comme en France, les structures d'accueil n'étaient pas les mêmes ni les diplômes équivalents. D'ailleurs, les enseignants : les fonctionnaires coloniaux étaient rigoureusement séparés en "cadre ordinaire" réservé aux français et "cadre local" réservé aux indigènes ; l'octroi de la citoyenneté française n'était disposé que pour "des congolais ayant combattu pour la France au cours des deux guerres mondiales".

Jusqu'en 1945, la formation professionnelle des maîtres comme des autres agents homologues, demeurait centralisée dans cette "Ecole des Cadres" implantée dans "le bassin oriental du Pool" ou l'espace éclaté de BRAZZAVILLE", ce qui montrait bien son caractère utilitaire.

(1) Cité par (A.) MOUMOUNI - L'Education en Afrique, ... 56.

La formation durait trois ans. Les formés/éduqués sortaient titulaires du Certificat d'Etudes Primaires Supérieures, permettant d'accéder aux emplois administratifs comme l'éducation ou d'autres et aux écoles professionnelles de niveau supérieur : Ecole Normale telle que celle de WILLIAM PONTY du Sénégal qui, à cette époque a formé la plupart des instituteurs congolais . Mais en l'état actuel de la mémoire collective, nous ne connaissons aucun M'Bochi d'Ollombo qui soit issu de cet établissement supérieur de formation professionnelle des maîtres d'enseignement de premier degré.

En 1944, au cours de la Conférence de BRAZZAVILLE, ce système était considéré, à tort ou à raison, par les africains, comme "*une formation au rabais*" et l'institution d'un "*système identique à celui de la métropole*" constitua l'une des revendications majeures de ce mouvement nationaliste.

C'est sous la pression de celui-ci qu'après 1945 les autorités coloniales se préoccupèrent de développer cet enseignement de formation et d'éducation, en créant un cours normal et une école normale dans le sud du Congo : à MOUYONDZI et à DOLISIE (LOUBOMO). L'élargissement des programmes pédagogiques et méthodologiques, sur le plan théorique et pratique, permit d'établir l'équivalence des diplômes.

Dès lors la formation professionnelle des maîtres change un peu. Comme par le passé, il dure trois ans et conduit au Certificat d'Etudes Professionnelles des Instituteurs. Mais ses effectifs s'accroissent de façon sensible : dans l'ensemble du Moyen-Congo, pour une population de 2000 écoliers/125 000 enfants d'âge scolaire réunis dans 27 écoles dont une seule implantée en milieu M'Bochi d'Ollombo, il y avait 88 élèves-maîtres en 1945/1946 (1).

(1) P.C.A. d'OLLOMBO - *Archives des Ecoles de 1945 à 1985 - Cf. Bref aperçu historique de l'enseignement au Congo ; BRAZZAVILLE, Ministère de l'éducation nationale, 1976, 19 p.*

En 1947/1948, l'ancienne section de formation pédagogique ins-taurée dans l'enceinte de "*l'Ecole des Cadres*" de BRAZZAVILLE, est trans-formée en Cours Normal, les autres sections en collèges techniques et centres d'apprentissage. Ces dernières mesures précédèrent à la transformation des anciennes écoles primaires supérieures en collèges classiques et modernes en 1949 et 1960. Les lycées de Brazzaville et de Pointe-Noire, tou5 les deux créés en 1950/1951, relèvent de ces initiatives expansionnistes.

Ainsi, si ces jalons des nouveautés historiques peuvent éveiller la curiosité spécifique des chercheurs en sciences de l'éducation, du moins à l'égard des congolais M'Bochi d'Ollombo et d'autres, ils constituent un oubli du passé et du présent des valeurs culturelles précédemment présen-tées ou traitées. Mais les changements politiques de ces dernières décen-nies ont-ils englouti pour toujours ces systèmes de formation professionnel-le des maîtres de cette nation inter-ethnique, partagée entre les M'Bochi d'Ollombo et leurs voisins ?

II - LE DEVELOPPEMENT OU LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES MAITRES PAR LES "NATIONAUX"

Nous savons qu'en 1960 "le Moyen-Congo", l'une de ces colonies françaises, devient la "République du Congo", un territoire indépendant, apparemment libre de toutes initiatives. Durant les premières années de cet événement sublime, le nouveau gouvernement national a porté son effort sur l'aménagement et non sur le déménagement, ni sur l'expansion des Ecoles Normales et Cours normaux. Cette attitude se justifiait par la grande pénurie des cadres moyens et supérieurs de l'enseignement léguée par le régime colonial, la pression sociale en faveur de la formation et de l'emploi et, aussi, la croyance naïve, encouragée par les organisations internationales, que la formation est, toujours et en toutes circonstances, un facteur d'accélération du développement socio-économique.

Cet aménagement dans la continuité est d'autant plus notable que le bassin oriental du Pool, plus que d'autres régions de l'arrière-pays, connaît le maintien du cours normal antérieur et le changement considérable à l'intérieur. Ainsi, par un processus de spécialisation et d'éducation plus réduit que l'ancien, cet établissement formait en une année d'études, les maîtres des écoles primaires publiques. Le régime de ce Cours normal était l'externat, et il comprenait deux sections : "A" et "B". La première hiérarchie formait les instituteurs, la deuxième les moniteurs supérieurs. Dans ces deux cas, les postulants devaient être âgés de dix sept ans, révolus au 31 décembre de l'année de recrutement. La constitution du dossier insistait sur le diplôme ou le niveau d'études antérieures d'enseignement général ou technique, du second degré : - le B.E.P.C. ou le B.E. pour les uns, - l'attestation de niveau de la classe de troisième pour les autres, avant de passer un concours d'accès à cette formation.

Dans cet établissement la présence française restait déterminante : si le personnel enseignant était très marquant, à 80% français, les programmes d'enseignement l'étaient davantage, à 100%. La survie forcée

du colonialisme imposait donc un durcissement, une perpétuité indéfectible de la culture européenne. C'est dans ce sens que nombreux Congolais ne tardèrent pas à taxer cette autonomie accordée précédemment d'"indépendance nominale", de "néo-colonisation". Dans ces conditions où tous les secteurs socio-économiques et culturels restaient à moderniser et que plus d'un demi-siècle après, aucune disposition sérieuse ou adaptée, n'était prévue, le nouveau gouvernement ne pouvait que se constituer en groupe d'héritiers légitimes ou illégitimes, tandis que les premiers cadres nationaux, issus de cette même école coloniale, voyaient avec intérêt se dessiner un mouvement national qui pouvait leur permettre de se débarrasser des administrateurs scolaires et enseignants français etc ; qui font encore la loi dans ces écoles normales et d'autres secteurs congolais, bloquant la promotion.

Toutefois, nous savons qu'en "août 1963, une révolution s'était déclarée au Congo, plus particulièrement à BRAZZAVILLE". Dans ses débuts, certains Congolais, promoteurs de cet événement manifestaient l'euphorie de la considérer comme une occasion nécessaire d'instaurer une formation/éducation "socialiste" (1). Par contre, d'autres cadres supérieurs, bénéficiant des privilèges de l'ancien régime "Youlou", s'opposaient à cette initiative ayant des retombées internationales redoutables : Une formation des enseignants de premier degré ou d'un autre domaine, "même socialiste, imposée par une minorité, ne vaudrait jamais" une formation "qui aura été voulue". Marcel MAUSS montrait déjà que le "socialisme par définition, doit être l'oeuvre de la volonté générale des citoyens" (2). Remarque de la logique politique, ces diverses appréciations antinomiques et convergentes permettent opportunément d'appréhender ces croissantes réformes qui suivirent deux ans après cette insurrection.

(1) (H.) DESROCHE. "Avertissement d'un sociologue à son public"; Archives des sciences sociales de la coopération et du développement, n° 43, janvier-mars 1978, Paris, CNRS/EHESS, 1978, 23 à 38.

(2) *Idem.*

De 1964 à 1973, Alphonse MASSAMBA-DEBAT, le premier président de la République "Socialiste", ancien instituteur formé à l'Ecole "WILLIAM PONTY", décide de fermer le Cours Normal de BRAZZAVILLE. Cela, pour répondre aux multiples considérations d'ordre idéologique, notamment cet "ensemble de représentations et de croyances" du marxisme-léninisme "qui façonnent" désormais "l'équilibre des personnes et la vie" (1) des congolais M'Bochi d'Ollombo et d'autres, dans ce contexte précis du "socialisme scientifique" adopté.

En 1965, "L'Etat-central décide de nationaliser l'enseignement (2) et le présente davantage comme un modèle de formation pour l'éducation qui relève de ses propres intentions. En outre, et dans une première étape, ce procédé conduit à la laïcisation et la gestion de tout le système scolaire de formation et d'éducation. Il définit le contenu des programmes d'enseignement - recrute et assure la mobilité des enseignants. Les conséquences montent très rapidement. Le départ des enseignants expatriés, qu'ils soient religieux ou civils, le transfert de quelques premiers formateurs congolais dans les secteurs administratifs d'Etat et dans les organisations politiques à travers le pays, tout cela amène les acteurs gouvernementaux à adopter d'autres mesures stratégiques. D'où au cours de cette même année scolaire 1965/1966, les 548 candidats admis aux deux concours du cours normal de BRAZZAVILLE, sont transférés d'urgence au Cours Normal de Mouyondzi et à l'Ecole Normale de Dolisie (LOUBOMO) (3), sous la crainte d'un nouveau soulèvement populaire. Ces deux établissements assuraient également le perfectionnement des anciens maîtres formés à l'école coloniale. En une année de ce recyclage, ces anciens moniteurs auxiliaires et moniteurs supérieurs, après admission au certificat de fin d'études des cours normaux, étaient promus instituteurs-adjoints, de "1er échelon".

(1) (P.C.) COLLIN. Lumières sur l'homme. Son Univers physique et social ; Saint Symphorien sur Coise Rhône ; Centre Culturel des Monts du Lyonnais, 1972, 222.

(2) Loi n° 32/65 du 12 août 1965.

(3) D'après les statistiques scolaires de 1965/1966 ; Brazzaville, Ministère de l'Education Nationale, 1966.

(4) Bref aperçu historique de l'enseignement au Congo, ... 19 p.

Puis, en deux années de formation, les anciens instituteurs-adjoints, sortaient avec le grade d'instituteur de "1er échelon". Ce qui pour chaque section, connote, l'acquisition d'une nouvelle promotion dans la hiérarchie, et, par surcroît, une possibilité d'améliorer l'indice salarial. Mais ces représentations personnelles et collectives, n'expliquent pas tout de cette évolution. Il faut encore souligner cette autre intention, marquant la volonté soutenue des dirigeants nationaux, d'entrevoir pour l'avenir une marge de liberté plus grande, vis-à-vis de l'assistance technique étrangère, européenne ou française (1).

En effet, cette volonté gouvernementale, s'inscrit dans la décentralisation de la formation professionnelle des cadres socio-économiques, amplement implantée à BRAZZAVILLE. Décentralisation suscitée auparavant par cette centralisation due à la fondation du "Centre d'Enseignement Supérieur de BRAZZAVILLE" (C.E.S.B.), englobant "l'Ecole de Droit" - "L'Ecole Supérieure des Lettres", et "l'Ecole Supérieure des Sciences". Toutes ces "grandes écoles" avaient été créées en 1959 et développées de 1960 à 1973 (2). Mais il faut reconnaître que cette décentralisation et ces faits qu'elle présente ne constitue qu'une coloration trompeuse, peu importe ces premières structures d'accueil viables que dispose ce milieu urbain. Car les quatre sections de "l'école normale supérieure" dans lesquelles sont formés les professeurs de Collège d'Enseignement général (C.E.G.) - les inspecteurs primaires, les professeurs secondaires et conseillers pédagogiques, avaient pour "clientèle" les étudiants issus des variantes communautés ethniques ou tribales du milieu rural ou paysan. Mais, semble-t-il, "cette décentralisation", si elle paraissait urgente, d'abord, elle devrait être entreprise à la base, notamment à partir de la formation professionnelle des maîtres de premier degré.

(1) *Bref aperçu historique de l'enseignement au Congo, ... 19 p.*

(2) *Le THÂN H KHÔI - L'enseignement en Afrique tropicale, ... 21.*

D'où de 1972 à 1978, ces dispositions ont ouvert des nouvelles perspectives, dont la formation des maîtres en cours d'emploi. Cette innovation est amorcée par les effets des contraintes *"d'une rentrée scolaire tourmentée, particulièrement difficile"*. En octobre 1972, le manque des maîtres a contraint le gouvernement à adopter la formule du *"volontariat"*. Puisque, de cette période et jusqu'en 1985, le Congo dispose de 2.300 écoles d'enseignement de premier degré et 785 collèges dont 38 établissements primaires et C.E.F., sont implantés dans la région M'Bochi d'Ollombo (1). Par ailleurs, si l'on en croit les données des statistiques nationales (2) que confirment celles de la Banque Mondiale (3), le Congo (comme le GABON), aujourd'hui est parvenu, à une scolarisation primaire et secondaire obligatoire à 100%, des enfants d'âge de 6 à 16 ans. Ce faisant, à l'égard de cette *"moyenne trompeuse"*, selon quelques remarques sévères, formulées par G. BELLONCLE (4), cette même moyenne s'est heurtée à un manque de maîtres, elle conduit ainsi le gouvernement à recruter et à *"verser immédiatement dans la production"* 342 garçons et filles de 18 à 25 ans. Tous ceux-ci sont demandeurs d'emploi, mais titulaires du B.E.M.G. (Brevet d'Etudes Moyennes Générales) ou B.E.M.T. (Brevet d'Etudes Moyennes Techniques) - diplômes nationaux créés en 1967 en remplacement du B.E.P.C. et C.A.P. français (5).

Le ministère de tutelle qualifie ces agents de *"volontaires de l'éducation nationale"*, et attribue à chacun d'entre eux, un salaire forfaitaire de 25 000 Frs cfa, soit 500 FF par mois. Mais les autorités sont parfaitement conscientes du manque de formation pédagogique de leurs agents.

(1) D'après les données statistiques scolaires ; BRAZZAVILLE, le Ministère de l'Éducation Nationale, 1972 à 1985.

(2) *Idem.*

(3) BANQUE MONDIALE. *Éducation - Politique sectorielle*, avril 1980, 153.

(4) (G.) BELLONCLE. *La question éducative en Afrique Noire*, Paris, KARTHALA, 1984, 28.

(5) DECRET n° 67/62 du 1er mars 1967, portant organisation de l'enseignement congolais.

En juillet 1973, le "*Cours Normal de MOUYONDZI*" et "*L'Ecole Normale de LOUBOMO*" éclatent de part et d'autre. D'où en octobre de cette même année, un nouveau "*Centre de Perfectionnement des Maîtres*" (C.P.M.) est créé dans le premier espace survalorisé de BRAZZAVILLE. Dans l'agglomération du Plateau, plus précisément dans le quartier de la Milice, les équipements scolaires de l'ancienne "*Ecole des Cadres*", sont repris et restaurés. Les anciens maîtres et les volontaires en activité éducative, sont les seuls à être accueillis, dans cet établissement de recyclage. Ils sont ainsi séparés de leurs collègues nouveaux normaliens, admis en formation professionnelle initiale, au "*Cours Normal de MOUYONDZI*" et "*à l'Ecole Normale de LOUBOMO*". Cette stratégie, tendrait à réduire un certain nombre de tensions prévisibles. Allusions faites aux conflits et frustrations que susciterait une co-formation organisée, entre les anciens et les futurs cadres moyens de l'éducation nationale, - entre les adultes expérimentés et les adolescents novices, tous impliqués dans le même processus.

Or, à BRAZZAVILLE, dans ce quartier de la "Milice" où est installé ce "C.P.M.", reposaient déjà de manière constante, de nombreux problèmes socio-économiques, pour les anciens maîtres comme pour les "volontaires" de l'enseignement, venus de l'intérieur. Les conditions de transport et d'hébergement en ville, l'abandon des familles à des centaines de kilomètres, la réduction du personnel enseignant dans les écoles régionales et villageoises, bref, tout devenait contraignant, pour les personnes intéressées comme pour le gouvernement et la société. Les corrections vont croissantes.

En juin 1976, on décide non seulement de décentraliser ce "C.P.M." de BRAZZAVILLE, mais d'en ouvrir un dans chaque ville secondaire, dans tous les chefs-lieux, des circonscriptions administratives du pays. L'ordonnance du 20 juin 1976, fixe à "*trois mois, avec traitement intégral*", la durée de ce stage saisonnier, pendant "*trois années consécutives*". Ce qui, en somme, donnerait neuf mois de perfectionnement, étalés en trois ans, pour acquérir une nouvelle promotion socio-professionnelle, comme par le passé.

Administrativement, ces adultes, chefs de famille, restent sans changement dégressif, titulaires de leur poste. En outre, ils conservent non seulement les droits à leur avancement antérieur dans la catégorie socio-professionnelle, mais ils doivent aussi bénéficier des nouveaux avantages relatifs aux nouvelles fonctions d'encadrement, à l'ancienneté et à la pension de retraite ultérieure. Certes, étant donné le caractère de cette conception démocratique, plus encourageante et alléchante, l'on devrait encore s'attendre à une évolution des établissements de formation des enseignants de premier degré.

III - LA CREATION DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'INSTITUTEURS DE BRAZZAVILLE

En octobre 1976, on décide de doter le bassin oriental du Pool, d'une Ecole Normale d'Instituteurs, - école baptisée du nom de "L'E.N.I. de BRAZZAVILLE". Mais, pourquoi cette nouvelle appellation ?

Explicitement, quelques réponses adéquates à cette question banale, s'articulent autour d'un objectif général, formulé par les acteurs du nouveau régime révolutionnaire. Ils partent bien des situations politiques et culturelles qui, elles-mêmes sous-tendent les situations socio-économiques :

"L'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE est en établissement public mixte, placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, elle est destinée à former en une année, puis en trois années d'études, des instituteurs des cycles primaire et pré-scolaire, de type nouveau, capables de promouvoir l'école du peuple congolais et de jouer auprès des masses paysannes, le rôle d'éducateurs, d'animateurs, d'alphabétisateurs ou des cadres de développement national" (1).

(1) DECRET n° 81/134 du 17 septembre 1976 portant création de L'E.N.I. de BRAZZAVILLE.

Ce qui est, de toute évidence, un énoncé d'intention pédagogique, déclarant en termes de l'apprenant une globalité des résultats escomptés de ce processus de formation ou d'apprentissage (1). Cette formation professionnelle des enseignants de premier degré n'est pas un "phénomène spontané", et pas davantage un "phénomène mécanique" et "aveugle", elle relève d'une dimension de "l'action-sûr" et "d'une action concertée", institutionnelle, méthodique, systématique et institutionnalisée (2).

Dans les faits chosifiés qui caractérisent cet établissement, au cours de cette même année, les bâtiments et équipements scolaires de l'ancienne "Ecole des Cadres", qui ont servi au fonctionnement du "C.P.M." fermé sont maintenus et réaménagés. Or, autant qu'on le sache, ces locaux hérités de la colonisation sont devenus trop étroits, au fil des années, compte tenu de cette demande des autorités et des personnes intéressées par cet acte de formation.

Au mois d'octobre 1978, émerge une autre idée novatrice : transférer cette E.N.I. au quartier du Plateau, dans l'ancienne "cité des religieuses de Saint-Joseph de CLUNY" ; et la placer sous la responsabilité médiatrice des trois organisations plus spécialisées, techniques et compétentes, - organisations rattachées au département du ministère de l'éducation nationale. Il s'agit en abrégé de - "L'I.N.R.A.P." - "la D.E.M." et - "la D.R.E.B."

- L'I.N.R.A.P. (Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique), est chargé de concevoir le matériel scolaire et les méthodes didactiques, de contrôler et d'évaluer les actes pédagogiques.

- La D.E.M. (Direction des Ecoles de Métiers), au plan national, assure des tâches administratives, financières, et, apporte une aide technique considérable à l'INRAP.

(1) (D.) HAMELINE. *Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue* ; Paris, ESF/Entreprise Moderne d'Édition, 1979, 98.

(2) *Idem.*

- La D.R.E.B. (Direction Régionale d'Enseignement de la ville de BRAZZAVILLE), répond aux nombreuses tâches de la formation/éducation, dans le bassin oriental du Pool en général, de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE en particulier. Cette direction doit fournir un personnel enseignant et administratif compétent. Elle est également chargée d'encadrer et d'animer les stages théoriques et pratiques des élèves-instituteurs dans cette circonscription éclatée. Dans l'ensemble, ces diverses tâches assignées, à ces trois organisations, constituant une manière de rendre l'autorité supérieure ministérielle plus efficace, plus crédible et moins contestée.

Depuis l'ouverture, jusqu'en 1985, l'E.N.I. de BRAZZAVILLE accueille chaque année, 700 adolescents (1). Des garçons et filles de "18 à 26 ans" en moyenne, s'inscrivent régulièrement dans cet établissement en régime d'Externat. Or, dans cette même période, les trois écoles normales d'instituteurs, implantées auparavant, dans l'arrière-pays, forment et éduquent un nombre inférieur des normaliens et normaliennes. Chaque année, 500 élèves-maîtres, sont admis en stage à LOUBOMO (Dolisie) - 500 à MOUYONDZI et - 300 à OWANDO (Fort-Rousset), partout, selon un régime d'internat (2).

Pourtant, si l'on retenait pour critère, cet avantage que ces trois derniers établissements scolaires, offrent hébergement et pension, à la limite l'on pourrait se demander - à quoi tient donc ce choix massif de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE ?

Georges BALANDIER, relève cette ambiguïté :

"L'explosion urbaine de cette capitale congolaise, elle-même favorisée par le développement d'une cité nouvelle, figure issue d'un pari, jusqu'à présent, est de vivre au détriment de l'arrière-pays (...).

- Arrière-pays devenu aléatoire, car les populations villageoises, souvent assez jeunes, deviennent de moins en moins nombreuses et dispersées, pour envahir le centre de BRAZZAVILLE (3). Ces générations semblent

(1) Ecole Normale de BRAZZAVILLE, 15 p.

(2) *Idem.*

(3) (G.) BALANDIER. Afrique ambiguë ; Paris, Plon 1957, 250 à 255.

en quête d'une ou plusieurs structures d'accueil culturelles, plus commodes, d'une spécialisation assez succincte en durée, plus ouverte ou élargie et crédible en nouveautés, plus prometteuse en privilèges.

Certes, si les Ecoles Normales d'Instituteurs du Congo, sont toutes des établissements mixtes, du moins les trois établissements ruraux diffèrent du quatrième urbain et nouveau des études.

"A LOUBOMO, - MOUYONDZI et OWANDO, les études, pour devenir instituteur, durent trois ans. Et, cette longue durée, est une perte de temps". De plus, "on accuse un retard considérable de deux années, par rapport aux autres collègues de la même promotion, des maîtres sortis de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE".

Evidemment, les textes que nous avons consultés, laissent apparaître que "l'ENI" de BRAZZAVILLE, a pour mission de *"former en une année d'études des instituteurs"* mieux "côtés" que les autres. Et, plus avantageuse encore, serait la définition de l'environnement singulier de cette institution, implantée en milieu central, rapprochant les individus de cette cité et des autres régions voisines ou lointaines, en particulier les M'Bochi d'Ollombo (1).

IV - L'ENVIRONNEMENT URBAIN DE FORMATION

L'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE a retrouvé le cadre morphologique originel de son quartier urbain : *"La cité des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny"*. Après une longue évolution tourmentée, les autorités congolaises ont repris et restauré la concession, les bâtiments et les équipements scolaires de première main. Ce faisant, a-t-on voulu garder le souvenir et les vestiges, - et revenir sur les traces qui ont marqué la passion d'une éventuelle civilisation moderniste ?

(1) (H.) LABORIT. *L'homme et la ville* ; Paris, Flammarion, 1971, 154.

Située à deux kilomètres environ, à l'est, dans le quartier du Plateau, "L'E.N.I." de Brazzaville est installée au centre-même des agglomérations urbaines de bois verts, sur la forte pente qui descend vers l'est. Ce compartimentage se trouve délimité par le fleuve Congo et les deux quartiers voisins ; d'une part le "TCHAD", appelé "quartier militaire", d'autre part le "Haut-Plateau". A un ou deux kilomètres environ au sud de Poto-Poto au nord de la "Milice", "Louango" (Archevêché) et BACONGO donnent naissance au "Moyen-Plateau" : l'un des plus petits arrondissements de BRAZZAVILLE. Plus haut encore "*le grand plateau des quinze ans*" : la plus grande agglomération qui domine "MOUNGALI", en aval de l'Institut National Supérieur des Sciences de l'Education, "L'INSSSED". Cet emplacement entre les deux grandes agglomérations urbaines, détermine les initiatives résidentielles, économiques, culturelles, politiques et administratives, notamment en matière de formation des enseignants dans la ville, et, à l'extrême dans tout le pays. ^{De} Nombreux accès y conduisent que l'on pourrait, selon les circonstances, emprunter, pour y parvenir. Ce qui, avec nuance permet une circulation plus aisée, en grande et petite saison sèche, du mois de mai au mois d'août. En grande saison de pluies plus qu'en petite saison pluvieuse, les égouts de la ville, les ruisseaux des agglomérations et le fleuve débordant largement, dans cet espace diversifié et éclaté de BRAZZAVILLE. Toute la cité urbaine se trouve régulièrement immergée et boueuse, stratifiée et infectieuse pendant huit à six mois, selon les années. Cette implantation de l'E.N.I. dans ce même lieu qui subit chaque année les inondations, amène ainsi les formés et formateurs à vivre au coeur des difficultés naturelles inhérentes à la situation géographique.

Le quartier, dont l'E.N.I. de BRAZZAVILLE est l'un des plus importants établissements de formation professionnelle, se subdivise en secteurs distincts, identifiés par le nom de chaque service qui y est installé. Ainsi, retrouve-t-on les ministères de l'enseignement primaire et secondaire, - de l'enseignement supérieur, technique et professionnel, - des arts et cultures ; - la direction régionale de la ville de BRAZZAVILLE ; le restaurant des sous-officiers, la caserne des officiers supérieurs, la résidence française, le palais présidentiel ; - nombreux offices de commerce,

- l'imprimerie nationale, la librairie populaire ; - l'école moyenne nationale d'administration, le lycée "Patrice Lumumba" et l'école syndicale "ALBERT IKOGNI".

Bref, ce schéma souligne, opportunément, le caractère hétérogène d'une société urbaine qui, depuis la colonisation, apparaît comme une scène à quatre personnages : - le fonctionnaire et le commerçant (traitant), le soldat et le formé, entourant le Président de la République. Mais, selon cette remarque de Georges BALANDIER, "*à l'intérieur de ces divisions sectorielles, grossières, se devinent d'autres cloisonnements : les directions gouvernementales, les services techniques de production matérielle, les établissements scolaires, ont leurs concessions, où résident le personnel et les familles, où se tissent, pour la large part, des relations sociales, exclusives et hiérarchisées*" (1).

Cette nouvelle configuration de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE, est étendue sur plus d'un hectare. C'est une ancienne propriété religieuse, l'oeuvre la plus considérable de l'Evêque Prosper AUGOUARD. A priori, cela est incontestablement vrai. Mais, on apprend que "*le religieux qui a réellement fondé cette concession actuelle de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE, était bien le Père KRAFF. C'est un autre missionnaire catholique de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, dont l'histoire, semble oublier les qualités de création inédites*" (2).

Plus récemment, après la réforme de l'enseignement de 1965, les missionnaires religieux, ont été amenés à déménager cet espace de "Saint-Joseph de CLUNY".

(1) (G.) BALANDIER. *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, ... 257.

(2) (B.) GASSONGO. *L'Eglise catholique au Congo-Français de 1880 à nos jours*. BRAZZAVILLE, LES LIANES, 1978, 32 p.

L'Etat congolais, en s'appropriant l'enseignement, nationalise également tous les établissements et équipements scolaires. A cette occasion, l'étendue de l'espace territorial est davantage élargi, et, en même temps, il se retrouve réduit, confiné dans d'étroites limites, par le jeu de la formation professionnelle des cadres socio-économiques, de spécialisation exclusive ... Ces impressions initiales se sont transformées, en particulier, à l'avantage du bassin oriental du Pool. Cela, par le biais de cet autre espace distinct et confondu, réservé à "L'E.N.I." de BRAZZAVILLE.

V - L'ORGANISATION DES ACTES DE FORMATION

Au croisement des avenues P. SAVORGNAN de BRAZZA et P. MESMER, un peu plus en amont des Plateaux qui ont donné leur nom au quartier, on aperçoit l'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE. Elle se détache sur les confins bleuâtres qui délimitent les formes émergentes d'un sol ondulé, d'une coulée de verdure. Ici, des bâtiments de belles proportions régulièrement dominés par les feuillages des cocotiers et palmiers à huile, qui ombragent les bâtisses qui sinon, seraient exposées au soleil et aux autres intempéries. Les murs aux pieds bordés des parterres de fleurs multicolores, font la haie d'une concession. Ces éléments composent une cour, qui offre l'aspect d'une cité novatrice, que quelques ouvertures font communiquer avec l'extérieur. Ce sont tous des immeubles rectangulaires, accolés, puis déliés les uns des autres. Ils reflètent cette image d'un "amas" composé et décomposé. Vu de plus près, l'aspect reste plus ou moins hermétique, d'autres immeubles n'apparaissent pas plus exactement joints, ils sont séparés par des vérandas ni trop larges, ni trop étroites, si bien que la cour toute entière, prend la forme d'un quartier, dans une agglomération européenne en réduction. Il y a aussi des immeubles isolés, marquant une transition entre la concession, formative et éducative des enseignants et le reste du quartier urbain, il n'y a pas qu'un tout compact ; on voit sans peine quatre ruelles, déboucher sur l'extérieur.

La concession apparaît donc occupée par des immeubles et des allées qui se croisent. Seuls les habitués ne les confondent pas. Ces allées aboutissent dans les grandes avenues du quartier.

A l'intérieur de cette cité scolaire, deux sortes d'établissements, répartissent de manière inégale, les anciens immeubles de cinquante mètres sur dix environ, hérités des missionnaires religieux. Plus précisément, dans cette ancienne cour de la "cité religieuse de Saint-Joseph de CLUNY", "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE, occupe l'un des plus "vieux" immeubles retirés vers le centre-est, à l'aile opposée des édifices aménagés et attribués au Lycée d'enseignement général "Patrice LUMUMBA". Les spécialistes de cette école professionnelle soulignent l'insuffisance matérielle de "l'E.N.I.". Ils en relèvent l'incapacité de concentrer leurs diverses activités professionnelles dans cet espace éclaté.

"L'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, n'est pas encore construite, bien qu'elle existe déjà".

"C'est ainsi qu'elle est disséminée en trois blocs, distincts, à travers la ville de BRAZZAVILLE : Un premier bloc se trouve ici, au Bas-Plateau, et un troisième est réservé à l'Archevêché. Cette dispersion pose des problèmes de coordination, de cohésion, d'unité et de liaison entre les blocs".

D'autres divisions connotent le compartimentage architectural et social de cet immeuble, d'un seul étage. Au rez-de-chaussée, "8 salles de classe", pour "16 classes pédagogiques" (1), s'accolent et se découpent simplement. On aurait brutalement le sentiment qu'il n'existe qu'une illusion de "l'E.N.I." urbaine. Ce qui est presque vrai. Et, alors, ne serait-il pas opportun, de nous interroger : pourquoi cette remarquable précarité matérielle pour servir un objectif de première nécessité ?

(1) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE.
- Rapport de fin d'année scolaire : 1983/1984, 42 p.

Un bilan sommaire des opérations financières, ou d'investissements, apporte quelques réponses significatives, à cette insuffisance dissonante. En 1976, l'E.N.I. de BRAZZAVILLE, disposait d'un crédit de 2.423.000 Fcfa. En 1985, cette délégation financière, passe à 3.750.000 F cfa. Elle est répartie en "7 chapitres", selon les instructions du Ministère de tutelle (1).

Les deux directions compétentes de l'enseignement secondaire, technique et professionnel, elles-mêmes, supervisées par l'inspection générale d'Etat, notamment en matière financière assurent conjointement, le contrôle de cette gestion budgétaire. Ainsi, à titre indicatif, ce crédit annuel, équivaut à celui des E.N.I. d'OWANDO et LOUBOMO, - de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de MOSSENDJO. Cependant, il dépasse de plus d'un million de francs cfa, le budget annuel de fonctionnement de l'Ecole Médicale Jean-Joseph LOUKA de Pointe-Noire. Par ailleurs, il reste, deux fois en-dessous des taux de financement de l'Ecole Moyenne Nationale d'Administration (7 730 000 F cfa en 1985) et d'autres établissements similaires, de portée nationale (2). La situation financière de "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE, comme celle des E.N.I. de l'arrière-pays, reste moins brillante - une baisse d'espairs. En 1985, les subventions de l'Etat-central étant absorbées, des nouvelles initiatives de collecte des fonds, sont organisées, au sein de cette Ecole urbaine.

Les cellules politique, administrative, syndicale et associative ainsi constituées, vont procéder à des cotisations, dans l'ordre de "4.844.292 F cfa". La balance de cette activité présente l'utilisation de ces recettes de la manière suivante :

"3.480.914 F cfa des dépenses d'équipements scolaires" et "1.363.378 F cfa de disponibles", pour faire face aux éventualités des années ultérieures (3).

(1) République Populaire du Congo. Budget de Fonctionnement des établissements relevant de la direction de l'enseignement secondaire, technique et professionnel - Exercice 1985.

(2) Idem.

(3) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, Rapport de fin d'année scolaire 1984/1985, 42 p.

En dehors de cette précédente soumission à l'inspection d'Etat, ces fonds collectés dans "l'E.N.I." même, sont contrôlés par quelques représentants des enseignants et enseignés, désignés pour la circonstance. Mais, le pouvoir central conteste cette démarche. A la fin de cette année scolaire 1985, les services administratifs et financiers des pouvoirs publics, ont exigé, à la direction de cette "E.N.I." de fournir un rapport, relatif à l'utilisation de ces fonds. Ce qui caractérise les usages répressifs d'un Etat-Central sur ses propres agents. Ici, il cherche à exercer son autorité, sur ces cadres qui semblent poursuivre une voie supposée contraire aux règles officielles, et à l'éthique. De ce fait, pour limiter ces initiatives apparemment déviantes, cet Etat-Central ne peut procéder autrement, que par une emprise confirmée sur l'institution globale. Les activités, le personnel et l'organisation échelonnée de cette dernière (1).

L'organisation humaine de cette "E.N.I." de BRAZZAVILLE, est en général, d'une complexité structurelle. Pourtant, l'ensemble des cellules qui composent l'appareil administratif et pédagogique de cet établissement formatif, n'excèdent pas plus de sept services. Ainsi, on y constate une unité administrative, placée au sommet de toutes les divisions de scolarité et des études, de surveillance générale et d'intendance, de documentation et d'encadrement des stages pratiques. Il y a dit-on, des critères particuliers, déterminant la situation de ces unités, et les fonctions spécifiques de chacun de ces responsables à l'intérieur de l'E.N.I. Toutes les activités cellulaires, non seulement, déterminent les attributions d'un chef de service et des agents moyens et subalternes, mais se succèdent rationnellement, se singularisent et se complètent au gré des tâches. Cela, sans qu'il soit question de remettre en question l'organisation générale, le fonctionnement intégral, les statuts et attributions globalisantes du premier chef, et des agents hiérarchiquement investis.

(1) Dans cette appréhension, on conviendrait avec Alain TOURAINE, pour souligner que, "l'Etat apparaît alors comme un acteur tout-puissant, attaché à imposer une unité institutionnelle qui est loin d'exister réellement" (2) (A.) TOURAINE - La voix et le regard ; Paris, Ed. du Seuil, 1978, 157.

Les rôles et tâches se multiplient et se diversifient selon les expériences et compétences (1). Ainsi, un directeur de cet établissement, doit être avant tout, comme ses adjoints, de nationalité congolaise. Il est ensuite désigné en fonction de son âge, de son ancienneté dans la profession, de ses qualités professionnelles et politiques requises, estimées supérieures à la performance des partenaires d'encadrement. Quand se poseront des situations d'ordre scolaire, pédagogique, politique et administratif dans un service de "l'E.N.I.", il saura les coordonner, les contrôler et donner des nouvelles orientations. Et, tout cela, structuré, selon que la direction administrative de cette Ecole Normale d'Instituteurs, se trouve la plus représentative du gouvernement en général, du ministère de tutelle en particulier, ce nouveau directeur bénéficie des grands privilèges de second lieu.

Au-delà de cet organisme, le Conseil d'Administration de l'établissement recouvre d'autres organisations de "masses", représentées par la "direction ou le directeur régional de l'enseignement de BRAZZAVILLE" (D.R.E.B.) - "la direction ou le chef d'établissement et tous les responsables de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE", - "le médecin-chef de l'hygiène scolaire", - "la cellule de l'Union de la Jeunesse Socialiste (U.J.S.C./E.N.I.) ou son secrétaire général", - "la cellule du Parti Congolais du travail (P.C.T./E.N.I) ou son président", - "l'association des parents d'élèves ou son secrétaire général". Ce conseil d'administration élargi, supervise la vie de "l'E.N.I.". Il rappelle à qui sait se souvenir, ces principes des "3 CO" (2), qui ont déterminé la marche des institutions éducatives et formatives, des entreprises socio-économiques nationalités et des collectivités locales, que l'évolution actuelle continue de respecter.

(1) (M.) CROZIER. *Le phénomène bureaucratique* ; Paris, Ed. Seuil, 1963, 192. Selon l'auteur, ces valeurs, peuvent servir pour le directeur et ses adjoints, une manière d'acquérir une influence sur leurs subordonnés. Leurs possibilités d'initiatives ont été en effet étroitement limitées par le développement de la réglementation et de la décentralisation.

(2) DECRET n° 73/166 du 18/05/73 ..., 8 p.

Telles sont, dans leur extrême diversité (1), les assemblées formatives hiérarchisées des enseignants de premier degré, elles ne peuvent guère être modifiées. La direction pédagogique, le Conseil des professeurs, le tout supervisé par un directeur des études par délégation du chef d'établissement (2), ne sont modifiables non plus, tout à fait. En outre, les emplois du temps, la répartition des élèves-maîtres dans les classes, la division des formateurs par groupe de discipline, constituent autant de charges qui affirment ou désapprouvent, infirment ou approuvent, ces agencements à caractère systématique. Il s'agit en effet, d'une organisation mobilisatrice, novatrice qui marque dans cette agglomération survalorisée, la volonté de quelques groupes d'individus des catégories socio-professionnelles hétérogènes, d'assurer un processus par lequel les ressortissants M'Bochi d'Ollombo et autres congolais, qui ont déjà été "désacculturés", seront soumis à un nouveau type d'apprentissage : celui d'une culture qui, toutefois leur est extérieure, étrangère avec laquelle ils entrent en contact (3) ; et cela réapparaît dans nombre de démarches formatives, qui y sont conjonctuellement adoptées.

(1) Notons que, dans ce domaine, il faut se défendre de toute généralisation hâtive. Que le Conseil d'Administration soit partout dominant, il représente des nouveaux usages parmi d'autres. Ailleurs, il en sera différemment. Dans les établissements comme le lycée agricole Amilcar-Cabral, l'Institut national des sports, l'école nationale des beaux-arts etc ; les conseils d'administration s'élargissent au nombre de trois : "le conseil d'administration", "le conseil pédagogique" et "l'assemblée générale" d'établissement. Ce qui caractérise un partage inclusif des pouvoirs.

(2) Ecole Normale d'instituteurs de BRAZZAVILLE - Organisation et fonctionnement ..., 9.

(3) (F.) LAPLANTINE. Les trois voix de l'imaginaire ; Paris, Ed. Universitaires, 1974, 247.

VI - LE TRAJET DE LA FORMATION

"L'E.N.I. de BRAZZAVILLE" étant uniquement en externat, chaque jour, le trajet du domicile à l'école est obligatoire. Pour certains, la "S.T.B." (Société de Transports Brazzavillois) assure le transport en proposant des abonnements. D'autres utilisent le vélo-moteur, plus pratique. Nombreux sont ceux qui viennent à pied. Ce trajet n'est facile qu'en saison sèche. Mais pendant quatre mois de pluies, les rues sont inondées, et les élèves mettent des heures pour arriver à "l'E.N.I." Certains n'ont même pas la possibilité d'arriver à temps et choisissent de rester chez eux. L'impossibilité est évidemment la même pour les enseignants qui doivent alléguer leur incapacité à se déplacer en temps voulu, pour éviter des sanctions administratives.

Ces pratiques structurent l'ensemble du fonctionnement de "L'E.N.I." de BRAZZAVILLE, qui constitue en privilège particulier, mais les autres Ecoles Normales du Congo en général, peuvent s'y soustraire. Parce que géographiquement et culturellement, cet établissement - plus que d'autres, est le quartier du siège habituel de l'Etat - central. A quelque niveau que ce soit de ces trois fonctions, politique, culturelle et pédagogique, - trois fonctions sous-jacentes aux aléas socio-économiques assignées à ces établissements de formation professionnelle, dont "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE apparaît comme un établissement modèle, le plus représentatif, pour *"faire évoluer les apprentis vers des finalités souhaitées"* (1).

Dans un ordre chronologique des objectifs spécifiques ainsi assignés, des buts modulés, la formation "politique" apparaît en tête des intentions spécifiquement déclarées, car la formation des enseignants est dite *"le lieu de la plus forte concentration idéologique"* (2). C'est dire

(1) (R.F.) MAGER. Comment définir les objectifs pédagogiques ; Paris, Bordas, 1977, 1.

(2) (G.) FERRY. Le trajet de la formation - Les enseignants entre la théorie et la pratique ; Paris, DUNOD, 1983, 34.

que cette donnée politique, précédant les autres se situe dans la perspective, de *"former impérativement des enseignants"*, qui seraient à la fois "rouges" et "experts" (1). Ces deux notions essentielles sont dans l'ordre définies par quelques commentaires. Le premier maître-mot "rouge(s)" connote une manière de "servir avec abnégation le peuple", de "participer activement à la transformation de la société", de "comprendre et analyser objectivement une situation politique" (2). Le même projet se termine par des remarques, relatives à cette primauté politique, déclarée à l'égard des activités et de chacune des personnalités des élèves-maîtres, au sortie de cette formation professionnelle.

"A l'étape actuelle de la Révolution, il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes futurs enseignants, de leurs propres forces, de leur donner confiance en eux-mêmes, de détruire les mentalités de soumission, de liquider les complexes légués par la période coloniale" (3). Dire sur ce ton d'apprentissage comme renoncement et reniement, c'est dire que ces savoirs politiques que ces élèves-instituteurs doivent conquérir, sont hautement valorisés comme une issue possible, préparant une conquête symbolique d'accession ultérieure à l'élite politique.

Les précisions concernant le deuxième mot-clé *"expert"* (4) : sont rassemblées en une courte déclaration. Elles présentent encore successivement, *"la formation sur le plan technique"*, comme une meilleure possibilité de réaliser effectivement les objectifs et buts politiques évoqués. *"L'Ecole normale est une institution qui doit donner aux normaliens le goût des tâches et du travail manuel"*, mais particulièrement *"des techniques, qu'il est possible et urgent de réaliser dans le pays"* (5).

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Organisation et fonctionnement ...*, 15 p.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

5 - *Idem.*

Dans cette logique, ces estimations relatives aux capacités et aptitudes techniques, expliquent une intériorisation et extériorisation ou inversement des savoir-faire et savoir-être. En d'autres termes, dans ce sens ultime d'une action estimée concrète, parmi tant d'autres, il s'agirait de placer cette notion d'"expert" dans un contexte global de cette formation/éducation pour qu'elle soit réalisée comme une finalité par rapport aux autres finalités, dans cette plus vaste fonction pédagogique. En outre, cette Ecole normale est vivement disposée à enseigner aux futurs instituteurs, les autres tâches de leur spécialisation.

La fonction culturelle, s'inscrit en deuxième position dans l'ordre du projet de la formation. Le texte souligne que *"le fonctionnement de l'Ecole normale serait d'aider le jeune normalien à connaître la personnalité de son peuple"*. Il le saurait davantage en *"s'inspirant de la réalité environnante et des traditions culturelles qui sont le patrimoine de son pays"*. A la sortie de l'E.N.I., *"l'élève-maître doit en principe être capable d'apprécier les formes culturelles vivantes. Il doit les utiliser dans la lutte présente, pour bâtir une société meilleure, librement engagée dans la voie du socialisme scientifique"*, avec pour théorie *"le marxisme-léninisme"* (1). On comprend que cette formation/éducation poursuit une autre particularité de son accomplissement dans le besoin des connaissances des valeurs et comportements nouveaux, selon cette doctrine élaborée par KARL-MARX au cours du XIXème siècle, - doctrine appelée ici *"le socialisme scientifique"*. Ce qui ferait de ces élèves-instituteurs, des hommes capables ou aptes à maîtriser les caractéristiques des classes sociales, leur domination et leur aliénation, et finalement transformer la personnalité de chacun de ces futurs cadres par des pratiques révolutionnaires.

Un sommaire projet est ensuite consacré aux finalités de la "fonction pédagogique". Nous observons qu'il est conseillé à *"l'E.N.I. de BRAZZAVILLE, et aux formateurs"*, d'adapter *"aux futurs enseignants, des connaissances professionnelles solides"*. Il s'agit d'un apprentissage non

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Organisation et fonctionnement ...*, 15 p.

seulement "psychologique et pédagogique", mais aussi lié à la vie ou à la production des cours spéciaux" (1). Rien d'étonnant si, dans ces conditions, "L'E.N.I. de BRAZZAVILLE" vise à faire achever par les futurs maîtres les savoirs portant sur les institutions d'éducation scolaire, des "disciplines qui ont l'homme pour objet". Ce qui, finalement, permet d'"assoir la réflexion, approfondir la culture et améliorer la qualification" de ces apprentis éducateurs (2).

Ainsi, cet ensemble de visées, de savoirs : savoir-faire et savoir-être, hiérarchiquement définies, postule la formation professionnelle des futurs cadres moyens d'éducation nationale, ou des agents qui auront une influence plus ou moins importante dans l'enseignement de premier degré. De plus, ces visées rappellent encore les buts ultérieurs, pour l'esquels, un espace particulier est aménagé, des équipements scolaires sont installés. Ce qui, conjointement, caractériserait une mise en œuvre de transmission des techniques professionnelles, selon une variété des critères normatifs et réglés. Ce faisant, en raison-même de cet essor, il convient ici, d'étudier en détail, les conditions de pré-admission et d'admission définitive, notamment, les normes et valeurs, relatives aux modalités de recrutement. Les taux des élèves-maîtres prévus et leurs moyens matériels implicitement ou explicitement exigés, viennent en second lieu, dans ce nouvel ordre formatif. Ces éléments, sont susceptibles de répondre aux exigences des leaders politiques, qui les conçoivent, du Parti Congolais du Travail (P.C.T.) qui les mobilisent, des sections spécialisées ou techniques en la matière qui les impriment, des groupes d'enseignants qui les soutiennent, des promotions d'enseignés qui, tour à tour, les approuvent par adhésion optionnelle, selon une période précise.

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Organisation et fonctionnement ...*, 15 p.

(2) (G.) AVANZINI. *La pédagogie au 20ème siècle* ; Toulouse, Privat, 1975, ?.

Entre 1977/1978 et 1984/1985, l'Ecole Normale d'Instituteurs de Brazzaville recouvre deux options de formation professionnelle. "L'option A", dite "la filière d'instituteurs du cycle primaire", et l'option B : "la filière d'éducateurs du cycle pré-scolaire"⁽¹⁾. L'accès à ces deux sous-secteurs de spécialisation, est jalonné de multiples considérations. Du moins, ces deux filières, sont réservées aux jeunes et adultes, garçons et filles. De plus, ces candidats et candidates, sans exception, doivent présenter à la direction du Ministère de l'Education Nationale, d'enseignement secondaire et supérieur, un dossier individuel, avant ce concours d'entrée à l'E.N.I." Chaque dossier est composé d'un acte de naissance, du dernier diplôme : "B.E.M.G." ou "B.E.M.T.", d'un certificat de scolarité et d'un certificat médical, notifiant l'état de santé avant le concours d'accès.

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Organisation et fonctionnement*, 15 p.

Par ailleurs, il est pré-établi que, l'âge des candidats et candidates retenus, serait limité entre "18 et 26 ans"(1). Mais, d'autres conditions d'accès à cette école, sont dérogatoires pour certains postulants, selon leurs références scolaires collectives et personnelles. Les candidats et candidates, titulaires du baccalauréat, désireux de suivre cette formation d'instituteurs du cycle primaire, sont admis, sans contraintes particulières de recrutement : "ils sont dispensés du concours d'entrée".

Chaque fois, les épreuves de cette sélection, portent sur une dissertation française, deux exercices de mathématiques générales, quelques questions de géographie et d'histoire. La moyenne d'admission, est limitée entre 12 et 20 points. Cependant, chaque année cette moyenne peut être modifiée : elle peut être élevée au-dessous de 12, ou baissée jusqu'à 10 ou 8/20 points, selon le nombre de candidats prévus pour le recrutement. Selon la docimologie pédagogique :

"des méthodes et techniques de mesure des examens" (2), quelques flexibilités, demeurent dans cette attribution individuelle des moyennes.

"Ces notes d'admission à l'E.N.I. sont parfois injustement et inégalement données, par les examinateurs ou correcteurs des épreuves. Ils le font souvent, selon la tête et la chance des candidats", pour survaloriser leur intelligence personnelle.

Ce qui, opportunément, évoque cette mise en garde contre cet oubli, "que l'égalité formelle qu'assure le concours ne fait que transformer" le privilège en mérite, puisqu'il permet "à l'action" des particularités individuelles et sociales, de susciter des sentiments et d'exercer une certaine influence, mais par des voies plus discrètes (3).

(1) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, 15 p.

(2) (G.) MIALARET - Vocabulaire de l'Education ; Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 169-174.

(3) (P.) BOURDIEU (J.C.L.) PASSERON - Les héritiers - les étudiants et la culture - Paris, Ed. Minuit 1985, 104 à 105.

Ces remarques concernent également les candidats, inscrits en deuxième option. Outre les pièces d'Etat-Civil notées, une simple copie légalisée du "B.E.M.G." ou "B.E.M.T." suffit pour la légitimité du dossier. Cependant, les personnes intéressées, sont invitées à passer un "*test psychométrique*", mais également sélectif, pour ouvrir au groupe accepté, une entrée à cette spécialisation/éducation. Bref, quelles que soient ces démarches, rien ne désapprouve que l'on tient pour égaux les candidats de performances égales et pour égaux les candidats de performances identiques, relativisant ces issus de discrétion établies selon ces critères de sélectivité, et réduisant à rien les candidats défavorisés, ainsi artificiellement favorisés, tireraient de cette relativisation démagogique que "l'E.N.I." de Brazzaville ou des services des examens nationaux.

Dans tous les cas, ces admissions constituent des conditions préalables, elles précèdent ainsi ce processus spécialisé des études : celui de transmettre, à tous les élèves-maîtres, les techniques d'enseignement de premier degré et de prolonger leur éducation scolaire. Ainsi, à cette occasion, les statistiques d'ensemble, nous paraissent davantage révélatrices :

Dès la rentrée scolaire de 1976/1977, pour 700 élèves-maîtres admis dans cette "E.N.I.", 61,79% sont des jeunes gens et 38,21% des jeunes filles. En 1984/1985, sur ce même chiffre brut, on compte 51,23% d'hommes et 48,77% de femmes. Dans l'ensemble, ces données paraissent stables. Pourtant, on pouvait constater une inversion : le taux des hommes baisse de 10,56% alors que celui des femmes s'accroît de 10,56%. Cette montée du nombre des jeunes filles, tient au récent prolongement de cet établissement : "*la filière pré-scolaire*" ; essentiellement destinée à la formation d'un personnel plus féminin que masculin : 92,11% des jeunes filles, contre 7,89% de jeunes gens. En outre, 79,11% de ces apprentis sont des Brazzavillois quelle que soit la durée de leur installation dans cet espace urbain, à l'éclatement duquel, ils contribuent. Ces apprentis sont en majorité les fils et filles des cadres subalternes, des ouvriers et artisans citadins,

alors que seulement 20,89% d'entre-eux, proviennent de l'arrière-pays (1). Dans ce dernier taux à caractère paysan, les ressortissants M'Bochi d'Ollombo, comptent 3,11% dont 2,8% de sexe masculin (2). A juste titre cet indice de 20,89% constitue une jeune génération de la descendance paysanne des fils et filles d'agriculteurs, cultivateurs, pêcheurs, chasseurs, etc. Sans doute, il convient encore de nous débarrasser de ces indices qui, à l'extrême, risquent de figer la dynamique des capacités d'accueil de cet établissement.

Pour l'année scolaire 1984/1985, par exemple, les services de planification socio-économique, contrariés par cette précarité des équipements scolaires et du personnel enseignant au nombre de 22 titulaires et 20 vacataires, ont misé sur un effectif de 648 élèves-maîtres à recruter. Or, au début de ce processus de formation, les listes affichées à "L'E.N.I. de BRAZZAVILLE" comptent 700 candidats admis, soit un surplus de 52 apprentis (3), pour réaliser un chiffre identique, à ceux des années antérieures. A quoi tient donc cette incongruité ?

Il en ressort que, les pratiques relevées précédemment, dans "l'apprentissage spécialisé des techniques sectorielles", restent aussi valables pour ce troisième volet de l'étude. En effet si l'on convenait avec P. BOURDIEU (4) et J. CAZENEUVE (5), ces pratiques démontrent partout, les stratifications sociales : "les hiérarchies et les classes". Cela, pour expliquer qu'au sein de la "société congolaise, une minorité des uns reçoit plus qu'une majorité des autres, les privilèges ou les bienfaits que la société peut distribuer". Par exemple, et dans ce cas précis,

-
- (1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Rapport de fin d'année scolaire 1976/1977*, 22 p.
- (2) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Rapport de fin d'année scolaire 1984/1985*, 43 p.
- (3) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Organisation et Fonctionnement*, 15 p.
- (4) (P.) BOURDIEU et collectif. *Rapport pédagogique et communication* ; Paris, Mouton, 1965, 46 à 48.
- (5) (J.) CAZENEUVE. *La sociologie de Marcel MAUSS* ; Paris, Presses Universitaires de France, 1968, 103.

"les garçons les plus militants, les filles les plus belles ou les plus désirées, et ceux ou celles dont les parents se montrent assez aisés, ou matériellement opulents, sont plus favorisés que les autres candidats et candidates". De ce fait, "ils accèdent sans difficulté particulière à l'E.N.I. de BRAZZAVILLE ; sans passer un concours, voir sans admission officiellement proclamée". Cette cécité aux inégalités sociales fondées sur les origines, les classes et l'esthétique, condamne et autorise ici à expliquer une large partie des inégalités d'intégration du processus de formation professionnelle, "comme inégalités naturelles, inégalités de dons" (1). Et, il faut rendre possibles d'autres conditions dissuasives, pour remédier à cette sorte d'inégalité. Cette solution recouvre la redistribution du budget national, la consommation des marchandises, l'expansion économique inexcusable qui paraissent encore, comme des moyens utilisés par les acteurs du système, pour établir et maintenir leur domination sur les populations nationales ou M'Bochi d'Ollombo.

Somme-toute, les élèves-maîtres, admis à l'"E.N.I." de Brazzaville, doivent traverser plusieurs agglomérations, pour arriver à l'établissement du siège, ou à l'un des "trois blocs" assurant l'expansion de cette Ecole, dont l'insuffisance des locaux attribués est notoire. Chaque stagiaire devait se procurer quelques "outils" d'apprentissage : cahiers, écritoires, et ouvrages conseillés. Cette bibliographie retenue, indique "P. JUIF", "la psychologie pour les classes d'enfants en difficulté" - "J.L. VIGY", "l'organisation coopérative de la classe", "R. GLONTON", "A la recherche de l'école de demain", - "LANDSHERE", "Introduction à la recherche en éducation" etc. (2). Mais, les prix à l'unité de ces ouvrages varient entre "10.000 et 20.000 F CFA" (3).

(1) (P.) BOURDIEU (J.Cl.) PASSERON - Les Héritiers - les étudiants et la culture, 36.

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de Formation, 1984/1985, 22 p.

(3) (P.) ESSOMBA, Congo : le dynamisme de la volonté - Education : l'espoir au tableau ; "Afrique-Asie", n° 360 du 4 au 17 novembre 1985" 32 p.

Rien d'étonnant dans ces conditions, si la formation professionnelle elle-même devient une marchandise ; si, d'objet essentiellement de transmission des savoir-faire et savoir-être, et si elle a pour finalité secondaire, de réaliser, d'augmenter, de favoriser le profit des maisons d'éditions étrangères, européennes et notamment françaises. "L'E.N.I." de BRAZZAVILLE fonctionne selon "un régime d'externat". Tous les élèves-maîtres, sans "discrimination", bénéficient d'une bourse mensuelle de 21.000 F. CFA, soit 420 FF en espèce (1). Ce qui est davantage un moyen d'accroître le pouvoir de l'Etat-Central, en assurant la survie de chaque promotion de futurs cadres moyens de développement socio-économique, eux-mêmes, destinés à accroître les profits de la classe dominante.

Au début de chaque année scolaire, un premier conseil d'administration, siége, pour examiner des nombreux cas d'établissement. Très souvent, on tient d'abord à regarder l'état des locaux, salles de classe, équipements scolaires, crédits alloués, effectifs des nouveaux stagiaires, des formateurs, du personnel administratif et d'encadrement. Cette première rencontre, apporte un impact considérable dans ce processus d'action pédagogique.

Le deuxième rassemblement, relève des compétences du directeur des études. Cette rencontre, sans qu'elle soit explicitement désignée en termes de conseil pédagogique, néanmoins, porte essentiellement, sur la distribution des programmes et emplois du temps. Enfin à cette occasion, les professeurs, responsables et membres des groupes d'encadrement pédagogique, les surveillants et étudiants, sont amenés à se présenter réciproquement. Ensemble, ils prennent connaissance du règlement intérieur :

"les recommandations sur les comportements et conduites à observer, au sein de l'établissement, et dans les salles de classe respectives" (2). Ces rencontres, peuvent se multiplier et se

(1) DECRET n° 60/136 du 5 mai 1980, 8 p.

(4) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, Programmes de formation, 22 p.

diversifier, selon les circonstances, en cours de l'année scolaire. En 1983/1984, par exemple *"le rapport de cette fin d'année scolaire"*, présente plus de quinze réunions organisées à ces usages (1). Voyons comment :

Généralement, le 1er octobre, on annonce la rentrée officielle de l'"E.N.I." de Brazzaville. Ces premiers jours sont marqués par la présence massive des stagiaires et des 42 professeurs (2). Mais au fur et à mesure, les absences des formateurs, leurs demandes régulières de congé de longue durée ou courte durée, leurs responsabilités et missions d'encadrement extérieur, entravent souvent, le bon fonctionnement de l'Ecole Normale. Parallèlement, les absences, activités militantes, retards et irrégularités des élèves-maîtres, ne facilitent pas le suivi du stage. La tenue des registres d'appel devient décevante à l'extrême.

Pourtant, pendant neuf mois de l'année scolaire, selon les dispositions officielles, tous les jours, sauf le dimanche, à raison de 8 heures par jour, il est formellement exigé une assiduité et une ponctualité exemplaires de tous les élèves-maîtres. Que chacun de ces apprentis, habite Bacongo, Poto-Poto, Moungali, Ouénzé, Talangaï ou Moukondo, il doit répondre, à l'appel des professeurs. Mais, en réalité cette réglementation n'est jamais rigoureusement, suivie par tous. De ce fait, une fois atteint par hypothèse, les moyens de protection de ces actes ou de cette discipline, - on voit mal, en revanche les mesures de correction, les sanctions à prendre à l'encontre, des stagiaires supposés déviants. L'idée que les élèves-maîtres sont déjà des futurs collaborateurs pour les autorités supérieures d'éducation nationale, ou des futurs collègues pour les formateurs postule sans doute à une prudence, à une réserve. C'est au contraire dans une classification, occupation des sièges, dans un déploiement des enseignements que, par exemple, l'on voit, les limites et les excès de cette prudence :

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Rapport de fin d'année scolaire, 1983/1984, 22 p.*

(2) *Idem.*

"La primauté des rôles des enseignants, dans ce contexte spécifique, pour contrebalancer ceux des enseignés, qui, ne peuvent être que considérés, comme dépourvus de tout le savoir-faire, que ceux des enseignants, déjà en exercice d'activité professionnelle."

Il est intéressant de relever que l'objectif fondamental de ce lieu d'apprentissage, notamment de ces salles de classe, réside dans un rapport régulé entre enseignants et enseignés (1). Tout dépend pourtant, des méthodes de cette transmission des techniques d'enseignement que l'on observe dans cet espace composé.

L'architecture scolaire présente des carences, que les autorités de l'éducation nationale et de l'enseignement professionnel, ont des difficultés à surmonter. Les huit salles de classe, demeurent à peu près les mêmes : un rectangle d'environ 90 mètres carrés, un plancher de ciment découvert, des murs à surface dure. Ces murs peints de couleur blanche, et leur parallélisme, occasionnent fréquemment des problèmes d'acoustique. Sur ces surfaces murales sont prévues des grandes fenêtres de bois ; en outre, des tableaux noirs et verts, des panneaux d'affichage, des cartes géographiques et deux effigies des présidents de la République Populaire du Congo, y sont accrochés. Il n'y a aucune lampe électrique suspendue au plafond ou accrochée au mur, mais l'éclairage des rayons ardents du soleil est largement suffisant. En même temps, cet éclairage constitue, au contraire, un handicap sérieux, ainsi que la ventilation naturelle, régulièrement surchauffée et lourde. Toutes ces enceintes, sont dépourvues d'apparence de climatisation ou ventilation mécanique. En outre, le manque d'instrument approprié ne permet pas de contrôler le degré de température journalière. Les sièges, en nombre très réduits, offrent un présumé confort multiforme. Sur un total de 148 tables-bancs rectangulaires, 91, sont fabriqués en acajou. Et, ce qui caractérise réellement ces tables-bancs de l'époque coloniale, c'est leur état massif, leurs dimensions et leur robustesse. Les 57 autres sièges sont taillés dans une planche lisse de "LIMBA" de simple forme. Ces meubles

(1) (J.) FILLIOUX - Le contrat pédagogique - le discours inconscient de l'école (Coll. Sciences de l'éducation), Paris, DUNOD, 1974, 29.

"La primauté des rôles des enseignants, dans ce contexte spécifique, pour contrebalancer ceux des enseignés, qui, ne peuvent être que considérés, comme dépourvus de tout le savoir-faire, que ceux des enseignants, déjà en exercice d'activité professionnelle."

Il est intéressant de relever que l'objectif fondamental de ce lieu d'apprentissage, notamment de ces salles de classe, réside dans un rapport régulé entre enseignants et enseignés (1). Tout dépend pourtant, des méthodes de cette transmission des techniques d'enseignement que l'on observe dans cet espace composé.

L'architecture scolaire présente des carences, que les autorités de l'éducation nationale et de l'enseignement professionnel, ont des difficultés à surmonter. Les huit salles de classe, demeurent à peu près les mêmes : un rectangle d'environ 90 mètres carrés, un plancher de ciment découvert, des murs à surface dure. Ces murs peints de couleur blanche, et leur parallélisme, occasionnent fréquemment des problèmes d'acoustique. Sur ces surfaces murales sont prévues des grandes fenêtres de bois ; en outre, des tableaux noirs et verts, des panneaux d'affichage, des cartes géographiques et deux effigies des présidents de la République Populaire du Congo, y sont accrochés. Il n'y a aucune lampe électrique suspendue au plafond ou accrochée au mur, mais l'éclairage des rayons ardents du soleil est largement suffisant. En même temps, cet éclairage constitue, au contraire, un handicap sérieux, ainsi que la ventilation naturelle, régulièrement surchauffée et lourde. Toutes ces enceintes, sont dépourvues d'apparence de climatisation ou ventilation mécanique. En outre, le manque d'instrument approprié ne permet pas de contrôler le degré de température journalière. Les sièges, en nombre très réduits, offrent un présumé confort multiforme. Sur un total de 148 tables-bancs rectangulaires, 91, sont fabriqués en acajou. Et, ce qui caractérise réellement ces tables-bancs de l'époque coloniale, c'est leur état massif, leurs dimensions et leur robustesse. Les 57 autres sièges sont taillés dans une planche lisse de "LIMBA" de simple forme. Ces meubles

(1) (J.) FILLIOUX - *Le contrat pédagogique - le discours inconscient de l'école* (Coll. Sciences de l'éducation), Paris, DUNOD, 1974, 29.

sont l'oeuvre des menuisiers brazzavillois. Ils constituent les dons, offerts par les cellules politiques et syndicales, les associations des parents d'élèves et d'autres organisations semblables. Tous ces meubles mobiles, sont sans détail d'intérêt spécifique. Bref, à propos de cet espace de rangement trop restreint ou malcommode, mais indiquant "une manière de maintenir une certaine distance entre les élèves-maîtres et chaque professeur" (1), un rapport d'activité de "l'E.N.I." de Brazzaville fait le point.

"..., 87stagiaires, répartis en deux groupes, s'entassent dans ce cadre spécifique : une première vague de 43 apprentis apprennent à enseigner dans la matinée, et une deuxième l'après-midi, pour un ou plusieurs professeurs" (2).

De plus, "sur un siège construit pour deux élèves, quatre à six garçons et filles, se serrent comme des sardines dans une boîte de conserve" (3).

Ces tables-bancs, sont mis en deux rangées parallèles, séparées par une allée au centre. Cette distance semble revêtir un caractère affectif qui, dans la proscription de la familiarité et la prescription du respect assigne et maintient l'ordre des rapports sociaux dans ce champ pédagogique. A deux ou quatre mètres environ, sur une estrade surélevée c'est le bureau du professeur qui symbolise le lieu du savoir : il est un lieu du pouvoir légitime, reconnu, et qu'il convient de défendre, pour assurer la mise en place du rapport enseignant-enseigné. Cependant, le gros avantage de cette installation, est que tous les stagiaires voient le professeur, les tableaux et les cartes géographiques ainsi accrochés de face. A l'inverse, le professeur voit tous les élèves. On trouve sur ce bureau, et sur ces tables-bancs quelques ouvrages, livres

(1) (J.) FILLIOUX) - Du contrat pédagogique - le discours inconscient de l'école, 26.

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Rapport de fin d'année scolaire 1984/1985, 36 p.

(3) *Idem.*

ou manuels d'instruction. Tous ces matériaux contiennent des enseignements d'inspiration européenne, en particulier française, belge et soviétique ; alors qu'aucune recherche sérieuse, même sommaire, ne semble exister, sur les données de formation, susceptibles de diffuser les formes traditionnelles de "sociabilité" ; et les usages coutumiers m'bochi d'Ollombo "de formation professionnelle polyvalente".

Cette configuration des équipements scolaires et objets didactiques, constitue manifestement, le cadre architectural et humain, de transmission des techniques d'enseignement de premier degré, hérités des premiers fondateurs ; et, "elle confirme cette représentation instrumentalisée des rapports entre l'école et les classes dominantes" (1). En outre, ces démarches expriment parfaitement "la logique utopique selon laquelle l'optimum, se confond avec le maximum" (2) de ce domaine précis de spécialisation professionnelle et d'éducation. En effet, si ces supports pédagogiques, actualisent les enseignements programmés et les finalités poursuivies, ils portent aussi, à leur paroxysme, l'attitude novatrice. Ce qui place les professeurs, au centre même des principes et fait d'eux les reproducteurs des usages modernes de spécialisation culturelle. Aussi, comme on le voit, ces remarques relèvent formellement des représentations, formulées dans le "Programme de formation d'Instituteurs" (3). Celui-ci sert de guide des formateurs de "l'E.N.I." Une lecture attentive, de ce "mémento" permet de distinguer ces précédentes finalités des fonctions culturelles, disposées en des sous catégories des valeurs et techniques d'enseignement de premier degré, à transmettre et d'éducation scolaire à prolonger. Elles apparaissent corrélatives à cette représentation, que l'on se fait des élèves-maîtres, et des méthodes didactiques, qu'exige cette formation/éducation.

(1) (P.) BOURDIEU et (J.Cl.) PASSERON - La reproduction - Eléments pour une théorie du système d'enseignement ; Paris, Minit, 1971, 230-231.

(2) (P.) BOURDIEU et (M.) de SAINT-MARTIN - Rapport pédagogique et communication ; Paris, Mouton, 1965, 92.

(3) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation, 22 p.

L'adhésion de cette spécialité professionnelle et d'éducation scolaire renouvelée, aux valeurs modernes, est à la mesure de sa dépendance, à l'égard du modèle d'éducation nationale existant. Ce qui donne à ces programmes d'enseignement de premier degré, un contenu découpé en techniques propres à l'enseignement, les programmes de formation politique et économique, sociale, culturelle et intellectuelle. C'est dire inversement, que ce programme de formation/éducation, comprend "*l'étude théorique des matières elles-mêmes, ainsi qu'une formation pédagogique qui leur permet d'enseigner ces matières*" (1). Les conclusions selon lesquelles dans des Ecoles Normales, la formation théorique ou générale et la formation pédagogique ou professionnelle, sont programmées et dispensées simultanément, relèvent d'une évidence incontestable.

Dans cette appréhension, pour une année d'études, la typologie prévoit un premier chapitre de psychologie. Ainsi globalement définie, cette discipline fondamentale qui constitue un premier "*outil de travail*" des futurs maîtres, leur inculquerait les aspects initiaux, des "*méthodes des fonctions mentales, la perception, mémoire, personnalité, les théories d'apprentissage*". Telles sont les données à intérioriser, sur "*le fonctionnement psychique, à partir du comportement de l'enfant et de l'adolescent*" (2). On comprendrait sans peine que les programmeurs de cette discipline, se sont abreuvés, aux sources des pédagogues MONTESSORI et DECROLY, à travers leurs premiers travaux, qui ont contribué, au cours de ce XXème siècle, à l'essor de la psychologie, comme une science indépendante. Mais, si l'on interroge Bruno DUBORGEL sur cette conception qu'il se fait de la "psychologie", on aboutirait à ce que "*l'enfance peut-être, d'abord, le sujet de la représentation, c'est-à-dire, la représentation que les adultes*" : les professeurs et les élèves-maîtres de cette E.N.I., "*se font d'eux-mêmes*" ou tout au moins, d'eux tous, comme les générations hétérogènes

(1) (I.) ROGERS (B.) KAYE. *Pédagogie de groupe dans l'enseignement secondaire et formation des enseignants* (Coll. Sciences de l'éducation), Paris, DUNOD, 1975, 42.

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, *Programmes de Formation*, 22 p.

de "la psychologie" (1). D'où ces détails prédisposés, pour cette transmission des connaissances sur l'être de l'enfant : "ses étapes du développement, - de la naissance à l'adolescence - de l'enfance à la - puberté - adolescence". Toutefois, ces trois étapes à examiner, si elles assurent ce prolongement sur l'apprentissage de données consécutives à la "biologie génétique et la croissance somatique", le développement "psycho-moteur et mental", le développement "affectif et social", elles convergent ou contribuent toutes, à la formation de la personnalité que CARL ROGERS souligne en termes de "vie pleine" : "un mouvement s'écartant du pôle de défense pour aller vers le pôle d'ouverture à l'expérience" (2). Ce qui, de surcroît, amène l'individu à devenir plus capable d'être à l'écoute de lui-même, de faire l'expérience de ce qui se passe à l'intérieur de lui-même et hors de lui-même, dans sa relation avec cet ailleurs. Dès lors, comme remarque psycho-pédagogique, le professeur chargé d'enseigner cette discipline à "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE est averti de cette place de choix, qu'il doit accorder, "aux fondements psychologiques des disciplines", que ses collègues apprendront "en pédagogie spéciale" (3). Mieux encore, dirait J. FILLIOUX, par rapport à cette "E.N.I.", cette discipline que cet enseignant-psychologue représente ou bien encore qu'il possède des qualités particulières pour l'enseigner, confirmerait cette valeur accordée à sa discipline dans ce champ du savoir formatif et éducatif (4).

L'apprentissage de "la psycho-sociologie de l'éducation", est limité aux thèmes habituellement formulés à l'égard de "l'enfant dans son milieu familial et social" ; - de "l'école et la société" de "l'organisation scolaire", - de rapport maître-élèves, - rapport entre élèves ; la dynamique des groupes (5). Mais pourquoi en est-il ainsi ? A quoi tient cette restriction de ces finalités, qui président à ce savoir des

(1) (B.) DUBORGEL. "L'approche psychologique". Histoire de la pédagogie du 17ème siècle à nos jours. (sous la direction de Guy AVANZINI), 139 à 169.

(2) (C.R.) ROGERS. Le développement de la personne ; Paris, DUNOD, 1968, 39-142.

(3) (J.) FILLIOUX - Du contrat pédagogie - le discours inconscient de l'école ; ... 26.

(4) *Idem.*

(5) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation, 22 p.

représentations mentales, et des valeurs humaines, comme un autre volet de l'activité, proposée aux futurs cadres moyens de l'éducation nationale ? Sans nier ce catalogue, G. PLATON, à la suite d'un brassage des argumentations dichotomiques, que ménagent des nombreuses écoles de sociologie, débouche pertinemment sur une interrogation controversée : "Essor ou repli ?". Et il considère que la "sociologie se trouve en face des processus extrêmement complexes ou, pour être plus exact, en face de la déviation d'anciens processus de structuration, et d'équilibration et de la naissance progressive de processus de structuration d'un équilibre nouveau" (1). Aussi, l'instauration de cette discipline de "psycho-sociologie" à "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE, se place-t-elle, dans cette démarche qui vise essentiellement, le postulat d'une forme de sociabilité novatrice, de portée nationale, amenant les M'Bochi d'Ollombo à y souscrire. En effet, quelles que soient les difficultés soulevées par l'harmonisation de cette discipline, son devenir, sa vocation originelle, sa situation parmi les autres sciences humaines, ses rapports avec d'autres matières, elle acquiert un droit de cité plausible. Et, c'est cette dernière interprétation, dont tous les leaders politiques, les spécialistes et leurs formateurs, se félicitent et en reconnaissent l'intérêt. L'enseignement de cette discipline est d'une importance majeure. Un autre manuel pédagogique, conseillé aux formateurs de cet établissement professionnel, confirme cette connotation.

Conjointement à ce programme, il est encore conseillé à ces mêmes enseignants, l'utilisation d'un "Code pour l'encadrement et le contrôle pédagogiques" (2). Ce guide, consiste à aider à la réussite d'une activité pédagogique, à la bonne marche d'une leçon d'éducation ou d'enseignement de premier degré, dont ces formateurs, sont les exécutants directs.

"Animer et contrôler les groupes constitués, instruire et évaluer les niveaux des connaissances acquises" (3).

(1) (G.) PLATON. "L'Approche sociologique". Histoire de la Pédagogie du 17ème siècle à nos jours ; ... , 395 p.

(2) République Populaire du Congo. Code pour l'animation - L'encadrement et le Contrôle pédagogiques ; Brazzaville, Ministère de l'Éducation Nationale, mars 1982, 47 p.

(3) *Idem*

Pour préciser davantage la portée de ce "code", il est encore important d'observer les matières à diffuser dans cette "E.N.I." Elles semblent amener les enseignants, à des moments indiqués, à accomplir la mission de former, selon l'optique envisagée, pour le développement du pays (1). Ces matières détaillées et agencées, se relient toutes à la pédagogie générale et spéciale, aux disciplines fondamentales et aux disciplines d'éveil. Par ailleurs, elles se rattachent également à la méthodologie traditionnelle et à la méthodologie rénovée. L'idéologie et l'alphabétisation, la législation scolaire et le français, l'histoire et les mathématiques, la biologie et l'agriculture, s'inscrivent dans ce même contexte, de transmission des connaissances novatrices adoptées (voire annexe n° 46) Dans l'ensemble, ce "Curriculum" d'apprentissage progressif, doit répondre aux objectifs définis, par les acteurs politiques et administratifs (2). Du sommet de la plus haute hiérarchie, ces responsables agissent sur ce système de transmission des techniques d'enseignement de premier degré.

En raison de ces disciplines rassemblées et articulées, chaque spécialiste est amené à diffuser un enseignement, de manière assez étalée. Ainsi, pour réaliser à bon escient l'organisation de ces cours, il est indiqué aux professeurs de cet établissement, la consultation permanente, sinon régulière des auteurs assez reconnus comme DEWEY - DECROLY - ROUSSEAU - MAKARENKO - FREINET - THE DIETRICH et - LE THANH KHOI (3). Tels sont les matériaux didactiques qui recouvrent les données universelles de pédagogie générale, puis leurs axes d'observation en éducation, de type permissif ou rigide, l'instruction et la culture. Tels sont encore les supports du métier, ils sont susceptibles de montrer les finalités diverses de l'éducation, selon les sociétés, la pédagogie et les autres sciences de l'éducation, - les objectifs et principes directeurs de l'éducation coutumière en Afrique. D'autres variantes portent sur l'analyse critique de l'école coloniale et néo-coloniale, - l'Ecole révolutionnaire : ses objectifs et ses principes généraux, en comparaison avec les

(1) République Populaire du Congo - Code pour l'animation - L'encadrement et le contrôle pédagogiques ; BRAZZAVILLE, Ministère de l'Éducation Nationale, mars 1982, 47 p.

(2) (L.) D'HAINAULT - Des fins aux objectifs de l'éducation, ..., 95, 95

(3) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation, 22 p.

objectifs et principes de l'école socialiste (R.D.A.) et (CUBA). Après une longue synthèse comparative de ces deux types de pédagogie "traditionnelle" et "nouvelle", une transmission particulière est réservée à l'apprentissage des méthodes, - procédés, formes et techniques d'enseignement dans les écoles de premier degré. Ce faisant, l'on semble ignorer par ces usages modernes, cette fonction de reproduction sociale de ces sociétés développées, tout en omettant implacablement de mesurer les effets propres des rapports symboliques (européens, français et soviétiques) dans cette reproduction continuée de leurs rapports de force (1). Cela se fait selon une définition précise et élargie de ces méthodes, les formes d'enseignement de la leçon orale, magistrale, expositive et interrogative ; - la discipline et la notion de l'autorité, la préparation de la classe et l'évaluation des niveaux pédagogiques. La pédagogie spéciale intervient dans la diffusion des connaissances inter-disciplinaires, elles-mêmes orientées par des objectifs éducatifs et pratiques, selon une méthodologie appropriée, en tenant compte des données psychologiques qui les sous-tendent : le développement de l'intelligence et de la créativité pratique. L'apprentissage de la méthodologie, détermine encore, l'orientation des jeunes enseignants en formation. Deux étapes successives composent ce volet central de spécialisation :

"1ère étape : méthodologie traditionnelle.

- l'enseignement de chaque discipline, avec ses objectifs spécifiques, se fera selon la démarche classique : illustrée par les fiches modèles".

" 2ème étape : méthodologie renouvelée.

- l'histoire et la géographie, seront simultanément enseignées par l'exploitation des thèmes d'enquête, selon la méthode et la technique de l'étude du milieu, des leçons de choses : zoologie, géologie botanique etc., enseignées par l'étude du milieu" (2). D'autres disciplines d'éveil comme le travail productif : dessin, chant et éducation physique et sportive, s'inscrivent

(1) (P.) BOURDIEU (J.Cl.) PASSERON. La reproduction, ..., 2525

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, - Programme de formation, 22 p.

dans la transmission des méthodes novatrices d'animation. On les montre par la construction de "cercles" ou d'ateliers d'animation, dont les cercles de dessin, couture, hygiène, poterie, vannerie et modelage, en constituent les premiers exemples. L'enseignement du français comme les autres disciplines dites fondamentales, exige l'étude du langage : le vocabulaire, la lecture : la récitation, l'élocution, l'orthographe, la grammaire et la rédaction. Sans doute, G. BELLONCLE, a-t-il montré les conséquences culturelles et psychologiques assez désastreuses de l'apprentissage poursuivi de cette "*langue étrangère comme langue de formation/éducation et d'enseignement*" qui entraîne un "*effet ipso facto*", une "*dévalorisation immédiate de la culture d'origine, puisque celle-ci apparaît d'entrée du jeu*", comme étant incapable de fournir ne serait-ce que "*le support de formation*" (1). Par ailleurs, devançant G. BELLONCLE et soutenant son argumentation, M. ELIOU (2) et N. POSTMAN n'ont point tort d'affirmer que l'apprentissage de cette langue - "*langue française*" qui véhicule le contenu de ces enseignements - et les finalités de cette langue, ne sauraient procurer à ces apprentis une "*mémoire transpersonnelle*", non seulement parce qu'elles doivent leur rendre la mémoire ritualisée ou inutile pour leur société d'origine M'Bochi d'Ollombo ou autres, mais aussi parce qu'elles ouvrent inéluctablement la voie à de nouvelles perspectives pour l'intelligence, non focalisée sur la mémoire collective, communautaire, ethnique ou tribale (3). En pédagogie du calcul, une attention rigoureuse est centrée sur l'importance de l'arithmétique, du système et de la géométrie, du point de vue éducatif, mais plus spécifiquement sous l'angle pratique, "*en rapport avec les réalités congolaises*" (4).

(1) (G.) BELLONCLE. *Question éducative en Afrique noire* ; Paris, Ed. KARTHALA, 1984, 29.

(2) (M.) ELIOU - *La formation de la conscience nationale en République Populaire du Congo, ...*, 81

(3) (N.) POSTMAN. *Enseigner c'est résister* ; Paris, le Centurion, 1981, 65.

(4) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, *Programmes de formation*, 22 p.

Pour atteindre les objectifs politiques, il est inscrit et transcrit les notions fondamentales des besoins. Elles portent sur les besoins de travail, les forces productives, rapports de production, répartition consommation et formation socio-économique. Ce faisant, pour que ces données apparaissent davantage comme des "chevaux" de bataille, dans une société socialiste, caractérisée par l'idéologie "marxiste-léniniste", ce programme politique attribué à l'"E.N.I." de BRAZZAVILLE, contraint à l'acquisition des savoirs des modes de production : son avancement et son développement. D'autres rubriques concernant la coopération capitaliste et la manufacture, la phase du machinisme sous le capitalisme, le capital et la plus-value. Ces enseignements se complètent par un apprentissage de la circulation monétaire, les crises économiques du capitalisme, le salaire et les lois économiques du capitalisme.

L'enseignement de la législation scolaire, dans l'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, pour être spécifique à la compréhension de l'exercice d'activité professionnelle, se divise, en seize grandes lignes de connaissances. En effet, on apprend la nature des relations régulées, que devrait adopter un futur maître à l'égard des autorités hiérarchiques de l'école et des autorités locales, des responsables familiaux et sociaux de l'enfant, des élèves et de la communauté scolaire. Dans d'autres registres des savoirs à intérioriser, on expose aussi les différents rôles du directeur d'école : ses rôles pédagogiques et éducatifs, ses rapports avec les administrations scolaires, les autorités locales et les modalités de recrutement des élèves ou écoliers. Une série des textes, renseigne sur les abondantes normes des affectations et permutations du personnel enseignant et leurs congés. Certains documents sont à procurer par le maître lui-même : les affichages réglementaires, cahiers du maître et de l'écolier, quelques registres à tenir (voir annexe n°). L'enseignement de déontologie s'articule autour des théories de la marche professionnelle : accord avec la morale générale, prolongement indispensable du savoir-faire, désir permanent de perfectionnement technique, - le métier d'instituteur :

le choix de cette profession, ses exigences de culture générale et les moyens à promouvoir, pour y accéder dans la perspective, de devenir un intellectuel meilleur, au sens plein du terme. En outre, l'amour, l'écoute et la compréhension des enfants, pour faire d'eux des hommes et femmes meilleurs dans la société congolaise et M'Bochi d'Ollombo moderne, - tout cela, est évoqué de manière ample et incisive. La déontologie dans cette Ecole Normale, est ensuite présentée, à travers les composantes de la conscience professionnelle : l'honnêteté professionnelle, les tâches obligatoires, le dévouement, la dignité dans la vie privée - la compétence professionnelle : les buts de l'école et la connaissance de l'enfant. Il incomberait encore aux futurs cadres moyens de l'enseignement de premier degré, un désir de perfectionnement, au moyen d'un achat constant des ouvrages professionnels et de revues pédagogiques, de participation régulière aux conférences et stages pédagogiques, et des inscriptions aux cours par correspondance. Ce volet se termine, sur une autre composante de l'initiation de l'instituteur aux tâches sociales dans la communauté locale : ses comportements, attitudes et conduites, devant ses homologues adultes, sa participation à l'organisation et au fonctionnement de l'association des parents d'élèves, son entière fidélité aux autorités coutumières et de l'administration communale ou régionale. Ces connaissances débouchent sur la participation de l'instituteur à la vie économique du pays. Evidemment, aux travers de cette activité, il serait souvent considéré comme un agent moyen, de relèvement du niveau de vie des paysans. Ce qui implique sa sincère collaboration avec les agriculteurs ou cultivateurs, dans le sens de leur alphabétisation et la diffusion des idées nouvelles.

L'enseignement d'alphabétisation, dans les neuf indicateurs qui le répartissent, confirme cette volonté de renvoyer toute la nation à l'école. Pour l'essentiel, ces élèves-maîtres l'apprennent dans l'étude du milieu : - le recensement des "analphabètes", l'enquête et la détermination des besoins des adultes paysans, ouvriers et employés de tous les

secteurs socio-économiques de la nation ou de la circonscription M'Bochi d'Ollombo. Dans cet apprentissage, quelques techniques relatives à la conception et formulation d'un programme de formation, doivent être comprises. Ces données déployées sont suivies à l'exposé des conditions favorables par l'ouverture des centres, de recrutement, de répartition des adultes, des techniques d'animation ou d'encadrement : la dynamique de groupe, l'animation, - des moyens à mettre en oeuvre : par exemple. "La Radio-Club" dite "*Organisation-fondement - groupe d'écoute*", "*la télévision*" et d'autres moyens audio-visuels, en faveur de l'alphabétisation. Et cette acquisition moyenne de la conscience d'alphabétisation, ne peut se révéler évidente qu'aux moyens des travaux pratiques centrés sur l'enseignement du calcul, de la lecture et l'écriture, spécifiquement adapté aux adultes de toutes les agglomérations urbaines des régions, zones et de certains villages du Congo. Sous ces aspects multivariés, nombreuses disciplines restent à présenter. Il s'agit d'un amalgame de notions des mouvements sociaux : étude de la révolution congolaise d'août 1963, la réorganisation de la jeunesse et de son rôle politico-idéologique. Ici, les activités empruntées à la philosophie marxiste : la dialectique, la lutte des classes, l'étude du capital, sont de plus en plus déterminants. Toutefois, certaines matières comme l'éducation physique et sportive, le secourisme et la musique, ne sont pas oubliées. Les cours de nutrition, desservis par l'agriculture, l'élevage et la pisciculture, semblent liés à la connaissance des buts et finalités d'une coopérative agricole. Cette amplification interdisciplinaire, confirme plausiblement, ce que G. FERRY, considère de la formation des enseignants comme "*une formation double : celle qu'on appelle parfois académique et la formation professionnelle, que l'on réduit parfois à la formation pédagogique*" (1)

En outre, pour mener à bout cette réflexion, peut-être devrions-nous soutenir cette définition de "*l'image idéale et niveau d'aspiration*" de ces futurs maîtres, en nous interrogeant comme le fait J. FILLIOUX : Dans quelle mesure, l'intériorisation de ces disciplines multivariées, permet-elle aux ressortissants congolais notamment M'Bochi d'Ollombo, de devenir des "bons enseignants" quand ils considèrent que les autres membres non formés, non éduqués en milieu scolaire dans leur village d'origine, persistent à incarner une image de "soi" "brute" "attardée", "primitive", "traditionnelle" ?

(1) (G.) FERRY. Le trajet de la formation - Les enseignants entre la théorie et la pratique, ..., 38.

Et, J. FILLIOUX répond :

"La nature des objectifs que l'enseignement s'assigne, le type d'influence qu'il souhaite avoir, les qualités qui lui semblent nécessaires de posséder sont les indicateurs de son niveau d'aspiration et les éléments constitutifs de son image idéale" (1).

Ce faisant, et, manifestement, dans tous les projets élaborés, les experts de développement du Congo, du pays M'Bochi d'Ollombo en particulier, insistent unanimement, sur la portée globalisante de l'enseignement pédagogique. Elle constitue le but sublime qui caractérise l'essor de l'activité des professeurs spécialistes de "l'E.N.I." L'enseignement des matières professionnelles ou d'ordre général, les méthodes de transmission et les ouvrages utilisés, pour interioriser ces techniques d'enseignement de premier degré, se situent dans ce même "canevas", selon le rythme annuel de l'enseignement, de ses intentions et des faits.

"Le Code pour l'encadrement et le contrôle pédagogiques" dispose de quelques normes rigides en matière de formation des élèves-instituteurs.

"A cette étape de développement national, la spécialisation des futurs cadres moyens de l'enseignement, doit impérativement, correspondre au système d'éducation nationale" plus particulièrement d'enseignement de premier degré (2). De cette perspective, chaque professeur de "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE, est invité à prendre conscience. "Il doit agir et parler en pédagogue" (3), quel que soit le contenu de sa spécialité singulière. Au rythme périodique d'une leçon de psychologie par exemple, aucune heure réservée à cet emploi du temps, ne doit faire l'objet d'une divagation. Aussi, il y a lieu de le remarquer, au cours des leçons de psychologie fragmentée : psychologie comparée, différentielle, psychologie de l'enfant, psychologie expérimentales et autres "(...) dans cette partie du cours, le professeur donnera les fondements psychologiques des disciplines étudiées en pédagogie spéciale" (4).

(1) (J.) FILLIOUX. Du contrat pédagogique - Le discours inconscient de l'école, 38

(2) Code pour l'encadrement et le contrôle pédagogique dans les E.N.I. du Congo, ..., 29 p.

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

C'est dire que la transmission des techniques d'enseignement des leçons de français, d'histoire, de géographie, de calcul, des éléments politico-idéologiques, de psycho-sociologie de l'éducation, bref que ces matières relèvent des disciplines fondamentales ou d'éveil, elles constituent le contenu du contenant : de l'action pédagogique, à montrer par le formateur. Certes à la limite ces élèves-instituteurs du fait de leur scolarité antérieure, ont bénéficié des mêmes connaissances générales que leurs professeurs, mais à des niveaux d'instruction inférieurs. Or, ce que ces enseignés de "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE ou d'ailleurs ignorent absolument, ce sont les méthodes didactiques expérimentées, employées pour enseigner ces disciplines, aident la pédagogie à atteindre ces buts : - développer la personnalité de ces futurs enseignants, - leur permettre d'arriver à résoudre, de façon constructive, les conflits inhérents à leur fonction ultérieure d'enseignant de premier degré (1).

Si la pédagogie est définie comme une moule des doctrines et de ces institutions formatives et éducatives de compréhension utile à la culture personnelle, et indispensable au développement socio-économique de la société congolaise ou M'Bochi d'Ollombo, il est évident qu'elle domine, toutes les matières, successivement présentées (2). De même, cette discipline centrale, prévoit par enchaînement, les incidences que suscitent ces enseignements diffusés. Ce qui permet d'éviter cette nouvelle démonstration des finalités de ce curriculum : des disciplines comme le français, le calcul, la politique, la législation scolaire, la déontologie, les composantes d'une coopérative agricole et d'alphabétisation. Cette présentation aurait conduit à une duplication d'utilité mineure (3). Dès lors, l'important, est maintenant de relever de cette institution scolaire, entièrement tenue par les congolais, quelques remarques significatives de la représentation ou "des points de vue" (4) que le Parti politique, les

(1) (TH.) GORDON, *Enseignants efficaces* ; CANADA, *Le Jour*, 1981, 1.

(2) (G.) AVANZINI, *Histoire de la pédagogie du 17ème siècle à nos jours...*?

(3) Cf. au deuxième chapitre de cette étude (deuxième partie).

(4) (A.) de PERETTI, *Les contradictions de la culture et de la pédagogie* ; Paris, EPI, 1969, 94.

autorités du pouvoir exécutif, le syndicat, l'E.N.I. et la société se font de ces adolescents et "jeunes-adultes" et que ces formés se font d'eux-mêmes. Mesurer cette subtilité de la relation pédagogique, c'est la mesurer à son aune. Cette opération offre dans ces contenus des pensées une possibilité de liaison entre les dispositions officielles des matières à enseigner, la discipline à observer en classe, les démarches organisées et coordonnées, pour transmettre ces techniques d'enseignement dont on veut faire découvrir les éléments, les normes correspondantes aux sanctions des élèves-instituteurs. Mais d'une manière générale, cette représentation apparaît essentiellement pessimiste, sous couvert d'être réaliste.

Les autorités de l'Etat-central, renforcent ces initiatives modernes. Le "Programme de formation d'instituteurs" qu'ils ont élaboré, en témoigne. Ce document rassemble, par rubrique, les normes et valeurs optionnelles, et donne par là, une occasion à cette filière de s'inscrire parmi tant d'autres. Ce document constitue une toile de fond, dans laquelle les professeurs doivent observer et puiser les usages modernes. Ce qui permet d'assurer cette formation initiale, des nouveaux élèves-maîtres, dont *"les savoirs, dans la perspective d'assurer les tâches d'éducation nationale, s'avèrent inorganisées sinon imprécises"*. Aussi, tous ces élèves-maîtres sont représentés comme des non-initiés à la didactique, naturellement dépourvus des qualités professionnelles et des techniques d'enseignement de premier degré.

"Les jeunes gens, garçons et filles, hommes et femmes qui sortent de l'enfance pour accéder à l'âge de jeune-adulte, et ceux qui sortent de l'étape de jeune-adulte pour accéder à l'âge d'adulte au sens plein du terme, manquent souvent autant d'équilibre pris dans la totalité. Ils présentent encore fréquemment des dérapages entre l'intelligence, le savoir-faire, le savoir-être et le caractère (volonté et affectivité), fût-ce implicite, à un système de valeurs novatrices".

"Leur adaptation et par eux des institutions socio-économiques à la société sous-développée dont on veut développer, implique la formation de leurs aptitudes à la mobilité : une formation des hommes capables d'innover les techniques, économique et sociale. En effet, il s'agit de former des hommes capables de prendre ultérieurement des responsabilités, afin d'assurer leur destin individuel et collectif, national, ethnique ou tribal".

"Leur ouverture dépend du renforcement de ces données relatives à la culture internationale, car la situation économique que connaît le pays, le développement de la culture, constitue un facteur permettant d'augmenter la satisfaction des individus dans la consommation de certains biens et services modernes. Et à cette dernière finalité, il faut ajouter celle de la cohésion nationale que ces adolescents et jeunes adultes, futurs maîtres, doivent assurer".

Il ne s'agit pas seulement, semble-t-il, de donner un bagage de connaissances à ces adolescents" et jeunes-adultes qui, à la limite, apparaissent comme "des voyageurs sans bagages" (1), mais de leur fournir un ensemble de valeurs communes. Cette perspective économique, centrée sur l'aboutissement d'une formation/éducation pour l'enseignement de premier degré, fondement de l'éducation nationale, vise les possibilités offertes aux individus et aux groupes pour leur interaction réciproque. Mais d'autres préoccupations représentent ces personnes comme des "produits à finir" pour servir dans une fonction sociale de changement culturel.

"Ces adolescents et jeunes-adultes, malgré leur éducation scolaire primaire et secondaire, ils n'apparaissent pas entièrement coupés de leur ethnie ou tribu d'origine. Ils sont encore sensibles à la culture coutumière qu'ils peuvent conserver les soubassements, et légitimer les valeurs, les transmettre selon les normes du passé ; et, il faut éviter qu'au sortir de cette formation professionnelle, alors devenus membres de ce corps d'éducateurs novateurs, ils en usent encore la perpétuation".

(1) (A.) de PERETTI. Les contradictions de la culture et de la pédagogie, 96.

"Leur adaptation, pour qu'elle devienne une intégration à un corps social, opposée à cette fonction interne de conservation ethnique ou tribale, contraint alors l'E.N.I. d'assurer la régulation de leurs connaissances larges et dispersées, et en permettant une certaine cohésion des valeurs de leur action ultérieure ; et il faut les préparer à ce métier d'instituteur ou d'enseignant de premier degré, aboutissant à l'éducation nationale. Cependant, ce changement n'exclut pas cette autre transformation qui se ferait ou qui se fait selon une intériorisation des variantes sous-cultures inter-communautaires, dont on s'efforce à présent à rechercher une sorte de symbiose".

Dans ces appréhensions imaginaires, comme le note fort bien A. de PERETTI, évoquant de manière élogieuse MAX WEBER qui rappelait sans cesse qu'*"avec l'ordre des fins, on entre dans une toute autre logique"*, celle du conflit entre les valeurs ethniques et les intérêts nationaux que chaque groupe social porte avec lui ; consciemment ou inconsciemment, et par lesquels il s'oppose aux autres groupes (1).

Dans cette même perspective, il apparaît encore que les enseignants de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE comme les élèves-maîtres, et au-delà comme la société, sont les objets d'une lutte incessante entre la tradition et la modernité, l'informel et le formel, la polyvalence et la spécialisation, l'enculturation et l'acculturation, finalement entre l'extraversion et l'introversión. En conséquence, le formateur, tel un agent de l'Etat-central, un cadre supérieur de l'enseignement, ne doit pas s'étonner de voir la morale professionnelle, le contraindre à assumer cette transmission des techniques. Les commentaires formulés à propos de la discipline et du contrôle, sont dénués d'ambiguïtés ; ils sont nécessaires pour faire de ces adolescents et ces jeunes adultes des véritables adultes, des véritables hommes formés et éduqués mais des enseignants de premier degré.

(1) (A.) de PERETTI - Les contradictions de la culture et de la pédagogie,..., 98.

D'après la manière de parler des adolescents et des jeunes adultes, nous décelons en eux un antagonisme périodique (mais qui, dans l'avenir pourrait devenir permanent) entre la polyvalence et la spécialisation. Avec la volonté politique, la fusion est alors considérée comme un moyen pour conjuguer les deux. Ce qui permet d'assurer, à l'image des tâches professionnelles ultérieures, la dominance de celles-ci, sur *"les usages coutumiers de formation professionnelle polyvalente ou des formes de sociabilité inter-cloniques et inter-tribales"*.

"Les efforts périodiques ou prolongés qu'ils doivent fournir pour combler leurs lacunes et franchir les obstacles professionnels, ainsi que les compétences qu'ils doivent acquérir dans l'exercice de leur activité professionnelle, les contraignent à un apprentissage des techniques d'enseignement de premier degré, et à perfectionner ou à prolonger le contenu antérieur de leur éducation scolaire".

Ces efforts fournis pour la correction des faiblesses ou l'acquisition d'une compétence, sont importants et respectables, et méritent d'être autant encouragés et soutenus, que ceux qui doivent être déployés pour accueillir l'instruction. Les uns et les autres, méritent d'être également stimulés, favorisés et protégés de mille manières, par des récompenses comme par des punitions. La formation/éducation des adolescents et des jeunes-adultes, exige qu'on les maintienne dans un cursus à la fois exclusif et inclusif. Il faut les mettre en garde contre les insuffisances qui peuvent les défavoriser dès leur pleine maturité, et contre les difficultés multiples auxquelles ils seront ultérieurement confrontés.

Ce faisant, quelle que soit leur habileté, les professeurs attendent encore à exercer leur activité professionnelle, selon quelques méthodes didactiques programmées, à leur attention. Elles se composent de deux sortes, toutes mobilisatrices, estimées complémentaires : les unes relèvent des méthodes de transmission évidente selon leur adaptation évolutive, les autres sont disposées comme des supports indispensables, pour les faire

aboutir (1). Par ailleurs, il est expressément recommandé aux professeurs "d'établir régulièrement un dialogue entre lui et les stagiaires". Ce faisant, il exploiterait les sens et la réflexion des élèves-maîtres, - partir de leurs observations extérieures et intérieures, il distribuerait "des plans détaillés d'études", - joindre à ces itinéraires "des références bibliographiques", des sujets de recherche, des lectures diverses, pour nourrir l'instruction pédagogique (2). Cette préférence n'est pas moins suivie d'une contestation de la méthode expositive, et d'une adoption plus large,

(1) Ici, il convient de souligner, qu'aucune indication, n'est faite sur la ou les finalités de ces méthodes. Cependant, nous estimons qu'il s'agirait là, des méthodes d'enseignement, effectuées dans un contexte moins intellectuel qu'humain. En outre, l'UNESCO, nous révèle à travers cette appréhension, que "le tout dépend naturellement, dans une large mesure des professeurs ; Ceux-ci ne devront jamais perdre de vue pendant toute la durée des études que leur tâche consiste à aider les élèves-maîtres, à acquérir le sens social et l'esprit d'observation objective" (2). *Quoi de plus humaniste !*

(2) UNESCO. Vers la coopération internationale - La préparation du personnel enseignant ; Paris, UNESCO, 1949, 48 à 49.

(3) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE ; Programmes de formation ; ... ; 22 p.

de la méthode active (1) :

"Les temps sont révolus où les cours donnés exclusivement ex cathedra représentaient la seule forme d'enseignement" (2).

La méthode expositive est celle d'un "prédicateur ou d'un conférencier" ; elle est méprisée ou désavouée "comme celle de quelqu'un qui voudrait emplir une bouteille en y versant d'un seul coup un seau d'eau" (3).

"De nos jours, l'importance de la méthode active est d'un grand intérêt" (4). La méthode active sollicite une participation des élèves-maîtres à ce qu'on leur enseigne, grâce à des actions organisées, pour mettre à profit leur environnement matériel d'abord, humain ensuite. Cette méthode permet ainsi aux apprentis, de se pencher sur une étude de leurs propres démarches et responsabilités et y adapter l'enseignement (5). En d'autres termes, cette méthode inclut les usages modernes relatifs à l'effervescence de l'imaginaire, l'ouverture à l'inattendu, l'acquiescement à cette ouverture.

-
- (1) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, Programmes de formation, 22p.
- (2) Il est probable que les congolais, instituant ces méthodes d'enseignement à l'E.N.I. de BRAZZAVILLE, se seraient refusés à la révolution des méthodes en matière d'enseignement qui, bien que tardive dans l'histoire humaine, ne date pas tout à fait d'aujourd'hui. Ce mouvement profond a commencé dès le tournant du XIXème siècle, au XXème siècle. Selon EDOUARD LABIN, "dès cette époque, l'extension considérable de l'instruction publique posa le problème clé de son efficacité, auquel de nombreux penseurs se mirent à réfléchir dans une optique nouvelle" (E.) LABIN. Comprendre la pédagogie ; Paris, Bordas, 1975, 212 à 213.
- (3) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation, 22 p.
- (4) (P.C.) COLLIN - "La S' Education" permanente des Monts du Lyonnais, ... , 431.

Ainsi progressivement, va la profession. Les actes particuliers que doit effectuer le professeur, les cas généraux et spécifiques qu'il doit traiter, cela interpelle dans un contexte précis, la compréhension des adolescents, des jeunes-adultes, et leur accord intérieur. Ce processus est effectué d'une manière graduelle :

"Il faut éviter de mobiliser une quantité concentrée des exercices et thèmes à analyser ..."

Le professeur doit d'abord s'assurer que tous les enseignés ont bien compris, et sont susceptibles d'appliquer en des circonstances identiques ou semblables, les techniques qu'il a déjà diffusées ; à la suite d'un dialogue observé avec les stagiaires, avant d'aborder d'autres études de cas, dont le fond et le contenu semblent plus complexes et abstraits.

D'où l'usage selon lequel chaque formateur doit strictement respecter la *"rotation hebdomadaire et journalière"*. Il doit regrouper distinctement, dans la matinée, puis dans l'après-midi, les élèves-instituteurs du cycle primaire par vague respective, et les élèves-éducateurs de la *"filière"* pré-scolaire, par niveau d'étude. A chacun de ces groupes et sous-groupes, il doit distribuer son emploi du temps (exposés des thèmes, orientation des débats) en travail personnel à prévoir, dégager une synthèse raisonnée. Toutefois, dans la constitution de ces sous-groupes, il est recommandé de limiter ces équipes de travail à quatre normaliens. Ces équipes désignées sous la formule *"boîte à questions"*, doivent tour à tour traiter les thèmes à aborder au début et à la fin du cours à transmettre aux autres, et à chacun des membres de ce groupe.

Ce faisant, le formateur semble se défaire du mode d'enseignement dicté, et privilégie le mode d'enseignement initiatoire à la recherche. De plus, c'est *"aux stagiaires de compléter l'enseignement du professeur"* (1)

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation,....., 22 p.*

Parmi les procédés qui doivent être utilisés, le programme de formation d'instituteurs traite des livres, documents polycopiés, exercices et cahiers. Le livre est conseillé constamment? Or, dans cette société congolaise, où ce système de formation/éducation est issu d'une reproduction du modèle européen, français, cette formation apparaît à la fois comme une affaire intellectuelle, affective et professionnelle entre le formateur et les stagiaires, et entre les stagiaires eux-mêmes. A cette relation vivante, s'ajoute une autre relation latente mais plus efficace : entre les chercheurs français, belges, soviétiques et urbains qui, de loin ou de près, influencent cette formation, inspirée de l'extérieur. G. BALANDIER, observe qu'au Congo, il "n'existe guère de grandes œuvres écrites, nées du génie africain traditionnel" ou M'Bochi d'Ollombo, "auxquels se reporter" (1). C'est dans cette acception que le livre ou les œuvres pédagogiques ou formatrices en matière éducative, que vulgarisent les sociétés européennes ou françaises, constituent pour les congolais scolarisés, non seulement des simples auxiliaires, des moyens de recours, mais aussi des offres, pour y asservir l'enseignement. Les polycopies sont également d'un grand intérêt pour souligner l'originalité du cours du professeur et renouveler l'impact des analyses effectuées par les auteurs précédents, afin que les vérités déjà explorées et traitées, soient reprécisées dans la mémoire des élèves-maîtres. En conséquence, leur soumettre des plans détaillés, thème par thème d'après le sens, apparaît comme une transmission judicieuse des savoir-faire. Les exercices constituent un autre moyen, encore plus actif et plus personnel pour faire résoudre un problème : "fabriquer un petit matériel didactique", - "expérimenter un cas", - "élaborer des fiches d'enseignement", de manière individuelle, collective ou par équipe, dans la classe ou en dehors des heures de classe. Ces pratiques sont suivies d'une correction commune et simultanée. Enfin les cahiers constituent des moyens de prolonger cet échange des relations entre l'élève-maître et le professeur. P. Cl. COLLIN,

(1) (G.) BALLANDIER. *Afrique ambiguë*, ..., 260.

considère ce dernier matériel didactique, comme un moyen pédagogique "d'insister sur les erreurs à ne pas commettre et de repréciser les vérités mal comprises" (1).

Pour harmoniser ces premières méthodes didactiques et les effets qui en émergent, d'autres mesures et procédés, doivent constituer un environnement favorable. Le choix d'une agglomération, d'un quartier, d'une architecture (bâtiments scolaires, salles de classe et annexes, tableaux noirs ou verts, cartes murales, images des leaders politiques), choix d'un mobilier (tables-bancs, bureaux et chaises - bien qu'assez déplorables) constituent vaille que vaille un patrimoine national, pour assurer ce travail formatif.

Les gestionnaires de l'"E.N.I." de BRAZZAVILLE, dénoncent encore cette incommodité "du milieu scolaire peu favorable, à la formation professionnelle initiale des adolescents et jeunes adultes, dont ils ont la responsabilité". Mais, cette situation ne peut elle-même, remettre en question l'influence d'un professeur, que l'on perçoit comme primordiale : "Les sentiments de bonté, d'urbanité, de dévouement, se développent autour d'un professeur marqué par ces mêmes qualités, qu'il apparaît conscient de transmettre ce reflet de sa personnalité à ses élèves" (2). Enseigner, c'est une vocation, un don, un ensemble de qualités indéfinissables ... et qui ne s'acquièrent pas. Cependant, si celui qui est fait pour être enseignant doit sûrement adopter les moyens repressifs, afin de gagner la confiance des adolescents et jeunes-adultes, pour les convaincre des qualités du métier qu'ils apprennent, des tâches ultérieures d'enseignement de premier degré, il doit baigner son affection à leur endroit. Puisque, plus que sa capacité intellectuelle, ses compétences professionnelles "répandent des charmes sur ses leçons et gestes ; elles existent et soutiennent l'attention de ses élèves, et font pénétrer l'enseignement dans l'intelligence" (3).

(1) (P. Cl.) COLLIN "La s'éducation" permanente des Monts du Lyonnais, .., 433

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, Programmes de formation, 22 p.

(3) Idem.

Mme FILLIOUX remarque que "*l'être-enseignant*" s'affirme ainsi par cette "singularité", notamment de cette qualité qu'il acquiert plus par le "coeur" que par "la tête" ; - qualité humaine donc, mais qui, sans exclure des qualités intellectuelles, tend à faire de l'image idéale de bon enseignant (1).

"L'ascendant moral ou autorité, existe chez les professeurs dont la seule présence, suffit pour imposer l'ordre, intimider les agitateurs et dont la parole est écoutée avec déférence et obéie avec approbation" (2).

Ce qui caractérise encore cette maîtrise de la situation pédagogique, c'est que **l'enseignant** doit savoir allier affection et autorité, douceur et rigueur, indulgence et fermeté, bon sens et dévouement.

Toutefois, le maintien de la discipline scolaire constitue l'un des aspects le plus important dans l'activité formative. Voyons comment.

Dans toutes les salles de classe, une discipline et une tenue correctes. Cependant, ces stagiaires, bénéficient d'une liberté de constituer eux-mêmes leur propre groupe, de choisir leurs partenaires, causeurs ou silencieux, calmes ou agités, selon les habitudes amicales antérieures, depuis les collèges et lycées, les agglomérations et quartiers urbains, les régions rurales, zones et villages. Pour l'essentiel, on doit observer un climat harmonieux entre tous les élèves-maîtres des groupes-classes ainsi constitués, et donner lieu à des classements semestriels, assortis des récompenses et punitions, à propos de la conduite et du travail. Il s'agit d'*"encourager les élèves-instituteurs, les plus assidus, les plus aptes, les plus cultivés, les plus appliqués à faire un exposé, un débat, un dialogue : ce sont là, les compétences essentielles, qu'on attend d'un futur cadre moyen de l'enseignement. Les autres apprentis profitent de ces éléments, pour réaliser les données pédagogiques aux matières générales, dans un même fond d'instruction, qu'exigent les usages modernes de développement socio-économique"*.

(1) (J.) FILLIOUX - Du contrat pédagogique - le discours inconscient de l'école, ..., 31

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation, 22 p.

Les récompenses programmées, institutionnalisées vont des bonnes notes, mentions, promesses d'affectation dans l'une des nouvelles écoles d'application, instaurées récemment en ville ; les punitions s'étendent aux avertissements, à la convocation au conseil de discipline, à la suspension mensuelle de la bourse, jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Pour rendre toutes ces pratiques à la fois plus faciles à imposer et plus aisément acceptées, le rythme de chaque demi-journée, fait vivre les jeune gens, comme en une Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) à l'image à peine démarquée, de l'Institut National Supérieur des Sciences de l'Education (L'I.N.S.S.E.D.), dans lequel les professeurs ont eux-mêmes été formés, et qu'ils se préparent à réintégrer, pour des stages de formation continue. Pour la vague "A" (en matinée), la journée débute à 8 heures par un cours de pédagogie spéciale, d'une leçon de pédagogie générale, puis d'une heure de psychologie, d'idéologie, sociologie et de mathématiques. A 12 heures, un exposé-débat précède la sortie. Au cours de l'après-midi : pour la vague "B", régulièrement, sous une chaleur accablante, le rythme reste essentiellement identique : A 15 heures, on enseigne l'histoire de l'éducation, à 16 heures 30, deux heures sont consacrées à la législation scolaire, la déontologie et le français et, avant la sortie de 19 heures, une trentaine de minutes sont consacrées à parler soit d'agriculture, soit d'alphabétisation ou de socio-pédagogie. Les élèves-maîtres sortent toujours de "L'E.N.I." bruyamment en ordre dispersé ou par petits groupes, jusque dans l'avenue principale du quartier, où ils peuvent rester aussi longtemps qu'ils le désirent, pour discuter, se fixer des nouveaux rendez-vous, avant de se diriger vers leur domicile respectif.

Ainsi, ces usages modernes et multiformes, de formation professionnelle des cadres moyens de l'enseignement de premier degré n'ont désigné, jusqu'ici, que les connaissances théoriques, elles-mêmes distanciées des tâches éducatives réelles qu'elles anticipent. D'où après cette formation théorique intervient la formation pratique. Le but essentiel poursuivi par cette dernière initiative, conduit à repenser à ce proverbe chinois si pertinent :

"J'entends et j'oublie,

Je vois et je retiens,

Je fais et je comprends" . Cependant, cette expression ne doit pas discréditer le "trajet théorique" de formation en lui faisant attribuer un caractère de passivité : *"Une théorie sans pratique est sans objet" - "Une pratique sans théorie est aveugle"*, disait MAO-TSE-TOUNG.

En effet, dans la troisième partie de *"Programmes de formation des instituteurs"*, ces remarques sont amplement régionalisées. Elles évoquent la restitution des stages pratiques (1), instaurés depuis 1976 jusqu'à nos jours, dans les écoles (primaires ou fondamentales) d'application des agglomérations de Plateau, de la Milice et de la Plaine. Cette initiative peut encore relever des effets de l'influence et l'imitation des autres établissements de formation professionnelle voisins, placés sous la tutelle de l'Etat-central. En outre, ces stages pratiques semblent refléter fidèlement les intentions et conduites mobilisées, à l'issue du colloque de *"BRAZZAVILLE 1970"*, en tenant compte de l'évolution des idées et des pratiques éducatives. Les *"Programmes de formation des instituteurs"* (2), nous proposent cette innovation, à travers un arsenal de dispositions établies, délimitées en deux étapes successives.

Pour la "filière" des futurs instituteurs, du cycle primaire, ce stage pratique commence dès le premier trimestre de l'année scolaire. Cette pratique est consacrée à quelques *"séances d'observations de micro-enseignement"* (3). Ces séquences débutent dès l'ouverture annuelle des écoles d'application. Cependant, les stages pratiques proprement dits, sont organisés au deuxième et au troisième trimestres, en raison d'un mois par trimestre. Les élèves-maîtres qui y participent sont répartis en deux vagues

(1) (M.) POSTIC. *Observation et formation des enseignants*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, 133.

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - *Programmes de formation*, 22 p.

(3) *Idem*.

successives. Ils sont encore dirigés par le directeur de "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE. Les maîtres de ces établissements assurent l'encadrement de leurs futurs homologues afin de leur assurer une aide solide à la formation, aux nécessités des tâches réelles de leur exercice professionnel proche. Pendant cette période de "*stage touchant objectivement la situation pédagogique*" (1), un seul élève-maître est placé par classe.

Pour la deuxième "filière" des élèves-éducateurs, on programme également les séances d'observation et le micro-enseignement, ce stage pratique commence en deuxième et troisième année de formation. La durée de ce stage est limitée à trois et quatre mois par période : une fois dans les deux dernières années de formation. La direction régionale de l'enseignement du bassin oriental du Pool, veille sur l'organisation de ces structures, le fonctionnement et l'encadrement de ces stages, selon les modalités identiques aux précédentes.

Dans l'ensemble, cette alternance vise essentiellement, à réaliser un premier contact des élèves-maîtres avec les écoles et les enfants. Au sein de ces établissements, ces futurs cadres moyens de l'enseignement, peuvent déjà s'informer des faits concrets, chosifiés sur les "*servitudes administratives de l'instituteur, grâce à l'exploration attentive des registres et tableaux réglementaires*" (2). A cette occasion, les stagiaires sont placés comme les observateurs "*des leçons du titulaire de la classe. Ce qui leur permet d'identifier les gestes techniques et aptitudes indispensables à l'exercice du métier et dégager, à partir de ces films des leçons observées, le plan méthodologique, appliqué à chacune d'elles*" (3). Un autre accent spécifique est mis sur "*l'exécution des leçons d'essai, au cours de ce premier stage. Elles amènent les apprentis à lier un contact régulier et intime avec la classe, et à apprendre à préparer un cours. Ce qui les amène à assurer les premières responsabilités*

(1) (M.) POSTIC. *Observation et formation des enseignants*, ..., 228.

(2) Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, *Programmes de formation*, 22 p.

(3) *Idem*.

de plusieurs journées de classes, afin d'approfondir et consolider les savoir-faire pédagogiques" (1). Le maître d'application critique après la classe, le cours dont il a été témoin, dans ce cadre spatio-temporel.

Toutefois, ces stages se déroulent dans les écoles d'application, aux quartiers Plateau, Milice et Plaine. Sur une durée de cinq jours par semaine, huit heures par jour pour les encadreurs et quatre heures pour chaque groupe d'apprentis, ces stages se passent en vague intermittente, selon le calendrier scolaire arrêté.

Dès lors, pour passer à cette phase d'apprentissage pratique proprement dit, les stagiaires sont constamment guidés, contrôlés et pourvus d'une grille d'observation.

"Ces observations sont effectuées par petits groupes de 8 à 10 stagiaires. Elles sont suivies de tables-rondes, animées par un conseiller pédagogique et les débats qu'elles suscitent, sont entièrement transcrits dans un cahier réservé à cet usage : Cahier d'observation (2).

Par ailleurs, en leçons pratiques, il est noté que *"la responsabilité des activités scolaires des classes ne sera que graduellement confiée aux stagiaires : d'abord une ou deux leçons par jour, puis prise en charge des activités d'une journée, en fin la responsabilité entière d'une semaine par classe" (3).*

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation;...*
22 p.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

Ainsi, pour assurer le bon déroulement de ce processus d'apprentissage, quatre normes relatives au contrôle, sont exercées à l'égard des normaliens - de leurs futurs homologues : les actuels maîtres des écoles d'application et de leurs encadreurs. Ces directives concernent l'assiduité et la ponctualité, - le comportement, - (la tenue vestimentaire) , la tenue du cahier de stage que ces apprentis, doivent soigner particulièrement dans la présentation, comme dans la mise à jour permanente.

Ainsi, en exercice pratique d'observation, chaque stagiaire est invité à décrire dans ce cahier, l'espace du quartier ou de l'agglomération, et l'architecture de son école d'application. Cet état des lieux, précède la transcription des films, de leçons observées, et des différentes formes d'activités éducatives de la classe.

En apprentissage des leçons pratiques, les élèves-maîtres sont invités à présenter dans leurs cahiers, sur le verso de la page, la préparation de chaque leçon à dispenser. Ce qui assure une conformité aux enseignements de la pédagogie appliquée. Au recto de la feuille suivante, en face, le stagiaire inscrit les critiques, conseils et suggestions des encadreurs pédagogiques. Ces composantes normatives, ne peuvent devenir efficaces, que lorsqu'elles sont supportées par une troisième orientation des directives conseillées aux encadreurs de "l'E.N.I." Elles vont des appréciations chiffrées des leçons mémorisées, l'examen des cahiers de stage, rédigé par chaque élève-maître. Ces différentes attributions hiérarchisées, tentent d'éviter une rupture, entre la formation théorique et la formation pratique. De même, l'énergie des tâches mobilisées par les professeurs et encadreurs, n'a d'effets durables que si ceux-ci, apportent leur assistance continue à leurs élèves. Ces nouvelles techniques d'apprentissage exécutées par les formateurs de "l'E.N.I.", renforcent leur propre prise de conscience, stabilisent ou corrigent leurs représentations et attentes personnelles et celles des apprentis. Ces remarques transparaissent largement dans le contenu des techniques transmises et évaluées.

Chaque jour de 8 heures à 12 heures, puis de 13 heures à 17 heures les encadreurs, c'est-à-dire les maîtres titulaires des classes, doivent "assister au moins à deux leçons enseignées par les stagiaires" (1). Dans cette acception, il leur est exigé de "remettre en temps opportun", à chaque stagiaire, "un exemplaire du rapport de sa leçon, et, un autre au chef de stage" (2). Au cours de cette notation, l'avis du maître titulaire de la classe, est très entendu. Par ailleurs, à chaque visite du stagiaire, on examine son cahier de stage, en y marquant des observations sur sa tenue. De plus, on attribue une notation chiffrée, survalorisée par une "mention", pour valider cet état du cahier de fin de stage. Tous ces éléments, seront repris, car ils constituent le "corpus" même d'un rapport succinct de fin de stage, récapitulant les notes obtenues par le stagiaire, dans un résumé des impressions globales (3). Ces usages relatifs au contrôle et à l'appréciation des stages pratiques concernent toutes les deux "filières" des normaliens. Cependant, pour réaliser ces résultats, on y adopte deux techniques d'évaluation. L'une porte sur "un dépouillement du questionnaire d'auto-évaluation", dont les résultats sont présentés en forum, puis en une synthèse écrite. L'autre concerne un rapport collectif rédigé et présenté par un groupe de stagiaires "en forum, accompagné également d'une synthèse écrite" (4). Dans ces deux formules des pratiques retenues, ou du moins dans l'une d'entre-elles, cette évaluation est prononcée par une assemblée générale, regroupant les stagiaires et encadreurs. Ces participants insistent sur cette acquisition spécifique des compétences pédagogiques de chaque groupe des élèves-maîtres.

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Programmes de formation*, 22 p.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

(4) *Idem.*

En fin d'année : au mois de juin, les normaliens doivent passer les examens théoriques de fin de formation. Les épreuves écrites portent essentiellement sur "*les disciplines fondamentales*" : la pédagogie générale, la pédagogie spéciale et la psychologie. Les autres matières, font l'objet d'une interrogation orale. Tels sont les obstacles à franchir, pour prétendre à cette éventuelle admission au Certificat de Fin d'Etudes des Ecoles Normales (C.F.E.E.N.), au passage en classe supérieure ou au redoublement.

Quelques indications montrent de manière irréprochable, les flux de sortie de ce processus de transmission des techniques d'enseignement de premier degré, au profit de l'éducation nationale. On peut observer que dans tout le territoire du Congo, entre 1976 et 1985, le pourcentage des diplômés des 4 "E.N.I.", s'est élevé de 61,6% à 86,7%. Distinctement et dans cette même période, le taux des Certifiés de Fin d'Etudes des Ecoles Normales, formés à "l'E.N.I." de BRAZZAVILLE, s'est accru de 40,3% à 49,84%. En 1985, le pourcentage des admis au "C.F.E.E.N." de "filière" du cycle primaire, se présente dans l'ordre de 45,54% contre 54,46% de refusés, et la "filière" pré-scolaire, donne 47,52%, contre 52,48% de redoublants (1).

Au terme de cette formation/éducation, les élèves-stagiaires certifiés sont immédiatement "versés" dans "la Fonction Publique" où ils sont recrutés en qualité de cadres moyens de l'enseignement, ou au titre d'instituteurs-stagiaires. Le cas échéant, les élèves-maîtres "refusés" doivent eux-aussi, intégrer le Ministère de l'Education Nationale, mais en qualité d'instituteurs-adjoints-stagiaires. L'année suivante, après leur affectation immédiate, au cours de leur exercice d'activité éducative, ces derniers, peuvent, s'ils le désirent, repréparer individuellement ou personnellement, ce "Certificat" de qualification manqué, au titre de candidat libre, dans l'établissement d'origine. Ce qui leur permet de retrouver un

(1) *Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE - Rapport de fin d'année scolaire 1984/1985*, 42 p.

reclassement relatif à cette nouvelle "strate" socio-professionnelle, correspondant à cette catégorie "B", selon ces clauses de "*la convention collective*" (1). Dans la pensée durkheimienne, ce but pédagogique "*Cette promotion individuelle et collective*", constitue un élément important d'une "*structure segmentaire*", d'une "*collection d'individus constituant une catégorie socio-professionnelle*" précise (2). Aussi, ces besoins idéaux sont-ils appréciés de manière divergente et convergente, selon les segments et solidarités, répandus sur un espace rural approprié - ou sur un espace urbain survalorisé, qui ne serait qu'une juxtaposition de ces segments et solidarités.

Pour les Brazzavillois M'Bochi venus de la région d'Ollombo ou pour d'autres congolais, cette "*formation professionnelle des maîtres*" marque l'une des issues nobles pour moderniser la société nationale, en rayant les disparités ethniques ou tribales par des changements culturels, dans chaque région rurale, zones et villages. Ce faisant, ils soutiennent cette "*transmission des techniques d'enseignement de premier degré*", en excitant progressivement, depuis plus d'un demi siècle, leurs frères cadets et soeurs cadettes, issus des communautés ethniques ou tribales, à s'installer provisoirement auprès-d'eux, où ils doivent se former et rompre avec "*les usages coutumiers, de formation polyvalente traditionnelle*". Derrière cette attitude moderniste, P. BOURDIEU et P.H. CHOMBART DE LAUWE, s'accordent pour souligner cette "*reproduction culturelle*" (3) amenant les hommes qui ont acquis une culture grâce aux études ou à une profession, à mettre en éveil leur appétit d'élargir leurs groupes et de satisfaire leurs besoins (4) modernes, en utilisant les membres de leurs groupes d'origine généalogique.

(1) DECRET n° 75/53/MT PSI-DGT-DRTS-53/9 du 4/02/75, modifiant l'annexe 5 de la convention collective de 1960 ; BRAZZAVILLE, 1975, 4 p.

(2) (E.) DURKHEIM. De la division du travail social, 266-267.

(3) (P.) BOURDIEU (J.Cl.) PASSERON La reproduction, ..., 25.

(4) (P.H.) CHOMBART DE LAUWE. Images de la culture, Paris, Payot, 1970, 32 à 33.

Pour les paysans congolais ou M'Bochi d'Ollombo, cette "formation professionnelle des maîtres", relève intégralement des initiatives des leaders politiques nationaux, qui les décident à leur place et les "parlent" ou parlent à leur nom, dans le but de poursuivre comme par le passé, une culture moderne, homogène aux autres ethnies ou tribus, où les besoins socio-économiques nouveaux s'imposent. Ce qui amène leurs fils et filles à se séparer d'eux, pour maintenir ce contact déjà amorcé avec des cultures étrangères, en acceptant de les former à l'épreuve des situations novatrices, calquées sur le ou les modèles européens ou français, tout en rappelant cette atteinte aux "assises" de leur vie psychique. Allusions faites à cette nouvelle création "des intelligences" largement ouvertes, suffisamment tournées vers l'extérieur, pour assurer ces succès novateurs, mais qui sont sans racines profondes.

Ces points de vue contradictoires annoncent de toute évidence que cette "formation professionnelle des maîtres", fonctionne selon une nature spécifique des objectifs poursuivis, des finalités réalisées, des enseignements programmés et des représentations mentales inspirés de l'extérieur, et assignés tour à tour à l'intérieur. Autrement dit, ces visées qui proviennent des horizons exogènes, se développent selon des rationalités particulières, et influencent cette transmission des techniques d'enseignement de premier degré, appellent davantage une reformulation rapide, mais rigoureuse des quatre pôles d'observation pédagogiques.

Si l'on reprend "l'aboutissement" de cette formation professionnelle des cadres socio-économiques ou des maîtres de premier degré de la nation congolaise ou du pays M'Bochi en particulier, du fait de leur choix massif de cette Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, pour y effectuer un séjour annuel ou triennal, on parvient ainsi à mettre en évidence le rôle joué par des objectifs pédagogiques, de manière plus déterminante au cours de cette dernière décennie (1).

(1) (D.) HAMELINE. Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue; ..., 98.

Les intentions pédagogiques, limitées à un vaste champ politique culturel, pédagogique et économique, font mépriser les spécificités de - l'organisation de la région, des zones et villages ; - des groupes de parenté étendue et de pouvoir ethnique ou tribal ; - de l'expérience culturelle acquise par les ancêtres et apprise par les générations actuelles des parents paysans (1) ; - des modalités locales de développement intellectuel et physique de l'enfant, ainsi que sa maturation permettant son intégration sociale ; - des compétences et techniques coutumières de production, par opposition au découpage de la cité urbaine en agglomérations et arrondissements, en quartiers et édifices ; elles font survaloriser - la diffusion ou la communication des moyens et procédés indispensables à l'apprentissage et la production des comportements et conduites nouveaux, selon des situations modernes ; font survaloriser les rapports à la fois inter-ethniques et interpersonnels dans lesquels chacun tente d'hériter et de se donner une forme précise et une forme imprécise, afin de paraître collectivement et individuellement transformé, pour répondre avec aptitude aux tâches du métier et du milieu ambiant.

Dès lors, les enseignements programmés ainsi diffusés, varient entre les connaissances professionnelles et les connaissances générales, convergent à fournir des lignes directrices à un système de valeurs et des comportements factices, radicalement opposés aux formes de sociabilité et l'intériorisation des conduites collectives pratiquées dans les communautés ethniques et tribales où la mémoire collective laisse persister les usages coutumiers de toutes les dimensions socio-économiques et perpétuant les énoncés socio-professionnels de manière informelle.

Plus profondément, au niveau des schémas mentaux et représentations mentales, même si l'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE est largement tenue et fréquentée par les Congolais d'ethnies ou des tribus

(1) (M.) ELIOU. *La formation de la conscience nationale en République Populaire du Congo*, 141-146.

pluridiversifiées, multivariées, sa localisation dispersée, son architecture multiforme, reflètent l'image même des schèmes européens, selon lesquels l'E.N.I. est une institution d'Etat, où les formateurs et formés ne peuvent ni modifier, ni remettre en question l'organisation matérielle et humaine, selon les contenus de la mentalité et de la conscience collectives qu'E. DURKHEIM, puis l'école sociologique française, désignent en termes "d'un ensemble d'images, de modèles, de symboles et d'idéaux" (1), dictés par le contenu de la mémoire ethnique et tribale. En outre et par suite d'un "coursus" formel de formation/éducation plus "rationnelle" et plus scientifique, notamment dans l'ensemble de la vie sociale depuis les soubassements technologiques et les organisations institutionnelles jusqu'aux formes d'expression de la vie de l'esprit, ou dans l'ordre des valeurs donnant une qualification socio-professionnelle et une certaine qualité humaine, l'E.N.I. de BRAZZAVILLE apparaît novatrice et supérieure aux villages "polytechniques" traditionnels. Ainsi les acteurs du système et les cadres supérieurs, élevés ou ascensionnés dans la hiérarchie socio-professionnelle par leurs délégués de spécialité moderne, endoctrinent spontanément que l'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE, est un milieu de "formation spécialisée formelle" qui s'oppose au milieu de "formation polyvalente informelle", puis expriment leur connaissance immédiate de soi, de leurs états mentaux, de leurs rapports à la réalité culturelle novatrice : de leurs degrés de suffisance et de lucidité, par rapport à la conscience des populations traditionnelles, ethniques et tribales et aussi, de leur fonctionnement psychique, qu'ils dévalorisent, considèrent comme sous-développé, archaïque et primitif (2).

(1) (E.) DURKHEIM. *De la division du travail social*, 266-267. Cf. (R.) ARON. *Les étapes de la pensée sociologique* ; Paris, Gallimard, 1967, 319-324.

(2) (P.H.) CHOMBART DE LAUWE - *Images de la culture*, ..., 31.

Grosso modo, cette synthèse d'observations et remarques pédagogiques de formation/éducation ou de transmission des techniques d'enseignement de premier degré laisse apparaître, ou confirme davantage, pourquoi les ressortissants M'Bochi d'Ollombo, choisissent^W l'E.N.I.^{AV} de BRAZZAVILLE, pour qu'au retour dans leur région, zone et village natal ou d'origine, ils soient amenés à exercer une influence considérable dans le processus du développement culturel "sous-jacent" aux innovations socio-économiques, selon des procédés européens et une méthode exogène, contraignante, et finalement pour déraciner le passé et le présent, et réorienter l'avenir des populations paysannes et rurales en assignant pour fins immédiates, l'acculturation des enfants à des modes modernes déjà assez répandus, en milieu urbain et qu'ils doivent adopter à leur tour.

Au terme de ces pages relatives aux usages modernes de formation professionnelle spécialisante des cadres socio-économiques instituée au Congo, mais effectuée dans le bassin oriental du Pool, il convient de faire le point global des trois "Tableaux d' Ensemble Pédagogique" (TEP) dont les objets, les dessins et les effets sont transposés ou juxtaposés en pays M'Bochi d'Ollombo. Ils recouvrent des processus exogènes, amenant les adolescents et adultes à acquérir en milieu urbain une "forme précise" dans les domaines économique et social : en agriculture et en enseignement de premier degré, selon l'essor du développement régional que la planification nationale estime être les reflets les plus représentatifs du retard à rattraper dans tout le fonctionnement social, par rapport aux sociétés industrialisées, présumées plus avancées.

Pour parvenir à ces pratiques modernes et à l'intériorisation de ces qualifications novatrices, les procédés didactiques relèvent d'une préférence des leaders politico-administratifs ou des agents hiérarchiques de l'Etat-Central (1) pour les formes expositives, au détriment des formes démonstratives et presque un manque de maîtrise de ces dernières. Ils s'inscrivent dans des démarches de planification nationale en matière de formation et d'éducation, en mobilisant les institutions officielles instaurées à cette fin, en réprimant dans ce sens l'immobilité des organisations coutumières existantes, en érigeant des groupements spécialisés à cet effet. La finalité des localisations connote celle des organisations urbaines : les lieux en sont rares et précis, "intra-muros" dans des enclos pourvus pour un but formatif et éducatif, dans des concessions modernes agglomérées sur des "espaces protégés" de transmission et d'acquisition (2). Il s'agit de véritables lieux d'apprentissage "spéculatif",

(1) (R.) LOURAU. *L'analyse institutionnelle* ; Paris, Ed. de Minuit, 1970, 142.

(2) (D.) RIESMAN. *La Foule solitaire - Anatomie de la société moderne* ; Paris, Arthaud, 1974, 95. Cela pour appuyer avec fermeté que ces dispositions matérielles, apparemment "plus opulentes" qu'en milieu villageois, "peuvent offrir le luxe d'une telle individualisation et d'une formation précise" "(...)".

intermittant, ou discontinue qui fonctionnent, sous un mode "continue" de diffusion déconcertée et de réflexions individuelles d'évaluation, de théorisation, de reproduction et de décision, pour un apprentissage livresque, successif et personnel, où la formation intellectuelle se suffit en très grande partie à elle-même et renvoie de moins en moins à l'action. Méthode expositive de formation professionnelle spécialisée, basée sur les abstractions de novabilité naturelle et les besoins d'enrayer les disparités de l'environnement des ethnies ou tribus ainsi localisées, en régulant tout à la fois une nouvelle prise de conscience et une désorganisation des savoirs communautaires pré-existants et favorisant le détournement de l'exploration et l'estimation de l'imaginaire, afin d'ouvrir l'apprentissage dans le champ large des nouvelles possibilités désirables, entre les *"insatisfactions et les espérances"* (1), entre les besoins nationaux et les besoins étrangers, notamment européens.

En outre, le rôle des leaders, acteurs principaux et agents intermédiaires nationaux, salariés et affectés, apparaît davantage déterminant qu'auparavant, sans cependant exclure celui des spécialistes et assistants étrangers, africains, européens et asiatiques. Ce faisant, apparaissant comme dominateur et convertisseur, ce rôle se situe conjointement à trois niveaux : comme encadreur, dans la limitation et la conduite des groupes pour réguler leur dynamique et niveler leur efficacité ; comme canalisateur, dans la production spécialisée et mentale des groupes, parcourant avec eux, les processus de leur consommation, pour faire "mesurer" des connaissances adoptées et générales sur les situations expérimentées à l'extérieur et désirées à l'intérieur, initier et perfectionner les significations technologiques et sociales, de l'inconnu et de l'imaginaire, enfin conférer et programmer avec une précision certaine, les solutions conseillées, assistées et décidées ; comme orienteur, notamment destructeur ou suspenseur des empreintes coutumières, vécues par chaque groupe

(1) (P. Cl.) COLLIN. *La "S'éducation Permanente des Monts du Lyonnais"*, ..., T. II, 413.

et chacun des membres ethniques ou tribaux qui y sont issus, de la modernité de ses connaissances actuelles et le passéisme nocif de sa non évolution de lui-même et des autres, jusqu'à faire éprouver une transmutation personnalisante et une libération intériorisée grâce à l'acquisition délivrée des savoirs exogènes susceptibles d'apporter une solution satisfaisante à son mode de vie détournée (1).

Dès lors, les fonctionnaires affectés dans cette démarche limitée et régulée de formation et d'éducation groupale, constituent de véritables acteurs influents dans la méthode utilisée, et, ils sont perçus et considérés avec évidence comme des formateurs, des enseignants en exercice d'activité professionnelle, transmettant des messages conceptuels, donc traductibles dans la pratique ultérieure, ils se présentent comme les seules références des savoirs modernes et les premiers évaluateurs des acquisitions novatrices.

La finalité de ces indices didactiques marque explicitement la volonté des leaders nationaux de déplacer progressivement le maximum d'habitants, notamment ceux des jeunes générations de la région d'origine, de les mobiliser contre le passé, pour le présent et pour l'avenir, et d'apprendre par groupe, par promotion, de telle manière que, grâce à des conditions technologiques sociales et économiques concentrées en milieu urbain, ils acquièrent des qualifications professionnelles moyennes, estimées indispensables au développement des activités rurales.

Plus spécifiquement, l'ambition des acteurs du système politico-administratif consiste à poursuivre les formes d'une transmission et donc d'une organisation qui ne porterait que sur une diffusion des techniques

(1) (P.) TAP et Coll. - *Identité individuelle et personnalisation - Production et affirmation de l'identité (Colloque international - Toulouse - septembre 1979)* ; Toulouse Privat 1980, 62.

et usages modernes, aux effets verticaux, ascendants, unifonctionnels et exogènes, au profit d'une minorité de bénéficiaires qui seraient en mesure de comprendre le bien-fondé et la signification, en grande marge de nombreux paysans, des villageois qui n'en saisiraient que l'utilité et les adopteraient par répétition aveuglante (1). Dans cette acception, les autorités du pouvoir central, apparaissent motivées, pour instaurer un développement socio-économique et culturel national, mieux encore de la société M'Bochid'Ollombo, qu'elles considèrent comme bloquée, immobilisée, sous-développée.

Pour ce faire, ils visent à une formation professionnelle spécialisée qui permet à un certain nombre d'individus, de se faire une "carrière" et même de se limiter par elle, pour se distinguer des autres membres du groupe ethnique ou tribal dans un processus d'intériorisation, par assimilation du raisonnement scientifique et des connaissances technologiques, et d'extériorisation, notamment pour survaloriser l'espace, en y modifiant l'architecture, en standardisant les comportements et les conduites. Une telle composante axiologique, aux objectifs de transfiguration et de transposition groupales et individuelles (2), à l'égard des nouveaux modes de penser, de faire et d'être recouvre une volonté d'établir une suspension qui, à long terme, pourrait traduire une rupture avec les schémas mentaux communautaires, ethniques ou coutumiers, jugés "archaïques", "primitifs", ils constituent un obstacle inquiétant du développement socio-économique, si n'intervenait une représentation théorique de la société occidentale elle-même présumée comme l'actuelle donneuse de l'esprit mathématique et des diverses sciences naturelles. Dès lors cette finalité insinue des rationalisations conséquentes, relatives à la transformation et à la perception de l'environnement, au changement des activités productives et à la réorganisation de la vie communautaire et inter-ethnique.

(1) (R.) LOURAU. *L'analyse institutionnelle*, 133.

(2) (H.) NSIKA NKAYA. "Contact de cultures et formation de l'identité". *Identités collectives et changements sociaux* ; Toulouse, Privat, 1980, 99 à 101.

Il y a de fait, un certain nombre d'enseignements à tirer sur l'introduction antérieure et actuelle de la civilisation occidentale ou européenne dans la société congolaise, par la transplantation des structures exogènes, par la juxtaposition de la langue, donc aussi par l'introduction d'un autre modèle d'éducation, façonnant de manière divergente les comportements relationnels, les représentations mentales, les normes et les valeurs socio-économiques, culturelles et politiques.

Profondément marqués par la nostalgie du colonialisme imposant, ou par la force d'un déracinement social antérieur, encastrés dans une entaille professionnelle qui régissait la civilisation première des indigènes et se reflétait dans la scolarisation de naguère, transformée en cours normaux et poursuivis dans les récents usages de formation/éducation qui en sont directement et légitimement issus, les gouvernements nationaux engagent le fonctionnement de leur société composite, notamment pluri-culturelle, dans une voie déviante et artificielle, en écartant les usages intra-ethniques à cause de leur enclavement de la personne et l'emprise sur la conscience, par ses conduites reproductivistes et "introversibles". Ils désirent allier la promotion personnelle, le métier individuel et la stratification sociale volontaire et engendrer ainsi un système de vie groupale, où la personne l'emporte sur la modernité et la catégorie socio-professionnelle sur l'ethnie ou la tribue.

Si la formation professionnelle des cadres socio-économiques ainsi déployée n'apparaît plus coloniale ou néo-coloniale, selon une formulation nationaliste et une formulation congolaise elle demeure toutefois humaniste, européenne ou française et inter-communautaire en vue d'atteindre un groupe privilégié d'hommes, mais sans discrimination ethnique ou tribale, elle mobilise tout l'homme, jeune ou adulte, homme ou femme, afin qu'il ou elle soit en harmonie avec la modernité et avec soi-même, susceptible de surmonter le déséquilibre qui en découle et de sortir capable de maintenir le choix adopté pour son devenir personnel.

Pour ce faire, rompre avec les traditions coutumières que désignent encore largement les procédés didactiques, la nature des enseignements transmis tournent autour des méthodes et procédés nécessaires pour mieux mémoriser, assimiler et appliquer. Nombreuses et variées, les "disciplines étudiées recouvrent l'ensemble du parcours génétique" (1), culturel, intellectuel et psychologique de la dilution de l'esprit empirique à "la formation de l'esprit scientifique" (2) de telle manière qu'émerge l'abstrait au point où l'esprit arrive à rejeter les usages coutumiers, et, prétendre concilier les mathématiques et les lois et les faits universels, selon une sorte de base de l'affectivité et le symbolique, enfin qu'intervienne le déplacement ou la suspension des schémas mentaux d'origine, au moment où l'esprit tourmenté "manie les informations volontairement détachées de l'expérience" locale "et même" en conflit "ouvert avec la réalité" traditionnelle, jugée toujours impure, toujours informelle, "et décrit l'intelligibilité" (3) de l'évolution par le détachement, dans des termes qui permettent d'exprimer cette théorie avant qu'elle ne soit appliquée ultérieurement.

(1) (P.Cl.) COLLIN. La "S" éducation permanente des Monts du Lyonnais, T. II, 617. Ici, l'auteur-Sociologue, résume dans les "initiatives ignorées par la mémoire ou l'éducation à l'ouverture", la pensée de G. BACHELARD : Les lois des trois états pour l'esprit scientifique :

- 1 - L'état concret où l'esprit s'amuse des premières images du phénomène et s'appuie sur une littérature philosophique glorifiant la nature, chantant curieusement à la fois l'unité du monde et sa riche diversité".
- 2 - "L'état concret-abstrait où l'esprit adjoit à l'expérience physique des schémas génétiques et s'appuie sur une philosophie de la simplicité. L'esprit est encore dans une situation paradoxale : il est d'autant plus sûr de son abstraction que cette abstraction est plus clairement représentée par une intuition sensible".
- 3 - L'état abstrait où l'esprit entreprend des informations volontairement soustraites à l'intention de l'espace réel, volontairement détachées de l'expérience immédiate et même en polémique ouverte avec la réalité première (...)"

Voici alors, saisis dans leur genre, les éléments de la représentation. Ces éléments sont profondément révélateurs dans nombreuses institutions de formation professionnelle moderne au Congo, qu'on ignore bien souvent de mettre en relief leurs influences déculturatives et acculturatives.

(2) (G.) BACHELARD. La formation de l'esprit scientifique,..., 5

(3) Idem.

Au surplus, il s'agit d'adopter abstraitement, sans approfondir l'interrogation objective, mais en se limitant à son apprentissage reproduit, à raisonner de façon axiomatique, selon l'idéal des leaders nationaux et, à travers eux, l'idéal des sociétés donneuses, les uns et les autres étant inaptes dans la saisie des liens profonds des causalités voilées et des théories susceptibles d'apporter des explications concordantes aux communautés dont les innovations visées apparaissent imminentes. Pour ce faire, il est alors utile d'élaborer des normes, de choisir des groupes à initier et à perfectionner selon les techniques moyennes, afin de pouvoir améliorer plusieurs sections ou domaines ouvertement déclarés comme sous-développés, clairement perçus comme primitifs. Dès lors, il convient d'acquérir l'usage moderne de programmer le déroulement des processus de formation dans leurs nécessités, leurs étapes et leurs retombées, donc aussi de planifier les réalisations verticales. Plus précisément, la nature des enseignements diffusés amène les sous-groupes d'individus spécialistes à organiser les activités et à être eux-mêmes organisés par les autorités gouvernementales, selon les principes plus hiérarchisés et les modalités novatrices plus rigoureuses dans de nombreux domaines déjà explorés ou sous-développés. Apprendre à modifier l'espace, à changer les techniques économiques du secteur primaire, d'enseignement de premier degré, de vie communautaire, ethnique ou tribale, conduit parallèlement à assurer la croissance économique et le développement social et de "sortir" des agents d'encadrement du développement rural, régional, zonal et villageois.

Devant ces résultats, la formation professionnelle spécialisée des jeunes paysans en majorité, apparaît absolument limitée dans la région urbaine, qu'elle est intégralement tenue et gérée selon les inclinations étrangères. Ces résultats sont valables pour les gouvernants nationaux qui manifestent une représentation mentale régulée, modélisée à s'intéresser aux matériels modernes, aux conduites rationnelles, aux personnes étrangères, plus remarquablement à celles que constitue l'assistance européenne,

que l'on considère avec déférence comme les "guérisseurs" des maux du sous-développement et qui assurent la transplantation de leur univers moderne et interpellent leurs usages quotidiens. En outre, ils expriment ainsi une fierté individuelle dans la volonté de corriger "le grand retard" des conditions d'existence dont ils accusent collectivement, et de rattraper les sociétés industrialisées, en vantant les richesses multi-formes dont dispose le pays, mais des richesses matérielles et humaines de leur convivialité qui demeurent inexploitées, immobilisées à défaut de leur emprise par les techniques coutumières qu'ils manifestent le désir de désavouer, d'ébranler.

Cependant, les formés/éduqués se montrent confiants envers l'ensemble du changement et ne manifestent aucune prudence quant aux améliorations qu'ils reproduisent en la matière. Dès lors, ils s'initient ou se perfectionnent dans les incidences des climats nationaux, par similitude aux données des climats propres à chaque région rurale, mais avec une importance majeure accordée à celles du bassin oriental du Pool, sans omettre l'étude du micro-climat M'Bochi d'Ollombo, notamment sur les productions végétales et animales de cette dernière localité, et, cela sans exclure l'apprentissage des techniques d'éducation scolaire et sa fonction socio-économique et culturelle, c'est avec une extrême obstination qu'ils recourent régulièrement à l'obtention des investissements financiers, d'énormes portions du budget national, et d'utiliser les crédits périodiques comme les moyens de travail ; accordant un privilège indéniable au temps de formation "intra-muros" ou théorique plus qu'au temps nécessaire aux stages pratiques, c'est sans difficulté particulière qu'ils consentent à adopter et à survaloriser la durée comme un facteur d'efficacité de chaque spécialisation ; enfin, méprisant les traditions des solidarités pratiquées dans chaque région, zone et village et au sein de chaque communauté ethnique ou tribale, de chaque parenté clanique ou lignagère, ils acceptent de prendre le risque d'imprimer des innovations insuffisamment réfléchies, au-dessus des usages coutumiers longtemps expérimentés.

Au terme de cette présentation en trois dimensions du changement social, il serait malaisé de ne pas souligner davantage les soubassements de cette démarche globale de la formation professionnelle spécialisante sur les nouvelles possibilités et les nouvelles orientations d'avenir.

Ces usages modernes marquent presque la totalité des domaines du fonctionnement social le plus fondamental, tout en les désarticulant dans leur globalité. Par cause ou par effet, ils interfèrent avec les autres nombreux éléments, le nouvel univers symbolique, le récent système des valeurs et jusqu'aux actuelles mentalités groupales, notamment pour ce qui concerne les dimensions socio-économiques et culturelles des innovations, qu'elles sortent de transfiguration et de survalorisation de l'espace d'apprentissage des techniques agraires et de transmission des connaissances d'enseignement et d'acquisition des nouvelles conduites.

Ces résultats confirment opportunément ce que nous pouvons dénommer *"un processus favorable à l'intégration des nouvelles et distinctes catégories socio-professionnelles d'encadrement rural"*. Celui-ci apparaît notablement exogène par son contenu et par sa forme, dépourvu des matrices symboliques endogènes qui donneraient un sens en réponse aux représentations gouvernementales à l'égard des exigences du marché national de production et de consommation et ses attentes internes pour bouleverser la qualité traditionnelle de la vie ethnique ou tribale, clanique ou lignagère, régionale et villageoise. Bien que les formés/éduqués y adhèrent par excitation ou par répression voilée, ce processus se situe autant dans le déménagement d'un communautarisme rural, instauré depuis la pré-colonisation et la colonisation, que dans la continuité relative au démentellement des disparités régionales en matière économique, sociale et culturelle du *"sommet à la base"*, contraignante et répressive, indirecte et abstenuée, tel qu'il est institué, distinctement découpé, limité et cloisonné par secteur de spécialisation *"économique"* et *"social"*.

Pour mettre encore en évidence ces faits pratiqués, le problème, dès lors, devient de s'interroger s'il s'agit d'une formation professionnelle scolaire qui demeure éternellement attachée au modèle européen comme un lourd héritage historique dont on a du mal à se défaire ? Nous le croyons.

Nous avons à faire ici à un système de spécialisation, tenu par un groupe d'individus statutairement élevés, mais déséquilibrés et désirant le confort moderne, relativement moins nombreux, historiquement encouragés par leur installation à long ou à court terme dans un espace géographique étranger survalorisé et éclaté, où demeurent fortes la rencontre des sociétés hétérogènes, des cultures et sous-cultures multiformes et la sociabilité internationale, inter-ethnique et dont l'espace relationnel, décisionnel et opérationnel s'est désormais institué et maintenu en cité urbaine ; une population amplement composite où apparaît nettement un clivage entre diverses couches d'âge, - entre nationalités, - entre communautés et une division marquée de classes entre les acteurs d'Etat-Central - entre les tenants de chaque institution, - entre les spécialistes d'activité plurielle, - entre les apprentis de développement socio-économique, ou - entre les secteurs d'une même production, où les décisions préfectorales et intercommunales instituant, apparaissent "*comme un construit politique*" et "*gouvernemental*", "*comme un instrument*" diffusant les usages institués que "*les acteurs sociaux*" (2) doivent généralement exécuter dans tous les domaines, plus particulièrement dans les secteurs de formation agricole et de l'éducation fondamentale. Cette formation professionnelle spécialisante fonctionne selon des performances techniques régulées, comparables à celles des sociétés européennes ou colonisatrices, mais radicalement opposées aux compétences "*polytechniques*" des régions paysannes notamment de la société M'Bochi d'Ollombo,

() (M.) CROZIER/(E.) FRIEDBERG. L'acteur et le système, ..., 167.

en même temps qu'ils organisent les activités professionnelles par secteur précis, qu'ils manifestent une perception d'ouverture, mais profondément dominatrice de "*l'espace et du temps*" et qu'ils déploient un effort novateur, "*coordonné*" (1), pour planifier sous le voile de couvrir également l'ensemble des besoins, sociaux, agricoles et culturels de toutes les régions territoriales.

Ainsi, pour y arriver, il est désormais nécessaire pour le groupe stratifié et hiérarchisé, de démontrer ses innovations par la pratique, d'expérimenter celles-ci sur le terrain de son action, de ses espoirs et de son espérance. Ce faisant, le produit issu du tissu formatif ou éducatif qui représente l'orientation et la signification du pouvoir-central qui le soutient, l'anime et l'évalue, doit à travers le processus de développement socio-économique qu'il encadre, renforcer son pouvoir sur lui-même par la réorganisation-déménagement de son environnement présent d'activité, selon une contestation du passé coutumier qui constitue un obstacle majeur au changement du présent et une entrave indéniable à l'ouverture sur les usages modernes qu'il mobilise. Cependant, dans les tiroirs des autorités nationales actuelles, existe déjà un second projet relatif à un nouveau système de formation professionnelle, mais qui semble de plus en plus, au moins dans les intentions, recouvrir les premières pratiques pédagogiques, sans jamais disparaître complètement. On retrouve tous ces résultats dans l'ensemble des axes d'observations et remarques pédagogiques d'ordre coutumier et moderne, étant entendu que celles-ci résument en grande partie de nombreuses variations, constituant une contribution au développement de la région M'Bochi d'Ollombo.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, la formation professionnelle des cadres socio-économiques du Congo se poursuit, de 1960 à 1984 d'une manière très distinctement double dans sa forme et radicalement partagée dans son fond. Après avoir analysé le cas du modèle de formation polyvalente ou d'éducation professionnelle traditionnelle, nous vérifions qu'il en va autrement dans celui de la formation professionnelle spécialisante moderne ; c'est de ce paradoxe évolutif qui constitue une contribution pédagogique au développement envers la population M'Bochi d'Ollombo, que nous nous sommes attachés à saisir le sens. Une telle étude pédagogique exige une approche pluridisciplinaire : éducationnelle bien évidemment, mais appuyée essentiellement sur deux autres démarches, ethnologique et sociologique ; elles se trouvent intimement liées et complémentaires, pour permettre une lecture architecturale et une lecture organisationnelle d'une société précise aux prises avec un processus de formation-éducation systématique.

L'ethnologie, selon J. POIRIER (1) nous permet d'abord d'étudier ce groupe social dans l'originalité de sa surface morpho-écologique et dans les caractéristiques de sa vie matérielle. Elle renseigne déjà sur la comparaison, selon laquelle cette région géo-multiforme du sud de la cuvette congolaise, dégage des corrélations, des constantes, des variances ou des différences remarquables entre elle et d'autres environnements ruraux ou urbains du territoire national. Elle permet ensuite d'expliquer et de rendre compte de la vie sociale, économique, culturelle, techniques, morale et idéale de ce peuple sans écriture que l'on dit "attardé", à l'opposé d'autres groupements sociaux et un genre de vie différents. C'est cette approche ethnologique qui recouvre

(1) (J. POIRIER. "Le programme de l'ethnologie" *Ethnologie générale* ; Paris, Ed. GALLIMARD, 1960, 527 à 596.

le terrain de l'anthropologie sociale et culturelle, en ce sens qu'il n'y a pas de frontières très précises entre ces deux disciplines que les français et les anglo-saxons désignent sous des mots différents.

Ces résultats produits dans ce document révèlent la pluri-variété des linéaments de cette formation professionnelle qui amène les partenaires de la Communauté M'Bochi à se répartir, les uns pour préserver, les autres pour réorienter le sort individuel et collectif de leur existence.

La sociologie nous offre la possibilité d'étudier en profondeur les rapports espace-groupe, les rapports inter-personnels, les lois du contrôle social, les schémas mentaux, les antinomies et les tensions latentes propres à cette société. Cette science nous permet notamment de lire l'ensemble des comportements et conduites qui se manifestent et s'opposent à travers ces doubles modalités pédagogiques du fait que les partenaires de cette même société, s'éloignent les uns des autres pour se transformer, et développer les activités socio-économiques de leur région, selon des systèmes d'explication endogène ou d'interprétation exogène.

Une première double constatation s'impose. D'une part, refusant d'accepter un modèle de formation professionnelle à "juste mesure", "importé" qui ébranlerait leur identité culturelle, une partie majoritaire des habitants autochtones s'obstinent à maintenir un développement global qui tient compte de la répétition des usages coutumiers, de la prégnance des sociabilités réussies, des représentations traditionnelles pressantes, des aspirations remarquablement exprimées, dans la mouvance des données

de la conscience, de la mémoire (1) et de l'imaginerie collectifs. Ce faisant, ils s'attachent à un processus originel d'enculturation informelle et se mobilisent contre un modèle de déculturation et d'aculturation formelles. D'autre part, négligeant de persévérer dans le modèle de formation professionnelle polyvalente, ce qui paraîtrait marginaliser leur identité ethnique sans l'innover, une portion moins importante des habitants, mais qui de manière progressive devient croissante, s'efforcent d'intérioriser le système (2) de formation professionnelle spécialisée, "prêt à porter", moderne. Ce faisant, ils cherchent à rompre avec l'emprise clanique ou lignagère, et se mobilisent pour se soumettre aux contraintes extérieures de la formation-éducation préconçue.

(1) (M.) HALBWACHS, *La mémoire collective* ; Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 13. Du moment, en effet que cette portion des jeunes et adultes adhérents à la formation professionnelle spécialisée moderne, s'écartant de leurs partenaires autochtones, il se produit une rupture, une non reproduction de "tout le contenu de la pensée ancienne".

(2) (J.) PIAGET, *Le comportement moteur de l'évolution* ; Paris, Ed. Gallimard, 1976 (coll. Idées), 84 - Considérant ou appréciant le système comme support du "comportement moteur de l'évolution" l'auteur le définit "d'abord par l'existence d'une totalité unitaire et c'est en fonction de sa dynamique globale que s'expliquent les actions, même en cas d'enchaînements linéaires. Le propre d'un système est en outre la capacité de répondre à l'altération exogène d'un état d'équilibre pour une réaction endogène conduisant à un nouveau équilibre".

Sous ces modes d'acquiescement d'une part et d'abdication d'autre part, il est sans doute intéressant d'observer que cette double démarche, présente quelques signes de développement dans les oppositions mêmes qui se manifestent. Néanmoins, cette situation quelque peu paradoxale revêt nombreux aspects importants et sans doute exemplaires pour d'autres réalités de développement : plusieurs "africanistes", et "tiers-mondistes" d'horizons idéologiques et scientifiques différents, critiquent unanimement ce nouveau modèle comme la marque d'une extraversion et comme une stratégie révélatrice des phénomènes de "développement-déménagement" qui, au fond, caractérisent la nature-même du sous-développement tant aujourd'hui déclaré. Ils condamnent ces actions colonialistes et néo-colonialistes et invitent les acteurs instituants actuels à se montrer capables de corriger ces erreurs et à éviter tous processus poursuivis par les sociétés dites "développées", grâce à un accroissement industriel, mais qui aujourd'hui reposent le problème de leur propre développement. Telle est l'une des thèses soutenues par O. CECCONI (1) et reprise par J. FREYSSINET (2). Une partie de la population observée perpétue ses moyens habituels, alors qu'une composante de cette dernière, accepte de se faire doter des possibilités nouvelles d'une formation professionnelle spécialisante.

Dans la communauté M'Bochi, largement fermée sur elle-même, cette éducation professionnelle est amplement effectuée en langue locale. Celle-ci désignant l'identité communautaire, s'accompagne du geste pour effectuer la transmission des techniques applicables aux données innombrables de l'univers naturel, et humain, géo-physique et sociétal, notamment organisationnel (3).

(1) (O.) CECCONI. Croissance économique et sous-développement culturel ..., 679 p.

(2) (J.) FREYSSINET. Le concept de sous-développement ..., 258 à 260.

(3) (H.) DESROCHE (P.) RAMBAUD. Villages en développement - Contribution à une sociologie villageoise ; Paris, Mouton/La Haye, 1971, 15.

Cette formation professionnelle polyvalente "trouve ses multiples applications" dans les activités productives, festives, ludiques, relationnelles, dans les groupements élargis ou restreints, inter-claniques ou intra-familiaux, inter-générationnels ou intra-générationnels, en temps programmé ou en temps spontané, pendant les réconciliations avec les entités invisibles ou les "dieux rêvés" (1). Organisée consciemment ou inconsciemment de manière continue ou discontinue lors de chacune de ces occasions, cette éducation professionnelle se singularise par ses principes de transmission spécifiquement fondée sur l'observation du temps et de l'espace convenables à chaque opération, aux groupes constitués, aux critères de sexe et d'âge.

En particulier, nous pouvons souligner ce qui apparaît central dans le processus des usages coutumiers des M'Bochi d'Ollombo : le maintien et le renforcement des modes de transmission, employés que les habitants décèlent et reconnaissent de manière imprécise, sans pouvoir les classer exactement. Ce faisant, ce mode de transmission informelle

(1) (H.) DESROCHE. *Les dieux rêvés - Théisme et Athéisme en utopie* ; Paris, DESCLEE et Cie, 1972, 216 ; Il est intéressant, sinon opportun de récapituler les trois sorties formulées par l'auteur :

"Rêves joués dans la conscience collective qui préside aux cultes de possession où surgissent les dieux tels des cavaliers chevauchant leurs montures. Rêves rescapés dans les mémoires collectives constituantes ou reconstituantes des sociétés destituées. Rêves projetés dans les imaginations collectives attestataires d'une société éclatante dans la contestation d'une société éclatée. Conscience, mémoire imagination se renvoient la même balle onirique. Conscience : surgissement et surréction des dieux. Mémoire : leur survie ou leur resurrection. Imagination : leur insurrection. Dieux autres ; même si cette altérité se trouve être selon les cas soit une altermance, soit une altercation, soit une alternative. Car l'altérité n'est pas forcément une aliénation. Au contraire, elle peut même être la seule voie de salut pour une identité".

Aucune objection dans cette ère actuelle chez les M'Bochi d'Ollombo, en paraphrasant les têtes des chapitres de J. KI-ZERBO.

pousse la population à embrasser dans les mêmes préoccupations tous les aspects de l'acte éducatif et de l'acte formatif confondus pour le devenir de l'individu et de toutes les diverses fonctions sociales. Dès lors, l'éducation professionnelle ou la formation polyvalente informelle intervient comme la pierre de touche de la région et de chaque village.

Dans cette unité sociale spécifique ou "polytechnique villageoise", l'âge d'accès à l'éducation professionnelle reste prévu en permanence : On y entre "dès l'enfance et on en sort après la mort". A chaque degré d'âge correspond un statut socio-professionnel "parfaitement" valide. Selon les hiérarchies qui président à ces usages coutumiers, tous les partenaires de la parenté étendue, des fratries et groupes d'âge, du groupe masculin ou féminin d'une génération plus avancée, ont la compétence et la charge de l'éducation professionnelle de chacun et de tous les membres des plus jeunes générations. J. KI-ZERBO fait bien de rappeler par analogie cette verticalité par "l'ère du canard" et "l'ère de la poule" (2). De plus, la liaison intra-groupe individu/groupe d'âge, constitue spécifiquement un second carrefour de solidarité aux contraintes profondes et multiples. Perçu sous un mode affectif intense, le poids des corrections ou des sanctions de la part du groupe ou des paires opposés, laissent peu de place au déploiement des techniques et compétences déviantes, au débordement des comportements (2), conduites et attitudes

(1) (J.) KI-ZERBO. "Jeunesse Africaine" *Education en Afrique : Alternatives* Paris, A.C.C.T. - I.N.E.P., 3ème trimestre 1980, 9 à 20, où l'auteur évoque brièvement "l'ère de la poule" pour montrer ainsi comment "auparavant les enfants suivaient la maman", alors que "l'ère du canard" correspond à ce que maintenant, les parents suivent les enfants qui sont passés devant eux, et autorisés à intervenir pour opérer les changements nécessaires.

(2) (J.) PIAGET. *Le comportement moteur de l'évolution*, ..., 145. Il s'agit d'un ensemble des actions que les organismes exercent sur le milieu extérieur "pour en modifier les états ou pour changer leur propre situation par rapport à lui". Le comportement aboutit à des intériorisations représentatives, comme dans le cas de l'intelligence humaine où les actions se prolongent en opérations mentales".

marginiaux. Toutefois, l'âpreté des invectives, les incessants rappels à l'ordre, le strict dressage ou redressement d'un(e) parent(e) à l'égard d'un fils ou d'une fille, d'un(e) aîné(e) à un(e) cadet/cadette etc., ne paraissent pas tels que les habitants de cet espace où chacun est ainsi présenté comme un "animal social" qui ne peut vivre en dehors de la société dont il dépend considèrent également la nature et le groupe d'appartenance comme des alliés sincères et des compagnons fidèles à respecter. Ils savent composer franchement avec eux pour préserver les usages de l'habitat, les techniques agricoles, de classe, de pêche et autres savoirs, sans que cela puisse constituer un moyen d'intérêt personnel au sens le plus rigoureux du terme, et sans que l'emportent les nécessités de la productivité et les calculs de rentabilité financière et sociale individuelles, au détriment du lignage ou du clan. Cette relation écolo-sociale et psychologique se poursuit et se féconde dans l'univers symbolique où elle trouve ses sources les plus mobilisantes et puise ses expressions les plus intimes. Nous nous trouvons ainsi devant une population consciente (1) des racines qui la constituent ontologiquement.

En d'autres termes et en-deçà de l'image représentant un passé preignant estimé préservé et du modèle proposant un avenir rural dans la continuité, l'usage coutumier fait maintenir la région M'Bochi d'Ollombo en un espace de double solidarité, selon une dimension horizontale entre les groupes d'âge, groupements villageois et secteurs d'activité, selon une dimension verticale entre la population, son environnement naturel, ses attaches historiques et leurs expressions symboliques. Dès lors, le groupe ré-élabore sans cesse une ancienne forme de vie collective enracinée et solidaire, imprimée depuis des millé-

(1) (J.) PIAGET. *La prise de conscience* ; Paris, Presses universitaires de France, 1974, 266.

naires, selon les réalités et modalités d'une "économie sociale" (1). Agir dans le sens inverse, serait provoquer un déménagement radical de l'espace régional et villageois.

L'analyse des usages modernes de formation professionnelle spécialisée nous conduit à nous situer ailleurs : sortir de cette région rurale et entrer dans un autre cadre géographique urbain (2) éclaté, survalorisé, pour effectuer une autre lecture en profondeur. Ce changement de décor laisse déceler les dynamismes symboliques idéaux et psychiques, présidant aux mutations observées, aux actes de "déculturation" et "d'acculturation" amplement analysés. Une observation plus soutenue des structures urbaines, des formes d'organisation scolaire et des mentalités groupales ou collectives se conjugue aux préoccupations politiques, sociales, économiques et culturelles et permet de discerner comment la diversité et la spécificité des transformations instituées se nouent dans les trois "tableaux d'ensemble" pédagogiques, dont les objets, les dessins et les effets seront ensuite transposés ou juxtaposés dans le milieu d'origine des formés. Tel est cet ensemble organisé des processus exogènes, amenant les adolescent(es) et adultes à intérioriser dans ce milieu urbain, une série de réponses, essentiellement en agriculture (3) et en éducation scolaire de premier degré, réponses aux différents problèmes de la vie paysanne et réponses novatrices que la planification nationale, soutient comme les issues nécessaires du changement social ou du déracinement des usages coutumiers.

(1) (P.Cl.) COLLIN. La "S'éducation permanente des Monts du Lyonnais," ..., 626.

(2) (M.) VINCIENNE. Du village à la ville. Le système de mobilité des agriculteurs ; Paris, Mouton/La Haye, 1972, 189 à 207 : *La ville se présente comme "l'achèvement du village",. Cette représentation mentale caractérise les distances que leur a fait "parcourir la mobilité et les ajustements qu'ils ont dû opérer pour devenir des citadins".*

(3) UNESCO. Approches de la Science du développement socio-économique ; Paris UNESCO, 1971, 414. *Il s'agit des valeurs modernes que le processus de formation professionnelle scolaire des agents de développement rural, "exerce comme des effets démultipliateurs sur le développement endogène".*

Or, nous avons souligné que le processus d'évolution urbaine de BRAZZAVILLE, l'instauration ou la restructuration de ses quartiers, agglomérations et arrondissements, constituent déjà pour les futurs agents intermédiaires et cadres supérieurs en formation, de véritables lieux d'apprentissage et d'acquisition "spéculatifs", fonctionnent sous un mode spécifique de transmission, d'évaluation individuelle, de théorisation, de reproduction et de décision, pour une diffusion personnelle amplement favorable à la formation intellectuelle, au détriment de l'action. Ce processus moderne ou ces usages novateurs de spécialisation s'avèrent davantage confortés par une méthode expositive comme support d'inculcation des théories à l'aménagement de l'espace rural, sans omettre d'autres "découpages en items et séquences des exercices" scolaires (1) qui convergent un renoncement et reniement des réalités ethniques ou tribales, claniques ou lignagères, par la survalorisation des savoirs modernes à conquérir et par la dévalorisation des usages coutumiers à supprimer, afin que cette formation professionnelle symbolise l'accession à l'élite qui aurait la charge (2) d'assurer la satisfaction des attentes des populations.

En outre, un point particulier résulte de la présence prolongée des futurs acteurs supérieurs du pouvoir politico-administratif dans l'espace brazzavillois : la transformation des relations de convivialité. Ils sont peu à peu entraînés et enculturés dans un autre univers relationnel par interpénétration et fusion totale dans un "Nous" multi-ethnique et multi-racial, fictif et prégnant, à l'opposé du processus de fonctionnement des institutions villageoises d'où ils sont originaires et auxquelles

(1) (C.) FREINET/ (M.) BERTELOT.
Travail individualisé et programmation ; Cannes, Bibliothèque de l'École Moderne, 1966, 27.

(2) (P.H.) CHOMBART de LAUWE. *La culture et le pouvoir* ; Paris, Stock, 1975, 156.

ils seront appelés à retourner pour travailler avec les populations locales. En ville, la créativité sociale élargit et amplifie les liaisons "Moi-Toi" à l'espace scolaire, puis national et international, alors que les relations par rapprochement sont sans cesse réduites au minimum à l'intérieur des périmètres de leur quartier de résidence. Ce faisant, la créativité sociale urbaine désigne aussi comme espace extérieur l'espace survalorisé des "Ils" impersonnels et imprécis, au contenu rigide, contesté, finalement méprisé et rejeté, même s'il apparaît plus lointain qu'auparavant : la société composite, anonyme, à la fois éclatée et uniforme. En quelques années de présence urbaine, ils se sont profondément éloignés des relations d'insertion et de fusion, des formes de sociabilité inter-communautaires liées à un espace précis de convivialité aux domaines inter-dépendants où la mémoire collective sert puissamment de ciment et de moteur aux conduites et attitudes les plus quotidiennes. Ils constituent désormais un groupe hétérogène en survalorisation inter-régionale et extra-nationale et en dévalorisation tribale et intraclanique.

Dans cet environnement urbain aux contraintes artificielles mais marquantes et agressives, les critères d'accès aux institutions scolaires étudiées caractérisent encore la nature sélective de cette formation professionnelle spécialisante. Le poids des fluctuations démographiques, les statuts et privilèges socio-professionnels en faveur des uns, la faiblesse des possibilités matérielles et financières des autres laissent peu de place à un recrutement massif et judicieux des candidats dans les domaines de la formation agricole et de l'enseignement de premier degré. Par ailleurs, l'étroitesse des locaux, la rareté des équipements collectifs, la réduction des supports didactiques, les strictes exigences des concours d'entrée conditionnent les apprentis à accorder aux établissements scolaires correspondants un rôle bien plus important que lié uniquement à l'utilité des activités ultérieures et aux besoins des populations concernées : ils constituent des réservoirs

d'intérêts personnels auxquels ils convient de s'accrocher avec acharnement à court, et à long terme (1). En conséquence, les apprentis s'efforcent résolument d'acquérir les actuelles connaissances économiques, sociales, intellectuelles, culturelles et psychologiques, d'intérioriser les nouvelles techniques agraires, les récentes données des mathématiques, les langues européennes et toutes les notions novatrices des méthodes pédagogiques (2), sans les transgresser par d'anciennes techniques coutumières et sans que puissent s'y infiltrer les modalités de productivité de la société rurale originelle ni les éléments de transmission des conduites ethniques ou tribales coutumières.

Cette population d'apprentis est ainsi, non seulement déracinée de ses terres natales dans un espace lointain et acculturant, mais elle est inconsciente d'un détournement psychique qui contraint ses membres hétérogènes à intérioriser un nouveau mode de vie uniforme et uniformisant.

(1) Selon la terminologie de (P.H.) CHOMBART de LAUWE. La culture et le pouvoir ; ..., 232 à 233, qui "conceptanalyse" que "ces valeurs mettent en jeu des symboles, des images, des représentations, des mythes qui jouent dans la vie des individus ou des personnes un rôle non moins important que les intérêts et les besoins". C'est justement par référence à eux que peut se définir le rapport entre ces aspirations et les valeurs.

(2) (J.) PREVOT. L'utopie éducative (Comenius); Paris, Ed. Belin, 1981, 43-50 : "La connaissance" de ces disciplines constitue pertinentement "la connaissance rationnelle selon les trois éléments : l'intellection, le jugement, la mémoire", il paraît nécessaire que "par nature, l'homme aime à disposer de ces éléments et les pratiquer (...), puisqu'il est "voué à exercer son pouvoir sur le monde, il croit accomplir son destin, s'il s'exerce à former, transformer ou construire régulièrement ces trois éléments essentiels".

Au-delà des clichés usuels interpellant un passé estimé révolu et du modèle proposant un avenir urbain souhaité, les faits font advenir le bassin oriental du Pool, plus précisément les établissements brazzavillois de formation professionnelle en un espace général et spécialisé de double alliance, alliance "horizontale" entre divers groupes d'âge, groupements urbains et secteurs d'activité, alliance "verticale" entre cette population d'apprentis et un environnement artificiel, construit, mouvant, sans filiation historique aisément repérable. Le cadre didactique de cette formation professionnelle moderne contribue ainsi puissamment à rassembler et constituer la population d'apprenants selon le nouveau mode de vie inter-sociétal et intra-groupal, à la fois flottant et fictif, marqué par les réalités et les modalités d'une économie de croissance urbaine. Dès lors, ce premier éventail des enseignements programmés explicite et véhicule de nombreuses données supposées transférables dans toute la société congolaise, notamment dans la société M'Bochi d'Ollombo alors que les besoins d'un développement socio-économique spécifique ont été précédemment présentés comme urgents.

En particulier et selon un axe complémentaire à nos observations et remarques d'ordre pédagogique dans ce milieu M'Bochi, les usages coutumiers s'avèrent encore largement implacables et nous autorisent à formuler quelques considérations substantielles, relatives au fonctionnement ethnique et tribal.

Si la mémoire communautaire, comme l'imaginaire communautaire, est constituée par le groupe à partir de tous les événements heureux et préjudiciables vécus en commun, elle n'en est pas moins - à l'instar de cette même imagination - une mémoire constituante de la réalité sociale

qui s'en trouve spécifique et originale. Ainsi, fondement et support de toute l'organisation de la formation-éducation dite horizontale et verticale, nous trouvons les éléments enchevêtrés d'un système social complexe où les rôles, statuts et hiérarchies des uns leur accorde pouvoir pour façonner les autres. Dans une formulation raccourcie, nous pouvons ici réaffirmer qu'il s'agit premièrement des patriarches et matriarches : les plus anciens "polytechniciens" de l'ethnie ou de la tribu, reconnus unanimement comme les dépositaires des savoirs et les "citernes" des compétences "en tout et pour tout" dans la région. D'autres membres classifiés selon les hiérarchies d'âge, sont réputés dans la société pour leurs pratiques d'organisation des villages, d'établissement des contrats matrimoniaux, de régulation des conflits, de vénération des ancêtres, d'interprétation des rêves, de mobilisation des vivants.

2
 Tout se passe, en effet, comme si cette réalité sociale comporte plusieurs registres de fonctionnement, d'expression et de lecture : le vécu, le mémorisé et le rêvé (1). Cela n'est pas sans conséquence intellectuelle et pratique pour chacun des membres du groupe, comme cela devrait être pour tout chercheur et pour tout intervenant. Nous estimons qu'il s'agit là d'un moyen nécessaire pour pouvoir valablement interpréter les conduites actuelles, marquées fortement par les coutumes d'une prédisposition endogène, gravées profondément selon la permanence et la préservation des solidarités averties, horizontales et verticales, mêlant le présent le plus immédiat au passé le plus lointain, rassemblant les compagnons vivants et les ancêtres défunts, nouant les techniques les plus quotidiennes et les explications les plus légendaires. Une réalité sociale où prédispositions, solidarités et lenteurs décisionnelles nourrissent d'expérience, de permanence et d'espérance, étayent de racines et de rêves, fécondent de souvenirs et d'imaginaire, l'aujourd'hui des usages ethniques.

(1) (H.) DESROCHE. *Les dieux rêvés. Téhisme et athéisme en utopie, ...*, p. 227 p.

Au-delà du domaine de ces premières explications pour l'analyse des facteurs actuels de cette relative stagnation que certains n'hésitent pas à qualifier de routine inadmissible, nous avons voulu atteindre celui de la fonction, pour laquelle cet enracinement pratique et mental est réalisé, comme les précisions sur l'essence précèdent la recherche du sens. Nous estimons qu'une telle méthode d'enseignement et d'enculturation relève explicitement et implicitement d'une conscience aiguë de la part des générations aînées en faveur d'une reproduction exacte de la société, afin que tout le fonctionnement du groupe méprise, rejette et se protège contre tout ce qui s'apparente ou pourrait s'apparenter à un bouleversement interne. Si l'organisation spontanée désigne le cadre de l'apprentissage et si l'activité quotidienne constitue le lieu des enseignements diffusés, les objectifs sociaux proposent la matière des programmes et orientent à la fois leur finalité. S'appuyant sur les intérêts naturels, les procédés didactiques s'ajustent toujours en même temps aux aspirations des formateurs et aux dispositions des se-formants (1). Derrière cette permanence sociale à l'évolution très lente sinon volontairement ralentie, nous décelons l'existence d'une société fière d'elle-même qui entend demeurer telle qu'elle se ressent constituée et sécurisée.

Au-delà des procédés didactiques que nous pouvons qualifier d'informels, utilisés lors des rencontres régulières et irrégulières, prévues et imprévues, se situe donc tout un processus diffus de formation-éducation organisé de façon continue ou discontinue par le groupe mais de

(1) (M.) LOBROT. *Les effets de l'éducation*, Paris, les Ed. ESF, 1971, 56, cet axe de pédagogie informelle est caractérisé par la répétition. Celle-ci permet davantage d'"enfoncer le comportement dans le sujet comme un objet s'enfoncé dans un support ; il y a alors formation d'une connaissance. C'est parce que le sujet se souvient de la technique utilisée et la réutilise à nouveau".

manière volontairement poursuivie et orientée. Cette ambivalence nous fait attribuer à ce processus alternatif et multivarié une désignation de formel/informel. Dans toutes les activités quotidiennes ou occasionnelles sont incluent à la fois la transmission et l'apprentissage des techniques de production-répartition-consommation qui constituent la trame des démarches économiques de survie mais aussi celles de la préservation ou du réaménagement des relations interpersonnelles ainsi que les règles mythiques du comportement social. Où serait donc l'informel si tout est pensé, voulu et volontairement poursuivi et sans cesse recommencé ? Seulement dans les apparences les plus immédiates.

Ce qui nous apparaît comme un autre point remarquable est que la transmission de ces enseignements s'effectue toujours sous un mode de conversation, dans un style coutumier et dans la langue M'Bochi. Or, nous savons que la langue est bien autre chose qu'un moyen de communication ; elle est un langage de perceptions, de représentations, et de valeurs idéales spécifiques qui composent le système symbolique de base particulièrement mobilisateur, autour duquel s'organisent tous les autres systèmes symboliques qui sous-tendent les attitudes, modèles et conduites collectives. Dès lors, l'usage du parler local, selon ses modalités habituelles de temps, de lieu et de procédure d'échange, représente un puissant moyen de *"renforcement collectif et d'épanouissement individuel"*, pour préserver les résistances spontanées devant les informations novatrices issues de l'extérieur, facilitant davantage la relation aîné(e) cadet/cadette, le contrôle des messages, leur assimilation et leur intériorisation cognitive (1).

(1) (M.) HALBWACHS. *Esquisse d'une psychologie des classes sociales* ; Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1955, 91. Nous nous inspirons des propos judicieux de cet auteur pour souligner que ce dont ces M'Bochi d'Ollombo autochtones désirent surtout, c'est non pas d'améliorer leur langue locale, mais de la maintenir telle qu'elle avait été, telle qu'elle est jusqu'alors.

En revanche ou à l'opposé, la formation professionnelle mise en place dans les écoles spécialisées de Brazzaville nous a permis de repérer une assistance instituée de la part de formateurs d'origine congolaise et étrangère, eux-mêmes formés et recrutés selon un profil mental précis et spécifique. Les aspects didactiques de cet apprentissage formel recouvrent une transmission de disciplines politiques, économiques, sociales, culturelles, psychologiques, technologiques qui font appel exclusivement à une acquisition intellectuelle de la part des apprentis, sans que l'on se préoccupe particulièrement de leur savoir-faire et encore moins de leur savoir-être et sans qu'ils aient eux-mêmes à se préoccuper des populations réelles auprès desquelles ils seront envoyés. Il s'agit là d'une formation "plate", purement formelle, magistrale et livresque, sans épaisseur ni pesanteur ni solidarité qui puisse lui donner sa finalité et sa saveur.

Comment dès lors s'étonner que les apprentis considérés n'aient particulièrement le souci que d'accéder à une catégorie socio-professionnelle moyenne reconnue de la fonction publique, en vue de l'exercice ultérieur de responsabilités intermédiaires, quelles que soient les régions rurales congolaises où ils seront affectés. Cette formation destinée à un public limité ouvre sur une "carrière" devenue enviable et seul objet d'intérêt : elle permet aux bénéficiaires de se démarquer des autres partenaires de leur collectivité ethnique et tribale ; elle donne un pouvoir personnel apprécié qui s'exercera sous le couvert du réaménagement des terroirs, de la réorganisation des communautés villageoises ou de la vulgarisation des nouvelles techniques agraires.

Par ailleurs, une autre discipline, parmi les plus significatives d'une société en quête d'évolution moderne, nous apparaît dans le maintien ou la poursuite de l'enseignement exclusif en français et des langues européennes. En particulier, l'apprentissage de la langue de l'ancienne puissance et tutelle coloniale est placée au centre même des procédés didactiques et, en conséquence, de toute une problématique en vue d'un développement qui continuera à être "télé-planifié" où les autochtones ne pourront rester ni redevenir maîtres de leur destin. Une nation ou une ethnie, colonisée par une langue qui n'est pas la sienne et qui ne correspond pas à ses réalités culturelles les plus intimes, reste une entité sociale dominée : on en parle, "*elle est parlée*" (1) ; mais elle demeure néo-colonialisée, finalement assistée, "télé-pensée et dirigée", malgré les conditions politiques d'une indépendance officielle. Elle restera sous-développée tant qu'elle n'aura pas conscience d'exister en elle-même et par elle-même, notamment grâce à l'usage permanent d'une langue nationale ou régionale. En revanche, nous pouvons avancer que l'usage exclusif d'une langue étrangère parmi les personnels administratifs ayant des responsabilités nationales ou régionales contribue à leur donner un pouvoir ésotérique de communication et de décision ; pareillement son usage et son apprentissage dans les écoles de formation professionnelle nous apparaissent constituer un indicateur d'un statut sur-éminent et singulier des personnels formés qui les distingue et les distancie radicalement des populations auprès desquelles ils seront envoyés, impliquées dans un système social mobile, varié, changeant (2). Dans leur ensemble et dans le prolongement

(1) (P.) BOURDIEU. "La paysannerie, une classe objet" Actes de la recherche en sciences sociales, Paris, 17, 18 septembre 1977, 2-5, cité par (P.C.L.) COLLIN. La "Éducation permanente des Monts du Lyonnais", ... 630.

(2) Selon (A.) MEISTER. Participation - Animation et développement, ..., 212 : fait remarquer que "ces conditionnements représentant une somme de ce que la Métropole impose ses propres structures et sa propre conception de formation ou d'éducation dans ses propres colonies". Nous rappelons ici qu'il s'agit essentiellement du colonialisme français et de sa colonie congolaise dont les M^{rs} Bochi d'Ollombo en font partie intégrante.

des remarques précédentes, les enseignements programmés que nous avons repérés et décrits constituent les usages modernes d'une formation professionnelle exogène au Congo, développant l'influence et l'emprise d'un groupe dominant sur des populations, notamment rurales, qui demeureront dominées malgré les incidences de la décolonisation officielle et déjà ancienne.

L'analyse comparée de cette composante axiologique des activités formatives et éducationnelles, conjointement dans la société M'Bochi d'Ollombo et dans le système de formation professionnelle mise en place à Brazzaville, fait éclater d'une part les fondements de l'identité culturelle qui est un des éléments constitutifs du fonctionnement social dans la zone rurale considérée, et d'autre part fait percevoir les effets généralement agressifs et éventuellement destructurants des usages novateurs par les actuels et futurs agents intermédiaires, par suite de leur mode de formation : ces usages modernes favorisent systématiquement des techniques et compétences professionnelles, agricoles et scolaires, d'origine étrangère, sans rapport avec les coutumes, les habitudes et les structures mentales des habitants auxquels ils s'adressent et qui sont fortement sollicités d'acquérir au nom du progrès et de leur propre développement. C'est bien là l'objet de notre recherche et de notre thèse et nous estimons l'avoir suffisamment démontré par la comparaison juxtaposée dans nos deux parties de présentation.

Mais nous pouvons expliciter encore davantage notre pensée et, après avoir précisé notre diagnostic, apporter quelques éléments de réflexion pour contribuer à faire évoluer la situation dans un sens plus favorable. Les procédés didactiques coutumiers, observés dans la société M'Bochi d'Ollombo, nous invitent à insister sur le bien-fondé et les bienfaits de l'assistance répétée exercée par les partenaires

claniques et lignagers et par les groupes d'âge polyvalents. Ils facilitent la qualité des relations étendues et réduites, l'adaptation ethno-centrique des informations, la transmission compréhensible et admissible des analyses, l'exactitude des acquisitions et des programmations. Finalement, ils reproduisent la vérité des apprentissages mémorisés, contrôlent leur adaptation aux circonstances particulières ou novatrices, assurent l'authenticité de leur assimilation communautaire et de leur intériorisation individuelle. Bref, ils pratiquent éminemment les meilleurs procédés de psycho-pédagogie d'une manière intuitive parce qu'expérimentés avec succès. En outre, ils se situent dans une régularité d'autonomie sociale, économique et culturelle pour une appropriation des savoirs. Ce faisant, ils considèrent les jeunes générations apprenantes non comme des "objets d'enseignement" mais comme des "sujets-acteurs" de leur propre formation, en vue d'un développement endogène. De plus, ils ne se considèrent pas comme étrangers, au groupe qu'ils enseignent mais, malgré toute leur expérience accumulée, ils se posent comme membres du groupe qu'ils accompagnent "enseignants-élèves" parmi les "élèves-enseignants" et, dès lors, le parler local habituel et les rencontres coutumières suffisent comme véhicule et lieux de leur enseignement. Certes, enseigner ne consiste pas à faire émerger du préformé ni ne se réduit à une imprégnation pratique ou conceptuelle ; il ne peut que viser à faciliter l'intégration active des savoirs par les apprenants qui en sont concernés dans la totalité de leur personne. Mais ces formateurs-éducateurs "primitifs" ont le mérite d'en avoir parfaitement conscience et le groupe concerné, celui de vouloir que leur rôle soit ainsi clairement défini et exercé.

En résumé, toute la méthode de cette "éducation professionnelle" ou de cette "formation polyvalente traditionnelle", basée sur un compagnonnage de groupe où les plus anciens enseignent aux plus nouveaux et sur la pratique d'une alternance permanente entre l'action spontanée ou programmée et la réflexion évaluatrice et théorisante, concourt à développer une culture vivante, adaptée et efficace, susceptible de valoriser les connaissances locales déjà appropriées, promouvoir les évolutions nécessaires et maintenir l'"équilibre social". En d'autres termes, c'est à partir de cette méthode didactique observée au Burkina Faso que B.L. OUEDRAOGO tente de montrer *"comment partir des habitudes locales et des systèmes éducationnels traditionnels pour former l'homme nouveau en vue d'un développement harmonisé"* (1). Selon les termes que nous empruntons à G. AVANZINI, ce système pédagogique présente une *"structure dont on ne saurait méconnaître qu'elle fut longtemps efficace et pertinente"* (2) alors qu'elle a presque totalement disparue dans les populations scolarisées d'Occident, même si elle est ici ou là regrettée et si l'on tente selon des formes rénovées dans l'Ecole Nouvelle et l'Ecole par alternance.

Or cette population M'Bochi d'Ollombo, où enfants, adolescents et adultes se perçoivent comme les continuateurs d'une longue tradition, assurant un lien profond entre leurs univers naturel multiforme, social et mystérieux, visible et invisible, tangible et divinatoire, réalisent une formation polyvalente ou éducation professionnelle qui permet de dépasser la fragmentation des disciplines et d'aborder les apprentissages de façon subjective selon leurs modes habituels de penser et d'agir,

(1) (B.L.) OUEDRAOGO. *"Associations coopératives traditionnelles et développement moderne"*. Education en Afrique : Alternatives ..., 135-148.

(2) (G.) AVANZINI. Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire. Toulouse, Privat, 1975, 277.

s'estiment aptes à répondre par eux-mêmes, aux problèmes actuels et idéaux de vie qui s'imposent à eux, selon les représentations qu'ils s'en font, cette population rurale se ressent désormais dans un déséquilibre social et mental si intense qu'elle trouve particulièrement malaisé d'accueillir et de digérer (1) les usages et commandements introduits par les divers agents de l'administration centrale et régionale, marqués par ce que M. LESNE évoque comme "un ensemble de discours et d'énoncés construits pour la pratique, manipulés dans la pratique et évoqués à propos de la pratique" (2), où prime la théorie devant l'expérience et l'opportunité.

Ce groupe, habitué à gérer son devenir à partir des données de sa tradition, se sent déraciné de son fonctionnement coutumier par la pression renforcée de la société urbaine, pluri-ethnique et multi-raciale, et interpellé d'autant dans l'estime qu'il s'est toujours porté. Ne voulant pas renier ses spécificités traditionnelles et modernisantes ni perdre l'intégralité du pouvoir qu'il exerce sur sa propre organisation interne, refusant de se voir marginalisé, remis à la frontière et méprisé par la société nationale, le groupe se laisse néanmoins soumettre aux influences externes intervenant jusque dans ses prédispositions collectives. Dès lors, en une phase intense de développement socio-économique,

(1) (M.) LESNE. Lire les pratiques de formation d'adultes. Essai de construction théorique à l'usage des formateurs. Paris, Edilig, 1984, 9. Cf. également (M.) WEBER. Essai sur la théorie de la science. Paris, Plon, 1968, 310. Selon cet auteur, ces constructions intellectuelles et discursives, constituant "une connaissance réflexive même de notre expérience, ne sauraient jamais être une reviviscence ou une simple photographie du vécu, car l'expérience vécue, en devenant objet, s'enrichit toujours de perspectives et de relations dont on n'a justement pas conscience au moment où on la vit".

(2) (C.) FREINET. Les invariances pédagogiques, Cannes, Bibliothèque de l'Ecole Moderne, 1964, 33.

de formation professionnelle spécialisante et de scolarisation généralisée, au cours de ces deux dernières décennies, il adopte partiellement et de manière quelque peu incohérente de nouvelles techniques, conduites et sociabilités. Or celles-ci sont adoptées comme à regret, sans dynamisme intérieur, et n'étant pas fécondées par la conscience ethnique ni appuyées par la mobilisation des autochtones, elles ont peu d'efficacité et n'entraînent les résultats escomptés par leurs promoteurs.

Ce faisant, cette étude conjointement pédagogique et ethno-sociologique ou anthropologique, plus précisément ethno-pédagogique, souhaite s'inscrire opportunément comme une contribution pratique au développement engagé dans la région M'Bochi d'Ollombo et, d'une manière plus théorique, elle prétend inscrire les apports des sciences de l'Education parmi les éléments indispensables à prendre en compte dans les recherches et les analyses préalables à tout processus de développement local ou généralisé. Nous avons cependant conscience qu'elle s'ajoute à un faisceau de recherches parallèles, opposées ou divergentes au Congo et ailleurs, auprès des populations de "l'intérieur" ou de "l'arrière-pays" balancées sinon écartelées entre une situation traditionnelle préservée et un fonctionnement coutumier banalisé sinon méprisé en vue d'être modernisé, c'est-à-dire transformé plus ou moins radicalement. Notre étude précédente et cette présente recherche ont tenté la description et la théorisation de l'évolution sociale et notamment formationnelle d'un groupe qui, entraîné dans un processus de développement exogène, résiste largement dans la prise en charge de sa propre conservation comme entité humaine et culturelle mais qui accepte, en mêlant

résistance et passivité, de laisser prendre en charge par d'autres (1) le processus de son développement "télé-planifié". Mais nous ne pouvons pas négliger de souligner qu'une relative incohérence et une certaine anomie observables conduisent localement à une efficacité amoindrie à court terme et plus longuement à un réel sous-développement de cette population M'Bochi, porteuse néanmoins d'un patrimoine respectable qui pourrait totalement disparaître en pure perte tant pour elle-même que pour la nation congolaise.

(1) *Education et développement agricole*. Paris, UNESCO, 1964, 19.
Egalement, plus récemment, il y a à peine plus d'une décennie :

(H.) DESROCHE et (P.) RAMBAUD, *Villages en développement. Contribution à une sociologie villageoise ...*, 124, remarquent et attirent l'attention des sociétés rurales, touchées par ces phénomènes de mutations techniques et de changement social, sur le fait que les autorités gouvernementales, comme par le passé, "encouragent les attitudes passives, dues à l'indifférence, au désintéressement, à la résignation, à l'attente", face aux problèmes posés par la spécialisation des agents de développement.

Dans ce sens, il est encore intéressant de soutenir une autre analyse avancée par (G.) ROCHER. *Le changement social - introduction à la sociologie générale* ; Paris, Ed. HMH, 1968, 25 ; il définit aisément les "facteurs" et les conséquences du "changement", par l'instauration des innovations en milieu rural (...) qui produit "une mobilité de la population", amène des changements dans les moeurs, dans la culture, (...), réduit le bon sens de leur auto-gestion dans l'ensemble des fonctions de "l'organisation sociale (...)".

Certes, on pourra nous reprocher de ne pas formuler un projet relatif ou correspondant, quant aux nouvelles orientations formatives à adopter (1). Nous n'avons pas non plus inventorié ni traité les actuelles intentions de la récente "Ecole du Peuple" qui demeure encore chancelante, dépourvue d'aucune expérimentation alors que certains acteurs du système la dénoncent eux-mêmes en termes d'échec et de manque de volonté politique. En restant dans des considérations et propositions quelque peu, théoriques, nous ne désirons pas susciter ni ressusciter de tensions entre les leaders politico-administratifs, issus des diverses universités européennes, occidentales ou orientales, et asiatiques à l'égard de l'une ou l'autre théorie du développement en faveur dans leur milieu d'acculturation. Mais nous avons déjà voulu souligner l'importance des outils d'analyse apportés par les sciences de l'éducation et de notre approche pluridisciplinaire, pédagogique, ethnologique et sociologique pour trouver des explications aux phénomènes sociaux observés dans les sociétés rurales, contemporaines et pour tenter de poser plus correctement les conditions de leur véritable développement. L'objectif en est bien de les faire accéder à la modernité, comme la nation et chacun des habitants sont en droit d'en attendre, mais sans supprimer ni banaliser

(1) Selon (E.) DURKHEIM. *Textes - 3 - Fonctions sociales et institutions* ; Paris, Minuit, 1975, (Coll. Le Sens Commun), 569 p. A la première leçon de sciences sociales professée à la Faculté des Lettres de Bordeaux en 1888, l'auteur signalait déjà que si le sociologue est perçu comme un "devin dans la société et pour celle-ci", et s'il lui est permis d'"observer, décrire et expliquer un fait social", néanmoins, il lui est défendu de "construire un modèle de société". "Cette initiative, ici retenue dans le sens d'élaborer un nouveau projet pédagogique, relève des pouvoirs de l'Etat "central", à moins de paraître quant à nous comme un chercheur engagé, donc enfermé dans une idéologie privilégiée, étouffant les vérités scientifiques ; nous nous limitons à signaler dans quelles conditions et avec quelles composantes ce projet pédagogique de développement pourrait ou devrait être élaboré.

leurs originalités traditionnelles et spécifiques dont les habitants considérés, sont justement fiers, et cela grâce à une éducation-développement dont il nous resterait, si les autorités responsables en ont la volonté politique, à définir avec la population concernée les contenus, les programmes et les modalités, en vue d'initier un dialogue favorable à une "auto-formation assistée".

ANNEXES

INDEX DES CARTES

	Pages
I - LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO	
1. Le relief de la région M'Bochi d'Ollombo	403
2. Données hydrographiques	404
3. Divisions coutumières de l'espace	405
4. Structures administratives	406
5. Principaux villages	407
6. Situation dans l'environnement	408
II - LE BASSIN ORIENTAL POOL	
1. BRAZZAVILLE en 1898	409
2. BRAZZAVILLE en 1960	410
3. BRAZZAVILLE en 1985	411
4. NGANGALINGOLO (BRAZZAVILLE) en 1985.	412

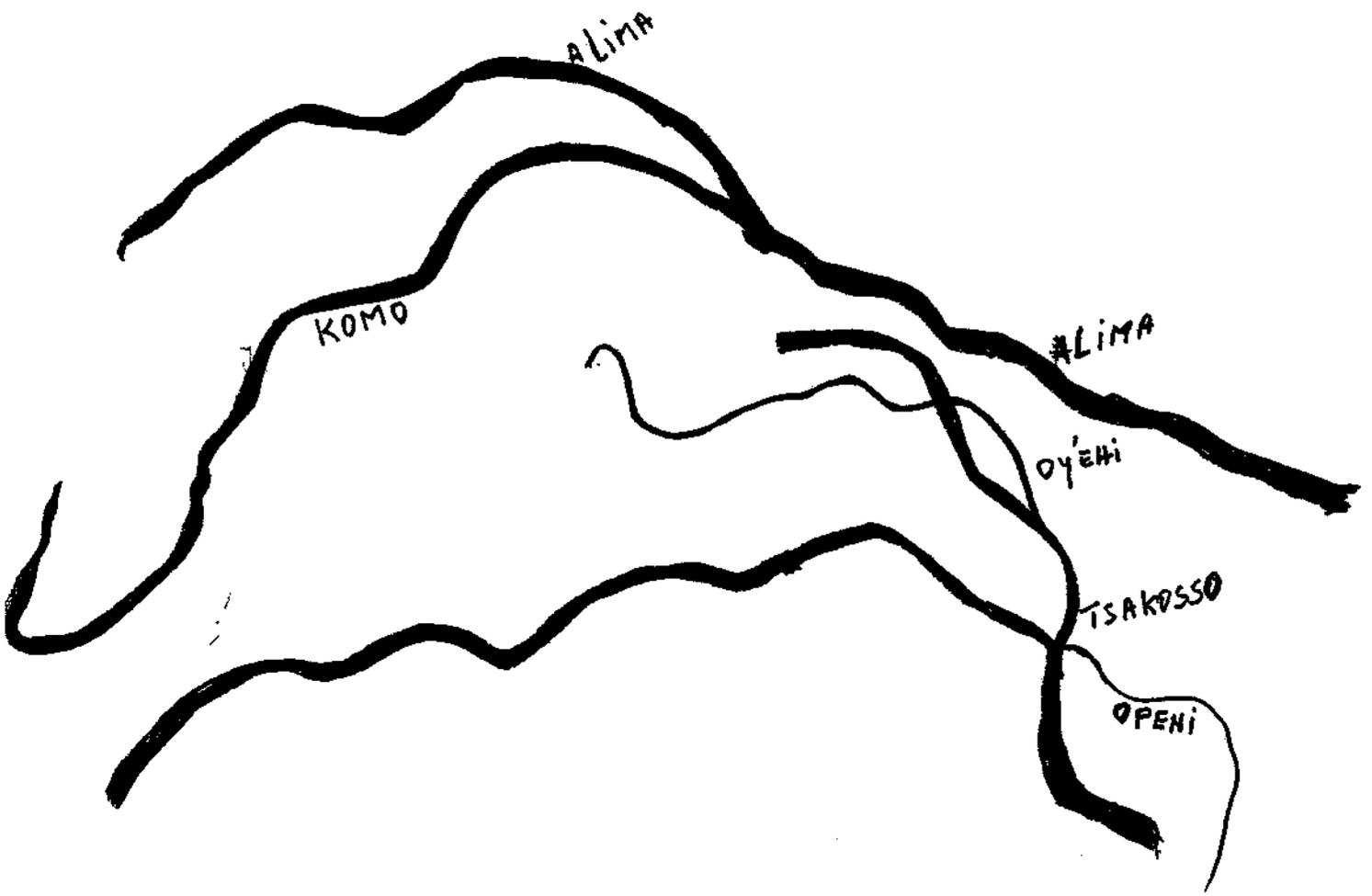
LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO ← LE RELIEF MULTIFORME



Echelle : 1/90.000

LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO

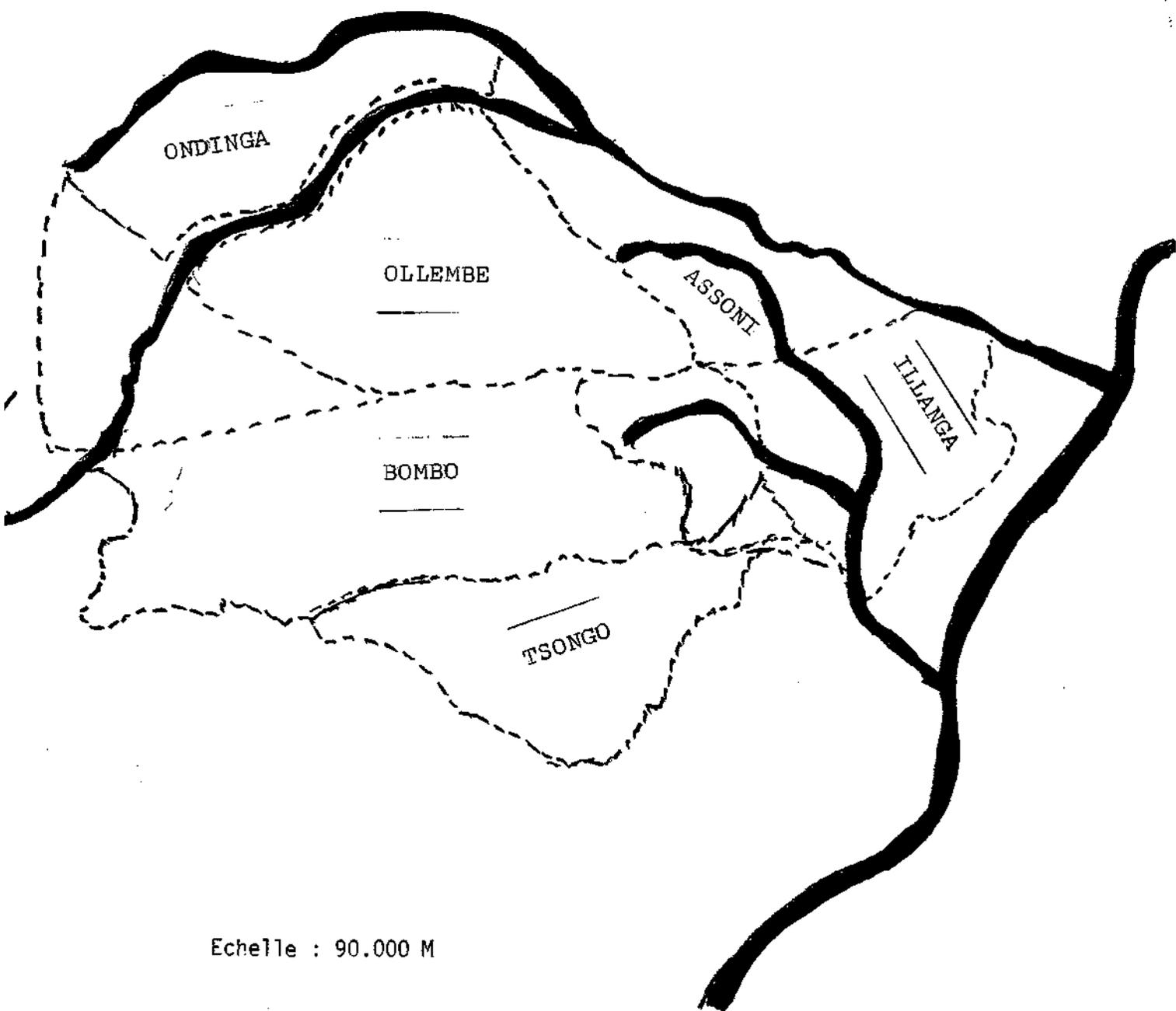
DONNEES HYDROGRAPHIQUES



Echelle : 1/90.000

LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO

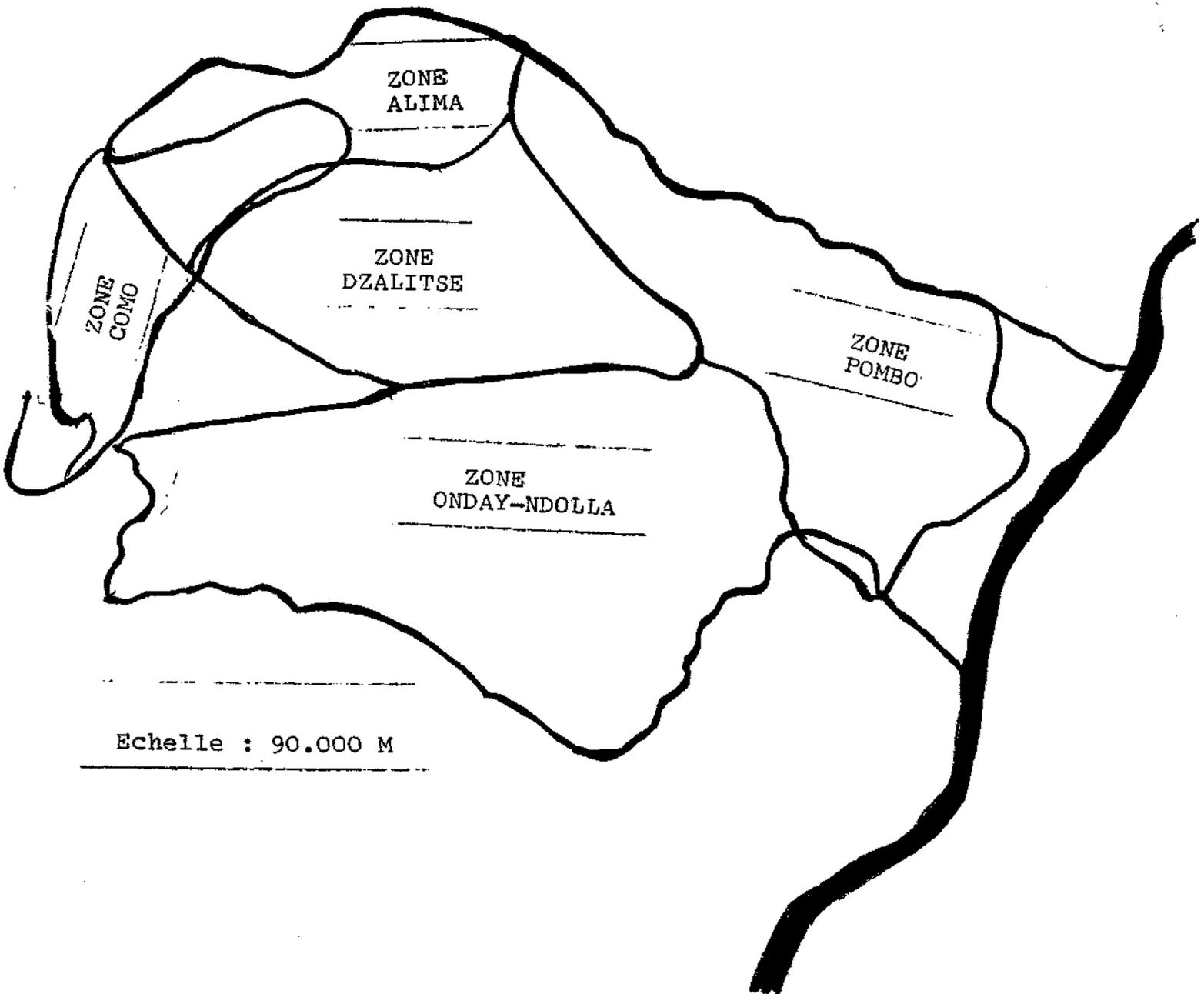
LES DIVISIONS COUTUMIERES DE L'ESPACE



Echelle : 90.000 M

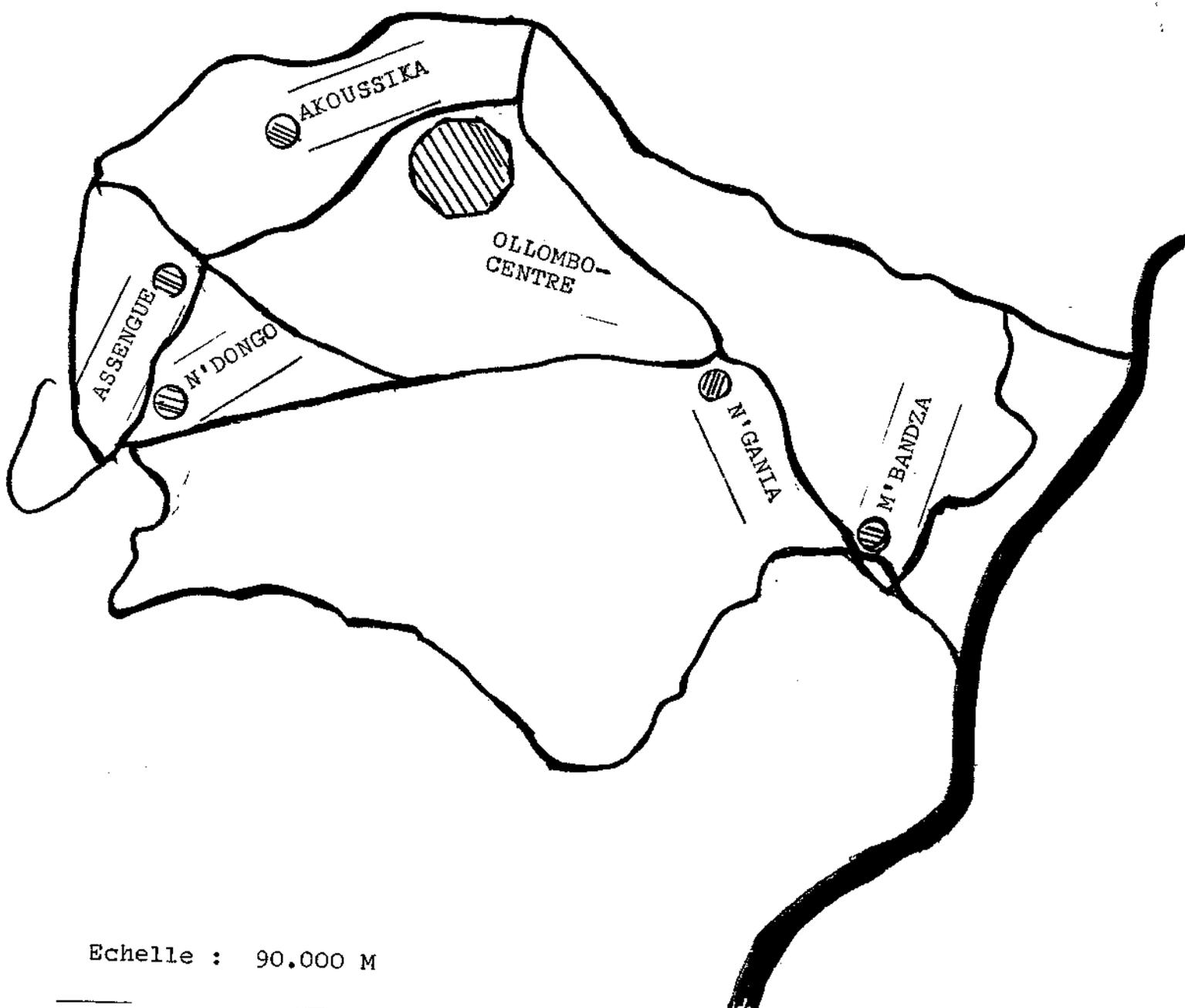
LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO

STRUCTURES ADMINISTRATIVES



Echelle : 90.000 M

LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO
LES PRINCIPAUX VILLAGES ET LE CHEF-LIEU DU P.C.A.



Echelle : 90.000 M

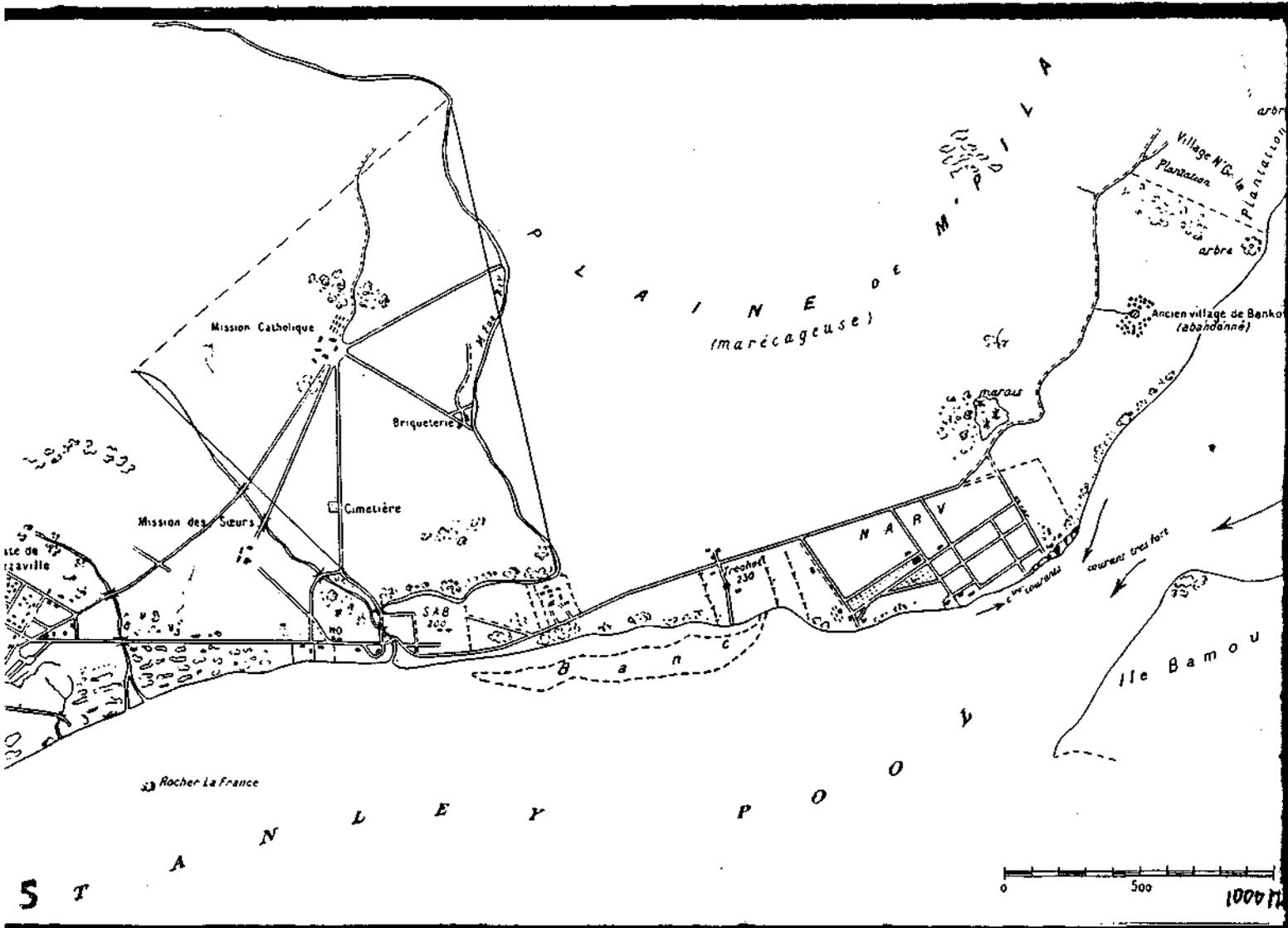
LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO
SITUATION DANS L'ENVIRONNEMENT



SOURCE :

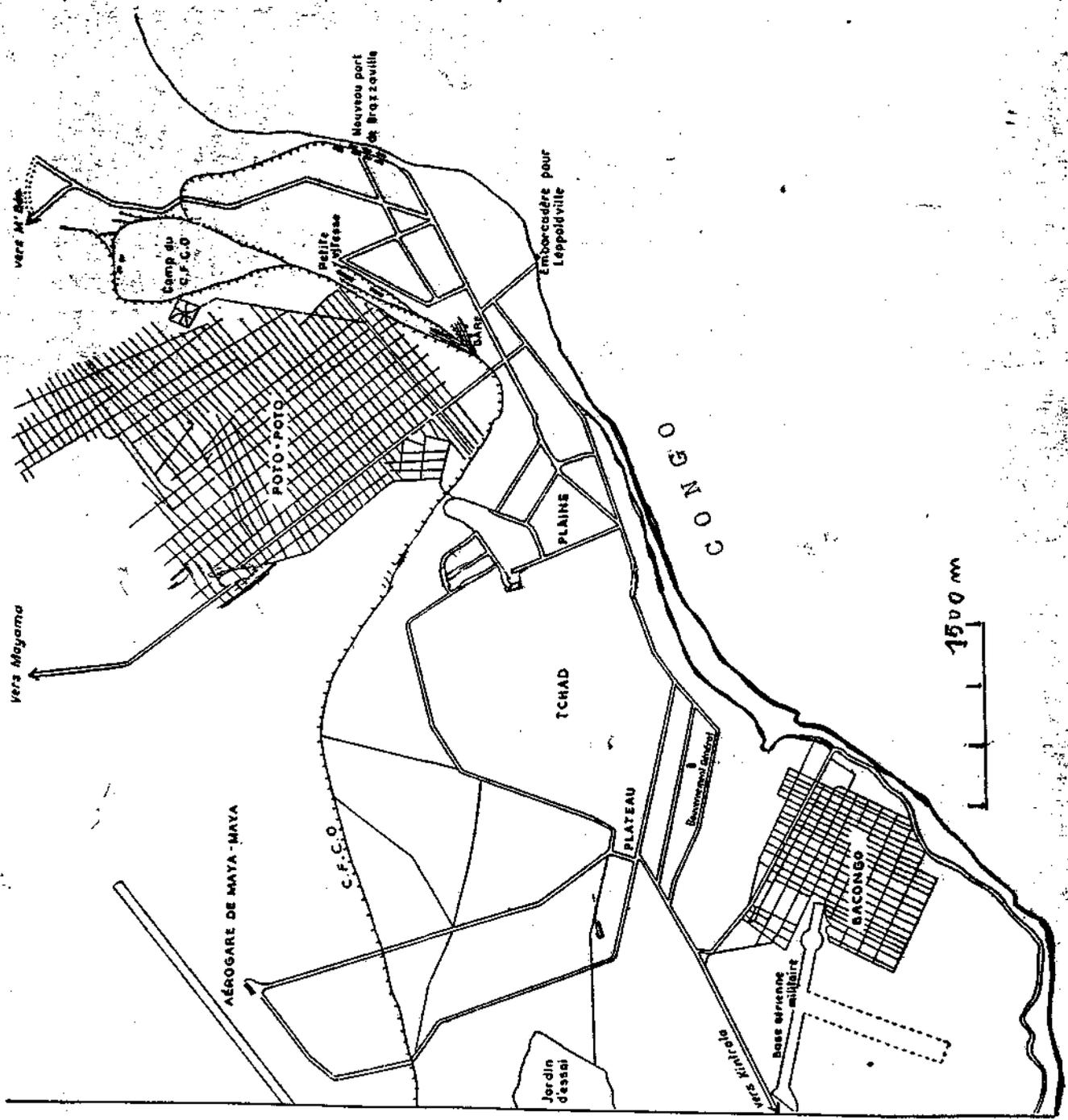
LE BASSIN ORIENTAL DU POOL

BRAZZAVILLE EN 1898



SOURCE : DE CHAVANNES

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL :
SITUATION DE BRAZZAVILLE EN 1960



SOURCE : ORSTOM (BRAZZAVILLE)

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL

BRAZZAVILLE EN 1985

NORD

CITÉ DES SEIZE

RN 2

Tsiénié

Zone aéroportuaire civile et militaire de Maya-Maya

Réserve forestière

Djoué

MEILOU

NGAMABA

TALANGAI

OUENZÉ

KINSOUNDI

Mfilou

MOUNGALI

POTO POTO DU DJOUÉ

O.M.S.

MANSIMOU

MOLKOUNDI-NGOUAKA

POTO POTO

MAROUTA

MAKELEKELE

CENTRE VILLE

MPILA

MPISSA

BACONGO

BEACH

P O O L

Zone industrielle et portuaire

Zone résidentielle, commerciale et administrative (centre ville)

Quartiers d'occupation ancienne (avant 1964) à forte densité

Quartiers d'occupation plus récente (1964-1970) en cours de densification

Occupation urbaine en cours

Limite de la commune urbaine de Brazzaville

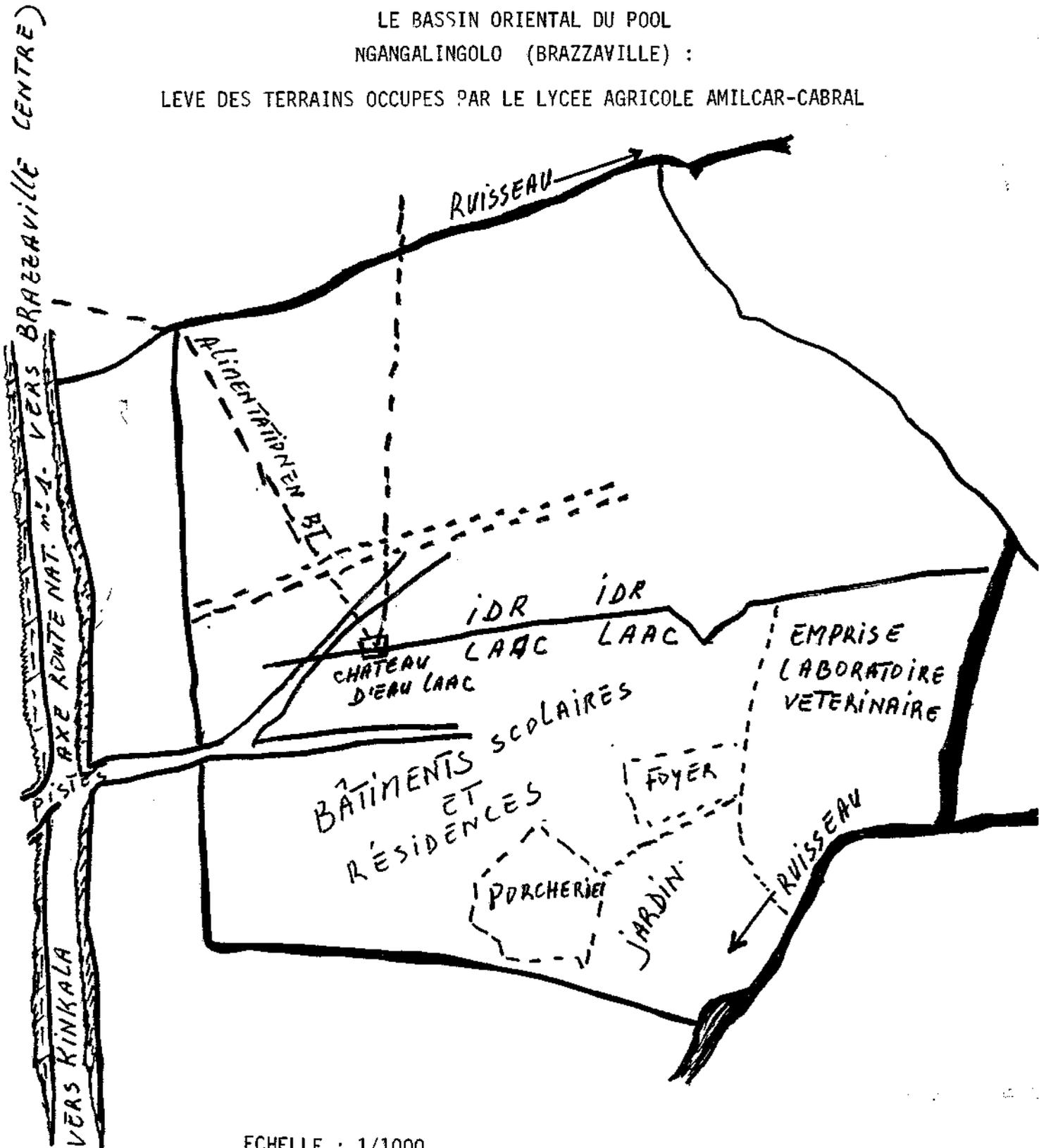
0 1000 2000 m

SOURCE : ORSTOM (BRAZZAVILLE)

Carte n° 9

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL
NGANGALINGOLO (BRAZZAVILLE) :

LEVE DES TERRAINS OCCUPES PAR LE LYCEE AGRICOLE AMILCAR-CABRAL



ECHELLE : 1/1000

INDEX DOCUMENTAIRE
=====

	Pages
1. Organisation administrative de la République Populaire du Congo	416
2. Population des principaux sous-groupes ethniques de la Région M'Bochi d'Ollombo (en 1984)	418
3. Population des principaux tribus et groupes ethniques à BRAZZAVILLE : Poto-Poto et Bacongo (en 1984)	419
4. Répartition de la population congolaise par âge et par sexe (en 1974)	420
5. Répartition de la population urbaine (ville de plus de 20.000 habitants) selon les sexes et groupes d'âge (1974)	421
6. Taux de fécondité par région administrative en % (1974)	422
7. Taux et structures de la fécondité par âge au Congo (1974)	423
8. Taux de fécondité par commune urbaine en % (1974)	424
9. Taux de natalité selon les périodes au Congo (1974)	425
10. Indicateurs démographiques disponibles au Congo en 1978	426
11. Pyramide des âges au Congo (1979)	427
12. Pyramide des âges à BRAZZAVILLE (1979)	428
13. Indice et intensité de la polygamie (1978)	430
14. Répartition des travailleurs selon le sexe et la situation dans la profession (1984)	431
15. Répartition des travailleurs selon le sexe et la profession exercée actuellement (1984)	432
16. Répartition géographique des chomeurs au Congo (en 1984) tout âge compris	434
17. Loi n° 56-619 du 23 juin 1956 portant sur l'africanisation des cadres	435
18. Décret n° 77/467/7/1977 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale	437

	Pages
19 - Répartition géographique des écoles de Métier au Congo (1985)	447
20 - Réajustement des différents cycles de formation professionnelle au Congo (1985)	449
21 - Etudes possibles en République Populaire du Congo (1985)	450
22 - Organigramme du Ministère de l'Education Nationale au Congo	451
23 - Organigramme réajusté de l'enseignement technique au Congo	
24 - Le profil de l'élève devant sortir de l'Ecole fondamentale du premier degré	455
25 - Le profil des élèves sortant des centres professionnels	458
26 - Circulaire adressée aux gestionnaires des crédits des établissements scolaires (1984)	460
27 - Budget de fonctionnement des établissements scolaires du Congo (1985)	462
28 - Evaluation des effectifs scolaires dans l'enseignement technique au Congo (1975/1976) : Centres élémentaires de formation professionnelle (C.E.F.P.) par région	463
29 - Evolution des effectifs scolaires dans l'enseignement technique (1976/1977) : Centres élémentaires de formation professionnelle (C.E.F.P.) par région	464
30 - Evolution des hommes et femmes admis au Lycée Agricole Amilcar-Cabral (1967-1984)	465
31 - Evolution des élèves-stagiaires du Lycée Agricole A.C. selon les régions de provenance (1967-1984)	466
32 - Evolution des hommes et femmes admis à l'E.N.I. de BRAZZAVILLE (1977-1984)	467

Pages

33 - Evolution des élèves-stagiaires de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE selon les régions de provenance (1977-1984)	468
34 - Ordonnance n° 12/73 du 18/05/73 portant institution de la Trilogie déterminante (Principe des 3 CO)	469
35 - Décret n° 73/166 du 18/05/73 portant application de l'ordonnance 12/73 du 18/05/73	470
36 - Emploi du temps de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE (1984/1985) : Filière fondamentale VAGUE-A-	472
36 bis - Emploi du temps de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE (1984/1985) : Filière Fondamentale VAGUE-B-	473
37 - Emploi du temps de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE (1984-1985)	474
38 - Décret n° 74/472 du 31/12/74 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo	475
39 - Décret n° 75/53/MTPSI-DRTSS 3/9 du 4.2.75 modifiant l'annexe 5 à la Convention collective du 1.9.1960.	480

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DU POUVOIR POPULAIRE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

SECRETARIAT GÉNÉRAL A L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

Travail - Démocratie - Paix

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS
LOCALES

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA R.F.C.

REGIONS	COMMUNES	DISTRICTS	P. C. A.
- KOUILOU	POINTE-NOIRE	- Minda - Madingo-Kayes - Mwouti - Kakanoéka	- - NZambi - -
- NIARI	LOUBOMO MOSSENDJO	- Louhakou - Kibangou - Koutamba - Divenié - Mayoko - Kinongo	- Kakabana - Danda - Koungoundou-Sud - Nyanga - Mbinda - Londéla-Kayes
- LEKOUNOU	-	- Sibiti - Komono - Zanaga - Zambana	- - - -
- BOUENZA	NKAYI	- Madingou - Kouyendzi - Eoko-Songho - MFouati - NKayi - Loudina	- - Tsiaki, Mabombo, Kingoué - - -
- POOL	-	- Kinkala - Eoko - Mindouli - Kindamba - Goma Tsé-Tsé - Mayama - Ngabé	- Mbandza-Ndounga - Loumo, Louingui - - Vinza - Kilomètre-Rouge - -

Annexe n° 11 (suite)

- 2 -

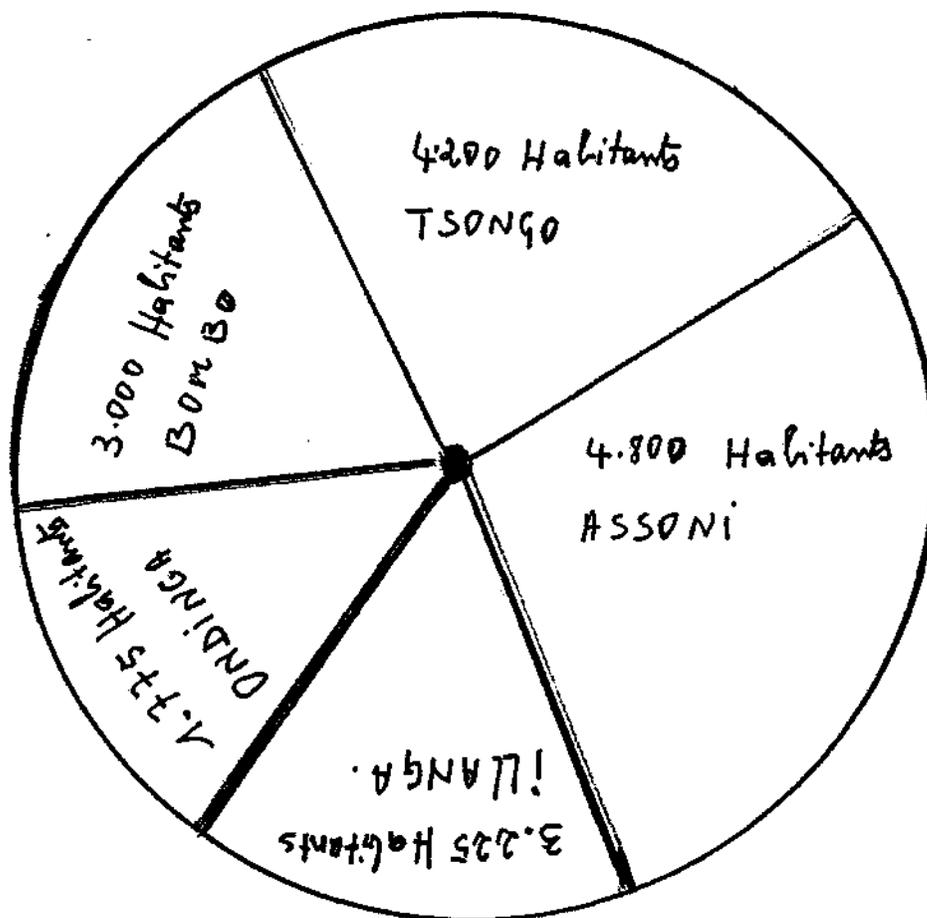
- PLATEAUX	-	- Djambala - Sambana - Abala - Lékana	- Ngo, MPouya, MBon - Maketipoko, Ongogni - Ollombo, Allembé
- CUVETTE	-	- Owando - Oyo - Makoua - Kellé - MBemo - Boundji - Ewo - Okoyo - Mossaka - Loukoléla	- - - MTokou - Etoumbi - - NGoko - MBama - Tchikapika -
- SANGHA	OUESSO	- Mokéko - Sembé - Souanké	- Pikounda - NGbala -
- LIKOUALA	-	- Impfondo - Epéna - Dengou	- Liranga - Souanila - Béton, Enyellé
	- BRAZZAVILLE	-	-

TOTAL =

- Régions.....	= 9
- Communes.....	= 8
- District.....	= 47
- P.C.A.....	= 33

Brazzaville, le 06 Mars 1965

DIAGRAMMES A ZONES DE LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO :
Population des principaux sous-groupes ethniques (1984)



DIAGRAMMES A SECTEURS DE BRAZZAVILLE :

Population des principaux groupes ethniques et tribus à POTO-POTO et BACONGO (1984)

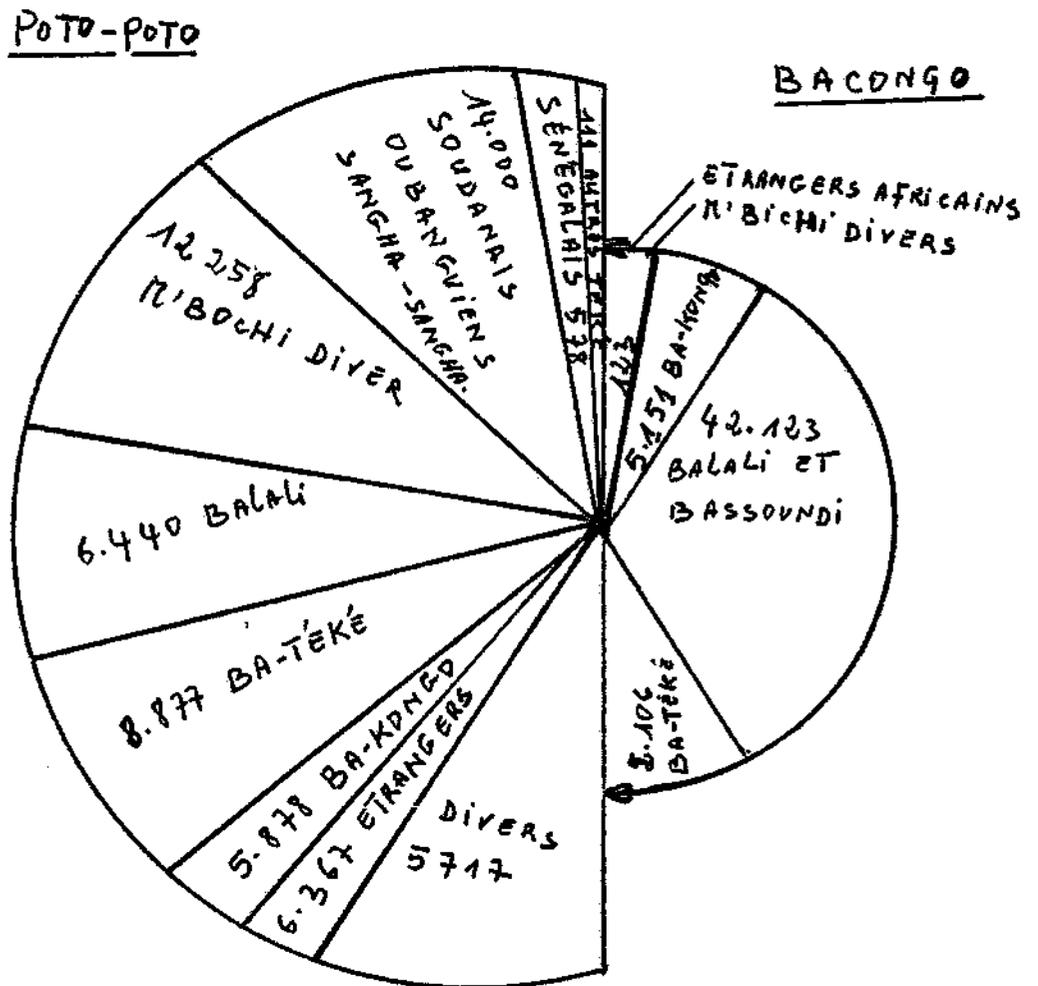


TABLEAU N° 2 REPARTITION DE LA POPULATION CONGOLAISE PAR
AGE DETAILLE ET PAR SEXE - 1974 -

Age	Sexe masculin	Sexe Féminin	TOTAL	Rapport de masculinité
0	23 745	23 329	47 074	101,8
1	25 590	25 170	50 750	101,6
2	25 919	25 454	51 373	101,8
3	23 509	23 738	47 247	99,0
4	24 078	24 199	48 277	99,5
0 - 4	122 831	121 890	244 721	100,8
5	22 857	23 335	46 192	98,0
6	21 920	21 713	43 633	101,0
7	20 256	19 480	39 736	104,0
8	18 858	18 906	37 764	99,7
9	17 554	17 586	35 140	99,8
5 - 9	101 345	101 020	202 365	100,4
10	17 294	17 149	34 443	100,8
11	15 759	15 518	31 277	101,6
12	15 725	15 056	30 781	104,4
13	14 765	13 960	28 725	105,8
14	15 585	14 464	30 049	107,8
10 - 14	79 128	76 147	155 275	103,9
15	14 208	14 272	28 480	99,6
16	12 589	13 248	25 837	95,0
17	10 690	12 113	22 803	88,3
18	10 577	12 058	22 635	87,7
19	9 633	11 364	20 997	84,8
15 - 19	57 697	63 055	120 752	91,5
20	9 981	11 526	21 507	86,6
21	8 716	10 191	18 907	85,5
22	8 148	10 228	18 376	79,7
23	6 564	8 168	14 732	80,4
24	8 244	10 239	18 483	80,5
20 - 24	41 653	50 352	92 005	82,7

REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE (VILLE
20 000 HABITANTS ET PLUS) SELON LE SEXE
ET LE GROUPE D'AGES - 1974 -

421.

Annexe n° 15

GROUPE D'AGES	S E X E		TOTAL
	MASCULIN	FEMMIN	
0 - 4	47 032	52 944	99 996
5 - 9	41 019	38 694	79 713
10 - 14	30 317	30 034	60 351
15 - 19	27 159	28 483	55 642
20 - 24	24 531	23 845	48 376
25 - 29	18 817	18 368	37 185
30 - 34	15 398	13 764	29 162
35 - 39	14 493	12 792	27 285
40 - 44	10 748	9 054	19 802
45 - 49	8 220	6 790	15 070
50 - 54	5 599	4 677	10 276
55 - 59	3 771	3 279	7 050
60 - 64	2 561	2 283	4 844
65 - 69	1 060	1 171	2 231
70 - 74	639	844	1 483
75 - 79	75	120	195
80 ans et +	77	111	188
S/TOTAL	251 596	247 253	498 849
N.D.	770	741	1 511
TOTAL GENERAL	252 366	247 994	500 360

Taux de fécondité par région administrative en o/oo

- 1 9 7 4 -

Régions	KOUILOU	HIARI	BOUENGA	POOL	LEKOUMOU	PLATEAUX	CUVETTE	SANGHA	LIKOUALA
15 - 19	157	121	90	128	117	167	168	157	105
20 - 24	316	292	278	309	234	305	299	241	308
25 - 29	309	313	362	330	261	290	301	245	310
30 - 34	252	307	323	281	201	272	237	160	194
35 - 39	190	229	273	232	150	217	189	143	191
40 - 44	110	142	194	145	105	142	109	87	141
45 - 49	67	60	84	65	65	89	62	35	50
E G F G	211	202	229	219	152	216	188	156	203

SOURCE : Ministère du Plan de la République Populaire du Congo

TAUX ET STRUCTURES DE LA FECUNDITE
PAR AGE AU CONGO

423.

Annexe n° 17

Groupes d'âges	B/ville Accésent de 1961		B/ville Enquête par sondage à passages répétés 1975-1977		Région de la Lékoumou-Enquête à passages répétés 1972-1973		Congo (zone rurale) enquête démographique 1960-1961		Congo (Ensemble du pays Recensement de la Population 1974	
	Taux	%	Taux	%	Taux	%	Taux	%	Taux	%
15 - 19	230	10	149	12	199	15	138	14	150	12
20 - 24	301	24	259	21	323	24	256	27	291	21
25 - 29	262	21	300	25	310	23	202	21	306	22
30 - 34	216	17	219	18	270	20	158	16	253	18
35 - 39	156	12	197	16	155	11	110	11	199	14
40 - 44	73	6	77	6	83	6	66	7	122	9
45 - 49	25	2	23	2	16	1	34	4	50	4
TGFG	219	o/oo	198	o/oo	172	o/oo	130	o/oo	206,8	o/oo
T B R	3,09		3,01		3,34		2,60		3,4	
\bar{x}	27,9	ans	28,5		27,6	ans	28,4	ans	29,7	ans

SOURCE : Ministère du Plan de la République Populaire du Congo

Annexe n° 18

TAUX DE FECONDITE PAR COMMUNE URBAINE EN %

(1 9 7 4)

A G E	LOUBOMO	NKAYI	BRAZZAVILLE	POINTE-NOIRE
15 - 19	65	52	140	
20 - 24	305	163	302	
25 - 29	467	301	323	
30 - 34	519	354	273	
35 - 39	477	294	221	
40 - 44	201	226	138	
45 - 49	128	92	59	
T G F G	290	203	224	

SOURCE : Ministère du Plan de la République Populaire du Congo

TAUX DE NATALITE ESTIME SELON
LES PERIODES (ENSEMBLE CONGO)

Annexe n° 19

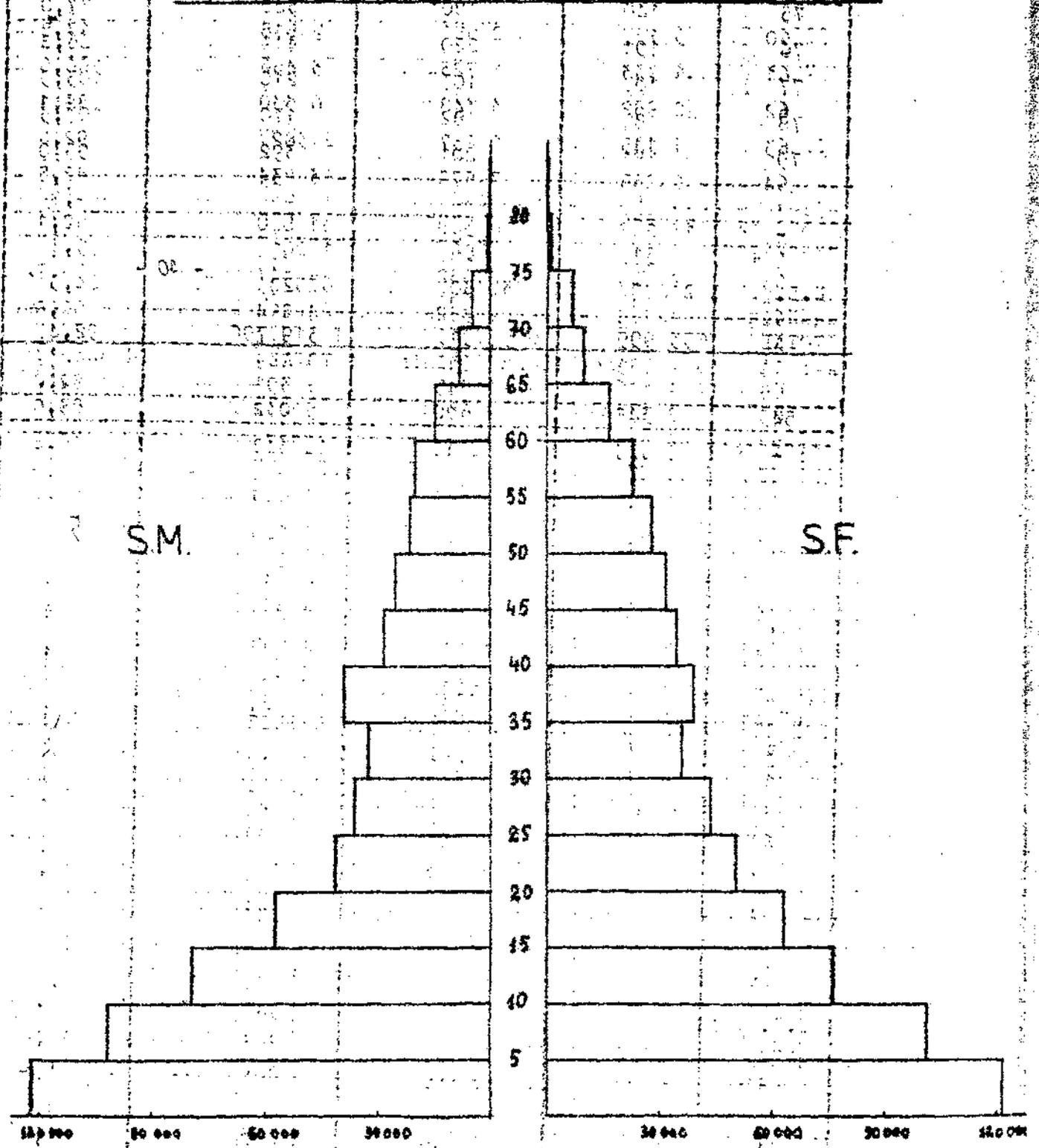
PERIODES	T B N (‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
1973 - 1974	45,7	39,2	41,8
1969 - 1974	49,1	43,4	46,1
1964 - 1969	54,0	46,6	50,1
1964 - 1974	51,4	44,8	47,9

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES DISPONIBLES EN 1978

Quelques indicateurs	1960 Congo Zone rurale (En- quête)	1961 B/ville (Recensement)	1950 Pte-Noire (Recensement)	1962 Pte-Noire (Enquête)	1972 - 73 Lékoumou (Enquêtes à passages répétés)	1974 Congo Recensement	1975 - 77 B/ville Enquête à passages répétés
Taux brut de natalité	41,1 ‰	50,1 o/oo	xx	58,4*o/oo	38,2 o/oo	47,3 o/oo	41,0 o/oo
Taux brut de mortalité	24,4 o/oo	xx	xx	xx	23,6 o/oo	17,9 o/oo	11,7 o/oo
Taux d'accroissement naturel	1,67 o/o	3,2 ‰	xx	xx	1,46 ‰	2,9 o/o	2,9 o/o
Taux de mortalité infantile	xx	xx	153 o/oo	110 o/oo	133,0 o/oo	124,9 o/oo	69,1 o/oo
Espérance de vie à la naissance	xx	xx	xx	39,2 ans	43,2 ans	46,0 ans	53,7
Taux global de fécondité glo	138 o/oo	219 o/oo	201,6 o/oo	213 o/oo	172 o/oo	206,6 o/oo	198 o/oo
Taux brut de reproduction	2,6	3,1	2,6	3,3	3,3	3,4	3,0
Taux net de reproduction	xx	xx	xx	xx	2,3	2,4	2,5
L'age moyen de procréation	28,4 ans	27,9 ans	xx	xx	27,6 ans	29,7 ans	28,5 ans
% des moins de 15 ans	41,3	45,0	41,5	46,8	38,6	45,9	49,8
% 15 - 59 ans	53,4	53,7	55,7	50,7	52,0	49,2	48,4
% 60 et plus	5,3	1,3	2,8	2,5	2,4	4,9	1,8

xx : L'enquête n'a pas abouti à une estimation fiable de l'indice.

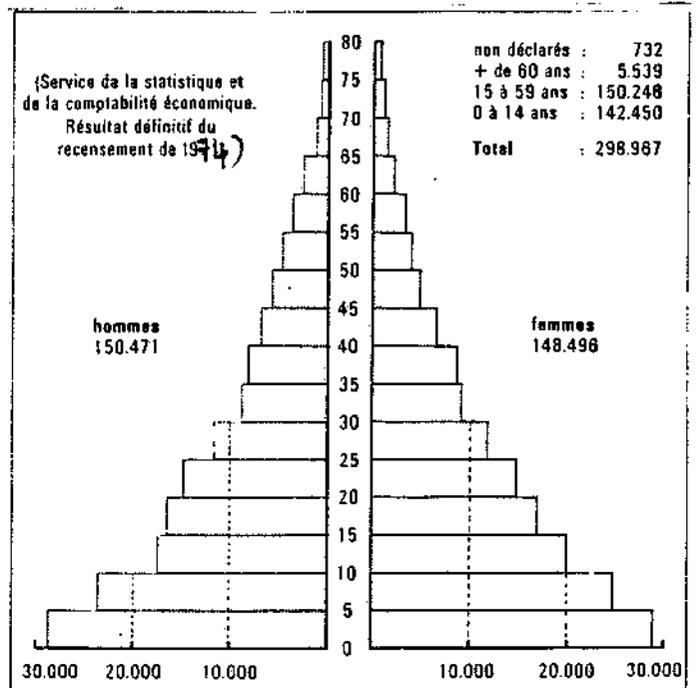
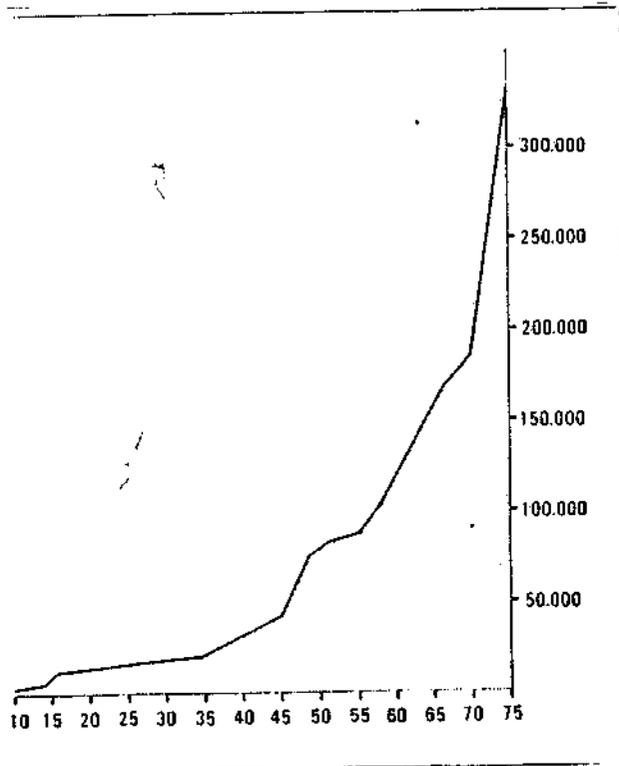
Pyramide des âges du Congo (1974)



SOURCE : Ministère du Plan de la République Populaire du Congo

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL :

PYRAMIDE DES AGES DE BRAZZAVILLE



SOURCE : Ministère du Plan de la République Populaire du Congo

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

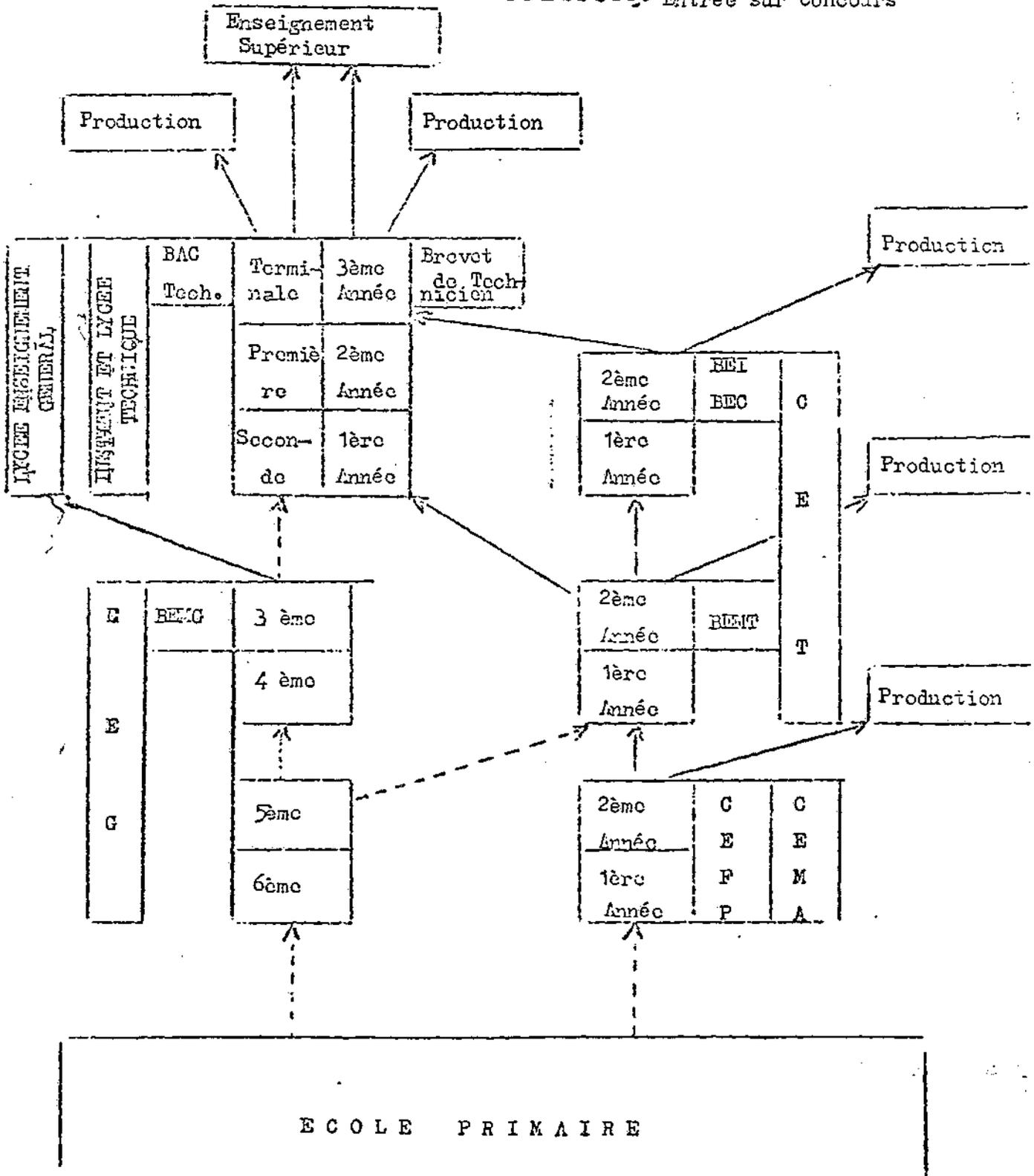
Annexe n° 23

C A B I N E T

ORGANIGRAMME REAJUSTÉ DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE

—————> Entrée par voie directe

- - - - -> Entrée sur Concours



- 1974 -

Annexe n° 23

Circonscription administrative	Taux de Polygamie en %	Nombre moyen d'épouses par polyganes
BRAZZAVILLE	10,55	2,09
POINTE-NOIRE	13,17	2,10
LOUBOUO	20,07	2,14
IKAYI	14,67	2,09
Région du Kouilou	17,49	2,13
Région du Niari	27,68	2,28
Région de la Lékounou	30,99	2,20
Région de la Bouenza	26,43	2,31
Région du Pool	17,89	2,18
Région des Plateaux	14,40	2,45
Région de la Cavotte	29,55	2,31
Région de la Sangha	19,36	2,24
Région de la Likouala	20,05	2,17
Ensemble Congo	21,48	2,25

REPARTITION DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE
ET LA SITUATION DANS LA PROFESSION

Situation dans la profession	S E X E		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Employeurs	1 075	61	1 136
Salariés	88 020	6 810	94 830
Travail. indép.	130 629	195 394	326 023
Apprentis	2 921	453	3 374
Autres cas	63	80	143
Non Déclarés	419	41	460
TOTAL	305 149	202 839	508 088

Profession exercée actuellement	S E X E		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Médecins, Chirurgiens, Dentistes, Techniciens assimilés	309	106	415
Biologistes, Vétérinaires Agronomes et Spécialistes exerçant des professions connexes	105	12	117
Architectes, Ingénieurs civils, Ingénieurs de Travaux Publics, Urbanistes Techniciens assimilés	507	13	520
Economistes, Comptables, Informaticiens et Statisticiens	1.887	107	1.994
Personnel enseignant	6.324	1.375	7.699
Prêtres et membres assimilés de l'ordre religieux	786	143	929
Juristes	112	7	119
Cadres Administratifs Supérieurs des Administrations Publiques et privées	413	21	434
Ingénieurs et Techniciens non classés ailleurs	669	15	684
Autres personnes exerçant une profession libérale	369	87	456
Agents administratifs des administrations publiques et privées	5.203	1.799	6.997
Chef de groupe d'employés de bureau	334	7	391
Secrétaires, Sténographes, Dactylographes, Télétypistes	2.146	1.154	3.300
Opérateurs sur machines Comptables et de traitement automatique des données	294	11	305
Employés des Comptabilités, Caissiers et tenneurs de livres et assimilés	1.191	140	1.329
Foreurs des puits et travailleurs assimilés	81	1	82
Ouvriers spécialisés dans l'enrichissement des minerais	69	-	69
Manoeuvres de mines et carrières	673	15	688
Autres employés de bureau	2.724	119	2.843
Propriétaires exploitants (Commerce)	92	7	99
Agents d'Assurance, Agents de Service	225	9	234
Employés de Commerce, Commis, Vendeurs Pompistes	2.621	291	2.912
Voyageurs de Commerce, Représentants et Placiers	28	3	31
Commerçants ambulants Colporteurs	227	7	234
Petits vendeurs de produits divers sur les marchés ou à domicile	8.423	11.609	2.002
Agriculteurs et Directeurs d'Exploitation Agricole	397	16	413
Travailleurs agricoles Cultivateurs jardiniers et maraichers	68.256	176.107	244.963
Exploitants forestiers et travailleurs forestiers	743	4	747
Éleveurs, bergers convoyeurs de détail	603	10	613
Pêcheurs, Chasseurs, piégeurs	19.839	2.095	21.934
Recolteurs de vin de palme	5.312	65	5.377
Bucheron et travailleurs forestiers non classés ailleurs	310	4	322
Mineurs des carrières	192	3	195
Conducteurs de fours, malineurs, trépilleurs et travailleurs assimilés	25	1	36
Mécaniciens de précision, Horlogers, Joailliers et travailleurs assimilés	307	-	307
Outilsiers, Plombiers, Mécaniciens, Soudeurs	3.354	6	3.362
Officiers de Pont, Officiers Mécaniciens et Pilotes (Navigation maritime et fluviale)	117	6	123
Matelots de Pont et Matelots Mécaniciens de Navigation Maritime et Fluviale, Machine et Batiment	531	1	532
Pilotes d'Avion Mécaniciens navigant et navigation aérienne	70	5	75
Mécaniciens et Chauffeurs de locomotives	633	5	638
Conducteurs transporteurs routiers	9.570	20	9.590
Chef de train et serre-frein (chemin de fer)	165	-	165

Annexe n° 25 (suite)

Inspecteurs, surveillants dispa et conducteurs de la circulation (Transport)	454	1	455
Téléphonistes, Standardistes, Manipulants et Spécialistes assimilés des Communications	438	27	465
Facteurs, Ménagers et Travailleurs assimilés	1.155	6	1.161
Travailleurs de transport et Commerce non classés ailleurs	1.959	23	1.982
Fileurs - tisseurs, Tricoteurs, Teinture et Travailleurs assimilés ...	393	105	503
Coupeurs de cuir, Monteur en chaussures, Constructeurs de cuir (gants et vet)	7.734	1.073	9.421
Travailleurs assimilés et Electriciens, Travailleurs assimilés de l'Electricité	1.450	-	1.453
Charpentiers Menuisiers, Ebenistes, Tonnelliers et travailleurs assimilés	10.927	9	10.936
Peintres et Colleurs de papiers peints	1.372	2	1.374
Maçons briquetiers et Ouvriers de la construction non classés ailleurs	7.346	9	7.355
Comptables typographes, Conducteurs de papiers graphiques, Relieurs et travailleurs assimilés	332	14	346
Meuniers, Boulangers brasseurs et autres travailleurs de la production d'aliments et de boisson	18	3	21
Travailleurs de la Chimie et assimilés	1.203	9	1.212
Ouvriers en tabac	98	2	100
Artisans, ouvriers de métiers et ouvriers à la production non classés ailleurs	31	-	31
Emballeurs étiquetteurs et travailleurs assimilés	12.092	449	12.451
Conducteurs de machines fines et d'appareils d'exécution et levage et travailleurs assimilés	92	4	96
Dockers Manutention et travailleurs assimilés	179	43	1.322
Garçons de café serveurs et travailleurs assimilés	1.191	177	1.368
Gouvernantes Cuisiniers Femmes de Chambres et travailleurs assimilés .	3.373	194	3.967
Concierges nettoyeurs et travailleurs assimilés manoeuvres	1.305	24	11.329
Blanchisseurs dégraisseurs et Presseurs	497	7	504
Atletes sportifs et travailleurs assimilés	12	1	13
Photographes et travailleurs assimilés	303	2	305
Embusseurs et Entreprise de Pompes Funèbres	4	-	4
Travailleurs de Services de Sports et actions récréatives non classés ailleurs	194	7	201
Travailleurs ayant fait au sujet de leur profession une déclaration imprécise ou insuffisante	319	13	332
Travailleurs n'ayant déclaré aucune profession	7	1	8
Elèves et Etudiants	1	-	1
Ménagères non rémunérées et Femmes du Foyer	1	47	48
Coiffeurs spécialistes des soins de beauté et travailleurs assimilés .	129	15	144
Personnes ayant fait une déclaration imprécise de leur profession ...	5.253	4.566	9.779
T O T A L	223.149	202.339	425.933

Annexe n° 26

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES UNIS MURS
(TOUT AGE COMPREIS)

Circonscriptions	S E X E		TOTAL
	Masculin	Féminin	
BRAZAVILLE	15 941	4.101	20 042
POINTE-NOIRE	6 568	2 067	8 635
LOUBOMO	1 012	437	1 449
NKAYI	731	307	1 038
Région du Kouilou	2 938	1 072	4 010
Région de la Neuenza	2 870	958	3 828
Région du Niari	2 842	871	3 713
Région de la Lékou- mou	2 409	737	3 146
Région du Pool	5 973	2 067	8 040
Région des Plateaux	1 681	525	2 206
Région de la Cuvelette	2 723	1 036	3 759
Région de la Sangha	1 026	389	1 415
Région de la Likouala	470	150	620
TOTAL	47 124	14 717	61 841

SOURCE : Ministère du Plan de la République Populaire du Congo

24 Juin 1956

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

5785

Décret du 22 juin 1956 portant nomination d'un sous-préfet.

Par décret en date du 22 juin 1956, M. Touzet (Serge), administrateur civil de 1^{re} classe, est nommé sous-préfet hors classe, en mission à l'administration centrale, pour exercer les fonctions de directeur du cabinet du directeur général de la sûreté nationale.

Décret du 20 juin 1956 portant reconnaissance légale d'un établissement congréganiste.

Par décret en date du 20 juin 1956, l'établissement des sœurs de Saint-Joseph de Clunij, existant à Saint-Denis (Réunion), est légalement reconnu.

Décret du 20 juin 1956 portant reconnaissance légale d'un établissement congréganiste et abrogeant le titre d'existence légale d'une communauté.

Par décret en date du 20 juin 1956, l'établissement des sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur d'Angers, existant à Lyon, 69, rue des Machabées, dit Refuge Saint-Michel, est légalement reconnu et est abrogé le décret du 20 janvier 1911 ayant autorisé la communauté des sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge, dites de Saint-Michel, à Lyon.

Décrets du 20 juin 1956 approuvant les modifications apportées aux statuts d'associations reconnues d'utilité publique.

Par décret en date du 20 juin 1956, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Ligue maritime et coloniale française, dont le siège est à Paris et qui s'intitulera désormais Ligue maritime et d'outre-mer.

Par décret en date du 20 juin 1956, ont été approuvées les modifications apportées à ses statuts par l'association reconnue d'utilité publique dite Comité national des Unions chrétiennes de jeunes gens de France, dont le siège est à Paris.

Décret du 20 juin 1956 révoquant un maire adjoint de ses fonctions.

Par décret en date du 20 juin 1956, M. Climbaut (Jules) a été révoqué de ses fonctions d'adjoint au maire de la commune de Fontenay-en-Paësis (Seine-et-Oise).

Décret portant changement de nom de la commune de Branoux (Gard).

Rectificatif au Journal officiel du 4 mai 1956: page 4214, 3^e colonne (dernière ligne), au lieu de: « portera désormais le nom de Branoux-Les-Taillades », lire: « portera désormais le nom de Branoux-Les-Taillades ».

Ouverture d'un concours pour le recrutement de gardiens de la paix.

Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu le décret n° 53-1144 du 24 novembre 1953;
Vu le décret n° 55-754 du 25 mai 1955;
Vu l'arrêté du 21 juillet 1954 fixant le programme et les modalités du concours pour le recrutement de gardiens de la paix;
Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art 1^{er}. — Un concours pour le recrutement de 900 gardiens de la paix de la sûreté nationale est ouvert.

Art. 2. — La date limite des inscriptions est fixée au 25 juin 1956.

Art. 3. — Les épreuves du concours se dérouleront le 5 juillet 1956.

Art. 4. — Le ministre résidant en Algérie et le directeur-général de la sûreté nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 31 mai 1956.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:

Le directeur général de la sûreté nationale,
JEAN MAIRRY.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, et par délégation:

Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

Approbation d'une délibération d'un conseil municipal concernant le titre de citoyen d'honneur.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 18 juin 1956, a été approuvée une délibération du conseil municipal de Sainte-Maxime-sur-Mer (Var) conférant le titre de citoyen d'honneur de cette commune au prince Berth de Suède.

Ouverture d'un concours pour le recrutement d'un ouvrier professionnel de troisième catégorie à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu la loi n° 46-2394 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 49-1261 du 3 septembre 1949 portant règlement d'administration publique relatif à l'organisation, dans les administrations centrales et dans les administrations assimilées, de cadres d'ouvriers professionnels titulaires et à la fixation du statut de ces fonctionnaires;

Vu le décret n° 52-544 du 16 mai 1952 tendant à l'application, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, des dispositions du décret n° 49-1261 du 3 septembre 1949 relatif à l'organisation, dans les administrations centrales, de corps d'ouvriers professionnels titulaires;

Vu les arrêtés du 18 septembre 1950 modifiés portant définition et classement des spécialités d'ouvriers professionnels des administrations centrales et fixant le règlement et le programme des épreuves des concours afférents à ces spécialités;

Sur la proposition du directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur,

Arrêtent:

Art. 1^{er}. — Est autorisée, au cours du deuxième semestre 1956, l'ouverture, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, d'un concours pour le recrutement d'un ouvrier professionnel de troisième catégorie (lingère).

Art. 2. — Ce concours sera organisé dans les conditions prévues par le décret n° 49-1261 du 3 septembre 1949 susvisé.

Art. 3. — Le directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 21 juin 1956.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation:

Le directeur du personnel et des affaires politiques,
J. TOMASI.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, et par délégation:

Le sous-directeur de la fonction publique,
LETROU.

Administrateurs des services civils d'Algérie.

Par arrêté du ministre résidant en Algérie en date du 30 mai 1956, M. Lucchini (Séverin), administrateur des services civils d'Algérie de classe exceptionnelle, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1^{er} juillet 1956.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 15 juin 1956, M. Bordessoule (André), administrateur civil de 2^e classe, précédemment détaché auprès du ministre des affaires tunisiennes et marocaines, en vue d'exercer les fonctions de chargé de mission au Gouvernement tunisien, a été réintégré à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, à compter du 1^{er} décembre 1956.

24 Juin 1956

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

5783

Les décrets pris en vertu du présent article pourront modifier, abroger, reprendre sous forme de règlements les dispositions législatives existantes.

Ils seront simultanément déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et soumis à l'Assemblée de l'Union française qui aura quinze jours pour émettre son avis.

L'Assemblée nationale devra se prononcer sur leur adoption, leur rejet ou leur modification dans un délai de deux mois et en faire la transmission au Conseil de la République. Celui-ci disposera alors d'un délai de trente jours pour se prononcer.

L'examen des décrets devra être achevé par le Parlement dans un délai de quatre mois à compter de leur dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale.

L'absence de décision de l'une ou l'autre assemblée vaudra adoption ou reprise du texte gouvernemental.

A l'expiration de ce délai, les décrets entreront en vigueur s'ils n'ont pas été modifiés ou rejetés par le Parlement ou tels que le Parlement les aura adoptés.

Art. 2. — Les assemblées de groupes de territoires ou de territoires, les assemblées représentatives et, éventuellement, les assemblées provinciales de Madagascar pourront décider que les infractions à la réglementation résultant de leurs délibérations, si elles ne sont pas déjà sanctionnées de peines plus élevées prévues par la législation en vigueur, seront passibles d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas trois mois et d'une peine d'amende de 200.000 F métropolitains au maximum ou de l'une de ces deux peines seulement, suivant une échelle fixée, pour chaque catégorie d'infractions, par le chef de groupe de territoires, le chef de territoire ou le chef de province, sur proposition de l'assemblée.

Art. 3. — Le Gouvernement pourra, par décret pris en conseil des ministres sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et, éventuellement, des ministres intéressés, et après avis du conseil d'Etat, procéder à une réforme des services publics dans les territoires d'outre-mer tendant à la définition, d'une part, des services d'Etat chargés de la gestion des intérêts de l'Etat et, d'autre part, des services territoriaux chargés de la gestion des intérêts des territoires, ainsi qu'à la répartition des attributions entre ces services. Cette réforme aura pour but :

D'une part, de faciliter l'accès des fonctionnaires d'origine locale à tous les échelons de la hiérarchie ;

D'autre part, d'instituer une réglementation autonome de la fonction publique outre-mer en ce qui concerne les services territoriaux.

A cette fin, il fixera les conditions de création de cadres territoriaux et de détermination de leurs statuts et de leurs modes de rémunération, notamment des soldes de base, tout en assurant aux fonctionnaires et aux agents sous statut des régies ferroviaires actuellement en service le maintien de leurs droits acquis notamment en ce qui concerne les rémunérations, les avantages sociaux, les régimes de pensions, le déroulement normal de la carrière.

En application des alinéas précédents, et sans qu'il puisse être porté atteinte aux dispositions qu'ils prévoient, le statut général des agents des services territoriaux est déterminé par arrêté du chef de territoire en conseil de Gouvernement, sur délibération de l'assemblée territoriale.

Les statuts particuliers des différents cadres d'agents de ces services, les modalités et taux de leur rémunération, le régime des congés et avantages sociaux sont déterminés par arrêté du chef de territoire en conseil de Gouvernement après avis de l'assemblée territoriale, sans qu'il puisse être porté atteinte aux droits des fonctionnaires qui viendraient à être intégrés.

Art. 4. — Le Gouvernement pourra, dans les formes prévues à l'article 3 ci-dessus et sans qu'il puisse être porté atteinte à la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 et aux dispositions législatives qui s'y réfèrent, prendre toutes mesures tendant à élever le niveau de vie dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, à favoriser le développement économique et le progrès social et à faciliter la coopération économique et financière entre la métropole et ces territoires, notamment :

- a) la généralisation et la normalisation de l'enseignement ;
- b) l'organisation et le soutien des productions nécessaires à l'équilibre économique des territoires et aux besoins de la France ;

Par la mise en place des formes modernes de développement rural et l'établissement d'un plan cadastral respectant les droits coutumiers des autochtones ;

Par l'organisation et la mise en œuvre de l'état civil ;

Par l'organisation de structures appropriées dans le domaine du crédit et de l'épargne ;

Par toute modification en matière de législation et de réglementation financières propre à favoriser les investissements privés outre-mer, sans qu'il soit porté atteinte aux prérogatives des assemblées territoriales ;

Par toutes mesures propres à assurer les réalisations sociales.

Le Gouvernement devra prendre toutes dispositions utiles en vue d'assurer de façon permanente et au niveau de la présidence du conseil la coordination des mesures économiques et financières intéressant l'ensemble métropole-outre-mer.

Art. 5. — Les décrets prévus aux articles 3 et 4 pourront modifier ou abroger les dispositions législatives, à l'exception de celles concernant l'organisation et la protection du travail, ou étendre aux territoires tout ou partie des dispositions législatives en vigueur dans la métropole. Ces décrets entreront en vigueur dès leur publication au *Journal officiel* de la République française, mais ils ne deviendront définitifs qu'après l'accomplissement des formalités de procédure et de délais prévues à l'article 1^{er}.

Art. 6. — Les décrets pris en application du titre I^{er} de la présente loi pourront prévoir, soit les peines édictées par les lois antérieures relatives aux mêmes matières sans que puissent être modifiés la qualification des infractions relevées, la nature et le quantum des peines applicables, soit les peines prévues par l'article 471, 15^e, du code pénal, soit une peine d'emprisonnement n'excédant pas trois mois et une amende de 200.000 F métropolitains au maximum ou l'une de ces deux peines seulement.

Art. 7. — Les pouvoirs conférés au Gouvernement par les articles 1^{er}, 3, 4 et 5 de la présente loi prendront fin le 1^{er} mars 1957.

TITRE II

Dispositions relatives aux territoires sous tutelle du Togo et du Cameroun.

Art. 8. — Le Gouvernement est autorisé à définir par décret en conseil des ministres, après avis de l'assemblée territoriale et du conseil d'Etat, un statut pour le Togo. Ce statut devra répondre aux objectifs définis par l'accord de tutelle ainsi qu'aux principes posés par le préambule de la Constitution française. Il précisera la répartition des compétences et, des charges financières entre l'Etat et le territoire, les pouvoirs de l'assemblée locale, de l'exécutif local et des membres de ce dernier, ainsi que les droits et libertés garantis aux Togolais.

Un référendum qui sera effectué sur la base du suffrage universel et au scrutin secret, dont la date et les modalités seront fixées en temps opportun par décret en conseil des ministres après accord de l'assemblée territoriale, devra permettre aux populations de choisir entre le statut visé à l'alinéa précédent et le maintien du régime de tutelle prévu par l'accord du 12 décembre 1946.

Le statut entrera provisoirement en vigueur immédiatement après sa publication au *Journal officiel* du Togo. Sous réserve de l'intervention de l'acte international mettant fin au régime de tutelle, il deviendra définitif si les résultats de la consultation prévue à l'alinéa précédent lui sont favorables.

Tant que le statut gardera un caractère provisoire, une tutelle d'opportunité définie par des dispositions transitoires du statut s'exercera sur les pouvoirs des autorités locales.

Art. 9. — Compte tenu des accords de tutelle, le Gouvernement pourra, par décrets pris après avis de l'assemblée territoriale et de l'Assemblée de l'Union française, procéder pour le Cameroun à des réformes institutionnelles ainsi qu'à des créations de provinces, d'assemblées de provinces et de conseils provinciaux.

Ces décrets entreront en vigueur à l'expiration d'un délai de quatre mois à compter de leur promulgation.

TITRE III

Dispositions relatives à l'institution du suffrage universel et du collège unique.

Art. 10. — Dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, les élections à l'Assemblée nationale, aux assemblées territoriales, aux assemblées provinciales de Madagascar, aux conseils de circonscription et aux assemblées municipales ont lieu au suffrage universel des citoyens des deux sexes, quel que soit leur statut, âgés de vingt et un ans accomplis, régulièrement inscrits sur les listes électorales et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi.

Les peines entraînant la non-inscription sur les listes électorales sont celles fixées par les lois en vigueur dans la métropole.

Art. 11. — Les modes de scrutin aux élections visées à l'article 10 ne pourront être modifiés que par la loi, les élections aux conseils de circonscription et aux assemblées municipales organisées par l'article 53 de la loi n° 55-1489 du 18 novembre 1955 étant exceptées.

Art. 12. — L'élection des membres de l'Assemblée nationale, des membres du Conseil de la République, des membres des assemblées territoriales, des membres de l'assemblée représentative et des assemblées provinciales de Madagascar, des conseils de circonscription, ainsi que des membres des assemblées municipales des communes de plein exercice et de moyen exercice et des communes mixtes a lieu au collège unique.

TITRE IV

Dispositions diverses et transitoires relatives à l'institution du suffrage universel et du collège unique.

Art. 13. — Dans le territoire de la Côte française des Somalis où le renouvellement du conseil représentatif n'est pas prévu en mars 1957 par la législation et la réglementation en vigueur, les élections à ce conseil auront lieu au plus tard le 1^{er} mai 1957.

Art. 14. — A titre transitoire, jusqu'au prochain renouvellement de l'Assemblée nationale, des assemblées territoriales et des assemblées provinciales de Madagascar, ainsi que des assemblées municipales visées à l'article 12, lorsque les électeurs et électrices étaient groupés dans deux collèges, en cas de vacance d'un siège par décès ou démission ou pour toute autre cause, il est pourvu à la vacance au suffrage universel par le collège électoral auquel ce siège était attribué.

A titre transitoire, jusqu'au prochain renouvellement des assemblées territoriales et provinciales dans les territoires où les membres du Conseil de la République sont élus par un double collège électoral, en cas de vacance d'un siège par décès, démission ou pour toute autre cause, il est pourvu à la vacance par le collège électoral auquel ce siège était attribué.

Art. 15. — Un règlement d'administration publique organisera, s'il est nécessaire, une révision extraordinaire des listes électorales, dont il aménagera les délais.

Art. 16. — Sont abrogées toutes dispositions contraires aux titres III et IV de la présente loi, et notamment l'article 3, modifié, de la loi n° 51-586 du 23 mai 1951 relative à l'élection des députés à l'Assemblée nationale, dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 23 juin 1956.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
GUY MOLLET.

Le ministre d'Etat, garde des sceaux,
chargé de la justice,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre de la France d'outre-mer,
GASTON DEFFERRE.

Le ministre délégué à la présidence du conseil,
FÉLIX ROUPHOUËT-BOIGNY.

Annexe n° 27 (suite)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES**MINISTÈRE DE LA JUSTICE****Décret du 13 juin 1956 portant nomination d'un magistrat.**

Par décret en date du 13 juin 1956, M. Bordelais, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Casablanca, est nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Meknès, en remplacement de M. de Schaecken, qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Chartres.

Emploi par les officiers publics et ministériels d'appareils au profit de reproduction des actes.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret du 2 décembre 1952 portant règlement d'administration publique pour l'emploi par les officiers publics et ministériels des procédés de reproduction des actes, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 5 mars 1955 agréant certains appareils de reproduction.

Arrête:

Art. 1^{er}. — M. Godeau, greffier en chef du tribunal de première instance de Morlaix, et M. Le Rumeur, greffier en chef du tribunal de première instance de Quimper, sont autorisés à utiliser l'appareil Copello, fabriqué par la Société Tireplan, pour la reproduction des documents judiciaires.

Art. 2. — M. Paillard, greffier en chef du tribunal de première instance de Grenoble, est autorisé à utiliser l'appareil Andara II, fabriqué par la société La Calliphane, pour la reproduction des documents judiciaires.

Art. 3. — Tous les documents remis à MM. Godeau, Le Rumeur et Paillard par des auxiliaires de justice et destinés à être reproduits doivent être établis sur des papiers et suivant un mode de présentation tels qu'ils puissent être copiés en utilisant l'appareil autorisé.

Fait à Paris, le 22 juin 1956.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE NICOLAY.

Commission d'examen pour l'inscription comme premier clerc de notaire (cours d'appel d'Alger).

Par arrêté du 20 juin 1956, M. Benkemoun, notaire à Constantine, est désigné comme membre de la commission d'examen pour l'inscription comme premier clerc de notaire dans le ressort de la cour d'appel d'Alger, en remplacement de M. Valleron.

Circulaire.

Par arrêté du 18 juin 1956, la démission de M. Renard (Clément Séraphin-Jimé), greffier des justices de paix des cantons Sud et Centre de Tours (Indre-et-Loire), est acceptée.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**Décret du 19 juin 1956 portant régularisation de la situation administrative d'un sous-préfet.**

Par décret du 19 juin 1956, M. Beard du Desert (Olivier), sous-préfet hors classe, a été placé dans la position de disponibilité avec traitement pour la période du 1^{er} février 1949 au 31 mai 1956 et remplacé en position d'activité à compter du 22 mai 1956 pour être mis à la disposition de l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

Agriculture.

Arrêté du 20 juin 1956 relatif à la péréquation des frais de transport dans le cas de farines exportées sur l'étranger (p. 5795).

Arrêté portant nomination (régisseurs d'avances) (p. 5795).

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Arrêté du 21 juin 1956 fixant la liste des départements où sera organisé le concours d'entrée aux écoles normales (première année) et le nombre des places mises à ce concours (p. 5796).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours 1956 pour le recrutement d'inspecteurs de 3^e classe de la France d'outre-mer (p. 5796).

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES**Santé publique et population.**

Décret du 23 juin 1956 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 5796).

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Décret du 23 juin 1956 portant nomination du directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (p. 5796).

Naturalisations, réintégrations et rectificatifs (p. 5797).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 5806).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Nomination d'une commission d'enquête. — Convocations de commissions (p. 5808).

**INFORMATIONS RELATIVES
A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE**

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 5809).

**INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ÉCONOMIQUE**

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 5810).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**Ministère de la défense nationale et des forces armées.**

Avis de concours pour l'emploi de chargé de cours d'anatomie et de chargé de cours de physique et physique médicale aux écoles annexes de médecine et pharmacie navales (p. 5810).

Ministère des affaires économiques et financières.

Statistique mensuelle des vins (mai 1956) (rectificatif) (p. 5810).

AGRICULTURE

Avis aux exportateurs de saindoux français à destination de la République fédérale d'Allemagne (p. 5810).

Avis de concours pour le recrutement de directeurs départementaux des services vétérinaires (p. 5810).

Ministère des affaires sociales.**SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION**

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital-hospice de Villefranche-sur-Saône (Rhône) (p. 5810).

Avis de concours pour le recrutement d'un directeur à temps partiel du bureau municipal d'hygiène à Versailles (Seine-et-Oise) (p. 5810).

Annonces (p. 5811).

LOIS Annexe n° 27

LOI n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer (1).

Après avis de l'Assemblée de l'Union française, l'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont le texte suit :

TITRE I^{er}

Dispositions relatives aux réformes des institutions, des structures administratives, de l'organisation économique et sociale.

Art. 1^{er}. — Sans préjuger la réforme attendue du titre VIII de la Constitution, afin d'associer plus étroitement les populations d'outre-mer à la gestion de leurs intérêts propres, des mesures de décentralisation et de déconcentration administratives interviendront dans le cadre des territoires, groupes de territoires et des services centraux relevant du ministère de la France d'outre-mer.

A cet effet, des décrets pris dans les formes prévues par l'article 6 de la loi n° 48-1268 du 17 août 1948 sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et, éventuellement, des ministres intéressés, pourront :

1° Modifier le rôle et les pouvoirs d'administration et de gestion des gouvernements généraux en vue de les transformer en organismes de coordination ainsi que modifier la composition et les attributions des grands conseils et de l'assemblée représentative de Madagascar;

2° Instituer dans tous les territoires des conseils de gouvernement et, en sus, à Madagascar, des conseils provinciaux chargés notamment de l'administration des services territoriaux;

3° Doter d'un pouvoir délibérant élargi, notamment pour l'organisation et la gestion des services territoriaux, les assemblées de territoires, l'assemblée représentative et les assemblées provinciales de Madagascar; pour l'exercice de leurs attributions qui seront définies dans les décrets à intervenir et lorsque les décrets pris en vertu du présent article les y autoriseront, les assemblées pourront abroger ou modifier tout texte réglementaire régissant les matières entrant dans lesdites attributions;

4° Déterminer les conditions d'institution et de fonctionnement, ainsi que les attributions des conseils de circonscriptions administratives et de collectivités rurales et les modalités d'octroi de la personnalité morale à ces circonscriptions, de telle sorte que cela puisse faire obstacle à la création de nouvelles municipalités.

Loi n° 56-619. — TRAVAUX PRÉPARATOIRES (1)

Assemblée nationale :

Projet de loi (n° 893) ;

Avis de l'Assemblée de l'Union française du 13 mars 1956 après un rapport de M. Héline, au nom de la commission de politique générale ;

Rapport de M. Alduy, au nom de la commission des territoires d'outre-mer (n° 1242) ;

Avis de la commission du suffrage universel (n° 1274) ;

Discussion les 20, 21 et 22 mars 1956 ;

Adoption le 22 mars 1956.

Conseil de la République :

Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (n° 402, S. O. 1953-1954) ;

Rapport de M. Razac, au nom de la commission de la France d'outre-mer (n° 493, S. O. 1953-1954) ;

Discussion les 7, 8 et 12 juin 1956 ;

Adoption le 12 juin 1956.

Assemblée nationale :

Proposition de loi modifiée par le Conseil de la République (n° 2148) ;

Rapport de M. Alduy, au nom de la commission des territoires d'outre-mer (n° 2232) ;

Discussion et adoption le 19 juin 1956.

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

DECRET N° 77/467 du 7 septembre 1977
portant organisation du Ministère de
l'Education Nationale

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti et notamment le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;
Vu le décret n° 77/283 du 28 mai 1977 déterminant les attributions des départements ministériels ;
Vu la loi n° 32/65 du 12 août 1965 fixant les principes généraux d'organisation de l'enseignement en République Populaire du Congo ;
Vu le décret n° 72/72 du 21 février 1972 portant organisation de l'enseignement technique, professionnel et supérieur ;
Vu le décret n° 75/441 du 3 octobre 1975 portant attributions et organisation du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire ;
Vu l'ordonnance n° 29/71 du 4 décembre 1971 portant création de l'Université de Brazzaville ;
Vu le décret n° 75.439 du 16 novembre 1976 portant organisation de l'Université de Brazzaville ;
Vu le décret n° 75/143 du 20 mars 1975 fixant les indemnités de fonction allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;
Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Sur le rapport du Ministre de l'Education Nationale ;
Le Conseil des Ministres entendu ,

D E C R E T E :

T I T R E I

D E S C O M P E T E N C E S

Article premier.- Le pouvoir exécutif exerce ses activités dans le domaine de l'Education par l'intermédiaire du Ministère de l'Education Nationale.

Article 2.- Le Ministère de l'Education Nationale est chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique d'éducation conformément aux orientations définies par le Parti Congolais du Travail.

- 2 -

Il est notamment chargé ;

- d'assurer le service de l'enseignement à la population. Il exerce cette action directement par la création d'organismes qui lui sont propres ;
- d'assurer le fonctionnement des organismes destinés à cet enseignement ;
- de mettre en oeuvre les programmes d'enseignement et la pédagogie afférente ;
- de sanctionner cet enseignement par des certificats ou des diplômes ;
- d'assurer l'orientation scolaire des élèves et étudiants ;
- de contrôler la formation technique du personnel destiné à l'enseignement ;

T I T R E II

DE L' ORGANISATION

Article 3.- Le Ministère de l'Education Nationale, sous l'autorité et le contrôle du Ministre de l'Education Nationale comprend :

- le cabinet du Ministre ;
- le Secrétariat Général à l'Education Nationale ;
- un organisme autonome : l'Université Marien NGOUABI.

CHAPITRE I

D U C A B I N E T

Article 4.- Le cabinet du Ministre est chargé d'étudier, de concevoir, d'orienter la politique du Ministère en matière d'éducation et de veiller à son application par les services relevant du secrétariat général à l'Education Nationale et des organismes autonomes.

Article 5.- Le Cabinet est dirigé par un Directeur, sa composition et les modalités de nomination de ses membres sont définies par les textes en vigueur en la matière.

CHAPITRE II

D U S E C R E T A R I A T G E N E R A L A L' E D U C A T I O N N A T I O N A L E

Article 6.- Le secrétariat général à l'Education Nationale est animé et dirigé par un Secrétaire Général à l'Education Nationale. Responsable devant le Ministre, il est chargé :

- d'exécuter les instructions du Ministre de l'Education Nationale et de son cabinet ;
- de coordonner les activités des directions centrales et celles des directions régionales ;
- de faire des suggestions et analyses objectives au Ministre afin de réaliser les objectifs du Parti et de l'Etat en matière d'éducation.

- 3 -

- de centraliser les études et les dossiers émanant des directions centrales ;
- de ventiler le courrier ;
- de convoquer et de présider la réunion des directeurs et de rendre compte au Ministre des avis de la réunion ;
- d'assurer la liaison, au niveau technique, avec les départements de même niveau des autres Ministères dont la collaboration lui est nécessaire ;
- de gérer le système scolaire.

Article 7.- Le secrétariat général à l'Education Nationale comprend huit (8) directions centrales et des directions régionales.

Les directions centrales sont les suivantes :

- 1° direction de la planification scolaire et universitaire chargée de la documentation ;
- 2° direction du personnel et des affaires administratives ;
- 3° direction de l'équipement et des affaires financières ;
- 4° direction de l'orientation et de la coopération ;
- 5° direction des examens et concours ;
- 6° direction de la formation continue, et de l'alphabétisation chargée des écoles maternelles ;
- 7° direction de l'institut national de recherche et d'action pédagogiques
- 8° direction des écoles de métiers.

S E C T I O N I

DE LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE CHARGÉE DE LA DOCUMENTATION

Article 8.- la direction de la planification scolaire et universitaire chargée de la documentation est dirigée et animée par un directeur. Cette direction joue le rôle de conseiller auprès des autres directions centrales. Elle est chargée de :

- a) préparer et étudier les projets sectoriels devant servir à l'élaboration du plan économique et social ;
- b) suivre et contrôler l'exécution des programmes sectoriels d'investissements ;
- c) dresser les résultats d'exécution des programmes sectoriels d'investissements ;
- d) rassembler la documentation relative à la vie du Ministère en vue de l'élaboration des projets sectoriels ;
- e) veiller à l'établissement des données statistiques intéressant le Département Ministériel.

Article 9.- La direction de la planification scolaire et universitaire chargée de la documentation comprend trois services :

- 1° le service de la planification scolaire et universitaire
- 2° le service de la documentation ;
- 3° le service des constructions scolaires

S E C T I O N I IDE LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES

Article 10. - La direction du personnel et des affaires administratives est dirigée par un directeur. Elle est chargée de :

- a) gérer le personnel de l'administration centrale, des services régionaux et celui de l'assistance technique ;
- b) préparer et mettre en forme les décisions et actes réglementaires soumis à la signature du chef du gouvernement et à celle du Ministre de l'Education Nationale ;
- c) vérifier des projets soumis aux visas du directeur du personnel et des affaires administratives, du Ministre de l'Education Nationale et éventuellement des autres Ministres. ;
- d) exploiter les rapports de rentrée et de fermeture des classes
- e) préparer les tableaux d'avancement ;
- f) étudier et rédiger les textes administratifs de portée générale
- g) recruter le personnel ;
- h) préparer les tableaux de mutation.

Article 11. - La direction du personnel et des affaires administratives comprend deux services :

- 1° le service du personnel ;
- 2° le service des affaires administratives.

S E C T I O N I I IDE LA DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DES AFFAIRES
FINANCIERES

Article 12. - La direction de l'équipement et des affaires financières est dirigée et animée par un directeur. Elle est chargée de :

- a) réceptionner le matériel acheté et de le répartir entre les différents établissements et services ;
- b) contrôler le matériel mis à la disposition des établissements ;
- c) prendre des contacts avec les fournisseurs ;
- d) confectionner et ventiler les budgets de fonctionnement et d'équipement du Ministère ;
- e) engager les dépenses en fonction des besoins exprimés par les services du Ministère de l'Education Nationale ;
- f) étudier les marchés ;
- g) appliquer la législation financière
- h) payer les bourses des volontaires de l'Education et des élèves et contrôler les crédits alloués à cet effet et ceux relatifs à l'entretien des élèves boursiers ;
- i) collecter la prime d'assurance et verser celle-ci à l'ARC.

Article 13. - La direction de l'équipement et des affaires financières comprend deux services :

- 1° le service de l'équipement ;
- 2° le service des affaires financières.

S E C T I O N I V

DE LA DIRECTION DE L'ORIENTATION ET DE LA COOPERATION

Article 14.- La direction de l'orientation et de la coopération est dirigée et animée par un Directeur. Elle est chargée de :

- a) suivre la scolarité des élèves et des étudiants et assurer leur orientation ;
- b) préparer les dossiers de demandes de bourses devant être présentés à la Commission Nationale des Bourses, préparer les arrêtés d'attribution et de renouvellement des bourses et d'aides scolaires ;
- c) élaborer et exécuter des accords de coopération tant bilatérale que multilatérale dans le domaine de l'Education Nationale ;

Article 15.- La direction de l'orientation et de la coopération comprend quatre services :

- 1° le service de la scolarité
- 2° le service de l'orientation
- 3° le service de la coopération
- 4° le service de la comptabilité des bourses.

S E C T I O N V

DE LA DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

Article 16.- La direction des examens et concours est dirigée et animée par un directeur. Elle est chargée de l'organisation des examens et concours en République Populaire du Congo.

Article 17.- La direction des examens et concours comprend quatre services :

- 1° le service des examens et concours de l'enseignement primaire et secondaire (enseignement général) ;
- 2° le service des examens et concours des écoles de métiers ;
- 3° le service des examens et concours internationaux et de l'enseignement supérieur ;
- 4° le service du baccalauréat.

S E C T I O N V I

DE LA DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'ALPHABETISATION

CHARGÉE DES ÉCOLES MATERNELLES

Article 18.- La direction de la formation continue et de l'alphabétisation chargée des écoles maternelles est dirigée et animée par un directeur. Elle est chargée de :

- a) promouvoir l'éradication de l'analphabétisme de la population ;
- b) promouvoir les écoles maternelles, l'Education para-scolaire et para-universitaire ;

c) assurer le perfectionnement et le recyclage des agents des secteurs étatiques, para-étatiques et privés.

Article 19.- La direction de la formation continue et de l'alphabétisation chargée des écoles maternelles comprend quatre services :

- 1° le service du cycle nationale de rattrage (CYNARA) ;
- 2° le service de la formation continue ;
- 3° le service de l'alphabétisation ;
- 4° le service des écoles maternelles.

S E C T I O N VII

DE LA DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET D'ACTION PEDAGOGIQUES

Article 20.- La direction de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques est dirigée et animée par un directeur. Elle est chargée de :

- a) de l'encadrement et du contrôle pédagogique des enseignants ;
- b) de la conception, de l'animation, de la promotion des actions pédagogiques de tous les types d'enseignement ;
- c) du renforcement et de la diffusion abondante des informations dans le domaine de la recherche pédagogique.

Article 21.- La direction de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques comprend dix services :

- 1° la permanence de l'école du Peuple ;
- 2° le service des programmes, structures, techniques et méthodes ;
- 3° le service de l'édition publications et documentation ;
- 4° le service du contrôle et encadrement pédagogiques ;
- 5° le service de l'Audio-Visuel ;
- 6° le service de la confection du matériel didactique ;
- 7° le service des activités productives et extra-scolaires ;
- 8° le service des langues nationales
- 9° le service de la culture, des arts et des sports ;
- 10° le service des écoles maternelles.

S E C T I O N VIII

DE LA DIRECTION DES ECOLES DE METIERS

Article 22.- La direction des écoles de métiers est animée et dirigée par un directeur. Elle est chargée de :

- appliquer la politique du Parti et du Gouvernement en matière de création et d'organisation des écoles de métiers ;
- faire des suggestions en vue de la transformation du système scolaire actuel en école du Peuple constituée essentiellement d'écoles débouchant sur les professions intéressant le développement de la République Populaire du Congo ;
- coordonner les activités des écoles des métiers ;
- veiller à l'application régionale des programmes d'enseignement et aux conditions matérielles de fonctionnement de ces écoles ;
- préparer les prévisions des professeurs et proposer le mouvement du personnel, le tout en collaboration avec les autres directions centrales spécialisées.

- 7 -

Article 23.- La direction des écoles de métiers comprend cinq (5) services :

- le service des écoles de métiers option enseignement ;
- le service " " " " santé et affaires sociales ;
- le service " " " " économie rurale ;
- le service " " " " industrie et commerce ;
- le service " " " " formation polytechnique.

S E C T I O N VI X

DES DIRECTIONS REGIONALES

Article 24.- Les directions régionales sont animées et dirigées par des directeurs régionaux. Placées sous l'autorité du secrétariat général, elles sont chargées de :

- exécuter les instructions du Ministère de l'Education Nationale et du secrétariat général à l'échelon régional ;
- coordonner les activités des services régionaux placés sous leur autorité ;
- faire des suggestions et des analyses objectives au Ministre de l'Education Nationale en matière d'éducation ;
- gérer les établissements de tous ordres d'enseignement implantés dans leur région.

CHAPITRE III

UN ORGANISME AUTONOME

Article 25.- L'organisme autonome est l'Université Marien NGOUABI

Article 26.- L'UNiversité Marien NGOUABI est un établissement autonome dirigé par un Recteur conformément aux dispositions des textes en vigueur portant sa création et son organisation.

Article 27.- Dans son fonctionnement l'Université Marien NGOUABI traite directement avec le Cabinet du Ministre.

T I T R E III

DES DISPOSITIONS DIVERSES

Article 28.- Des arrêtés du Ministre de l'Education Nationale, détermineront en tant que de besoin les attributions et l'organisation des services des directions relevant du secrétariat général à l'Education Nationale.

Article 29.- Chaque service est dirigé et animé par un chef de service.

Article 30.- Le secrétaire général à l'Education Nationale

- les directeurs centraux
- les directeurs régionaux
- les chefs de service

perçoivent les indemnités fixées par les textes en vigueur.

Article 31.- Toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent décret sont abrogées.

- 8 -

Article 32. - Le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre des Finances et le Ministre du Travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoins sera./-

Fait à Brazzaville, le 7 septembre 1977

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres :

(é) COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGO.-

Le 2e Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan,

(é) Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

(é) Henri L O P E S.-

Le Ministre de l'Education Nationale,

(é) Antoine N D I N G A.-

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

(é) A. MOUÏSSOU-POUATI.-

II SITUATION ACTUELLE

Annexe n° 29

A- Répartition Géographique des Ecoles de Métiers

REPARTITION DES ECOLES DE METIERS SUR LE PLAN NATIONAL

	CERP	CET	CETF	LET	ECOLES PARA-ME- DICALES	IMI	ECOLES FORES- TIERES	INSTI- TUTS	CEMA et CFA	TOTAL	CLG et LGG
BRIZZAVILLE	(3)	(1)	(1)	(2)	(1)	(1)	-	(1)	-	(10)	(23)
KOJILOU	-	2	1	1	1	1	-	1	1	7	12
N I A R I	3	-	-	-	-	-	1	-	1	6	13
LEKOUKOU	2	1	-	-	-	-	-	-	-	3	4
BOUENZA	1	-	-	-	-	1	-	-	1	3	11
P O O L	3	-	-	-	-	-	-	-	2	5	23
PLATEAUX	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8
CUVETTE	1	1	1	-	-	-	-	-	-	3	17
SANGHA	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
LIKOUALA	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5
T O T A L	18	5	3	3	2	3	1	2	5	42	119

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR SPECIALITES

ETABLISSEMENTS	CERP	CEMA	CFA	CET et CETF	LET	INSTITUTS	ECOLES	TOTAL
INDUSTRIE	10	-	-	1	-	1	-	12
INDUSTRIE ET ARTS M E N A G E R S	4	-	-	-	-	-	-	4
INDUSTRIE ET COMMERCE	-	-	-	3	2	-	-	5
AGRICOLES	-	4	1	1	1	-	-	7
F O R E S T I E R E S	-	-	-	-	-	-	1	1
PARAMEDICALES	-	-	-	-	-	-	2	2
S O C I A L E S	4	-	-	3	-	-	-	7
ENSEIGNEMENT	-	-	-	-	-	-	3	3
S P O R T S	-	-	-	-	-	1	-	1
T O T A L L	18	4	1	8	3	2	6	42

Annexe n° 29 (suite)

Spécialités	E F F E C T I F S							
	CEFP	CENL	DFA	CET	Ecclésiast.	Instituts	Lycées Techn.	Total
Industrie	1408	-	-	1380	-	43	905	3.736
Commerce	-	-	-	1936	-	-	2311	4.247
Agriculture		301	83	140	-	-	284	808
Foresterie		-	-	-	48	-	-	48
	649	-	-	150	-	-	-	799
Affaires Sociales		-	-	1540	-	-	-	1.540
S A N T É	-	-	-	-	1102	-	-	1.102
Enseignement	-	-	-	-	895	-	-	895
Sports	-	-	-	-	-	435	-	435

REAJUSTEMENT DES DIFFERENTS CYCLES

tablissement	Niveau de recrutement	Durée: Etudes	Diplôme de Sortie	Débouchés	Situation Géographique
CEFP et CEMA	CEPE	2 ans	Certificat de fin de cycle	Ateliers Communautaires, Production et CET (pour les meilleurs)	1 au moins par circonscription scolaire
C.F.A.	Groupement paysans	1 an	Néant	Exploitation familiale ou groupement	Boko et en fonction des actions de l'Eco-Rurale
C.E.T.I. C.E.T.M. CET	5è des DEG 2è A. CEFP	2 ans	B.E.M.T.	Production, Section BEI ou BEC pour les meilleurs	Pointe-Noire Loubomo Mansimou
	B.E.M.T.	2 ans	Brevet d'Etudes Industriel ou Commercial (BEI et BEC)	Production Lycée Technique pour les meilleurs	Brazzaville Owando Pointe-Noire
C.E.T.A.	5è des DEG et 2è A. CEMA	2 ans	B.E.M.T.A.	Production, Lycée Agricole pour les meilleurs	Sibiti Lékana Elogo
CETF	2è A. CEFP	2 ans	B.E.M.T.	Production	Brazzaville Pointe-Noire Owando
Institut Technique	B.E.M.T.	3 ans	B.T. (Brevet de Technicien)	Production	Pointe-Noire
Lycées T. (Industrie et Commerce)	B.E.M.G. BEI ou BEC BEP	3 ans 1 an	Bac Technique Brevet de Technicien	Production ou Etudes Supérieures	Pointe-Noire Brazzaville
Lycées Agricoles et Ecoles Forestières	B.E.M.G. BEMTA	3 ans	Bac Technique ou Brevet de Technicien	Production ou Etudes Supérieures	Brazzaville Mossendjo avec antenne à Guesso

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	ETABLIS.	SPECIALITE	NIVEAU D'ENTREE	DUREE DES ETUDES	DIPLOMES PRE-FARES
Primaire					
Secondaire 1er Cycle	COP	Agriculture et élevage	CEPE	2 ans	ATTESTATION
	CEFP	Mécanique Générale	CEPE	2 ans	ATTESTATION
		Mécanique - Auto			
		Métaux en feuilles			
		Electricité			
CFFPD	Menuiserie	BEMG	3 ans	DIPLOME SORTIE	
	Maçonnerie				
	Arts Ménagers				
Secondaire 2è Cycle	CET	Diesel	CLASSE de 5ème	2 ans après le BEMT	B.E.M.T.
		Mécanique-Auto			
		Maçonnerie			
		Mécanique Générale			
		Electricité Auto			
		Menuiserie			
		Electricité			
		Secrétariat			
		Comptabilité			
		Auxiliaires Puéricultrices			
Auxiliaires Sociales					
Jardinières d'Enfants					
Agriculture et élevage					
Métaux en feuilles					
Electro-Mécanique					
Secondaire 2è Cycle	INSTITUT TECHNIQUE	Génie Mécanique Génie Electrique Génie Civil	BEMT	3 ans	B.T.
	PARA-MEDICALS	Sages-femmes principales Assistants Sanitaires Assistants Sociaux	Terminale Concours ou B/C		DIPLOME-SORTIE

Annexe n° 31 (suite)

Secondaire 2 ^e Cycle		Infirmiers Brevetés					
		Infirmiers d'Etat					
		Techniciens Auxiliaires de Laboratoire					
		Techniciens qualifiés de Laboratoire					
		Techniciens qualifiés Hygiène et Assainissement	TERMINALE			DIPLOME DE	
		Kinésithérapeutes	CONCOURS			SORTIE	
		Conseillers Sociaux	ou				
		Secrétaires Médicaux	B.C				
		PARA-MEDICALES					
		Puéricultrices					
		Assistants de Maternité					
		Assistants Option dentaire					
		Préparateurs en Pharmacie					
		Electro-Radiologie					
		Ophtamologie et ORL					
		Secrétaires qualifiés d'Administration Sanitaire et Sociale					
	<hr/>						
		INSTITUT NATIONAL DES SPORTS	Maître d'Education Physique et Sportive	BEMG + Concours	3 ans		C.A.E.S.
	<hr/>						
		ECOLES NORMALES DES INSTITUTEURS	Maîtres de l'Enseignement Primaire	BEMG + Concours	3 ans		C.F.E.E.N.
				BAC	1 an		
	<hr/>						
			Techniques et Mathématiques				
			Fabrications Mécaniques				
			Electro-Technique				
		Technique quantitative de Gestion					
	LYCEES TECHNIQUES	Electronique	BEMG -	3 ans		BTn	
		Génie Civil	BENT				
		Electro-Mécanique					
		Techniques Administratives					
		Commerce					
		Economie					

Annexe n° 31 (suite)

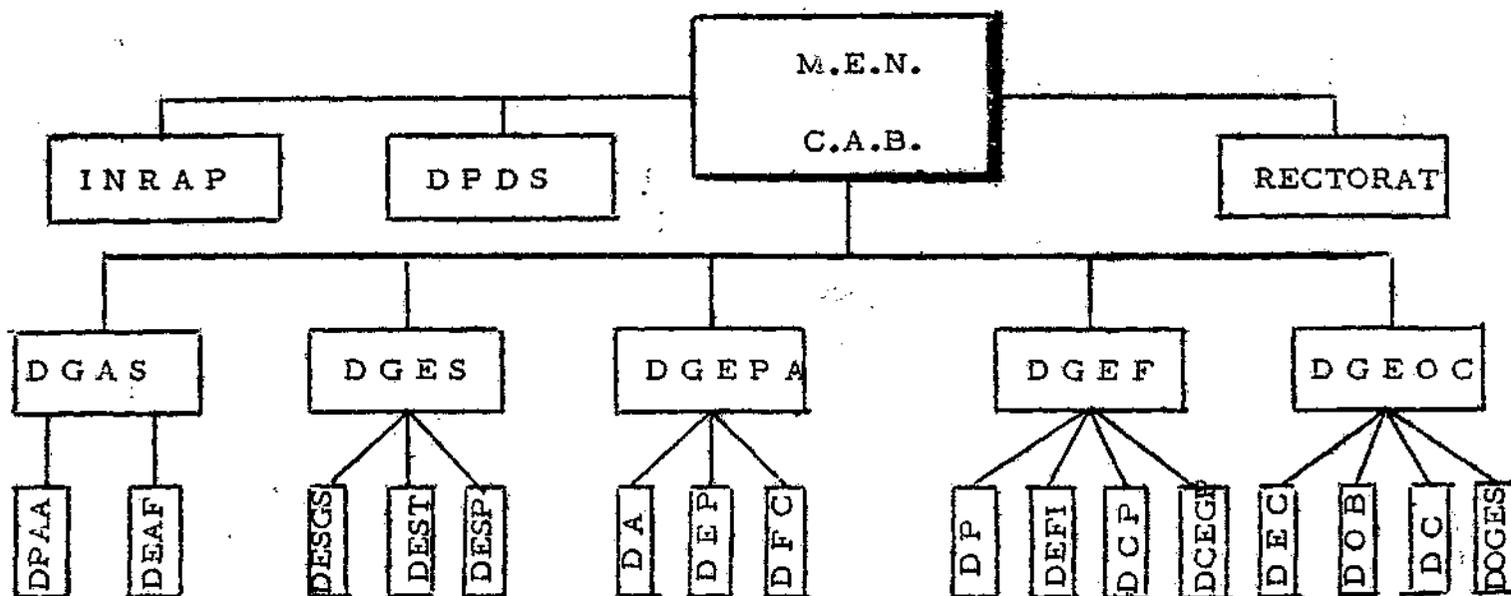
SUPERIEUR

		Production Végé-				
		taie				
		Médecine Vétéri-				
		nairo				
		Machinisme agrico-				
		le				
		Economie et Coopé-	BEMG	3 ans		BAC
		ration	ou			
		Génie Rural	BEMT			
	FAC	Géographie	BAC	5 ans		Maîtrise
	LETTRES et	Histoire	"			"
	SCIENCES	Anglais	"			"
	HUMAINES	Linguistiques	"			"
		Lettres Modernes	"			"
		Philosophie	"	3 ans		Licence
		Civilisation et	"	5 ans		Maîtrise
		Littérature Afri-				
		caine				
	FAC	Mathématiques	BAC	3 ans		Licence
	SCIENCES	Physique	"	5 ans		Maîtrise
		Chimie	"	5 ans		"
		Biologie Cellulai-		3 ans		Licence
		re et Moléculai-				
		re				
		Biologie et Physio-		5 ans		Maîtrise
		logie Végétale				
		Biologie et Physio-		5 ans		"
		logie animale				
		Géologie		5 ans		Maîtrise
	INSSÉD	Sciences de l'Edu-		5 ans		Maîtrise
		cation				
		Psychologie		5 ans		"
		Sociologie		5 ans		"
		Formation des Pro-	BAC	2 ans		CAP CEG
		fesseurs de CEG				
		Formation des Pro-	LICENCE	1 an		CAPEL
		fesseurs de				
		Lycées				
		Formation des Pro-				
		fesseurs de				
		l'Ense Techn.				
	INSSEJAG	Sciences Juridi-		5 ans		Maîtrise
		ques et Adminis.				
		Economie et Planif.	BAC	5 ans		Maîtrise
		Gestion		3 ans		Licence

.../...

	Médecins	BAC	6 ans	DOCTORAT MEDECINE
	Techniciens Supérieurs de Santé Publique	BAC	3 ans	DIPLOME DE TECHN. SUPER.
INSSSA	Techniciens Supérieurs de Labo	BAC	3 ans	DIPLOME DE TECHN. SUPER.
	Formation des Professeurs d'EPS	BAC	4 ans	CAP EPS
ISEPS	Formation des Inspecteurs d'EPS	Enseig. d'E.P.S.	2 ans	CAP EPS
	Sciences Exactes			INGENIEURS DU DEVELOPPEMENT
	Sciences Biologiques et agronomiques			
I.D.R	Zootéchnie	BAC	4 ans	
	Sciences Economiques et Sociales			
	Développement Rural			

ORGANIGRAMME DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE



INRAP : Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques

DPDS : Direction de la Planification et de la Documentation Scolaires.

DGAS : Direction Générale de l'Administration Scolaire :

DPAA : Direction du Personnel et des Affaires Administratives.

DEAF : Direction de l'Équipement et des Affaires Financières.

DGES : Direction Générale de l'Enseignement Secondaire

DESGS : Direction de l'Enseignement Secondaire Général Spécialisé.

DEST : Direction de l'Enseignement Secondaire Technique.

DESP : Direction de l'Enseignement Secondaire Professionnel

DGEPA : Direction Générale de l'Éducation Permanente et de l'Alphabétisation

DA : Direction de l'Alphabétisation.

DEP : Direction de l'Éducation Populaire.

DFC : Direction de la Formation Continue.

DGEF : Direction Générale de l'Éducation Fondamentale

DP : Direction du Pré-scolaire.

DEFI : Direction de l'Éducation Fondamentale 1er degré.

DCP : Direction des Centres Professionnels.

DCEGP : Direction des Collèges d'Enseignement Général et Polytechnique.

DGEOC : Direction Générale des Examens Orientation et Coopération

DEC : Direction des Examens et Concours.

DOB : Direction de l'Orientation et des Bourses.

DC : Direction de la Coopération.

DOGES : Direction de l'Office de Gestion des Étudiants et Stagiaires Congolais.

LE PROFIL DE L'ELEVE DEVANT SORTIR DE L'ECOLE FONDAMENTALE DU PREMIER DEGRE /

La nouvelle loi scolaire sur " l'organisation de l'Education en République Populaire du Congo " adoptée par le bureau politique et votée par l'Assemblée National Populaire stipule au titre 3 en ce qui concerne le cycle obligatoire de principe de 10 ans.

ARTICLE 1er :

1. - L'Ecole primaire de six ans est la structure d'éducation obligatoire et non différenciée de l'ensemble des enfants, garçons et filles du Congo.
2. - L'Ecole primaire dispensera les savoirs, les compétences et les valeurs permettant la poursuite de l'enseignement obligatoire de principe et suscitant l'adhésion aux idéaux socialistes du Peuple Congolais et la volonté de participer à l'effort de développement.
3. - Le but de l'enseignement primaire est l'acquisition par l'enfant de la lecture, de l'écriture et des bases mathématiques et son initiation à l'étude de la nature et des sciences sociales, au travail productif, à l'éducation physique, esthétique ainsi qu'à ses devoirs de citoyen.
4. - L'école primaire est organisée en deux niveaux de trois années chacun intitulés cycle d'éveil et cycle de fixation.
5. - L'objectif du niveau d'éveil consiste en l'acquisition de la lecture, des bases de l'expression orale et écrite, du calcul et de développement des capacités psychomotrices et du sens esthétique.
6. - Le niveau de fixation vise au renforcement et au développement des connaissances fondamentales en mathématiques, sciences de la nature, sciences sociales. Il comprend également l'éducation artistique, notamment l'enseignement du dessin, de l'expression musicale et corporelle, et l'introduction de l'éducation agricole, technique et leur application dans les travaux productifs.

D'après l'article 1, l'Ecole fondamentale 1er degré devrait faire acquérir à ses produits des connaissances intellectuelles, des capacités manuelles et techniques, une mentalité et un comportement moral positifs en vue d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-être.

L.V.

Annexe n° 34 (suite)

Les élèves sortant de l'École Fondamentale 1er degré devraient donc pouvoir :

- contribuer à un certain degré à l'amélioration de tous les aspects de la vie et à la transformation du milieu.
- ressentir la nécessité du changement des mentalités et de la disparition des préjugés contre le travail manuel en l'effectuant effectivement.
- Avoir à un niveau élémentaire la connaissance scientifique et technologique ^{du} milieu.
- Lire correctement une revue ou un journal, un bulletin et identifier les idées contenues.
- écrire une lettre lisible et comprendre le contenu d'une lettre simple
- faire des calculs courants (4 opérations arithmétiques, superficie, coût, bénéfices, taux d'intérêt, intervalles...) et utiliser correctement les instruments de mesures et de tracés.
- communiquer de manière satisfaisante par le langage oral et écrit (langue d'enseignement et plus tard nationale...). Intégrer une attitude positive envers la langue nationale au/ou ^{cas} elle ne serait pas encore enseignée.
- connaître de façon acceptable les principales caractéristiques physiques, économiques et humains du Congo à l'échelle locale et nationale.
- se situer dans l'espace et saisir l'importance de l'action de l'homme et de la collectivité ainsi que l'apport des techniques dans la maîtrise de la nature et l'amélioration des conditions de vie.
- s'initier à la grande production à la commercialisation et à la comptabilité dans le cadre de l'auto-gestion (gestion saine de la production dans le cadre du travail productif).
- contribuer à l'amélioration du niveau de vie individuel et communautaire grâce à la production des biens matériels (agriculture, élevage, artisanat, technique....) et des valeurs sociales.
- présenter et manifester des attitudes et des aptitudes qui favorisent la solidarité vis à vis de la communauté environnante, facilitent l'exercice du travail en groupe et la recherche du succès collectif.
- connaître l'histoire du Congo enseignée à un niveau scientifique élémentaire tout en la replaçant dans le mouvement de libération africaine.
- avoir une connaissance élémentaire des institutions révolutionnaires nationales de l'organisation du Parti, de la Jeunesse en particulier et s'identifier aux idéaux révolutionnaires.

L.V.

Annexe n° 34 (suite)

- Posséder à un niveau élémentaire une vue scientifique et une compréhension des processus naturels (santé, agriculture, élevage, environnement...).
- observer les phénomènes naturels et sociaux simples et d'en faire des interprétations acceptables (foudre, épidémie, pluie...).
- énoncer et appliquer les règles de prophylaxie élémentaire, en cas de maladie manifester une attitude positive. Saisir l'importance de l'alimentation de la lutte contre la malnutrition, les maladies parasitaires de l'hygiène corporelle et vestimentaire.
- se convaincre de la nécessité d'approfondir ses connaissances sur la nature afin d'améliorer l'environnement (reboisement, élevage, habitat...).
- intégrer la culture nationale et les valeurs positives qu'elle véhicule et chercher à les dynamiser.
- manifester une attitude positive vis à vis de nos arts et utiliser les chansons, poèmes, récits et donner comme moyen d'expression sentimentale.
- avoir besoin d'approfondir ses connaissances générales, le goût de la recherche, de l'effort personnel (physique et mental).
- lutter contre le parasitisme, la paresse, le chauvinisme, l'égoïsme et manifester des sentiments d'enthousiasme, de responsabilité, de pureté d'héroïsme de volonté.
- manifester l'amour pour la famille, l'école, les autres, la patrie et répondre aux devoirs de la nation sous préjugés tribaux ou régionalistes.
- pratiquer l'E.P.S et les sports et comprendre leur rôle bienfaisant sur la fraternité humaine, de l'entraide.
- avoir le sens de l'initiative, de la créativité, de parcimonie, l'esprit d'analyse, pratique, la confiance énorme en soi-même et posséder un instinct d'ordre de discipline, de curiosité.
- participer à la promotion des valeurs morales, culturelles et civiques de la communauté en tenant compte de l'option socialiste du Congo.
- devenir à un degré élémentaire conforme à leur âge, des producteurs ayant une connaissance critique et une compréhension globale et active du milieu physique, économique, social, politique et culturel dans lequel ils vivent.
- se convaincre de la complémentarité du travail manuel et du travail intellectuel pour le développement de toute la nation.
- saisir l'importance des campagnes et retenir que les biens matériels indispensables à la vie des citoyens ne tombent/du ciel mais résultent du travail quotidien des hommes.
jamais

SM.-

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

COMITE TECHNIQUE

SEANCE DU 15 JUIN 1981



Profil des Elèves sortant des
Centres Professionnels.-

Le titre 3 de l'organisation de l'Éducation en République du Populaire du Congo stipule en son article 2.

"1- Le centre professionnel agricole ou technique constituera progressivement le principal prolongement de l'école fondamentale.

Son but est la formation des travailleurs qualifiés du niveau III selon le volume et dans les spécialités dictées par le plan de développement et la commission de planification des ressources humaines.

2- Le passage de l'école primaire au centre professionnel obéira à des critères basés sur les aptitudes, les besoins et les souhaits des élèves.

3- La durée de la formation est de durée variable conformément à la définition de la formation des travailleurs au niveau III dans la nomenclature des qualifications.

4- Dans la mesure où les nécessités pédagogiques le permettent, les travaux pratiques liés à la formation professionnelle dans les centres professionnels techniques devront être orientés vers la fabrication d'objets utiles. Les travaux productifs seront consacrés à la fabrication de matériel d'équipement scolaire.

5- Dans les centres professionnels agricoles, les travaux productifs et les travaux pratiques sont liés. Ces travaux orientés vers le ravitaillement des cantines et internats scolaires, des établissements hospitaliers et autres ainsi que vers la résolution des problèmes agricoles de l'environnement, utilisation des champs scolaires pour les démonstrations avec accent mis sur les cultures définitives ou nouvelles".

Au sortir du Centre Professionnel, l'élève doit donc pouvoir :

- 1- Maîtriser les connaissances techniques et technologiques de base relatives à sa spécialité.
- 2- Exécuter correctement toutes tâches correspondant à sa spécialité.
- 3- Organiser rationnellement le travail et la production (industrielle, animale ou végétale)
- 4- Utiliser correctement les instruments de travail de sa spécialité.

.../...

- 5- Effectuer des travaux simples d'entretien et de réparation de ses instruments de travail.
- 6- Réaliser des plans et des devis simples
- 7- Posséder les éléments de la gestion et tenir correctement les documents de sa gestion.
- 8- Promouvoir l'utilisation rationnelle de certains matériaux et techniques traditionnelles dans la production moderne.
- 9- S'ouvrir aux nouvelles méthodes et techniques de travail et de production.
- 10- Rechercher constamment les voies et moyens à mettre en action pour l'amélioration de la production.
- 11- Manifester un comportement professionnel irréprochable
- 12- Initier les jeunes apprentis à la pratique de son métier.
- 13- Appliquer les mesures de sécurité
- 14- Interpréter et exécuter correctement les consignes écrites et /ou orales.
- 15- Rédiger des rapports techniques et des lettres d'affaire en respectant le code écrit.
- 16- Exploiter des documents techniques et notices diverses traitant des aspects variés sur l'économie, les technologies ect...etc...
- 17- Communiquer de manière satisfaisante à l'oral et à l'écrit dans la langue d'enseignement.
- 18- Communiquer dans une des deux langues nationales
- 19- Pratiquer l'Education physique et les sports
- 20- Appliquer les règles de prophylaxie et les techniques de secourisme
- 21- Participer aux activités culturelles et artistiques
- 22- Respecter les lois de l'Etat et manifester une attitude positive vis à vis des institutions révolutionnaires du Pays.
- 23- Oeuvrer dans le sens de la promotion du mouvement des coopératives.
- 24- Utiliser les connaissances géographiques et historiques du milieu local national à des fins socio-économiques utiles.
- 25- Coopérer avec les autres agents de développement pour l'intérêt des collectivités locales.
- 26- Manifester sa solidarité pour les peuples opprimés et exploités.
- 27- Apprendre constamment pour se perfectionner.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

N° 1 4 3 9 / MFB.DGB-1

C I R C U L A I R E

A MESSEIERS LES GESTIONNAIRES DES CREDITS

Il est porté à votre connaissance que la date de blocage des crédits de matériel, disponibles au Budget de l'Etat de la gestion 1984 est fixée au 15 OCTOBRE 1984.

Après cette date, la Direction Générale du Budget (Service Comptable Central) n'acceptera plus, pour visa, que les bons d'engagement émis sur les crédits affectés à certaines dépenses revêtant un caractère obligatoire, détaillées ci-après :

- 1°/ - Dette publique
- 2°/ - Dépenses de fonctionnement du Cabinet du Chef de l'Etat, du Cabinet du Premier Ministre et des Cabinets ministériels
- 3°/- Dépenses d'Intendance et Spécifiques de l'Armée Populaire Nationale et des Services de Sécurité.
- 4°/ - Dépenses de fonctionnement des Ambassades.
- 5°/ - Dépenses de fonctionnement des Services de la Radio et de la Télévision.
- 6°/- Alimentation des animaux.
- 7°/ - Dépenses de fonctionnement des Internats, Bourses de l'Enseignement Secondaire et Supérieur et crédits destinés à la rentrée scolaire 1984 - 1985.
- 8°/ - Alimentation des malades des Hôpitaux, achat des médicaments et fonctionnement des laboratoires. et des Hôpitaux.
- 9°/ - Alimentation des détenus.
- 10°/ - Charges Communes, à l'exception des dépenses de remboursements.
- 11°/ - Dépenses de Transferts.

.../...

Annexe n° 36 (Suite)

Par ailleurs, en raison de la clôture impérative des opérations de dépenses de la gestion courante au 30 Décembre, les Gestionnaires de crédits sont informés de ce que :

- La Direction Générale du Budget n'acceptera plus, pour visa, après le 31 OCTOBRE, les marchés dont les dépenses sont imputables au budget de fonctionnement de la gestion 1984.;
- Toute réservation et tout blocage de crédits non utilisés avant le 30 DECEMBRE 1984 seront purement et simplement annulés ;
- Les bons d'engagement émis au titre de la gestion 1984 devront être entièrement régularisés au plus tard le 30 DECEMBRE 1984.
- A compter du 1er Janvier 1985, La Direction Générale du Budget n'acceptera plus les titres de créance et les titres de certification relevant de la gestion 1984, ce qui amenera le Service Comptable Central à annuler purement et simplement tous ces engagements en cours non régularisés à cette date.

Brazzaville, le 13 Octobre 1984

Le Directeur Général du Budget

J.J. LEKAKA
J.J. LEKAKA.-/

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
 SECONDAIRE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
 TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

B UDGET DE **F** ONCTIONNEMENT DES **E** TABLISSEMENTS

RELEVANT DE LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
 TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

EXERCICE 1985

Annexe n° 37

N°	ETABLISSEMENTS	Paragraphe 01 Fonct. des Bureaux	Paragraphe 20 Carburant	Paragraphe 21 Entretien Véhicule	Paragraphe 30 Fournitu- re et Pro- duits tech.	Paragraphe 31 s Médicament	Paragraphe 34 Service rendu tech. niques	Paragraphe 40 Dépenses d'Intendan- ce	TOTAL
1	Ecole J.J. LOUKABOU PTE./NOIRE	264.000	330.000	297.000	1.270.000	788.000			2.889.000
2	Institut Polytechnique								4.635.920
3	Lycée Technique POATY Bernard								7.591.789
4	Ecole Normale d'Inst. de LOUBOMO	297.000	530.000	231.000	660.000	144.186		330.000	2.192.186
5	E.N.E.F. MOSSENDJO	173.250	288.750	99.000	277.200	82.500	907.500	330.000	2.158.200
6	E.P.M. de LOUBOMO	100.000	300.000	100.000	1.600.000		1.500.000		3.600.000
7	E.P.M. de KINKALA	100.000	300.000	100.000	1.600.000		1.500.000		3.600.000
8	Ecole Normale d'OWANDO	297.000	441.667	431.000	660.000	144.186		330.000	3.303.853
9	E.P.M. d'OWANDO	100.000	300.000	100.000	1.600.000		1.500.000		3.600.000
10	E.N.E.F. OUESSO	150.000	325.000	100.000	500.000	440.000			1.515.000
11	Ecole Normale de Brazzaville	1.000.000	500.000	250.000	1.000.000	1.000.000			3.750.000
12	Institut National des Sports	800.000	1.000.000	400.000	4.000.000	1.000.000			7.200.000
13	Ecole Nationale des Beaux-Arts	600.000	700.000	2.400.000			4.000.000		7.700.000
14	Ecole Nationale Moyenne d'Adminis.	900.000	330.000	300.000	1.200.000		5.000.000		7.730.000
15	"- Para-Méd/ et Médico Sociale	1.000.000	1.000.000	350.000	6.650.000	5.000.000	1.000.000		15.000.000
16	Lycée Agricole Amilcar Cabral	700.000	2.000.000	500.000	1.100.000	300.000	1.000.000	600.000	6.200.000
17	Lycée Technique du 1er. Mai	770.000	660.000	300.000	4.000.000	300.000	4.085.290	700.000	10.815.290

EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DANS L'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUE (Centre Elementaire de Formation Professionnelle CEFPP)
par région 1975/76

Régions	Nbre d'éta- blis- sements	Nbre de classes	EVOLUTION DES EFFECTIFS								
			1ère année			2ème année			T O T A L		
			M	F	T	M	F	T	M	F	T
Brazzaville	2	11	123	165	288	72	82	154	195	247	442
Cuvette	2	2	14	-	14	9	-	9	23	-	23
Likouala	1	3	38	-	38	7	-	7	45	-	45
Sangha	1	1	26	-	26	-	-	-	26	-	26
Plateaux	3	5	60	-	60	23	-	23	83	-	83
Pool	4	16	207	25	232	127	18	145	334	43	377
Bouéza	1	2	-	32	32	-	28	28	-	60	60
Lékoumou	2	4	12	40	52	13	32	45	25	72	97
Niari	3	8	116	77	193	87	58	145	203	135	338
Kouilou	2	10	112	71	183	79	32	111	191	103	294
TOTAL CONGO	21	62	708	410	1 118	417	250	667	1 225	660	1 785

EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES DANS L'ENSEIGNEMENT

ELÉMENTAIRE TECHNIQUE (Centre Élémentaire de formation Professionnelle : C.E.F.P) par région

1976/77

Régions	Nbre d'établissements	Nbre de classes	EVOLUTION DES EFFECTIFS								
			1ère année			2 année			TOTAL		
			M	F	T	M	F	T	M	F	T
Brazzaville	3	15	428	4	432	266	2	268	694	6	700
Cuvette	1	2	8	-	8	9	-	9	17	-	17
Likouala	1	3	-	-	-	21	-	21	21	-	21
Plateaux	3	7	55	-	55	48	-	48	103	-	103
Pool	3	12	137	25	162	77	40	117	214	65	279
Bouenza	1	2	-	25	25	-	27	27	-	52	52
Lékoumou	2	4	10	37	47	8	30	38	18	67	85
Sangha	1	2	29	-	29	8	-	8	37	-	37
Niari	3	10	153	69	222	103	42	145	256	111	367
TOTAL CONGO	18	57	820	160	980	540	141	681	1 360	301	1 661

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL

L'EVOLUTION DES HOMMES ET FEMMES ADMIS AU
LYCEE AGRICOLE AMILCAR-CABRAL PAR NOMBRE
ABSOLU ET PAR POURCENTAGE

ANNEE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%
1967	152	75,84%	49	24,16%	201	100%
1970	202	71 %	82	29 %	284	100%
1980	208	73,4%	76	26,6%	284	100%
1984	370	65,67%	193	34,33%	563	100%

SOURCE : Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
de la République Populaire du Congo

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL

L'EVOLUTION DES ELEVES-STAGIAIRES DU LYCEE AMILCAR CABRAL SELON LES
REGIONS DE PROVENANCE PAR NOMBRE ABSOLU ET PAR POURCENTAGE

ANNEE	BASSIN DU POOL		AUTRES V. URBAINES		M'BOCHI D'OLLOMBO		AUTRES REG. RURALES		TOTAL DES NOMBRES ET %	
	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%
1967	31	15,6%	26	13,4%	15	7,11%	129	63,89%	201	100%
1970	59	20,89%	29	10,28%	28	9,72%	168	59,11%	284	100%
1980	65	23,07%	33	11,63%	29	9,84%	157	55,46%	284	100%
1984	154	27,36%	77	13,64%	65	11,6%	267	47,4%	563	100%

SOURCE : Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur de la
République Populaire du Congo

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL

L'EVOLUTION DES HOMMES ET FEMMES ADMIS A L'E.N.I. DE BRAZZAVILLE
PAR NOMBRE ABSOLU ET PAR POURCENTAGE

ANNEE	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%
1977	433	61,79%	267	38,21%	700	100%
1980	419	59,88%	281	40,12%	700	100%
1984	359	51,23%	341	48,77%	700	100%

SOURCE : Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
de la République Populaire du Congo

LE BASSIN ORIENTAL DU POOL
L'EVOLUTION DES ELEVES-STAGIAIRES
DE L'"E.N.I." de BRAZZAVILLE SELON LES
REGIONS DE PROVENANCE PAR NOMBRE
ABSOLU ET PAR POURCENTAGE

ANNEE	BASSIN DU POOL		M'BOCHI D'OLLOMBO		AUTRES REGIONS RURALES		TOTAL DES NOMBRES ET %	
	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%	Nbre absolu	%
1977	470	67,14%	20	2,9%	210	29,90%	700	100%
1980	505	72,14%	21	2,99%	174	24,85%	700	100%
1984	554	79,11%	22	3,11%	124	17,78%	700	100%

SOURCE : Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur de
la République Populaire du Congo

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail * Démocratie * Paix

C A B I N E T

Ordonnance n° 12/73 du 18/05/73
 PORTANT INSTITUTION DE LA TRILOGIE
 DETERMINANTE (PRINCIPE DES TROIS CO)
 DANS LES ENTREPRISES D'ETAT, ENTREPRISES
 mixtes ET SERVICES PUBLICS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF
 DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

(/u la constitution ;

(/u les résolutions du 4ème Congrès de la C.S.C.
 Le Bureau Politique et le Conseil d'Etat entendus.

ORDONNE :

ARTICLE 1ER.— Il est érigé sur toute l'étendue du territoire nationale et au sein des entreprises d'Etat, entreprises mixtes, administratives, étatiques et para-étatiques les principes de la cogestion ou principe dit des "TROIS CO" à savoir : co-détermination, codécision, corresponsabilité.

ARTICLE 2.— 1°) La codétermination : la Direction associera le Parti et le Syndicat au moment d'étudier un problème, une question, ou un projet se rapportant à la marche de l'entreprise ou du service intéressant les travailleurs et leur famille.

2°) La codécision : la Direction associera le Parti et le Syndicat au moment de la prise de toute décision importante ayant trait à la marche de l'entreprise ou intéressant les travailleurs et celle de leur famille.

3°) La corresponsabilité : les conséquences d'une décision prise de commun accord par le Parti, le Syndicat et la Direction doivent être partagés par cette trilogie déterminante.

ARTICLE 3.— Un décret pris en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application de la présente ordonnance.

ARTICLE 4.— La présente ordonnance sera publiée selon la procédure d'urgence et exécutée comme loi de l'Etat./..

Fait à Brazzaville, le 18 mai 1973

(é) LE COMMANDANT Marien NGUASI.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

C A B I N E T

DECRET N° 73/166 du 18/05/73
Portant application de l'Ordonnance n°12/73
du 18/05/73
Portant institution de la trilogie déterminante
(principe des TROIS CO)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, Chef
DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT

DECRET :

ARTICLE 1^{ER}.- Le présent décret est pris en application de l'article 3 de l'Ordonnance n° 12/73 du 18/05/73 susvisée.

ARTICLE 2.- Tout problème intéressant un projet relatif à la bonne marche de l'entreprise ou unité de production, une administration publique ou para-publique, ainsi que toute question touchant la vie des travailleurs, doit être réglé selon le principe de la trilogie (principe des TROIS CO) qui exige l'association du Parti, du Syndicat et de la Direction de l'entreprise, de l'unité de production ou de l'administration conformément au tableau de correspondance définie en annexe.

ARTICLE 3.- Pour rendre effective cette trilogie déterminante, il sera créé au niveau de chaque entreprise d'Etat, entreprise mixte, administration étatique ou para-étatique, les organes suivants :

1°)- Un Comité de Direction composé :

- des Membres de la Direction
- des Représentants du Syndicat de base de l'entreprise ou administration
- des Membres de la Cellule du Parti.

2°)- Une Commission paritaire de recrutement et d'avancement
comprenant :

- Administration
- Syndicat
- Cellule du Parti.

3°)- Un Comité Permanent de Production dont le but est le suivant :

Favoriser l'accomplissement du plan de production. Le Comité de production par le biais de la conférence de production explique aux travailleurs les objectifs arrêtés par le Comité de Direction, le planning de pro-

duction annuelle, trimestrielle et mensuelle. La conférence de la production fait le bilan de la production de l'année ou du mois écoulé. Elle arrête le planning du mois en cours.

4°)- Un Comité de Contrôle de la Production qui a pour rôle de :

- ycontrôler la qualité et la quantité
- contrôler la gestion au niveau des ateliers, des magasins.

5°). Un Tribunal de Camarades qui sanctionne :

- retards
- absences
- inconscience, etc...

Ces sanctions auront un but éducatif en rapport avec le règlement intérieur de l'entreprise.

Toutefois le règlement intérieur de chaque unité de production pourra prévoir d'autres organes en tenant compte de son organisation spécifique.

ARTICLE 4.-- Le Directeur est responsable devant le Comité de Direction, il veille à l'orientation et l'application des décisions du Comité de Direction.

ARTICLE 5.-- Le Comité de Direction est responsable devant l'assemblée générale des travailleurs.

ARTICLE 6.-- Le présent décret sera enregistré au journal officiel, publié et communiqué partout où besoin sera./...

Fait à Brazzaville, le 18 Mai 1973

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

LE GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU TRAVAIL,

(é) Commandant Marien NGOUABI.

(é) A. DENGUET.

L.D.Z.M.M.
 ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
 DE BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO (suite)
 Travail - Démocratie - Paix

DIRECTION DES ETUDES

 EMPLOI DU TEMPS (I AM 1984 - 1985)

---:---:---:---:---

Classes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 -	Littérature	Grammaire	Technol	Math	Technol.	Puériculture
	BOUKOULA	BOUKOULA	MAKANY	Romiti	MAKANY	DESSENA
2 -	Littérature	Econ. dom.	Législation	Math	Technologie	Puériculture
	BOUKOULO	FOULA	DZOU DAULT	Romiti	MAKANY	DESSENA
3 -	Chimie	Economie DO	Gram.	Physique	Déontologie	Cuisine
	MABCTO	FOULA	BOUKOULO	MABCTO	MCUKILA	MAKANY
4 -	Psychologie	Cuisine	P. Gén.	Diététique	Nutrition	Scien.SO.
	POATY	MAKANY	IWANGA	KIMPOLO	KIMPOLO	MISSAKIDI
5 -	Psychologie	Cuisine	P. Gé.	Diététique	Nutrition	Sciences Sc.
	POATY	MAKANY	IWANGA	KIMPOLO	KIMPOLO	MISSAKIDI
6 -	Législation	Déontologie	Math	Sciences S.	Littérature	
	DZONDAULT	MCUKILA		MISSAKIDI	BOUKOULO	
7 -	Grammaire	Nutrition	Diététique	Chimie	Littérature	
	BOUKOULO	KIMPCLO	KIMPCLO	MABOTO	BOUKOULO	
8 -	Ec. Domes.	Nutrition	Diététique	Grammaire	Physique	
	FOULA	KIMPCLO	KIMPCLO	BOUKOULO	MABCTO	
9 -	P. Général	Technologie	Cuisine	Puériculture	Psychologie	
	IWANGA	MAKANY	MAKANY	DESSENA	POATY	
10 -	P. Ge.	TECHNOLOGIE	Cuisine	Puériculture	Psychologie	
	IWANGA	MAKANY	MAKANY	DESSENA	POATY	

FAIT A BRAZZAVILLE, LE 15 OCTOBRE 1984

- M. M C U B A. -



A. DZ.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET SUPÉRIEURE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET PROFESSIONNELLE

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
DE BRAZZAVILLE



M P L C I DU TEMPS FILIÈRE FONDAMENTALE

VAGUE A

1984-1985.

J.	N°	IF1/4	IF2/5	IF6	IF7/10	IF8/11	IF9/12	IF13/14
Lundi	1	Péda. Sple	Péda. Gle	Français	Français	Péda Gle	Psycho	Péda Gle
	2	Péda Sple	Péda Gle	Français	Français	Péda Gle	Péda Sple	Péda Gle
	3	Français	Psycho	MNF	Dessin	Français	Péd Solo	Musique
	4	Péda Gle	Péda Sple	Psycho	Déont	Péd Spé	Péd Gle	Français
	5	Péd Gle	Péd Sple	Psycho	MNF	Péd Sple	Péd Gle	Français
Mardi	1	Psycho	Français	Péd Sple	Péd Sple	Péd Sple	Psycho	Français
	2	MATHS	Sciences So	Péd Sple	Péd Sple	Péd Sple	Psycho	Maths
	3	MATHS	Sciences So.	Français	Français	Français	Sciences S.	MATHS
	4	Sciences S.	Maths	Agricult.	SCIENCES S.	Sciences S.	Sci N. S.	Agriculture
	5	Sciences S.	Maths	Agricult.	Sciences S.	Sciences S.	Français	Agriculture
Mercredi	1	Législat°	Péd Sple	Dessin	Alphabéti.	Psycho	Français	Péd Sple
	2	MATHS	Péd Sple	Législ.	Maths	Alpha	Français	Péd Sple
	3	Péd Gle	Législ.	Psycho	Péd Gle	Dessin	Alpha	Psycho
	4	Péd Sple	Psycho	Maths	Psycho	Maths	Péd Gle	Maths
	5	Péd Sple	Psycho	Péd Gle	Psycho	Péd Gle	Péd Sple	Péd Gle
Jeudi	1	Français	EPS	Maths	EPS EPS	Maths	Déont	Législ.
	2	Français	EPS	Maths	EPS	Maths	EPS	Secourisme
	3	M N F	Français	Hist Educ.	Législ.	Déont	EPS	Alphabétisat°
	4	H. E.	Français	Péd Gle	Maths	Législ.	Secourisme	Dessin
	5	Dessin	Hist. Ed.	Péd Gle	Maths	Secourisme	Législ.	Déont.
Vendredi	1	Déont	Dessin	EPS	Secourisme	Musique	Péd Gle	Psychologie
	2	EPS	Déont	EPS	Musique	Péd Sple	Maths P	Psychologie
	3	EPS	Secourisme	Déont	Psycho	Péd Sple	Musique	MNF
	4	Psychologie	Maths	Péd Sple	Péd Sple	Psycho	Agricult.	Péd Sple
	5	Psychologie	Péd Gle	Péd Sple	Péd Sple	Psycho.	Agriculture	Péd Sple
Samedi	1	Agriculture	Musique	Alphabét.	Agriculture	Sc. Sc	MATHS	Hist. Ed.
	2	Agriculture	Alph.	Musique	Agricul	Sc. S.	MATHS	EPS
	3	Alphabéti	MNF	Secouris.	Péd Gle	Hist Ed	MNF	EPS
	4	Musique	Agricul	Scien. S.	Péd Gle	Agriculture	H. E.	Sc. S
	5	Secourisme	Agriculture	Sciences S.	Hist Ed.	Agricul	Dessin	Sciences S.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE ET SUPERIEUR

Annexe n° 46 (suite)
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE PROFESSIONNEL

ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
DE BRAZZAVILLE

DIRECTION DES ETUDES

EMPLOI DU TEMPS F. FONDAMENTALE

1984 - 85

VAGUE B

	H	IF1/4	2/5	IF6	7/10	8/11	9/12	13/14
LUNDI	1	Hist. ED	PED. Splo	Legislat.	Psycho	Français	Péd. Splo	déont.
	2	Legislat.	Hist. Ed.	Péd. Splo	Psycho.	Français	EPS	Agricult.
	3	Agricult.	Législat.	Nut. Ed.	EPS	Péd. Splo	Déont.	Agricult.
	4	Agricult.	Français	Péd. Gle	EPS	Déont.	Maths	Péd. Gle
	5	MUSique	Français	Péd. Gle	Déont.	EPS	Maths	Péd. Gle
MARDI	1	Secourisme	Alph.	Déont.	Péd. Splo	Sciences S.	législ.	Hist. Ed.
	2	Déont.	Secourisme	Alph.	Péd. Splo	Législat.	Français	Psycho.
	3	Alph.	Déont.	Secourisme	Législat.	Français	Hist. Ed.	Psycho.
	4	Maths	Péd. Gle	Agricult.	Sciences S.	Hist. Ed.	Péd. Splo	Français
	5	Maths	Péd. Gle	Agricult.	Hist. Ed.	Dessin	Péd. Splo	Législ.
MERCREDI	1	M.N.P	Dessin	Maths	Musique	MNP	Agricult.	Secourisme
	2	EPS	M.N.P	Maths	Français	Musique	"	MNP
	3	EPS	Français	EPS	MNP	Secourisme	Musique	Péd. Splo
	4	Français	Agricult.	EPS	Dessin	Agricult.	Secourisme	EPS
	5	Français	Agricult.	MNP	Secourisme	"	EPS	Musique
JEUDI	1	Français	Musique	Sciences S.	Français	Péd. Splo	Péd. Gle	Français
	2	Péd. Splo	Psycho	Musique	"	"	"	"
	3	Sciences S.	Psycho	Français	Péd. Splo	Péd. Gle	MNP	EPS
	4	Péd. Splo	Psycho	Péd. Splo	Agricult.	"	"	"
	5	Psycho	Maths	"	"	EPS	Français	Péd. Splo
VENDREDI	1	Dessin	Péd. Splo	Français	Maths	Alph.	Sciences S.	Dessin
	2	Sciences S.	Péd. Splo	Français	Maths	Psycho.	Alph.	Sciences S.
	3	Péd. Splo	"	"	"	"	"	"
	4	Péd. Splo	Sciences S.	Dessin	Alph.	Psycho	Dessin	Maths
	5	Péd. Gle	EPS	Psycho.	Péd. Gle	Maths	Psycho.	Maths
	1	Péd. Gle	EPS	Psycho.	Péd. Gle	Maths	Psycho.	Alph.

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DU TRAVAILDIRECTION GENERALE
DU TRAVAIL

DECRET N° 74/478 du 31/12/74

abrogeant les dispositions du décret n°62-196/FP
du 5 juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires de la République
Populaire du Congo.LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Sur le rapport des Ministres des Finances et du Travail ;

Vu la Constitution du 24 juin 1973 ;

Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 fixant le statut général
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;Vu le décret n°62-195/FP du 5 juillet 1962 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres de la République
Populaire du Congo ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : Le présent décret qui abroge les dispositions du décret
n°62-196/FP du 5 juillet 1962 susvisé, fixe comme suit, en applica-
tion des dispositions de l'article 24 de la loi 15/62 du 3 février
1962 susvisée, les échelonnements indiciaires des cadres de fonction-
naires de la République Populaire du Congo.

CADRES DE LA CATEGORIE A HIERARCHIE I

Services administratifs et/financiers		Services Techniques		Services Sociaux	
Echelons	Indices	Echelons	Indices	Echelons	Indices
				10	1950
				9	1820
				8	1680
<u>Grade supérieur</u>		<u>Grade supérieur</u>			
4	1950	4	1950	7	1540
3	1820	3	1820	6	1400
2	1680	2	1680	5	1240
1	1520	1	1520	4	1110
<u>Grade inférieur</u>		<u>Grade inférieur</u>		3	1010
9	1620	9	1620	2	920
8	1540	8	1500	1	830
7	1420	7	1460	stagiaire	790
6	1300	6	1300		
5	1190	5	1220		
4	1110	4	1140		
3	1010	3	1010		
2	890	2	940		
1	790	1	830		
stagiaire	710	stagiaire	710		

CADRE DE LA CATEGORIE A HIERARCHIE II

Annexe n° 47 (Suite)

Services Administratifs et Financiers		Services Techniques et Sociaux	
Echelons	Indices	Echelons	Indices
<u>Grade supérieur</u>			
4	1620	10	1460
3	1420	9	1360
2	1220	8	1280
1	1080	7	1180
		6	1090
		5	1020
<u>Grade inférieur</u>		4	940
10	1220	3	860
9	1140	2	780
8	1080	1	710
7	1010	stagiaire	650
6	940		
5	880		
4	810		
3	750		
2	680		
1	620		
stagiaire	580		

CADRE DE LA CATEGORIE B - TOUS SERVICES

Annexe n° 47 (suite)

Hiérarchie 1		Hiérarchie 2	
Echelons	Indices	Echelons	Indices
10	1120	10	1030
9	1030	9	970
8	970	8	920
7	920	7	860
6	860	6	820
5	820	5	760
4	760	4	700
3	700	3	640
2	640	2	590
1	590	1er	530
stagiaire	530	Stagiaire	480

CADRE DE LA CATEGORIE C - TOUS SERVICES

Hiérarchie 1		Hiérarchie 2	
Echelons	Indices	Echelons	Indices
10	840	10	740
9	790	9	700
8	740	8	660
7	660	7	620
6	600	6	590
5	560	5	550
4	520	4	520
3	490	3	480
2	470	2	460
1	440	1	430
stagiaire	410	stagiaire	390

.. /

CADRE DE LA CATEGORIE D

Hiérarchie 1 Tous Services		Hiérarchie 2			
		Services Administratifs et Financiers et Techniques		Services Sociaux	
Echelons	Indices	Echelons	Indices	Echelons	Indices
10	520	10	350	10	390
9	500	9	330	9	360
8	480	8	320	8	330
7	440	7	300	7	300
6	410	6	280	6	300
5	390	5	260	5	280
4	370	4	240	4	250
3	350	3	230	3	240
2	320	2	220	2	230
1	300	1	210	1	210
stagiaire	270	stagiaire	190	stagiaire	190

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE CHARGE DE
L'INDUSTRIE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

DECRET N° 75/53/MTPSI.DGT.DRTSS.3/9
du 4.2.75 modifiant l'annexe 5 à la
Convention Collective du 1.9.60.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT;
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

COPIE:

Vu la Constitution du 24 Juin 1973;
Vu la loi 10/64 du 25 Juin 1964 instituant un Code du Travail;
Vu la Convention Collective du 1.9.60 réglant les rapports du
Travail entre les agents contractuels et auxiliaires de l'Administration
et le Gouvernement de la République Populaire du Congo et plus particu-
lièrement en ses annexes II, III et IV;
Vu le décret 75/20 du 8 Janvier 1975 nommant le Camarade Henri
LOPES en qualité de Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant la composition
du Gouvernement;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Conformément à l'article 5 de la Convention Collective
du 1er Septembre 1960, l'annexe 5 de ladite Convention, relative à la
grille des salaires est modifiée comme suit :

EMPLOI DE LA CATEGORIE A:

ECHELLE 1:

790	86.583
890	97.416
1010	110.416
1110	121.250
1190	129.916
1300	142.833
1420	154.833
1540	167.833
1620	176.500
1680	183.000
1820	198.166
1950	212.250

ECHELLE 2:

850	93.083
940	102.833
1010	110.416
1140	124.500
1220	133.166
1300	141.833
1460	159.166
1500	163.500
1620	176.500
1680	183.000
1820	198.166
1950	212.250

ECHELLE 3:

830	90.916
920	100.666
1010	110.416
1110	121.250
1240	135.333
1400	152.666
1540	167.833
1680	183.000
1820	198.166
1950	212.250

EMPLOI DE LA CATEGORIE B:

Annexe n° 48 (Suite)

ECHELLE 4:

620	68.166
680	74.666
750	82.250
810	88.750
880	96.333
940	102.833
1010	110.416
1080	118.000
1150	125.583
1220	133.166
1420	166.833
1620	176.500

ECHELLE 5:

710	77.916
780	85.500
860	94.166
940	102.833
1020	111.500
1090	119.083
1180	128.833
1280	139.666
1360	148.333
1460	159.166

ECHELLE 6:

710	77.916
780	85.500
860	94.166
940	102.833
1020	111.500
1090	119.083
1180	128.833
1280	139.666
1360	148.333
1460	159.166

ECHELLE 7:

630	69.250
690	75.750
750	82.250
810	88.750
870	95.250
940	102.833
990	108.250
1050	114.750
1110	121.250
1170	127.750

EMPLOI DE LA CATEGORIE C:ECHELLE 8:

530	58.416
590	64.916
640	70.333
700	76.833
760	83.333
820	89.833
860	94.166
920	100.666
970	106.083
1030	112.583

EMPLOI DE LA CATEGORIE D:ECHELLE 9:

430	47.583
460	50.833
480	53.000
520	57.333
550	60.583
590	64.916
620	68.166
660	72.500
700	76.833
740	81.166

ECHELLE 10:

480	53.000
530	58.416
590	64.916
630	69.250
690	75.750
730	80.083
790	86.583
830	90.916
890	97.416
950	103.916

ECHELLE 11:

440	48.666
470	51.916
490	54.083
520	57.333
560	61.666
600	66.000
666	72.500
740	81.166
790	86.583
840	92.000

EMPLOI DE LA CATEGORIE E:

ECHELLE 12:

300	33.500
320	35.666
350	38.916
370	41.083
390	43.250
410	45.416
440	48.666
480	53.000
500	55.166
520	57.333

ECHELLE 13:

300	33.500
320	35.666
350	38.916
370	41.083
390	43.250
410	45.416
440	48.666
480	53.000
500	55.166
520	57.333

EMPLOI DE LA CATEGORIE F:

ECHELLE 14:

210	23.750
220	24.833
230	25.916
240	27.000
260	29.166
280	31.333
300	33.500
320	35.666
330	36.750
350	38.916

ECHELLE 15:

210	23.750
220	25.916
240	27.000
250	28.083
280	31.333
300	33.500
320	35.666
330	36.750
360	40.000

EMPLOI DE LA CATEGORIE G:

ECHELLE 16:

246	27.650
260	29.166
276	30.900
290	32.416
306	34.150
320	25.916
336	37.400
350	38.916
366	40.650
380	42.166

ECHELLE 17:

190	21.583
200	22.666
210	23.750
220	24.833
230	25.916
240	27.000
250	28.083
260	29.166
270	30.250
280	31.333

ECHELLE 18:

140	16.166
150	17.250
160	18.333
170	19.416
180	20.500
190	21.583
200	22.666
210	23.750
220	24.833
230	25.916

Annexe n° 48 (Suite)

EMPLOI DE LA CATEGORIE H:ECHELLE 19:

130	15.083
136	15.733
140	16.166
146	16.816
150	17.250
156	17.900
160	18.333
166	18.983
170	19.416
180	20.500

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet à compter du 1.1.75, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 4 Février 1975

P. le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Président du Conseil
des Ministres,

le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, Chargé de
l'Industrie,

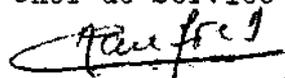
Henri LOPES.-

Le Ministre des Finances,

A. DENGUET.-S. OKABE.-

Pour copie certifiée conforme

le Chef de Service des Etudes


MAHOUNGOU-TEKANIMA.-

INDEX CONCEPTUEL

=====

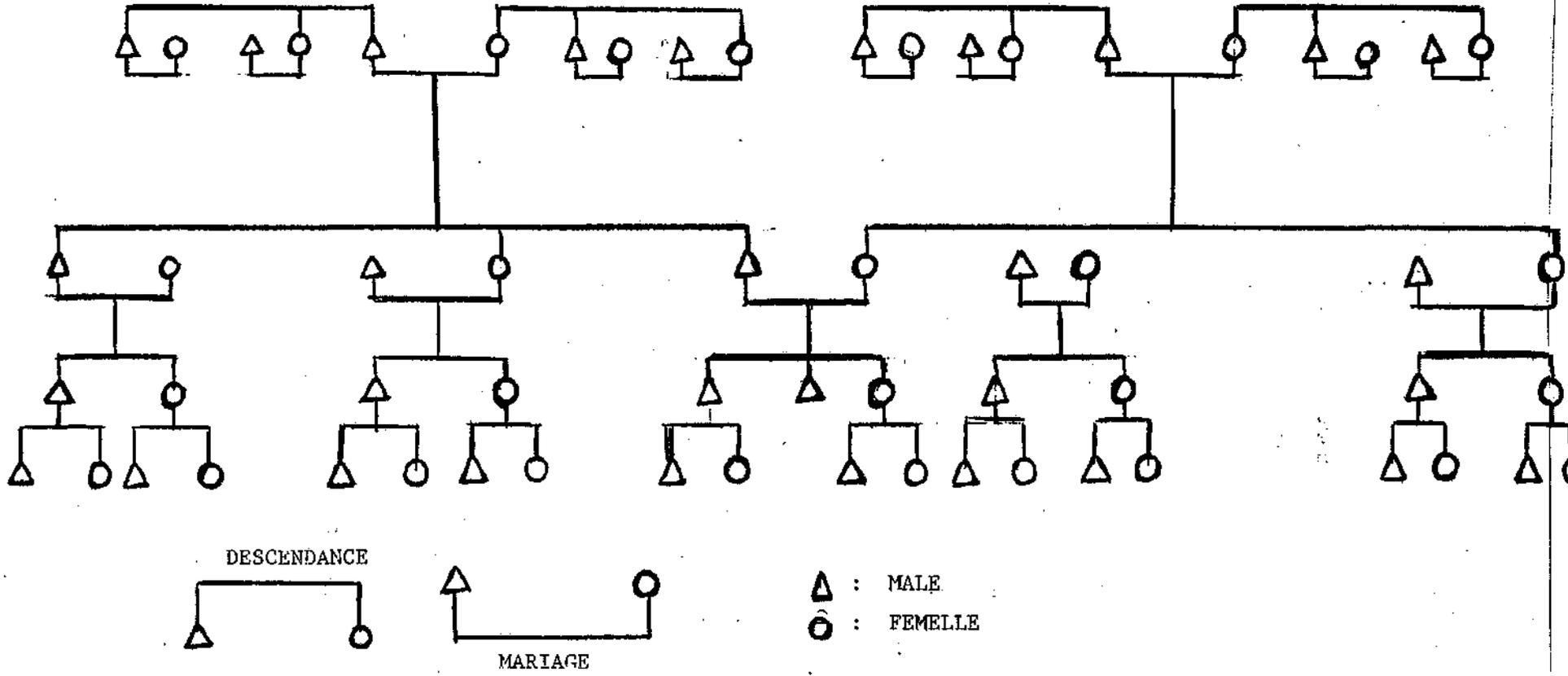
	Pages
1 - Calendrier des travaux saisonniers M'Bochi d'Ollombo	485
2 - Le système de parenté	486
3 - Les différents symboles des considérations de la parenté	487
4 - L'évolution de la technologie de la formation depuis vingt quatre ans	488
5 - Les quatre variables du processus d'enseignement/ apprentissage	489
6 - Points d'interfacé d'un système d'enseignement avec son environnement	490
7 - Fonctions du processus d'enseignement/apprentissage	491
8 - Représentations simples des variables impliquées dans le processus d'enseignement/apprentissage	492
9 - Les orientations des tensions formatives par anomies	493

LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO

Annexe n° 49

CALENDRIER DES TRAVAUX SAISONNIERS

PERIODE : SAISON	MOIS	TRAVAUX PAR SAISON
GRANDE SAISON SECHE	Juillet - Septembre	Pêche et défrichement des champs
GRANDE SAISON DE PLUIES	Octobre - Novembre	Semences et Récoltes - Chasse régulière
PETITE SAISON DE PLUIES	Décembre - Février	Poursuite des travaux champêtres, - Chasse régulière
PETITE SAISON SECHE	Mars - Avril	Travaux champêtres et Pêche, - Chasse réduite
MOYENNE SAISON SECHE	Mai - Juin	Travaux champêtres et confection des matériaux de pêche



LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO
 LE SYSTEME DE PARENTE MBOCHI

F : frère aîné ;
 f : frère cadet ;
 S : soeur aînée ;
 s : soeur cadette

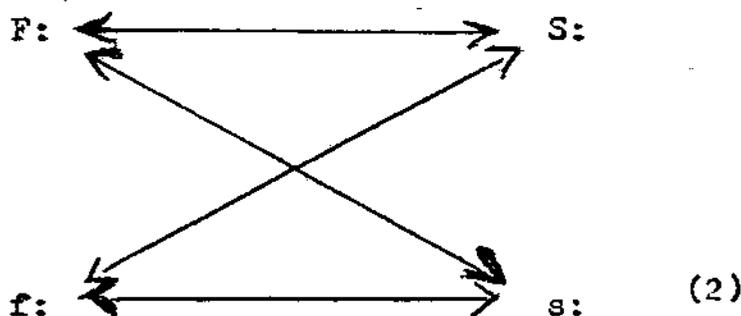
LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO

DIFFERENTS SYMBOLES DES CONSIDERATIONS DE
 LA PARENTE MBOCHI

: appelle ;
 : s'appellent mutuellement (1)

I - CONSIDERATION DES SEXES

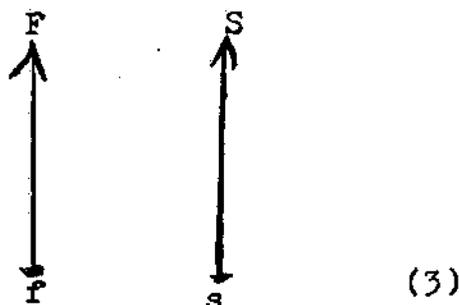
Nous avons le graphe de la relation "bola", frère/soeur, schématisé ci-après :



Être "bola" est une relation systématique qui s'emploie qu'en cas de différence de sexes, frère/soeur.

II - CONSIDERATION DES AGES

La relation "onyepfi/odimi", aîné/cadet, ne s'emploie, en revanche, qu'en cas d'égalité de sexes. L'indicateur suivant traduit la relation "onyepfi/odimi" :

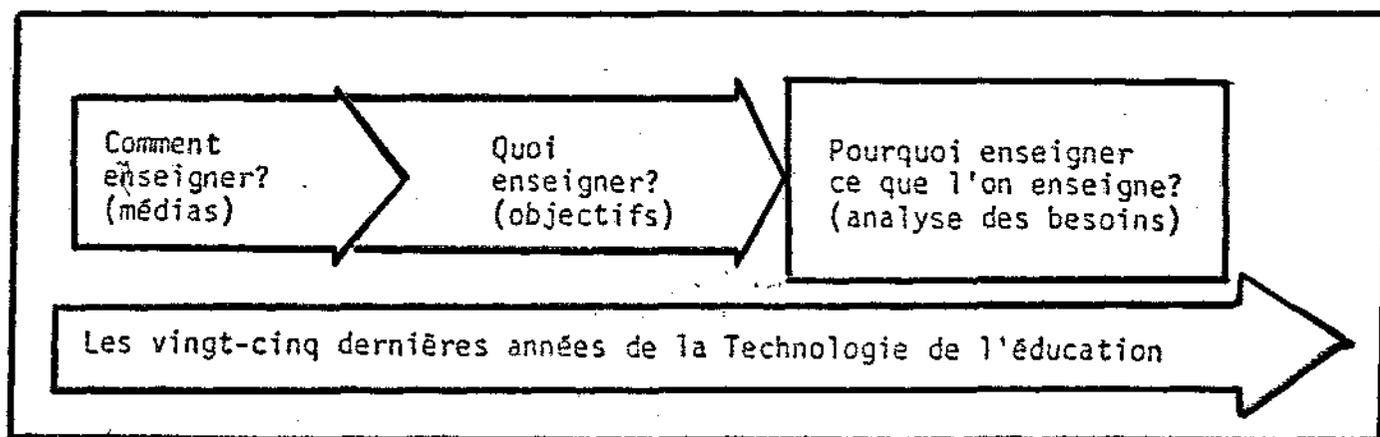


Quant à l'indicateur de "odimi", cadet, il est en dualité avec le précédent, c'est-à-dire qu'il s'obtient en renversant les flèches. Les mathématiciens pourront rapprocher ces différents indicateurs de la structure de Klein.

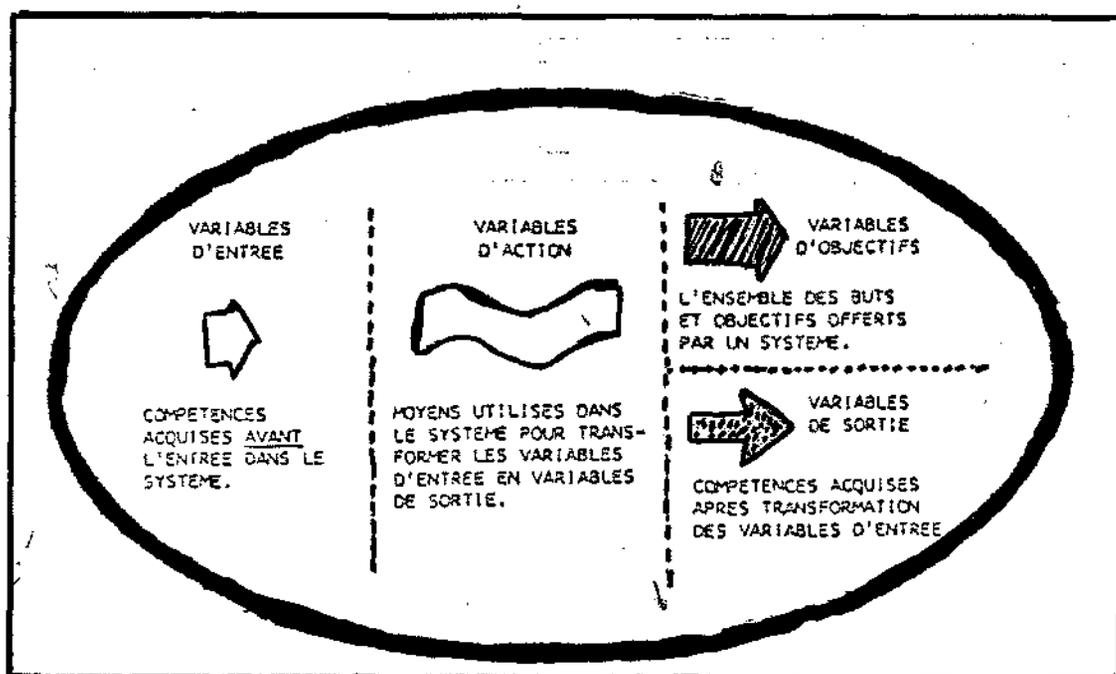
III - CONSIDERATION COMBINÉE DES SEXES ET DES AGES

Ce 3ème cas est assez complexe, parce qu'il fait intervenir ou plutôt met nettement en relief les dimensions de sexe et d'âge relatif, et laisse se compénétrer, pour ainsi dire, la dimension constituée par la latéralité en se servant précisément des dimensions de sexe et d'âge relatif. Ce qui est du reste conforme à la réalité sociale formative ou éducative vivante et complexe.

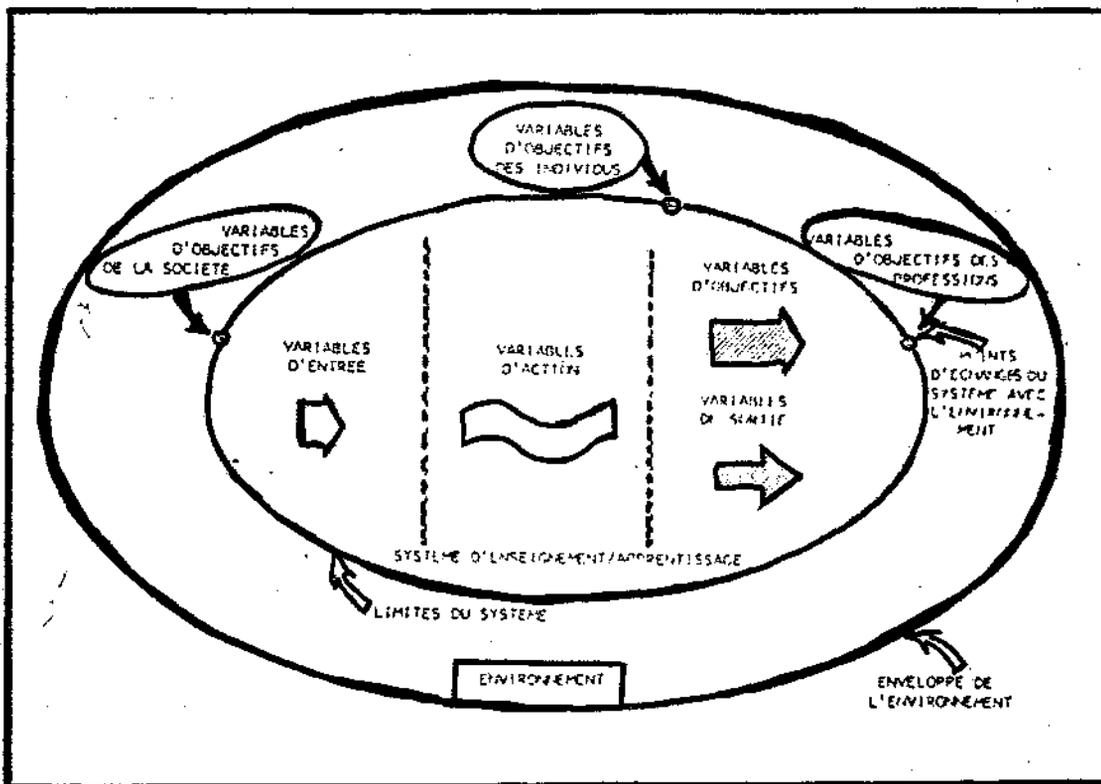
L'EVOLUTION DE LA TECHNOLOGIE DE LA FORMATION DEPUIS
VINGT QUATRE ANS

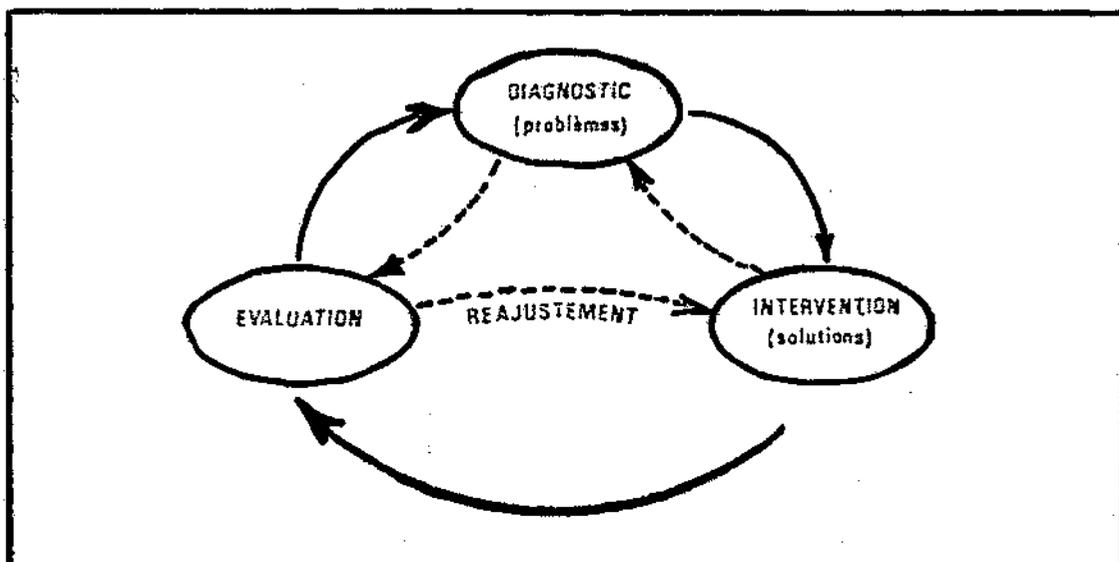


LES QUATRE VARIABLES DU PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

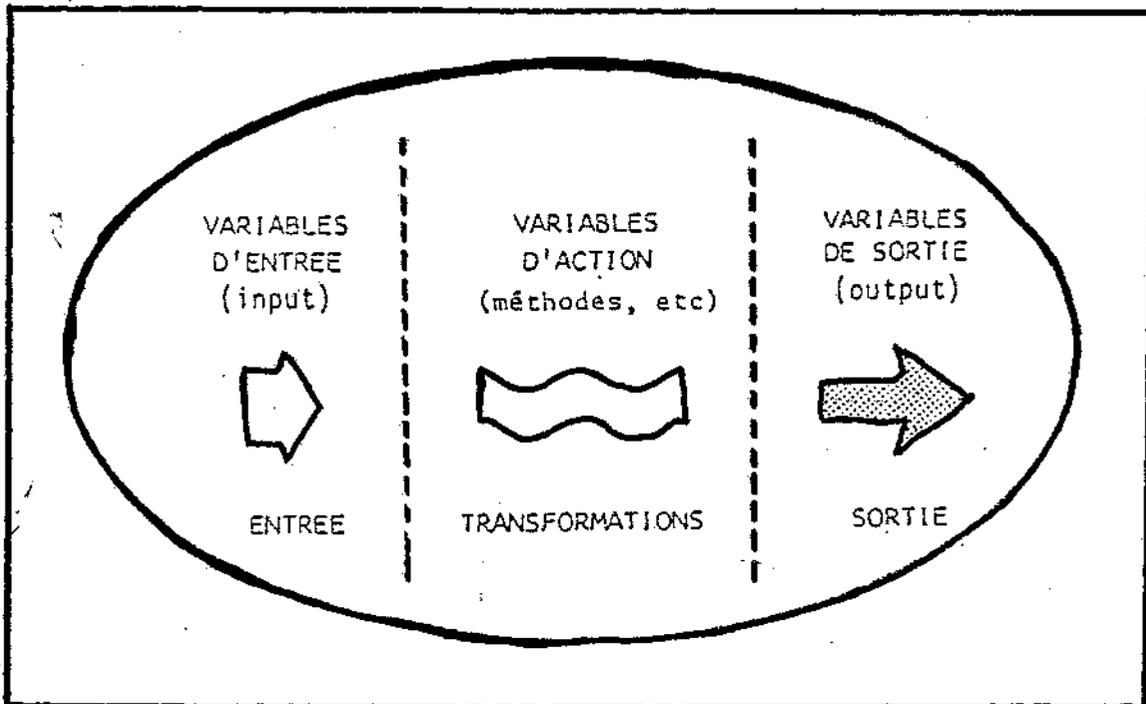


POINTS D'INTERFACE D'UN SYSTEME D'ENSEIGNEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT



FONCTIONS DU PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE

REPRESENTATION SIMPLE DES VARIABLES IMPLIQUEES
DANS LE PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE



LA REGION M'BOCHI D'OLLOMBO

Annexe n° 57

1) LES ORIENTATIONS DES TENSIONS PAR ANOMIES

		NIVEAUX	ANOMIES PAR :	
			OFFENSIVE	DEFENSIVE
ANOMIE PAR :	OFFENSIVE	Politique Economique Social Psychisme collectif	- Réformer, Moderniser, - Conquérir des statuts et rôles Nationalisation des richesses inter- classiques ou lignagères Egalité générationnelle, liberté de volonté et de consentement Conduites égalitaires, organisées, révolutionnaires	Maintien des normes et valeurs coutumières. Maintien des statuts et rôles. Conserver les richesses lignagères Dominer les générations ascendantes Imposer les conduites des dominateurs.
	DEFENSIVE	Politique Economique Social Psychisme collectif	Empêchement du dépouillement des statuts et rôles parentaux Conserver le patrimoine lignager Conserver les hiérarchies parentales et lignagères Défendre les acquis traditionnels, la mémoire collective imprimée.	Recherche des voies de développement Nationalisation des richesses lignagères clas- siques et tribales - Révolutionnariser les hiérarchies parentales et lignagères voir tribales. - Lutter, susciter les mentalités révolution- naires et populaires, autonomie individuelle.

ANOMIES PAR POSSESSION	ANOMIES PAR REVOLUTION
ANOMIES PAR DEPOSSESSION	ANOMIES PAR SOCIALISATION

II - NIVEAUX D'INCOMPATIBILITE

ATTITUDES			
Intergénérationnelles et intragénérationnelles : horizontales et verticales	POSITIONS INITIALES intergénérationnelles et intragénérationnelles : AMONT AVAL	Evolution des tensions selon les générations et dans les générations : horizontales et verticales	ISSUES ENVISAGEES Par le changement
Coopération	Dissemblant	Effort désuni dans un climat de désharmonie	Acculturation pour les uns et déculturation pour les autres
Inconciliation	Distincte, incompatible et non accommodante	Négociation non envisagée vers une concertation intergénérationnelle et intragénérationnelle	Mésententes apparentes et réelles sous la forme d'un désaccord
Résistance à la modernisation et acceptation du changement	Méprisante, volontaire et forcée, incommodante.	Négociation non envisagée "aux mieux" dans un climat de contestation relative.	Incommodement plus apparent, réel incompromis.
Opposition	Contraire, incompatible, incommodante	Non négociable substantiellement : relations difficiles dans un climat de querelles involontaires	Désaccord apparent et réel sous la forme d'une soumission de certains groupes des jeunes générations aux traditions coutumières - Soumission des autres au changement planifié.
Irréconciliation	Incompatible et intransigeante	Non négociable pratiquement moins de relations intergénérationnelles et intragénérationnelles	Divorce profond sous la forme d'une cassure intergénérationnelle, parentale et intragénérationnelle.

BIBLIOGRAPHIE

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

	<u>Pages</u>
FORMATION - EDUCATION	497
ETHNO-SOCIOLOGIE	511
LES M'BOCHI d'OLLOMBO	529
LE BASSIN ORIENTAL DU POOL	531

**

Formation - Education

ALZON (CL.)

- La mort de pygmalion - Essai sur l'immaturation de la jeunesse ; Paris, François Paspéro, 1974, 216 p.

ANZIEU (D.)/MARTIN (J.Y.)

- La dynamique des groupes restreints, Paris, PUF, 1968, 288 p.

ARDOING (J.)

- Propos actuels sur l'éducation ; Paris, GAUTHIER-VILLARS, 1965, 304 p.

- Education et politique ; Paris, GAUTHIER-VILLARS, 1977, 272 p.

AVANZINI (G.)

- La pédagogie au 20ème siècle ; Toulouse, Privat, 1975, 318 p.

- Le temps de l'adolescence ; Paris, Ed. Universitaires ; J.P. Delongue, 1978, 258 p.

- Introduction aux Sciences de l'éducation, les orientations de la recherche et le développement des méthodes dans le temps de l'éducation moderne, Toulouse, Privat, 1976, 200 p.

- Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire ; Toulouse, Privat, 1975, 318 p.

- "Sciences de l'éducation et éducation permanente - Notes de lecture" - Archives des sciences sociales et de la coopération et du développement n° 46 ; Paris, CNRS/EHESS, 1978, 117-123.

BACHELARD (G.)

- La formation de l'esprit scientifique, Paris, Librairie Philosophique J. VRIN, 1977, 257 p.

BACHY (S.P.) et coll.

- Education permanente et socialisme ; Paris, TEMA, 1970, 142 p.

BALLAZ (B.) et coll.

- La stimulation de gestion : moyens de formation des cadres ; Paris, P.U.F., 1974, 267 p.

BANQUE MONDIALE - Education politique sectorielle, Paris, Avril, 1980, 153 p.

- Dynamique des groupes et éducation, Paris, DUNOD, 1969, 344 p.

BEAUDOT (A.)

- Une sociologie de l'école, - pour une analyse des établissements scolaires, Paris, DUNOD, 1981, 168 p.

BELLONCLE (G.)

- Le chemin des villages - Formation des hommes et développement rural en Afrique, Paris, l'Harmattan, 1979, 286 p.

- Question Educative en Afrique noire ; Paris, Ed. KARTHALA, 1984, 271 p.

"L'école africaine dans l'impasse", société ALFRED BINET - Art et Techniques pédagogiques ; n° 592 ; Mars ; Lyon, 1983,

BIRZEA (L.)

- Rendre opérationnel les objectifs pédagogiques, Paris, P.U.F., 1979, 224 p.

BOTERF (G.)

- L'audit de la formation professionnelle ; Paris, les Ed. d'organisation, 1985, 192 p.
- Formation et prévision ; Paris, les Ed. ESF et Entreprises modernes des Editions, 1975, 288 p.

BOUDIEU (P.) et PASSERON (J. CL.)

- La reproduction - Eléments pour une théorie du système de l'enseignement ; Paris, Minuit, 1971, 285 p.
- Les Héritiers - les étudiants et la culture ; Paris, Ed. Minuit, 1985, 191 p.

BOURDIEU (P.) et de SAINT-MARTIN (M.)

- Rapport pédagogique et communication ; Paris, Mouton, 1976, 125 p.

BRAUMA

- La formation sociale en agriculture ; Paris, Cujas, 1965, 266 p.

CALAMBAU (B.)

- Les faces cachées de la formation ; Toulouse, Privat, 1980, 181 p.

CAPUL (P.)

- Les groupes rééducatifs (coll. sup.), Paris, P.U.F. 1969, 227 p.

CASPAR (P.)

- Pratique de la formation des adultes, Paris, Ed. d'Organisation, 1974, 182 p.

COLLIN (P.Cl.)

- La "S'éducation" permanente des Monts du Lyonnais (1950-1980), 2 tomes, Lyon, Université, Lyon II, 1982 (Thèse de doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines) 770 p.

COUSINET (R.)

- Leçons de pédagogie ; Paris, P.U.F., 1950, 263 p.

DE CORTE (E.) et collectif

- Les fondements de l'action didactique, Bruxelles, A. de BO 1979, 370 p.

DE LANDSHEERE (G.)/DE LANDSHEERE (V.)

- Définir les objectifs de l'éducation ; Liège, Thone, 1975, Paris, P.U.F. 1975, 293 p.

DESROCHE (H.)

- Apprentissage en Sciences sociales et éducation permanente. Paris, Ed. Ouvrières, 1971, 200 p.

DEWEY (J.)

- L'école et l'enfant ; Neuchâtel, Delachaux, 1931, 175 p.

D'HAINAUT (L.)

- Des fins aux objectifs de l'éducation - Education 2000 ; Paris, Fernand Nathan/Bruxelles, Ed. Labor, 1980, 445 p.

DE PERETTI (A.)

- Les contradictions de la culture et de la pédagogie ; Paris, EPI, 1969, 301 p.

DUBORGEL (B.)

- "L'approche psychologique". Histoire de la pédagogie du 17ème siècle à nos jours (sous la direction de AVA_NZINI Guy), Toulouse, Privat, 1981, 395 p.

DUMAZEDIER (J.)/SAWEL

- Société éducative et pouvoir culturel (coll. Sociologie), Paris, Ed. du Gentil, 1976, 349 p.

DURKHEIM (E.)

- Education et sociologie ; Paris, P.U.F., 1966, 122 p.
- Education morale ; Paris, Alcan, 1925, 326 p.

ERNY (P.)

- L'enfant et son milieu en Afrique noire ; Paris, G.B.P., 1968, 378 p.
- L'enseignement dans les pays pauvres, modèles et propositions ; Paris, L'Harmattan, 1977, 208 p.
- L'enfant dans la pensée traditionnelle en Afrique noire ; Paris, Le Livre Africain, 1968, 197 p.
- Les premiers pas dans la vie de l'enfant en Afrique noire - naissance et première enfance pour une ethnologie de l'éducation ; Paris, L'Ecole, 1977, 358 p.
- Ethnologie de l'éducation ; Paris, P.U.F., 1981, 204 p.

FAUCHER (D.)

- "La géographie" ; Cahiers pédagogiques modernes ; Paris, 2ème Ed., Bourrelier, 1957, 73-88 p.

FERRY (G.)

- Le trajet de la formation - les enseignants entre la théorie et la pratique ; Paris, DUNOD, 1983, 117 p.

FILLIOUX (J.)

- Le contrat pédagogique - le discours inconscient de l'école (coll. Sciences de l'éducation), Paris, DUNOD, 1974, 370 p.

FIRTSH (P.)

- L'Education des adultes (Cahiers de sociologie européenne), Paris, Mouton, 1971.

FREINET (C.)

Les invariances pédagogiques ; Cannes, Bibliothèque de l'Ecole Moderne, 1964, 84 p.

FREINET (C.)/BERTELOT (M.)

- Travail individualisé et programmation ; Cannes, Bibliothèque de l'Ecole Moderne, 1966, 114 p.

FREIRE (P.)

- L'éducation : Pratique de la liberté (4ème éd.), Paris, CERF, 1971, 155 p.

FROMM (E.)

- Avoir ou être ? Un choix dont dépend l'avenir de l'homme ; Paris, Ed. Robert Lafond, 1976, 353 p.

FURTER (P.)

- Les systèmes de formation dans leurs contextes ; Berne, Pater Lang, 1980, 437 p.

GALIGANI (F.)

- Préparation et suivi d'une action de formation, Paris, les Ed. d'organisation, 1978, 194 p.

GOUROU (P.)

- Leçon de géographie en Afrique tropicale ; Paris, Mouton, 1971, 188 p.

GRAS (A.)

- Sociologie de l'éducation - Textes fondamentaux ; Paris, Librairie, Larousse, 1974, 382 p.

GUOGUELIN (P.)

- La formation continue des adultes, Paris, P.U.F., 1970, 196 p.

HAMELINE (D.)

- Du savoir et des hommes - Contribution à l'intention d'instruire ; Paris, GAUTHIER-Villars, 1971, 258 p.

HANNOUN (H.)

- L'attitude non-directive de CARL ROGERS (Coll. Sciences de l'Education), Oarus les Ed. ESF, 1976, 218 p.

- Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue ; Paris, ESF/Entreprise Moderne d'Edition, 1979, 201 p.

HAROUX (H.)

- La formation des éducateurs et la psychologie scientifique, Paris, NAUWELAERTS, 1959, 80 p.

HARTUNG (H.)

- Pour une éducation permanente ; Paris, FAYARD, 1966, 231 p.

HASSON (G.D.)

- La formation dans l'entreprise et ses problèmes ; Paris, Ed. de l'Entreprise moderne, 1956, 189 p.

HELY (A.S.M.)

- Les institutions et l'éducation des adultes ; Paris, UNESCO, 1966, 52 p.

HOMBERG (O.)

- L'Ecole des colonies, Paris, Plon, 1929, 297 p.

HUBERT (R.)

- Traité de pédagogie générale 3ème éd. Paris, P.U.F., 1952, 687 p.

- Histoire des doctrines pédagogiques ; Paris, P.U.F., 1949, 404 p.

ILlich (I.)

- Libérer l'avenir - Appel à une Révolution des institutions, Paris, Seuil, 1971, 190 p.

- Une société sans Ecole, Paris, Seuil, 1971, 188 p.

IMBERT (P.)

- Le groupe-classe et ses pouvoirs ; Paris, A. Colin, 1976, 255 p.

ISAMBERT (A.)

- L'éducation des parents ; Paris, P.U.F., 1960, 224 p.

ISAMBERT-JAMATI (V.)

- Crises de la société - Crises de l'enseignement ; Paris, P.U.F., 1970, 400 p.

ISAMBERT-JAMATI (V.)/MAUCORS (J.G.)

- La sociologie de l'éducation ; Paris, Mouton, La Haye, 1937, 173 p.

JACQUINOT (G.)

- Image et pédagogie ; Paris, P.U.F., 1977, 200 p.

KI-ZERBO (J.)

- "Jeunesse Africaine" - Education en Afrique : Alternatives, Paris, A.C.C.T.

- I.N.E.P., 3ème trimestre, 1980, 9-20 p.

LEBEL (P.)

- La pédagogie outil de management ; Paris, les Ed. d'organisation, 1985, 207 p.

LEON (A.)

- Psychologie des adultes (coll. sup.) Paris, P.U.F., 1971, 189 p
- Formation générale et apprentissage du métier ; Paris, P.U.F. 1965, 395 p.

LEPLAT (J.) et collectif

- La formation par l'apprentissage ; Paris, P.U.F., 1970, 200 p.

LESNE (M.)

- Lire les pratiques de formation des adultes - Essai de construction théorique à l'usage des formateurs, Paris, Edilig, 1984, 238 p.

LESNE (M.) et D'AUTRES

- L'analyse des besoins en formation - Etude des pratiques observées dans le cadre de la formation continue, Paris, CNAN, 1977, 257 p.

LE THAN KHOI

- L'industrie de l'enseignement ; Paris, Ed. Minuit, 1967, 419 p.
- L'enseignement en Afrique tropicale, Paris, P.U.F., 1971, 463 p.

LINTON (R.)

- Le fondement de la personnalité ; Paris, DUNOD, 1958, 139 p.

LOBROT (M.)

- Les effets de l'éducation ; Paris, les Ed. ESF, 1971, 285 p.

LOURAU (R.)

- L'analyse institutionnelle ; Paris, Minuit, 1970, 300 p.

MAGER (R.F.)

- Comment définir les objectifs pédagogiques ; Paris, Bordas, 1977, 132 p.

MAJALUT (D.)

- La formation du personnel enseignant ; Paris, Librairie générale de Droit et de jurisprudence, 1966, 214 p.

MARCHAND (M.)

- L'hygiène affective de l'éducateur ; Paris, P.U.F., 1956, 160 p.

MARKIEWICZ - LAGNEAU (J.)

- Education, Egalité et socialisme ; Paris, Anthropos, 1969, 172 p.

MARX (K.) et ENGELS (F.)

- Critique de l'éducation et de l'enseignement ; Paris, Maspéro, 1976, 282 p.

MONTESSORI (M.)

- Pédagogie scientifique - La maison des enfants ; DESCLEE de BROUWER, 1958, 263 p.

MEISTER (A.)

- Participation - Animation et développement ; Paris, Ed. Anthropos, 1969, 383 p.
- Alphabétisation et développement ; Paris, Anthropos, 1973, 274 p.

MIALARET (G.)

- Introduction à la pédagogie ; Paris, P.U.F. 1970, 206 p.
- "Fonction et formation des enseignants". Traité des Sciences pédagogiques, t , 7, Paris, P.U.F., 1978, 454 p.
- Vocabulaire de l'éducation ; Paris, P.U.F., 1979, 463 p.

MOUMIE-PARROT (B.)

- Guide pratique de pédagogie rurale ; Paris, Ministère de la Coopération, 1980, 237 p.

MOUMOUNI (A.)

- L'Education en Afrique, Paris, F. Maspéro, 1964, 399 p.

MOSSEJOGENSEN (L.)

- Un lycée aux lycéens ; Paris, CERF, 1975, 238 p.

NOT (L.)

- Les pédagogies de la connaissance ; Toulouse, Privat, 1979, 360 p.

NSIKA NKAYA

- "Contact de cultures et formation de l'identité" ; Identités collectives et changements sociaux, Toulouse, Privat, 1980, 105-130 p.

ORTIGUES (E.)

- Oedipe Africain ; Paris, Plon, 1966, 125 p.

OUEDRAOGO (B.L.)

- "Associations coopératives traditionnelles et développement moderne",

Education en Afrique : Alternatives, Paris, A.C.C.T. - I.N.E.P. (Les cahiers de l'animation), 3ème trimestre, 1980, 173 p.

- "Le NAAM de HAUTE-VOLTA d'une association éducative traditionnelle à un réseau de modernisation coopérative".

Archives de Sciences Sociales de la coopération et du développement ; Paris, CNRS - EHESS - Avril-Juin 1978, n° 44, 97-117 p.

PAGE (A.)

- L'Economie de l'éducation ; Paris, P.U.F. 1971 (coll. Sup.),
270 p.

PALMADE (G.)

- Les méthodes en Pédagogie ; Paris, P.U.F., 1953, 116 p.

PETITAT (A.)

Production de l'école - Production de la société, Genève,
Librairie, DROZ, 1982, 229 p.

PIAGET (J.)

- Le comportement moteur de l'évolution, Paris, Ed. Gallimard,
1976, 190 p.

- La prise de conscience ; Paris, P.U.F., 1974, 282 p.

PIATON (G.)

"L'approche sociologique" - Histoire de la pédagogie du 17ème
siècle à nos jours (sous la direction de AVANZINI Guy), Toulouse,
Privat, 1981, 395 p.

PORCHER (L.) et collectif

- Pédagogie de l'environnement, Paris, Armand Colin, 1976, 158 p.

POSTIC (M.)

- Observation et formation des enseignants, Paris, P.U.F., 1977,
336 p.

POSTMAN (N.)

- Enseigner c'est résister ; Paris, Centurion, 1981, 277 p.

PREVOT (J.)

- L'utopie éducative - Coménies ; Paris, Ed. Belin, 1981,
290 p.

PRUNELLE (M.)

- De la nécessité de l'enseignement scientifique de l'agriculture ; Lyon, l'imprimerie J.M. BARRET, 1828, 219 p.

REBOUL (O.)

- Qu'est-ce qu'apprendre ? Paris, P.U.F., 1980, 206 p.

ROGERS (G.R.)

- Le développement de la personne ; Paris, DUNOD, 1968, 276 p.

ROGERS (I.) et KAYE (B.)

Pédagogie de groupe dans l'enseignement secondaire et formation des enseignants, (Coll. Sciences de l'Education), Paris, DUNOD, 1975, 287 p.

ROQUEPLO (P.)

- Le partage du savoir ; Paris, Seuil, 1974, 255 p.

ROULEAU (A.)

"Formation en milieu de travail : composantes et contradictions" - Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du développement ; Paris, C.N.R.S. - EHESS n° 43, janvier 1978.

ROUX (B.)

- La formation permanente ; Paris, Centurion, 1969, 192 p.

SAINT-MARTIN (M.)

- Les fonctions sociales de l'enseignement scientifique ; Paris, Mouton, 1971, 257 p.

SALINES (M.)

- Pédagogie et éducation ; Paris, Mouton, 1972, 479 p.

SALVAT (H.)

- L'intelligence - Mythes et réalités, Paris, Ed. Sociales, 1969, 370 p.

TAP (P.) et Collectif

- Identité individuelle et personnalisation.
- Production et affirmation de l'identité (colloque international - Toulouse - septembre 1979) ; Toulouse, Privat 1980, 389 p.

U.N.E.S.C.O.

- "Colloque du Caire - Egypte", 28 janvier - 3 février 1974, 137 p.
- Education et développement agricole ; Paris, 1964, 71 p.
- L'Education et l'environnement : les grandes orientations de la conférence de TBILISSI, Paris, P.U.F., 1980, 123 p.
- Vers la coopération internationale - la préparation du personnel enseignant ; Paris, 1949, 212 p.

VACHESLER (D.)

- La mesure de l'intelligence de l'adulte, Paris, P.U.F., 1973
317 p.

Ethno - Sociologie

ADLER (A.)

- Connaissance de l'homme - Etude de caractérologie individuelle, Paris, 1966, 250 p.

ALBERTINI (J.M.)

- Mécanismes du sous-développement et développements ; Paris, Ed. Economie et humanisme/Ed. Ouvrières, 1981, 369 p.

- Les mécanismes du sous-développement, Paris, Ed...., Ouvrières 1967, 343 p.

ANTA-DIOP (CH.)

- Nations nègres et cultures, T-1, Paris, Présence africaine, 1979, 333 p.

AUGE (M.)

- Les domaines de la parenté ; Paris, François Maspéro, 1975, 139 p.

AUJOULAT (L.P.)

- Santé et développement en Afrique ; Paris, Armand Colin, 1969, 288 p.

- Action sociale et développement ; Paris, Armand Colin, 1969, 398 p.

ARON (R.)

- Les désillusions du progrès, essai sur la dialectique de la modernité, Paris, Calmar-Levy, 1969, 377 p.

- Les étapes de la pensée sociologique, Paris, Gallimard, 1967, 666 p.

BALANDIER (G.)

- Afrique ambiguë (Coll. Terre humaine, Paris, Plon, 1957, 384 p.
- Le Détour - Pouvoir et modernité ; Paris, Fayard, 1985, 269 p.

BAREL (Y.)

- La reproduction sociale ; Systèmes variants, invariance et changement, Paris, Anthropos, 1973, 558 p.

BARJAVEL

- Demain le paradis - La véritable histoire de l'homme va commencer ; Paris, DENOEL, 1986, 231 p.

BASTIDE (R.)

- Réincarnation et vie mystique en Afrique noire, Paris, P.U.F., 1965, 311 p.

- Anthropologie appliquée, Paris, Payot, 1971, 247 p.

- "Modernité et contre-modernité Ultima Verba sur des communautés éventuellement instituant" - Archives de sciences sociales et du développement ; Paris, G.N.R.S., E.H.E.S.S., n° 50 octobre-décembre, 1979, 25-40

BENAIN (M.)

- Comment réussir votre carrière de cadre. Paris, Ed. Technique et Vulgarisation, 1969, 191 p.

BETTELHEIM (Ch.)

- Comment se mène une enquête sociologique, Paris, C.D.U. - E.H.E.S.S., 1949, 54 p.

BOLTANSKI (L.)

- Les cadres et la formation d'un groupe social, Paris, Minuit 1982, 526 p.

BOREL (Dr.)

- Le déséquilibre psychique, ses psychoses, sa morale ; Paris, P.U.F., 1947, 379 p.

BOUDON (R.)

- La crise de la sociologie, question d'épistémologie, Genève, DROZ, 1971, 326 p.

BOURDIEU (P.)

- Esquisse d'une théorie de la pratique - Précédé de trois études d'ethnologie Kabyle ; Genève, Librairie DROZ, 1972, 267 p.

BRUNSWIG (H.)

- La colonisation française, Paris, Payot, 1949, 373 p.

CASTORIADIS (C.)

- De l'écologie à l'autonomie ; Paris, Librairie Gallimard, 1955, 126 p.

- Le contenu du socialisme ; Paris, Union Générale des Editions, 1975 (coll. 10/18), 441 p.

- L'institution imaginaire de la société ; Paris, Seuil, 1975, 503 p.

CAZENEUVE (J.)

- La sociologie de Marcel MAUSS ; Paris, P.U.F., 1968, 193 p.

- Des métiers pour un sociologue ; Paris, Ed. France-Empire, 1978, 250 p.

- Dix grandes notions de la sociologie, Paris, Seuil, 1976, 249 p.

CECCONI (D.)

- Croissance Economique et sous-développement culturel, Paris, P.U.F., 1975, 679 p. (Coll. Sociologie d'aujourd'hui).

CHEERBRANT (A.)

- CONGO Noir et Blanc ; Paris, Librairie Gallimard, 1955, 245 p.

CHOMBART DE LAUWE (P.H.)

- La culture et le pouvoir, Paris, Stock, 1975, 382 p.
- Images de la culture, Paris, Payot, 1970, 217 p.
- Pour une sociologie des aspirations ; Paris, Denoël Gonthier 1971, 128 p.
- Famille et falsifications ; t. 1, Paris, CNRS, 1959, 235 p.

COLLIN (P.CL.)

- L'initiative collective des Monts du Lyonnais ; Paris, E.H.E.S.S. 1978, 357 p. (Thèse de doctorat de 3ème cycle).
- La mémoire collective des Monts du Lyonnais ; Paris, E.P.H.E., 1974, 185 p. (Mémoire de diplôme).
- Lumières sur les relations humaines - sociales et psychologiques, t ... 1, les temps changent, les relations sociales aussi ; St Symphorien sur Coise, Centre Culturel des Monts du Lyonnais, 1980, 49 p.
- Lumières sur les relations humaines, sociales et psychologiques, t... 2, les relations interpersonnelles ; St Symphorien sur Coise, Centre Culturel des Monts du Lyonnais, 1980, 51 p.
- Lumières sur les relations humaines, sociales et psychologiques, t... 3, les relations de la vie sociale ; St Symphorien sur Coise, Centre culturel des Monts du Lyonnais, 1980, 45 p.

CORNEVIN (M.)

- Histoire de l'Afrique contemporaine - de la deuxième guerre mondiale à nos jours ; Paris, Payot, 1978, 453 p.

CROZIER (M.)

- Le phénomène bureaucratique ; Paris, Seuil, 1963 (coll. Points), 383 p.

- On ne change pas la société par décret ; Paris, CRASSET, 1979, 298 p.

CROZIER (M.) et FIERDBERG (E.)

- L'acteur et le système ; Paris, Seuil, 1977, 445 p.

CURTIN (D.)

- The image of Africa ; London, Macmillan, 1965, 249 p.

DABO SISSOKO (F.)

- Heures et destins, t... 2, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1945, 198 p.

DE LA BLACHE (V.)

- Géographie universelle, t..., XII - Afrique septentrionale et occidentale ; Paris, Armand Colin, 1937, 284 p.

DAMMAN (E.)

- Les religions de l'Afrique ; Paris, Payot, 1964, 310 p.

DAVY (G.)

- Sociologues d'hier et d'aujourd'hui ; Paris, Félix Alcan, 1931, 308 p.

DEFFERE (G.)

- La Loi-cadre ; Paris, journal - Officiel de la République française, n° 5782 du 23 juin 1956.

DELAVIGNETTE (R.)

- Les constructeurs de la France d'Outre-Mer ; CORREA, 1946, 133 p.

DE SCHLIPPE (P.)

- Méthode de recherches quantitatives dans l'économie rurale coutumière de l'Afrique Centrale ; Royaume de Belgique/Bruxelles, Ministère des colonies, 1957, 106 p.

DESROCHE (H.)

- Sociologie de l'espérance ; Paris, Calmann - Levy , 1973, 253 p.
- Sociologie religieuse ; Paris, P.U.F., 1968, 224 p.
- Les Dieux rêvés - Théisme et athéisme en utopie ; Paris, DESCLE et Cie, 1972, 227 p.
- La société festive : du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués ; Paris, Seuil, 1975, 413 p.
- Coopération et développement, Mouvements coopératifs et stratégie du développement ; Paris, P.U.F., 1964, 336 p.
- Marxisme et religion ; Paris, P.U.F., 1962, 128 p.
- "Avertissement d'un sociologue à son public", Archives des Sciences sociales de la Coopération et du développement, Paris, C.N.R.S./E.H.E.S.S., 1978, 23-24p.

DESROCHE (H.)/RAMBAUD (P.)

- Villages en développement - Contribution à une sociologie villageoise ; Paris, Mouton/La Haye, 1971, 221 p.

DIETERLEN (G.)

"M-thes et organisation sociale au Soudan Français".
J.S.A.T.XXV, 1955-39-76 p.

DIOP (B.)

- Anthropologie de la nouvelle poésie nègre et malgache ;
Paris, P.U.F., 1948, 144 p.

DUFRENE (M.)

- La personnalité de base, Paris ; P.U.F., 1972, 350 p.

DUMONT (R.)

- L'Afrique noire est mal partie ; Paris, Seuil 1962, 256 p.

DUPRIEZ (H.)

- Paysans d'Afrique noire (Terres et Vie), Nivelles (Belgique) ;
Imprimerie Havaux, 1980, 226 p.

DURKHEIM (E.)

- Les règles de la méthode sociologique (19ème Ed. ...), Paris,
P.U.F., 1977, 149 p.

- Leçons de sociologie, Paris, P.U.F., 1977, 131 p.

- Les formes élémentaires de la vie religieuse (4ème éd. ...),
Paris, P.U.F., 1960, 632 p.

- De la division du travail social (8ème Ed...), Paris, P.U.F.,
1967, 416 p.

- Fonctions sociales et institutions ; Paris, Minuit, 1975,
570 p.

- Le Suicide ; (5ème Ed...), Paris, P.U.F., 1976, 463 p.

DUVERGER (M.)

- Méthodes des sciences sociales ; Paris, P.U.F. (3ème Ed...),
1964, 503 p. (Thémis)

ELIOU (M.)

- La formation de la conscience nationale en République Popu-
laire du Congo ; Paris, Anthropos, 1977, 415 p.

ERNY (P.)

- L'Ame du peuple africain, les Bambara ; Paris, Anthropos,
1970, 122 p.

ESSOMBA (P.)

- "Congo : le dynamisme de la volonté, l'espoir au tableau",
Afrique - Asie, n° 360 du 4 au 17 novembre 1985.

FÉRAUD (B.)

- "Le mariage chez les nègres sénégalais", Revue anthropo-
logique, T. IV, 1883, 287 p.

FIREDMANN (G.)

- Sept études sur l'homme et la technique ; Paris, Ed. GAUTHIER,
1966, 217 p.

FREYSSINET (J.)

- Le concept de sous-développement ; 3ème éd. Paris, Mouton,
1977, 369 p.

GEORGE (P.)

- L'Environnement ; Paris, P.U.F., 1971 (Que sais-je ? n° 1450), 128 p.

GUERNIER (E.L.)

- L'Afrique - champ d'expansion de l'Europe ; Paris, Librairie Armand Colin, 1933, 283 p.

GRAWITZ (M.)

- Méthodes des Sciences sociales ; Paris, DALLOZ, 1979, 1102 p.

GIBBAL (J.)

- Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan, Grenoble, P.U.G.F., Paspéro, 1974, 40 p.

GUILLAUME (P.)

- Le Monde colonial XIXème - XXème siècle ; Paris, Armand Colin, 1974, 288 p.

GRESSWELL (R.)/GODELIER (M.)

- Outils d'enquête et d'analyse anthropologique, Paris, F. Maspéro, 1976, 300 p.

GURVITCH (G.)

- La vocation actuelle de la sociologie, t... Vers une sociologie différentielle, 3ème éd..., Paris, P.U.F., 1969, 511 p.

GURVITCH (G.)

- La vocation actuelle de la sociologie, t... 2, 3ème Ed..., Antécédents et perspectives ; Paris, P.U.F., 1969, 500 p.

HALBWACHS (M.)

- Esquisse d'une psychologie des classes sociales, Paris, Librairie, Marcel Rivière et Cie, 1955, 239 p.
- Les cadres sociaux de la mémoire ; Paris, Mouton/la Haye, 1976, 298 p.
- Morphologie sociale, Paris, Armand Colin, 1970, 190 p.

HARDY (G.)

- L'art nègre - L'art animiste des noirs d'Afrique ; Paris, Henri Laurence, 1927, 151 p.

HARROY (J.P.)

- Economie des peuples sans machinisme ; Bruxelles, Université Libre, 1970, 290 p.

HOLAS (B.)

- Les dieux de l'Afrique Noire ; Paris, Paul GUEUTHNER, 1968, 346 p.

HOUEE (P.)

- Les étapes du développement rural, T... 2, La révolution contemporaine, 1950-1970 ; Paris, Ed. Ouvrières, 1972, 191 p.

JAHN (J.)

- MUTU - L'Homme africain et la culture néo-africaine ; Paris, Payot, 1936, 259 p.

JUNOD (H.)

- Moeurs et coutumes des Bantous, Paris, Payot, 1936, 259 p.

KARDINER (A.)

- L'individu dans sa société , - Essai d'anthropologie ; Paris, Gallimard, 1969, 531 p.

KI-ZERBO (J.)

- Histoire de l'Afrique Noire ; Paris, Hatier, 1978, 784 p.

KOUSSIGAN (G.A.)

- L'Homme et la terre - droits fonciers et droits de propriété en Afrique occidentale ; Paris, O.R.S.T.O.M., Berger-Levrault, 1966, 79 p.

LABASSE (J.)

- L'Organisation de l'espace - Eléments de géographie volontaire ; Paris, Hermann, 1966, 605 p.

LABORIT (H.)

- L'Homme imaginant ; Paris, U.G.E., 1970, 1918 (Coll. 10/18 n° 469).

- L'Homme et la ville ; Paris, Flammarion, 1971, 213 p.

LAPLANTINE (F.)

- Les Trois voix de l'imaginaire ; Paris, Ed. Universitaires, 1974, 256 p.

LEMAINE (G. et J.M.)

- Psychologie sociale et expérimentation, Paris, Mouton, la Haye, 1969, 361 p.

LEROI-GOURHAN (A.)

- L'Homme et la matière ; Paris, Ed. Albin Michel, 1971, 103 p.

- Milieu et techniques ; Paris, Ed. Albin Michel, 1973, 355 p.

LE ROY LA DURIE (E.)

- Le Territoire de l'historien ; Paris, GALLIMARD, 1973, 455 p.

LEVY-BRUHL

- Le surnaturel et la nature dans la mentalité primitive (Nouvelle édition), Paris, P.U.F., 1963, 526 p.

LEVI-STRAUSS (L.)

- L'anthropologie structurale ; Paris, Plon, 1958, 454 p.
- La pensée sauvage ; Paris, Plon, 1962, 398 p.
- Les structures élémentaires de la parenté ; Paris, Mouton, 1977, 591 p.
- Le regard éloigné ; Paris, Plon, 1983, 398 p.

LOWIE (R.)

- Traité de sociologie primitive ; Paris, Payot, 1969, 443 p.

LUNEAU (R.)

- Les chemins de la Noce, la femme et le mariage dans la société rurale au Mali ; Paris, Université Paris V, 1974, 700 p (Thèse de Doctorat).

MALINOWSKI (B.)

- Une théorie scientifique de la culture. Paris, F. Maspéro, 1968, 188 p. (coll. Point).
- Trois essais sur la vie sociale des primitifs ; Paris, Payot, 1975, 184 p.

MAURIER (H.)

- Philosophie de l'Afrique noire, St Augustin BEI BONN, VERLAG des Anthropos-Instituts, 1976, 279 p.

MAUSS (M.)

- Sociologie et Anthropologie ; Paris, P.U.F., 1950, 482 p.
- Représentations collectives et diversité de civilisations ; Paris, Minuit 1969, 739 p.
- "Avertissement d'un sociologue à son public". Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement ; Paris , C.N.R.S. - E.H.E.S.S., n° 43, janvier-mars 1978, 23-28.

MELVIN (T.)

- La stratification sociale (sociologie nouvelle) ; GEMBOUX, Ed. J. Ducclot, 1971, 196 p.

MENDRAS (H.)

- Les paysans et la modernisation de l'agriculture ; Paris, C.N.R.S., 1958, 246 p.
- Eléments de sociologie, Paris, Armand Colin, 1975, 262 p.
- Sociétés paysannes, Paris, Armand Colin, 1976, 238 p.
- Eléments de sociologie, Textes, Paris, Armand Colin, 1978, 253 p.

MERTON (R.K.)

- Structure sociale, Anomie et Deviance ; Paris, Plon, 1965, 514 p.

MIEGE (J.L.)

- Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours, Paris, Mouton, 1973, 373 p.

MULAGO (V.)

- Mariage traditionnel Bantou, une revue du clergé africain, juillet 1970, 130 p.

MURDOCK (G.P.)

- De la structure sociale ; Paris, Payot, 1972, 359 p.

MWOROHA (E.)

- Les Peuples et les rois de l'Afrique des Lacs ; DAKAR, les nouvelles Editions Africaines, 1977, 352 p.

NIETZCHE (F.)

- La généalogie de la morale ; St Armand, 1974, 405 p.

OBENGA (TH.)

- L'Afrique Centrale pré-coloniale ; Paris, Présence Africaine, 1974, 272 p.

PACAUMARTI (M.)

- "Conduites abasives permises en Afrique", Bulletin de l'I.F.A.N., DAKAR, Série B, TXXII ; 1960, 327 p.

PAILLARD (J.)

- Les attitudes ; Paris, P.U.F., 1961, 223 p.

PAULME (D.)

- "Parenté à plaisanterie et alliance par le sang" ; Africa XII, 1939, 444 p.

- Classes et associations d'âge en Afrique de l'Ouest, Paris, Plon, 1971, 348 p.

PERIN (G.)

- Sociologie de PARETO ; Paris, P.U.F. 1966, 248 p. (coll. sup.)

PERROUX (F.)

L'Economie des jeunes nations

- industrialisation et groupements des nations ; Paris, P.U.F.
1962, 252 p.

PFEITER (L.)

- "D'un que faire ? à un comment faire ?" - Archives des Sciences
Sociales de la Coopération et du développement ; Paris, C.N.R.S. -
E.H.E.S.S. n° 47, janvier-mars, 1979, 76-79 p.

PINTO (R.) et GRAWITZ (M.)

- Méthodes des sciences sociales ; t... 1 et 2 ; Paris, Dalloz,
1964, 925 p.

POIRIER (J.)

"Le programme de l'ethnologie" - Ethnologie générale ; Paris,
Ed. GALLIMARD, 1960, 1907 p.

RADCLIFFE-BROWN (A.R.)/FORDE (D.)

- Structure et fonction dans la société primitive ; Paris,
Minuit 1968, 490 p.

- Les systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique ; Paris,
P.U.F. 1953, 527 p.

RAMBAUD (P.)

- Société rurale et urbanisation ; 1ère Ed... Paris, Seuil,
1969, 317 p.

- Sociologie rurale ; Paris, Mouton, 1976, 325 p.

" Sociologie du village". Archives internationales de la coopération et du développement, supplément à communauté Paris, n° 26, juillet-décembre, 1969, 3-23 p.

RIBOUD (M.)

- Accumulation du capital humain ; Paris, Economica ; 1978, 272 p.

RIESMAN (D.)

- La foule solitaire, Paris, Arthaud, 1964, 381 p.

ROCHER (G.)

- Introduction à la sociologie générale ;

1. L'action sociale ; Paris, Ed. H.M.H. 1968, 190 p.

2. L'organisation sociale ; Paris, Ed. H.M.H., 1968, 254 p.

3. Le changement social ; Paris, Ed. H.M.H., 1968, 321 p.

- TALCOTT Parsons et la sociologie américaine ; Paris, P.U.F. 1972, 238 p. (coll. Le Sociologue).

SAMIR-AMIN/COQUERY-VIDROVITCH

- Histoire économique du Congo (1960-1968) ; Paris, Anthropos, 1969, 204 p.

SANTOS (M.)

- L'espace partagé - Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés ; Paris, M.T.H. Genin, 1975, 256 p.

SAUVY (A.)

- Éléments de démographie ; Paris, P.U.F. 1976, 391 p.

SELLITZ (C.)

- Les méthodes de recherche en sciences sociales ; Montréal, Ed... HRW, 1977, 606 p.

SOROKIN (A.P.)

- Comment la civilisation se transforme, Paris, Rivière, 1964, 216 p.

SULEIMAN (E.N.)

- Les Hauts fonctionnaires et la politique, Paris, Ed. du Seuil 1976, 238 p.

T. HALL (E.)

- La dimension cachée (Coll. Points, Paris, Seuil, 1979, 256 p.

THOMAS (L.V.)

- Les religions d'Afrique Noire, t... , 1, Paris, Fayard/Denoël 1969, 298 p.

TOURAINÉ (A.)

- La voie et le regard ; Paris, Seuil, 1978, 308 p.

UNESCO

- Approches de la science du développement socio-économique ; Paris, 1971, 422 p.

VINCIENNE (M.)

- Du village à la ville - le système de mobilité des agriculteurs, Paris, Mouton/La Haye, 1972, 358 p.

WEBER (M.)

- Essai sur la théorie de la science ; Paris, Plon, 1968, 359 p.

- Economie et société, t... 1, Paris, Plon, 1971, 539 p.

WEULERSSE (J.)

- L'Afrique noire ; Paris, Fayard, 1934, 484 p.

YACOND (H.)

- Les étapes de la colonisation française, Paris, P.U.F. 1975,
163 p.

ZIEGLER (J.)

- Les vivants et la mort (Essai de sociologie), Paris, Ed. du
Seuil, 1975, 314 p.

Les M'Bochi d'Ollombo

DIMI-NIANGA (J.)

- Le mariage coutumier chez les M'Bochi du Congo ; Lyon, I.S.S.A., 1978/1979, 103 p. (Mémoire du Diplôme de 1er cycle).

- La Planification Nationale au Congo (1968-1978) Tensions créées dans les mariages coutumiers par les effets du Nouveau Code de la Famille chez les M'Bochi d'Ollombo ; Lyon Université Lyon II/Collège Coopératif RHONE-ALPES, 1980, 237 p. (D'H.E.P.S.),

GASSONGO (B.) EVEQUE

- "L'organisation du pays M'Bochi d'Ollée dans l'histoire du Congo", Semaine Africaine, n° 35, BRAZZAVILLE, 1974.

GUILLOT (B.)

- La Terre ENKOU (Congo) ; Paris, Mouton, 1973, 188 p.

HERNOULT (J.)

- L'Agriculture au Congo : Régions et terres de la cuvette congolaise, BRAZZAVILLE, les Lianes, 1960, 26 p.

OBENGA (Th.)

- La cuvette congolaise - Les hommes et les structures ; Paris, Présence Africaine, 1976, 172 p.

P.C.A. d'OLLOMBO

- Registres des Entrées au Lycée Agricole de BRAZZAVILLE de 1967 à 1985.
- Registres des réquisitions de transport routier de 1967 à 1985.
- Archives des Ecoles de 1945 à 1985.
- MONOGRAPHIES DES Recensements de 1971 à 1984.

Le Bassin Oriental du Pool

AUBREVILLE (A.)

- Caractéristiques des trois principales stations météorologiques du sud-Congo en A.E.F. ; Paris, Annales des services météorologiques de l'A.E.F., 1956, 67 p.

AUGER (A.)

- L'arrière-pays brazzavillois ; BRAZZAVILLE, O.R.S.T.O.M. 1967, 62 p.

BALANDIER (G.)

- Sociologie des BRAZZAVILLE - Noires ; Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1985, 306 p.

BERTRAND (H.)

- Le Congo-formation sociale et Mode de développement économique ; Paris, François Paspéro, 1975, 323 p.

CERBELAUD (G.)

- Savorgnan DE BRAZZA le Père des esclaves ; Paris, Encyclopédie d'Outre-Mer, 1954, 446 p.

DYBOWSKI (J.)

- Le Congo méconnu, Paris, Encyclopédie d'Outre-Mer, 1912, 89 p.

GASSONGO (B.) EVEQUE

- Monseigneur Prosper Augouard et l'implantation du christianisme au Congo Français (1877-1921), Brazzaville, Les Lianes, 1978, 38 p.

- L'Eglise catholique au Congo-Français de 1880 à nos jours, Brazzaville, les Lianes, 1978, 32 p.

LIERDEMAN (J.L.)

- Les modèles de croissance démographique de la région du Pool et de la ville de Pointe-Noire ; BRAZZAVILLE, O.R.S.T.O.M., 1962, 172 p.
- L'examen des cartes intermédiaires et des villages de la région du Pool ; BRAZZAVILLE, O.R.E.S.T.O.M., 1965, 87 p.

MHAUSER (A.)

- "Points de vue d'intellectuels d'Afrique Centrale", Bulletin d'information économique et sociale, février et mars 1951.
- "La population européenne de BRAZZAVILLE", Renaissance octobre 1944.
- "Villes congolaises". Revue de géographie et d'ethnographie, n° 3, 1949.

SAUTER (G.)

- "Aperçus sur les villes Africaines" du Moyen-Congo", Afrique Asie, n° 14, 1951.

SORET (M.)

- Aspects démographiques de Poto-Poto, IEC, 1951, 34 p. (Etude ronéotée).
- Etat de la population de Bacongo ; IEC ; 1952, 18 p. (Etude ronéotée)
- Problèmes de démographie urbaine ; IEC, 1952, 101 p. (réonotée)
- Démographie et problèmes urbains en A.E.F. , BRAZZAVILLE, 1954, 49 p.

- Cartes ethno-démographiques de l'Afrique centrale ;
Paris, Ecole Nationale des Sciences géographiques, 1956,
58 p.

VENNETIER (P.)

- BRAZZAVILLE et d'autres villes d'Afrique (coll. géographie) ;
Paris, Masson, 1976, 151 p.

- "Banlieue noire de BRAZZAVILLE. La vie rurale et les
rapports ville - campagne à Bacongo", Cahiers d'Outre-Mer,
10 (38), 1957, 131-157 p.

- "L'urbanisation et ses conséquences au Congo", Cahiers
d'Outre-Mer, 16 (63), 1963, 263-280 p.

Annuaire statistique de la République Populaire du Congo -
Résultats de 1970-1978 ; BRAZZAVILLE, Ministère du Plan,
1981, 611 p.

Annuaire statistique du Congo (1977-1981), BRAZZAVILLE, Ministère du Plan
1981, 470 p.

Arrêté n° 67/271 du 27 septembre 1967.

Arrêté n° 67/271 du 21 septembre portant création et organisation des lycées
et collèges d'enseignement technique agricole au Congo.

Arrêté n° 41/151 du 31 juillet 1984, portant la réactualisation des objectifs
de formation professionnelle dans les collèges et lycées d'enseignement pro-
fessionnel en République Populaire du Congo ; BRAZZAVILLE, Ministère de
l'enseignement secondaire et supérieur, 31 juillet 1984.

Bref aperçu historique de l'enseignement au Congo ; BRAZZAVILLE, Ministère de
l'Education Nationale, 1976, 19 p.

Budget de fonctionnement des établissements relevant de la direction de l'enseignement secondaire, technique et professionnel ; exercice 1985, BRAZZAVILLE, 4.02.1985

Compte-rendu de la Session du Comité Central du M.N.R., BRAZZAVILLE, 1965
83 p.

Code pour l'animation - L'encadrement et le contrôle pédagogique ; BRAZZAVILLE, Ministère de l'Education nationale, Mars 1982, 47 p.

Décret n° 75/53/MT PSI-DGT-DRTS-53/9 du 4.02.75, modifiant l'annexe 5 de la condition collective de 1960, BRAZZAVILLE, 1975, 4 p.

Décret n° 67/62 du 1er mars 1967 portant organisation de l'enseignement au Congo.

Décret n° 60/136 du 5 mai 1980 (additif), fixant les conditions générales des concours d'entrée dans les établissements d'enseignement prévus pour le recrutement, la formation, le perfectionnement et la promotion des fonctionnaires, des cadres moyens et supérieurs de la République Populaire du Congo.

Décret n° 73/66 du 18 mai 1973 portant application de l'ordonnance n° 12/73 du 18.03.1973.

Décret n° 81/134 du 17 septembre 1976, portant création de l'E.N.I. de BRAZZAVILLE.

Décret n° 101 du 25 mai 1965, portant création de l'Action de Renovation Rurale au Congo ; BRAZZAVILLE, 25 mai 1965.

Direction des Ecoles de Métiers. Le Manuel du professeur des collèges et lycées d'enseignement technique agricole, BRAZZAVILLE, I.N.R.A.P. 1975, 178 p.

Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE,

- Rapport de fin d'année scolaire ; 1983/1984, 42 p.

- Programmes de formation 1984/1985, 22 p.

Etudes nationales des profils de l'enseignement secondaire - technique ;
BRAZZAVILLE, Ministère de l'Education nationale, Division des
Sciences et techniques agricoles, février 1983, 15 p.

Etude socio-urbaine - Schéma directeur de BRAZZAVILLE ; Direction de la
construction de l'urbanisme et de l'habitat, septembre 1979,
81 p.

Loi n° 32/65 du 12 août 1965, portant nationalisation de l'Enseignement au
Congo.

Lycée Agricole Amilcar - Cabral ;

- Rapport de pré-rentree scolaire 1984/1985 ; BRAZZAVILLE,
septembre 1984.

- Rapports des années scolaires 1967/1968 - 1984/1985.

- Rapport des fins d'années scolaires 1967/1968 à 1984/1985.

Ordonnance n° 018 du 4 mai 1964 ; portant création de l'Office National de
Commercialisation des produits agricoles ; BRAZZAVILLE, 4 mai
1964.

Ordonnance n° 12/73 du 18/05/1973 portant institution de la Trilogie déter-
minante (Principe des trois Co").

Ordonnance n° 7/488 du 5 mai 1962, portant organisation des stages effectués
par les fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;
BRAZZAVILLE, Présidence de la République - Secrétariat général
du Conseil d'Etat, 5 mai 1962.

O.R.S.T.O.M. - Centre Ethnographique de BRAZZAVILLE, 1980, 47 p.

Programmes des Ecoles de Métiers ; BRAZZAVILLE ; Ministère de l'enseignement technique et professionnel ; 1973 - 150 p.

Rapport du Conseil économique du Congo - année 1965, BRAZZAVILLE, 17 septembre 1965.

"La République Populaire du Congo - Le Centenaire de BRAZZAVILLE - Le Redressement Economique et financier en cours" ; Paris, Europe- Outre Mer, 3 octobre 1980.

Résultats des travaux du Colloque sur l'enseignement en République Populaire du Congo ; BRAZZAVILLE, 1970.

Statistiques scolaires 1965/1966/1967 à 1975 - 1980 à 1985, BRAZZAVILLE, Ministère de l'Enseignement secondaire et supérieur, Direction nationale de la Planification scolaire, 1985.

TABLE DES MATIERES

	Pages
← AVANT PROPOS	3
- INTRODUCTION GENERALE	10
 <u>PREMIERE PARTIE : LES USAGES COUTUMIERS DE FORMATION</u> <u>OU L'EDUCATION PROFESSIONNELLE</u> <u>TRADITIONNELLE</u>	 40
<u>CHAPITRE I</u> : La surface morpho-écologique du pays M'Bochi et l'appropriation sociale d'un espace multiforme	45
<u>CHAPITRE II</u> : L'exercice des activités économiques et l'acquisition des savoirs techniques	63
<u>CHAPITRE III</u> : Les formes de sociabilité inter- ethnique et l'intériorisation des conduites collectives	82
<u>CHAPITRE IV</u> : Les modèles de la cohésion sociale et l'apprentissage de la régulation des conflits	113
<u>CHAPITRE V</u> : Les perceptions religieuses et la transmission des actes mythiques	142

<u>DEUXIEME PARTIE : LES USAGES MODERNES DE FORMATION</u> <u>=====</u>	
PROFESSIONNELLE SPECIALISANTE	196
<u>CHAPITRE I</u> : LE CADRE GEOGRAPHIQUE DE BRAZZAVILLE OU LA SURVALORISATION D'UN ESPACE ECLATE	202
<u>CHAPITRE II</u> : L'APPRENTISSAGE SPECIALISE DES TECHNIQUES AGRICOLES	223
I - La transmission des techniques agricoles à l'ère coloniale	224
II - La formation agricole après 1960	234
III - Les structures d'accueil du Lycée Agricole Amilcar-Cabral	239
IV - Les données pédagogiques du processus de spécialisation	259
<u>CHAPITRE III</u> : LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES MAITRES OU LA TRANSMISSION DES TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE PREMIER DEGRE	289
I - Les origines ou les sources de provenance	292
II - Le développement ou lr pairs en charge de la formation professionnelle des maîtres par les "nationaux"	299
III - La création de l'Ecole Normale d'Instituteurs de BRAZZAVILLE	305
IV - L'environnement urbain de formation	308
V - L'organisation des actes de formation	311
VI - Le trajet de la formation	317

	Pages
- CONCLUSION GENERALE	375
- ANNEXES	401
- BIBLIOGRAPHIE	495
- Table des Matières	537